



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
CENTRE DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE ET SOCIÉTÉS

Retourner au Sénégal et en RD Congo. Choix et contraintes au cœur des trajectoires de vie des migrants

Marie-Laurence FLAHAUX

Thèse présentée en vue de l'obtention du
titre de Docteur en Sciences politiques et
sociales (Démographie)

Composition du Jury

Promoteurs :

Bruno SCHOUMAKER (UCL)
Cris BEAUCHEMIN (INED)

Autres membres :

Philippe BOCQUIER (UCL)
Thierry EGGERICKX (UCL)
Jean-Pierre CASSARINO (European University Institute)

Présidente :

Ester RIZZI (UCL)

2013

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont guidée, qui m'ont encouragée et qui m'ont consacré de leur temps durant ces quatre années passées entre Louvain-la-Neuve, Paris, Dakar et Kinshasa.

Mes remerciements vont d'abord à Bruno Schoumaker et à Cris Beauchemin, mes promoteurs, pour tout ce qu'ils m'ont apporté. Je vous remercie de m'avoir ouvert les portes du projet MAFE, pour votre confiance, votre enthousiasme, votre rigueur et votre disponibilité. J'ai vraiment bénéficié d'un encadrement exceptionnel et je vous en suis très reconnaissante. Merci à Philippe Bocquier et à Thierry Eggerickx, membres du comité d'accompagnement de ma thèse, pour les discussions constructives et les conseils fournis tout au long de ma recherche. Merci aussi à Jean-Pierre Cassarino d'avoir accepté d'être l'examineur externe de cette thèse et à Ester Rizzi d'assurer la présidence du jury.

Merci à toute l'équipe du projet MAFE, composée de chercheurs passionnés, pour les collaborations productives, la bonne ambiance de travail et tous les moments conviviaux passés ensemble. Travailler dans le cadre de ce projet a été pour moi une grande chance et une belle expérience. Merci en particulier à Cora pour les discussions riches au sujet des données et des méthodes quantitatives ainsi que pour sa grande rigueur dans le travail, et à Jocelyn de m'avoir expliqué tant de choses sur les migrations congolaises.

Cette thèse a été réalisée dans le cadre d'un mandat d'Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique, qui m'a donné la « liberté de chercher » aux quatre coins du monde. Le projet DEMENTREND a aussi contribué à financer mes terrains de recherche au Sénégal et en RD Congo. Merci à tous les collègues du Centre de recherche en démographie et sociétés de l'UCL, que j'étais toujours heureuse de retrouver après chacun de mes voyages. J'ai aussi bénéficié d'un accueil doctoral à l'INED, qui m'a fourni un cadre de travail unique. Je garde de très bons souvenirs des longs séjours que j'y ai effectués pendant la réalisation de cette thèse. Tous ces appuis m'ont permis de réaliser cette thèse dans des conditions exceptionnelles.

J'exprime toute ma reconnaissance aux familles et amis qui m'ont accueillie chaleureusement à Dakar et à Kinshasa, et qui ont contribué à faire de mes différents séjours en Afrique des expériences inoubliables. Un grand merci à Zale, à Abass et à tout le « ménage » de Nord Foire à Dakar. Merci aussi à la famille Koné, à Ouagou Niayes et à Ouakam. Je remercie sincèrement toute la famille Loka, à Matété à Kinshasa. Merci aussi à Elodie, Astou et au Prof. Lututala de m'avoir mise en contact avec eux.

Je suis également très reconnaissante à tous les migrants de retour, à Dakar et à Kinshasa, qui ont accepté de s'entretenir avec moi au sujet de leur migration en Europe, des circonstances de leur retour et de leur réinsertion dans leur pays d'origine. Merci à toutes les personnes qui m'ont permis de les rencontrer. Je tiens aussi à remercier à Saliou Demba Faty, Eric Mabanza et Faria Matondo pour le sérieux avec lequel ils ont retranscrit mes entretiens.

Enfin, cette thèse n'aurait pas pu être menée sans mes parents, qui ont suscité en moi une certaine curiosité par rapport au monde qui nous entoure, et sans Christophe, qui m'a encouragée et soutenue au quotidien. De tout cœur, merci !

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
PARTIE I. CADRE GENERAL.....	4
Chapitre 1. Cadre conceptuel.....	5
1. Comment les approches théoriques traitent-elles la question du retour ?	6
1.1. Les principaux courants théoriques	7
1.2. L'intégration des cadres théoriques existants	12
2. Vers un cadre conceptuel qui prend en compte la trajectoire de vie des migrants, leurs aspirations et les facteurs structurels	14
3. Conclusion	18
Chapitre 2. Eléments de contexte, ici et là-bas.....	20
1. Les contextes des deux pays d'origine, le Sénégal et la RD Congo.....	21
1.1. Le Sénégal	21
1.2. La République démocratique du Congo.....	25
1.3. Les points communs et les différences dans les évolutions de ces deux pays.....	30
2. Le contexte dans les pays de destination en Europe.....	32
2.1. L'évolution des politiques migratoires en Europe à l'égard des populations subsahariennes (de 1945 à nos jours)	33
2.2. L'intégration des migrants sur le marché du travail européen	45
2.3. Le contexte social en Europe	46
2.4. L'évolution du contexte européen à l'égard des étrangers : entre restrictions et protection..	47
3. L'évolution des migrations sénégalaises et congolaises	48
3.1. Les départs des migrants sénégalais et congolais.....	48
3.2. Retourner au Sénégal et en RD Congo.....	52
4. Conclusion	55
Chapitre 3. Méthodologie : une approche mixte.....	59
1. Les sources de données quantitatives disponibles pour étudier la question du retour des migrants en général.....	60
1.1. Les sources de données pour l'étude des intentions de retour des migrants.....	60
1.2. Les sources de données pour l'étude des retours	61
1.3. Les sources de données pour l'étude de la réinsertion des migrants de retour	63
2. Les données utilisées pour analyser le retour des migrants sénégalais et congolais dans cette recherche	64
2.1. Les enquêtes biographiques du projet MAFE	65
2.2. Les données des enquêtes biographiques exploitées pour l'analyse de la question du retour .	72
2.3. Des entretiens qualitatifs avec des migrants de retour sénégalais et congolais	78

3. Des méthodes mixtes	85
3.1. Les méthodes quantitatives	85
3.2. Les méthodes qualitatives	91
3.3. L'articulation des approches quantitatives et qualitatives	91
4. Les enjeux méthodologiques	93
4.1. Les limites des enquêtes biographiques du projet MAFE	94
4.2. La relation entre l'intention des acteurs et la réalisation des faits	97
4.3. Les limites des entretiens qualitatifs	98
5. Conclusion	99

PARTIE II. PARTIR UN JOUR? PARTIR POUR TOUJOURS ?..... 100

Chapitre 4. Vouloir retourner et retourner au pays : une revue de la littérature empirique.....101

1. Les déterminants de l'intention de retour, de l'émigration et du retour dans la littérature	102
1.1. L'influence des caractéristiques socio-démographiques des migrants	105
1.2. Le rôle des facteurs liés à l'expérience migratoire	108
1.3. L'influence de la situation individuelle des migrants pendant la migration	114
1.4. Le rôle des facteurs contextuels	121
1.5. L'impact de la possibilité d'encadrement du retour	122
2. Quelles sont les contributions de cette thèse par rapport à la littérature existante ?	123
2.1. Les apports liés aux phénomènes d'intérêt et aux facteurs explicatifs analysés	123
2.2. Une contribution à une meilleure compréhension des migrations africaines	125
2.3. Un avantage méthodologique	125

Chapitre 5. Les déterminants de l'intention initiale des migrants quant au retour..... 126

1. Hypothèses de recherche	127
1.1. Les hypothèses relatives aux caractéristiques socio-démographiques des migrants	127
1.2. Les hypothèses liées aux circonstances de la migration	128
1.3. Les hypothèses en lien avec la situation des individus au moment de leur arrivée en Europe	129
1.4. L'hypothèse liée au contexte prévalant au moment de la migration	130
1.5. Récapitulatif des différences attendues entre migrants sénégalais et congolais	130
2. Données et méthodes	131
2.1. Description de l'échantillon	131
2.2. Rappel des méthodes	135
3. Résultats	136
3.1. L'effet des caractéristiques socio-démographiques des migrants	140
3.2. Le rôle des circonstances de l'expérience migratoire	141
3.3. L'influence de la situation des migrants au moment où ils arrivent en Europe	147
3.4. L'impact du contexte	149
4. Conclusion	150

Chapitre 6. Les facteurs explicatifs du retour.....152

1. Hypothèses de recherche.....	153
2. Données et méthodes	158
2.1. Description de l'échantillon	158
2.2. Rappel des méthodes.....	165
3. Résultats	166
3.1. L'effet des caractéristiques socio-démographiques de migrants.....	169
3.2. Le rôle des facteurs liés à leur expérience migratoire	169
3.3. L'influence de la situation des migrants pendant le séjour en Europe.....	177
3.4. L'impact du contexte prévalant pendant la migration.....	184
4. Conclusion	185

PARTIE III. BACK HOME? SWEET HOME ?.....188

Chapitre 7. Se réinsérer après le retour : une revue de la littérature empirique.....189

1. Les indicateurs de la réinsertion des migrants de retour.....	190
2. Les facteurs influençant la réinsertion des migrants de retour.....	194
2.1. L'impact des caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour.....	196
2.2. L'effet des facteurs relatifs à l'expérience migratoire des migrants de retour	199
2.3. L'influence des facteurs en lien avec la vie des migrants après le retour.....	202
2.4. L'influence du contexte prévalant après le retour sur la réinsertion	209
3. Quelles sont les contributions de cette thèse par rapport à la littérature existante ?	210

Chapitre 8. L'effet des appuis institutionnels après le retour sur la réinsertion des migrants dans leur pays d'origine.....212

1. Descriptif des programmes appuyant la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo	213
1.1. Les dispositifs d'appui à la réinsertion des migrants ayant un statut régulier en Europe.....	213
1.2. Les dispositifs d'appui à la réinsertion des migrants « irréguliers »	215
2. Hypothèses de recherche.....	216
2.1. L'effet attendu des dispositifs institutionnels d'appui.....	217
2.2. L'influence attendue de la volonté de retourner	218
2.3. L'effet attendu du contexte dans le pays d'origine	219
3. Données et méthodes	219
3.1. Des entretiens qualitatifs avec des bénéficiaires ou des non-bénéficiaires d'un appui institutionnel	219
3.2. La méthode pour évaluer l'effet des dispositifs d'appui sur la réinsertion	222
4. Résultats	224
4.1. L'effet de l'appui aux investissements sur la réinsertion des migrants « réguliers »	225
4.2. L'effet des programmes d'aide au retour « volontaire » sur la réinsertion des migrants « irréguliers »	229
5. Conclusion	232

Chapitre 9. Les déterminants du nouveau départ après le retour.....234

1. Hypothèses de recherche.....	235
1.1. Les hypothèses relatives aux caractéristiques socio-démographiques des migrants	235
1.2. Les hypothèses liées à la préparation du retour	236
1.3. Les hypothèses en lien avec la vie des individus depuis leur retour	237
1.4. L'hypothèse relative au contexte prévalant après le retour	238
2. Données et méthodes	239
2.1. Description de l'échantillon	239
2.2. Rappel des méthodes.....	245
3. Résultats	245
3.1. L'effet des caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour	247
3.2. Le rôle des facteurs liés à l'expérience migratoire.....	248
3.3. L'influence de la situation des migrants après leur retour.....	250
3.4. L'impact du contexte prévalant après le retour.....	253
4. Conclusion	253

CONCLUSION GENERALE.....255

1. Apports théoriques et empiriques de cette recherche	255
1.1. Les apports d'un point de vue théorique.....	255
1.2. Les apports d'un point de vue empirique	256
2. Synthèse des résultats obtenus	257
2.1. Que nous apprend l'approche « englobante » de la question du retour ?	257
2.2. Que révèlent les résultats de la comparaison Sénégal - RD Congo ?.....	258
3. Implications politiques	260
4. Perspectives de recherche.....	262

BIBLIOGRAPHIE.....264

ANNEXES..... 282

Annexe 1. Codification des motifs de départ et de retour à partir des réponses ouvertes du questionnaire biographique.....	283
Annexe 2. Guide pour mener les entretiens qualitatifs semi-directifs.....	286
Annexe 3. Résumé des caractéristiques des migrants de retour interrogés (entretiens qualitatifs) au Sénégal et en RD Congo.....	289
Annexe 4. Phénomène analysé, population étudiée et approche adoptée dans la littérature empirique relative à la migration de retour	294
Annexe 5. Déterminants de la migration de retour (au sens large) étudiés dans chaque étude empirique analysée, selon l'approche utilisée.....	300
Annexe 6. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour pour chaque variable explicative (résultats pondérés).....	301
Annexe 7. Description des échantillons de tous les migrants sénégalais et congolais l'année de leur arrivée en Europe, toutes périodes confondues et par période (résultats pondérés).....	304
Annexe 8. Probabilités cumulées du retour jusqu'à 10 ans après l'arrivée en Europe pour chaque variable explicative (résultats pondérés).....	305
Annexe 9. Résultats des régressions logistiques sur les déterminants du retour au Sénégal et en RD Congo par période sans prendre en compte la variable de l'intention initiale de retour (résultats pondérés).....	309

Annexe 10. Dimension de la réinsertion analysée, population étudiée et approche adoptée dans la littérature empirique relative à la réinsertion des migrants de retour.....	310
Annexe 11. Déterminants de la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine selon chaque étude empirique analysée et selon l'approche utilisée.....	314
Annexe 12. Valeurs et scores de réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo...	315
Annexe 13. Résultats des régressions logistiques pour les nouveaux départs en Europe des migrants sénégalais et congolais en tenant compte de la situation administrative des individus la dernière année de leur séjour en Europe (résultats pondérés).....	317
Annexe 14. Probabilités cumulées de nouveau départ jusqu'à 10 ans après le retour pour chaque variable explicative (résultats pondérés).....	318

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cela fait quatre ans que j'étudie le retour des migrants originaires du Sénégal et de RD Congo qui ont vécu en Europe, et les réactions de la part des personnes qui me demandent sur quel sujet porte ma recherche doctorale sont toujours les mêmes : soit elles comprennent que je m'intéresse uniquement aux expulsions, soit elles s'étonnent du fait qu'il y ait des migrants africains qui retournent. La migration d'Afrique subsaharienne a été relativement peu étudiée ; de nombreuses idées reçues circulent à son propos. Les médias présentent la plupart du temps les migrants africains comme fuyant la misère et la guerre (de Haas, 2005; Lessault et Beauchemin, 2009). Le grand public en déduit que ces migrants, qui recherchent des conditions de vie meilleures, n'ont pas l'intention de retourner d'où ils viennent. De plus, lorsque le sujet du retour est abordé, il renvoie souvent à l'expulsion de migrants qui, en raison de leur situation irrégulière en Europe, sont contraints de retourner dans leur pays d'origine. Ces discours médiatiques contribuent à la formation de certains préjugés qui s'avèrent bien ancrés dans l'opinion publique. Les retours spontanés, qui ont pourtant lieu, sont généralement méconnus. Le sujet du retour pose donc d'abord question par rapport à sa compréhension par le grand public.

Le retour est aussi une question politique, qui se situe au sommet de la hiérarchie des priorités européennes en matière de gestion des migrations internationales (Cassarino, 2008). Il tient une place prépondérante dans le cadre de l'« Approche globale sur la question des migrations : priorités d'action centrées sur l'Afrique et la Méditerranée », adoptée en 2005 par le Conseil de l'Union européenne. Cette Approche globale, qui vise à la fois la gestion de la migration légale, la lutte contre la migration illégale et la promotion du lien entre migration et développement, considère le retour de deux façons. D'une part, elle souligne que les migrants de retour peuvent être de véritables « acteurs de développement » dans leur pays d'origine parce qu'ils sont susceptibles d'y transférer les compétences et le capital financier acquis à l'étranger. D'autre part, elle préconise l'éloignement des étrangers en situation irrégulière et met en œuvre des moyens considérables à cette fin (Flahaux et Kabbanji, 2013). Ainsi, afin de pouvoir procéder plus facilement à des expulsions, des accords de réadmission sont signés avec des régimes parfois autocratiques (Cassarino, 2008). La directive « retour » adoptée en 2008 par le Parlement européen prévoit l'organisation de vols groupés pour les migrants expulsés et leur bannissement du territoire européen pour cinq ans. En outre, dans le but d'inciter les migrants en situation irrégulière à retourner, des programmes d'aide au retour « volontaire » sont aussi mis en œuvre (Sinatti, à paraître). Le terme « volontaire » est expressément mis entre guillemets car les migrants qui retournent dans ce cadre ne prennent pas librement la décision de retourner, mais celle-ci est très souvent le produit de lourdes contraintes. Les politiques européennes visent donc à contraindre et à encourager les migrants à retourner ; elles semblent ignorer que la plupart des migrants retournent indépendamment de ces dispositifs institutionnels. En ce qui concerne les gouvernements des pays africains, ils s'intéressent plutôt au retour des migrants qui peuvent procéder à des investissements productifs grâce au capital financier qu'ils ont pu acquérir à l'étranger (Sinatti, à paraître). Des organismes internationaux et les décideurs de certains pays d'origine adoptent aussi des politiques pour encourager le retour des cerveaux, de façon à ce qu'ils puissent apporter leur contribution au développement de

leur pays d'origine (Lututala, 2012; Maingari, 2012). L'intérêt pour le sujet du retour des migrants n'est donc pas le même pour les pays d'origine et de destination.

Enfin, le retour constitue une question de recherche importante. Elle peut être étudiée à partir de méthodologies quantitatives ou qualitatives, en s'adressant à des migrants qui se trouvent dans des pays de destination à propos de leur souhait de retourner, ou en interrogeant, dans les pays d'origine, des migrants qui ont effectué un retour sur la façon dont se déroule ce dernier. La décision du retour effectif peut également faire l'objet de recherches, de même que l'impact des migrations de retour sur le développement des pays d'origine. Dans cette thèse, je m'intéresse particulièrement à la question du retour dans la perspective des trajectoires de vie des individus. En fait, l'analyse du retour peut se décliner en plusieurs questions qui se présentent à différents moments dans ces trajectoires : j'entends étudier l'intention des migrants quant au retour lorsqu'ils sont à l'étranger, le mouvement de retour en lui-même dans leur pays d'origine, et leur réinsertion après le retour. En adoptant une approche « englobante », la question du retour se pose donc depuis le début de la migration (ou même avant) jusqu'à l'éventuel nouveau départ pour l'étranger après le retour.

C'est donc à plusieurs titres que le retour fait question. Les retours des migrants en Afrique subsaharienne sont en réalité mal connus, faute de données adéquates pour les analyser en profondeur. Quelques études spécifiques existent néanmoins. Des travaux quantitatifs relèvent que les migrants africains en Suède (Nekby, 2006) et en Belgique (Perrin, 2004) sont plus susceptibles de rester durablement dans le pays de destination que les ressortissants de pays membres de l'OCDE, mais ils n'étudient pas les facteurs des retours en Afrique en particulier. D'autres recherches, réalisées à partir de méthodologies qualitatives, montrent que l'intention de retourner vivre au pays est souvent présente parmi les migrants africains, comme cela est soutenu pour le cas des Sénégalais (Sinatti, 2011). Il a également été mis en avant qu'il n'y a pas que les retraités qui retournent, mais aussi des migrants qui veulent investir dans leur pays d'origine, comme cela a été démontré dans le cas du Cap Vert (Carling, 2004), du Mali (Quiminal, 2002), du Ghana et de la Côte d'Ivoire (Ammassari, 2009, 2005, 2004). Ces études mettent en avant le rôle des ressources que les migrants ont pu acquérir à l'étranger en termes de capital financier, humain et social pour leur réinsertion. En outre, des recherches ont également abordé les difficultés auxquelles sont confrontés les migrants africains qui étaient en situation irrégulière en Europe pour se réinsérer dans leur pays d'origine, qu'ils aient bénéficié d'un programme d'aide au retour « volontaire », surtout au Mali (Daum, 2002; Ndione et Lombard, 2004), ou qu'ils aient été expulsés, notamment au Ghana (Kleist, 2012) et au Cameroun (Chappart, 2008).

Cependant, en raison de l'absence de données quantitatives, des analyses approfondies et représentatives sur la question du retour n'ont pu être réalisées. Par conséquent, on connaît mal les intentions initiales qu'ont les migrants d'Afrique subsaharienne de s'établir temporairement ou durablement en Europe, les facteurs qui déterminent leur éventuel retour et la façon dont se passe la réinsertion de ceux qui sont retournés.

A partir de données comparables collectées dans le cadre du projet MAFE (Migration entre l'AFrique et l'Europe) et d'entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour, cette recherche s'intéresse au cas des Sénégalais et des Congolais qui ont migré en Europe quel qu'en soit le motif : pour les études, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, dans un cadre familial, professionnel ou pour des raisons politiques. Elle vise d'abord à mieux comprendre leurs intentions de retour au moment où ils arrivent en Europe, puis s'intéresse

à la réalisation des retours en tant que tels, qui peuvent avoir lieu pour diverses raisons, de façon spontanée ou sous la contrainte. Le déroulement de la réinsertion après le retour au Sénégal et en RD Congo est également abordé ; je cherche en particulier à connaître l'effet des quelques dispositifs institutionnels mis en œuvre pour soutenir la réinsertion, ainsi que les facteurs susceptibles d'influencer les nouveaux départs des migrants de retour pour l'Europe.

Cette recherche se situe donc au niveau des migrants eux-mêmes. Elle a l'ambition de comprendre leurs aspirations et leurs choix, en particulier les stratégies qu'ils développent en fonction de leur situation, des opportunités qui se présentent à eux, et du contexte dans lequel ils se trouvent. Le contexte peut se présenter comme une contrainte et limiter les choix des migrants (Jeffery et Murison, 2011). Les politiques migratoires européennes, qui sont de plus en plus restrictives par rapport à l'accès et au séjour des migrants provenant de pays tiers, peuvent intervenir dans les intentions de retour, se révéler être un obstacle pour la réalisation des retours, mais aussi être un frein aux nouveaux départs des migrants de retour. De plus, le contexte qui prévaut dans les pays d'origine peut aussi être contraignant. A ce niveau, le Sénégal et la RD Congo présentent deux contextes intéressants à comparer. Ces deux pays ont connu des histoires différentes, non seulement au niveau de la colonisation mais aussi depuis leur indépendance. Leur situation politique n'est pas similaire : le Sénégal est caractérisé par une certaine stabilité tandis que la RD Congo est touchée par des conflits depuis des décennies. Les populations des deux pays ont vu leurs conditions de vie devenir plus difficiles au fil du temps, mais pas de la même façon. Il en résulte des histoires migratoires assez différentes, et l'on peut s'attendre à ce que le contexte affecte les intentions des migrants quant au retour, les retours en eux-mêmes et la réinsertion.

Cette thèse se structure en trois parties, chacune comprenant trois chapitres.

La première partie présente le cadre général de la recherche. Le cadre théorique ou conceptuel y est présenté (chapitre 1), ainsi que le cadre contextuel (chapitre 2) et la méthodologie qui est mise en œuvre, consistant en une approche mixte (chapitre 3).

La deuxième partie, à travers son intitulé « Partir un jour, partir pour toujours ? », pose d'emblée la question de l'occurrence des retours pour les Sénégalais et les Congolais qui ont migré en Europe. Elle est composée de trois chapitres. Après une revue de la littérature empirique abordant l'évolution potentielle des intentions des migrants quant au retour et les déterminants de ces intentions et des migrations de retour (chapitre 4), les résultats concernant les facteurs qui influencent l'intention initiale des Sénégalais et des Congolais de rester de façon temporaire ou permanente en Europe sont présentés (chapitre 5). Ensuite, j'expose les résultats des déterminants des retours au Sénégal et en RD Congo, ce qui permet de mettre en évidence les migrants qui sont les plus susceptibles de retourner et ceux qui modifient leurs intentions initiales (chapitre 6).

La troisième partie, dont le titre est « Back home, sweet home ? », se penche sur le déroulement de la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo. Après une synthèse de la littérature à ce sujet (chapitre 7), je présente les résultats de l'effet des dispositifs institutionnels d'appui après le retour sur la réinsertion des migrants de retour (chapitre 8). Le dernier chapitre détaille les résultats sur les déterminants des nouveaux départs (chapitre 9).

PARTIE I.

CADRE GÉNÉRAL

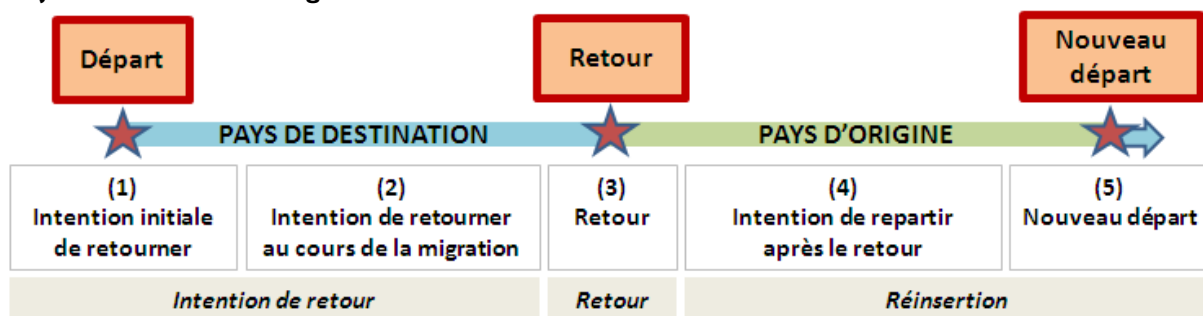
CHAPITRE I

CADRE CONCEPTUEL

C'est une approche « englobante » que j'entends adopter pour analyser la question du retour. Je considère que les intentions de retour des migrants, le mouvement de retour vers le pays d'origine et la réinsertion après leur retour forment un tout. Ces phénomènes liés au retour se situent à différents moments dans les trajectoires de vie des migrants. Cette prise en compte de la dimension temporelle pour l'étude de la question du retour permet de mettre en évidence les liens qui existent entre ces différents phénomènes, de souligner que les intentions quant au retour peuvent évoluer pendant la migration, et d'attirer l'attention sur le fait qu'un nouveau départ pour l'étranger est toujours possible après le retour.

La Figure 1.1 détaille les différents moments auxquels la question du retour peut se poser au cours des trajectoires de vie des migrants : au moment de leur départ pour l'étranger, pendant la migration, et après leur éventuel retour au pays. Elle schématise, sous forme de ligne du temps, la façon dont la question du retour peut se poser et telle qu'elle est étudiée dans cette thèse.

Figure 1.1. Schéma représentant la façon dont la question du retour peut se poser au cours de la trajectoire de vie des migrants



(1) La question du retour peut d'abord renvoyer à l'intention des individus au moment de leur départ pour l'étranger : migrent-ils pour s'établir définitivement dans le pays de destination ou envisagent-ils de revenir vivre dans leur pays d'origine après avoir passé quelques années à l'étranger ? En d'autres mots, les migrants peuvent dès le départ être dans l'optique de migrer de façon permanente ou de façon temporaire. Dans ce dernier cas, cela suppose qu'ils ont le projet de revenir. On peut également s'interroger sur les facteurs qui déterminent leur intention initiale.

(2) Puis, la question du retour peut se poser pendant le séjour à l'étranger. Les intentions initiales quant au retour peuvent évoluer avec le temps, en fonction de l'expérience migratoire des individus, des opportunités qui se présentent à eux, ou des contextes dans les pays de destination et d'origine. Les migrants qui avaient, au départ, l'intention de retourner, peuvent décider de s'établir plus durablement à l'étranger, et ceux qui n'avaient pas l'intention d'effectuer un retour, peuvent finalement décider de retourner. Se pencher sur les intentions des migrants au cours de leur migration permet de voir si les intentions des migrants évoluent.

(3) A un moment de la migration, certains individus vont retourner, de façon volontaire ou contre leur gré, tandis que d'autres vont rester à l'étranger. On peut s'interroger sur le motif du retour, mais aussi sur ce qui l'influence : qu'est-ce qui explique que certains migrants retournent tandis que d'autres ne retournent pas ? L'intention de retourner peut influencer le fait de retourner, mais elle ne le détermine pas à elle seule ; d'autres facteurs peuvent aussi intervenir. Les déterminants du retour des migrants peuvent donc être différents de ceux de leur intention.

(4) Ensuite, il importe de souligner que la question du retour se pose également pour les migrants qui sont retournés dans leur pays d'origine, en se penchant sur leur intention d'y rester ou de repartir à l'étranger. Il convient en effet d'aller au-delà d'une définition simpliste du retour qui considère qu'il y a retour uniquement en l'absence d'une migration ultérieure. A tort, la migration de retour a souvent été associée à un « retour définitif » (Beauchemin et al., 2007) et les migrants de retour à des retraités (Rallu, 2003) qui entendent passer la fin de leur vie dans leur pays d'origine. L'intention des migrants de rester ou de repartir est intéressante en ce sens qu'elle peut refléter la façon dont se passe la réinsertion, les migrants les moins satisfaits étant plus susceptibles de vouloir migrer à nouveau.

(5) Enfin, le retour ne clôturant pas le cycle migratoire (King, 2000), la question du retour continue à se poser jusqu'à l'éventuel nouveau départ pour l'étranger des migrants de retour. Par conséquent, il faut aussi s'interroger sur les déterminants du nouveau départ des migrants de retour pour l'étranger. Qu'est-ce qui explique que le retour est temporaire pour certains migrants, et plus durable, sinon définitif, pour d'autres ?

Dans ce chapitre, je propose d'élaborer un cadre conceptuel « englobant » qui tient compte à la fois des différents phénomènes liés au retour dans la trajectoire de vie des individus, et du fait que les trajectoires des individus dépendent de leurs aspirations et de leurs choix (ce que l'on appelle *agency*), mais aussi de facteurs structurels (que l'on nomme *structures*).¹ Pour ce faire, je commence par analyser les principaux courants théoriques des migrations internationales, de façon à voir dans quelle mesure ils conçoivent le retour et sous quel angle ils l'abordent.

I. COMMENT LES APPROCHES THÉORIQUES TRAITENT-ELLES LA QUESTION DU RETOUR ?

L'objectif de cette section est de savoir dans quelle mesure et sous quel angle la question du retour a été abordée par les théories des migrations internationales. Il s'agit non seulement de savoir si les théories mettent plutôt l'accent sur les intentions des migrants quant au retour, sur le retour en tant que tel, ou sur la vie des individus après leur retour, mais aussi de mettre en leur leur interprétation du/des phénomène(s). L'analyse des théories permet en effet de connaître le type de facteurs qu'elles privilégient pour les expliquer, qu'ils se situent au niveau micro (individuel), méso (de la famille ou du ménage) ou macro (de la société dans son ensemble). Pour commencer, les principaux courants théoriques sont

¹ L'*agency* est défini comme la capacité des individus à agir de façon indépendante et à faire librement des choix. Les *structures*, quant à elle, font référence à un ensemble de règles, tacites ou explicites, de type social, culturel ou juridique, qui influencent ou limitent les choix des individus et les opportunités qui se présentent à eux (Bakewell, 2010).

présentés, avant de se pencher sur les efforts d'intégration des cadres théoriques existants qui ont été réalisés.

1.1. Les principaux courants théoriques

Cette revue de la littérature théorique a été réalisée à partir de travaux développant des théories, d'études empiriques visant à tester des théories et de synthèses de théories des migrations internationales. Les théories développées ici font davantage référence à des « courants théoriques » qu'à des théories uniformes. En effet, les théories ne sont pas statiques mais évoluent au fur et à mesure que des auteurs les enrichissent. Je les présente ici dans leur version originelle tout en précisant les développements ultérieurs qui ont été proposés. Je résume, pour chaque théorie, la façon dont la migration est considérée, avant de me concentrer sur ce qui est dit - ou déduit - à propos du retour.

1.1.1. La théorie néoclassique

Selon l'approche néoclassique, qui ne conçoit la migration que d'un point de vue économique, la migration survient en raison des déséquilibres économiques qui existent entre des aires géographiques. Au niveau macro, cette théorie explique la migration internationale par des différences en termes d'offre et de demande de main-d'œuvre entre pays d'origine et de destination (Harris et Todaro, 1970; Lewis, 1954; Ranis et Fei, 1961; Todaro, 1976). Au niveau micro, la théorie considère les migrants comme des acteurs rationnels qui cherchent à maximiser leurs revenus, et qui décident de migrer sur base d'un calcul de coûts et de bénéfices, car ils s'attendent à avoir de meilleurs revenus à l'étranger que dans leur propre pays (Harris et Todaro, 1970; Sjaastad, 1962; Todaro, 1969). Dans ce cadre, l'*agency* des migrants est réduit à un concept mécanique, et ce sont les déséquilibres macroéconomiques qui déterminent les migrations (de Haas, 2011). Si la théorie néoclassique met en évidence les dimensions structurelles du phénomène migratoire, elle subit des critiques car elle éclaire mal les réalités concrètes. Elle ne tient compte que du contexte économique prédominant dans les sociétés de départ et d'origine, sans prendre en considération les contextes sociaux, politiques et culturels. De plus, le caractère collectif que les migrations peuvent avoir est totalement ignoré.

Cette théorie n'aborde pas la question du retour. Cependant, on peut supposer que si les différences entre le pays de destination et le pays d'origine persistent, les migrants ne retournent pas. Dans cette logique, le retour n'aurait donc lieu que dans le cas du développement de l'économie du pays d'origine, à condition que les individus s'attendent à y avoir des revenus plus importants. Bien que l'*agency* des migrants soit quasi absent dans cette théorie, on peut présumer que les individus partent à l'étranger dans l'optique de ne pas revenir dans leur pays d'origine si les probabilités d'amélioration économique y sont faibles. Ils auraient donc dès le départ l'intention de ne pas revenir. Des auteurs (Cassarino, 2004; Constant et Massey, 2002; de Haas et Fokkema, 2011), qui élargissent dans une certaines mesures les postulats de la théorie néoclassique, estiment qu'il y a retour lorsque les migrants ne parviennent pas à s'intégrer à destination et à améliorer leurs conditions de vie. Selon eux, le retour est la conséquence d'un échec à l'étranger parce que les bénéfices que les migrants attendaient de la migration n'ont pas été atteints. Ils en déduisent que cela a pour conséquence une réinsertion difficile dans le pays d'origine.

I.1.2. La théorie des systèmes sociaux

La théorie des systèmes sociaux, inspirée par la théorie de la société de Luhmann (1995, 1990), considère les individus au centre de systèmes fonctionnels. Appliquée au domaine des migrations internationales, elle considère les migrants comme des agents qui ont la possibilité, à certaines conditions, d'avoir accès à différentes sphères de la société de destination telles que celles de l'économie, du droit, de la politique, de la religion, de la famille, de l'éducation et de la santé, qui offrent des services tels que la justice grâce aux cours juridictionnelles, les soins de santé par la biais des hôpitaux, ainsi que la scolarisation et les études via les écoles et les universités. Cependant, ces services ne sont pas ouverts à tous : les organismes discriminent les individus qui souhaitent bénéficier de leurs services sur base de la satisfaction ou non des règles d'accès (Luhmann, 1995, 1990). Pour les migrants, accéder à ces services dans le pays de destination requiert le fait de répondre à certaines conditions, notamment en termes de résidence dans ce pays. Cette théorie met donc en évidence le fait que les exigences requises pour être inclus dans les systèmes contraignent les individus à opter pour un certain type d'action (par exemple, il peut s'agir de l'action de migrer ou non, ou de retourner ou non). Par contre, elle ne tient pas compte du fait que d'autres facteurs, notamment de type méso, liés à la famille et aux réseaux, peuvent entrer en ligne de compte pour expliquer les pratique des individus. Si cette théorie considère que les individus prennent eux-mêmes les décisions, les systèmes sociaux occupent une place centrale ; le rôle des facteurs « macro » est donc important.

Il est d'abord possible d'appliquer cette théorie à l'intention initiale des migrants par rapport au retour. En effet, le fait de bénéficier de services à l'étranger, comme d'une éducation de bon niveau, de soins de santé ou de la sécurité sociale en général, peut être à l'origine du choix de migrer lorsque ces services sont absents ou qu'ils sont de moins bonne qualité dans les pays de départ (Bommes et Geddes, 2000). Dans ce cas, on peut présumer que les migrants ne souhaitent pas retourner dans leur pays, sauf si des services de qualité similaire s'y développent. Ensuite, la décision de retourner est prise également en fonction des systèmes fonctionnels dont font partie les migrants. Selon cette théorie, les migrants prennent la décision de ne pas retourner dans leur pays d'origine car leur présence à destination est requise pour pouvoir continuer à avoir accès aux services qui leur sont offerts, sauf dans les cas où les droits sont « portables ». C'est ainsi que, dans sa recherche sur les migrants maghrébins et ouest-africains âgés vivant en France, Hunter (2011) montre que ces derniers justifient leur présence en France en invoquant des raisons administrative et d'accès aux soins de santé. En effet, leur retour définitif serait synonyme de rupture avec le pays de destination et d'impossibilité de continuer à bénéficier des services qui y sont offerts. A l'inverse, les systèmes en place dans les pays d'origine peuvent également motiver des retours. C'est le cas, par exemple, de personnes qui sont fonctionnaires dans les pays d'origine et à qui une mise en disponibilité a été accordée pour une durée déterminée afin qu'elles puissent bénéficier d'un complément d'études à l'étranger. Celles-ci se voient contraintes, au terme de cette période, de retourner dans leur pays d'origine pour pouvoir retrouver leur statut et les avantages qui vont avec. Enfin, la théorie des systèmes sociaux n'aborde pas la question de la réinsertion après le retour, mais on peut présumer qu'elle peut dépendre des services disponibles dans le pays d'origine, et que, si de nouveaux départs pour l'étranger ont lieu ou sont souhaités, c'est en raison du souhait d'accéder aux services mis en place à l'étranger. Cette théorie, qui soulève le rôle des services offerts aux individus dans certaines régions du monde, est complémentaire par rapport à la théorie néoclassique qui met l'accent sur les différences en termes de salaires.

I.1.3. L'approche structuraliste

Le structuralisme se présente comme un courant de pensée des sciences humaines qui privilégie l'étude et l'analyse des structures sociales dans lesquelles se trouvent les individus. Le structuralisme ne se focalise pas sur le phénomène des migrations en particulier, mais s'intéresse plus largement aux processus sociaux. Selon cette approche, les pratiques et les représentations des individus sont déterminées par des structures qui relèvent de l'organisation sociale et qui les dépassent. Ces structures sont indépendantes de la volonté des individus, mais interviennent en influençant ou en limitant leurs choix et les opportunités qui se présentent à eux (Lévi-Strauss, 1958). L'accent est donc mis sur le contexte dans lequel les individus vivent, ce qui ne réfère pas seulement à une dimension économique mais surtout aux points de vue social, institutionnel, culturel et religieux.

C'est dans cette veine que de nombreux travaux ont été réalisés à propos de la migration de retour.² L'intention initiale des migrants quant au retour ne fait pas l'objet d'une attention particulière. Par contre, le retour en lui-même a été étudié par Gmelch (1980). Cet auteur prend en considération l'existence des retours forcés qui ont lieu en raison de facteurs externes, des retours décidés au vu des difficultés d'ajustement à la société de destination ou du mal du pays, et des retours qui ont lieu après que les migrants aient atteint l'objectif de leur migration. Dans les deux derniers cas, la décision du retour est prise en fonction des opportunités auxquelles les migrants s'attendent dans leur pays d'origine ainsi que de celles qu'ils ont trouvées dans le pays de destination.

L'approche structuraliste met surtout l'accent sur la vie des individus après leur retour. Elle soutient que, quelles que soient les attentes des migrants avant de rentrer, leur *réajustement* dans leur pays d'origine n'est pas évident. Les difficultés que les migrants connaissent à leur retour sont liées au fait qu'ils ont vécu loin et longtemps en dehors de leur pays d'origine. D'une part, ils sont en décalage par rapport aux réalités locales car ils sont restés trop longtemps loin des façons traditionnelles de faire et de penser. Les relations de pouvoir, les valeurs et les traditions qui prédominent dans la société d'origine entravent le bon déroulement de leur retour, même pour ceux qui sont revenus avec des ressources et des idées novatrices, ayant la volonté d'être acteurs de développement (Cerase, 1974). D'autre part, le contexte dans leur pays d'origine a également pu évoluer depuis leur départ, mais les migrants n'en tiennent pas compte lorsqu'ils décident de retourner. Pour les tenants de la théorie structuraliste, ces difficultés de *réajustement* ont lieu car les migrants sont mal préparés au retour. Cette approche est donc particulièrement pessimiste quant à la réinsertion des migrants de retour, et postule qu'en cas de non-ajustement malgré la durée qui s'écoule depuis leur retour, un nouveau départ pour l'étranger, au moins temporaire, est possible (Cassarino, 2004). Des critiques peuvent être émises à l'encontre de cette théorie qui insiste sur le rôle négatif des facteurs structurels sur la réinsertion des migrants de retour et qui fait abstraction des liens que les migrants peuvent garder pendant leur absence avec leur société d'origine.

I.1.4. La théorie de la nouvelle économie de la migration de travail

A la différence des théories précédentes, la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail considère la migration comme une des stratégies que les ménages adoptent pour

² Ces travaux ne se définissent pas eux-mêmes comme « structuralistes ». Dans sa revue de littérature théorique sur le retour, Cassarino (2004) les considère comme tels.

diversifier les sources de revenus dans un contexte caractérisé par la défaillance des marchés (accès au crédit, aux assurances) qui caractérise la situation de nombreux pays en voie de développement (Guilmoto et Sandron, 2000). Vu les aléas climatiques pour la production agricole en milieu rural et vu le chômage et la précarité des emplois dans les villes des pays d'origine, il serait intéressant pour les familles d'envoyer certains de leurs membres dans des pays où les risques de type économique ne sont pas les mêmes que dans le leur car cela permet de minimiser les risques en les diversifiant (Stark et Bloom, 1985; Stark, 1991). L'accès au marché dans le pays d'origine entre en ligne de compte pour expliquer la migration, mais également les inégalités de revenus et la pauvreté relative qui s'y trouvent (Stark et Taylor, 1989). Ainsi, la migration concernerait surtout les familles défavorisées qui souhaitent vivre dans des conditions aussi bonnes que celles des ménages mieux lotis. La théorie de la nouvelle économie de la migration de travail a été critiquée du fait qu'elle considère les ménages comme des entités homogènes qui prennent les décisions en fonction des intérêts collectifs, alors que des conflits d'intérêts peuvent exister en leur sein (de Haas et Fokkema, 2010; Goss et Lindquist, 1995). Néanmoins, elle apporte un éclairage important pour comprendre les logiques qui sous-tendent les départs en migration et les retours, en particulier avec sa dimension collective (le ménage) et dans sa dimension structurelle (imperfection des marchés).

Cette théorie se focalise sur la décision du départ en migration. La question du retour des migrants n'est pas centrale, mais a une certaine place dans cette théorie. Selon elle, les migrants sont dès le début dans l'optique de revenir lorsqu'ils auront réalisé à l'étranger un objectif bien précis : celui d'acquérir les ressources nécessaires pour surmonter les imperfections des marchés, ce qui leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Pendant la migration, les migrants envoient de l'argent à leur ménage d'origine (Stark, 1991), mais s'ils éprouvent des difficultés pour épargner du fait d'un faible revenu, du chômage ou du coût élevé de la vie, leur séjour sera prolongé et leur retour différé (de Haas et Fokkema, 2011). En fait, les migrants qui retournent sont ceux qui ont acquis assez de capital financier et humain et qui, de ce fait, ont la capacité de réaliser leurs projets dans le pays d'origine. Un problème de cette théorie est, comme le remarquent de Haas et Fokkema (2011), qu'elle lie le motif initial de la migration aux suites de cette migration, alors que les motivations initiales et les stratégies des individus peuvent évoluer dans le temps. Enfin, dans son analyse de la théorie, Cassarino (2004) va plus loin et affirme que les migrants de retour, étant donné qu'ils ont réussi leur migration en ayant atteint l'objectif fixé au départ, ne rencontrent aucun obstacle dans leur processus de réinsertion. On peut donc s'attendre à ce que le retour soit définitif.

1.1.5. La théorie des réseaux

La théorie des réseaux souligne l'importance de l'entourage social et familial dans l'étude des migrations internationales (Guilmoto et Sandron, 2000; Massey et al., 1993). Selon cette théorie, les décisions relatives à la migration ne sont pas prises individuellement ou par les ménages uniquement, mais par les structures sociales au sens large dans lesquelles se trouvent les individus. Pour Guilmoto et Sandron (2000), il y a deux niveaux de structuration supra-individuelle : la famille, correspondant à l'unité de production et de consommation et qui peut se décliner en de nombreuses variantes locales (famille étendue, nucléaire, branche patrilinéaire, etc), et la communauté, qu'ils définissent comme l'unité d'identification sociale et culturelle (amis, membres du quartier, de la ville, du groupe ethnique, etc). Les réseaux peuvent aussi être entendus comme l'ensemble des liens interpersonnels entre migrants, migrants de retour et non-migrants (Massey et al., 1987; Vause, 2012). Les réseaux peuvent

faciliter la migration, y compris l'intégration dans le pays de destination, et ils constituent à ce titre une source de capital social utile. Comme l'expliquent Guilmoto et Sandron (2000), les familles peuvent intervenir en soutenant financièrement la migration de l'un de leurs membres, mais elles anticipent des bénéfices en retour, par le biais de transferts d'argent notamment. Ces auteurs insistent sur l'accord (le « contrat migratoire ») qui est tacitement conclu entre les migrants et leur famille. Cet accord vise à prémunir ces dernières contre l'opportunisme des migrants qui pourraient choisir de rompre les liens avec leurs proches, ce qui signifierait pour les familles la perte de leur investissement. C'est à ce niveau que les réseaux interviennent pour contrôler le maintien des liens entre les migrants et leur famille ou leur société d'origine. Ils se manifestent de plusieurs façons. Il y a par exemple une certaine « surveillance » à l'étranger entre migrants issus d'une même communauté (Chort et al., 2012). Le mariage avec une personne de la communauté d'origine est encouragé. Les réseaux se présentent comme une assurance face aux risques de la migration, mais également comme garantie contre la rupture des liens entre les migrants et leur communauté d'origine (Guilmoto et Sandron, 2000).

La théorie des réseaux n'aborde pas la question de l'intention de retour des migrants au moment de leur départ. Dans le même esprit que la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, il est possible que les migrants soient aussi dans l'optique de retourner après avoir amélioré leurs conditions de vie et celles de leur famille. La théorie des réseaux n'examine pas non plus la question de la décision du retour, mais on peut déduire de l'importance des liens avec la société d'origine que les migrants qui ont respecté le « contrat migratoire » retournent dans leur pays d'origine avec des ressources qui leur permettent, ainsi qu'à leur famille, de vivre dans de bonnes conditions. Cependant, des auteurs indiquent que, avec le temps, les migrants adoptent le système de valeurs des populations de la société de destination. Ils dépendent de moins en moins de leur communauté d'origine pour trouver un emploi, pour se marier, etc. Sur le long terme, le rôle des réseaux s'affaiblit ; la solidarité et l'homogénéité du groupe d'origine et sa capacité à faire respecter son système de normes sont entamées (Guilmoto et Sandron, 2000; Massey et al., 1987). Il résulte de cette évolution que les liens entre les migrants et leur communauté d'origine s'atténuent et que le retour fait de moins en moins partie des priorités. Enfin, en ce qui concerne le rôle des réseaux dans la réinsertion des migrants de retour, la théorie considère ces derniers comme des individus qui ont maintenu des liens forts avec leur société d'origine pendant leur migration. Les ressources qu'ils mobilisent lors de leur réinsertion proviennent non seulement de leur expérience migratoire, mais aussi de celle qu'ils ont eue avant de partir (Cassarino, 2004). La théorie met donc l'accent sur l'importance du capital social des migrants de retour pour leur réinsertion, mais ne précise pas si le retour est permanent ou temporaire.

I.1.6. Le transnationalisme

La théorie transnationaliste met en évidence que les migrants, lorsqu'ils vivent à l'étranger, maintiennent des liens avec leur société d'origine (Levitt et Jaworsky, 2007; Levitt et al., 2003; Portes, 2003; Portes et al., 1999). En ce sens, le transnationalisme est proche de la théorie des réseaux. Il met surtout l'accent sur la façon dont les migrants conservent des liens avec leur pays d'origine tout en étant à l'étranger : non seulement en fréquentant les membres de la diaspora ou en ayant des contacts avec des personnes de leur entourage qui sont restées au pays, mais aussi à travers les visites qu'ils effectuent dans le pays d'origine (Portes et al., 1999). Les migrants conservent donc des liens de façon exclusive ou complémentaire dans les domaines économiques, politiques, socio-culturels et religieux. Ainsi, des migrants peuvent participer à des pratiques religieuses et politiques en lien avec

leur pays d'origine tout en étant à destination, mais n'envoyer de l'argent que rarement à leur pays d'origine. Le type d'activités transnationales peut varier ainsi que leur intensité. Les migrants peuvent être engagés dans des activités commerciales avec leur pays d'origine de façon continue, tandis que d'autres effectuent des visites très occasionnellement (Levitt et al., 2003). Quoi qu'il en soit, cette théorie des migrations internationales contribue à une meilleure compréhension des liens que les migrants entretiennent avec leur société d'origine. Elle permet également de comprendre l'identité des migrants qui évolue au fur et à mesure du temps passé à l'étranger. Avec le temps, en effet, les migrants adoptent une identité qui combine des traits à la fois de sa société d'origine et de la société de destination (Vertovec, 2001).

Cette théorie n'aborde pas la question de l'intention initiale des migrants quant au retour, mais, comme Cassarino (2004) l'affirme, elle considère de façon positive le retour et la réinsertion de ces derniers dans leur pays d'origine. En effet, le retour est préparé par les migrants via des visites régulières dans leur pays d'origine et par des contacts fréquents avec leur famille, leurs amis, et des membres de la diaspora, grâce aux nouvelles technologies (internet, téléphone portable). Ces liens leur permettent d'obtenir des informations sur l'évolution du contexte dans leur pays d'origine, sur les opportunités qui y existent, et c'est en conséquence qu'ils prennent la décision de retourner. Selon cette théorie, la préparation du retour a un effet positif sur la réinsertion ou sur leur *adaptation* à la société d'origine. Elle soutient également que l'identité transnationale des migrants influence leur vie après le retour. Par ailleurs, la théorie transnationaliste ne considère pas le retour comme la fin du cycle migratoire. Elle met en évidence que les va-et-vient sont tout à fait possibles (Hunter, 2011). Par conséquent, on peut en conclure non seulement que la circulation entre pays d'origine et de destination peut être une alternative au retour pour cette théorie, mais aussi que le retour ne doit pas être considéré comme permanent.

1.2. L'intégration des cadres théoriques existants

Plusieurs auteurs ont fait des efforts de synthèse ou d'intégration des théories des migrations internationales, tels que Massey et son équipe (1993, 1998) ou Lututala (1995). Ces auteurs mettent en avant que ces théories, bien qu'elles se soient construites indépendamment les unes des autres et qu'elles reflètent des courants différents, se recouvrent dans une certaine mesure. Elles donnent des éclairages sur le phénomène migratoire sous des angles différents et, même si les conclusions auxquelles elles aboutissent ne vont pas dans le même sens, des ressemblances assez fortes les caractérisent. On peut dire que ces théories se complètent afin de mieux éclairer ce phénomène (Massey et al., 1993).

Cassarino (2008a, 2004), quant à lui, a procédé à une relecture des théories en se concentrant sur le retour des migrants. Le cadre conceptuel qu'il développe est à présent présenté.

1.2.1. Le cadre conceptuel de Cassarino

S'inspirant de la plupart des théories développées plus haut, Cassarino (2008a, 2004) élabore un cadre conceptuel dans le but de mieux comprendre la réinsertion des migrants retournés dans leur pays d'origine. Ainsi, il met l'accent sur le devenir des migrants après leur retour, et non sur la prédiction des intentions de retour et de la réalisation du retour. Son cadre conceptuel trouve son origine dans la lignée de la théorie des réseaux qui met en évidence la

mobilisation des ressources nécessaires au bon déroulement du retour. Cassarino insiste sur le fait que la préparation du retour est un élément essentiel à prendre en considération : selon les circonstances et les motivations des migrants, le retour peut être plus ou moins organisé, ce qui a un impact sur la façon dont se passe la réinsertion. La préparation est un processus qui requiert du temps et qui peut être influencé par des changements de circonstances personnelles ou contextuelles dans le pays d'accueil ou d'origine. Ce concept de « préparation » doit être compris dans un sens large et pas seulement comme la préparation concrète du retour : ce qui doit être pris en compte, c'est (a) la volonté du migrant de retourner de sa propre initiative et (b) sa capacité à rassembler les ressources nécessaires pour assurer un retour dans les meilleures conditions. Les concepts de « *libre choix* » et du « *fait d'être prêt* », qui sont à rapprocher de l'*agency*, ont toute leur importance dans le processus de réinsertion ; ils constituent les éléments-clé pour comprendre pourquoi la réinsertion de certains se passe bien tandis que d'autres font face à de grandes difficultés.

(a) Le « *libre choix* » (ou « *free will* ») est l'acte de décider du retour à un moment qui semble logique et adéquat dans le parcours migratoire. Ce qui importe, c'est que le choix du retour ne soit ni dicté par d'autres (famille, amis,...) ni dû à des circonstances externes. En effet, il peut arriver que des événements inattendus ou des obstacles perturbent le cycle migratoire et obligent les migrants à rentrer plus tôt que prévu, ce qui peut avoir des implications sur les conditions de réinsertion.

(b) Le « *fait d'être prêt* » (ou « *readiness* ») reflète les ressources dont les migrants disposent et qui sont nécessaires au bon déroulement du retour. Ces ressources comprennent à la fois le capital financier, humain et social³ que les migrants de retour ont acquis pendant la migration et celles dont ils disposaient avant leur départ à l'étranger. Cela renvoie en partie au postulat énoncé par la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, qui considère la migration comme un moyen d'acquérir des capitaux (ceux-ci étant néanmoins, dans ce dernier cas, essentiellement financiers).

En définitive, pour être préparé de façon optimale, le retour doit être décidé librement et avoir lieu lorsque suffisamment de ressources ont été mobilisées. Cassarino remarque que ces deux éléments peuvent s'influencer mutuellement et dépendre de circonstances dans le pays de destination et dans le pays d'origine. Ensuite, il propose une typologie à partir du degré de préparation du retour. Le premier degré de préparation renvoie aux migrants qui sentent qu'ils ont rassemblé assez de ressources pour mener à bien leurs projets dans le pays d'origine. Ayant maintenu les contacts durant leur absence, acquis des connaissances et des compétences utiles, ayant pris le temps d'évaluer les coûts et bénéfices du retour et ayant considéré les changements survenus dans le pays d'origine depuis leur départ, leur degré de préparation est très élevé. Ces migrants doivent toutefois faire des efforts de réadaptation à leur retour. Le second degré de préparation réfère aux migrants dont la durée passée à l'étranger était trop courte pour mobiliser les ressources nécessaires au bon déroulement du retour. Ils ont fait le choix de retourner en considérant que le coût de

³ Le capital financier correspond aux économies des migrants, qu'ils les aient réalisées par le travail ou par un autre moyen (par un héritage ou un don par exemple). Ensuite, le capital social désigne la richesse potentielle provenant des relations sociales ; cela constitue une ressource plus subjective mais peut s'avérer très utile dans la réinsertion après le retour lorsque les liens avec la famille et les amis ont été maintenus pendant la migration. Enfin, le capital humain comprend l'éducation, les connaissances, les compétences et l'expérience des migrants (Ammassari and Black, 2001).

rester à l'étranger est plus élevé que celui de retourner, étant donné les circonstances qui se sont présentées à eux. Ces migrants font face à des difficultés dans le pays d'origine et doivent notamment compter sur leur ménage d'origine pour les soutenir. Enfin, le troisième degré fait référence aux individus qui n'ont pas choisi librement de retourner à ce stade de la migration et qui n'ont pas eu l'occasion de mobiliser des ressources. Des circonstances ont interrompu abruptement leur retour. Leur degré de préparation étant inexistant, les conditions dans lesquelles ils vivent après leur retour peuvent être extrêmement difficiles et ils peuvent envisager de repartir à l'étranger (Cassarino, 2008b, 2004). Dans son approche, cet auteur peut sembler radical par rapport au fait que les migrants soit font le choix de retourner, soit sont forcés de retourner. Cette simplification est nécessaire dans une optique de schématisation, mais le choix du retour doit être nuancé. Les contraintes qui limitent la marge de manœuvre dont disposent les migrants peuvent être plus ou moins grandes, et la liberté dont les individus disposent n'est pas souvent nulle ou totale, mais se situe à divers échelons.

Le cadre conceptuel de Cassarino permet de mieux appréhender la façon dont se passe la réinsertion et ce qui peut influencer la permanence du retour ou les nouveaux départs. Ce cadre permet aussi de comprendre pourquoi les migrants de retour sont retournés, mais il n'explique a priori pas pourquoi certains migrants ne retournent pas. Les intentions initiales des migrants quant au retour ne sont pas non plus abordées explicitement. Cependant, on peut déduire le fait que l'intention de retour et la réalisation du retour sont présentes dans le raisonnement qui est tenu. En effet, le fait que les migrants préparent leur retour témoigne de leur intention de retourner, et la réalisation du retour dépend du degré auquel il se sont préparés et, parfois, de contraintes externes.

2. VERS UN CADRE CONCEPTUEL QUI PREND EN COMPTE LA TRAJECTOIRE DE VIE DES MIGRANTS, LEURS ASPIRATIONS ET LES FACTEURS STRUCTURELS

Comme la section précédente l'a montré, pour la plupart des approches théoriques des migrations internationales, la question du retour n'est pas centrale. De plus, les théories ne s'intéressent qu'à certains aspects du retour. Aucune d'entre elles ne permet de comprendre à la fois les intentions des migrants quant au retour, le fait de retourner et la réinsertion après le retour. En d'autres mots, ces phénomènes relatifs à la question du retour ne sont pas repris dans une seule théorie. C'est ce qui ressort du Tableau I. I réalisé à partir de l'analyse des théories prises dans leur version originale (c'est-à-dire qui ne tient pas compte des développements, extrapolations ou déductions qui peuvent avoir été faits).

Tableau 1. 1. Récapitulatif des phénomènes relatifs au retour étudiés (en profondeur) pour les différentes théories

	Intention de retour	Retour	Réinsertion
1. Théorie néoclassique	X		
2. Théorie des systèmes sociaux	X	X	
3. Théorie structuraliste		X	X
4. Théorie de la nouvelle économie de la migration de travail	X	X	
5. Théorie des réseaux			X
6. Théorie transnationaliste		X	X
7. Cadre conceptuel de Cassarino			X

Légende : X = La théorie, dans sa version originale, étudie ce phénomène

Par conséquent, un nouveau cadre conceptuel est nécessaire pour appréhender la question du retour dans son ensemble, en tenant compte des différents moments auxquels elle se pose : au moment du départ, pendant la migration et après le retour. Comme cela a été indiqué au début de ce chapitre, il convient de tenir compte de toute la trajectoire de vie des migrants. La question du retour n'est pas réduite au simple mouvement de retour mais concerne aussi les intentions des migrants à ce sujet (au moment de leur départ pour l'étranger et au cours de leur migration) et le vécu de la réinsertion pour ceux qui sont retournés, jusqu'à leur éventuel nouveau départ.

Le nouveau cadre conceptuel doit également inclure les liens qui existent entre les différents phénomènes liés au retour. A ce niveau, l'approche de Cassarino (2008, 2004), qui se focalise sur la façon dont se décide et se prépare le retour ainsi que sur l'impact que ces éléments ont sur la réinsertion après le retour, est un point de départ intéressant. Comme le montre la Figure 1. 2, cette approche met en évidence que les conditions dans lesquelles le retour a lieu influencent la façon dont se passe la réinsertion. En d'autres mots, le retour a une influence sur la réinsertion (flèche a). Ensuite, on peut ajouter que la façon dont les migrants imaginent leur réinsertion dans leur pays d'origine alors qu'ils sont à l'étranger peut avoir un impact sur le retour (flèche b). L'idée est que les migrants se projettent dans le futur et qu'ils imaginent, en fonction de leur situation et des ressources dont ils disposent, comment serait leur vie s'ils prenaient la décision de retourner. Dans le cas où ce n'est pas une contrainte externe qui les force à retourner, c'est à partir de l'anticipation de la réinsertion dans leur pays d'origine qu'ils prennent alors la décision de retourner ou de ne pas retourner.

Figure 1. 2. Les liens entre anticipation de la réinsertion, retour et réinsertion



Une façon de tenir compte de la projection des individus dans le futur est de mobiliser leur intention par rapport au retour. L'intention peut être celle des migrants au moment de leur départ à l'étranger, tout en sachant qu'elle peut évoluer pendant la migration. Les intentions des migrants quant au retour dépendent de leurs aspirations, celles-ci étant définies comme la tendance profonde qui les pousse vers une situation qu'ils estiment comme étant

meilleure pour eux et pour leur famille. Les aspirations (qui renvoient en fait à l'*agency*) visent donc un idéal de bien-être, tandis que les intentions de retour renvoient plus précisément au souhait de retourner dans le pays d'origine ou de rester à l'étranger. La logique est la suivante. Les individus qui ont l'intention de retourner sont ceux qui aspirent à vivre à nouveau dans leur pays d'origine ; ils imaginent en effet positivement leur réinsertion dans le pays d'origine. Par contre, les migrants qui n'ont pas l'intention de retourner mais qui aspirent à rester à l'étranger sont ceux qui s'attendent à ce qu'une réinsertion dans le pays d'origine soit difficile, à tel point qu'ils ne souhaitent vivre une telle expérience.⁴ Cette idée correspond à l'intégration de l'*agency* des migrants dans le cadre conceptuel ; comme l'indique de Haas (2011) à propos de l'élaboration d'une théorie qui tient compte de toute la complexité des migrations, il est important de prendre en considération le fait que les individus prennent des décisions à partir de leurs aspirations subjectives et de leurs préférences.

A côté des aspirations des migrants qui déterminent les intentions de retourner, pouvant elles-mêmes influencer la décision du retour et la réinsertion après le retour, des facteurs structurels peuvent aussi entrer en ligne de compte. Comme le conclut Lututala (1995) au terme de son analyse des théories des migrations, « la macrosociété, la famille et l'individu sont liés les uns aux autres dans le processus de décision et d'actes migratoires ». Les *structures* dans lesquelles les migrants se trouvent, que ce soit dans le pays d'origine ou de destination, peuvent jouer un rôle très important à la fois dans l'intention des migrants quant au retour, dans le changement de leur intention, dans le fait de retourner et dans le vécu de la réinsertion. Les facteurs structurels sont divers. Ils peuvent être de type économique, politique ou social. Les facteurs politiques se situent au niveau macro. La situation économique peut renvoyer au niveau macro, du pays ou de la région d'origine, mais aussi au niveau méso, si l'on se place du point de vue de la famille ou du ménage. Il en est de même pour le contexte social, qui peut faire référence au pays d'origine, à la communauté (groupe ethnique, village, quartier) ou renvoyer aux valeurs de la famille.

Les facteurs structurels peuvent se présenter comme de véritables contraintes qui entament la liberté et les aspirations des individus. Les politiques migratoires des pays de destination, par exemple, peuvent se présenter comme des obstacles aux projets de vie des individus qui n'ont pas le projet de retourner en les obligeant à retourner par la force. Elles peuvent également empêcher les migrants de retour qui ont été expulsés à retourner dans le pays de destination pendant un certain laps de temps, malgré leur désir de repartir. De même, les difficultés économiques que les migrants rencontrent à l'étranger peuvent être un frein à l'accomplissement de l'objectif de leur migration, limitant ainsi sa réalisation. Cependant, il ne faut pas considérer les *structures* uniquement comme des contraintes à l'égard de l'*agency* des individus. En effet, comme le souligne de Haas (2011), les structures ont aussi un impact sur ce que les individus estiment qui est le mieux pour eux et leur famille. Les aspirations des migrants sont empruntées de valeurs qu'ils partagent et qui sont communes à leur société. La migration est par ailleurs profondément ancrée dans un contexte social (Guilmoto, 1998), et il convient d'en tenir compte. Par exemple, les migrants peuvent, volontairement, avoir l'intention et choisir de retourner dans leur pays d'origine afin de respecter ce qui est dicté par les traditions. Dans ce cas, leur acte correspond à leurs aspirations et n'est pas décidé

⁴ Le propos selon lequel l'anticipation d'une réinsertion difficile ne mène pas au retour doit être nuancé. En effet, des migrants peuvent s'attendre à une réinsertion difficile et avoir en même temps l'intention de retourner. En outre, le niveau de difficultés rencontrées à l'étranger peut aussi influencer l'intention de retourner. Tout dépend du degré de difficulté auquel on se réfère, et qui peut varier d'un individu à l'autre.

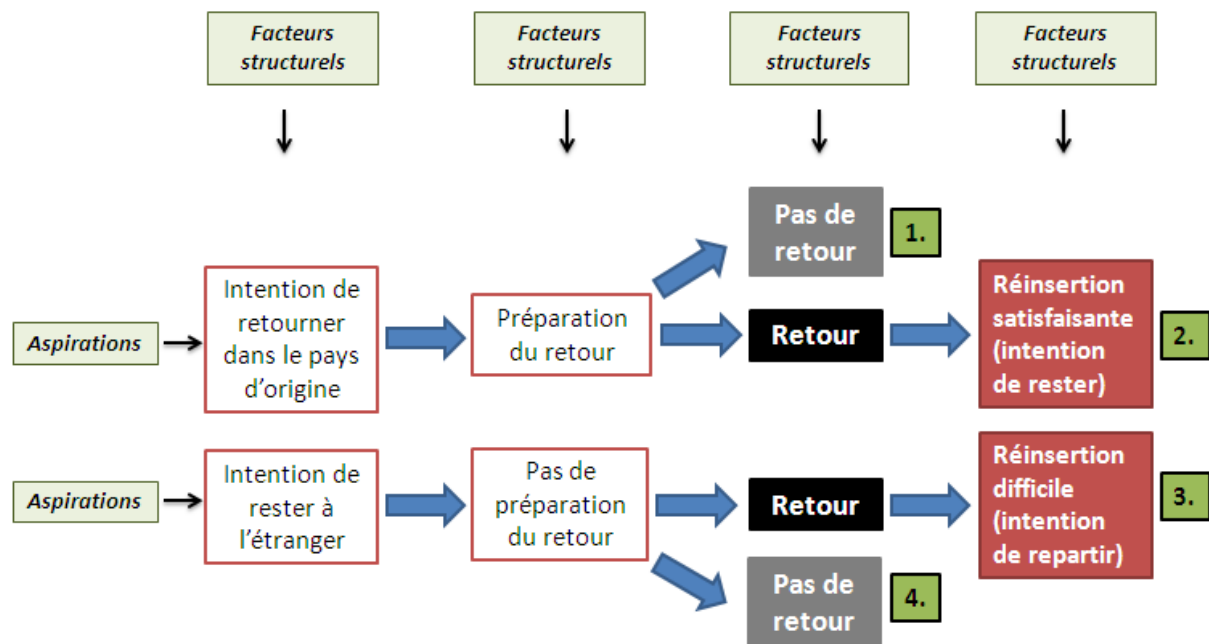
sous la contrainte. Un contexte politique, économique et social favorable à l'étranger peut être très bénéfique pour les migrants : cela peut contribuer à la réalisation de leurs projets de vie. Pour ceux qui ont le souhait de retourner, acquérir sans encombre les ressources utiles au retour peut faciliter grandement leur réinsertion après le retour. Et pour ceux qui souhaitent rester définitivement dans le pays de destination, un contexte favorable dans cette société peut contribuer à leur intégration.

La Figure 1. 3 schématise le lien entre intention, retour et réinsertion, tout en mettant en évidence le rôle joué par les aspirations des migrants (*l'agency*) et les facteurs structurels (*les structures*).

- D'un côté, si les migrants estiment que l'endroit où ils peuvent s'épanouir et réaliser leur projet de vie est leur pays d'origine, ils vont émettre l'intention de retourner. A cette fin, ils vont acquérir du capital humain, social et financier dans le but de préparer leur retour. Pour certains, cette préparation du retour ne sera pas concrétisée par un véritable retour. Suite à des contraintes externes, liées par exemple à leur situation familiale ou à leur statut légal, ils peuvent toujours souhaiter retourner mais être dans l'impossibilité d'effectuer ce retour ; le retour devient alors un mythe. Il est aussi possible que l'envie de retourner des migrants se dissipe avec leur intégration progressive dans la société de destination. Le fait qu'ils y trouvent leur place et qu'ils s'y sentent bien peut aller de pair avec le souhait de ne plus retourner dans leur pays d'origine (cas 1). Pour les migrants qui effectuent un retour, grâce au fait de l'avoir préparé, leur réinsertion se passe bien. Ils n'émettent pas le désir de repartir à l'étranger et ils restent dans le pays d'origine (cas 2).
- D'un autre côté, si les individus aspirent à vivre à l'étranger, ils ne préparent généralement pas leur retour. Soit ils ne retournent pas et s'établissent durablement dans le pays de destination (cas 4), soit des circonstances externes les contraignent à retourner bien qu'ils n'en aient pas la volonté. Dans ce dernier cas, le déroulement de leur réinsertion est difficile. S'ils n'ont pas déjà pris des dispositions pour repartir à l'étranger, leur souhait est de quitter à nouveau leur pays d'origine (cas 3).
- Parmi ceux qui ont effectué un retour (cas 2 et cas 3), des cas intermédiaires existent, comme les retours qui ont lieu sans avoir été planifiés mais pour lesquels les migrants peuvent mobiliser certaines des ressources acquises, et les retours qui surviennent comme les migrants en avaient l'intention mais plus tôt que prévu, lorsque la préparation n'a pas encore pu se faire. Dans ces cas, les réinsertions s'avèrent plus mitigées.

De plus, la Figure 1. 3 montre aussi que les facteurs structurels peuvent avoir une influence au cours de toute la trajectoire de vie des individus. Ces facteurs peuvent encourager mais aussi décourager les migrants à vouloir rentrer ; ils peuvent jouer un rôle sur l'évolution de leur intention. Le retour peut être lui-même la conséquence de facteurs structurels. Enfin, les facteurs structurels peuvent intervenir au niveau de la réinsertion des migrants de retour, aussi bien au niveau de leur intention de repartir à l'étranger qu'au niveau de leur nouveau départ.

Figure 1. 3. Liens entre les différents phénomènes relatifs au retour et rôle des aspirations et des facteurs structurels



Cette thèse s'intéresse à tout le processus relatif à la question du retour dans les trajectoires de vie des individus, comme la Figure 1. 3 l'a illustré. D'abord, elle se penche sur la présence ou l'absence de l'intention de retour au début de la migration (chapitre 5), avant d'aborder la réalisation du retour (chapitre 6). En comparant les déterminants de l'intention initiale de retour avec ceux du retour en tant que tel, elle permet notamment de connaître quelles catégories de migrants ne retournent pas alors qu'ils l'envisageaient au moment de leur arrivée en Belgique (chapitre 6 également). Ensuite, la recherche se penche sur la façon dont se passe la réinsertion des migrants qui sont retournés, en analysant le rôle de la préparation de leur retour (chapitres 8 et 9).

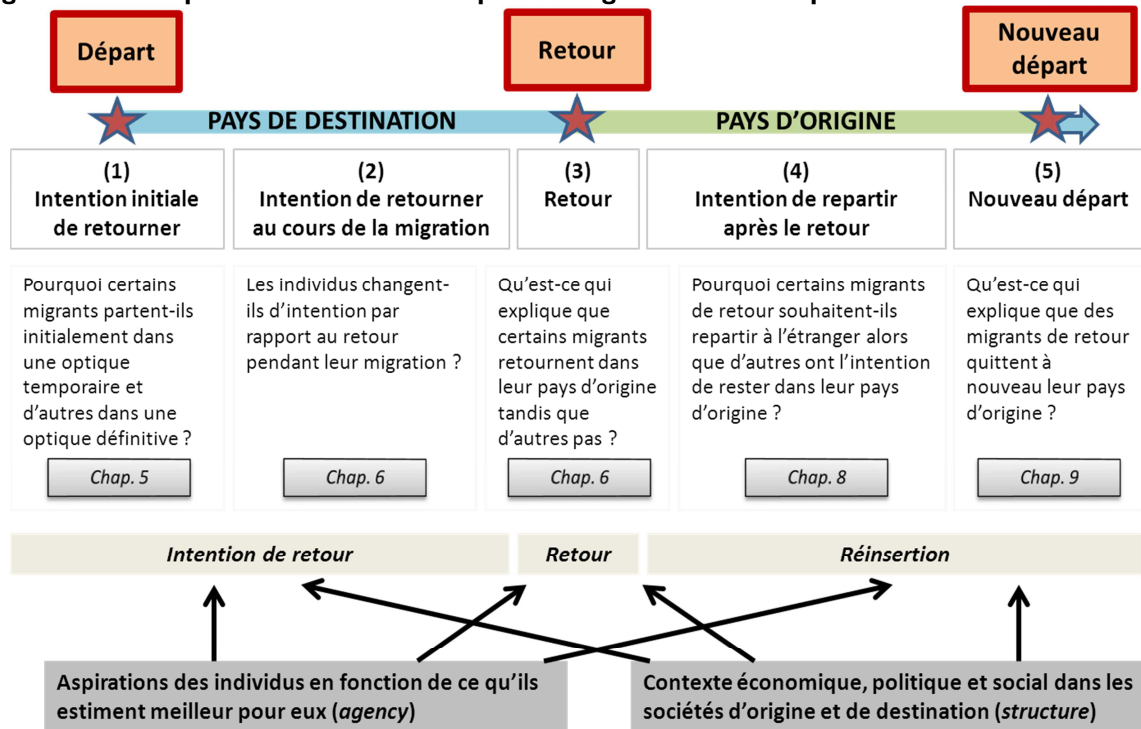
3. CONCLUSION

A partir des théories existantes, ce chapitre propose un nouveau cadre conceptuel relatif à la question du retour. Il envisage cette question de manière large, en tenant compte des différents moments auxquels elle peut se poser dans la trajectoire de vie des migrants (au début, pendant et après la migration). Ce nouveau cadre conceptuel est qualifié d'« englobant ». D'une part, il met en évidence les liens qu'il y a entre l'intention des migrants quant au retour, le retour en tant que tel, et la réinsertion après le retour. D'autre part, cette approche souligne particulièrement le rôle des aspirations des migrants (*agency*) et des facteurs structurels (*structures*) qui peuvent influencer ces phénomènes. Dans le détail, elle défend l'idée que les *structures* ne doivent pas être comprises uniquement en tant que contraintes limitant les choix des individus. En effet, elles peuvent aussi faciliter la réalisation de leurs aspirations et de leurs projets de vie.

La Figure 1. 4 récapitule le cadre conceptuel « englobant » que je propose. Ce cadre reprend les différents événements qui peuvent caractériser la trajectoire de vie des migrants depuis leur départ jusqu'à leur éventuel retour et leur éventuel nouveau départ. Alors que les migrants se trouvent dans le pays de destination, les questions de l'intention initiale quant

au retour et de l'intention au cours de la migration se posent. Ensuite vient la question du retour. Enfin, à partir du moment où les migrants sont de retour dans leur pays d'origine, les questions concernant l'intention de repartir survient, ainsi que celle du nouveau départ pour l'étranger. Chacun de ces phénomènes, qui peut être influencé par les aspirations des migrants et par des facteurs contextuels, va être étudié. Le schéma met en évidence les différentes questions relatives au retour qui sont abordées dans cette thèse, en précisant dans quel chapitre.

Figure 1. 4. Récapitulatif du cadre conceptuel « englobant » sur la question du retour



Enfin, le Tableau 1. 2 reprend les hypothèses générales de la recherche et les indicateurs utilisés afin de les vérifier.

	Hypothèses générales	Indicateurs
Hypothèses liées aux aspirations des migrants	Importance de l'anticipation de la réinsertion après le retour pour l'intention initiale de retour	- Motif de départ - Rang de la migration - Situation familiale - Age - Niveau d'instruction
	Importance de la préparation du retour pour le retour et la réinsertion	- Intention initiale de retour - Durée de la migration - Visite(s) dans le pays d'origine - Situation matérielle - Situation économique
Hypothèses liées au contexte	Importance de la situation prévalant dans le pays d'origine pour l'intention de retour, le retour et la réinsertion	- Pays d'origine (Sénégal ou RD Congo) - Période
	Importance de la situation prévalant dans le pays de destination pour l'intention de retour et le retour	- Période - Pays de destination - Provenance directe du pays d'origine - Situation administrative dans le pays de destination

CHAPITRE 2

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE, ICI ET LÀ-BAS

Les trajectoires de vie des migrants sont influencées par une multitude de facteurs, parmi lesquels figurent les contextes économiques, politiques, culturels et sociaux des pays d'origine et de destination. La situation qui prévaut au Sénégal et en RD Congo au moment du départ et pendant le séjour à l'étranger des migrants a - a priori - toute son importance. Elle peut jouer un rôle très déterminant dans la décision de migrer, dans les liens que les migrants entretiennent avec leur entourage resté au pays, dans leur éventuel projet de retour et dans le fait de retourner ou non. Par la suite, le contexte du pays d'origine peut aussi intervenir dans la réinsertion des migrants de retour. Il peut en effet être à l'origine de leur éventuel désir de repartir à l'étranger et de leur nouveau départ. Il convient donc, avant tout, de connaître les contextes du Sénégal et de la RD Congo et de s'intéresser à leur évolution sur le plan économique, politique, culturel et social au fil du temps.

Ensuite, il est important de se pencher sur le contexte européen qui se présente aux migrants originaires d'Afrique subsaharienne. D'une part, les politiques migratoires, qui régissent leur accès au territoire européen et les conditions de leur séjour, peuvent avoir un impact sur la durée de leur migration. Selon que les migrants disposent d'un statut légal ou non, ils peuvent être autorisés à rester sur le territoire européen, mais aussi encouragés, voir contraints ou forcés à le quitter. Le contexte politique migratoire et les possibilités que les individus ont de circuler entre l'Afrique et l'Europe peuvent également influencer leur attitude par rapport au retour. D'autre part, l'accès au marché du travail et le contexte social à l'égard des populations étrangères en Europe entrent en ligne de compte dans les projets et dans les parcours des migrants. Selon la période et le pays de destination, les migrants peuvent se trouver face à des contextes plus ou moins favorables. Avoir ou non le droit de travailler, avoir ou non des opportunités sur le marché du travail et vivre dans un environnement hostile ou favorable à la présence d'étrangers : tout cela peut également avoir un impact sur les trajectoires de vie des migrants, notamment sur leur projet et leur décision de retourner dans leur pays d'origine, mais aussi sur la permanence de leur retour pour ceux qui ont fait ce choix.

Ce chapitre a un triple objectif. En premier lieu, il vise à contextualiser la situation des pays dont proviennent les migrants, à savoir le Sénégal et la RD Congo, sur les plans géographique, politique, économique, culturel et social, en soulignant les changements survenus à partir des indépendances. En deuxième lieu, ce chapitre s'intéresse au contexte préexistant ces dernières décennies en Europe en matière de politiques migratoires, d'accès au marché du travail pour les migrants et d'intégration sociale. Enfin, après avoir mis en évidence les différentes évolutions dans les pays d'origine et en Europe, il consacre une section aux migrations sénégalaises et congolaises et à leur évolution. En effet, les contextes qui prévalent dans les pays d'où proviennent les migrants et dans lesquels ils vivent à l'étranger peuvent affecter les flux migratoires dans le sens des départs vers l'Europe, mais aussi dans le sens des retours en Afrique. Cette dernière section a pour objectif de mettre en lueur l'histoire des migrations qui ont eu lieu à partir du Sénégal et de la RD Congo avant de formuler, en conclusion, des hypothèses sur le rôle des facteurs contextuels qui

interviennent dans la question du retour. Le Tableau 2. 2 qui se trouve en conclusion récapitule ces hypothèses.

I. LES CONTEXTES DES DEUX PAYS D'ORIGINE, LE SÉNÉGAL ET LA RD CONGO

D'un point de vue géographique, le Sénégal se situe en Afrique de l'Ouest, tandis que la RD Congo se trouve en Afrique centrale (Figure 2. 1). Ces deux pays divergent en termes de taille, ne partagent pas le même climat, et ont connu des histoires politique et économique bien distinctes. Le contexte culturel et social n'est également pas similaire dans ces deux pays. Il peut en découler des différences importantes sur le plan des migrations internationales de leurs populations, notamment concernant les aspirations et les comportements des migrants par rapport à la question du retour. Cette section entend faire le point sur le contexte, au sens large du terme, du Sénégal dans un premier temps, et de la RD Congo dans un second temps. L'objectif est de mettre en avant les points communs et les différences que ces deux pays présentent.

Figure 2. 1. Situation géographique du Sénégal et de la RD Congo sur le continent africain



Source : Site internet de l'Académie d'Aix-Marseille⁵

I.1. Le Sénégal

I.1.1. La situation géographique et démographique

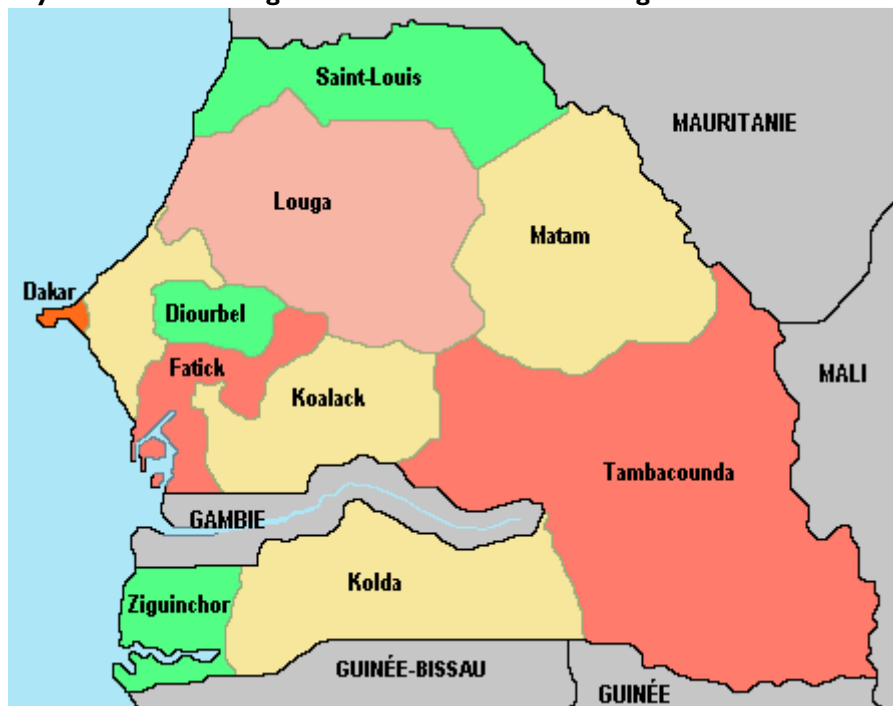
Le Sénégal, d'une superficie de 196 200 km², se situe à l'ouest de l'Afrique, au bord de l'océan Atlantique. Son territoire, comme la Figure 2. 2 le montre, est limité au nord par la Mauritanie, à l'ouest par le Mali et au sud par la Guinée et la Guinée-Bissau. La Gambie

⁵ http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/webphp/carte.php?num_car=273&lang=fr (consulté le 29 juin 2013)

constitue une enclave à l'intérieur du Sénégal. Le pays est divisé en dix régions administratives, dont celle de Dakar. Le Sénégal est un pays de type sahélien, touché par le phénomène de désertification. La région du fleuve Sénégal, au nord du pays (Saint-Louis et Matam), est presque désertique, mais le sud du pays (Casamance) est caractérisé par un climat subtropical et présente une végétation très dense. La sécheresse qui a affecté les pays du Sahel à partir des années soixante et qui se prolonge encore à l'heure actuelle est un des facteurs à l'origine d'inégalités sociales et spatiales au sein de la population sénégalaise (Roquet, 2008).

A partir des données des Nations-Unies, la population sénégalaise est estimée à 13 464 000 en 2013 (Institut national d'études démographiques, 2013), avec une densité moyenne de 63 habitants au km² (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, 2010). Comme c'est le cas de nombreux pays d'Afrique, la population sénégalaise se caractérise par sa grande jeunesse, avec 44% de sa population qui a moins de 15 ans, et 4% seulement qui a plus de 60 ans en 2010 (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, 2010). L'espérance de vie en 2011 est de 59 ans, et 86% des enfants vont à l'école primaire en 2010 (World Bank, 2013). Le taux d'alphabétisation des adultes est de 50% (PNUD, 2012). Le pays est classé dans la catégorie des pays au développement humain faible et occupe la 154^{ème} place dans le classement de 187 pays en 2012. L'indice de développement humain connaît une certaine croissance, bien que modérée, depuis les dernières décennies, passant de 0,322 en 1980 à 0,470 en 2012 (PNUD, 2012).

Figure 2. 2. Pays frontaliers et régions administratives du Sénégal



Source : Site internet du Département de langues à l'Université Laval Québec (J. Leclerc)⁶

Cette recherche se focalise plus précisément sur la région de la capitale du Sénégal, Dakar. Dakar se trouve à l'extrémité occidentale du Sénégal, sur l'étroite presqu'île du Cap Vert. La région de Dakar comprend les départements administratifs de Dakar, Pikine, Rufisque et

⁶ <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/senegalcarte.htm> (consulté le 29 juin 2013)

Guédiawaye. Bien que le territoire de cette région ne soit pas étendu par rapport à celui des autres régions du pays, selon le recensement de 2002, 2 168 314 de personnes y résident, ce qui équivaut approximativement à un cinquième de la population du Sénégal (Mezger Kveder, 2012). La région a connu un accroissement important de sa population depuis les deux dernières décennies. Le territoire de la région dakaroise, qui couvre une superficie de 550 km² (ONU-Habitat, 2008), est entouré de presque toute part par l'eau et ne peut s'étendre que dans les banlieues au nord et à l'est ainsi que verticalement, par l'ajout d'étages aux constructions existantes (Lessault et al., 2011). La densité de population y est élevée et en augmentation ; elle est passée de 2 707 habitant au km² en 1988 à 4 646 en 2009 (ANSD, 2010).

1.1.2. La situation politique

Le Sénégal, anciennement colonisé par la France, est indépendant depuis 1960. N'ayant jamais connu de coup d'Etat, ce pays est réputé pour être l'un des plus stables du continent africain, ce qui est attesté par l'alternance politique et par sa capacité à surmonter les crises politiques. Le modèle sénégalais de démocratie est souvent cité en exemple, même si Amnesty International a déjà dénoncé quelques arrestations et emprisonnement politiques arbitraires. Les confréries musulmanes du pays jouent un rôle de régulateurs politiques ; leurs dignitaires, très écoutés par les disciples, interviennent souvent dans le champ politique pour apaiser des tensions internes, donner un mot d'ordre en faveur d'un homme politique ou régler des situations critiques (Dumont et Kanté, 2009).⁷

Néanmoins, le Sénégal a traversé deux crises. La première a commencé au début des années 1980, lorsqu'un mouvement s'est érigé pour une Casamance indépendante. Des conflits violents se sont intensifiés à partir des années 1990, provoquant des déplacements internes vers les villes (Evans, 2000). La deuxième crise a eu lieu en 1989 à propos d'un différend territorial avec la Mauritanie, provoquant une crise diplomatique entre les deux Etats jusqu'en 1992 et mettant en difficulté des Sénégalais détenant des terres sur la rive droite du fleuve Sénégal (Dia, 2009).

En 2012, le Sénégal a reçu de nombreux éloges sur le plan international pour être parvenu à organiser dans le calme et la sérénité des élections libres et transparentes malgré un contexte préélectoral délétère. L'image du Sénégal comme modèle de démocratie en Afrique a de cette façon été consolidé.

1.1.3. Le contexte économique

Depuis les années 1970, l'économie sénégalaise est caractérisée par de profonds déséquilibres macro-financiers. Le développement économique reposait depuis l'indépendance sur la production de l'arachide à des fins d'exportation, mais ce modèle est arrivé à terme à la fin des années 1970 à la suite d'une crise économique aggravée notamment par de sévères sécheresses. A la suite de l'adoption par le gouvernement, en 1979, d'un programme de stabilisation, et d'un plan de redressement économique et financier entre 1980 et 1985, des plans d'ajustement structurel ont été mis en place avec l'appui des institutions financières internationales (Fonds monétaire international et Banque

⁷ Par exemple, chez les Mourides, Serigne Cheikh Sidy Moustar Mbacké, Serigne Modou Kara Mbacké ainsi que Serigne Béthio Thioune sont très influents ; chez les Tidianes, Serigne Moustapha Sy est également un marabout qui a beaucoup d'influence.

mondiale). L'objectif était de rétablir les déséquilibres et l'endettement chroniques de l'Etat et de placer le Sénégal sur le chemin de la croissance (Lessault, 2005; Thioub et al., 1998). Ces mesures culminent, en 1994, avec la dévaluation du franc CFA. La période qui suit - et qui se poursuit aujourd'hui - est caractérisée par une libéralisation drastique de l'économie. Cependant, ces politiques ont des conséquences néfastes sur les populations (Antoine et al., 1995). La priorité étant le remboursement de la dette par la promotion des secteurs d'exportation, les secteurs sociaux du développement tels que l'éducation, la santé et l'emploi ont été largement mis de côté. La relative amélioration de la situation économique notée après la seconde moitié de 1990 à la suite du changement de parité dans la zone du franc CFA permet une certaine croissance mais n'a pas d'effet remarquable sur la réduction de la pauvreté. Dans les zones urbaines, la relative croissance économique que connaît le pays profite aux individus se trouvant déjà au-dessus du seuil de la pauvreté, mais n'améliore pas les conditions de vie des plus pauvres. Selon l'indice de Gini, l'inégalité a même légèrement augmenté (Azam et al., 2007; Mesplé-Somps, 2007).

Sur le marché de l'emploi, l'impact de la crise s'est fait fortement sentir. L'Etat s'est effectivement vu contraint de limiter les nouveaux recrutements et de favoriser le départ d'un certain nombre de fonctionnaires. La crise agricole, qui a pris de l'ampleur au fil du temps suite aux conditions écologiques et à certaines mesures politiques, a mené à la détérioration des conditions de vie des populations dans les régions rurales et, par conséquent, à la migration vers les villes, en particulier vers Dakar (ANSD, 2008). Dans cette région, le secteur privé formel, qui ne connaît pas de véritable croissance, n'a pas été en mesure d'absorber la masse croissante des actifs. Il en a découlé le développement du chômage et des emplois informels ainsi que la difficulté pour les individus les plus instruits d'obtenir un emploi salarié qualifié (Bocquier, 1996; Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal, 2004). Le secteur informel occupe une place prédominante sur le marché du travail dans la capitale. Entre 1995 et 2004, 97% des nouveaux emplois sont créés dans le secteur informel (World Bank, 2007).

1.1.4. Le contexte culturel et social

Le Sénégal est un pays dans lequel approximativement 95% de la population est musulmane (Mezger Kveder, 2012). La plupart des Sénégalais adhèrent à l'une des confréries soufies suivantes : tidiane, mouride, layène ou khadre, dont les deux premières sont les plus importantes. La religion occupe une place importante dans la vie quotidienne. La littérature souligne notamment la culture mouride de la migration, développée à partir de liens verticaux entre le marabout, le guide religieux, et ses disciples ainsi que les liens de type horizontal de solidarité entre les Mourides (Riccio, 2001). La population sénégalaise est également constituée de nombreuses ethnies parmi lesquelles figurent celles des Wolofs (45%), des Pulars (25%) et des Sérères (14%) (Mezger Kveder, 2012).

A Dakar, la taille des ménages est particulièrement élevée par rapport aux autres capitales ouest-africaines, comme le révèlent les résultats des enquêtes 1-2-3 menées au début des années 2000. Leur taille moyenne est de près de 7,5 et plus du quart de ceux-ci compte au moins dix personnes (Brilleau et al., 2004).

La crise économique qui persiste depuis le début des années 1990 a des répercussions sur les structures sociales des populations sénégalaises, en particulier dans la région de Dakar. Avec la crise, on assiste, comme le mettent en avant Diagne et Lessault (2007), à la distanciation de certains liens sociaux, à la reconfiguration des structures familiales et à

l'émergence de nouvelles stratégies d'adaptation à la crise. Ces auteurs indiquent que, dans ce contexte, tout se passe comme si l'instabilité était devenue une règle de vie pour la population. Une enquête réalisée sur la perception de la pauvreté au Sénégal met en avant le concept de la « logique du bricolage » qui structure désormais les ressources des ménages dans la région de Dakar (PNUD, 2001).

La crise économique a un effet sur le rôle des femmes. Dans la société sénégalaise, la norme veut que le pouvoir économique soit concentré dans les mains du chef de ménage et que le rôle de la femme soit limité à celui de reproductrice (Adjamagbo et al., 2006), mais les conditions économiques ne permettent plus aux hommes d'entretenir un ou plusieurs ménages dans le cas où ils sont polygames, ce qui est relativement fréquent au Sénégal. Par conséquent, les femmes dont le ménage est dans le besoin sont obligées de participer à une activité rémunératrice, outrepassant leur rôle conféré par la tradition (Adjamagbo et al., 2004). Cependant, en 2008, le taux d'activité des femmes sénégalaises reste deux fois inférieur à celui des hommes (Toma et Vause, 2011).

Ensuite, la crise économique a un impact important sur l'accès à l'emploi pour les jeunes, malgré l'amélioration de leurs éventuelles qualifications. Le chômage est en croissance rapide : la proportion de jeunes au chômage à 25 ans a doublé en une génération (Diagne, 2006). De plus, les emplois potentiels sont de plus en plus précaires et les opportunités d'embauche dans la fonction publique se sont réduites. La situation des jeunes sur le marché du travail est donc très difficile, ce qui freine leur autonomie financière et leur émancipation résidentielle (Lessault, 2005).

En outre, les aînés voient leurs ressources s'amenuiser, ce qui les oblige à « lâcher des pans de leurs responsabilités domestiques » (Antoine et Fall, 2002, cité dans Diagne et Lessault, 2007, p. 11). Par conséquent, c'est la jeune génération qui est appelée à les prendre en charge. Si, dans les années 1990, il ressortait d'une étude que « les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent » (Antoine et al., 1996, cité dans Diagne et Lessault, 2007, p. 6), une décennie plus tard, les changements sociaux vont dans le sens d'une plus forte sollicitation des cadets. Le fait que les jeunes dakarois restent plus longtemps chez leurs parents est aussi une stratégie économique des familles qui permet de ne pas disperser les ressources du ménage (Diagne et Lessault, 2007).

Dans ce contexte, la culture de « l'immédiateté » prend de l'importance auprès des jeunes (Diagne et Lessault, 2007, p. 12). Leur modèle de réussite sociale se construit de plus en plus autour de l'émigration (Fall et Garreta Bochaca, 2012; Pian, 2011, 2009) car, selon eux, « seuls ceux qui partent construisent des maisons, entretiennent leurs familles, épousent de belles filles et bénéficient des prières de leurs parents » (PNUD, 2001, p. 56).

1.2. La République démocratique du Congo

1.2.1. La situation géographique et démographique

La RD Congo, avec une superficie de 2 345 400 km², figure parmi les plus grand pays d'Afrique. Situé au cœur de l'Afrique centrale (Figure 2. 3), il partage des frontières avec neuf pays (le Congo-Brazza, la République centrafricaine, le Sud-Soudan, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et l'Angola) et s'étend jusqu'à l'océan Atlantique. Ce pays compte 11 provinces dont celle de Kinshasa, la capitale. Il est traversé par l'équateur et connaît un climat varié selon les régions, mais généralement très humide. La

population de la RD Congo est estimée, à partir de données des Nations-Unies, à 71 518 000 pour 2013 (Institut national d'études démographiques, 2013). La densité de population, s'élevant à 28 habitants au km², est plus faible que celle du Sénégal (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, 2010). Par contre, les deux pays présentent le même type de pyramide des âges, très élargie à la base. En 2010, les jeunes de moins de 15 ans en RD Congo représentent 46% de la population, et les plus de 60 ans 4% seulement (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, 2010). L'espérance de vie en 2011 n'est que de 48 ans, c'est-à-dire plus de dix ans de moins que la population sénégalaise. En RD Congo, 94% des enfants fréquentent l'école primaire en 2010 (World Bank, 2013) et le taux d'alphabétisation des adultes est de 67% (PNUD, 2012), ce qui est nettement plus élevé qu'au Sénégal. Bien que le territoire de la RD Congo regorge d'abondantes ressources naturelles variées, ce pays occupe en 2012 - avec le Niger - la toute dernière place dans le classement annuel des pays en fonction de leur développement humain. L'indice de développement humain a connu une décroissance à partir de 1990, année à laquelle il s'élevait à 0,297, pour décroître jusqu'à 0,234 en 2000. En 2012, l'indice s'élève à 0,304 (PNUD, 2012).

Figure 2. 3. Pays frontaliers et régions administratives de la RD Congo



Source : Carte de Geoatlas⁸ retravaillée par l'auteur

Kinshasa, la capitale, qui a le statut de ville et de province, se trouve à l'ouest du pays, sur la rive sud du fleuve Congo. La province de Kinshasa, d'une superficie de 9 965 km², comprend les districts administratifs de la Funa, de la Lukunga, du Mont Amba et de la Tshangu. La zone urbaine se trouve dans la partie occidentale de la province, mais s'étend de plus en plus aussi bien au sud, à l'est qu'à l'ouest. La population de Kinshasa croît en effet très rapidement. Le dernier recensement de la population, qui date de 1984, estime qu'elle compte plus de 2 500

⁸ <http://www.geoatlas.fr> (consulté le 29 juin 2013)

000 habitants. En 2005, l'enquête 1-2-3 évalue la population à 5 751 000, ce qui correspond à une densité de population de 577 habitants par km². Si, à la veille de l'indépendance, la part de la population kinoise équivalait à moins de 3% de la population totale de la RD Congo, elle s'est accrue de façon importante puisqu'on l'estime à plus de 10% en 2004 (Mangalu, 2011). Kinshasa est aujourd'hui l'une des plus grandes métropoles d'Afrique subsaharienne.

I.2.2. La situation politique

L'histoire politique de la RD Congo a été jalonnée de crises depuis l'indépendance de la Belgique en 1960. Ce pays a en effet connu de nombreux épisodes d'instabilité politique. La Première République, au début des années 1960, est caractérisée par un conflit autour du pouvoir de plusieurs partis politiques, par l'assassinat de Lumumba et par des difficultés dans la gestion des institutions étatiques (Van Reybrouck, 2012). En 1965, Mobutu, commandant en chef de l'armée, procède à un coup d'Etat et s'autoproclame président de la Deuxième République du Congo. Il reste au pouvoir 32 ans, période pendant laquelle il y a une relative stabilité du fait de l'instauration d'un régime politique très centralisé et répressif. Mobutu centralise fortement le pouvoir entre ses mains et prend des mesures telles que le changement du nom du pays en « Zaïre », la mise en place du parti unique, la répression de toute opposition et la suppression de toute activité politique. Le régime fait face à plusieurs guerres vers le milieu des années 1970 lors desquelles des villes tombent aux mains des rebelles (Van Reybrouck, 2012), mais il bénéficie du soutien de l'Occident qui l'utilise afin de contrer le communisme en Afrique (Braeckman, 2009). Avec la fin de la Guerre Froide en 1989, sous la pression de la population, de l'opposition interne et de la communauté internationale, Mobutu est contraint d'effectuer une transition politique vers la démocratie. Il règne à cette époque une grande instabilité politique, comme en témoignent les émeutes, les mutineries de l'armée, les pillages sans précédents - en 1991 et 1993 - et l'insécurité.

La guerre au Rwanda, en 1994, conduit à des flux massifs de déplacés sur le territoire congolais, ce qui contribue également à l'instabilité du pays. Deux ans plus tard, en 1996, Laurent-Désiré Kabila mène une rébellion soutenue par le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola : il s'agit de la première guerre du Congo. Il prend le pouvoir en 1997, acclamé par la population à Kinshasa (Van Reybrouck, 2012). Les années précédant l'an 2000 ne sont pas celles d'une accalmie puisque le pays est agressé par le Rwanda et l'Ouganda qui entendent destituer l'homme qu'ils avaient imposé un an plus tôt et qui refuse de partager le pouvoir et les ressources de son pays. Cette deuxième guerre du Congo dure officiellement jusqu'en 2003. En 2001, cependant, Laurent-Désiré Kabila est assassiné et c'est son fils Joseph qui le remplace à la tête de l'Etat. Celui-ci s'ouvre à la communauté internationale et montre sa volonté de pacifier le pays. La violence se réduit significativement au début des années 2000 (Hesselbein, 2007). En 2006, les premières élections sont organisées et Joseph Kabila est élu président de la RD Congo. En 2011, il est réélu, bien que ce résultat soit contesté par une partie de la population, en particulier à Kinshasa.

Il convient de relever que Kinshasa, située à l'ouest du pays, a relativement été tenue à l'écart de ces conflits armés endémiques qui ont déchiré la RD Congo (Ntungila Nkama Mbendu, 2010). Par contre, la population de l'Est de la RD Congo notamment continue à subir de grandes violences.

I.2.3. Le contexte économique

La RD Congo a, au fil du temps, également été confrontée à de graves crises économiques. Dès les premières années qui suivent l'indépendance, le pays connaît quelques troubles économiques. Ceux-ci ne se font pas trop ressentir par la population notamment du fait que, à cette époque, les systèmes sociaux et les infrastructures sont encore fonctionnels (Ndaywel E Nziem, 1998). Au début du règne de Mobutu, le PIB connaît une certaine croissance avec des prix élevés sur le marché mondial du cuivre, l'expansion du marché intérieur et l'augmentation des investissements étrangers. Néanmoins, les dépenses et les dettes du gouvernement pour des projets dont la rentabilité a souvent été mise en doute prennent une certaine ampleur (Nzisabira, 1997; Peemans, 1998). Dès 1975, les effets conjugués de l'effondrement du cours du cuivre et du choc pétrolier contribuent à la détérioration de la situation économique du pays. En particulier, la politique de « zaïrianisation », suivie de la « rétrocession », par laquelle le régime met la main sur les entreprises appartenant à des Belges pour les céder à ses amis et à ses clients sans expérience mènent à la ruine de l'économie du pays (Braeckman, 2009). C'est au Zaïre, de 1982 à 1985, que sont inaugurés les premiers plans d'ajustement structurel mis en place par la Banque mondiale et le FMI. Les sommes qui sont consacrées au remboursement de la dette représentent alors près de 70 % des dépenses courantes, et l'Etat se retire peu à peu des secteurs sociaux (Braeckman, 2009).

Les premières années de la décennie 1990 constituent la période la plus sombre de l'histoire du pays. L'Etat mobutiste, considéré comme indifférent au développement, connaît une rupture brutale avec les anciennes puissances qui le soutenait (Belgique, Etats-Unis, Union européenne) ainsi qu'avec les institutions internationales financières ; le pays est par conséquent privé de toute assistance extérieure (Braeckman, 2009). Le taux de croissance de son PIB chute fortement, l'inflation augmente et la dévaluation de la monnaie s'accélère (Nzisabira, 1997; Peemans, 1998). Les répercussions pèsent fortement sur la population. Le pouvoir d'achat des Congolais s'amenuise ; le pays se trouve dans une situation très délicate.

Avec l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila au pouvoir, la situation économique ne connaît pas d'amélioration ; il faut attendre 2000 et surtout 2003 pour que le pays connaisse une timide reprise économique, sa population une légère amélioration des conditions de vie (Mangalu, 2011) et pour que l'aide internationale reprenne effectivement. Les conditions de vie de la population congolaise restent cependant très difficiles (Van Reybrouck, 2012).

I.2.4. Le contexte culturel et social

Le contexte social et culturel en RD Congo est très différent de celui du Sénégal. En RD Congo, un grand nombre de religions coexistent, mais, selon l'enquête démographique et de santé de 2007, 95% de la population est chrétienne. La majorité des Congolais se déclarent catholiques ou protestants (Vause, 2012). Les Eglises du Réveil⁹ congolaises connaissent également une grande expansion aussi bien en RD Congo qu'en Europe parmi la diaspora congolaise (Demart, 2010). Le peuple congolais est composé de 40 ethnies que l'on peut catégoriser en quatre groupes principaux, à savoir les Bantous (majoritaires), les Nilotiques,

⁹ Les Eglises de réveil sont des formations issues du protestantisme, et plus particulièrement du pentecôtisme. Leur apparition en Afrique remonte aux années 1980 et leur propagation massive en RD Congo est liée à la déstabilisation socio-économique et politique du pays à partir de 1990. Elles reprochent notamment aux anciennes Eglises chrétiennes leur hermétisme par rapport aux aspirations de la population. Elles n'encouragent pas le vœu de pauvreté, mais répondent au besoin d'espoir de prospérité future.

les Soudanais et les Pygmées (Ministère du Plan de la RD Congo et Macro International, 2008). « Si la conscience nationale congolaise est bien réelle, très forte est la prégnance des ethnicités » (Bruneau, 2009, p. 1).

Les crises politiques et économiques qui ont secoué le pays ces dernières décennies ont eu un impact incontestable sur les conditions de vie des Congolais. Dans un ouvrage qui aborde les conséquences de la faillite de l'Etat pour le peuple à Kinshasa, il ressort que les Kinois ne considèrent plus les services de base comment allant de soi et que le Kinois moyen n'a plus accès à « la santé, à l'éducation, à la sécurité alimentaire, à l'eau potable et aux transports en commun » (Trefon, 2004, p. 21). Le niveau global d'instruction des hommes et des femmes à Kinshasa ne cesse de s'améliorer, mais les plus instruits font face à de grandes difficultés pour accéder à un emploi (Shapiro et al., 2011). Le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emplois à Kinshasa. D'après l'enquête I-2-3, ce secteur fournit 66% d'emplois, tandis que les emplois dans le secteur public ne représentent que 17% des emplois, le secteur privé formel 9%, l'agriculture 5% et le domaine associatif 5% (PNUD et RDC, 2009). L'Etat étant presque vacant, des bailleurs de fonds et des ONG le remplacent dans de nombreux secteurs de la vie publique, comme celui de l'eau ou de la santé publique. Des initiatives locales de développement voient le jour et sont menées de façon informelle et spontanée par les populations pour faire face à des problèmes spécifiques (Giovannoni et al., 2004). Selon l'auteur d'une recherche menée au début des années 2000 sur la question de l'alimentation, avoir faim à Kinshasa n'est pas un problème récent mais n'a jamais atteint une telle ampleur. « La moitié des Kinois ne mangent qu'une fois par jour et un quart d'entre eux une fois tous les deux jours seulement » (Tollens, 2004, p. 62).¹⁰

Les conditions économiques difficiles ont des conséquences sur les structures sociales, et on assiste une reconfiguration à la fois au niveau des rapports de genre et de la solidarité de la famille élargie. Ainsi, comme Sophie Vause (2012) le souligne dans sa thèse, avec la dégradation des conditions de vie, un grand nombre de femmes congolaises - de la même manière qu'on l'a vu pour le Sénégal - s'impliquent dans des activités économiques, le plus souvent dans le commerce, pour faire face aux dépenses quotidiennes de la famille car les hommes ne sont plus en mesure de pourvoir seuls à tous les besoins. Au niveau national, la proportion de femmes qui travaillent est égale à celle des hommes, comme l'indiquent des analyses réalisées à partir de l'enquête démographique et de santé de 2008 (Toma et Vause, 2011). Depuis les années 1990, les commerçantes de Kinshasa se sont adaptées au contexte de crise et des fluctuations importantes sur le marché, et elles sont parvenues à acquérir davantage de poids dans les négociations avec les hommes (Bouchard, 2002). La position sociale des femmes s'est donc consolidée. Quant à la solidarité, bien qu'elle varie selon le pouvoir d'achat des ménages, suite à la crise, peu de familles peuvent se permettre de loger et de nourrir des parents lointains qui arrivent du village comme cela se faisait fréquemment une génération plus tôt (De Herdt, 2004). L'enquête I-2-3 estime la taille moyenne d'un ménage à Kinshasa à six personnes en 2001 (PNUD et RDC, 2009). Les ménages sont de plus en plus organisés selon une configuration verticale, comprenant les grands-parents, les parents et les enfants, plutôt qu'horizontale, avec les cousins et la belle famille (De Herdt,

¹⁰ Dans ce contexte, tout comme on l'a évoqué pour le Sénégal, c'est la débrouille qui prend place. Elle couvre un large spectre d'activités. Selon certains auteurs, la détérioration de la situation économique a donné lieu à de plus en plus de stratagèmes tels que la corruption, le vol, l'extorsion, la fraude, la contrefaçon dans le but de tirer parti de toute opportunité pour pouvoir se nourrir (Lemarchand, 2002). C'est ainsi qu'un voleur attrapé sur le fait se justifie en disant : « Si je ne vole pas, qu'est-ce que je vais manger ? ». Comme l'explique Nzeza Bilakila (2004), les hommes politiques invoquent ce même motif pour justifier leur « gourmandise ».

2004). En outre, la littérature remarque que l'individualisme a pris une plus grande place avec la crise, et il est plus correct d'utiliser le terme de réciprocité que de solidarité : à présent, « les gens aident ceux dont ils s'attendent à recevoir quelque chose en retour » (de Villers, 2002, p. 30). Quant aux jeunes congolais, comme les Sénégalais, ils sont de plus en plus tournés vers le désir d'émigrer (Sumata et al., 2004). « L'émigration relève de plus en plus d'une stratégie familiale de diversification des risques pour améliorer le niveau de vie des familles » (Sumata et al., 2004, p. 150). Aujourd'hui, tout migrant est considéré comme une « source espérée de dollars » (Trefon, 2004, p. 25) puisque les transferts d'argent servent à maintenir le quotidien des ménages.

1.3. Les points communs et les différences dans les évolutions de ces deux pays

L'analyse des contextes du Sénégal et de la RD Congo montre que ces deux pays partagent un certain nombre de points en commun. Tous deux sont indépendants depuis 1960 et le français est leur langue officielle. Face au surendettement sur le plan économique, ils ont été contraints de mettre en place des programmes d'ajustement structurel pour assainir leur économie dans les années 1980. Dans les deux cas, on assiste à un certain retrait de l'Etat dans les secteurs sociaux et à une libéralisation croissante de l'économie. Le secteur informel est quant à lui en grande expansion. La dégradation des conditions de vie se fait fortement ressentir par les populations des deux pays en particulier à partir des années 1990. Au niveau des ménages, on note dans les deux cas une certaine reconfiguration dans les rapports de genre, dans les structures familiales et dans les aspirations des jeunes qui considèrent de plus en plus l'émigration comme un modèle de réussite sociale.

Cependant, le Sénégal et la RD Congo divergent à de nombreux niveaux, comme le Tableau 2. I le résume. Sur le plan géographique, la RD Congo, située en Afrique centrale, regorge de beaucoup plus de ressources naturelles que le Sénégal, un pays du Sahel. Le contexte culturel est également différent. Si le Sénégal est majoritairement musulman, la religion prédominante en RD Congo est le christianisme. Les différences marquantes concernent surtout les évolutions politique et économique des deux pays. Sur le plan politique avant tout, le Sénégal connaît une grande stabilité depuis son indépendance tandis que la RD Congo fait face à des crises et à des guerres successives. Au niveau économique, la RD Congo a également traversé des crises plus profondes que le Sénégal. Ces crises ont un impact considérable sur les populations des deux pays, mais plus fort encore dans le cas congolais. Les indicateurs de développement sont plus défavorables du côté congolais et ce pays occupe la toute dernière place dans le classement international des pays en fonction de leur développement humain. Cela se reflète dans l'espérance de vie des Congolais qui est plus faible que celle des Sénégalais et dans le fait que les femmes congolaises sont plus impliquées que leurs homologues sénégalaises sur le marché du travail. Néanmoins, la situation dans le domaine de l'éducation est meilleure en RD Congo qu'au Sénégal.

En outre, en ce qui concerne les politiques de retour mises en place par ces deux pays d'origine, on note que le Sénégal est, dans une certaine mesure, plus proactif que la RD Congo à ce niveau. Si les deux pays ont, chacun, un ministère ou une direction des Sénégalais/des Congolais de l'extérieur/de l'étranger (les dénominations ayant varié), la création de cette institution au sein du Ministère des affaires étrangères en RD Congo n'a eu lieu qu'en 2007 (information transmise par David Lelu, de l'OIM, lors mon séjour à Kinshasa en 2011), alors qu'une telle institution existe depuis plusieurs décennies au Sénégal (Diatta et Mbow, 1999). L'objectif de ces institutions est d'associer les migrants au développement

économique et social de leur pays et de leur fournir des informations pertinentes sur les conditions de retour (Diatta et Mbow, 1999). Cependant, les principaux programmes en lien avec le retour qui sont mis en œuvre sont le fruit de l'initiative d'Etats européens, d'organisations internationales et d'ONG, en particulier en RD Congo, comme cela sera montré dans le chapitre 8. Au Sénégal, néanmoins, plusieurs programmes sont développés avec l'implication directe ou indirecte de l'Etat sénégalais (Flahaux et Kabbanji, 2013).

Tableau 2. 1. Différences contextuelles entre le Sénégal et la RD Congo

Types de contexte	Caractéristiques	Sénégal	RD Congo
Situation géographique	Localisation	Afrique de l'Ouest	Afrique centrale
	Disponibilité des ressources naturelles	Non, pays confronté à la sécheresse et à la désertification	Oui, sous-sol riche en abondance
Situation culturelle	Religion prédominante	Islam	Christianisme
Situation historique	Pays colonisateur	France	Belgique
Situation politique	Evolution	Stable, crises mineures, pays cité en exemple pour sa démocratie	Instable, succession de guerres et de crises majeures
Situation économique	Evolution	Détérioration au fil des années, reprise au début des années 2000	Détérioration croissante au fil du temps, grande instabilité dans les années 1980 et surtout 1990. Relative amélioration au depuis les années 2000
	PIB par habitant	1 737 \$	329 \$
Situation sociale	Classement IDH sur 187 pays en 2012	154 ^{ème}	186 ^{ème}
	Espérance de vie	59 ans	48 ans
	Taux d'alphabétisation des adultes	50%	67%
	Part des femmes actives sur le marché du travail par rapport aux hommes	Deux fois inférieure	Egale
Développement de politiques de retour		Prise en compte de la question du retour des migrants par l'Etat sénégalais dans une certaine mesure depuis de longues années	Quasi-absence de cette question du retour au niveau de l'Etat congolais, mais (faible) prise en compte depuis 2007

Ces différences de contexte dans les pays d'origine doivent certainement jouer un rôle dans les différences entre les migrations des Congolaises et des Sénégalais, en particulier dans les aspirations et les comportements des migrants vis-à-vis du retour. J'entends en tenir compte en distinguant les expériences migratoires qui ont lieu avant 1990 et à partir de 1990. Bien que ce choix soit simplificateur, il est pertinent. En effet, il est ressorti de cette section que les populations des deux pays ont fait face à une dégradation de leurs conditions de vie à partir de 1990, en particulier en RD Congo, où la crise économique et politique a été très profonde.

Au fil de cette thèse, dont la comparaison est tout l'intérêt, je tenterai de voir dans quelle mesure ces différences contextuelles dans les pays d'origine interviennent.

2. LE CONTEXTE DANS LES PAYS DE DESTINATION EN EUROPE

Si le contexte prévalant dans les pays d'origine est important à prendre en considération dans l'étude de la question du retour, la situation qui prédomine dans les pays d'Europe doit également être prise en compte. Pour les migrants, le contexte européen d'aujourd'hui n'est plus celui qu'il était il y a 50 ans. Que ce soit au niveau des politiques migratoires, au niveau de l'accès au travail ou au niveau du contexte social, la situation en Europe a beaucoup évolué à l'égard des étrangers ces dernières décennies. L'objectif poursuivi dans cette section est de dresser l'évolution du contexte européen afin de savoir en quoi il est devenu plus restrictif, plus souple, plus hostile ou plus accueillant à l'égard des migrants d'Afrique subsaharienne.

Dans un premier temps, je m'intéresse aux politiques migratoires qui ont d'abord été développées par les Etats européens avant d'être progressivement communautarisées. J'étudie plus particulièrement les politiques menées depuis 1945 jusqu'à nos jours, en me concentrant sur l'Europe en général et sur les principaux pays de destination des migrants sénégalais et congolais en particulier (France, Belgique, Royaume-Uni, Italie et Espagne)¹¹. Depuis la cessation, au milieu des années 1970, des recrutements de travailleurs en Europe, mais surtout depuis que les contrôles aux frontières intérieures de l'Union européenne ont été supprimés, on parle du processus de fermeture des frontières européennes vis-à-vis des migrants des pays tiers. Dans cette section, je cherche à savoir ce qu'il en est réellement. A cet effet, je m'intéresse d'abord à l'évolution de l'accès au territoire européen pour les migrants africains, puis à l'évolution des conditions de séjour sur ce territoire. Pour ce faire, j'aborde la situation des différents types de migrants, qu'ils soient travailleurs, étudiants, bénéficiaires d'un regroupement familial ou qu'ils ne disposent pas de documents en règle. Il s'agit de savoir quelles mesures ont été effectivement prises, en prenant de la distance par rapport aux discours proclamant le renforcement des frontières pour empêcher l'arrivée de nouveaux migrants sans instruction, le durcissement des conditions d'octroi de l'asile afin de combattre les situations de migration économique déguisée, et le renvoi des sans-papiers dans leur pays d'origine.

Dans un deuxième temps, le sujet de l'accès des migrants au marché du travail en Europe est abordé. L'objectif est de connaître l'évolution du contexte auquel les populations africaines ont été confrontées dans ce domaine. Quelles mesures ont réglementé l'accès au marché du travail au cours du temps : vers une plus grande souplesse en faveur de l'intégration des migrants dans les pays de destination ou vers davantage de restrictions à leur rencontre ?

Dans un troisième temps, c'est au contexte social, favorable ou hostile à la présence des migrants d'origine subsaharienne, que l'on s'intéresse. Il s'agit avant tout de faire brièvement le point sur le type de politiques qui ont été prises en faveur de l'intégration des migrants, avant de s'interroger sur la façon dont ils sont considérés ou acceptés par les populations européennes ainsi que sur les situations de discrimination auxquelles ils sont confrontés.

¹¹ Ces pays ont été enquêtés par le projet MAFE (France, Italie et Espagne pour les migrations sénégalaises ; Belgique et Royaume-Uni pour les migrations congolaises), comme cela sera expliqué dans le chapitre 3.

2.1. L'évolution des politiques migratoires en Europe à l'égard des populations subsahariennes (de 1945 à nos jours)

Dans cette section, j'aborde l'évolution des politiques migratoire à l'égard des migrants subsahariens en soulevant les questions (a) de l'accès au territoire européen et (b) relatives au séjour des migrants qui s'y trouvent, qu'ils soient en situation régulière ou irrégulière.

2.1.1. Les politiques d'accès au territoire européen pour les ressortissants des pays tiers

L'accès au territoire européen a connu de grandes évolutions. On peut distinguer plusieurs périodes.

- 1945-1960 : les mouvements dépendants des puissances coloniales

Après la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte de la reconstruction, faisant face à une insuffisance de main-d'œuvre, plusieurs pays d'Europe occidentale (l'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse et les Pays-Bas) recourent à l'immigration internationale. A l'époque, ils optent surtout pour des travailleurs originaires d'Italie, du Portugal, d'Espagne, de Grèce, de Yougoslavie, de Turquie, du Maroc et de Tunisie (Garson et Loizillon, 2003). Les pays colonisateurs, qui possèdent les pleins pouvoirs d'organiser ou non le mouvement des ressortissants de leurs colonies, n'ouvrent pas réellement leurs frontières à ces populations. La Belgique en particulier n'autorise pas la présence des ressortissants de ses colonies d'Afrique centrale sur son territoire (Dassetto, 1992). Cette réticence s'explique non seulement en raison des besoins de main-d'œuvre au sein de la colonie, mais aussi par crainte des conséquences politiques. Les autorités belges coloniales veulent empêcher les Congolais d'entrer en contact avec les idées progressistes ou communistes anti-coloniales (Bragard, 2011, p. 97) et craignent de perdre leur prestige si la possibilité était donnée aux Congolais de circuler et de « goûter à la richesse » de l'Europe (Ndamina Makuda, 1994, p. 16). Par rapport à la Belgique, la France et le Royaume-Uni sont plus tolérants (Bragard, 2011). Le Royaume-Uni permet aux Etats du Commonwealth, même indépendants, de vivre et de travailler librement sur leur territoire (Salt et al., 1999). La France tolère aussi la présence de certains « tirailleurs » démobilisés, notamment des Sénégalais, qui ont fait le choix de s'installer après la guerre comme artisans à proximité de leur ancienne garnison (Robin et al., 2000).

- 1960-1973 : un régime ouvert à l'immigration

Dans les années 1960, la croissance économique européenne engendre un besoin important de main-d'œuvre dans des secteurs variés (extraction minière, construction, sidérurgie, industrie de l'automobile), et les aires de recrutement s'élargissent. Les pays européens ne signent plus seulement des accords de main-d'œuvre avec les pays du Sud de l'Europe, mais élargissent leurs aires de recrutement (Dassetto, 1992). La France prend des dispositions pour encourager la libre circulation de la main-d'œuvre originaire de ses anciennes colonies et met en place des bureaux de recrutement entre autres au Sénégal (Robin et al., 2000). La Belgique, pour satisfaire ses besoins de production, signe des accords de main-d'œuvre avec plusieurs pays ; elle a recours à des travailleurs provenant d'Italie, du Maroc et de Turquie, mais ne recrute pas des travailleurs congolais. Par contre, elle leur octroie des visas et des bourses d'études dans des universités belges dans le but de créer une élite congolaise qui

pourrait se porter garante de la gestion des secteurs public et privé du pays nouvellement indépendant. A cette époque, en effet, règne l'idée selon laquelle il est du devoir des anciens pays colonisateurs d'aider leurs ex-colonies (De Schutter, 2011). La France attire aussi des étudiants mais surtout des travailleurs originaires de ses ex-colonies, notamment du Sénégal (Dassetto, 1992). Au départ, il s'agit de recruter les travailleurs pour une durée temporaire, en restreignant leurs droits et en réduisant au maximum les regroupements familiaux (Castles, 1986). L'idée est « d'importer la main-d'œuvre mais pas les gens » (Castles, 2006, p. 742). Cependant, une grande souplesse caractérise les conditions d'accès aux pays de destination. Par exemple, dans le cas français, les documents requis pour entrer sur le territoire ne consistent qu'en une carte d'identité ou un passeport, un certificat de vaccinations et une garantie de rapatriement. Les travailleurs sont tenus de se munir d'un contrat de travail, mais cela n'a rien de dissuasif pour les intéressés puisque les autorités régularisent le statut des individus une fois qu'ils ont un emploi (Donovon, 1988). En outre, des documents d'identité sont requis, mais les passeports et cartes d'identité périmés depuis moins de cinq ans ne constituent pas un obstacle pour accéder au territoire français (Donovon, 1988). Quant au regroupement familial, il est également accepté à cette époque ; il n'est en fait pas encore réglementairement créé. La venue des épouses et des enfants peut avoir lieu sur simple demande de la part de l'employeur (Castles, 2006).

- La fin de la migration de main-d'œuvre dans les années 1970

Au début des années 1970, les pays européens réalisent que des migrants, qui devaient initialement rester temporairement en Europe, se sont établis de façon plus durable que prévu dans les pays de destination. Avec la présence des familles, un besoin de logements, d'écoles et d'infrastructures médicales et sociales se fait sentir. De plus, les possibilités d'emplois diminuent avec le contexte de crise économique qui fait suite aux chocs pétroliers. Dans un tel contexte, entre 1973 et 1974, les pays de destination prennent des mesures pour mettre fin au système de recrutement de la main-d'œuvre. Ils énoncent des conditions plus restrictives pour l'accès à leur territoire (Castles, 2006). Dès à présent, il n'est plus possible de migrer pour un motif de travail. Le titre de séjour lié au regroupement familial est créé ; les formalités pour y avoir recours deviennent donc plus exigeantes (Dassetto, 1992). Dans le cas de la France, par exemple, les migrants ne peuvent dorénavant faire venir leur famille en France que s'ils résident en France depuis plus d'une année, qu'ils disposent d'un logement décent et qu'ils bénéficient d'un revenu stable. En outre, des documents d'identité en cours de validité sont exigés pour accéder au territoire, alors qu'ils ne l'étaient pas dans la période précédente (Donovon, 1988). Si un visa donnant accès au territoire belge a toujours été obligatoire pour les ressortissants congolais, l'accès à la France n'est conditionné à l'obtention du visa qu'à partir de 1986 pour les Sénégalais, suite à la suspension unilatérale des clauses des traités bilatéraux d'exemption¹² de visas d'entrée en France, dans un contexte d'attaques terroristes à Paris (Marot, 1995). Tout comme d'autres ressortissants des ex-colonies françaises qui pouvaient depuis plus de deux décennies aller et venir librement entre les deux continents (Rodier, 2012), la liberté de circulation des Sénégalais est désormais restreinte. Suite à cette obligation de visa en France, la migration sénégalaise s'est développée dans les Etats d'Europe du Sud (Kaag, 2008). L'Italie et l'Espagne ont présenté des opportunités intéressantes pour les migrants en raison de l'accès à leur territoire moins contraignant, l'Italie n'ayant requis le visa qu'en 1990 (Finotelli et Sciortino,

¹² Durant la période coloniale, les Sénégalais nés à Saint-Louis, à Gorée, à Rufisque et à Dakar disposaient d'une forme de citoyenneté française (Coquery-Vidrovitch, 2001). Ce régime préférentiel notamment pour les Sénégalais en France a été poursuivi après l'indépendance, facilitant leur entrée dans ce pays (Spire, 2005).

2009). Les économies de ces deux pays, où le secteur informel est davantage présent qu'en France, présentait également des opportunités de travail pour les migrants, qui n'avaient pas à entrer en concurrence avec les Espagnols et les Italiens et pour qui l'accès à l'emploi était moins réglementé (González-Enríquez, 2009).

- Des restrictions croissantes à l'obtention d'un visa à partir des années 1990

Dans les années 1990, le sujet des migrations, prisé par les formations politiques d'extrême droite, devient de plus en plus politisé dans plusieurs pays d'Europe, mais surtout en France, où les positions « anti-immigration » dominent le débat politique. Le gouvernement Balladur proclame ouvertement son objectif d'« immigration zéro », et des mesures sont prises dans ce sens à partir des années 1990 (Gnisci, 2008). En Belgique également, dès 1993, des restrictions sont instaurées à l'encontre des étrangers qui veulent accéder à l'Europe, notamment par le biais du regroupement familial ou dans un cadre d'études (Rea, 2007). Dorénavant, par exemple, les migrants qui ont eux-mêmes bénéficié des dispositions relatives au regroupement familial ne peuvent y recourir pour faire venir leur famille (Gnisci, 2008; Rea, 2007). De même, ils doivent avoir séjourné pendant au moins deux ans dans le pays de destination (du moins pour la France) pour y avoir recours (Wihtol de Wenden, 2002). Une étude montre que les étrangers perçoivent les procédures pour le regroupement familial trop complexes et décourageantes (Foblets et al., 2004).

Cependant, les restrictions varient selon les pays européens. L'Italie et l'Espagne n'ont commencé à recevoir des migrants qu'à partir des années 1990. Par conséquent, leur dispositif législatif pour contrôler l'immigration est plus récent et a surtout été développé sous l'impulsion de l'Union européenne (González-Enríquez, 2009; Sciortino, 2004). En Italie, les étrangers des pays tiers qui désirent travailler peuvent s'inscrire sur une liste, et lorsqu'un emploi est disponible (si aucun Italien ne souhaite ce travail), un permis de travail peut leur être délivré, ce qui leur permet de faire une demande de visa pour accéder au territoire italien. Une loi a ensuite requis l'obligation de faire la demande pour un permis de résidence dans les huit jours suivant l'arrivée. Un quota annuel a été établi, mais en raison de ces restrictions, nombreux sont les employeurs qui ont recruté de la main-d'œuvre de façon informelle (Finotelli et Sciortino, 2009). De même que l'Italie, l'Espagne procède au recrutement de main-d'œuvre par un système de quota (Calavita, 1998).

Dès les années 1990, l'Italie et l'Espagne ont aussi appliqué des critères d'éligibilité plus favorables pour le regroupement familial que la France. Ces deux pays requièrent une moins longue durée de présence sur leur territoire pour recourir au regroupement familial. Ils autorisent aussi le regroupement des ascendants (Mezger et González-Ferrer, 2013). Notons que la directive européenne de 2003 sur le regroupement familial, bien qu'introduisant des nouvelles conditions au niveau de la conformité du logement et des tests ADN (Migreurop, 2009), harmonise la législation et les pratiques des Etats membres, ce qui peut dans une certaine mesure être considéré comme une protection de ce droit (La Cimade, 2013).

Enfin, les étudiants constituent également une catégorie qui connaît des restrictions par rapport à l'accès au territoire à cette période (Rea, 2007), bien qu'elles varient selon les pays (Mezger et González-Ferrer, 2013).

Depuis des années, les files d'attente devant les consulats des pays européens en Afrique, les démarches longues et fastidieuses imposées aux intéressés ainsi que le coût des visas

témoignent du parcours du combattant pour les personnes qui désirent obtenir un visa leur donnant le droit de migrer en Europe (Migreurop, 2009).

- La lutte contre l'immigration irrégulière comme priorité des politiques européennes à partir des années 2000

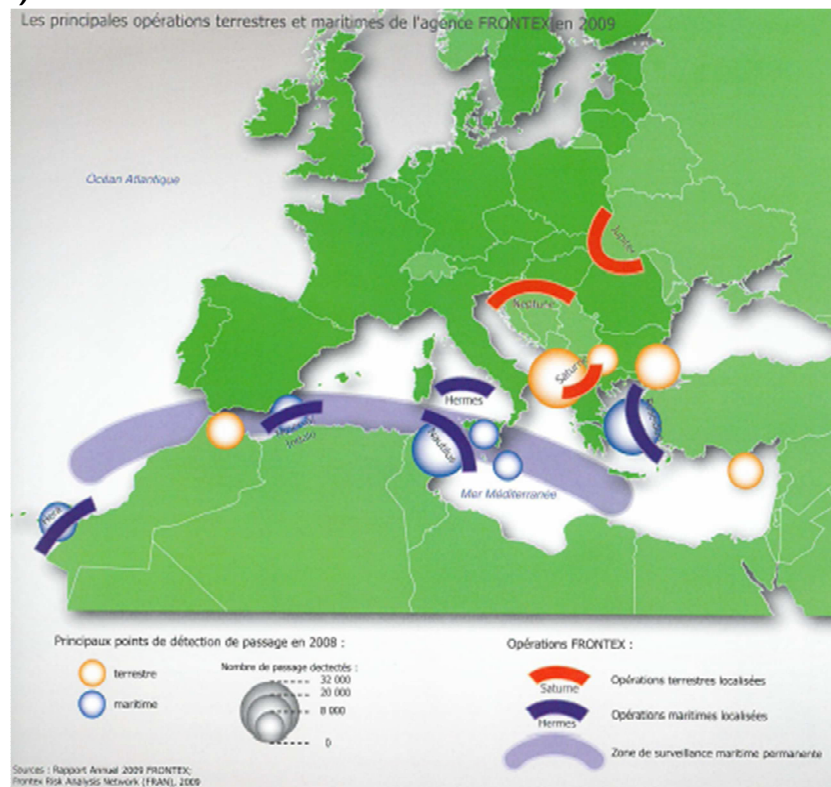
Parallèlement au durcissement des conditions à l'obtention de visas, on assiste au niveau des Etats européens et de l'Europe à l'association de la thématique des migrations avec celle de la sécurité. Avec les accords de Schengen, signés en 1985 et confirmés par le traité de Maastricht en 1992, la migration devient une question de sécurité de même que le terrorisme et la criminalité (Gabrielli, 2007). L'instauration de la libre circulation au sein de l'espace européen donne lieu au renforcement des frontières extérieures. A compter du traité d'Amsterdam, signé en 1997 entre les pays européens et entré en vigueur deux ans plus tard, les politiques d'immigration sont progressivement communautarisées ; les Etats européens harmonisent, jusqu'à un certain point, leurs propres législations et font de la lutte contre l'immigration irrégulière le champ prioritaire de leurs actions (Guiraudon, 2000).

En 2004, lors du Conseil européen de Séville, l'Agence européenne pour la coopération aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne (FRONTEX) est créée et devient opérationnelle en 2005. Des gardes-frontières de chaque Etat membre et d'Etats associés à l'Union européenne sont mis à sa disposition pour le déploiement d'opérations de surveillances aux frontières. Ces opérations ont lieu en mer, aux frontières terrestres et dans les grands aéroports européens. Elles peuvent aussi s'effectuer avec l'appui des gardes-frontières, des douanes et des autorités de police d'Etats non européens (Alliance Libre Européenne, 2010). En réalité, ce « partenariat global » que l'Europe entend également établir avec les pays d'origine et de transit a lieu en échange de contreparties financières (La Cimade, 2012). FRONTEX a le soutien d'organisations internationales telles que le Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) et l'Organisation pour les migrations internationales (OIM), ce qui illustre sa volonté d'affirmer sa mission de sauvetage en plus de celle de contrôle (Migreurop, 2009). Cependant, les opérations de FRONTEX s'apparentent surtout à une force militaire de dissuasion. En 2010, elle dispose de 26 hélicoptères, de 22 avions légers, de 113 navires et de 476 appareils techniques pour lutter contre la migration irrégulière (radars, caméras thermiques, sondes pour mesurer le taux de gaz carbonique émis, détecteurs de battements de cœur, etc) (Alliance Libre Européenne, 2010). Depuis sa création, FRONTEX a organisé un grand nombre d'interventions, non seulement aériennes, terrestres, mais aussi maritimes. Le développement d'opérations au Sud de l'Europe révèle qu'une politique d'endiguement des migrations africaines est mise en œuvre. En effet, depuis les événements très médiatisés de Ceuta et Melilla en 2005 et l'arrivée de nombreuses pirogues dans les îles Canaries en 2006 (La Cimade, 2012), l'Afrique est mise au rang de « première priorité géographique » par l'Union européenne en matière de gestion migratoire (Flahaux et Kabbanji, 2013, p. 242). Comme la Figure 2. 4 le montre, l'Agence est particulièrement présente en mer au large des îles Canaries, de Lampedusa, de Malte et des îles grecques (Migreurop, 2009). La présence en mer de patrouilles entend avoir un effet direct et un effet indirect sur l'arrivée des migrants par bateau : elle vise à intercepter ceux qui sont déjà partis et à dissuader les nouveaux départs (Carling et Hernández-Carretero, 2011).

Cependant, l'efficacité de ces mesures est remise en cause. Claire Rodier, dans son dernier livre consacré aux contrôles migratoires (Rodier, 2012), met en évidence le processus du verrouillage progressif des frontières maritimes au Sud de l'Europe. Elle explique que c'est au

large des îles Canaries, en 2006, qu'ont lieu les premières interventions de FRONTEX pour empêcher le débarquement de migrants subsahariens provenant des côtes sénégalaises et mauritaniennes. Le bilan révèle une diminution des arrivées de pirogues de l'ordre de 70% une année plus tard, et de près de 100% en 2010, ce qui est considéré comme un franc succès. Ensuite, en 2008, d'autres opérations viennent peu à peu fermer les voies alternatives d'accès à l'Europe du Sud par la mer, au sud-est de l'Espagne et aux Baléares, ce qui fait chuter les arrivées provenant du Maroc et d'Algérie de plus de 20%. Cependant, au même moment, les migrants qui traversent la Méditerranée depuis la Libye et qui arrivent à Malte et dans le sud de l'Italie sont deux fois plus nombreux. Une opération est alors mise en place dans la zone entre la Libye et l'Italie, ce qui a pour effet de stopper les arrivées dans cette partie de l'Europe, mais de concentrer la majorité des entrées irrégulières vers la Grèce. A la suite d'interventions en mer Egée cette fois à partir de 2009, les franchissements irréguliers se reportent sur les frontières terrestres. En somme, les opérations entreprises par FRONTEX engendrent un déplacement des routes qu'empruntent les migrants pour atteindre l'Europe (Rodier, 2012).

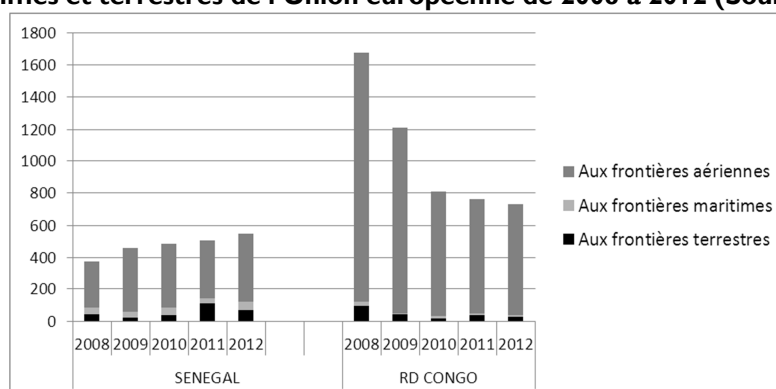
Figure 2. 4. Les principales opérations terrestres et maritimes de FRONTEX en 2009 (Source : Migreurop 2009)



Encadré 2. 1. Quelle est l'ampleur des interceptions de Sénégalais et de Congolais aux frontières extérieures de l'Europe ?

Les données d'Eurostat renseignent sur le nombre d'entrées aux frontières de l'Europe qui ont été refusées par année aux ressortissants des pays tiers, faute de documents adéquats. Bien qu'Eurostat ait fait le choix d'arrondir à 5 le nombre des refus d'entrée en Europe par pays (d'origine et de destination) et ne comptabilise qu'une seule fois les migrants qui sont interceptés plusieurs fois dans la même période (ce qui ne rend pas compte des chiffres exacts), les données disponibles sont comparables et distinguent les interceptions qui ont eu lieu aux frontières terrestres, maritimes et aériennes depuis 2008. La Figure 2. 5 indique que l'accès au territoire européen a davantage été refusé ces dernières années aux Congolais qu'aux Sénégalais. Le nombre d'entrées refusées aux Sénégalais est en relative augmentation : 375 Sénégalais ne disposant pas d'une autorisation de séjour à leur arrivée ont été interceptés en 2008 et 550 en 2012. Du côté des Congolais, on assiste à une diminution des interceptions aux frontières, passant de 1675 à 730 en 5 ans. Les refus d'accès au territoire européen ont très majoritairement lieu aux frontières aériennes, c'est-à-dire dans les aéroports des pays européens. Les interceptions aux frontières maritimes (en mer) et terrestres (y compris dans les ports) de l'Europe sont marginales.

Figure 2. 5. Nombre de Sénégalais et de Congolais auxquels l'entrée a été refusée aux frontières aériennes, maritimes et terrestres de l'Union européenne de 2008 à 2012 (Source : Eurostat)



Entre 2008 et 2011, en moyenne, 456 Sénégalais et 114 Congolais se sont vus refuser l'accès à l'Union européenne. Ces chiffres sont relativement élevés lorsque l'on sait, d'après les données d'Eurostat sur les flux de migrants, que, pendant cette même période, en moyenne 14327 Sénégalais et 2437 Congolais ont accédé légalement au territoire européen. Le nombre moyen de refus d'accès à la frontière est respectivement deux et trois fois supérieur à celui des accès légaux.

- L'ouverture aux travailleurs en temps de restriction (depuis les années 2000)

Les années 2000 sont également marquées par la résurgence sur le devant de la scène des migrations temporaires de travail ainsi que par la priorité donnée aux migrations hautement qualifiées (Martin, 2008).

Plusieurs pays ont (ré)introduit des programmes de migrations temporaires depuis la dernière décennie, alors que l'idée avait été abandonnée suite à l'expérience des programmes de main-d'œuvre menés dans les années 1960 et 1970, lorsqu'un bon nombre de migrants présents au moment du premier choc pétrolier n'étaient pas retournés dans leur pays d'origine comme cela avait été préalablement prévu. Ainsi, le Royaume-Uni a mis en place un programme d'emploi temporaire de travailleurs migrants pour certaines professions ne requérant pas ou peu de qualification, dans les secteurs de l'hôtellerie et de l'industrie alimentaire (Ruhs, 2006). Au début des années 2000, la France a aussi réorienté sa politique migratoire en signant des traités bilatéraux - des accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement - avec plusieurs pays, dont le Sénégal. Ces accords incluent la délivrance de permis de travail qui permettent aux ressortissants des

pays concernés d'exercer une activité salariée dans dix domaines spécifiés, aussi bien hautement qualifiés (technologie, médecine...) que peu qualifiés (agriculture, construction, sécurité...). Ils ont aussi prévu des dispositions particulières pour l'accès au territoire des hommes d'affaires, des scientifiques, des artistes et des athlètes (La Cimade, 2009). L'Italie et l'Espagne ont aussi mis en œuvre des programmes de migration temporaire dans le cadre d'accords bilatéraux avec plusieurs pays d'Amérique du Sud et d'Afrique du Nord (Ruhs, 2006). Ces pays ont également développés des programmes de migration circulaire ou saisonnière, notamment l'Espagne avec le Sénégal en 2007, principalement dans le secteur agricole. Ce programme n'a cependant pas été couronné de succès, comme une recherche l'a démontré¹³ (Flahaux et Kabbanji, 2013).

Depuis cette même période, l'accès au territoire européen pour les migrants hautement qualifié a été favorisé, au détriment, généralement, d'autres catégories de migrants. En 2003, Sarkozy fait clairement la distinction entre l'immigration « subie » (comme le regroupement familial et les demandeurs d'asile), qu'il faut limiter, et l'immigration « choisie » (celle des personnes hautement qualifiées) qu'il faut encourager en fonction des besoins de l'économie (Lochak, 2006). La migration hautement qualifiée figure depuis 2002 parmi les priorités des politiques migratoires au Royaume-Uni visant à gérer les flux de migrants (Hansen, 2007). Depuis 2008, un système à points a été mis en place pour règlementer l'accès des ressortissants non-européens à ce territoire, en fonction de leurs qualifications et des besoins du marché.

2.1.2. Les politiques relatives au séjour des migrants présents sur le territoire européen

Tout comme les politiques relatives à l'accès au territoire des pays européens, celles qui règlementent le séjour des migrants ont connu une grande évolution au fil du temps.

- 1960-1973 : l'absence de contrôle strict du séjour des migrants

Jusqu'au début des années 1970, le séjour des migrants n'est pas contrôlé de façon contraignante. Le permis de séjour des migrants travailleurs dépend de leur obtention d'un contrat de travail. Pour commencer, ils bénéficient d'un premier permis de travail monosectoriel, valable pour une durée limitée, puis d'un permis plurisectoriel de plus longue durée ou à durée indéterminée qui leur permet de rester sur le territoire du pays de destination (Dassetto, 1992). Le séjour des étudiants ne fait pas l'objet de contrôles stricts mais est toléré de fait. En outre, comme indiqué précédemment, les migrants qui accèdent au territoire européen sans document sont régularisés dès qu'ils obtiennent un contrat de travail.

¹³ Selon Flahaux et Kabbanji (2013), la première phase de ce programme a conduit à l'embauche de 1500 travailleurs sénégalais. Cependant, alors qu'il était prévu d'embaucher ensuite 4000 autres travailleurs temporaires, aucune nouvelle offre de travail n'a été proposée par l'Espagne. Seule une soixantaine de travailleurs saisonniers ayant participé une première fois au programme a pu repartir une deuxième fois avec un contrat temporaire. Ce faible effectif de nouveaux départs est expliqué par un responsable du programme par la crise en Espagne. Il faut relever que 60% des migrants saisonniers partis durant la première vague du programme ne sont pas revenus. Ces difficultés sont attribuées à deux éléments principaux. Premièrement, il y a le fait qu'il n'avait pas été prévu d'accompagner les travailleurs temporaires dans leur réinsertion après le retour. Deuxièmement, une grande difficulté a concerné le non-respect par la partie sénégalaise des recommandations faites en matière de profils de travailleurs recherchés durant le processus de sélection.

- 1974-1990 : le début d'une réglementation plus exigeante vis-à-vis du séjour des migrants

Après 1973 et 1974 et dans la même lignée que les restrictions à l'entrée des pays européens, les politiques introduisent des critères relatifs au séjour des étrangers plus stricts. En France, dès 1976, les cartes de résident font progressivement place aux cartes temporaires qui ne permettent pas un séjour de plus d'un an et qui ne sont pas automatiquement renouvelées. Cela entrave la sécurité de séjour que les migrants avaient auparavant (Donovon, 1988). Néanmoins, dans le même temps, plusieurs initiatives de régularisation des migrants en situation irrégulière ont lieu dans plusieurs pays européens entre 1975 et 1977 (Dassetto, 1992). Quant aux demandeurs d'asile, jusqu'à la fin des années 1980 (1988 pour la Belgique), ils disposent d'un titre de séjour et de droits sociaux pendant toute la durée de la procédure (Rea, 2007). Enfin, le séjour des étudiants devient plus réglementé. En Belgique, par exemple, dès 1984, ceux-ci peuvent se voir adresser l'ordre de quitter le territoire si la durée de leurs études est excessive et si leurs moyens de subsistances ne sont pas assurés (Rea, 2007).

C'est également à cette période et en France que les premiers programmes d'incitation au retour des migrants sont mis en place. Au départ, elles « visent exclusivement les travailleurs réguliers et sont surtout conçues pour faciliter les premières restructurations de l'industrie française, notamment dans les grandes entreprises automobiles » (Linares, 2009, p. 2). Cependant, malgré l'aide octroyée qui est considérée comme conséquente à l'époque¹⁴, ces premiers appuis au retour sont un échec. Cela s'explique par le fait qu'ils sont conditionnés à la restitution de la carte de séjour et au renoncement à la nationalité française pour les enfants nés en France. Malgré une efficacité très limitée, ce type de programme comprenant un soutien financier plus considérable est reconduit en 1984. Il se solde également par un échec (Linares, 2009).

- L'acquisition du statut de réfugié : un statut de plus en plus soumis à des conditions depuis 1990

A partir de la fin des années 1980, le statut de réfugié, soumis à des conditions et à des restrictions croissantes, devient de plus en plus difficile à acquérir (Valluy, 2009). En Belgique, par exemple, si, avant 1988, les demandeurs d'asile disposaient d'un titre de séjour et de droits sociaux, l'Etat ne leur donne ensuite plus de véritable titre de séjour et d'accès à l'aide sociale pendant toute la durée de la procédure (Rea, 2007). Dès cette période, en effet, les Etats européens formulent l'objectif de diminution du nombre de demandeurs d'asile sur leur territoire. Le droit d'asile est réduit en quelques années à une peau de chagrin, passant en Europe de 85% d'acceptations des demandes au début des années 1980 à plus de 85% de refus au milieu des années 2000 (Migreurop, 2009). Avec la Convention de Dublin de 1990, les Etats européens se sont organisés pour lutter contre les demandes d'asile multiples. L'objectif est qu'il n'y ait plus qu'un Etat compétent pour l'examen d'une demande d'asile (premier pays d'entrée dans l'espace européen) et de garantir que toute demande d'asile soit examinée par au moins un Etat, de façon à éviter les demandeurs d'asile « en orbite » (Migreurop, 2009). Les Etats éprouvent cependant des difficultés à réunir les preuves d'un

¹⁴ Le premier programme, mis en place entre 1977 à 1981, consistait en une prime de 10 000 francs français. Le deuxième, qui a débuté en 1984, permettait « aux travailleurs de toucher à la fois une prime gouvernementale (aide au projet individuel de réinsertion de 20 000 francs français), des indemnités forfaitaires de voyage et de déménagement, des allocations chômage qui auraient été perçues en France, ainsi qu'une aide de l'entreprise (15 000 francs français minimum) » (Linares, 2009, p. 2).

passage, d'un séjour ou du dépôt d'une demande d'asile dans un autre Etat. La situation change avec l'entrée en vigueur en 2004 du règlement EURODAC et de Dublin II qui permettent le recensement des empreintes digitales des demandeurs d'asile, des réfugiés, des étrangers interpellés lors du franchissement irrégulier des frontières extérieures ou qui se trouvent illégalement sur le territoire d'un Etat membre (Migreurop, 2009). Ce système privilégie les mesures restrictives et dissuasives afin d'éviter d'accueillir des demandeurs d'asile. De plus, il fait reposer la responsabilité des demandes d'asile sur les Etats frontières et les encourage à durcir leurs lois et leurs pratiques à l'égard des demandeurs d'asile (Valluy, 2009).

- Des restrictions accentuées vis-à-vis du séjour des étudiants étrangers dans les années 1990

Les étudiants étrangers sont également concernés par les législations restrictives touchant toutes les catégories de migrants dans les différents pays d'Europe. En Belgique, la loi prise au milieu des années 1990 rappelle que le séjour des personnes arrivées pour un motif d'études ne peut se prolonger au-delà de la durée de celles-ci. De plus, elle précise que les étudiants étrangers et leur famille qui ne disposent pas de moyens suffisants et qui constituent une charge financière pour les pouvoirs publics peuvent être éloignés moyennant un ordre de quitter le territoire. Ce type de disposition vise à réduire le fait que le statut d'étudiant étranger ne soit utilisé pour s'installer dans les pays de destination (Caestecker et al., 2012).

- L'accent sur les politiques relatives au retour des migrants en situation irrégulière

Le thème du retour des migrants en situation irrégulière se trouve au sommet de la hiérarchie des priorités au niveau de l'Europe en matière de gestion des migrations internationales (Cassarino, 2008). En 2008, la directive « retour » est adoptée et permet aux Etats d'améliorer l'efficacité de leurs politiques d'expulsion, tels que le recours aux « vols groupés » pour expulser les migrants irréguliers et le bannissement du territoire européen pendant cinq ans (Baldaccini, 2009). Depuis les années 2000, au niveau national, des centres de détention et des quotas d'expulsion annuels sont mis en place et, au niveau international, des accords de réadmission avec des Etats de transit et d'origine des migrants sont signés (Cassarino, 2008).

Ainsi, des centres sont destinés à retenir les étrangers le temps de procéder à leur expulsion. Le personnel de ces centres, qu'ils soient agents de sécurité, assistants sociaux, médecins, infirmiers ou psychologues, a notamment pour mission de préparer les étrangers à leur éloignement et de les inciter au respect de la décision qui a été prise les concernant (Bietlot, 2005). Souvent, ces centres se trouvent à proximité des grands aéroports et ports internationaux, de façon à rassembler préalablement, dans un même lieu, les étrangers qui peuvent être expulsés collectivement par « vols groupés » organisés par FRONTEX. Dans certains pays, des lieux fermés initialement conçus à d'autres fins que la gestion des étrangers, tels que des prisons, détiennent les migrants en situation irrégulière (Rodier et Saint-Saëns, 2007). Les tendances marquantes du traitement des étrangers par les politiques migratoires depuis les années 2000 sont marquées par la construction et la multiplication de centres immenses, par la privation de liberté de demandeurs d'asile et par l'extension des durées d'enfermement. En 2012, il y aurait entre 300 et 400 centres de détention au sein de l'Union européenne (Rodier, 2012). Comme se le demande Claire Rodier (2012), cette politique est-elle pour autant efficace ? Une analyse du dispositif belge de l'enfermement met

en évidence un taux très élevé de roulement, ce qui signifie que les étrangers quittent souvent ces centres. Cependant, dans la moitié des cas, ils ne sont pas éloignés mais libérés, soit parce que la demande d'accès au territoire a été approuvée ou que la détention était injustifiée, soit parce que l'éloignement n'a pu être effectué dans le délai légal¹⁵. Le plus souvent, des libérations ont lieu par défaut de légalité de la détention, mais n'est pas pour autant autorisée à pénétrer ou demeurer sur le territoire (Bietlot, 2005). De même, une étude de la Cimade a démontré en France qu'il faut en moyenne une douzaine de jours aux autorités pour organiser l'expulsion d'un migrant après le début de sa détention, et qu'après ce délai, la probabilité d'expulsion est faible. La privation de liberté des étrangers en situation irrégulière ne garantit donc pas leur éloignement, malgré le fait que ce soit l'objectif premier (Rodier, 2012). Cependant, pour les politiques, elles jouent notamment une nouvelle fois un rôle au niveau de la dissuasion par rapport au fait de migrer irrégulièrement.

Les accords de réadmission, qui visent à faciliter l'expulsion des migrants en situation irrégulière en faisant obligation aux Etats tiers de réadmettre leurs ressortissants et des individus ayant transité par leur territoire, sont un enjeu majeur des relations extérieures de l'Union européenne. Dans ce cadre, la coopération avec des régimes autocratiques est justifiée dans les discours publics comme un mal nécessaire pour lutter contre l'immigration irrégulière (Cassarino, 2008). Des incitations importantes sont nécessaires pour obtenir la coopération des pays tiers en contrepartie de leur signature ; la négociation de ces contreparties est par ailleurs assez obscure (Migreurop, 2009). Les migrants semblent servir de « monnaie d'échange » dans les relations entre Etats derrière de prétendus « partenariats pour la mobilité » ou les accords de « gestion concertée des flux migratoires ». Bien que cela puisse sembler contradictoire pour les pays européens dits démocratiques, ces accords ne sont pas transparents et restent sous le sceau de la confidentialité. De tels accords existent entre la France et le Sénégal ainsi qu'entre l'Espagne et le Sénégal depuis 2008, et sous forme de mémorandum d'entente entre la Belgique et la RD Congo depuis 2006 (Return Migration and Development Platform, 2013).

Les programmes d'aide au retour « volontaire »¹⁶, mis en œuvre par des Etats européens depuis le début des années 1990, sont destinés aux migrants sans-papiers et aux demandeurs d'asile qui souhaitent retourner dans leur pays. Ils se présentent comme étant une alternative aux expulsions. Ils comprennent le billet d'avion vers le pays d'origine et, dans la majorité des cas, une prime de retour, dont le montant varie selon les pays. Ils peuvent aussi s'accompagner d'une aide supplémentaire en guise d'appui à la réinsertion, en proposant aux migrants de retour de mettre en place des activités génératrices de revenus. Ce type de programme fait l'objet d'un intérêt de plus en plus important de la part des pays européens étant donné les avantages qu'ils impliquent. Premièrement, les retours volontaires tendent à être moins coûteux que les expulsions. Deuxièmement, ils ne requièrent qu'un document de voyage (et non des accords de réadmission souvent difficiles à négocier). Et troisièmement, ils sont considérés comme étant plus humains, ce qui permet aux Etats de collaborer plus facilement avec des organismes non-gouvernementaux pour les mettre en œuvre (Black et al., 2011).

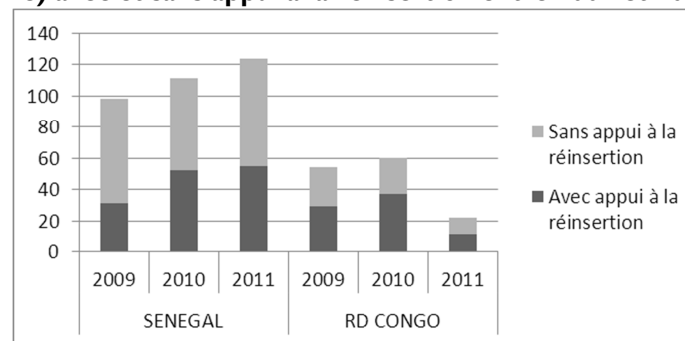
¹⁵ Il est possible que l'absence d'accord de réadmission entre le pays de destination et le pays d'origine des migrants allonge la durée de sa détention. Celle-ci se prolongeant au-delà de la durée légale, ces migrants seraient donc libérés.

¹⁶ Comme cela sera expliqué plus loin, le terme « volontaire » est controversé, ce qui explique sa mise entre guillemets.

Encadré 2. 2. Quelle est l'ampleur des migrants sénégalais et congolais qui retournent dans leur pays d'origine par le biais d'un programme d'aide au retour « volontaire » ou par une expulsion ?

A partir des données fournies par l'Organisation internationale des migration (OIM) qui coordonne les programmes d'aide au retour « volontaire » pour la plupart des pays d'Europe (à l'exception de la France et de la Suède qui mettent en œuvre des programmes d'aide au retour indépendants), des données de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et de celles du Swedish Migration Board, il est possible de connaître le nombre de retours « volontaires » de migrants en situation irrégulière qui ont eu lieu avec et sans appui à la réinsertion¹⁷. Les données disponibles ne permettent de comparer le nombre de bénéficiaires sénégalais et congolais qu'en 2009, 2010 et 2011. Comme la Figure 2. 6 l'indique, les Sénégalais sont plus nombreux que les Congolais à bénéficier des programmes d'aide au retour « volontaire ». Plus de 100 Sénégalais en moyenne par année ont eu recours à ce type de programme entre 2009 et 2011, tandis que le nombre de bénéficiaires congolais a varié entre 22 et 60. La Figure 2. 6 montre aussi que la moitié des migrants retournés avec ce type de programmes n'a pas bénéficié d'un appui à la réinsertion mais seulement d'une assistance logistique et d'une prise en charge financière pour le voyage de retour. Le nombre de bénéficiaires d'un appui à la réinsertion dans le cadre des programmes d'aide au retour « volontaire » n'est donc pas élevé. Cet appui à la réinsertion consiste en une aide financière - et parfois technique - octroyée aux migrants de retour pour la création d'une activité génératrice de revenus.

Figure 2. 6. Nombre de retours volontaires au Sénégal et en RD Congo (à partir de tous les pays de l'Union européenne) avec et sans appui à la réinsertion entre 2009 et 2011.



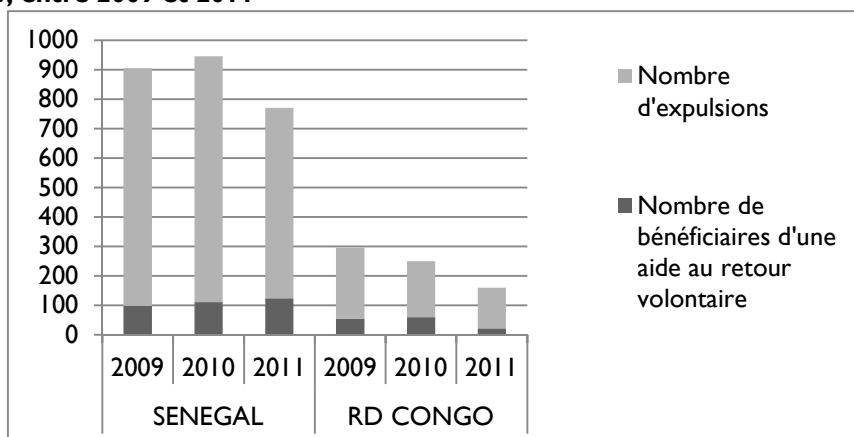
Sources : Données fournies par l'Organisation internationale des migration (OIM), l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et le Swedish Migration Board

Eurostat comptabilise, sans distinction, les expulsions vers les pays d'origine et les retours effectués dans le cadre d'une aide au retour « volontaire ». Ensemble, ces deux types de retour représentent les éloignements d'étrangers en situation irrégulière. Les données, qui ne sont pas tout à fait précises puisqu'elles sont arrondies à 5 pour chaque pays de destination, sont disponibles chaque année à partir de 2008. Pour connaître le nombre d'expulsions, il suffit de soustraire le nombre de retours volontaires du nombre d'éloignements. Comme la Figure 2. 7 le montre, entre 2009 et 2010, les éloignements ont davantage concerné les migrants sénégalais que congolais, et les bénéficiaires des programmes d'aide au retour « volontaire » représentent une minorité des éloignements¹⁸. Les migrants sénégalais ont surtout été expulsés d'Espagne, puis de France et d'Italie. Les expulsions des migrants congolais ont eu lieu d'abord à partir du Royaume-Uni, puis de Belgique et de France.

¹⁷ Les chiffres relatifs aux retours volontaires m'ont été transmis par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM - Pascal Reyntjens), par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII - Bénédicte Maurice) et par le Swedish Migration Board (Kristina Rännar). Je tiens à les en remercier.

¹⁸ En raison de l'absence de données comparable sur les stocks de migrants dans les différents pays d'Europe, il est difficile d'évaluer la part que ces éloignements représentent parmi les migrants sénégalais et congolais en Europe.

Figure 2. 7. Nombre d'éloignements de Sénégalais et de Congolais (à partir de tous les pays de l'Union européenne) par le biais d'une expulsion ou d'un programme d'aide au retour « volontaire », entre 2009 et 2011



Sources : Données compilées d'Eurostat, de l'Organisation internationale des migrations (OIM), de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et du Swedish Migration Board

- Les campagnes de régularisation dans les trois dernières décennies

Si on observe une tendance vers des politiques de plus en plus strictes vis-à-vis de l'immigration irrégulière, des mesures de régularisation des populations en situation irrégulières ont été également prises pendant ces dernières décennies par les Etats européens. On peut distinguer les régularisations ponctuelles des régularisations au cas par cas, dites « au fil de l'eau », dont les critères d'éligibilité varient selon les pays et dans le temps.

La France a procédé à des régularisations ponctuelles en 1981/1982, en 1997/1998 et à de plus restreintes en 1991 et en 2006. L'Espagne et l'Italie ont réalisé des régularisations à une échelle beaucoup plus importante que la France. En Italie, des opérations de régularisation ont eu lieu tous les quatre ans environ entre 1982 et 2006. Six campagnes de régularisation ont également été organisées en Espagne entre 1985 et 2005. Au Royaume-Uni et en Belgique, les opérations de régularisation des migrants en situation irrégulière ont été plus rares, plus tardives et ont concerné moins de migrants (en 1998, 1999, 2003 et 2005 au Royaume-Uni et en 1995, 2000 et 2009 en Belgique) (MAFE, 2013).

2.1.3. Vers davantage de restrictions pour les migrants sénégalais et congolais ?

Les politiques migratoires, qui règlementent l'accès et le séjour des étrangers sur le territoire des pays européens, ont considérablement évolué au cours du temps. Les contraintes pour migrer en Europe à partir des pays tiers et pour y séjourner sont plus présentes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans les années qui ont suivi l'indépendance du Sénégal et de la RD Congo. Les politiques ont cependant varié selon les pays, l'origine et le type de migrants. L'entrée en France, pour les Sénégalais, a par exemple été facilitée grâce à l'exemption de visa jusqu'en 1986, et en Italie jusqu'en 1990. Les Congolais, par contre, n'ont jamais pu migrer librement en Belgique. Quoi qu'il en soit, les conditions pour migrer en Europe dans un cadre familial, d'études ou de travail se sont durcies avec le temps, et les années 1990 se présentent comme une rupture. D'ailleurs, dans les analyses des chapitres empiriques de cette thèse, une variable relative à la période pendant laquelle les migrants sont en Europe sera introduite. Ce choix est pertinent, bien qu'il simplifie la situation sur le plan des politiques migratoires qui ont été menées dans les différents pays de destination en

Europe. A partir des années 1990, les politiques ont mis l'accent sur la lutte contre la migration irrégulière. Cela a impliqué des limitations dans l'octroi des visas aux étrangers des pays tiers, ceux-ci étant considérés comme susceptibles de rester au-delà de la durée de validité de leur titre de séjour. Tout un arsenal ainsi que des moyens considérables ont également été mis en place pour tenter d'empêcher l'accès au territoire européen aux migrants ne détenant pas de visa. Les procédures pour obtenir le statut de réfugié se sont aussi durcies, et des politiques se sont particulièrement concentrées sur le développement de dispositifs visant à inciter les migrants à retourner dans leur pays d'origine (via des programmes d'aide au retour « volontaire ») ou à les y contraindre (à travers les expulsions). Toutefois, ces restrictions dans l'accès et le séjour en Europe des étrangers des pays tiers doivent être nuancées, car de nombreux migrants en situation irrégulière ont obtenu des papiers suite à des régularisations, et on assiste même au retour des politiques favorisant, dans une certaine mesure, la main-d'œuvre étrangère, dans des secteurs où des besoins se font sentir.

2.2. L'intégration des migrants sur le marché du travail européen

La façon dont les migrants sont intégrés sur le marché du travail européen connaît des variations importantes selon les pays de destination et d'origine, la période et la qualification des migrants. Jusqu'au début des années 1970, étant donné que les politiques migratoires des pays européens répondent essentiellement à un besoin de main-d'œuvre, l'intégration des migrants sur le marché du travail se fait de façon automatique dans des secteurs qui ne requièrent pas une main-d'œuvre très qualifiée.

Plusieurs décennies après la mise en œuvre de ces politiques d'immigration, on peut dresser le bilan du durcissement des conditions d'accès au travail des migrants, en particulier pour les emplois qualifiés. Ainsi, sur le marché du travail des pays européens, il est souvent difficile pour les migrants originaires de pays tiers d'accéder à un emploi car la priorité est donnée aux nationaux et aux ressortissants des pays d'Europe. De même, dans certains pays comme en France, de nombreuses professions sont réservées exclusivement aux nationaux, les étrangers en étant exclus même s'ils disposent des compétences requises, bien que la liste des emplois ouverts aux étrangers ait été élargie récemment (Mezger et González-Ferrer, 2013). En outre, certaines catégories de migrants se voient directement refuser l'accès au travail. Par exemple, les personnes qui ont migré dans le cadre d'un regroupement familial se voient refuser l'octroi d'un permis de travail, comme c'est le cas en Belgique jusqu'à aujourd'hui. Passer du statut d'étudiant à celui de travailleurs a également été limité durant certaines périodes en France, et cela se présente toujours sous forme de difficultés aujourd'hui avec la priorité accordée, à compétences égales, aux nationaux et aux ressortissants des pays européens. En outre, les discriminations, le problème de reconnaissance des diplômes et les barrières de la langue influencent l'intégration des migrants sur le marché du travail, comme cela ressort d'une étude réalisée sur le cas du Royaume-Uni (Dustmann et al., 2005).

Les économies des pays du Sud de l'Europe sont dominées par des secteurs qui reposent depuis les années 1990 sur de la main-d'œuvre immigrée peu ou non-qualifiée. En Italie et en Espagne, les immigrés tendent à travailler dans des usines, dans le domaine de la construction, dans l'agriculture intensive, dans l'entretien et les services à la personne (Castagnone et al., 2013b). Par ailleurs, la présence de travailleurs en situation irrégulière dans ces secteurs est dans une certaine mesure tolérée, étant donné le besoin de main-d'œuvre qui les caractérise, et nombreux sont ceux qui bénéficient d'une régularisation

(Gnisci, 2008). Cependant, la crise qui sévit depuis la fin des années 2000, en particulier dans les pays du Sud de l'Europe, a un impact sur la situation des migrants sur le marché du travail. Ainsi, il ressort d'une étude de l'OCDE que les migrants sont parmi les principales victimes de la détérioration des conditions de l'emploi. Cela est lié au fait qu'ils sont souvent concentrés dans des secteurs d'activité qui sont très sensibles aux fluctuations du cycle économique, et au fait que leurs contrats de travail sont généralement plus précaires (OCDE-SOPEMI, 2009).

Encadré 2. 3. Quel statut les migrants congolais et sénégalais occupent-ils sur le marché du travail en Europe ?

Des analyses¹⁹ sur la situation des Sénégalais sur le marché du travail réalisées à partir des données MAFE révèlent que ces migrants occupent majoritairement des emplois de type élémentaire. Cela est le cas en Espagne, qui leur offre des débouchés dans le domaine agricole et de la construction, en Italie, dans les usines et le commerce informel, et dans une moindre mesure en France. Dans ce dernier pays, par rapport aux deux autres, la proportion de migrants qui occupent un emploi qualifié est comparativement plus importante. Plus de la moitié des migrants sénégalais présents en Europe ont un faible niveau d'éducation. Les situations de sous-emploi ne sont pas rares non plus. En outre, la proportion de Sénégalais au chômage s'élève à moins de 10 % (Castagnone et al., 2013a, 2013b).

Concernant les Congolais, que ce soit au Royaume-Uni ou en Belgique, ils se présentent comme une population beaucoup plus désavantagée en termes de situation sur le marché du travail. En effet, presque un migrant sur deux est au chômage en Belgique selon le recensement belge de 2001 (Feld, 2010) et dans la région de Londres selon le recensement britannique de la même année (Spence, 2005). Les données du projet MAFE montrent aussi que nombreux migrants congolais travaillent en-dessous de leur niveau de compétences, et qu'ils tendent à être particulièrement présents dans des emplois élémentaires (Schoumaker et al., 2013; Vause, 2012).

2.3. Le contexte social en Europe

L'intégration des migrants dans les sociétés européennes est également une question qui doit être posée. La façon dont les étrangers sont pris en compte à ce niveau varie avec le temps. Au départ, les pays européens ne considèrent l'immigration que sous un angle strictement économique et ne prévoient pas de politique d'intégration. Ce n'est que dans les années 1980 que des politiques publiques d'intégration commencent à être mises sur pied, comme en Belgique (mais aussi dans d'autres pays), où elles se déclinent en trois axes. Le premier consiste en un assouplissement des conditions d'acquisition de la nationalité, le deuxième vise à lutter contre le racisme, et le troisième entend mettre en place des politiques sociales au niveau local pour combattre les déséquilibres sociaux (Rea, 2007). Cependant, malgré l'adoption de ces mesures, des politiques sont parallèlement prises pour limiter l'accès et le séjour en Europe, et l'idée suivante à l'égard des étrangers ressort très souvent des discours politiques : « Vous pouvez rester, mais tout serait mieux si vous n'étiez pas là » (Rea, 2007, p. 132).

Des enquêtes d'opinion permettent de connaître, d'une part, les attitudes de la population européenne vis-à-vis de l'immigration et, d'autre part, la discrimination ressentie ou vécue par les migrants.

L'enquête menée par Diamanti (2000) en 1999 auprès de 5000 personnes dans cinq pays d'Europe (Italie, France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne) sur la perception sociale de l'immigration révèle l'ampleur de la méfiance vis-à-vis de l'immigration dans la société. Plus d'un quart de la population européenne perçoit l'immigration avec inquiétude pour des

¹⁹ Cet encadré se base sur les working papers du projet MAFE au sujet de l'intégration des migrants sénégalais et congolais en Europe (Castagnone et al., 2013a, 2013b; Schoumaker et al., 2013).

raisons d'abord liées à l'ordre public, à l'emploi, puis comme défi à l'identité culturelle. De plus, près d'un Européen sur deux n'a pas confiance dans les migrants venant des pays du Tiers Monde. Aussi, neuf Français et huit Allemands sur dix partagent l'idée selon laquelle « les immigrés doivent s'adapter aux normes et aux valeurs fondamentales de leur pays de résidence, même si elles sont éloignées de leurs religions et de leurs traditions ». En Italie et en Espagne, cette tendance est également majoritaire mais moins marquée. Par contre, au Royaume-Uni, moins de la moitié des personnes interrogées sont d'accord avec la proposition, ce qui est en lien avec une pratique du multiculturalisme qui est bien ancrée dans ce pays (Diamanti, 2000). Les enquêtes d'opinion, y compris les eurobaromètres, n'étudient pas spécifiquement le cas des migrants du Sud et leurs questions ne sont pas formulées de la même façon d'année en année, ce qui rend difficile l'étude de l'évolution des attitudes par rapport à l'immigration.

L'enquête EU-MIDIS sur les minorités et la discrimination dans l'Union européenne s'est particulièrement intéressée en 2009 au cas de 4000 migrants subsahariens dans huit pays d'Europe. La majorité des personnes interrogées déclarent dans tous les pays que les discriminations liées à l'origine sont très répandues dans la société dans laquelle elles vivent. 87% des migrants subsahariens partagent cette opinion en France. Concernant l'expérience des discriminations en elle-même, près de la moitié des migrants affirme en avoir eu au moins une en lien avec leur origine au cours des 12 derniers mois, ce qui confirme le racisme qui demeure en Europe. C'est dans le domaine professionnel que les migrants d'origine subsaharienne sont le plus souvent confrontés à des situations de discrimination, en particulier dans le secteur privé. Cependant, les discriminations sont plus rares dans le domaine de la santé et de l'éducation, au sein des services sociaux et dans les banques (Fundamental Rights Agency of the European Union, 2009).

2.4. L'évolution du contexte européen à l'égard des étrangers : entre restrictions et protection

Un bilan nuancé ressort de cette analyse du contexte européen vis-à-vis de l'immigration africaine, que ce soit au niveau des politiques migratoires, sur le plan de l'accès au marché du travail ou du point de vue de la situation sociale. Si, au fil du temps, de nombreuses mesures ont restreint la liberté de circulation des migrants ainsi que leur accès au travail, d'autres ont été prises dans le but de les protéger ou de garantir le respect de certains droits.

L'évolution des politiques migratoires est variable selon les Etats, mais, depuis les années 1990, l'accès et le séjour des migrants sont parsemés de plus en plus d'embûches. Les visas sont de plus en plus difficiles à obtenir depuis l'Afrique pour migrer en Europe, même dans le cadre d'un regroupement familial ou pour des raisons d'études. Les procédures pour obtenir le statut de réfugié se sont également durcies. Si les possibilités de migrer légalement sont de plus en plus réduites, tout est donc également mis en œuvre pour lutter contre les arrivées de migrants en situation irrégulière. Des moyens importants sont consacrés à la surveillance des frontières extérieures de l'Europe afin de lutter contre la migration irrégulière. De plus, quand on ne les force pas, on incite les migrants sans-papiers à retourner dans leur pays d'origine. La politisation des mouvements migratoires internationaux est devenue de plus en plus importante, ce qui se traduit par l'adoption de mesures pour restreindre davantage les conditions d'entrée et de résidence des migrants et pour renforcer les contrôles aux frontières (Cassarino, 2008). Cependant, ces politiques sont dans une certaine mesure teintées d'ambivalence (La Cimade, 2013). Sur le plan

national, la législation des Etats donne la priorité aux Européens pour l'accès à l'emploi, excluant de la sorte les ressortissants des pays tiers, mais, en même temps, des campagnes de régularisation, parfois de grande ampleur comme en Italie et en Espagne, ont permis à des migrants en situation irrégulière de se voir attribuer un titre de séjour. Plusieurs pays européens ont également mis en œuvre des programmes de migration temporaire de travailleurs, ouvrant de ce fait, dans une certaine mesure, les frontières. L'Union européenne, à côté de la répression des migrants en situation irrégulière, a également adopté des mécanismes assurant la protection des droits des migrants. Par exemple, le non-respect des droits fondamentaux peut être dénoncé devant la Cour de justice de l'Union européenne et par la Cour européenne des droits de l'homme, qui condamnent des Etats qui appliquent une législation trop répressive. Comme cela a été relevé plus haut, bien que certaines conditions soient restrictives, l'Union européenne a pris, dans les années 2000, des mesures pour garantir le droit au regroupement familial, pour protéger les demandeurs d'asile, que ce soit pour leur accueil ou au niveau des procédures, ainsi que les migrants de longue durée (La Cimade, 2013).

Il sera intéressant d'étudier si ces éléments ont un impact dans les projets et les parcours de vie des migrants sénégalais et congolais en Europe, les incitant à retourner ou à rester en Europe.

3. L'ÉVOLUTION DES MIGRATIONS SÉNÉGALAISES ET CONGOLAISES

Après avoir passé en revue les contextes prévalant au fil du temps dans les pays d'origine et de destination des migrants (au Sénégal, en RD Congo et en Europe), que sait-on sur les migrations sénégalaises et congolaises ? Cette section vise à mettre en évidence les changements qui sont survenus au fil des décennies dans les tendances migratoires, ce qui comprend l'évolution des départs depuis le Sénégal et la RD Congo, mais aussi des retours des migrants vers ces pays.

3.1. Les départs des migrants sénégalais et congolais

3.1.1. La migration sénégalaise

L'émigration internationale à partir du Sénégal²⁰ commence véritablement à partir des années 1960, d'une part vers les pays de la sous-région avec le succès économique des cultures de cacao et de café en Côte d'Ivoire et au Ghana notamment, et d'autre part vers l'ancienne métropole, la France, qui recrute de la main d'œuvre dans le cadre du développement de son industrie automobile (Pison et al., 1997; Robin, 1996). A cette époque, la présence sénégalaise en France est essentiellement composée d'hommes seuls, originaires de la région du fleuve Sénégal, qui travaillent dans l'industrie et qui ont laissé leur famille dans leur village d'origine (Guilmoto, 1998; Timera, 1996). Ces migrations ont lieu dans le contexte d'une détérioration des conditions de vie dans les zones rurales qui connaissent des périodes de grandes sécheresses. Décidées par les anciens, elles sont temporaires (Quiminal, 1991). Après un certain temps, les migrants retournent définitivement au pays et sont remplacés par d'autres jeunes de la communauté, selon le système de la noria (Barou, 2001).

²⁰ Cette section est inspirée de deux travaux que j'ai co-écrits avec Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker d'une part (Flahaux et al., 2013) et avec David Lessault d'autre part (Lessault and Flahaux, à paraître).

Ensuite, après 1974, lorsque les Etats européens entreprennent de réguler leurs frontières, les migrations de remplacement qui étaient pratiquées jusqu'alors prennent fin (Barou, 2001). Les migrants doivent choisir entre rester pendant de plus longues périodes en France ou rentrer définitivement au Sénégal. Certains migrants font le choix de faire venir leur(s) femme(s) et enfant(s) à destination, bien que les anciens du village y soient opposés. Cela donne cependant lieu à des difficultés, notamment sur le plan conjugal. La communauté sénégalaise impute la responsabilité des conflits dans le couple au fait que la loi et la vie en France soient trop favorables à la liberté des femmes. Par conséquent, le regroupement familial à destination n'est pas l'option la plus prisée par les migrants (Azoulay et Quiminal, 2002).

Les années 1980 et surtout 1990 sont marquées par un plus large mouvement d'émigration, révélateur des difficultés économiques dans les zones rurales et urbaines du Sénégal (Tall, 2001), et par une diversification des pays de destination (Ma Mung, 1996). En effet, au début des années 1990, la population sénégalaise en Europe développe une dynamique plutôt sud-méditerranéenne. La France attire moins de Sénégalais, mais deux nouvelles destinations voient le jour : l'Italie et l'Espagne (Robin, 1996). La littérature indique que les arrivées en Italie s'intensifient après que la France ait rendu obligatoire le visa pour les Sénégalais (en 1985) et au moment où l'Italie amorce sa politique de régularisation. Cependant, l'obligation du visa italien après 1990 limite rapidement ces mouvements (Bredeloup, 1995). Des commerçants sénégalais migrent également aux Etats-Unis (Dia, 2009), et l'Espagne devient une destination de plus en plus prisée aussi par les migrants sénégalais vu les opportunités qui s'y présentent, même si leur situation légale et sur le marché du travail restent précaires (Suarez Navaz, 1995). Dans ces nouvelles destinations, la littérature qualitative relève que les Sénégalais sont nombreux à travailler dans le commerce, le bâtiment, l'industrie, ainsi que dans l'agriculture qu'ils associent à la vente ambulante en basse saison. Ils ont une certaine éthique du travail, liée à l'éthique mouride musulmane, selon laquelle le travail est un devoir ; pour ces migrants, la vente ambulante est préférable au chômage et à la mendicité (Schmidt di Griedberg, 1993).

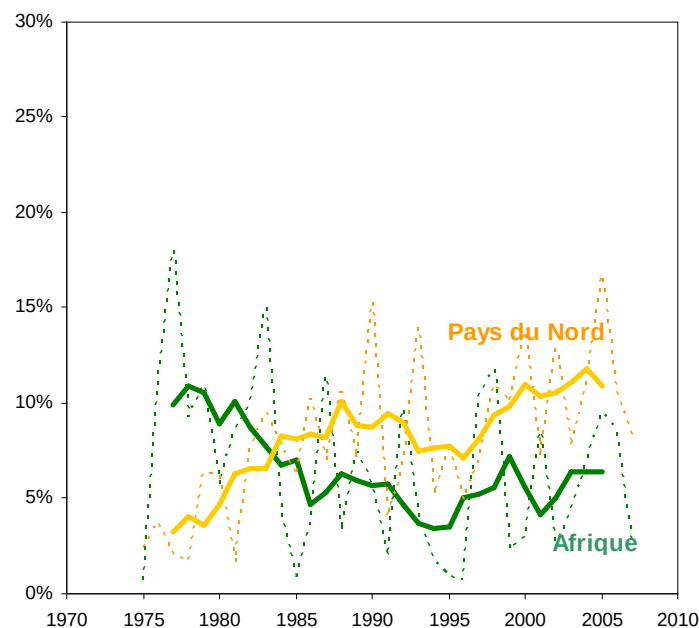
Dans les années 2000, les médias se sont focalisés sur les arrivées aux îles Canaries de pirogues en provenance du Sénégal, ce qui contribue au fait que le mouvement d'émigration des Sénégalais vers l'étranger soit de plus en plus qualifié par certains auteurs de véritable exode international (Bruzzzone et al., 2006).

La Figure 2. 8, réalisée à partir des données de l'enquête ménage du projet MAFE²¹, représente l'évolution de la proportion de personnes qui ont effectué au moins une migration entre 1975 et 2007 à partir de la région de Dakar. On constate que la propension à émigrer vers un autre pays africain diminue globalement au cours de la période 1975-2007, et qu'elle est dépassée par la propension à émigrer vers les pays du Nord au début des années 1980. Ensuite, la probabilité de quitter le Sénégal pour rejoindre le Nord continue à croître, mais de façon beaucoup plus modérée. Plusieurs facteurs expliquent la progression des migrations sénégalaises à destination des pays développés alors que les politiques migratoires de ces pays sont de plus en plus restrictives. Cela peut s'expliquer de plusieurs façons. En premier lieu, il est possible qu'il s'agisse de migrations ayant lieu dans le cadre de regroupements familiaux. En deuxième lieu, cette augmentation dans la probabilité de migrer vers les pays du Nord peut aussi correspondre à la détérioration de la situation économique dans le pays d'origine. A Dakar, l'application des premiers plans d'ajustement structurel

²¹ Pour les aspects méthodologiques de l'enquête, voir le chapitre 3 de cette thèse.

réduit brutalement les possibilités d'emploi dans la fonction publique et occasionne la réduction des effectifs de plusieurs administrations. Cette fermeture du marché du travail « formel », qui représentait le principal débouché professionnel des jeunes diplômés, peut jouer un rôle, à côté d'autres facteurs, dans la progression des départs. En effet, comme cela a été expliqué plus haut, à partir de la fin des années 1980, les jeunes, renonçant aux longues études et aux hautes fonctions bureaucratiques, réorientent leurs stratégies vers un autre cadre que celui de Dakar en crise. Ils deviennent candidats à l'émigration internationale vers les pays du Nord, « de la même manière que leurs aînés ont, une génération plus tôt, tenté leur chance en ville » (Diagne et Lessault, 2007, p. 35). En troisième lieu, les autres pays de la sous-région et de l'Afrique subsaharienne en général étant touchés en même temps par la crise économique, il est possible que les Sénégalais qui avaient initialement vocation à partir dans ces pays africains devenus moins attractifs se tournent par substitution vers les pays du Nord²². La Figure 2. 8 montre d'ailleurs bien cette tendance de diminution de l'émigration vers les pays d'Afrique alors que l'émigration à destination des pays du Nord augmente. En outre, l'augmentation des flux migratoires vers les pays du Nord est peut-être exclusivement dakaroise, car c'est à Dakar que s'est concentré le développement de l'économie du pays, et il est connu que l'émigration est corrélée au développement économique (de Haas, 2011). En outre, l'émigration à partir de Dakar est plus récente ; historiquement, comme l'indiquent d'autres sources, l'émigration internationale était surtout ancrée dans la Vallée du fleuve Sénégal (Robin et al., 2000).

Figure 2. 8. Evolution de la proportion de personnes effectuant au moins une migration entre les âges de 18 et 50 ans (1975-2007) à partir de la région de Dakar



Source : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008). Graphe extrait de : Flahaux M.-L., Beauchemin C., et Schoumaker B. (2013), « Partir, revenir : un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises », In : Beauchemin C., Kabbanji L., Sakho P. et Schoumaker B. (eds), Migrations africaines : le co-développement en questions, Armand Colin / Recherches, Paris, pp. 91-125. Note : Les courbes ont été lissées en employant la méthode des moyennes mobiles sur 5 ans. Les pointillés représentent les proportions brutes.

²² Contrairement à la situation congolaise, où la détérioration de la situation économique et politique des années 1990 et 2000 se produit dans un contexte où de nouvelles opportunités de migration se présentent dans les pays voisins.

3.1.2. La migration congolaise

C'est à partir de 1960, après l'indépendance du pays, que les Congolais commencent à migrer vers l'Europe. Ces migrations²³ ont essentiellement lieu vers la Belgique dans un cadre d'études (Kagné et Martiniello, 2001; Schoonvaere, 2010) ou pour travailler dans des succursales pour le compte de grandes sociétés de l'Etat (Sumata et al., 2004). Les migrations ont également lieu vers d'autres pays d'Afrique. Dans certaines régions du pays nouvellement indépendant, l'instabilité qui règne conduit à des mouvements de réfugiés vers les pays voisins, dont l'intensité et les destinations varient au gré des crises (Schoumaker et al., 2009).

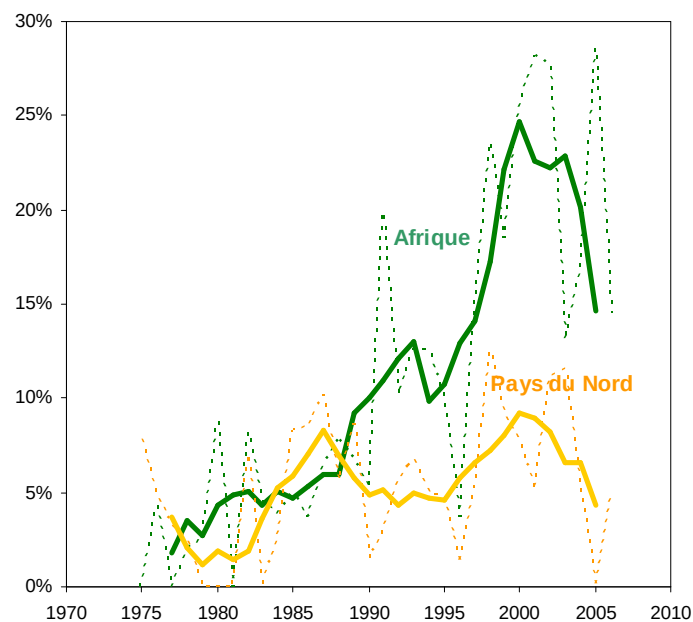
C'est surtout dans les années 1980 et plus encore dans les années 1990 que la situation économique et politique du pays se dégrade, ce qui contribue à l'augmentation des flux internationaux de migrants congolais (Schoumaker et al., 2009). La Figure 2. 9, qui représente la proportion d'individus qui ont migré chaque année entre 1975 et 2007 à partir de la région de Kinshasa, montre que la propension au départ a fortement augmenté à cette période, en particulier vers les pays africains et dans une moindre mesure vers les pays du Nord. Cette période est en effet caractérisée par une crise économique considérable qui conduit à des pillages en 1991 et 1993 et qui se déroule sur fond de crise politique. Ces crises se prolongent dans le contexte de la guerre de rébellion contre le régime du président Mobutu qui quitte le pouvoir en 1997 et de la guerre d'agression dont la RD Congo est victime par la suite. A cette époque, l'instabilité politique est grande et la misère sans précédent (Ngoie et Vwakyankazi, 2008; Tipo-Tipo, 1995), ce qui a un impact sur les flux migratoires. Les Congolais migrent dans les pays frontaliers où ils trouvent refuge (avec ou sans le statut de « réfugié »). L'Afrique du Sud devient, dès la fin des années 1980 et davantage depuis la fin de l'Apartheid (1991), une destination de premier plan (Steinberg, 2005; Sumata et al., 2004). De nombreux jeunes Congolais qui fuient le climat politique défavorable de leur pays y migrent dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie. Plus de 20 000 Congolais sont enregistrés en tant que réfugiés en Afrique du Sud au début des années 2000, et bien plus encore y vivent sans ce statut (Steinberg, 2005). Le boom économique qu'a connu l'Angola depuis la fin de la guerre contribue vraisemblablement aussi à ce haut niveau de départs du Congo vers les destinations intra-africaines. En Europe, bien que les arrivées de migrants congolais ne soient pas aussi élevées qu'en Afrique, on assiste à la diversification des profils et des destinations des migrants congolais (Demart, 2008; Schoumaker et al., 2009). D'une part, les années 1990 correspondent à un pic des demandes d'asile en provenance de la RD Congo et à une augmentation des migrations dans le cadre du regroupement familial, tandis que les migrations pour raison d'études diminuent (Schoonvaere, 2010). D'autre part, alors que la Belgique était la principale destination européenne des Congolais dans les années 1960 et 1970, la France devient progressivement la destination privilégiée, et d'autres pays, en particulier le Royaume-Uni et l'Allemagne, attirent également de plus en plus de Congolais (Ngoie et Vwakyankazi, 2008). En outre, une partie des migrants congolais qui demande l'asile au Royaume-Uni provient d'autres pays européens, les conditions y étant moins strictes et les opportunités sur le marché du travail plus nombreuses (Sumata et al., 2004).

Le début des années 2000, qui correspond au moment de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila et à l'arrivée au pouvoir de son fils, renvoie à une période de stabilité politique et de

²³ Cette section repose notamment sur un travail co-écrit avec Bruno Schoumaker (Schoumaker and Flahaux, 2013), et sur un autre en collaboration avec Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker (Flahaux et al., 2013).

reprise économique. Comme la Figure 2. 9 le montre, cela coïncide avec une diminution progressive de la proportion des Congolais qui quittent leur pays pour un pays d'Afrique ou du Nord. En outre, ces années correspondent à une réduction progressive du nombre de demandes d'asile déposées par des migrants congolais en Belgique mais, par contre, la proportion de regroupements familiaux reste élevée (Schoonvare, 2010). On assiste donc à un retournement de tendance, ce qui montre que les propensions des individus à migrer ne sont pas irréversibles.

Figure 2. 9. Evolution de la proportion de personnes effectuant au moins une migration entre les âges de 18 et 50 ans (1975-2007) à partir de la région de Kinshasa



Source : Enquête ménage MAFE-Congo (2007). Graphe extrait de : Flahaux M.-L., Beauchemin C., et Schoumaker B. (2013), "Partir, revenir : un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises", In : Beauchemin C., Kabbanji L., Sakho P. et Schoumaker B. (eds), Migrations africains : le co-développement en questions, Armand Colin / Recherches, Paris, pp. 91-125. Note : Les courbes ont été lissées en employant la méthode des moyennes mobiles sur 5 ans. Les pointillés représentent les proportions brutes.

3.2. Retourner au Sénégal et en RD Congo

Les retours des migrants en Afrique ont été très peu étudiés, en raison notamment du manque de données. Les données du projet MAFE permet de produire des résultats inédits, qui seront détaillés au fil de cette thèse. Cette section vise à donner les grandes lignes des tendances des retours des migrants au Sénégal d'une part, et en RD Congo d'autre part.

3.2.1. La question du retour au Sénégal

La littérature qualitative, qui se focalise surtout sur la présence sénégalaise en Italie et en Espagne, souligne l'importance des liens que la nouvelle génération de migrants sénégalais entretient avec la société d'origine. L'objectif de la migration des Sénégalais - composée dans ces pays majoritairement d'hommes - est d'améliorer leur situation socio-économique et celle de leur famille. Grâce aux revenus du travail à l'étranger, les migrants entendent se constituer une épargne qu'ils pourront investir dans une activité génératrice de revenus au Sénégal. Selon le point de vue sénégalais, une migration réussie donne lieu à un retour

définitif auprès de la famille, après en avoir amélioré les conditions de vie (Sinatti, 2011). Le retour se trouve donc au cœur des projets migratoires des Sénégalais. Ils se distinguent eux-mêmes des autres groupes de migrants qui quitteraient leur pays d'origine pour venir s'établir de façon permanente en Europe (Hernandez Carretero, 2012). Selon Castagnone et al. (2005), au Sénégal, la migration est considérée comme un acte héroïque et le retour comme un objectif incontournable. Le proverbe sénégalais « Celui qui part en migration travaillera dur mais vivra comme un roi lorsqu'il sera de retour » en témoigne. Les migrants restent donc attachés au Sénégal pendant la migration et ne perdent pas de vue le retour. A ce titre, être propriétaire d'une maison ou une activité à leur compte au Sénégal est un prérequis au retour (Sinatti, 2011). Pendant la migration, les Sénégalais sont confrontés à la difficulté de partager leur épargne avec leur famille et de l'investir au Sénégal, ce qui explique le fait que certains postposent leur retour (Hernandez Carretero, 2012).

Les travaux qualitatifs mettent aussi en évidence que les migrants d'aujourd'hui continuent à émettre une certaine résistance à la réunification familiale en Europe (Riccio, 2008). Ils affirment qu'il est moins coûteux de faire vivre la famille au Sénégal plutôt qu'en Europe. Ils avancent aussi des arguments relatifs à certaines normes sociales, selon lesquelles un enfant doit vivre dans son pays d'origine afin de ne pas perdre ses repères culturels et religieux (Riccio, 2008). Une recherche quantitative réalisée à partir des données MAFE a cependant mis en évidence que, à côté des migrants qui suivent cette logique « traditionnelle », d'autres recourent au regroupement familial afin de mettre fin à la séparation avec leurs enfants. Ce cas concerne le plus souvent des femmes ou des individus de lignée matriarcale en situation légale en Europe qui ont un nombre limité d'enfants (González-Ferrer et al., 2012).

3.2.2. La question du retour en RD Congo

Dans les premières décennies qui ont suivi l'indépendance, les migrations congolaises vers la Belgique, qui sont celles d'étudiants et de l'élite, sont essentiellement temporaires (Schoonvaere, 2010). Les migrants retournent en RD Congo après leurs études ou leur mission professionnelle. L'Etat congolais, bien que tenant sur des pieds fragiles, a toutefois la capacité de pourvoir à des services sociaux (Sumata et al., 2004). Après l'obtention d'un diplôme en Belgique, les étudiants se voient offrir un emploi de cadre, un bon salaire et des conditions de vie favorables en RD Congo (De Schutter, 2011).

Par la suite, à partir des années 1990, avec le contexte difficile qui prend de l'ampleur en RD Congo, l'installation des Congolais à l'étranger devient plus durable. L'étude quantitative de Schoonvaere (2010) met en évidence que l'émigration des Congolais de Belgique est de moins en moins importante, en particulier pour les femmes. La littérature qualitative soulève aussi le renversement qui a caractérisé la position des migrants congolais vis-à-vis du retour en quelques décennies, suite à la détérioration des conditions de vie dans leur pays d'origine. Avant, les familles congolaises dont les enfants étudiaient en Europe et en Amérique du Nord encourageaient ceux-ci à achever rapidement leurs études et à rentrer au pays. Aujourd'hui, en revanche, elles les poussent, y compris ceux qui n'ont pas étudié, à rester à l'étranger à tout prix et à y trouver un emploi, quel qu'il soit, de façon à pourvoir aux besoins financiers des parents restés en RD Congo (Bongo-Pasi Moke Sangol et Tsakala Munikengi, 2004). Ainsi, le fait de retourner n'est plus considéré comme la suite logique de la migration. Bazonzi (2010) écrit : « Une fois en terre étrangère, l'on est prêt à tout faire, sauf retourner au pays, de peur d'être la risée du voisinage » (Bazonzi, 2010, p. 8). La peur de « connaître la honte au retour, » en particulier si l'on revient « les mains vides », engendre le fait que les migrants prolongent leur séjour à l'étranger, voire pensent à ne pas rentrer en RD Congo (Sumata et

al., 2004, p. 150).

3.2.3. Comparaison des tendances des retours d'Europe au Sénégal et en RD Congo

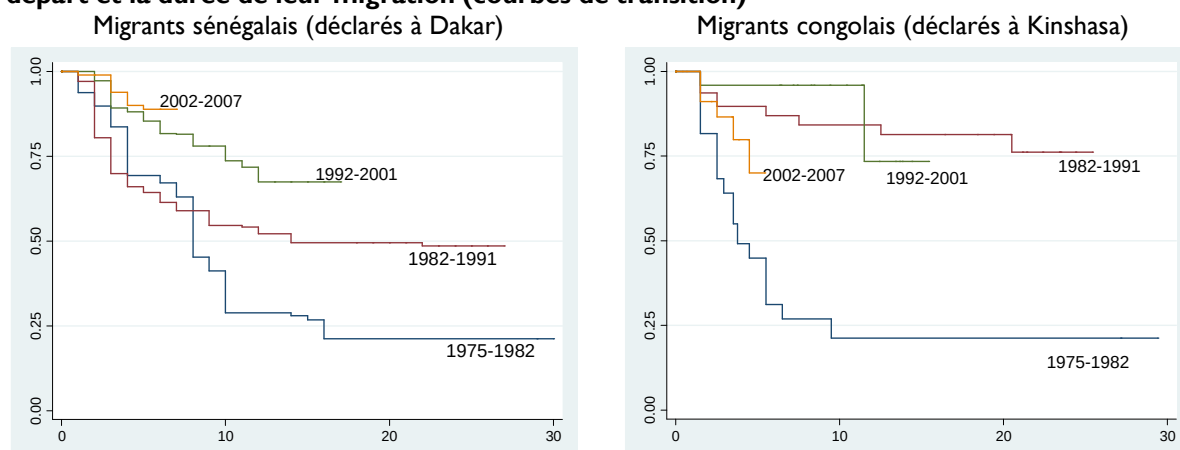
D'un point de vue quantitatif, quelles sont les tendances des retours au pays pour les Sénégalais et les Congolais qui ont migré en Europe? La Figure 2. 10 vise à répondre à cette question.

Du côté sénégalais (Figure 2. 10), on constate que plus les départs en migration sont anciens et plus les retours sont fréquents et rapides. Après dix ans d'absence du Sénégal, près des trois quarts des migrants qui avaient émigré entre 1975-1982 dans un pays du Nord sont rentrés. La proportion descend à 40% pour ceux qui sont partis entre 1982 et 1991, et à 30% pour ceux partis plus récemment entre 1992 et 2001. Cette évolution des retours pourrait correspondre, d'une part, à la détérioration des conditions de vie au Sénégal et, d'autre part, au durcissement progressif des politiques migratoires, les entraves à la liberté de circulation entre pays d'origine et de destination étant de plus en plus nombreuses. En effet, les migrants, sachant qu'il est difficile d'entrer dans les pays de destination, peuvent être plus enclins à y rester car savent que s'ils retournent dans leur pays d'origine et qu'ils éprouvent des difficultés pour se réintégrer, il leur sera difficile de repartir.

Du côté congolais, la Figure 2. 10 révèle un résultat semblable : les migrants partis avant 1982 vers le Nord sont rentrés nettement plus que ceux partis ultérieurement. Cependant, les courbes montrent des tendances plus complexes qui peuvent traduire les effets des variations de contexte en RD Congo en plus des variations des politiques d'immigration des pays de destination. On observe que ceux qui sont rentrés le moins souvent sont ceux qui sont partis dans les années 1980 et 1990, qui correspondent au moment où le pays traversait ses plus graves crises politiques et économiques.

En définitive, dans les deux cas, les retours sont moins susceptibles d'avoir lieu lorsque le contexte auquel les migrants sont confrontés est difficile, en raison non seulement des politiques migratoires restrictives des pays européens, mais aussi de la situation économique et politique dans les pays d'origine.

Figure 2. 10. Proportion de migrants sénégalais et congolais en Europe selon la période de départ et la durée de leur migration (courbes de transition)



Source : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal (2008) et MAFE-Congo (2007). Graphe extrait de : Flahaux M.-L., Beauchemin C., et Schoumaker B. (2013), "Partir, revenir : un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises", In : Beauchemin C., Kabbanji L., Sakho P. et Schoumaker B. (eds), Migrations africains : le co-développement en questions, Armand Colin / Recherches, Paris, pp. 91-125.

Note : Les courbes de transition représentent la proportion des migrants qui se trouvent en Europe et qui n'ont pas effectué de retour, en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur premier départ hors de leur pays d'origine. L'origine de l'axe des abscisses (année 0) correspond à l'année du départ. Cette année-là, 100% des migrants sont encore à destination. A mesure que le temps passe, cette probabilité de demeurer dans le pays d'accueil diminue, ce qui signifie - *a contrario* - que la probabilité d'effectuer un retour progresse. Ces courbes de survie ont été construites en utilisant l'estimateur non-paramétrique de la fonction de Kaplan-Meier. Le calcul des probabilités tient donc compte des troncatures à droite, c'est-à-dire du fait que les vies sont « coupées » au moment de l'enquête alors même que des retours peuvent encore se produire après l'enquête.

4. CONCLUSION

Ce chapitre a été consacré à l'évolution des contextes dans les pays d'origine et de destination, puis s'est penché sur les histoires des migrations sénégalaises et congolaises. Ces éléments permettent la formulation d'hypothèses sur les intentions initiales des migrants quant au retour, sur leur éventuel retour et sur leur réinsertion après le retour. Cette conclusion résume d'abord l'évolution du contexte dans les pays d'origine, rappelle le contexte qui a prédominé en Europe par rapport à la présence africaine, et, enfin, détaille les hypothèses qui en découlent sur les différents phénomènes liés au retour.

Depuis leur indépendance en 1960, le Sénégal et la RD Congo ont connu des évolutions différentes d'un point de vue économique et politique. Ils présentent deux contextes intéressants à comparer de ce fait. Sur le plan politique, la RD Congo a été marquée par des crises et des guerres successives. Quant à la situation du Sénégal, elle est stable depuis des décennies. Les populations des deux pays ont vu leurs conditions de vie se dégrader au fil du temps notamment suite à la mise en place des programmes d'ajustements structurels, mais pas de la même façon. Avec la grande instabilité qui a caractérisé la RD Congo dès la fin des années 1980 et surtout pendant la décennie de 1990, la crise économique a été particulièrement profonde dans ce pays. En outre, la culture locale de la migration, qui est perçue non seulement à travers la façon dont la migration est considérée dans les pays d'origine, mais aussi dans les pays de destination, n'est pas la même pour ces deux courants migratoires. Les Sénégalais semblent a priori plus orientés vers le retour que les Congolais ; ces derniers, depuis 1990, seraient davantage tournés vers une installation permanente en

Europe. Ces différents contextes qui préexistent dans les pays d'origine peuvent jouer un rôle important par rapport à la question du retour des migrants.

Le contexte prédominant au cours du temps dans les pays de destination peuvent aussi intervenir dans la question du retour des migrants sénégalais et congolais qui ont migré en Europe. Les législations régissant l'accès et le séjour sur le territoire européen ont considérablement évolué avec le temps. Un régime relativement tolérant vis-à-vis de la migration a fait progressivement place à de nombreuses restrictions, qui se sont accentuées à partir des années 1990. Les visas à partir de l'Afrique pour migrer en Europe sont de plus en plus difficiles à obtenir et les contrôles aux frontières extérieures de l'Europe sont renforcés pour lutter contre l'immigration irrégulière. Des moyens considérables sont mis en place pour encourager ou forcer les migrants en situation irrégulière à retourner dans leur pays. Cependant, des lois ont aussi été adoptées pour protéger les demandeurs d'asile et pour garantir le droit au regroupement familial. Des régularisations « au fil de l'eau » et lors de campagnes de plus ou moins grande ampleur dans plusieurs pays européens ont permis à un certain nombre de migrants de se voir attribuer un titre de séjour. Concernant l'intégration sociale et professionnelle des migrants en Europe, le contexte ne leur est pas toujours très favorable. Les législations des pays européens ont restreint progressivement l'accès des étrangers des pays tiers à l'emploi. Cependant, d'autres mécanismes ont aussi été adoptés pour assurer leurs droits. Les politiques prises par les pays européens présentent une certaine ambivalence mais on peut dire qu'elles se sont orientées au fil du temps vers davantage de restrictions.

Ce chapitre a montré que les contextes du Sénégal et de la RD Congo se sont dégradées avec le temps, ce qui a eu un impact très prononcé sur les conditions de vie des populations congolaises en particulier, et que les politiques européennes à l'égard des migrants se sont traduites par de plus en plus de restrictions. Un des objectifs de ma thèse est de voir quel impact ces évolutions ont sur les trajectoires de vie des migrants, spécifiquement par rapport à la question du retour. Ces différents contextes peuvent avoir une influence (1) sur les intentions initiales des migrants par rapport au retour, c'est-à-dire sur leur projet de partir temporairement ou définitivement au moment du départ, (2) sur le retour des migrants en tant que tel et, finalement, (3) sur la permanence du retour pour ceux qui sont retournés, ce qui inclut leur désir d'y rester et le fait de ne pas repartir.

Le Tableau 2. 2 résume les hypothèses qui sont formulées à ce propos. Il distingue l'effet de la situation dans les pays d'origine, des politiques migratoires, de l'accès au marché du travail et du contexte social sur les trois phénomènes relatifs au retour. Aucune hypothèse n'est émise à propos de l'impact des différents types de contextes préexistant en Europe sur l'intention initiale des migrants quant au retour car, comme le soulignent Guilmoto et Sandron (2000), ceux-ci n'ont généralement pas connaissance, avant de migrer, des conditions qui prédominent dans les zones d'arrivée. Sur la base de l'analyse des différents types de contexte, le tableau montre que l'on s'attend à ce que la situation économique et politique des pays d'origine joue un rôle très important dans la question du retour, et que le contexte prévalant en Europe ait également un effet, mais dans une éventuelle moindre mesure.

D'un point de vue pratique, en raison de la disponibilité des données quantitatives, l'effet du contexte dans les pays d'origine et des politiques migratoires sera mesuré à travers l'effet de la période, en distinguant les années qui précèdent et qui suivent 1990. Le rôle des politiques migratoires pourra aussi être appréhendé à travers des données sur la situation

administrative des migrants, et l'impact de l'accès au marché du travail pourra être connu par le biais de données sur la situation professionnelle des migrants. Le contexte social ne pourra pas être étudié quantitativement en raison de l'absence de données à ce sujet. Les analyses d'entretiens qualitatifs permettront de compléter les analyses quantitatives. En particulier, elles illustreront l'effet que peuvent avoir les contextes prévalant dans le pays d'origine et de destination pour la question du retour des migrants dans leur pays d'origine.

Tableau 2. 2. Récapitulatif des hypothèses formulées sur le rôle des facteurs contextuels dans l'intention initiale de retourner, la décision de retourner et la permanence des retours au Sénégal et en RD Congo

Types de contexte	Pays / régions	Caractéristiques	(1) ...sur l'intention initiale de retour	(2) ...sur la décision du retour	(3) ...sur la permanence du retour
1. Effet de la situation économique, politique, culturelle et sociale dans les pays d'origine...	Sénégal	Avant 1990 : Situation économique et situation politique globalement stables	Effet positif : dès le départ, les migrants envisageraient de retourner pour vivre en famille au Sénégal après avoir amélioré leur niveau de vie	Effet positif : les migrants retourneraient effectivement après l'acquisition d'un certain capital à l'étranger	Effet positif : le contexte globalement favorable contribuerait à la réussite de la réinsertion des migrants
		Après 1990 : Dégradation de la situation économique et situation politique stable	Effet positif : malgré un contexte plus défavorable, les migrants continueraient à avoir l'intention de retourner vu - la perspective d'élévation du statut économique et social après le retour - leur attachement aux valeurs religieuses et traditionnelles sénégalaises	Effet plus incertain : vu le contexte moins favorable au Sénégal, certains migrants recourent au regroupement familial en Europe et seuls ceux qui sont sûrs de se réinsérer au Sénégal retourneraient	Effet plus incertain : seuls ceux qui sont satisfaits de leur situation après le retour auraient l'intention de rester, et ceux qui en ont les moyens repartiraient en Europe
	RD Congo	Avant 1990 : Situation économique globalement stable et situation politique variable	Effet positif : dès le départ, les migrants congolais partent pour les études ou une mission professionnelles et auraient l'intention de revenir exercer les compétences acquises dans leur pays	Effet positif : les migrants retourneraient effectivement après la fin de leurs études ou mission car de bonnes conditions après leur retour leur sont assurées	Effet positif : tant que la situation du pays est globalement stable et favorable, les migrants n'auraient pas l'intention de repartir et ne repartent pas à l'étranger
		Après 1990 : Grande instabilité économique et politique	Effet négatif : la situation défavorable inciterait les migrants congolais à quitter définitivement leur pays d'origine	Effet négatif : les migrants ne feraient plus le choix de retourner vu l'instabilité préexistant en RD Congo	Effet négatif : les migrants de retour, étant donné le contexte défavorable en RD Congo, auraient l'intention de repartir et repartiraient à l'étranger
2. Effet des politiques migratoires...	Europe	Avant 1990 : Restrictions limitées dans l'accès et le séjour en Europe	Effet positif : les migrants n'ont pas beaucoup de difficultés à migrer et n'imaginent pas qu'il pourraient avoir des difficultés à migrer à nouveau par la suite	Effet positif : les migrants retourneraient en sachant qu'ils auront la possibilité de repartir en Europe en cas de difficultés de réinsertion	Effet négatif : les migrants de retour qui le souhaitent auraient la possibilité de repartir en Europe
		Après 1990 : Renforcement des restrictions à l'accès et au séjour en Europe	Effet négatif : les migrants savent qu'il est devenu difficile d'obtenir un visa ; dès le départ, ils sont susceptibles de vouloir partir définitivement car ils savent qu'il leur sera difficile de migrer à nouveau	Effet ambigu : les migrants ne retourneraient plus autant vu les difficultés entravant la circulation entre l'Afrique et l'Europe, sauf s'ils ont un statut légal qui leur permet de circuler	Effet ambigu : les entraves à la circulation entre l'Afrique et l'Europe seraient des obstacles aux nouveaux départs, sauf pour les migrants de retour ayant un statut légal en Europe
3. Effet de l'accès au marché du travail...	Europe	Existence de restrictions au niveau de l'accès à l'emploi et du type d'emploi	/	Effet ambigu : l'absence et la présence d'opportunités en Europe peuvent freiner ou inciter au retour	Effet ambigu : le fait que les migrants de retour aient connaissance de l'absence ou de la présence d'opportunités en Europe peut freiner ou inciter au nouveau départ
4. Effet du contexte social	Europe	Existence d'une certaine méfiance et de discriminations vis-à-vis des étrangers	/	Effet négatif : vivre dans un contexte social défavorable aux étrangers pourrait inciter au retour	Effet positif : Avoir vécu dans un contexte social défavorable aux étrangers peut influencer la volonté des migrants de retour de ne pas repartir

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE : UNE APPROCHE MIXTE

Les analyses empiriques consacrées à la question du retour dans ma thèse reposent sur deux types de données : d'une part, des données quantitatives des enquêtes MAFE-Sénégal et MAFE-Congo collectées dans le cadre d'un projet visant à étudier les migrations entre l'Afrique et l'Europe et, d'autre part, des données qualitatives. Celles-ci consistent en des entretiens qualitatifs que j'ai réalisés avec des migrants de retour lors de plusieurs séjours au Sénégal et en RD Congo, dans les régions de Dakar et de Kinshasa.

Deux types de raisons ont motivé mon choix de procéder à une méthode mixte, alliant l'analyse de ces données quantitatives et qualitatives, pour étudier la question du retour des migrants sénégalais et congolais.

Premièrement, en plus de l'exploitation des données quantitatives du projet MAFE, je tenais personnellement à avoir une expérience de terrain dans les contextes que j'allais comparer et que je ne connaissais pas. Vivre au cœur des réalités sénégalaises et congolaises était pour moi le meilleur moyen de comprendre les contextes culturels, sociaux, économiques, politiques et la façon dont la migration internationale y est perçue et vécue. Je désirais rencontrer des migrants de retour dans ces deux pays et récolter les témoignages de leur parcours de vie. Mon objectif était de percevoir au mieux les circonstances de leur retour en fonction de leur expérience migratoire en Europe ainsi que les réalités auxquelles ils font face lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine. Délibérément, dès le départ, j'ai voulu combiner l'analyse de données quantitatives à celle de données qualitatives.

Deuxièmement, je souhaitais suivre les recommandations émises par plusieurs chercheurs à propos du besoin d'étudier les migrations de façon plus interdisciplinaire et moins fragmentée afin de pouvoir capter toute leur complexité (Bakewell, 2010; de Haas, 2011; Guilmoto, 1998). Depuis plusieurs décennies, en effet, on observe une certaine fragmentation entre les disciplines étudiant le phénomène migratoire. Les travaux se basent soit sur une méthode qualitative, soit sur une méthode quantitative : on assiste donc à une division entre approches méthodologiques (Castagnone, 2011; Castles, 2010; Findley, 1982; Massey, 1990). Dans ce cadre, des auteurs plaident en faveur de l'adoption de méthodes mixtes dans les études de cas sur les migrations afin de mieux appréhender les réalités et les mécanismes en jeu (Bakewell, 2010; de Haas, 2011; Guilmoto, 1998). C'est dans cet esprit que j'avais l'intention de situer mon travail de recherche, qui visait à mieux comprendre la question du retour à l'aide de données d'enquêtes quantitatives et d'entretiens qualitatifs.

Ce chapitre se structure en cinq sections. La première expose les sources de données disponibles pour étudier le retour des migrants en général. La deuxième section se concentre sur la présentation des données - quantitatives puis qualitatives - qui sont mobilisées dans cette recherche pour analyser le retour des migrants sénégalais et congolais. Ensuite, dans une troisième section, les méthodes qui sont mises en œuvre, à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif, sont développées, ainsi que la démarche que j'ai suivie

pour articuler les deux types de données. La dernière section est consacrée aux enjeux méthodologiques soulevés.

I. LES SOURCES DE DONNÉES QUANTITATIVES DISPONIBLES POUR ÉTUDIER LA QUESTION DU RETOUR DES MIGRANTS EN GÉNÉRAL

Comme cela a été souligné dans le chapitre conceptuel, la question du retour concerne différents phénomènes : l'intention de retourner, le retour et la réinsertion après le retour. De quelle façon ces phénomènes peuvent-ils être mesurés ? Comment peut-on connaître les facteurs qui les influencent ? L'objectif de cette section est d'exposer les sources de données quantitatives existantes pour analyser chacun de ces phénomènes, en pointant les avantages qu'elles présentent ainsi que leurs limites.

I.1. Les sources de données pour l'étude des intentions de retour des migrants

La question de l'intention des migrants par rapport au retour a été étudiée à partir de données d'enquêtes menées le plus souvent dans les pays de destination. Ces enquêtes ont concerné des individus provenant de pays spécifiques ou une catégorie de migrants en particulier, par exemple les étudiants étrangers (Baruch et al., 2007; Hazen et Alberts, 2006; Soon, 2009), les travailleurs hautement qualifiés (Güngör et Tansel, 2005; Khoo et al., 2008) ou les personnes ayant atteint ou approchant l'âge de la retraite (Attias-Donfut, 2006; Bolzman et al., 2006; Coulon et Wolff, 2006; Domingues Dos Santos et Wolff, 2010). Ces enquêtes collectent généralement une information transversale, ce qui signifie qu'elles renseignent sur l'intention qu'ont les migrants de retourner ou non dans leur pays d'origine au moment de l'enquête. La durée depuis laquelle les personnes interrogées ont quitté leur pays d'origine est donc très variable. Une limite de ces enquêtes est qu'elles ne permettent pas de capter l'évolution des intentions avec le temps. Seules quelques enquêtes saisissent l'intention initiale des migrants quant au retour (Attias-Donfut, 2006; Baruch et al., 2007; Güngör et Tansel, 2005; Khoo et al., 2008; Soon, 2009), ce qui rend possible la comparaison de celle-ci avec l'intention déclarée au moment de l'enquête. Cependant, il peut y avoir une certaine rationalisation a posteriori : les migrants peuvent, consciemment ou non, déclarer une intention qui ne reflète pas leur intention initiale si leur intention a changé depuis leur arrivée. Le même problème se pose avec les *enquêtes longitudinales rétrospectives*. Celles-ci peuvent prévoir, en retraçant le parcours de vie des individus, des questions sur l'intention initiale des migrants par rapport à l'idée de retourner dans leur pays d'origine. C'est le cas de l'enquête MAFE, comme on le verra dans la section suivante. Cette limite ne concerne cependant pas les *enquêtes longitudinales par panel*, tel que le panel socio-économique allemand (GSOEP). Ce type d'enquête permet de suivre de plus près l'évolution des intentions des migrants en posant la question de l'intention de retour à chacun de ses passages auprès des répondants (Dustmann, 2003).

Ces enquêtes visent le plus souvent à être représentatives de la population migrante qu'elles étudient. Lorsque l'enquête n'est pas menée auprès d'une population représentative de celle qu'elle entend étudier, les résultats sont difficilement généralisables. A ce titre, les auteurs d'une enquête sur l'intention des migrants marocains résidant en Europe qui a été réalisée au Maroc pendant les vacances de ces derniers conviennent que leur enquête ne peut pas être représentative de tous les migrants marocains en Europe ; en effet, elle surreprésente les

migrants qui gardent des liens avec leur pays d'origine, puisque seuls ceux qui y sont allés en vacances au moins une fois ont été enquêtés (de Haas et al., 2009).

I.2. Les sources de données pour l'étude des retours

On distingue deux types de sources de données pour étudier le phénomène du retour. Il y a d'un côté les données qui permettent d'étudier le phénomène du retour en tant que tel, mais elles sont rares. D'un autre côté, des données sont plus souvent disponibles pour étudier l'émigration des individus qui ont préalablement migré dans un pays de destination donné. Les migrations de retour des migrants dans leur pays d'origine constituent en fait une partie des émigrations. Lorsque ces individus émigrent, ils peuvent en effet retourner dans leur pays d'origine, mais ils peuvent aussi migrer et s'installer dans un autre pays. Cependant, faire la distinction n'est pas toujours possible car l'information sur le pays dans lequel les migrants partent après avoir quitté le pays de destination est rarement disponible.

Les sources de données pour étudier l'émigration sont présentées dans un premier temps, avant de se pencher sur celles qui permettent l'étude des retours en tant que tels.

I.2.1. Les sources de données pour l'étude de l'émigration

Plusieurs sources de données permettent d'étudier les sorties des migrants des pays de destination.

Premièrement, les *registres de population*²⁴, qui informent de façon permanente sur la population de droit résidant sur le territoire national de certains pays, sont une source privilégiée pour étudier les entrées, mais aussi les sorties des migrants. Les informations disponibles dans les registres varient selon les pays qui en disposent, mais ils comprennent généralement le pays de naissance, la nationalité, la date d'entrée et la date de sortie du territoire (Dumont et Spielvogel, 2008). La richesse de ces bases de données est considérable étant donné le nombre d'individus recensés et la nature biographique de certaines des informations collectées. Néanmoins, mesurer les sorties présente plusieurs difficultés. D'abord, les individus qui ne sont pas en situation régulière ne sont pas pris en compte (à l'exception de l'Espagne), ce qui est une entrave à la représentativité de tous les migrants présents dans le pays de destination étudié. Ensuite, la précision des dates de sortie et l'exhaustivité de l'enregistrement des émigrations peuvent être mises en doute. Dans le cas de la Belgique, environ un tiers des sorties sont déterminées a posteriori, à la suite de procédures administratives aboutissant à la déclaration des sorties non déclarées de façon expresse (Perrin, 2004). Aussi, les registres de population ne permettent pas des analyses individuelles détaillées ; on ne dispose par exemple pas d'une information sur les motivations des arrivées et des sorties du territoire, ni sur le statut socio-économique et sur leur parcours professionnel et scolaire des individus (Perrin, 2004). De plus, les registres permettent rarement d'identifier le pays dans lequel vont les personnes qui sortent du territoire. Dans certains pays, à certaines époques, il a été demandé aux individus qui venaient déclarer leur départ à l'administration dans quel pays ils avaient l'intention de s'installer ensuite. Cependant, aucun dispositif ne permet de savoir s'ils se sont réellement installés dans le pays qu'ils avaient déclaré (Dumont et Spielvogel, 2008).

²⁴ La Belgique, les pays nordiques, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse disposent de tels registres.

Deuxièmement, des *collectes de données aux frontières* sont réalisées dans quelques pays dont en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon (Dumont et Spielvogel, 2008). Ces pays enregistrent les entrées et des sorties aux frontières de leur territoire, notamment dans les ports et dans les aéroports. Etant donné que le but poursuivi est le contrôle de l'immigration, les informations sur les sorties sont généralement moins rigoureuses que celles sur les entrées. Ces sources contiennent généralement très peu d'informations sur les caractéristiques démographiques et sociales des migrants. Le Royaume-Uni réalise également une enquête aux frontières en continu depuis 1961, dénommée International Passenger Survey, dont l'objectif est essentiellement statistique (Dumont et Spielvogel, 2008).

Troisièmement, les *recensements de population combinés à d'autres sources de données* permettent aussi de mesurer indirectement les sorties d'une cohorte d'immigrés. Dumont et Spielvogel (2008) expliquent qu'il s'agit d'« estimer, pour une cohorte entrée à l'année t , la différence entre l'effectif initial de la cohorte et l'effectif restant à une date ultérieure $t + k$, en prenant si possible en compte les décès au sein de cette cohorte durant l'intervalle »²⁵.

Enfin, les *enquêtes longitudinales par panel*²⁶ permettent de mesurer de façon directe les sorties des individus à condition que l'échantillon initial soit représentatif de la population née à l'étranger et que les causes de sortie de l'échantillon soient connues pour les immigrés, de façon à ce que l'on puisse distinguer les sorties du territoire et les décès. En général, les limites de ce type d'enquête sont la taille et la structure de l'échantillon, car elles affectent la représentativité et les estimations des taux de sorties. Par contre, les enquêtes longitudinales par panel sont très utiles pour étudier les comportements individuels des migrants. A ce titre, le panel socio-économique allemand (GSOEP), mené auprès d'un échantillon des ménages du pays, a fait l'objet d'une bonne exploitation pour l'étude des migrations de retour (Constant et Massey, 2002; Dustmann, 2003).

1.2.2. Les sources de données pour l'étude du retour des migrants

Les données « conventionnelles (données administratives et recensements de la population) ne permettent pas d'analyser l'ampleur et les déterminants des retours des migrants. Les retours peuvent être étudiés à partir de deux types d'enquêtes différents.

D'une part, les *données d'enquêtes réalisées dans les pays d'origine au niveau des ménages dont sont originaires les migrants* peuvent permettre d'étudier l'ampleur et les déterminants des migrations de retour grâce aux informations qu'elles collectent sur le premier - et/ou dernier - départ de chacun des membres du ménage ainsi que sur leur éventuel premier - et/ou dernier - retour (Flahaux, 2009; Flahaux et al., 2013). De telles données, au niveau des ménages, ont été collectées par le Mexican Migration Project (MMP) et le projet MAFE.²⁷

²⁵ Cette méthode est exploitée par Borjas et Bratsberg (1996) dans le cas des Etats-Unis. Ils utilisent, d'une part, les données de l'Immigration and Naturalization Service qui les informent sur le nombre d'étrangers admis en tant que résidents permanents entre 1975 et 1980 et, d'autre part, le recensement de 1980 qui donne l'effectif restant de cette cohorte à cette date. Dumont et Spielvogel (2008) ont calculé des taux d'émigration des Etats-Unis après cinq ans de résidence à partir du recensement de 2000 et de l'enquête American Community Survey de 2005. De même, ils ont utilisé une méthode comparable pour suivre les cohortes arrivées dans les années 1990 à travers les enquêtes successives annuelles sur les forces de travail (EFT), réalisées dans cinq pays européens, pour estimer les taux de rétention des émigrés.

²⁶ L'Allemagne, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suède réalisent des enquêtes auprès de leurs populations migrantes (Dumont and Spielvogel, 2008).

²⁷ Dans le cadre de mon mémoire de Master en démographie, j'ai utilisé ces informations disponibles dans l'enquête MAFE-Sénégal pour analyser les retours des migrants au Sénégal.

Cependant, étant donné que les informations sur la destination des migrants, sur les dates de départ en migration et de retour sont fournies par une personne intermédiaire (par le chef de ménage ou son conjoint), certains oublis ou mauvaises déclarations de date peuvent survenir, biaisant de ce fait les estimations des migrations de retour (Mezger Kveder, 2012).

D'autre part, lorsque des *enquêtes longitudinales rétrospectives* sont menées à la fois dans les pays d'origine et de destination des migrants, il est possible de réaliser des analyses plus fines sur les déterminants des migrations de retour. Ce type d'enquête présente en effet l'avantage de fournir des informations détaillées sur les parcours de vie des individus et de mettre en parallèle leur parcours migratoire, professionnel, familial, etc. Lorsqu'elles sont réalisées à la fois dans les pays d'origine et de destination des migrants, elles permettent de comparer les trajectoires de vie des migrants qui ne sont pas retournés avec celles de ceux qui ont effectué un retour. Les enquêtes biographiques du projet MAFE, inspirées de celles mises sur pied dans le cadre du MMP, permettent ce type d'analyse. Les principes à la base de la réalisation de cette enquête sont explicités dans le détail dans la section C et les limites que ces données présentent sont exposées dans la section E de ce chapitre.

1.3. Les sources de données pour l'étude de la réinsertion des migrants de retour

La réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine concerne la période qui suit le retour et qui se prolonge jusqu'à leur éventuel nouveau départ pour l'étranger. La réinsertion peut être mesurée de plusieurs façons. On peut imaginer des analyses à partir des données des recensements, mais ces données ne permettent généralement pas de bien identifier les migrants de retour. Ce sont les enquêtes qui constituent la source privilégiée de données utilisées pour étudier ce phénomène. Cependant, le fait que les migrants de retour soient une population rare constitue un problème considérable : les échantillons sont souvent faibles et, en l'absence de base de sondage, ils sont rarement aléatoires.

Des *enquêtes transversales* peuvent avoir comme objet l'étude de la réinsertion des migrants de retour. Elles peuvent enregistrer des informations objectives sur la situation des migrants après leur retour sur le plan socio-économique et professionnel (par exemple, le type d'emploi qu'ils occupent et les revenus dont ils disposent). Ces enquêtes peuvent aussi se focaliser sur la perception subjective des migrants de retour à propos de leur situation socio-économique et professionnelle. Dans ce dernier cas, l'objectif est d'évaluer la satisfaction des individus par rapport à leur situation (par exemple, sont-ils satisfaits de leur emploi et des relations qu'ils entretiennent avec les gens ?). Le moment auquel l'enquête transversale est réalisée est important. Idéalement, il convient de mesurer la situation et les perceptions des individus revenus dans leur pays d'origine depuis la même période de temps. En effet, le processus de réinsertion prend du temps, et des individus revenus depuis des intervalles de temps importants n'en sont pas au même stade dans leur réinsertion. Les migrants qui sont revenus dans leur pays d'origine depuis longtemps sont susceptibles de s'être mieux réinsérés que ceux qui sont rentrés depuis peu. Faute d'avoir des migrants de retour depuis le même laps de temps, les enquêtes comprennent la plupart du temps une question sur la durée depuis laquelle les migrants sont de retour et celle-ci est prise en compte (« contrôlée ») dans les analyses. Ensuite, l'étude de la réinsertion des migrants de retour peut se faire par rapport à différents points de comparaison. On peut analyser la situation des migrants de retour en la comparant (a) à leur situation avant de migrer, (b) à la

situation qu'ils avaient à l'étranger, ou (c) à la situation des individus qui n'ont jamais migré²⁸ (Black et al., 2004). Dans les deux premiers cas, les enquêtes doivent contenir des questions rétrospectives sur la situation des migrants avant leur départ (a) et pendant leur migration (b). A cet effet, les *enquêtes longitudinales rétrospectives* sont plus adéquates.

Enfin, la réinsertion peut renvoyer à la question de la permanence du retour. D'une part, les *enquêtes transversales* peuvent s'intéresser à l'intention des migrants de rester dans leur pays d'origine ou de repartir à l'étranger. Il est alors important de définir la période de temps pendant laquelle l'intention de nouvelle migration doit être mesurée. Les enquêtes doivent déterminer l'intention des migrants de repartir par exemple dans l'année, dans cinq ans ou dans 10 ans. Cependant, la période depuis laquelle le retour a eu lieu peut varier selon les individus enquêtés. Ainsi, l'intention d'un migrant revenu depuis une vingtaine d'années dans son pays d'origine et celle d'un autre de retour depuis une année seulement ne sont pas comparables. Cela constitue une limite importante de ce type d'enquête. D'autre part, le nouveau départ effectif des migrants de retour pour l'étranger pourrait être étudié par des *enquêtes longitudinales par panel*, vérifiant à chaque passage la présence ou l'absence des migrants de retour pour raison de nouveau départ pour l'étranger. Cette possibilité nécessite cependant des moyens logistiques considérables (Black et al., 2004) qui n'ont à ma connaissance jamais été mis en œuvre. Le phénomène du nouveau départ peut également être étudié à partir de *données d'enquêtes réalisées dans les pays d'origine au niveau des ménages dont sont originaires les migrants de retour*, en ayant des informations (moment du départ, moment du retour et destination) sur la première et la dernière migration des migrants qui ont effectué au moins un retour (Flahaux, 2009)²⁹. Cependant, de nouveau, les informations sur le moment de retour et le moment du nouveau départ peuvent être erronées du fait qu'elles ne sont pas données par les migrants eux-mêmes. Des données d'*enquêtes longitudinales rétrospectives* fournissant des informations détaillées sur les parcours de vie des individus constituent une alternative intéressante pour étudier de manière plus fine les nouvelles migrations des migrants de retour. Les données individuelles du MMP et du projet MAFE permettent ce type d'analyse, comme cela est expliqué dans le détail dans la section suivante.

2. LES DONNÉES UTILISÉES POUR ANALYSER LE RETOUR DES MIGRANTS SÉNÉGALAIS ET CONGOLAIS DANS CETTE RECHERCHE

La section précédente a exposé les sources de données quantitatives disponibles pour l'analyse des différents phénomènes liés au retour en mettant en avant leurs limites. Brièvement, elle a mentionné les avantages que présentent les enquêtes longitudinales rétrospectives par rapport aux autres sources de données pour l'analyse des différents phénomènes relatifs au retour des migrants. L'objectif de cette section est de présenter les données qui sont mobilisées au fil de cette thèse dans le but de mieux comprendre la question du retour des migrants sénégalais et congolais dans leur pays d'origine. Dans un premier temps, les données des enquêtes biographiques - en d'autres termes, les enquêtes longitudinales rétrospectives - du projet MAFE sont décrites. Ensuite, dans un second temps,

²⁸ Ce raisonnement vaut également pour les perceptions (ou la satisfaction) des migrants de retour par rapport à leur situation.

²⁹ Dans le cadre de mon mémoire de Master en démographie, j'ai utilisé ces informations disponibles dans l'enquête ménage MAFE-Sénégal pour analyser les nouveaux départs des migrants de retour au Sénégal.

les données qualitatives collectées à l'occasion de cette recherche, qui consistent en des entretiens qualitatifs avec des migrants de retour sénégalais et congolais, sont présentées.

2.1. Les enquêtes biographiques du projet MAFE

2.1.1. Présentation générale du projet MAFE et de ses objectifs

Le projet MAFE³⁰, dont l'acronyme renvoie aux « Migrations entre l'AFrique et l'Europe », est un projet européen qui a été mis en œuvre par des équipes de recherches de différents pays d'Afrique et d'Europe³¹. Ce projet part du constat que les migrations en provenance d'Afrique occupent une place importante dans les discours médiatiques et les politiques d'immigration dans les pays européens. Cependant, faute de données appropriées, les migrations africaines constituent un domaine de recherche qui a été peu étudié. Le débat public repose davantage sur des idées reçues que sur des réalités bien établies, et les mesures prises au niveau politique sont souvent formulées en l'absence de compréhension claire des causes, des conséquences, des mécanismes et des dynamiques propres aux migrations africaines.

L'objectif du projet MAFE est de collecter des données représentatives et comparatives sur les caractéristiques et les comportements des migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Le projet vise à étudier les migrations « entre l'Afrique et l'Europe » et non pas « de l'Afrique vers l'Europe ». Dès le départ, il a été conçu pour étudier les retours vers les pays africains, la circulation entre les deux continents et les pratiques transnationales des migrants. Le fait que la migration ne doit pas être considérée comme un flux unidirectionnel de l'Afrique vers l'Europe est une des idées-clés qui sous-tend le projet. Le projet MAFE entend fournir des informations fiables afin d'avoir une meilleure connaissance :

- (1) des tendances des migrations (départs, retours, intentions, routes...) ;
- (2) des facteurs des migrations (départs, retours, tentatives...) ;
- (3) des effets des migrations sur le plan économique (transferts, investissements, trajectoires socio-économiques des migrants...) ;
- (4) des changements induits par la migration au niveau familial (formation et fonctionnement des familles).

Trois flux migratoires entre l'Afrique et l'Europe sont étudiés par le projet MAFE. Dans cette thèse, je me focalise sur deux d'entre eux : entre le Sénégal et l'Europe d'une part, et entre la RD Congo et l'Europe d'autre part³². Le projet a mis en œuvre des enquêtes « ménages » et « biographiques ». Les premières se sont déroulées dans les pays d'origine,

³⁰ Cette section est inspirée de la description du projet rédigée par Cris Beauchemin : Beauchemin, C., 2012. Migrations between Africa and Europe: Rationale for a Survey Design. MAFE Methodological Note 5.

³¹ Le projet MAFE a été coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en partenariat avec l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), la Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), la University of Ghana (P. Quartey), la Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. González -Ferrer), le Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione (E. Castagnone), et l'University of Sussex (R. Black). Le projet MAFE a reçu un financement du Septième Programme-Cadre de la Communauté européenne (subvention 217206). L'enquête MAFE-Sénégal a été réalisée grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile de France, et du programme FSP 'Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud'. Pour plus d'information sur le projet, voir : <http://www.mafeproject.com>.

³² Le troisième système migratoire étudié par le projet MAFE concerne les migrations entre le Ghana et l'Europe.

et les secondes à la fois dans les pays d'origine et de destination des migrants. Les enquêtes dites « MAFE-Sénégal » ont été réalisées en 2008 dans la région de Dakar, en France, en Italie et en Espagne. Quant aux enquêtes « MAFE-Congo », c'est une année plus tard, en 2009, qu'elles ont eu lieu, à la fois dans la région de Kinshasa, en Belgique et au Royaume-Uni.

Les enquêtes « ménages » du projet MAFE, réalisées en face à face avec le chef de chaque ménage enquêté (ou avec son conjoint ou un autre membre du ménage s'il était absent), ont collecté des données non seulement sur les personnes résidant effectivement dans le ménage, mais aussi sur certains absents, notamment sur les enfants du chef de ménage et sur les conjoints des membres des ménages qui vivent ailleurs (au Sénégal ou à l'étranger), ainsi que sur d'autres personnes de l'entourage qui résident à l'étranger. En plus d'informations de type sociodémographique, plusieurs questions sont posées sur le parcours des individus qui ont quitté le Sénégal ou la RD Congo pour une durée d'au moins une année. On dispose d'une information sur l'année du premier départ, le premier pays de destination, l'année de l'éventuel premier retour, l'année du dernier départ ainsi que le pays de résidence actuel pour les individus qui ne résident pas au Sénégal ou en RD Congo au moment de l'enquête³³. Les résultats qui ont été présentés dans le deuxième chapitre de cette thèse sur les tendances des départs et des retours des migrants sénégalais et congolais ont été obtenus à partir de ces enquêtes « ménages ».

Les enquêtes biographiques du projet MAFE, qui permettent une analyse plus fine des différents phénomènes liés à la question du retour, sont détaillées dans le point suivant. Ce sont ces données qui ont été utilisées pour les analyses quantitatives dans le cadre de cette thèse.

2.1.2. Originalité des données des enquêtes biographiques MAFE

La méthodologie d'enquête du projet MAFE, en particulier celle des enquêtes biographiques, a été inspirée par trois sortes d'enquêtes (Beauchemin, 2012). Premièrement, le projet MAFE s'est basé sur le « Mexican Migration Project » (MMP), un projet qui est mené depuis 1982 pour étudier les caractéristiques et les conséquences des migrations mexicaines aux Etats-Unis. Le projet MAFE s'est inspiré de la méthodologie d'enquêtes de ce projet qui est, d'une part, de nature transnationale - les collectes de données ayant lieu à la fois dans les pays d'origine et de destination des migrants - et, d'autre part, de nature rétrospective - les données consistant en la collection d'histoires de vie quantitatives (Massey et al., 1987). Deuxièmement, le projet MAFE s'est appuyé sur diverses enquêtes biographiques réalisées dans certains pays en Europe et en Afrique pour la création de ses questionnaires (Antoine et al., 1999; Poirier et al., 2001). Enfin, le projet « Push and Pull Factors of International Migration », ayant réalisé des enquêtes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'en Italie et en Espagne dans le but de mieux comprendre les causes des départs de l'Afrique vers l'Europe, a été utile au projet MAFE concernant la stratégie d'échantillonnage des répondants (Groenewold et Bilsborrow, 2008).

Les enquêtes biographiques MAFE présentent des avantages non-négligeables pour l'analyse des phénomènes liés à la question du retour des migrants : ces enquêtes sont transnationales, comparables, rétrospectives, et les sujets qu'elles abordent concernent des sujets variés, possiblement liés à l'expérience de la migration (vie de famille, vie

³³ Tous les questionnaires des enquêtes sont disponibles sur le site du projet MAFE : www.mafeproject.com

professionnelle...). Ces particularités sont à présent explicitées. Notons que les enquêtes biographiques MAFE ne sont pas pour autant dépourvues de limites, mais celles-ci seront abordées plus loin, dans la section 4 de ce chapitre.

- Des données transnationales

Pour étudier le mouvement de retour des migrants dans leur pays d'origine, les individus qui sont retournés doivent être comparés à ceux qui sont restés à destination et qui n'ont pas effectué de retour depuis leur arrivée. De même, pour étudier les nouveaux départs pour l'étranger des migrants qui sont revenus dans leur pays d'origine, il faut comparer les migrants de retour qui sont repartis à ceux qui n'ont pas effectué de nouvelle migration après leur retour. Cela signifie que l'on doit comparer des individus qui vivent dans des pays différents : dans les pays d'origine et de destination.

Concernant les pays de destination, idéalement, il aurait fallu inclure dans le projet tous les pays européens, voire tous les pays du monde, dans lesquels les Sénégalais et les Congolais ont migré. Cela n'étant pas possible pour des raisons logistiques et de coût, les enquêtes dans les pays de destination en Europe n'ont concerné que deux ou trois pays de destination par flux migratoire. Le choix a été fait d'inclure des pays de destination traditionnels de migration (les anciens pays colonisateurs) et des pays de destination plus récents. Ainsi, en Europe, les migrants congolais ont été enquêtés en Belgique et au Royaume-Uni, et les migrants sénégalais en France, en Italie et en Espagne.

Au Sénégal et en RD Congo, les échantillons des enquêtes MAFE n'ont concerné que les régions des capitales, Dakar et Kinshasa. En principe, il aurait fallu réaliser l'enquête au niveau national afin d'avoir des échantillons représentatifs des deux pays, mais cela n'était pas faisable d'un point de vue financier, logistique et sécuritaire (dans l'Est de la RD Congo par exemple). Cependant, les régions des capitales sont habitées par une proportion relativement élevée de la population (respectivement 20% et 10% dans le cas du Sénégal et de la RD Congo, comme cela a été mentionné dans le premier chapitre de cette thèse). La région de Dakar est également réputée être une région de haute prévalence de l'émigration (Lessault et Flahaux, à paraître)³⁴.

- Des données comparables

Des questionnaires identiques ont été utilisés dans les pays d'origine et de destination pour enquêter tous les individus, qu'ils soient non-migrants, migrants ou migrants de retour. Un soin particulier a été apporté au choix des concepts utilisés dans les questionnaires, de façon à ce que les questions soient cohérentes et compréhensibles indépendamment du pays et du moment de référence dans la vie des répondants. D'abord conçus en français, les questionnaires ont été traduits dans plusieurs langues. Des traductions en italien et en espagnol ont été faites pour les enquêtes auprès des populations sénégalaises en Italie et en Espagne, tandis que le questionnaire a été traduit en anglais pour l'enquête qui s'est déroulée au Royaume-Uni auprès des migrants congolais. En ce qui concerne les enquêtes qui se sont déroulées dans les pays d'origine, les questionnaires n'ont pas été traduits dans les différentes langues locales. Cependant, les enquêteurs devaient traduire les questions aux personnes qui ne maîtrisaient pas bien le français. La traduction des concepts-clés a été

³⁴ Le recensement sénégalais de 2002 permet d'évaluer l'émigration du Sénégal, mais aucune donnée n'est à ce jour disponible à propos de l'émigration de la DR Congo.

discutée lors des formations d'enquêteurs afin que ceux-ci utilisent les mêmes termes dans les langues locales (Beauchemin, 2012).

C'est grâce aux efforts qui ont été réalisés pour rendre les questionnaires comparables que des analyses mettant en regard la question du retour au Sénégal et en RD Congo sont possibles.

- Des données rétrospectives multi-thématiques

Comme je viens de le relever, étudier les phénomènes relatifs à la question du retour - les intentions de retour, le retour en lui-même et le nouveau départ des migrants de retour - requiert d'avoir dans son échantillon des individus enquêtés dans les pays d'origine et de destination. Cependant, cela soulève un problème de temps. Pour comprendre les facteurs qui déterminent le retour, la situation des migrants juste avant leur retour doit être comparée avec celle des migrants qui ne sont pas retournés, au même moment. Il en est de même pour l'étude des déterminants du nouveau départ pour l'étranger après le retour : la situation des uns et des autres doit être comparée au même moment. Cette observation explique le fait que l'on a besoin d'une information qui varie dans le temps.

Les enquêtes biographiques du projet MAFE sont conçues pour collecter des informations sur les histoires de vie des individus depuis leur naissance jusqu'au moment de l'enquête. Ces enquêtes se sont adressées aux migrants dans les pays européens ainsi qu'aux non-migrants et aux migrants de retour dans les pays d'origine, au Sénégal et en RD Congo. Elles abordent des aspects variés des trajectoires de vie des individus. L'Encadré 3. 1 énumère les 17 modules qui composent ces enquêtes.

Encadré 3. 1. Les 17 modules des enquêtes biographiques

A. Unions	J. Visites dans le pays d'origine
B. Enfants	K. Visites à l'étranger
C. Logements	L. Nationalités
D. Education et activités	M. Demandes d'asile
E. Investissements	N. Permis de travail
F. Tentatives de migration	O. Permis de résidence
G. Migrations	P. Transferts d'argent
H. Retours dans le pays d'origine	Q. Participation à des associations
I. Migrations de l'entourage	

Les enquêtes biographiques sont administrées en face-à-face et durent en moyenne une heure et demie. Les enquêtes biographiques permettent la description, année par année, des trajectoires de vie des individus sur le plan migratoire, mais aussi sur le plan familial, professionnel, matériel, etc. Pour collecter au mieux ces histoires de vie, le questionnaire de l'enquête biographique est complété par un outil très utile, qui met en parallèle les différentes trajectoires des individus : la fiche AGEVEN (pour « âge » et « événement »). Cette fiche se présente sous forme de grille et permet aux enquêteurs d'aider les répondants à se remémorer les années au cours desquelles les événements de leur vie se sont produits, sur lesquels le questionnaire principal vise à récolter des précisions (Antoine et al., 1987). La fiche AGEVEN retrace, année par année, les différents événements qui ont eu lieu au cours de la vie des individus. Elle permet de relier entre eux des événements survenus divers domaines (familial, migratoire, professionnel...). Les événements vécus aux différents âges par les individus peuvent être resitués les uns par rapport aux autres, grâce aux questions de l'enquêteur qui demande, par exemple : « quel âge aviez-vous lors de cet

événement ? », ou « en quelle année était-ce ? », ou « combien d'année après la naissance de votre premier enfant tel événement est-il survenu ? ».

La Figure 3. 1 est une illustration de la fiche AGEVEN d'un migrant sénégalais. L'Encadré 3. 2 en donne l'interprétation.

Figure 3. 1. Extrait d'une fiche AGEVEN pour les trajectoires familiales, des logements (villes, pays), et des activités d'un migrant sénégalais

Années	1. Ages	2. HISTORIQUE FAMILIAL		3. HISTORIQUE DES LOGEMENTS		5. HISTORIQUE ACTIVITE - INACTIVITE
		2.1 UNIONS	2.2 ENFANTS	1 VILLE OU VILLAGE	3.2 PAYS ?	
2008	45			↑	↑	↑
2007	44			↑	↑	↑
2006	43			↑	↑	↑
2005	42			↑	↑	↑
2004	41			↑	↑	↑
2003	40			MONTREUIL	FRANCE	Cuisinier
2002	39			↑	↑	↑
2001	38			↑	↑	↑
2000	37		N 5 Mohamed	↑	↑	↑
1999	36			DAKAR	SENEGAL	Restaurateur
1998	35			↑	↑	↑
1997	34		N 4 Fallou	↑	↑	↑
1996	33		DC 3 Sidy	↑	↑	↑
1995	32	U 2 Fatou		↑	↑	↑
1994	31			↑	↑	↑
1993	30		N 3 Sidy	↑	↑	↑
1992	29		N 2 Ibrahima	↑	↑	↑
1991	28			↑	↑	↑
1990	27		N 1 Ndeye	↑	↑	↑
1989	26	U 1 Fanta		SAINT-DENIS	FRANCE	Eboueur
1988	25			PARIS	FRANCE	↑
1987	24			↑	↑	↑
1986	23			↑	↑	Ouvrier boulanger
1985	22			↑	↑	↑
1984	21			↑	↑	↑
1983	20			DAKAR	SENEGAL	↑
1982	19			↑	↑	↑
1981	18			↑	↑	↑
1980	17			↑	↑	↑
1979	16			DAKAR	SENEGAL	Apprenti boulanger
1978	15			↑	↑	↑
1977	14			↑	↑	↑
1976	13			↑	↑	↑
1975	12			↑	↑	A la maison
1974	11			↑	↑	↑
1973	10			↑	↑	↑
1972	9			↑	↑	↑
1971	8			↑	↑	↑
1970	7			↑	↑	Ecole Primaire
1969	6			↑	↑	↑
1968	5			↑	↑	↑
1967	4			↑	↑	↑
1966	3			↑	↑	↑
1965	2			↑	↑	↑
1964	1			↑	↑	↑
1963	0			KAFFRINE	SENEGAL	↑
1961						

Encadré 3. 2. Brève interprétation de la fiche AGEVEN ci-dessus

Cette fiche AGEVEN est celle d'un Sénégalais de 45 ans au moment de l'enquête, né à Kaffrine en 1963, arrivé à Dakar à 16 ans et ayant migré à Paris à 25 ans. Une année après son arrivée en France, en 1989, il se met en union avec Fanta. En 1995, il commence également une union avec Fatou. En tout, il a cinq enfants, mais le troisième (Sidy) décède à l'âge de trois ans. En France, il est éboueur, mais en 1999, alors qu'il a 36 ans, il retourne au Sénégal et ouvre un restaurant à Dakar. Quatre ans plus tard, il repart en France, s'installe à Montreuil et travaille en tant que cuisinier, situation qui ne change pas jusqu'en 2008

2.1.3. Mise en œuvre des enquêtes du projet MAFE

Des méthodes d'échantillonnage spécifiques ont été mises en œuvre pour la réalisation des enquêtes MAFE. Ces méthodes sont ici explicitées, avant d'aborder le sujet des pondérations et de présenter les échantillons.

- Méthodes d'échantillonnage

Le phénomène migratoire étant rare, le projet MAFE a dû concevoir un plan de sondage particulier pour enquêter un nombre suffisant d'individus ayant une expérience migratoire. Le plan de sondage qui a été élaboré dans le cadre du projet MAFE varie selon les pays d'origine et de destination en Afrique et en Europe. Cette partie a été écrite sur base du rapport de collecte de l'enquête MAFE (Schoumaker et Diagne, 2010) et d'une note méthodologique sur le calcul des pondérations (Schoumaker et Mezger, 2013).

Dans les pays d'origine, et plus précisément dans les régions de Dakar et de Kinshasa, des échantillons aléatoires stratifiés ont été constitués. Un échantillonnage des ménages a été réalisé à partir de bases de sondage disponibles : le recensement de 2002 a servi de référence pour constituer la base de sondage à Dakar, et la base de sondage utilisée pour l'EDS en 2007 a été utilisée pour l'enquête à Kinshasa³⁵. Dans une première étape, des zones ont été tirées aléatoirement. Pour l'enquête réalisée au Sénégal, 60 districts de recensements ont été sélectionnés avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages avec des migrants. En RD Congo, étant donné que cette information n'était pas disponible dans l'EDS, 29 quartiers (sur 324) ont été tirés aléatoirement avec une probabilité proportionnelle à leur taille, avant de sélectionner aléatoirement aussi trois rues avec une probabilité proportionnelle à la taille de chacun des quartiers sélectionnés, donnant lieu à 87 zones d'enquête. L'échantillon a été stratifié à cette étape dans les deux pays. Ensuite, lors d'une deuxième étape, une opération a été menée dans les zones sélectionnées pour énumérer tous les ménages s'y trouvant et identifiant ceux comprenant des migrants ou non. Au Sénégal, deux strates ont été créées à ce stade, l'une comprenant les ménages avec migrants, l'autre sans. En RD Congo, la stratification a été définie par la suite, en tenant compte des ménages sans migrants, avec des migrants de retour et avec des migrants à l'étranger. Le taux d'échantillonnage était plus élevé dans les strates des ménages avec migrants de façon à avoir un échantillon suffisant de ce type de ménages. Pour les enquêtes biographiques, les individus ont été sélectionnés aléatoirement au sein des ménages enquêtés, mais les migrants de retour ont été suréchantillonnés. Pour être éligibles, les individus devaient avoir entre 25 et 75 ans et être nés dans le pays d'origine. Au final, les échantillons sont représentatifs des régions des deux capitales (Schoumaker et Diagne, 2010).

Dans les pays européens, la préoccupation était d'enquêter des migrants africains en situation régulière et irrégulière, mais, à l'exception de l'Espagne, aucune base de sondage n'était disponible pour sélectionner de façon aléatoire les répondants.³⁶ La méthode des quotas a alors été adoptée pour échantillonner les individus. Des données auxiliaires ont permis d'établir des quotas par âge et par sexe au moins. Lorsque l'information était disponible, la catégorie socio-professionnelle et le lieu de résidence ont aussi été pris en compte. En France, en Italie et en Espagne, l'enquête a eu lieu dans les régions concentrant une majorité des migrants sénégalais ; en Belgique et au Royaume-Uni, l'enquête a eu lieu dans tout le pays. La méthode des quotas n'est pas aussi rigoureuse que les méthodes basées sur une base de sondage adéquate, mais elle est souvent recommandée en l'absence d'une telle base pour constituer des petits échantillons. Elle permet de faire correspondre la distribution d'un échantillon à certaines caractéristiques de la distribution de la population à

³⁵ Le choix de l'EDS a été fait en raison du fait que le dernier recensement congolais a été réalisé en 1984.

³⁶ En Espagne, le Padrón, c'est-à-dire le registre de population, inclut tous les migrants, y compris ceux qui sont en situation irrégulière.

propos de laquelle on dispose de certaines informations. Afin que l'échantillon soit représentatif autant que possible, dans chacun des pays européens, le recrutement des répondants a eu lieu de diverses façons, notamment dans les espaces publics (dans la rue, dans les transports, dans des commerces), par la méthode « boule de neige », à travers l'annuaire téléphonique, via les connaissances des enquêteurs, et par le biais d'associations et d'églises. Les individus enquêtés en Europe ne sont pas reliés aux ménages qui ont fait l'objet des enquêtes en Afrique, à l'exception de quelques-uns dans l'enquête MAFE-Sénégal. Très peu de contacts de migrants renseignés par les ménages dakarois ayant pu être joints en Europe, cette méthode de recrutement n'a pas été concluante et il a été décidé de ne pas la reproduire par la suite dans l'enquête congolaise (Beauchemin et González-Ferrier, 2011). Pour être éligibles, les individus devaient avoir entre 25 et 75 ans, être nés soit au Sénégal, soit en RD Congo, de façon à exclure les migrants de seconde génération, avoir ou avoir eu la nationalité sénégalaise ou congolaise, et avoir quitté l'Afrique pour la première fois à l'âge de 18 ans ou plus.

- Pondérations

Pour tenir compte du plan d'échantillonnage, des pondérations doivent être appliquées lors des analyses. Le calcul des pondérations repose sur les probabilités d'échantillonnage qui ont eu lieu à chaque étape. Le produit de ces probabilités à chaque étape donne la probabilité globale d'échantillonnage. Le facteur d'inflation est quant à lui égal à l'inverse de la probabilité de celle-ci. Ces facteurs sont ajustés à la taille de la population. Ensuite, ils sont normalisés, de façon à ce que les pondérations soient égales à la taille de l'échantillon (Schoumaker et Mezger, 2013). Etant donné que les analyses réalisées dans le cadre de cette recherche combinent les données collectées à la fois dans les pays d'Afrique et d'Europe, les pondérations normalisées à cette fin ont été utilisées (Schoumaker et Mezger, 2013).

- Présentation des échantillons

Au total, comme le Tableau 3. Il'indique, 1144 ménages ont été enquêtés au Sénégal et 1616 en RD Congo. Les enquêtes biographiques ont été menées auprès de 1067 individus au Sénégal, et auprès de 1666 en RD Congo. En Europe, en raison des coûts d'enquête, les effectifs ont été plus faibles ; ils ont respectivement concerné 200, 202 et 198 migrants sénégalais en France, en Italie et en Espagne, et 278 et 150 migrants congolais en Belgique et au Royaume-Uni.

Tableau 3. 1. Les effectifs de ménages et d'individus enquêtés pour les enquêtes MAFE-Sénégal (2008) et MAFE-Congo (2009)

	MAFE-Sénégal	MAFE-Congo
Ménages enquêtés dans les pays d'origine	1144	1616
Individus enquêtés dans les pays d'origine	1067	1666
Individus enquêtés en Europe	France : 200	Belgique : 278
	Italie : 202	Royaume-Uni : 150
	Espagne : 198	

Parmi les individus enquêtés, seuls ceux qui sont partis pour une durée d'au moins une année en Europe sont considérés dans le cadre de l'analyse de la question du retour car eux seuls sont soumis au risque de connaître l'événement de retourner. On dispose également d'informations en ce qui les concerne sur leur intention quant au retour au moment de leur arrivée en Europe. A cet égard, les migrants qui n'ont pas déclaré leur intention initiale par rapport au retour sont écartés des analyses sur l'intention initiale, mais sont pris en compte

dans les analyses sur le retour en tant que tel. Enfin, pour l'étude des nouveau départs, seuls les migrants qui sont retournés sont inclus dans les analyses étant donné leur susceptibilité de connaître l'événement de repartir l'Europe. Toutes les migrations de plus d'un an et tous les retours, c'est-à-dire tous les épisodes migratoires des individus, font partie des analyses ; cela signifie qu'un même individu peut être comptabilisé plusieurs fois dans une même analyse s'il a effectué plusieurs migrations ou plusieurs retours³⁷. Le Tableau 3. 2 résume les effectifs de migrants et des épisodes migratoires disponibles pour l'étude des déterminants de chacun des phénomènes : (1) de l'intention initiale de retour, (2) du retour et (3) du nouveau départ pour l'Europe.

Tableau 3. 2. Les effectifs disponibles pour l'étude des phénomènes étudiés

	Effectifs de migrants sénégalais (effectifs d'expériences migratoires)	Effectifs de migrants congolais (effectifs d'expériences migratoires)
Analyse de l'intention initiale de retour	605 (651)	428 (478)
Analyse du retour	661 (713)	464 (521)
Analyse du nouveau départ	87 (104)	80 (86)
<i>Lecture : Les chiffres qui ne sont pas mis entre parenthèses sont les effectifs des migrants qui sont considérés dans les analyses. Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux des effectifs des expériences migratoires. Un même individu peut connaître plusieurs expériences migratoires. Par exemple, pour l'analyse de l'intention initiale de retour des migrants congolais, l'échantillon comprend 428 migrants, mais 478 expériences migratoires sont prises en compte ; cela signifie que 50 expériences migratoires ont été vécues par des individus qui avaient déjà migré au moins une fois auparavant.</i>		

- Mon implication dans la réalisation des enquêtes

J'ai participé à différentes étapes de la mise en œuvre des enquêtes MAFE, que ce soit au niveau de la collecte ou dans le processus de préparation des données. En effet, j'ai participé à l'enquête biographique réalisée en Belgique auprès de la population congolaise en tant qu'enquêtrice, et j'ai été impliquée dans les tâches de relecture des questionnaires et de codification de certaines questions, notamment des motifs de retour. De plus, j'ai contribué à l'apurement de données. En outre, j'ai pris part aux réunions qui se sont déroulées dans le cadre du projet européen entre 2009 et 2012 pour discuter notamment des adaptations de MAFE-Sénégal aux cas de la RD Congo et du Ghana, des stratégies d'échantillonnage, des termes de référence pour la collecte des données, de la formation des enquêteurs et de l'apurement des données.

2.2. Les données des enquêtes biographiques exploitées pour l'analyse de la question du retour

Le questionnaire de l'enquête biographique du projet MAFE est particulièrement riche. Il comprend un grand nombre de questions détaillant différents plans de la vie des migrants. Le contenu de ce questionnaire utile à l'analyse de la question du retour est à présent abordé. Deux zooms sont effectués : un premier sur les questions relatives au retour, et un second sur les autres aspects des trajectoires de vie des individus.

³⁷ Nous verrons plus loin, dans le point sur les méthodes, que les analyses en tiennent compte pour le calcul des erreurs-types.

2.2.1. Zoom sur les questions relatives au retour

Le questionnaire des enquêtes biographiques aborde à plusieurs reprises la question du retour. Comme cela a été mis en avant dans le premier chapitre de cette thèse, cette question se pose à différents moments de la trajectoire de vie des individus. Etant donné que cette recherche vise à étudier cette question pour les individus qui ont migré en Europe, je m'intéresse à la question du retour à partir du moment où les migrants arrivent en Europe jusqu'à leur éventuel retour ou l'éventuel nouveau départ. L'information dont je dispose pour la réalisation des analyses des différents phénomènes liés au retour est à présent détaillée. Avant tout, il est important de savoir que l'on considère qu'il y a migration en Europe dès lors que l'individu passe au moins une année dans un pays européen, quel qu'il soit.

- L'intention initiale de retour

Le phénomène de l'intention initiale des migrants quant au retour peut être étudié à partir des enquêtes biographiques, bien que le questionnaire ne comprenne pas une question précise sur l'intention de retourner au moment du départ. Néanmoins, il est possible de déduire cette information à partir de questions se trouvant dans le module « Migrations » du questionnaire biographique, qui sont posées aux migrants à propos de chaque séjour de plus d'un an qu'ils ont effectué hors de leur pays d'origine :

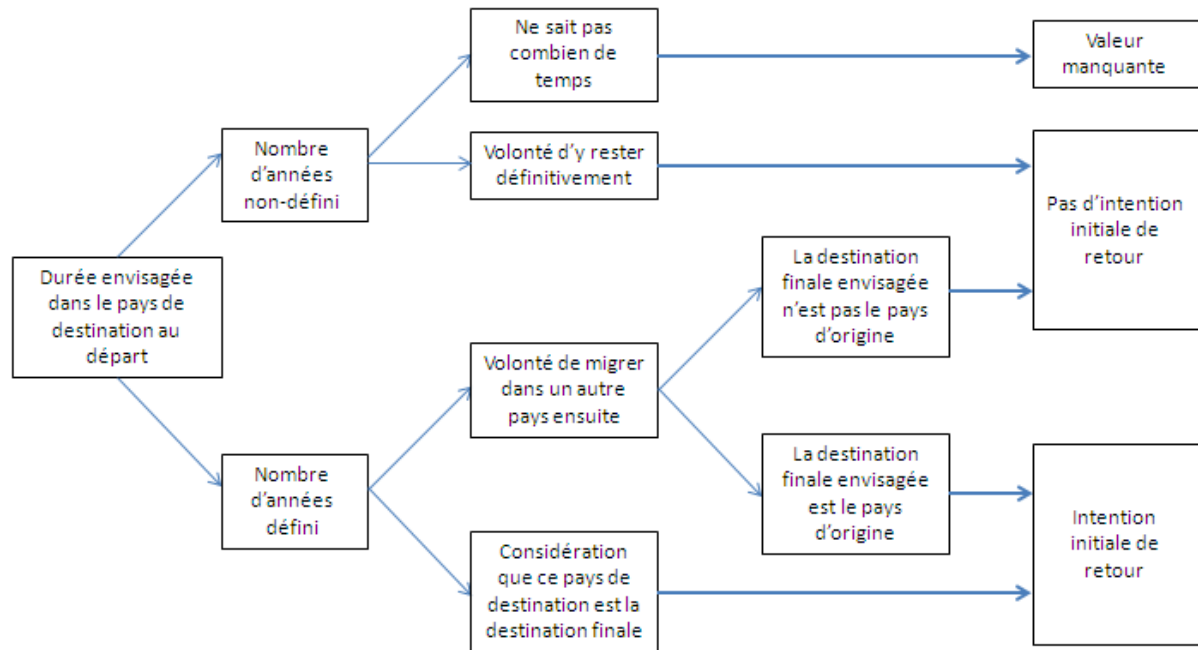
- « Au départ, combien de temps comptiez-vous rester dans ce pays de séjour ? ». Les individus enquêtés répondent à cette question en donnant un nombre défini d'années ou en affirmant « définitivement ». Certains répondent qu'ils ne savent pas.

- « Quand vous êtes arrivé dans ce pays de séjour, (1) vous considériez qu'il s'agissait de votre destination finale, celle où vous aviez prévu d'aller au départ ; (2) vous n'aviez pas d'idée précise sur le pays où vous vouliez aller ; (3) vous aviez en tête d'aller ailleurs, il s'agissait donc d'un pays intermédiaire ».

- Lorsque les enquêtés déclarent qu'ils avaient en tête d'aller ailleurs (3), les questions suivantes lui sont posées : « Quel pays aviez-vous en tête de rejoindre ensuite ? », « Et dans quel pays souhaitiez-vous arriver tout à la fin ? ». A cette dernière question, les migrants donnent le nom d'un autre pays, mais certains déclarent que leur destination finale est leur pays d'origine.

Partant de ces informations, la variable sur l'intention initiale de retour est construite selon le schéma de la Figure 3. 2.

Figure 3. 2. Construction de la variable sur l'intention initiale des migrants quant au retour



- Si les migrants déclarent vouloir rester pendant une durée précise dans le pays de destination, qu'ils estiment que le pays dans lequel ils ont migré constitue la destination finale de leur migration ou qu'ils envisagent de migrer ensuite ailleurs tout en ayant en tête de retourner dans leur pays d'origine à la fin, je considère qu'ils ont initialement l'intention de retourner ;
- A contrario, si les individus déclarent vouloir s'installer définitivement dans le pays de destination ou avoir eu en tête de migrer ensuite ailleurs (sans que la destination finale envisagée ne soit pas leur pays d'origine), je considère qu'il n'y a pas d'intention initiale de retour.
- Dans le cas où les migrants ne donnent pas de réponse à la question sur la durée pendant laquelle ils envisagent rester dans le pays de destination, je considère qu'ils ne savent pas, et l'information sur l'intention initiale de retour est alors manquante.

- Le retour

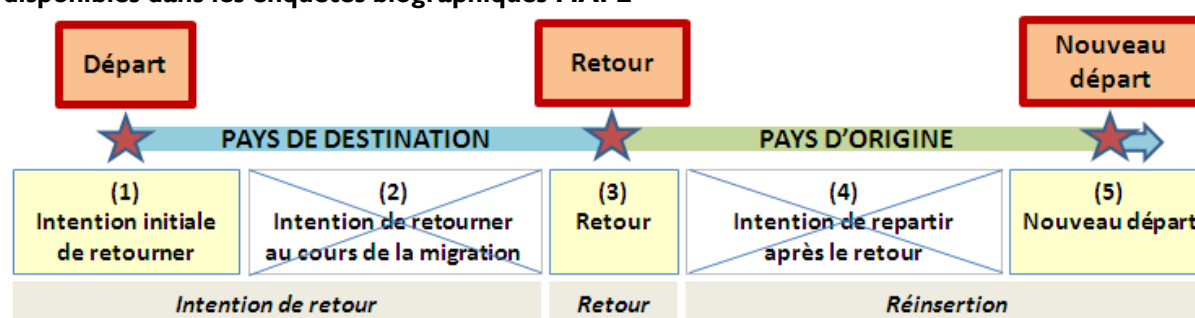
Le questionnaire biographique enregistre tous les retours des migrants dans leur pays d'origine, quelle que soit leur durée. Ici, je vais me focaliser sur les retours « longs ». Ainsi, on considère qu'il y a retour lorsqu'un migrant - qui est depuis au moins un an à l'étranger - retourne dans son pays d'origine pour une durée de plus d'un an, ou de moins d'un an à la condition qu'il ait l'intention, au moment de son retour, de rester à plus long terme dans son pays d'origine. La question qui permet de voir si le retour a lieu se trouve dans le module « Retours » du questionnaire biographique et est formulée comme ceci : « Lorsque vous êtes retourné, s'agissait-il d'un retour de plus d'un an ou d'un retour de moins d'un an avec l'intention de se réinstaller ? ». La préoccupation, dans cette recherche, est d'étudier le mouvement de retour des migrants qui migrent vers leur pays d'origine après un séjour à l'étranger dans une perspective de long terme. Les retours qui ont lieu dans une optique temporaire (les retours « courts » ou les « visites »), dans le cadre d'un séjour de vacances, familial, ou d'affaires, ne sont pas compris dans la migration de retour tel qu'on la conçoit. Ces séjours sont cependant pris en compte en tant que variable explicative du retour.

- La réinsertion après le retour

Les enquêtes biographiques du projet MAFE permettent enfin d'étudier la réinsertion des migrants de retour à travers leur éventuel *nouveau départ pour l'étranger*. La question relative à la réalisation du nouveau départ est disponible dans le module « Migrations » du questionnaire biographique. Comme pour les migrations, tout nouveau départ est pris en considération s'il se produit après un retour tel qu'il a été décrit ci-dessus et qu'il a lieu pour une durée d'au moins une année. Les visites (de moins d'un an) à l'étranger, que ce soit dans un contexte familial, de vacances ou d'affaires, ne sont pas considérées comme des nouveaux départs.

La Figure 3. 3 synthétise les phénomènes qui vont véritablement être étudiés dans cette thèse à partir du cadre conceptuel « globalisant » qui a été développé dans le premier chapitre de cette thèse. Le schéma résume, pour chaque période des trajectoires de vie des migrants depuis leur premier départ, les analyses qu'il est possible de réaliser grâce aux informations disponibles dans les enquêtes biographiques MAFE. Ainsi, cette thèse va pouvoir étudier les déterminants de l'intention initiale de retour, de la réalisation du retour et du nouveau départ. Par contre, l'intention de retourner au cours de la migration et l'intention de repartir après le retour ne feront l'objet d'analyses quantitatives.

Figure 3. 3. Les possibilités d'analyse des phénomènes liés au retour en fonction des données disponibles dans les enquêtes biographiques MAFE



2.2.2. Zoom sur les autres aspects des trajectoires de vie des individus

Comme on l'a vu plus haut, les modules des enquêtes biographiques MAFE concernent des aspects variés des trajectoires de vie des individus. Elles renseignent, année par année, sur les événements qu'ils ont connus au niveau familial, résidentiel, professionnel, administratif, des investissements, des migrations de l'entourage, etc. Les différents modules (Encadré 3. 1) contiennent de nombreuses informations sur la situation des individus au cours leur vie. L'objectif est ici de présenter les variables, extraites de ces modules, prises en compte dans les analyses empiriques.

- Les caractéristiques socio-démographiques des individus

Les caractéristiques socio-démographiques de base figurent dans les enquêtes, comme le sexe, l'âge des migrants chaque année depuis leur arrivée en Europe ainsi que leur *niveau d'éducation*, qui évolue en fonction des années qu'ils passent aux études.

- Les caractéristiques des expériences migratoires et de retour.

- Le *motif de la migration et du retour* apparaît dans le questionnaire sous forme de questions ouvertes libellées comme suit : « Pour quelles raisons avez-vous quitté ce pays ? » et « Pour quelle raison êtes-vous retourné dans ce pays ? ». L'enquêteur se devait de noter précisément et fidèlement toute la réponse. Une codification détaillée de ces deux questions, à laquelle j'ai participé, a été réalisée. A partir de celle-ci, j'ai procédé à un regroupement des motifs de la migration à partir des catégories suivantes pour mes analyses : migration pour raison familiale, dans le but d'améliorer les conditions de vie, dans le cadre d'une mission professionnelle, pour faire des études, pour une raison politique ou pour une autre raison. Les motifs du retour ont quant à eux été regroupés selon ces catégories : raison familiale, raison professionnelle, fin des études, difficultés en Europe, problèmes de papiers, investissements, et autres raisons. L'annexe I présente les codifications détaillées des motifs de départ et de retour des répondants.

- Le *pays de destination* des migrants est également connu, ce qui permet de distinguer les migrations qui ont eu lieu vers les anciennes puissances coloniales (pays de destination traditionnels) ou vers les destinations plus récentes.

- Les questions renseignent aussi sur le *rang de la migration et du retour* des individus. Ainsi, il est possible de savoir si la migration et le retour sont effectués par les individus pour la première fois ou s'ils ont déjà eu à vivre ce type d'expérience dans le passé. A ce titre, le Tableau 3. 2 a présenté plus haut les effectifs des individus et des événements inclus dans les échantillons.

- Le *fait que les migrants arrivent en Europe en provenance directe de leur pays d'origine ou non* est également un élément dont on peut tenir compte. Si le migrant a effectué un ou des séjours de plus d'un an dans d'autres pays juste avant d'arriver en Europe, on considère qu'il a effectué un transit de longue durée. Dans le cas contraire, on considère sa migration comme directe.

- Les données biographiques permettent de connaître la *durée* depuis laquelle les migrants sont arrivés en Europe et celle depuis laquelle ils sont revenus dans leur pays d'origine.

- Les *visites dans le pays d'origine* pendant la migration et les *visites en Europe* depuis le retour sont également renseignées dans le questionnaire biographique. Il s'agit des séjours de moins d'une année qui ont lieu pour des raisons familiales ou d'affaires. Les années auxquelles les visites ont lieu sont enregistrées. Dès lors que les migrants ont effectué une visite, on peut tenir compte, pour chacune des années qui suivent, du fait qu'ils ont déjà vécu cet événement.

- La *situation administrative* des migrants lorsqu'ils sont en Europe est aussi une information dont on peut tenir compte. La plupart des sources de données ne disposent pas d'une information sur les périodes pendant lesquelles les migrants ont éventuellement été en situation irrégulière. C'est donc une originalité du questionnaire biographique MAFE, qui collecte, dans son module « Titres de séjour », les années de début et de fin de chaque statut administratif vécu par les migrants lors de leurs séjours à l'étranger. Ainsi, on peut connaître pour chaque année passée à l'étranger les différents types de papiers et de titres de séjour dont ils ont disposé ou non, même si la possession de ces papiers a duré moins d'une année. Les différentes modalités possibles du questionnaire sont : « Pas besoin de titre

de séjour dans ce pays (PBT) », « un visa (V) », « un titre de séjour (TS) (carte de séjour, de résident, de réfugié...) », « pas de titre (PT) » et « autre (à préciser) (A) ». Ainsi, on peut distinguer les années où les migrants ont été en situation régulière de celles où ils ont été en situation irrégulière. Avoir des papiers pendant une année donnée signifie avoir au moins un visa, un titre de séjour, un autre document de ce type (même pour une durée inférieure à une année) ou ne pas en avoir eu besoin. Ne pas avoir de papiers, par contre, indique que, cette année-là, les individus n'ont disposé d'aucun statut légal. Plusieurs réponses peuvent être données. Par exemple, l'année de l'arrivée dans un pays européen, les individus peuvent avoir d'abord un simple visa pour quelques mois, puis ne plus disposer de titre de séjour (V + PT) ; dans ce cas, on considère qu'ils étaient en situation régulière.

- Enfin, les informations sur la *nationalité* des migrants est renseignée dans le module « Citoyenneté », où les questions suivantes sont posées : « Quelle est votre ou vos nationalité(s) de naissance ? », « Et ensuite, au cours de votre vie, avez-vous changé de nationalité ou acquis une nouvelle nationalité ? », « Si oui, quand ? », « A ce moment-là, quelle nationalité aviez-vous ? ». Ainsi, on peut savoir si les migrants ont conservé la nationalité de leur pays d'origine et s'ils ont obtenu la nationalité d'un pays européen. Au Sénégal, la double nationalité est acceptée tandis que la nationalité est exclusive, en principe, en RD Congo.

- La situation individuelle des migrants

- La *situation familiale* des migrants peut être connue grâce à la combinaison d'informations contenues dans les modules « Unions », « Enfants » et « Migrations de l'entourage » des enquêtes. Le module sur l'histoire matrimoniale permet de connaître l'année du début de chacune des unions que l'individu a déclarées ainsi que l'éventuelle année de fin (en raison du décès du conjoint, d'un divorce ou d'une séparation). De la même façon, pour chacun des enfants que les migrants ont pu avoir, on dispose d'une information sur leur année de naissance et sur l'année de leur éventuel décès. Grâce à ces deux premiers modules, on peut donc savoir, pour chaque année, si l'individu est en union et s'il a des enfants. Le module « Migrations de l'entourage » informe, en plus, sur le fait que les membres de la famille ont migré ou non, si oui, dans quel(s) pays, en quelle année, s'ils ont vécu ailleurs par la suite ou s'ils sont rentrés dans le pays d'origine et quand. En croisant les variables sur l'existence des enfants et des conjoints des individus enquêtés avec celles du pays dans lequel chacun d'eux se trouve chaque année, on a l'information sur la composition de la famille et sur la localisation de chacun de ses membres.

- La *situation matérielle* des migrants peut être prise en considération grâce au module « Investissements » de l'enquête. Ainsi, il est possible de savoir si l'individu est devenu propriétaire de bien(s) durable(s) au cours de sa vie, en quelle année et jusqu'à quand, de même que dans quel pays se trouve son/ses bien(s). Il peut s'agir de terrains (à bâtir, en cours de construction, ou à vocation agricole), de logements (habitation traditionnelle, maison sans étage, villa, appartement ou immeuble), ou de commerces et d'affaires (local d'activité ou affaire sans murs).

- La *situation professionnelle* des migrants informe sur le type d'emploi qu'ils occupent en fonction de leur niveau d'éducation. On distingue les années où les migrants ont travaillé à hauteur de leurs compétences, celles où ils ont travaillé en dessous de leurs compétences, celles où ils ont été inactifs (car à la retraite, au foyer et au chômage) et celles pendant lesquelles ils étaient étudiants. Cette variable vise donc notamment à tenir compte du fait

que le sous-emploi est un phénomène très présent parmi les travailleurs migrants africains en Europe (Castagnone et al., 2013). Elle a été construite en comparant, pour chaque année, le niveau d'éducation des migrants avec le niveau de qualification requis pour l'activité qu'ils exercent. Grâce à la classification du Bureau International du Travail (CITP-08 ILO), les professions sont classées selon qu'elles exigent un niveau élémentaire, intermédiaire ou de haut niveau. Les professions élémentaires ne requièrent pas que les individus aient terminé leurs études secondaires, les professions intermédiaires nécessitent qu'ils aient leur diplôme du secondaire et qu'ils aient au moins étudié deux années dans le supérieur ensuite, et les professions de haut niveau requièrent qu'ils aient étudié au moins trois années dans le supérieur. On considère qu'il y a sous-emploi lorsque les migrants exercent une activité dont le niveau de qualification requis est inférieur à leur niveau d'éducation.

- La *situation économique des ménages dans lesquels les migrants vivent* est aussi prise en compte. Elle est construite à partir de la question suivante : « Lorsque vous étiez dans ce logement, pour acheter les biens de première nécessité, en moyenne, la situation financière de votre ménage était-elle... (1) plus que suffisante, (2) suffisante, (3) tout juste suffisante, ou (4) insuffisante ? ». On considère que les migrants vivent dans un ménage aisé s'ils déclarent des moyens plus que suffisants.

- Le contexte

- On peut également savoir à quelle *période* les événements ont lieu, ce qui permet de voir dans quelle mesure le contexte joue un rôle pour les phénomènes étudiés. Le deuxième chapitre de cette thèse a souligné les grandes différences contextuelles qui caractérisent les périodes précédant et suivant 1990. Dans les analyses empiriques, j'ai par conséquent choisi de distinguer ces deux périodes.

- Enfin, on tient compte du *pays de destination* dans lequel ont migré les individus, en tenant compte du fait qu'il peut s'agir d'une destination ancienne ou « traditionnelle », à savoir le pays qui a colonisé celui dont ils proviennent (la France pour le Sénégal ; la Belgique pour la France), ou d'une destination plus récente (les autres pays).

Notons que le questionnaire des enquêtes biographiques ne collecte pas d'information précise sur les éventuels dispositifs institutionnels d'encadrement par le biais desquels les migrants ont pu retourner ou dont ils ont pu bénéficier pour leur réinsertion. La seule information disponible à ce niveau concerne la prise de décision du retour, où les migrants ont pu indiquer que ce sont les autorités du pays de destination dans lequel ils se trouvaient qui ont décidé de leur retour. En outre, l'enquête n'interroge pas les individus sur leur satisfaction par rapport aux événements qu'ils ont vécus. Ces sujets ont été traités grâce aux données qualitatives. Celles-ci sont présentées dans le point suivant.

2.3. Des entretiens qualitatifs avec des migrants de retour sénégalais et congolais

A présent, les données qualitatives sont exposées. Elles consistent en des entretiens qualitatifs que j'ai réalisés avec des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo. Mon expérience d'immersion dans ces contextes est également abordée.

2.3.1. Objectifs des séjours sur place et des entretiens

Les données qualitatives proviennent d'enquêtes de terrain que j'ai réalisées entre 2009 et 2012 dans la région de Dakar et dans la région de Kinshasa dans le cadre de cette recherche sur la question du retour des migrants. Au total, j'ai eu l'opportunité de réaliser cinq séjours au Sénégal et en RD Congo³⁸. Le fait d'avoir pu effectuer plusieurs séjours dans chacun de ces deux pays a été utile et apprécié. Après chaque terrain, j'ai pu prendre du recul par rapport à l'expérience vécue, analyser les entretiens réalisés et effectuer certaines analyses quantitatives avant de retourner sur le terrain par la suite pour approfondir certains aspects.

- Des séjours au cœur des réalités locales

Lors de ces séjours, j'ai vécu dans des familles sénégalaises et congolaises dans des quartiers populaires de Dakar (Ouakam, Ouagou Niayes et Nord Foire) et de Kinshasa (Matété). Ces séjours au cœur des réalités locales ont été extrêmement enrichissants pour moi. Ils m'ont permis de tisser des liens avec les familles dans lesquelles je vivais, avec les voisins et les commerçants des alentours, et d'apprendre beaucoup sur les habitudes des gens, sur leur culture et sur les stratégies qu'ils développent pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. J'ai réalisé que la plupart des Sénégalais et des Congolais avaient certains préjugés sur les Européens, les considérant a priori comme des personnes privilégiées qui ne veulent ou ne peuvent pas partager leur mode de vie. Pour comprendre au mieux les contextes qui se trouvaient au centre de ma recherche, je tenais à partager la vie des gens au quotidien, et je sentais que mes efforts d'intégration étaient appréciés. Dès le départ, j'ai tenu à apprendre le wolof - au Sénégal - et le lingala - en RD Congo - et à prendre les transports en commun - malgré la réticence initiale des familles qui m'hébergeaient. J'ai saisi beaucoup d'occasions qui se sont présentées à moi et qui pouvaient m'apprendre quelque chose sur le Sénégal ou la RD Congo en général, et sur les façons d'agir ou de penser des gens en particulier.

J'ai découvert le Sénégal avant la RD Congo, et c'est lors de mon premier séjour à Kinshasa que je me suis rendue compte du véritable intérêt de comparer les migrations de retour dans ces deux pays. Je m'attendais à ce que la vie à Kinshasa soit différente de celle à Dakar étant donné les évolutions différentes que ces pays ont connues, mais pas à un tel point. Les problèmes rencontrés au quotidien par les populations sénégalaises m'avaient marquée lors de mes différents séjours à Dakar, mais c'est un contexte plus difficile encore que j'ai perçu à Kinshasa. L'Encadré 3. 3 reprend certaines des différences que j'ai notées au sujet de la vie de tous les jours dans les deux capitales.

³⁸ J'ai réalisé le premier terrain au Sénégal dans le cadre de mon mémoire de Master, grâce à une bourse de voyage de la Commission universitaire pour le développement (CUD). Les autres séjours en Afrique se sont déroulés pendant ma thèse et ont été financés par le projet Demtrend 'MAFE-Codev'.

Encadré 3. 3. Différences soulevées entre contextes dakarois et kinois lors des différents terrains

D'un point de vue économique, les différences entre Sénégal et RD Congo m'ont semblé flagrantes. La première chose qui m'a frappée à Kinshasa est le fait que les gens ne mangent qu'un repas consistant par jour. Par contre, au Sénégal, les repas sont en principe préparés à midi et le soir. Lors de mes entretiens chez les migrants de retour en milieu de journée à Dakar, on m'invitait toujours à partager un repas. Par contre, cela ne s'est presque jamais présenté à Kinshasa. Ensuite, l'électricité est un élément qui différencie aussi les deux pays. Bien que les coupures d'électricité soient fréquentes à Dakar, elles ne sont pas si nombreuses et si longues qu'à Kinshasa. A Dakar, les personnes qui disposent d'un frigo ou d'un congélateur les branchent, tandis qu'à Kinshasa, devenus inutiles, ils servent d'armoire car l'électricité se fait trop rare. En moyenne, à Kinshasa, on avait de l'électricité environ deux ou trois heures tous les deux ou trois jours, tandis qu'à Dakar, lors de mon séjour de 2010, on avait généralement de l'électricité, à l'exception d'une ou deux heures par jour. A cette époque, les Sénégalais (en particulier les couturiers) manifestaient dans plusieurs villes du pays car les coupures les mettaient en retard dans leur travail. A ce propos, les Sénégalais me sont apparus plus entrepreneurs que les Congolais. Des migrants congolais revenus d'Afrique de l'Ouest m'ont aussi fait part de cette remarque. Ils m'ont expliqué avoir observé lors de leur migration chez les Africains de l'Ouest un plus grande dynamisme dans la volonté de créer un commerce ou une activité quand bien même ils ont peu de ressources. Concernant le problème de l'eau, je l'ai rencontré autant à Dakar qu'à Kinshasa, les coupures durant depuis plusieurs mois dans certains quartiers de Kinshasa, et l'eau ne coulant que la nuit à Nord Foire.

Sur le plan politique, j'ai perçu que la liberté d'expression était plus grande au Sénégal qu'en RD Congo. Au Sénégal, quel que soit l'endroit, j'ai entendu les gens critiquer le président et le gouvernement, et le fait que la population soit sortie dans la rue en 2012 pour contester la volonté d'Abdoulaye Wade de se présenter pour un troisième mandat de président ne m'a pas surprise. En revanche, à Kinshasa, j'ai senti que les sujets de conversation qui touchaient à la politique étaient sensibles. On m'a à plusieurs reprises recommandé de ne pas les aborder dans l'espace public et avec n'importe qui, pour une raison de sécurité.

Enfin, au niveau des « mentalités » (pour reprendre le terme de plusieurs migrants de retour congolais qui en parlaient), les populations sénégalaises et congolaises sont également différentes. A titre d'exemple, je me souviens d'une remarque de Bernard Lututala qui, en tant que Congolais travaillant à Dakar, a été étonné par le comportement des Sénégalais après la cérémonie d'inauguration du monument de la Renaissance africaine à Dakar en 2010. Il a déclaré être surpris de constater que, le lendemain, toutes les chaises qui avaient été installées pour la cérémonie étaient toujours là, alors qu'à Kinshasa, les gens s'en seraient emparé ! Selon lui, il n'y a plus de respect du bien public en RD Congo. Cela peut s'expliquer, d'une part, par la dégradation des conditions de vie en RD Congo qui a été plus marquée qu'au Sénégal durant les deux dernières décennies, et, d'autre part, par la religion (dit simplement, l'Islam ne tolère pas le vol tandis que le Christianisme le pardonne).

Sur le plan culturel également : je me suis en général sentie plus proche de la culture congolaise que sénégalaise (notamment sur les questions relatives à la famille et au genre), probablement parce que la première est issue de traditions judéo-chrétiennes tandis que la deuxième est plus empreinte de l'Islam. La polygamie est un phénomène par exemple très présent au Sénégal, contrairement à la RD Congo. En outre, en tant qu'Européenne se déplaçant seule dans la ville, j'ai ressenti que les gens avaient plus de respect envers moi en RD Congo qu'au Sénégal. J'ai en effet été importunée plus souvent à Dakar qu'à Kinshasa.

- Les entretiens qualitatifs avec des migrants de retour

Les données qualitatives consistent en des entretiens qualitatifs semi-directifs que j'ai réalisés avec des Sénégalais et des Congolais revenus d'une migration en Europe ou en Amérique du Nord³⁹. En tout, 43 entretiens ont été réalisés à Kinshasa et 52 à Dakar⁴⁰. Le Tableau 3. 3 récapitule le nombre d'entretiens réalisés avec ces migrants de retour pour chaque séjour.

Tableau 3. 3. Synthèse des séjours de terrain au Sénégal et en RD Congo

Lieu	Dates	Nombre d'entretiens réalisés avec des migrants de retour d'Europe	Total
Terrains à Dakar	Du 7 février au 21 mars 2009	14	52
	Du 7 novembre au 7 décembre 2009	8	
	Du 6 juin au 14 août 2010	30	
Terrains à Kinshasa	Du 6 février au 26 mars 2011	23	43
	Du 15 mai au 24 juin 2012	20	

Mon objectif était de rencontrer des hommes et des femmes de tout âge et de tout milieu social qui ont quitté leur pays à l'âge de 18 ans ou plus, qui ont vécu en Europe ou en Amérique du Nord pendant au moins une année, et qui sont revenus de façon durable dans leur pays d'origine. Les raisons du départ et du retour pouvaient être diverses. Les migrants pouvaient par exemple être partis dans le cadre d'un regroupement familial, pour des raisons politiques, pour améliorer leurs conditions de vie ou pour des études. Leur retour pouvait avoir eu lieu de leur propre gré ou suite à une contrainte. A côté des retours « spontanés », mon but était aussi de rencontrer des migrants dont le retour a été encadré par un dispositif institutionnel. Il pouvait s'agir de migrants en situation irrégulière, expulsés du pays de destination ou retournés avec un programme de retour volontaire, mais aussi d'individus en situation régulière ayant l'objectif de monter une entreprise dans leur pays d'origine, et bénéficiant d'un appui dans ce sens. Des migrants hautement qualifiés revenus dans le cadre d'une mission professionnelle visant à transférer leurs compétences dans leur pays d'origine ont aussi été rencontrés.

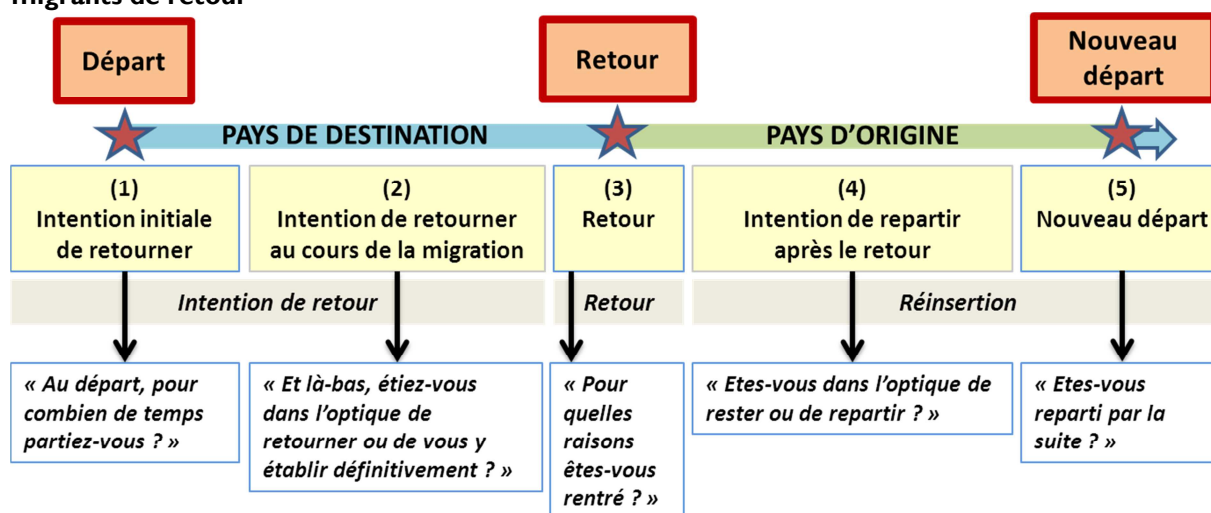
L'objectif de mes entretiens était de retracer le parcours de vie de ces migrants, de percevoir les logiques sous-tendant leur migration, et de cerner leur point de vue (subjectif) par rapport à leur expérience. Le guide d'entretien (voir annexe 2) était structuré de manière à ce que les personnes interrogées relatent leur trajectoire de façon chronologique. La Figure 3. 4, reprenant le cadre conceptuel « globalisant » développé au début de cette thèse, montre que les différents sujets liés à la question du retour et correspondant à toute la trajectoire de vie des migrants depuis leur départ ont été abordés lors des entretiens.

³⁹ Au départ, l'objectif de ma recherche doctorale était d'étudier les retours de Sénégalais et de Congolais qui avaient migré aussi bien en Europe qu'en Afrique et dans d'autres pays du monde. Cependant, le sujet de ma recherche s'est précisé avec le temps, et les analyses quantitatives se sont focalisées sur les retours d'Europe. A travers les analyses des entretiens qualitatifs, j'ai constaté que les logiques migratoires des individus qui migrent en Amérique du Nord sont semblables à celles de ceux qui vont en Europe. Sur cette base, j'ai décidé de les inclure dans mes analyses qualitatives, bien que les analyses quantitatives ne concernent que les individus qui ont migré en Europe.

⁴⁰ Le premier guide d'entretien n'était pas aussi détaillé que celui qui a été utilisé par la suite, mais étant donné que les informations données par les répondants lors du premier séjour sont intéressantes, je ne les ai pas écartés de l'échantillon qualitatif définitif.

D'abord, des questions liées à leur situation avant le départ étaient posées avant d'aborder le thème de la migration. Des questions s'intéressaient notamment à l'intention initiale des migrants quant au retour et à leur intention pendant la migration. Ensuite, des questions en lien avec la décision du départ étaient posées, puis venaient celles touchant au vécu de leur expérience migratoire, y compris sur leur acquisition de capital social, financier et humain. Enfin, le thème du retour était abordé : des questions concernaient les circonstances du retour en lui-même, et d'autres leur vécu sur les plans professionnel et social après leur retour, y compris leur intention de rester ou de repartir à l'étranger⁴¹. En outre, des questions spécifiques étaient posées aux migrants dont le retour a été encadré par un dispositif institutionnel, en particulier sur la façon dont leur retour s'est déroulé et sur leur appréciation du dispositif (voir annexe 2).

Figure 3. 4. Les phénomènes liés au retour abordés dans les entretiens qualitatifs avec les migrants de retour



2.3.2. A la recherche des répondants

Pour accéder aux répondants, j'ai choisi de prendre les transports en commun afin de favoriser les rencontres avec des personnes issues de toutes les couches de la société.⁴² Une fois la conversation engagée avec mes voisins de route, je leur expliquais l'objet de ma recherche et je leur demandais s'ils ne connaissaient pas des migrants de retour répondant à mes critères. Soit ces personnes me donnaient directement le numéro des migrants de retour qu'elles connaissaient en me disant de les appeler de leur part, soit nous les appelions ensemble afin de savoir s'ils acceptaient de me rencontrer. La plupart du temps, les migrants de retour marquaient leur accord⁴³, et nous fixions un rendez-vous pour la réalisation de l'entretien. J'ai choisi de ne pas échantillonner mes répondants à partir des données MAFE

⁴¹ Les mêmes questions étaient ensuite reprises en cas d'expériences migratoires multiples.

⁴² Accéder aux répondants par méthode de « boule de neige », en demandant des contacts de migrants de retour aux personnes que je connaissais au départ, aurait été source de biais : étant donné que mes principaux contacts de départ se situaient au niveau des universités et que les personnes renseignent souvent les contacts de personnes qui leur ressemblent, le niveau d'éducation des migrants de retour que j'aurais alors rencontrés aurait été en moyenne plus élevé que la normale. Cependant, j'ai pu me rendre compte que les contacts qui m'étaient transmis par des personnes rencontrées dans les transports en commun n'étaient pas toujours celui de personnes ayant le même niveau d'éducation ou la même position sociale. Des contacts de personnes hautement placées m'ont par exemple été transmis par des membres de leur famille lointaine ayant peu de ressources.

⁴³ L'accord était semble-t-il plus difficile à obtenir si le migrant avait été expulsé.

pour une raison d'ordre éthique, car il avait été signifié aux ménages qu'ils ne seraient pas recontactés après l'enquête quantitative. Quoi qu'il en soit, entrer en contact avec des migrants de retour n'a pas été laborieux en soi. Cependant, afin de diversifier mon échantillon, il m'est arrivé de devoir préciser que les personnes que je cherchais à rencontrer n'étaient pas seulement des hommes et des anciens étudiants de l'étranger, mais aussi des femmes, des personnes parties pour des raisons économiques ou politiques, et éventuellement revenues contre leur gré. Le mode d'accès choisi a permis de rencontrer des personnes aux caractéristiques et expériences migratoires très variées, comme la description des échantillons dans le point suivant le montre.

Quant aux migrants bénéficiaires de dispositifs institutionnels tels que de programmes de retour volontaire ou d'appui aux investissements, ils ont été sélectionnés à partir de contacts donnés par les organisations en charge de ces programmes. Il s'agit de l'OIM, de Caritas, de l'Assistance technique française, de l'ONG Ascode et du PNUD au Sénégal, et de l'OIM, de l'ONG CEDITA-Entreprendre, et de MIDA en RD Congo⁴⁴. Afin de ne pas recevoir uniquement les contacts de migrants dont le retour a été exemplaire pour les organismes responsables de leur encadrement, lorsque cela était possible, je demandais à ce que les contacts des bénéficiaires soient tirés aléatoirement dans les listes. La méthode « boule de neige » a également été utilisée ; je demandais aux migrants que je rencontrais s'ils ne connaissaient pas d'autres personnes ayant bénéficié du même programme. Parmi les contacts fournis par les organisations, de nombreux bénéficiaires n'ont pas pu être rencontrés. Un grand nombre d'entre eux étaient injoignables. Soit leur numéro de téléphone n'était plus opérationnel, soit un membre de la famille du migrant m'apprenait que la personne que je cherchais à joindre était repartie en Europe.

La prise de contact avec les migrants qui ont été expulsés est celle qui s'est révélée la plus difficile dans les deux pays ; non seulement ces migrants ne parlent pas volontiers de leur expérience, mais ils vont parfois jusqu'à cacher à leur entourage la véritable raison de leur retour. Deux des entretiens réalisés au Sénégal ont d'ailleurs été réalisés de façon indirecte avec des personnes à qui ils avaient confié leur vécu.

Les entretiens ont été le plus souvent réalisés au domicile des migrants de retour⁴⁵, de préférence à l'écart des membres de leur ménage. Je leur garantissais l'anonymisation de leur témoignage et, avec leur accord, j'enregistrais l'entretien. Leur durée variait entre une demi-heure et une heure, mais certains ont duré jusqu'à une heure et demie. J'ai réalisé moi-même la totalité des entretiens à Kinshasa, car le niveau de français des gens y était très bon. Par contre, au Sénégal, quatre entretiens ont été réalisés en wolof par un enquêteur sénégalais. Ces entretiens se sont déroulés en mon absence, mais l'enquêteur qui les a menés avait une bonne maîtrise du guide d'entretien ; il s'agissait de la personne chargée de retranscrire mes entretiens. A ce propos, j'ai eu l'opportunité de faire retranscrire mes entretiens⁴⁶, et de discuter des questions posées ainsi que du déroulement des entretiens avec les personnes

⁴⁴ Le PNUD et MIDA mettent en place des programmes qui visent à promouvoir les missions d'experts pour de courtes durées. Ces programmes ne seront pas développés dans cette thèse, mais ont été inclus dans Flahaux et Kabbanji, 2013.

⁴⁵ Certains entretiens ont eu lieu sur des terrasses, dans l'espace public, en veillant à ce qu'il n'y ait pas trop de bruit aux alentours.

⁴⁶ Les entretiens réalisés dans le cadre de ma recherche doctorale, à l'exception de quelques-uns, ont été retranscrits par Saliou Demba Faty au Sénégal, et par Eric Mabanza et Faria Matondo à Kinshasa. Je les remercie tous les trois pour leur rigueur dans ce travail. Quant aux entretiens réalisés pour mon mémoire de Master et quelques autres, je les ai retranscrits moi-même.

chargées de les retranscrire. Ces discussions enrichissantes ont été bénéfiques pour les autres entretiens réalisés par la suite.

2.3.3. Présentation des échantillons

Le Tableau 3. 4 présente l'échantillon des entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo. Une majorité d'hommes a été interrogée dans les deux pays (les contacts de femmes de retour étant moins souvent transmis et plus difficiles à trouver). Au Sénégal, j'ai rencontré une part égale de personnes ayant un niveau d'éducation faible et élevé - c'est-à-dire ayant atteint ou non la fin du niveau secondaire - mais en RD Congo, presque tous mes répondants avaient au moins passé le diplôme d'Etat, marquant la fin des études secondaires. Cela reflète les différences entre le Sénégal et la RD Congo, comme je l'ai déjà souligné dans le chapitre 2. Les raisons du départ en migration étaient variées dans les deux pays, les migrants partant aussi bien pour des raisons d'études, professionnelles, économiques, familiales et politiques - mais seulement dans le cas des Congolais. J'ai rencontré également des personnes aux expériences de retour diverses⁴⁷. Enfin, j'ai rencontré une majorité de migrants revenus spontanément, mais mon échantillon comprend aussi des migrants qui ont été expulsés, dont le retour a été appuyé par un dispositif d'aide au retour volontaire, d'appui aux investissements et au transfert de compétences. Notons que cet échantillon n'est pas représentatif des migrants retournés au Sénégal et en RD Congo mais qu'il a été constitué en lien avec les besoins de ma recherche. Par exemple, j'ai interrogé une proportion plus importante de migrants de retour qui étaient en situation irrégulière en Europe afin de pouvoir étudier l'effet des expulsions et des programmes d'aide au retour « volontaire », visant particulièrement cette catégorie de migrants. Les caractéristiques de chaque migrant de retour interrogé, dont le nom a été anonymisé, se trouvent en annexe 3.

⁴⁷ Dans le Tableau 3. 4, les raisons du retour ont été classées selon la fin des études, une raison professionnelle, une raison familiale, le fait d'avoir été en situation irrégulière ou d'être arrivé au terme d'une mission professionnelle. Etant donné que les raisons sont souvent multiples, c'est la raison principale qui a été retenue dans cette classification.

Tableau 3. 4. Nombre d'entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo selon le type de retour

Caractéristiques	Modalités	Migrants rencontrés dans la région de Dakar	Migrants rencontrés dans la région de Kinshasa
Sexe	Hommes	38	33
	Femmes	15	10
Niveau d'instruction	N'est pas diplômé du secondaire	26	1
	Est diplômé du secondaire	27	42
Motif du départ	Etudes	22	19
	Opportunité professionnelle	4	2
	Améliorer ses conditions de vie	23	7
	Raisons familiales	4	6
	Raisons politiques	0	9
Motif du retour	Fin des études	3	6
	Motivation professionnelle	15	9
	Famille	15	12
	Situation irrégulière	17	14
	Fin de la mission professionnelle	3	2
Encadrement par un dispositif institutionnel	Retours spontanés	29	23
	Expulsions	10	7
	Programme de retour volontaire	9	8
	Programme d'appui aux investissements	7	3
	Programme de transfert de compétences	2	2
Total		53	43

3. DES METHODES MIXTES

Dans cette section, je commence par donner des précisions sur les méthodes qui ont été utilisées pour traiter les données quantitatives et les données qualitatives pour chacun des phénomènes liés au retour. Ensuite, j'explique la façon selon laquelle j'ai articulé les approches qualitatives et quantitatives. Finalement, je présente le plan des analyses réalisées dans cette thèse, en précisant la ou les approches qui ont été privilégiées dans chaque chapitre.

3.1. Les méthodes quantitatives

Les méthodes utilisées pour traiter les données quantitatives sont à présent exposées. Ces méthodes sont mises en œuvre pour l'étude des intentions initiales de retour (chapitre 5), des retours (chapitre 6) et des nouveaux départs après le retour (chapitre 9). Il s'agit, d'une part, de méthodes d'analyses descriptives, consistant en des statistiques descriptives, en des analyses de transition⁴⁸ et en des analyses rétrospectives transversales et, d'autre part, de méthodes d'analyses multivariées, se présentant sous forme de régressions logistiques multiples et de modèles biographiques en temps discret. Quelle que soit la méthode utilisée, les analyses prennent en compte les pondérations.

⁴⁸ Les analyses de transition sont aussi appelées analyses de « survie ».

3.1.1. Les méthodes d'analyses descriptives

- Statistiques descriptives

Les données biographiques MAFE présentent l'avantage de renseigner sur la situation des individus à chaque année de leur trajectoire de vie. Ainsi, on peut réaliser des analyses statistiques décrivant leurs caractéristiques au moment de leur arrivée en Europe, au moment de leur éventuel retour, au moment de l'enquête, ou à n'importe quel moment entre ces événements.

Les statistiques descriptives présentent cependant des limites pour étudier le retour des migrants et le nouveau départ des migrants de retour, car tous les migrants soumis au risque de connaître ces événements ne les ont pas nécessairement connus au moment où les enquêtes ont été réalisées. Il est bien possible de comparer les migrants qui sont retournés (l'année de leur retour) avec ceux qui ne sont pas retournés (au moment de l'enquête). De même, on pourrait mettre en parallèle les migrants de retour qui ont effectué un nouveau départ (au moment de ce nouveau départ) avec ceux qui n'en ont pas effectué (au moment de l'enquête). Toutefois, ce type d'analyse procède à la comparaison de situations qui ne sont pas toujours comparables car elles se situent à des moments différents dans le temps et ne tiennent pas compte de la durée d'exposition au risque. Les vues qu'elles offrent sont en fait trop statiques. Néanmoins, d'autres analyses descriptives prenant en compte la dimension temporelle peuvent être réalisées. Il s'agit des analyses rétrospectives transversales et des analyses de transition et qui sont détaillées ci-dessous.

- Analyses rétrospectives transversales

Des statistiques rétrospectives transversales permettent de présenter, de façon agrégée, l'évolution des statuts occupés par les migrants au fil du temps, en présentant les proportions des différents types de statuts occupés chaque année. Par exemple, avec cette méthode, on peut connaître l'évolution de la proportion de migrants qui ont un emploi ou qui sont au chômage année par année pendant leur migration ou après leur retour. Je procède à ce type d'analyse dans le chapitre 6 pour décrire la situation des individus au fil de la migration et dans le chapitre 9 pour décrire leur situation depuis leur retour. Cependant, ces analyses reflètent aussi la composition de l'échantillon au fur et à mesure du temps, car tous les individus ne sont pas observés chaque année ; certains sont « censurés » à droite. Les analyses de transition, par contre, en tiennent compte.

- Analyses de transition

Des modèles de transition peuvent être réalisés pour calculer, chaque année depuis que les migrants sont soumis au risque, les probabilités de retour ou de nouveau départ. A cet effet, on utilise l'estimateur non-paramétrique de la fonction de survie appelé « Kaplan-Meier ». Celui-ci permet de connaître les probabilités de ne pas être retourné dans le pays d'origine en fonction de la durée écoulée depuis le départ ou le retour, ainsi que les probabilités de ne pas être reparti en Europe après le retour en fonction de la durée passée depuis le retour. L'estimateur de Kaplan-Meier repose sur le calcul de la population à risque à chaque moment auquel au moins un événement s'est produit tel que le montre la formule suivante :

$$S(t) = \prod_{t_i \leq t} \frac{n_i - d_i}{n_i}$$

Correspondant à chaque t_i , n_i est le nombre d'individus soumis au risque de connaître l'événement, et d_i le nombre d'individus qui connaissent l'événement au temps t_i .

Les analyses de transition permettent de tenir compte des « troncatures à droite ». Ces dernières sont définies comme les périodes au cours desquelles l'occurrence des événements n'est pas connue. Elles concernent les migrants qui n'ont pas vécu l'événement du retour ou du nouveau départ pendant la période d'observation, soit parce que celle-ci a pris fin au moment de l'enquête, soit parce que les individus sont sortis de l'observation suite à l'émigration vers un pays tiers ou un nouveau départ vers un pays non-européen. Tenir compte des troncatures est important car cela permet de savoir si la durée d'observation qui est considérée correspond à la durée jusqu'au moment de l'événement étudié (le retour ou le nouveau départ) ou à la durée jusqu'à la troncature. Ensuite, il est possible de passer des durées observées aux risques de connaître l'événement au cours du temps. On dispose alors des proportions des retours qui ont eu lieu chaque année, et on peut observer si les comportements de retour varient selon les différentes catégories d'individus.

De telles analyses sont réalisées pour connaître l'occurrence des retours en fonction de la durée écoulée depuis l'arrivée des migrants en Europe (chapitre 6) et pour connaître l'occurrence des nouveaux départs des migrants de retour depuis le moment de leur retour (chapitre 9).

3.1.2. Les méthodes d'analyses multivariées

Des régressions logistiques multiples (et le calcul de probabilités prédites) sont réalisées pour l'étude des déterminants de l'intention initiale de retour. Ensuite, ce sont des modèles biographiques en temps discret (et le calcul de probabilités cumulées) qui sont mis en œuvre pour l'étude des déterminants du retour et du nouveau départ.

Comme je l'ai précisé précédemment, un même individu peut se retrouver plusieurs fois dans les échantillons s'il a connu plusieurs épisodes migratoires ou de retour. Etant donné qu'ils présentent des caractéristiques semblables lors de ces épisodes, il faut en tenir compte pour le calcul des erreurs-types ; à cet égard, des grappes individuelles sont introduites dans les régressions. De plus, pour pallier les effectifs relativement faibles des échantillons, des techniques de réplcation de type « Jackknife » sont utilisées pour chaque modèle. Elles permettent, à partir d'un seul échantillon, de générer de multiples échantillons (chaque échantillon étant égal au nombre d'observations moins une observation), sur base desquels les erreurs standards sont calculées (au lieu d'être calculées sur base de présomptions paramétriques). Ces méthodes sont dites « robustes » parce qu'elles sont moins dépendantes des valeurs extrêmes que les méthodes d'estimation classiques. Ces erreurs standards fournissent généralement des intervalles de confiance plus larges que les estimateurs paramétriques, ce qui réduit la significativité des résultats. Cette méthode tend donc à rendre les résultats plus conservateurs, où seuls les résultats vraiment significatifs sont retenus.

- La régression logistique multiple

La régression logistique multiple est la méthode utilisée pour étudier les déterminants de l'intention des migrants au moment de leur arrivée en Europe. Cette variable dichotomique

est mesurée à un moment précis dans le temps : au moment de leur arrivée sur le continent européen. En effet, on sait, cette année-là, si les migrants ont l'intention de retourner après leur migration dans leur pays d'origine ou s'ils ont l'intention de rester définitivement en Europe. La variable dépendante est bien dichotomique, car les individus pour qui l'information sur l'intention était manquante (pour raison d'oubli, de refus ou du fait que les migrants ne savaient pas s'ils comptaient retourner ou rester) ont été écartés pour cette analyse⁴⁹. Dans ce cas, selon l'équation ci-dessous, la probabilité que les migrants aient l'intention initiale de retourner est fonction des différentes caractéristiques des individus cette année-là :

$$\log\left(\frac{P}{1-P}\right) = a + b_1x_1 + b_2x_2 + \dots$$

L'équation montre que la probabilité de connaître l'événement par rapport au fait de ne pas le connaître $\log\left(\frac{P}{1-P}\right)$ - il s'agit d'un rapport de cotes - dépend des diverses caractéristiques des individus $((b_1x_1) \text{ et } (b_2x_2))$.

Les coefficients de ce type de régression sont donc exprimés sous forme de rapports de cotes. Ainsi, l'interprétation des résultats se réfère toujours à la comparaison des rapports de cotes de chaque modalité des variables explicatives par rapport à la modalité de référence. Dans ce cas, cela se traduit par la comparaison des rapports « avait l'intention initiale de retourner » / « n'avait pas l'intention initiale de retourner » pour chaque modalité des variables explicatives selon leur modalité de référence.

Comme on vient de le voir, la régression logistique présente les résultats des déterminants d'un phénomène en mettant en rapport chaque modalité d'une variable avec une modalité de référence. Or, lorsqu'on procède à une comparaison des déterminants d'un phénomène pour deux populations distinctes (telles que les migrants sénégalais d'une part et les migrants congolais d'autre part), il est intéressant de calculer les probabilités prédites de ce phénomène pour les deux populations. L'intérêt du calcul des probabilités prédites pour le phénomène de l'intention initiale du retour est de présenter les résultats d'une part sur le cas des migrants sénégalais et d'autre part sur les migrants congolais sans renvoyer à des modalités de référence. Les rapports de cotes ne montrent que les différentiels entre les modalités et la modalité de référence de chaque variable, alors que les probabilités prédites permettent de voir le niveau de chaque modalité. En effet, quand on réalise des régressions logistiques, les modalités de référence de chaque variable sont présentées comme étant « sur un même pied » alors qu'elles peuvent correspondre à des probabilités très différentes pour les deux populations étudiées. Les graphes des probabilités prédites de l'intention initiale du retour représentent l'effet d'une variable - mesuré en contrôlant les autres variables - en simulant les probabilités que l'on observerait si tous les individus avaient les modalités des différentes variables (prises une à une) et si leurs autres caractéristiques restaient celles observées. Les probabilités prédites pour chaque modalité des variables étudiées sont tirées de régressions logistiques et varient entre 0 et 1.

⁴⁹ L'information sur l'intention initiale de retour est manquante dans 8% des cas aussi bien pour les migrants sénégalais que congolais.

- Les modèles biographiques en temps discret

Pour étudier le phénomène du retour et du nouveau départ, il convient de prendre en compte le temps. Des modèles biographiques en temps discret sont réalisées à cette fin. Ils combinent à la fois le principe de la régression logistique à celui de l'analyse de transition. Ils permettent d'expliquer l'occurrence des événements au cours du temps. La mise en œuvre de cette méthode requiert, dans un premier temps, de savoir, pour chaque individu, si l'événement a eu lieu et, si oui, quand il a eu lieu. Une attention particulière est portée à la durée entre le début de la période de soumission au risque et de fin. Le Tableau 3. 5 reprend ces informations pour les phénomènes du retour et de nouveau départ des migrants.

Tableau 3. 5. Les informations nécessaires pour réaliser une analyse biographique du retour et du nouveau départ

Événement	Début de soumission au risque	Fin de soumission au risque
Retour d'Europe vers le pays d'origine	Année de l'arrivée en Europe	- Si retour : année du retour - Si pas de retour (=troncature): année de l'enquête ou année de l'émigration d'Europe vers un pays tiers
Nouveau départ du pays d'origine vers l'Europe	Année du retour dans le pays d'origine	- Si nouveau départ : année du nouveau départ - Si pas de nouveau départ (=troncature) : année de l'enquête ou année de l'émigration du pays d'origine vers un pays non-européen

Ensuite, il faut s'interroger sur les facteurs qui déterminent l'occurrence de ces événements au cours du temps. Pour ce faire, il faut tenir compte des variables qui peuvent agir sur les phénomènes étudiés. Les variables explicatives peuvent être fixes (comme le sexe), mais elles peuvent aussi varier dans le temps (comme la situation familiale, matérielle, administrative, professionnelle, économique...). Dans ces modèles, les variables explicatives sont mesurées pendant toute la durée de l'exposition des individus au risque de connaître l'événement. Pour que les variables explicatives renvoient bien à la situation des migrants pendant cette durée d'exposition et non à leur situation après avoir connu l'événement, les événements du retour et du nouveau départ sont mesurés l'année (t-1) qui précède celle de l'événement en t. Pour l'événement du retour, on prend en compte les années où les migrants sont en Europe, mais pas l'année à laquelle ils sont retournés vivre dans leur pays d'origine. De même, pour l'événement du nouveau départ, on tient compte des années pendant lesquelles les migrants vivent à nouveau dans leur pays d'origine, mais pas de l'année à laquelle ils sont repartis en Europe.

La grille présentée dans le Tableau 3. 6 donne un exemple de la structure des données pour l'étude du phénomène du retour et du nouveau départ pour un Congolais qui a effectué une première migration au Royaume-Uni en 2000, qui est retourné en RD Congo en 2004 et qui est reparti en Belgique en 2007. On voit que les années à prendre en considération pour l'analyse du retour sont celles qui correspondent aux années vécues pendant que l'individu se trouve en Europe (au Royaume-Uni : de 2000 à 2003 ; en Belgique : de 2007 à 2009). On constate également, pour l'analyse du nouveau départ, que les années à prendre en compte sont celles où l'individu se trouve en RD Congo : entre 2004 et 2006. En effet, on cherche

bien à prendre en compte les caractéristiques des individus (par exemple, leur situation familiale et leur situation professionnelle) ces années-là, et à ne pas considérer leurs caractéristiques au moment où ils ne sont plus soumis au risque de connaître les événements. L'idée est bien d'assurer l'antériorité chronologique des événements.

Tableau 3. 6. Présentation de la structure des données

Indiv.	Année	Pays de résidence	Arrivée	Retour	Nouveau départ	Situation familiale	Situation prof	Années prise en compte pour analyse du retour	Années prise en compte pour analyse du nouveau départ
z	2000	Royaume-U	I			célibataire	étudiant	oui	/
z	2001	Royaume-U				célibataire	étudiant	oui	/
z	2002	Royaume-U				célibataire	étudiant	oui	/
z	2003	Royaume-U		I		célibataire	étudiant	oui	/
z	2004	RD Congo				marié	actif	/	oui
z	2005	RD Congo				marié	actif	/	oui
z	2006	RD Congo			I	marié	actif	/	oui
z	2007	Belgique	I			marié	inactif	oui	/
z	2008	Belgique				marié	inactif	oui	/
z	2009	Belgique				marié	inactif	oui	/

Les analyses biographiques que je réalise dans cette thèse sont des régressions logistiques en temps discret, car on dispose de l'information sur la situation des individus chaque année. La probabilité que le phénomène étudié survienne dépend des différentes caractéristiques des individus, mais aussi du temps. L'équation du modèle biographique en temps discret se présente comme telle :

$$\log\left(\frac{P}{1-P}\right) = a(t) + b_1x_1 + b_2x_2(t) + \dots$$

Le rapport de la probabilité de l'occurrence de l'événement sur la probabilité de la non-occurrence est, pour chaque année, fonction des caractéristiques constantes (b_1x_1) et variant dans le temps ($b_2x_2(t)$), ainsi que du temps ($a(t)$). Dans le cas de ce modèle, les résultats sont présentés sous forme de rapport de cotes.

Comme cela a été souligné plus haut, il est intéressant de présenter les résultats des déterminants de phénomènes en les situant par rapport à des modalités de référence. Cependant, lorsqu'on procède à une comparaison pour déceler les différences entre deux populations étudiées (dans le cas de cette recherche, les migrants sénégalais et les migrants congolais), il est adéquat de présenter les probabilités cumulées de chaque population par rapport au fait de connaître l'événement, que ce soit celui du retour ou du nouveau départ. Les probabilités cumulées sont calculées à partir de régressions logistiques pour chacune des années de la migration des individus ou pour chacune des années qui suit leur retour.⁵⁰ Soit p_i la probabilité prédite par la régression logistique au temps i . Soit t_i la probabilité cumulée au temps i . Cette valeur peut être calculée comme :

⁵⁰ Je calculerai les probabilités cumulées de retour et de nouveau départ pour les 10 premières années qui suivent l'arrivée en Europe ou le retour dans le pays d'origine.

$$t_i = 1 - (1 - t_{i-1})(1 - p_i)$$

Il est ensuite possible de voir comment, chaque année, évolue la probabilité de connaître l'événement. Les graphes des probabilités cumulées du retour ou du nouveau départ représentent l'effet, au fil du temps, d'une variable - mesuré en contrôlant les autres variables - en simulant les probabilités que l'on observerait si tous les individus avaient les modalités des différentes variables (prises une à une) et si leurs autres caractéristiques restaient celles observées. Les probabilités de connaître l'événement varient entre 0 et 1 et augmentent au fil du temps.

3.2. Les méthodes qualitatives

L'analyse des entretiens qualitatifs a été effectuée au moyen du logiciel d'analyse qualitative NVivo et de la réalisation de tableaux « à la main ». Un cadre d'analyse similaire a été appliqué à l'ensemble du corpus d'entretiens. Ces analyses se sont déroulées en deux temps.

Dans un premier temps, des analyses ont été réalisées après la réalisation de chaque terrain au Sénégal et en RD Congo. L'objectif était de faire le point à propos des grandes tendances des circonstances du retour des migrants ainsi que sur leur vécu de la réinsertion sur le plan économique, professionnel et social, de façon (1) à pouvoir les confronter aux résultats quantitatifs et (2) à approfondir certains points lors des terrains successifs.

Dans un second temps, lorsque tous les terrains ont été réalisés, j'ai procédé à des analyses approfondies de tous mes entretiens qualitatifs. Je les ai codés selon les principaux thèmes d'intérêt, à savoir (a) l'intention des migrants quant au retour (au début et pendant la migration), (b) le retour (à savoir la décision, les circonstances et le déroulement) et (c) la réinsertion après le retour (sur le plan social, économique, professionnel et sur l'intention de nouveau départ). Ensuite, j'ai réalisé des classifications des expériences vécues en fonction des caractéristiques des individus et de leur migration (selon leur sexe, selon leur situation administrative, familiale, selon le motif de leur migration, de leur retour, etc). Une attention particulière a été portée sur l'analyse des expériences de retour des migrants dont la réinsertion dans le pays d'origine a fait l'objet d'un appui de la part d'un organisme. Etant donné que mon objectif, à ce propos, était d'évaluer l'effet des dispositifs institutionnel d'appui sur la réinsertion des individus, j'ai comparé le vécu de la réinsertion des bénéficiaires des dispositifs d'un appui à la réinsertion avec celui des migrants qui n'ont pas bénéficié d'un tel appui. La démarche que j'ai suivie en ce sens est explicitée au début du chapitre 8.

3.3. L'articulation des approches quantitatives et qualitatives

Cette thèse utilise des données quantitatives et qualitatives afin de cerner la problématique du retour des migrants dans toute sa complexité. Pourtant, a priori, un certain clivage apparaît entre les deux types d'approches. Le quantitatif a la réputation d'être objectif, précis, et représentatif parce qu'il se fonde sur de larges échantillons sélectionnés de manière aléatoire. Quant au qualitatif, il a la renommée de donner lieu à des résultats plus subjectifs ; son but est de parvenir à une compréhension des phénomènes à partir de cas particuliers (Gondard-Delcroix, 2006). L'idée commune qui est souvent partagée à propos du quantitatif est qu'il est rigide car il ne tient compte que de variables préalablement fixées, alors que le qualitatif, de par son approche plus englobante, est connu pour mettre l'accent

sur le contexte et pour faire preuve d'une plus grande souplesse (Gondard-Delcroix, 2006). Cependant, comme le déclare Couty (1984), ce clivage est superficiel : les approches quantitative et qualitative renverraient plutôt à deux domaines d'intelligibilité du réel distincts. Il s'agit plutôt de deux façons d'appréhender le réel, le quantitatif mettant l'accent sur la recherche de la représentativité et le qualitatif sur la compréhension des comportements individuels, des représentations et des logiques en tenant compte du fait qu'ils font partie d'un environnement culturel, politique et historique particulier (Gondard-Delcroix, 2006). Pour un même sujet donné, le qualitatif recherche la cohérence à partir de cas spécifiques tandis que le quantitatif recherche l'homogénéité comme source d'extrapolation à partir d'un échantillon représentatif (Winter, 1984).

Ma recherche entend tirer parti de ces deux approches afin d'avoir une vue généralisable de la question du retour des migrants sénégalais et congolais tout en cernant toute sa complexité. La démarche que je mets en œuvre tout au long de cette thèse pour articuler les approches qualitatives et quantitatives consiste à aller et venir entre ces deux approches. J'utilise la première *en aval* et *en amont* de la seconde afin de renforcer au fur et à mesure les hypothèses et les résultats de ma recherche. Concrètement, cela signifie que mon travail de recherche s'est structuré en plusieurs phases.

Dans un premier temps, j'ai réalisé des analyses quantitatives à partir des enquêtes « ménages » du projet MAFE sur les tendances et les principaux facteurs des retours au Sénégal et en RD Congo (Flahaux, 2009; Flahaux et al., 2013). Ces analyses ont donné lieu à des résultats qui montraient par exemple que le retour avait de moins en moins lieu au fil des décennies. Dans un deuxième temps, je suis partie sur le terrain, dans la région de Dakar, où j'ai effectué des entretiens avec des migrants de retour. Ces entretiens m'ont permis de récolter des explications à propos de ce résultat et de mieux comprendre pourquoi les Sénégalais retournent moins aujourd'hui. À ce titre, le qualitatif a été utile *en aval* du quantitatif. De plus, les entretiens qualitatifs m'ont permis de prendre connaissance d'autres facteurs influençant le retour, notamment le rôle de la situation familiale des migrants, et d'avoir des idées de nouveaux sujets d'analyses. C'est par exemple en prenant conscience des intentions de nouveau départ de la part des migrants qui vivent une réinsertion difficile depuis leur retour que j'ai voulu orienter également ma recherche vers l'analyse du phénomène du nouveau départ à partir des données biographiques du projet MAFE. Dans un troisième temps, donc, à partir de ces résultats qualitatifs, j'ai formulé de nouvelles hypothèses et je les ai testées dans des modèles d'analyse biographique afin de voir s'elles étaient généralisables. C'est en ce sens que le qualitatif est également utile *en amont* du quantitatif. Dans un quatrième temps, j'ai pu interpréter les résultats quantitatifs à la lueur des entretiens qualitatifs. Le même principe a été adopté avec les analyses portant sur le cas congolais. En outre, un va-et-vient entre terrains a également été nécessaire. Après avoir pris conscience de l'importance de certains facteurs pour expliquer les phénomènes liés au retour des migrants en RD Congo, je les ai testés quantitativement non seulement pour le cas congolais, mais aussi pour le cas sénégalais. C'est donc de façon progressive que j'ai mené cette recherche, en passant des analyses quantitatives aux analyses qualitatives, du cas sénégalais au cas congolais, et vice versa. Précisons que les deux approches n'ont pas donné lieu à des résultats contradictoires lorsqu'elles traitaient d'un même phénomène.

Les entretiens qualitatifs se sont aussi avérés complémentaires par rapport aux résultats quantitatifs. D'une part, ils ont permis d'obtenir des précisions sur les aspirations des individus et sur leur point de vue subjectif par rapport à leur expérience migratoire et de retour, tandis que les questionnaires quantitatifs étaient davantage focalisés sur des faits.

D'autre part, les entretiens qualitatifs ont pu s'adresser à des migrants non-représentés dans l'échantillon quantitatif, à savoir les bénéficiaires d'un appui à la réinsertion après le retour.

La façon dont les résultats qualitatifs sont présentés et articulés varient selon les chapitres empiriques de la thèse (Tableau 3. 7). Ma thèse comprend quatre chapitres empiriques. Le premier étudie les déterminants de l'intention initiale des migrants par rapport à la question du retour et le deuxième les facteurs explicatifs du retour en tant que tel. Dans ces deux premiers chapitres, les entretiens qualitatifs viennent en appui des résultats quantitatifs et les illustrent. Ensuite, le troisième chapitre empirique s'intéresse à l'effet des dispositifs institutionnels d'appui à la réinsertion sur le vécu de la réinsertion des migrants de retour bénéficiaires. A cet effet, seuls les entretiens qualitatifs sont utilisés. Le dernier chapitre, enfin, aborde la question des facteurs qui influencent les nouveaux départs. Des analyses quantitatives sont réalisées dans ce cadre, appuyées par les analyses qualitatives et les complètent et les illustrent.

Tableau 3. 7. Les approches mises en œuvre dans les quatre chapitres empiriques de la thèse

Parties	Chapitres	Approche quantitative	Approche qualitative
Partir un jour, partir pour toujours ?	Les déterminants de l'intention initiale de retour	- Statistiques descriptives - Régressions logistiques multiples et calcul des probabilités prédites	Analyse thématique
	Les déterminants du retour	- Analyses rétrospectives transversales - Analyses de transition - Modèles biographiques en temps discret - Calcul des probabilités cumulées	Analyse thématique
Home, sweet home ?	Effet des appuis institutionnels sur la réinsertion après le retour	/	Analyse thématique
	Les déterminants du nouveau départ	- Analyses rétrospectives transversales - Analyses de transition - Modèles biographiques en temps discret - Calcul des probabilités cumulées	/

4. LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

La question du retour des migrants telle que je l'étudie comporte plusieurs enjeux sur le plan méthodologique. Il importe de les relever pour être conscient des limites que les analyses réalisées au fil de cette recherche doctorale présentent et de voir dans quelle mesure elles peuvent affecter l'interprétation des résultats des analyses empiriques.

Dans une première partie, les limites relatives à l'échantillonnage et à la nature des questions posées dans les enquêtes biographiques MAFE sont exposées. La deuxième partie aborde le problème de causes et effets dans ce type d'analyses de trajectoires complexes. Enfin, dans une troisième partie, j'expose les limites qui concernent les entretiens qualitatifs.

4.1. Les limites des enquêtes biographiques du projet MAFE

Bien que les enquêtes biographiques MAFE fournissent des données très riches sur le parcours de vie des migrants et des migrants de retour, l'échantillonnage, la nature et le questionnaire de ces enquêtes comportent un certain nombre de limites.

4.1.1. Les limites liées à la représentativité des enquêtes

Les populations de migrants dont j'étudie l'intention initiale de retour, le retour et le nouveau départ dans cette thèse ne sont pas représentatives de tous les Sénégalais et de tous les Congolais qui ont migré en Europe. En effet, pour des raisons de coût et logistiques, les enquêtes biographiques n'ont pu se dérouler que dans certains pays de destination : la France, l'Italie et l'Espagne pour les migrants sénégalais, et la Belgique et le Royaume-Uni pour les migrants congolais. Il est plus correct de dire que les analyses sont représentatives des migrations qui ont eu lieu vers ces pays. Cependant, les enquêtes biographiques fournissent aussi des informations sur les expériences migratoires passées des individus qui ont pu séjourner dans d'autres pays européens. D'un côté, les migrants enquêtés dans les pays européens du projet MAFE peuvent avoir vécu auparavant dans d'autres pays européens. D'un autre côté, les migrants de retour qui ont été enquêtés dans les pays d'origine peuvent aussi avoir vécu dans des pays européens autres que ceux dans lesquels les enquêtes MAFE se sont déroulées. Quoi qu'il en soit, l'intention initiale des migrants est captée au moment de leur arrivée en Europe, quel que soit le pays.⁵¹ De même, concernant le retour, tous les migrants sont soumis au risque de connaître cet événement quel que soit le pays européen dans lequel ils ont vécu. Et enfin, on considère qu'il y a nouveau départ des migrants de retour en Europe si les migrants repartent dans n'importe quel pays européen.

Ensuite, les analyses qui sont réalisées sur les migrants de retour au Sénégal et en RD Congo ne sont pas représentatives de ces populations au niveau national car les enquêtes dans les pays d'origine ne se sont déroulées que dans les régions des capitales, Dakar et Kinshasa, pour une raison logistique, financière et sécuritaire. Cependant, parmi les migrants enquêtés en Europe, tous ne sont pas originaires de ces régions, et parmi ceux qui sont retournés vivre dans les capitales, tous n'en étaient pas originaires au départ. Il est aussi possible que certains retours ayant eu lieu dans le passé dans d'autres régions du pays soient enregistrés dans les enquêtes réalisées en Europe si ces migrants ont effectué un nouveau départ. Dans les enquêtes MAFE-Sénégal et MAFE-Congo, il apparaît respectivement que 35% et 10% des migrants enquêtés en Europe n'ont pas vécu dans la région de la capitale de leur pays d'origine pendant au moins une année (Mezger Kveder, 2012; Schoumaker, 2010). Le fait que la majorité des migrants soient déjà passés par la capitale de leur pays et les efforts de représentativité qui ont été faits dans les plans d'échantillonnage me permettent de faire l'hypothèse que les migrants qui n'ont jamais vécu dans les régions du pays d'origine où ont eu lieu les enquêtes ne sont pas radicalement différents de ceux qui y ont vécu.

A propos des nouveaux départs vers l'Europe, il se peut qu'ils soient sous-estimés si les migrants qui ont quitté à nouveau leur pays d'origine après leur retour se trouvent au

⁵¹ Sur 713 arrivées de Sénégalais en Europe, la plupart ont vécu la première année en France, en Italie et en Espagne mais, à leur arrivée, 4 migrants ont vécu au début en Allemagne, 1 en Autriche, 3 en Belgique, 3 au Royaume-Uni, 1 au Pays-Bas, 1 à Monaco, 2 au Portugal et 2 en Suisse. Concernant les 521 Congolais, la plupart ont vécu en Belgique et au Royaume-Uni la première année, mais 44 ont vécu en France, 7 en Allemagne, 2 en Roumanie, 1 en Grèce, 9 en Italie, 1 en Espagne, 4 aux Pays-Bas, 2 au Portugal et 5 en Suisse.

moment de l'enquête dans un autre pays en Afrique, en Asie, en Amérique ou en Océanie, mais qu'ils vivent normalement en Europe ou qu'ils souhaitent atteindre le continent. Cependant, je ne dispose pas d'une telle information étant donné que les enquêtes MAFE n'ont pas eu lieu dans tous les pays du monde.

Une dernière limite importante à soulever en lien avec l'échantillonnage des répondants est celle des faibles effectifs qui caractérisent mes échantillons. Malgré le sur-échantillonnage des migrants de retour dans les enquêtes qui se sont déroulées dans les pays d'origine, le nombre de migrants de retour d'Europe n'est pas très élevé. Cela reflète la relativement faible propension au retour des migrants. Afin d'avoir le plus de retours possible dans les échantillons, le choix a été fait de ne pas se limiter uniquement au premier retour des migrants et aux retours en provenance des pays enquêtés en Europe par le projet MAFE, mais d'inclure tous les retours que les migrants ont pu effectuer, quel que soient les pays européens où ils ont séjourné.

4.1.2. Les limites liées à la nature des enquêtes biographiques

L'objectif des enquêtes biographiques était de connaître les trajectoires de populations actuelles et non celles des populations passées. Les migrants qui sont décédés avant la réalisation de l'enquête, y compris ceux qui avaient effectué un retour, ne sont pas repris dans les échantillons. Seuls les survivants ont pu être enquêtés. De ce fait, la représentativité vaut pour les événements vécus par les populations actuelles mais pas pour les événements passés enregistrés par le biais de questions rétrospectives (Mezger Kveder, 2012). Cependant, il est probable que ces décès n'affectent pas les estimations des analyses réalisées sur la question du retour. En effet, je travaille sur une population de migrants qui sont jeunes en moyenne (moins de 40 ans) et les décès ne doivent pas être nombreux. De plus, rien ne tend à supposer que les personnes qui sont décédées étaient différentes de celles qui ont été enquêtées.

En traitant des données de l'enquête biographique, il faut aussi garder à l'esprit que les efforts de mémoire que les répondants doivent faire peuvent être considérables, en particulier les personnes âgées. Bien que les questionnaires aient été conçus pour favoriser les souvenirs des migrants au sujet de leur trajectoire de vie, des erreurs peuvent survenir lorsque les personnes enquêtées oublient de déclarer certains événements, les déclarent partiellement ou les datent mal. S'il n'est pas toujours facile de se rappeler des faits, il est encore moins évident de se rappeler d'éléments plus subjectifs par rapport des situations vécues il y a longtemps dans le passé. C'est par exemple le cas, dans les enquêtes, des questions posées au sujet du niveau de bien-être des individus ou des ressources qui étaient disponibles dans chacun des logements dans lesquels ils ont vécu.

De plus, les informations relatives à des intentions peuvent être difficiles à se remémorer pour les répondants. Puisqu'elles sont demandées rétrospectivement, elles peuvent être déformées consciemment ou inconsciemment si les répondants essaient de les accorder aux choix qu'ils ont posés par la suite ou à leur situation actuelle. Lorsque je demandais rétrospectivement aux migrants combien de temps, au départ, ils comptaient rester dans le pays de destination, j'attendais d'eux qu'ils répondent comme si la question leur était posée au moment de leur arrivée dans ce pays. Il est possible que leur réponse ait été influencée par leur intention actuelle - qui a pu évoluer depuis leur arrivée - ou par leur réalisation du retour (rationalisation a posteriori). Toutefois, pour avoir été moi-même enquêtrice pour l'enquête MAFE auprès de la population congolaise en Belgique, mon impression était que les

répondants prenaient le temps de réfléchir afin de bien répondre à cette question et qu'ils parvenaient à se remettre dans l'état d'esprit dans lequel ils étaient par rapport au retour au tout début de leur migration. Lorsqu'ils n'y parvenaient pas, ils ne répondaient pas à la question. Les questions sur les motifs du départ et du retour sont également obtenues rétrospectivement et des biais peuvent être présents avec l'effet du temps. Cependant, mon expérience m'a donné l'impression que la présomption de biais peut être minimisée même si elle n'est pas absente.

Enfin, une dernière limite liée à la nature des enquêtes biographiques MAFE est qu'elles collectent des informations sur les parcours de vie des individus sur base d'une unité de temps d'une année. Or, en une année, deux ou plusieurs événements peuvent avoir lieu. Il n'est pas possible de savoir quel événement a précédé l'autre et, par conséquent, quel événement est susceptible d'influencer l'autre. Prenons le cas d'un migrant qui divorce l'année où il retourne dans son pays d'origine. Dans ce cas, on ne peut pas savoir s'il a pris la décision de retourner suite à son divorce, ou si c'est le fait qu'il soit retourné qui a provoqué son divorce. C'est pour cette raison que je n'ai pris en compte comme déterminants que la situation des individus avant l'année de l'événement.

4.1.3. Les limites liées aux informations disponibles dans le questionnaire

En outre, pour réaliser les analyses, certaines simplifications de la réalité doivent parfois être faites en raison de la disponibilité des données, ce qui implique certaines limites dont il faut tenir compte lorsqu'on interprète les résultats. L'Encadré 3. 4 présente le cas de la création des variables sur la situation familiale des individus, sur leur situation professionnelle et leur situation administrative.

Encadré 3. 4. Remarques sur les limites engendrées par la création des variables sur la situation familiale, professionnelle et administrative des individus

- Situation familiale

La variable sur la situation familiale des individus permet de savoir si l'individu a une famille et, si tel est le cas, où sa famille se trouve. Elle ne réfère pas à la famille élargie mais à la famille au sens nucléaire, à savoir le migrant, son/sa/ses conjoint(e)(s) et/ou son/ses enfant(s). Ce choix est justifié par la théorie de sympathie entre les proches décrite par Bergstrom (1996), selon laquelle les relations entre parents et enfants sont les plus fortes, suivies de celles avec les frères et sœurs, les grands-parents, les oncles et tantes, et les amis proches. Cette restriction à la famille nucléaire peut s'avérer être une première limite du fait que, dans le contexte africain, la localisation des membres de la famille élargie peuvent jouer un rôle important dans les trajectoires de vie des individus. Cependant, les données disponibles dans les enquêtes MAFE ne permettent pas de tenir compte de l'existence de chacun des membres de la famille élargie des migrants⁵². Une seconde limite concerne la localisation des membres de la famille des migrants. Je dispose d'une information sur leur pays de résidence mais pas sur la région et la ville dans lesquelles ils vivent. Il est possible que les migrants vivent dans le même pays de destination mais à des distances très éloignées de leur famille. Je ne suis pas en mesure de le savoir, mais je fais l'hypothèse que ces situations ne sont pas fréquentes, en particulier dans le contexte africain où la famille est importante.

- Situation professionnelle

La variable sur la situation professionnelle distingue les individus qui étudient, ceux qui sont inactifs, ceux qui travaillent à hauteur de leurs compétences, et ceux qui sont en situation de sous-emploi. Comme indiqué plus haut, pour connaître les situations de sous-emploi, le choix a été fait de prendre une nomenclature existante (classification du Bureau International du Travail : CITP-08 ILO), qui est quelque peu rigide en n'imputant à chaque profession qu'un niveau de qualification requis. Cela est discutable. Par exemple, la profession d'informaticien peut requérir un niveau variable : certains informaticiens n'ont fait qu'une ou deux années après le cycle secondaire, tandis que d'autres ont étudié jusqu'à quatre années à l'université.

- Situation administrative

Cette variable entend distinguer les individus en situation régulière et ceux qui sont en situation irrégulière. L'accent a été mis, lors de la présentation du module par les enquêteurs, sur l'importance pour les chercheurs de disposer d'informations sur les titres de séjour. Dans les faits, peu de migrants ont refusé de répondre à ces questions⁵³. Comme expliqué plus haut, j'ai fait le choix de considérer les migrants disposant d'un titre de séjour ou d'un visa pour une durée inférieure à un an (trois mois par exemple) comme étant en situation régulière, même si ce n'était pas le cas pour toute la période en question. De ce fait, les périodes que les migrants ont vécues en situation irrégulière peuvent avoir été sous-estimées dans les analyses.

4.2. La relation entre l'intention des acteurs et la réalisation des faits

Comme cela a été souligné, les modèles biographiques en temps discret permettent de procéder à des analyses de trajectoires complexes et d'étudier l'effet de variables caractérisant la situation des individus sur un phénomène donné tout en tenant compte explicitement du temps. Ces modèles ont la particularité de tenir compte de l'importance des événements passés pour expliquer les événements à venir, ce qui résout en partie le problème de la relation causale entre des événements. Cependant, les événements peuvent aussi être influencés par les intentions préalables des individus par rapport à l'événement étudié (Bocquier, 2006). Cela signifie que l'occurrence d'un événement peut s'expliquer non seulement par des événements antérieurs, mais aussi par le fait que cet événement était voulu. En d'autres termes, l'intention qu'un événement survienne influe sur le fait que cet événement ait lieu, à condition que cet événement découle d'un choix volontaire. On parle alors d'endogénéité.

⁵² Le module « Migrations de l'entourage » permet de connaître le pays de destination et la période pendant/depuis laquelle les membres de l'entourage des individus sont/ont vécu à l'étranger, mais aucune information n'est disponible sur leur date de naissance et sur l'existence de ceux qui n'ont jamais migré.

⁵³ L'information sur le statut administratif est manquante pour 1,72% des années vécues dans le cas des migrants sénégalais, et pour 1,31% des années dans le cas congolais.

Lorsqu'on étudie l'événement du retour des migrants, on est confronté au problème du traitement de cette endogénéité. Le retour peut en effet être déterminé par l'intention initiale des migrants en fonction de leur situation au départ, et pas seulement par leur situation pendant la migration. Ainsi, si un migrant a été séparé de toute sa famille pendant sa migration, son retour peut être dû au fait de ne pas être parvenu à faire venir sa famille dans le pays de destination, ou au fait que, dès le départ, il avait prévu de retourner dans son pays d'origine, d'où le choix de ne pas avoir eu recours au regroupement familial. Etant donné que l'on dispose d'une information sur l'intention initiale des migrants quant au retour, cette variable est prise en compte dans l'analyse des déterminants du retour.

Cette question d'endogénéité concerne également l'analyse du nouveau départ des migrants de retour pour l'Europe. Effectivement, le fait de repartir en Europe peut dépendre du fait que les individus avaient déjà cette intention à l'esprit au moment où ils sont retournés. Par exemple, les migrants de retour peuvent avoir pris la décision de retourner car, ayant un conjoint et des enfants en Europe, ils savaient qu'ils repartiraient après quelques années passées au pays, pendant lesquelles ils ont pu mettre sur pied une entreprise ou travailler dans le cadre d'une mission de consultance de long terme. On peut aussi penser que le nouveau départ pour l'Europe a lieu parce que sa famille n'est pas retournée au pays. Dans le cas de l'analyse du nouveau départ, on ne peut malheureusement pas introduire comme variable de contrôle une variable sur l'intention des migrants de rester ou de repartir au moment de leur retour, mais l'intention de retour au moment où ils sont arrivés en Europe est prise en compte.

Quel que soit le phénomène, le problème relatif aux causes et aux effets doit être gardé à l'esprit lors de l'interprétation des résultats.

4.3. Les limites des entretiens qualitatifs

Les entretiens que j'ai réalisés n'ont concerné que des migrants sénégalais et congolais de retour dans leur pays d'origine. Bien que les migrants rencontrés représentent une certaine diversité, que certains ne sont pas revenus de leur propre gré et auraient préféré continuer vivre à l'étranger, il aurait aussi été intéressant de réaliser des entretiens avec des migrants qui ne sont pas rentrés et de suivre l'évolution de leur intention quant au retour, mais cela n'a pu être fait. De même, m'entretenir avec des migrants qui ont déjà effectué un retour mais qui sont repartis à l'étranger se serait également présenté comme une valeur ajoutée à ma recherche, même si, au Sénégal, j'ai pu récolter quelques témoignages en ce sens de migrants qui en étaient à leur second retour. Réaliser des entretiens approfondis avec des migrants dans les pays d'Europe pour les interroger au sujet de leur intention quant au retour pourrait faire partie de recherches futures. Il serait intéressant, aussi, de mener des entretiens auprès de migrants à différents stades de leur parcours de vie pour voir si leur intention de retour évolue avec le temps, car le retour est souvent présenté comme un mythe qui s'efface au fil du temps, en fonction des conditions d'insertion dans le pays de destination.

Il est possible que le contenu des réponses des migrants de retour à mes questions pendant les entretiens ait pu être influencé par le fait que je suis européenne. Certains ont effectivement pu exagérer leur histoire en insistant sur le fait que leur situation est très difficile, espérant que je pourrais les aider. Cependant, il est aussi possible qu'ils aient pu me parler plus ouvertement de leur expérience puisque je n'étais pas membre de leur communauté. Certains m'ont confié qu'ils avaient été contents de partager avec moi leur

histoire, en précisant que leur entourage ne pourrait pas la comprendre s'ils la leur racontaient.

5. CONCLUSION

Les analyses empiriques réalisées dans le cadre de cette thèse reposent sur des données qualitatives et quantitatives.

Les données quantitatives proviennent des enquêtes biographiques du projet MAFE, un projet mis sur pied dans le but de mieux comprendre les migrations entre l'Afrique et l'Europe. Réalisées à la fois dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'au Sénégal et en RD Congo à partir de questionnaires semblables, ces enquêtes sont tout à fait comparables. Les données collectées sont particulièrement riches. Elles permettent d'étudier trois phénomènes en lien avec la question du retour : l'intention initiale des migrants par rapport au fait de retourner, le retour en tant que tel et la survenance d'un nouveau départ après le retour. Les déterminants de ces phénomènes peuvent être analysés grâce au fait qu'on dispose, grâce à ces enquêtes, d'informations sur tout le parcours de vie des individus, notamment sur le plan migratoire, familial, professionnel, au sujet des papiers et des investissements. Des régressions logistiques - simples et en temps discret - sont réalisées afin de mieux comprendre les facteurs explicatifs de chacun des phénomènes liés à la question du retour des migrants.

En complément de ces données quantitatives, les entretiens qualitatifs que j'ai réalisés permettent de mieux comprendre les aspirations des migrants tout au long de leur trajectoire, les logiques qui sous-tendent leur migration et leur retour, ainsi que la façon dont ils perçoivent les obstacles ou les opportunités qui se sont présentés à eux aux différentes étapes de leur parcours. Ces entretiens offrent la possibilité d'en savoir davantage sur l'intention initiale des migrants de revenir ou de rester définitivement à l'étranger, ainsi que sur l'évolution de cette intention avec le temps. La question de la réinsertion est également abordée dans les entretiens, y compris celle du souhait de repartir à l'étranger après le retour ou de rester dans le pays d'origine. Grâce à ces entretiens, j'ai aussi pu collecter des informations sur l'expérience de la vie après le retour de migrants qui ont bénéficié d'un appui de la part d'un organisme pour leur réinsertion. Ces entretiens qualitatifs ont été codifiés et analysés de façon systématique. Ces analyses qualitatives, réalisées au fil du temps après chaque terrain, ont d'abord été utiles dans la formulation des hypothèses qui ont pu être testées avec les données quantitatives. Ensuite, les entretiens et la connaissance des contextes des deux pays étudiés ont permis d'interpréter les résultats quantitatifs. Cette recherche a été construite sur base, d'une part, de ces va-et-vient entre terrains sénégalais et congolais et, d'autre part, de la combinaison des approches quantitatives et qualitatives.

Chacune des approches adoptées présentent des limites, mais en les croisant, le but est d'obtenir des résultats plus fiables et riches que ceux obtenus avec chaque source de données de façon isolée. Le fait d'avoir des données quantitatives et qualitatives sur différents pays et de les traiter par le biais de différentes approches ajoute une plus-value à cette étude sur la question du retour.

PARTIE II.

PARTIR UN JOUR, PARTIR POUR TOUJOURS ?

CHAPITRE 4

VOULOIR RETOURNER ET RETOURNER AU PAYS : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE

La question du retour des migrants a fait l'objet d'un nombre croissant d'études empiriques, en particulier dans la dernière décennie (Carling et al., 2011). Cette question a été abordée de différentes façons, notamment en fonction des données disponibles. L'intention des migrants quant au retour peut se poser au moment où les migrants quittent leur pays d'origine, lorsqu'ils arrivent dans le pays de destination ainsi que pendant leur séjour à l'étranger. Si certains migrants ont initialement l'intention de s'établir définitivement dans le pays de destination, d'autres envisagent dès le départ de n'y rester que temporairement, et d'autres ne savent pas encore s'ils veulent retourner. Il peut y avoir un lien entre intention et réalisation du retour, mais les intentions quant au retour peuvent aussi évoluer au cours de la migration, selon le contexte dans les pays d'origine et de destination, ainsi qu'en raison des opportunités et des contraintes que les migrants rencontrent (Jeffery et Murison, 2011). Dans les prochains chapitres, je me penche sur les déterminants de l'intention de retour et du retour effectif des migrants.

Ce chapitre vise à dresser un état des lieux de la littérature qui s'est penchée, à travers diverses approches et dans des contextes variés, sur les facteurs de l'intention des migrants par rapport au retour et sur les déterminants du retour effectif dans le pays d'origine⁵⁴. Selon les données disponibles, différents phénomènes liés au retour ont été étudiés. L'Encadré 4. 1 définit les trois phénomènes auxquels ce chapitre fait référence : l'intention de retour, l'émigration (du pays de destination et non du pays d'origine) et le retour en tant que tel.

Encadré 4. 1. Définition des trois phénomènes liés au retour : l'intention des migrants quant au retour, l'émigration et le retour

- L'intention des migrants quant au retour

Elle renvoie à la volonté des migrants de retourner dans leur pays d'origine ou, au contraire, de rester définitivement à l'étranger. La question de l'intention des migrants quant au retour peut se poser avant le départ ou au moment de sa migration, mais elle est généralement posée lorsqu'ils se trouvent dans le pays de destination.

- L'émigration

Il s'agit du départ de migrants d'un pays de destination dans lequel ils avaient préalablement migré. Leur départ peut donner lieu soit à un retour dans leur pays d'origine, soit à une arrivée dans un autre pays. Comme indiqué dans le chapitre 3, les sources de données qui permettent ce type d'analyse ne permettent généralement pas de savoir où les individus sont partis.

- Le retour

Il se définit comme le mouvement des migrants d'un pays de destination vers leur pays d'origine. Il ne doit pas nécessairement être définitif mais doit avoir lieu dans une optique de moyen ou de long terme (le retour se distingue donc de la visite dans le pays d'origine).

⁵⁴ Pour une revue de littérature sur la réinsertion des migrants de retour, voir chapitre 7.

Comme on l'a vu dans le chapitre 3 de cette thèse, les sources de données disponibles pour analyser le retour en tant que tel sont rares. Le phénomène de l'émigration des migrants des pays de destination est davantage étudié que le mouvement de retour en lui-même. Quant aux intentions de retour des migrants, vu qu'elles sont rarement connues au moment où ceux-ci arrivent dans les pays de destination, elles font référence à un moment du séjour à l'étranger des migrants, indépendamment de la durée depuis laquelle ils sont arrivés. Cette synthèse de la littérature sur les déterminants des intentions de retour et des retours souligne les contributions des travaux empiriques existants, utiles pour la formulation des hypothèses et pour l'interprétation des résultats, tout en attirant l'attention sur les limites qu'ils présentent.

La première section de ce chapitre examine les déterminants de l'intention du retour et du retour des migrants qui ont été relevés dans les travaux antérieurs. Ces déterminants sont de divers types. Ils concernent les caractéristiques socio-démographiques des individus, leur expérience migratoire, leur situation individuelle pendant la migration, le contexte prévalant pendant leur migration et la présence de programmes d'aide au retour. L'objectif de cette section est de savoir ce qu'apprend la littérature à propos de chacun des facteurs relevés. J'entends mettre l'accent sur les types d'approches - quantitatives, qualitatives ou mixtes - qui sont mises en œuvre. Je précise aussi quels phénomènes liés au retour sont traités.

La deuxième section de ce chapitre vise à mettre en évidence les apports de la recherche doctorale que je mène par rapport à la littérature existante. Elle souligne d'abord la contribution au niveau des phénomènes et des facteurs explicatifs étudiés. A ce niveau, les phénomènes de l'intention initiale de retour et du retour, qui surviennent à des stades différents des trajectoires de vie des individus, sont mis en lien avec le cadre conceptuel « globalisant » que je propose. Ensuite, je fais le point sur l'apport de cette recherche pour une meilleure compréhension des migrations africaines, celles-ci n'ayant pas fait l'objet d'un grand nombre d'études. Enfin, je reviens brièvement sur les approches qui ont été utilisées afin de faire valoir l'intérêt d'une approche mixte.

I. LES DÉTERMINANTS DE L'INTENTION DE RETOUR, DE L'ÉMIGRATION ET DU RETOUR DANS LA LITTÉRATURE

Cette revue de littérature⁵⁵ présente les résultats des travaux empiriques qui se sont penchés sur les déterminants des intentions des migrants quant au retour et sur les déterminants du retour. Ces travaux ont procédé à des analyses de données aussi bien quantitatives que qualitatives. Vu la rareté des données quantitatives disponibles pour étudier le mouvement de retour des migrants des pays de destination vers leur pays d'origine, les travaux quantitatifs se sont surtout attachés à étudier deux autres phénomènes : l'intention de retour et l'émigration des pays de destination. L'analyse du retour en tant que tel

⁵⁵ Cette revue de littérature repose sur l'analyse de 55 travaux empiriques traitant, quelle que soit l'approche, d'un phénomène lié au retour (intention de retour, émigration ou retour). Ces travaux ont été sélectionnés à partir des bibliographies d'articles cités de nombreuses fois et de la bibliographie réalisée dans le cadre du projet PREMIG par des chercheurs du PRIO à Oslo (Carling et al., 2011). Les études s'intéressant aux migrations de retour internes et des secondes générations de migrants ont été écartées, de même que celles s'intéressant aux visites des migrants dans leur pays d'origine. La littérature qui a été privilégiée concerne les travaux étudiant les déterminants du retour de plus long terme (ou ceux de l'émigration ou de l'intention de retour) des migrants internationaux de première génération.

suppose de disposer de données à la fois sur les migrants dans les pays de destination et sur ceux qui sont retournés dans leur pays d'origine. À côté du projet MAFE, seul le Mexican Migration Project (MMP) a collecté de telles données. Concernant les études qualitatives, elles se sont surtout focalisées sur le phénomène de l'intention des migrants par rapport au retour et sur le phénomène du retour. Ces deux phénomènes sont aussi étudiés par de rares travaux utilisant une approche mixte, en mobilisant les deux types de données.

Deux choix ont été effectués concernant la présentation de cette revue de littérature. D'abord, j'ai choisi de ne pas réaliser des revues de littérature séparées pour chacun des phénomènes en lien avec le retour afin d'éviter de nombreuses répétitions. Toutefois, pour chacun des facteurs abordés, je précise quel phénomène est étudié, et il est possible de voir si les résultats de ces phénomènes convergent ou non. Ensuite, j'ai pris le parti de présenter les déterminants relevés dans la littérature variable par variable, même si des liens existent entre plusieurs d'entre elles. Ce choix a été fait pour une raison de clarté, en dépit de quelques répétitions possibles.

Les déterminants ou les facteurs explicatifs qui ressortent de l'analyse de la littérature empirique sur la question du retour peuvent être regroupés en cinq catégories. Je distingue en effet :

- (1) les facteurs relatifs aux caractéristiques socio-démographiques des migrants :
 - l'âge,
 - le sexe
 - le niveau d'éducation
- (2) les facteurs en lien avec l'expérience migratoire :
 - le motif de la migration
 - le rang de la migration
 - la durée de la migration
 - les visites dans le pays d'origine
 - la situation administrative
- (3) les facteurs liés à la situation individuelle des migrants pendant la migration :
 - la situation familiale
 - la situation matérielle
 - la situation professionnelle
 - la situation économique
 - l'intégration sociale
- (4) un facteur lié au contexte :
 - la période
- (5) un facteur lié à la possibilité d'encadrement du retour :
 - l'existence d'un programme d'aide au retour :

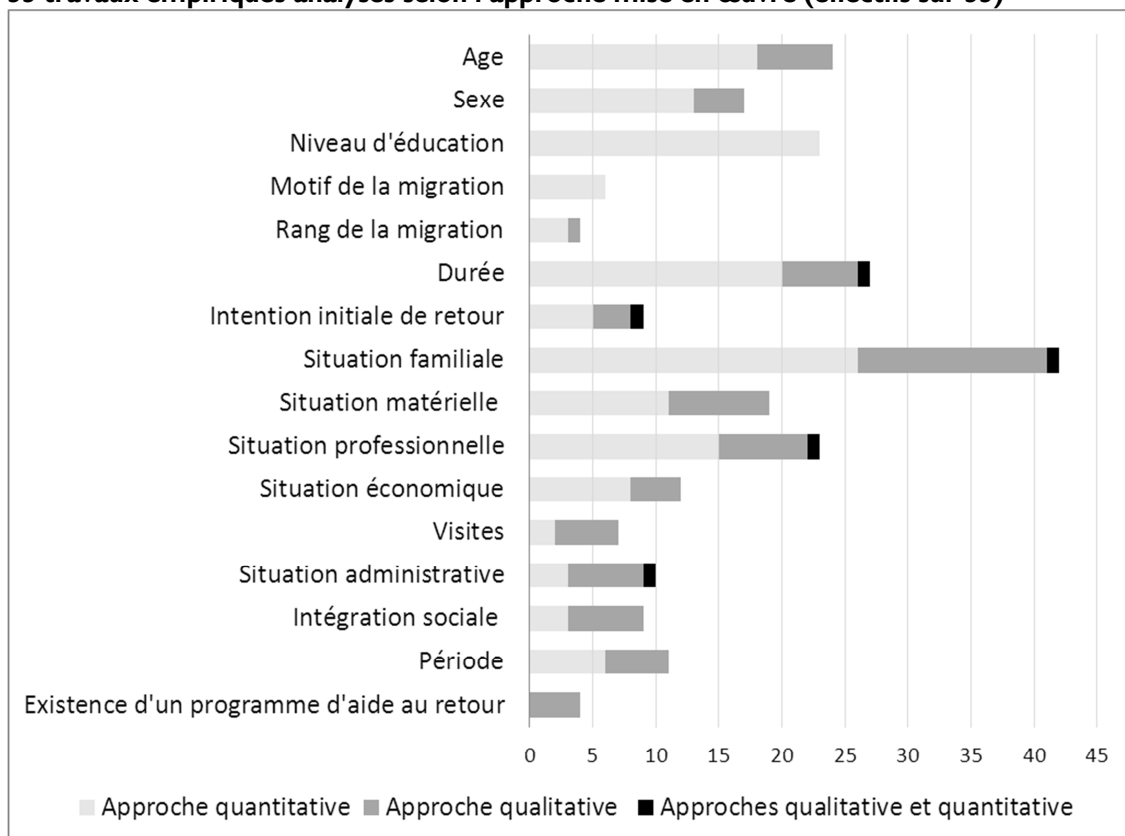
Avant d'entrer dans le détail de chacun de ces facteurs explicatifs, il est intéressant d'avoir une vue d'ensemble des phénomènes qu'ils étudient et de la façon dont ils sont traités⁵⁶. Les graphes présentés dans les figures suivantes présentent ces facteurs en fonction des approches mises en œuvre (Figure 4. 1) et des phénomènes étudiés (Figure 4. 2) dans la littérature. D'emblée, ces graphes montrent que certains facteurs ont été plus étudiés que d'autres. Le facteur explicatif qui a été le plus pris en compte dans les travaux existants est

⁵⁶ Pour une vue « dans le détail » de chacune des études analysées, les annexes 4 et 5 contiennent des informations respectivement sur les phénomènes étudiés et les sources de données utilisées, ainsi que sur chaque type de facteur pris en compte, article par article.

celui de la situation familiale des migrants. Il est suivi de la durée de la migration, des caractéristiques socio-démographiques des individus et de leur situation professionnelle. Certains facteurs ont été relativement peu pris en compte dans les travaux antérieurs, comme le motif de la migration, le rang de celle-ci, les visites dans le pays d'origine et l'existence de programmes d'aide au retour.

Dans le détail, la Figure 4. 1 indique que certaines variables sont davantage traitées d'un point de vue quantitatif que d'autres, en particulier l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la durée de la migration et la situation familiale, en raison de leur disponibilité dans les bases de données. Les travaux d'ordre qualitatif, qui collectent des informations plus précises sur les trajectoires de vie des migrants, tiennent compte de variables moins souvent disponibles dans les données de type quantitatif comme l'intention initiale des migrants quant au retour, les visites qu'ils ont pu effectuer dans leur pays d'origine, l'existence de programmes de retour dans le pays de destination, l'intégration sociale des migrants à l'étranger ou leur situation administrative. Le graphe montre aussi que les travaux qui se sont basés sur une méthodologie mixte sont plutôt rares, et qu'ils ne se sont pas penchés sur le rôle de tous les facteurs.

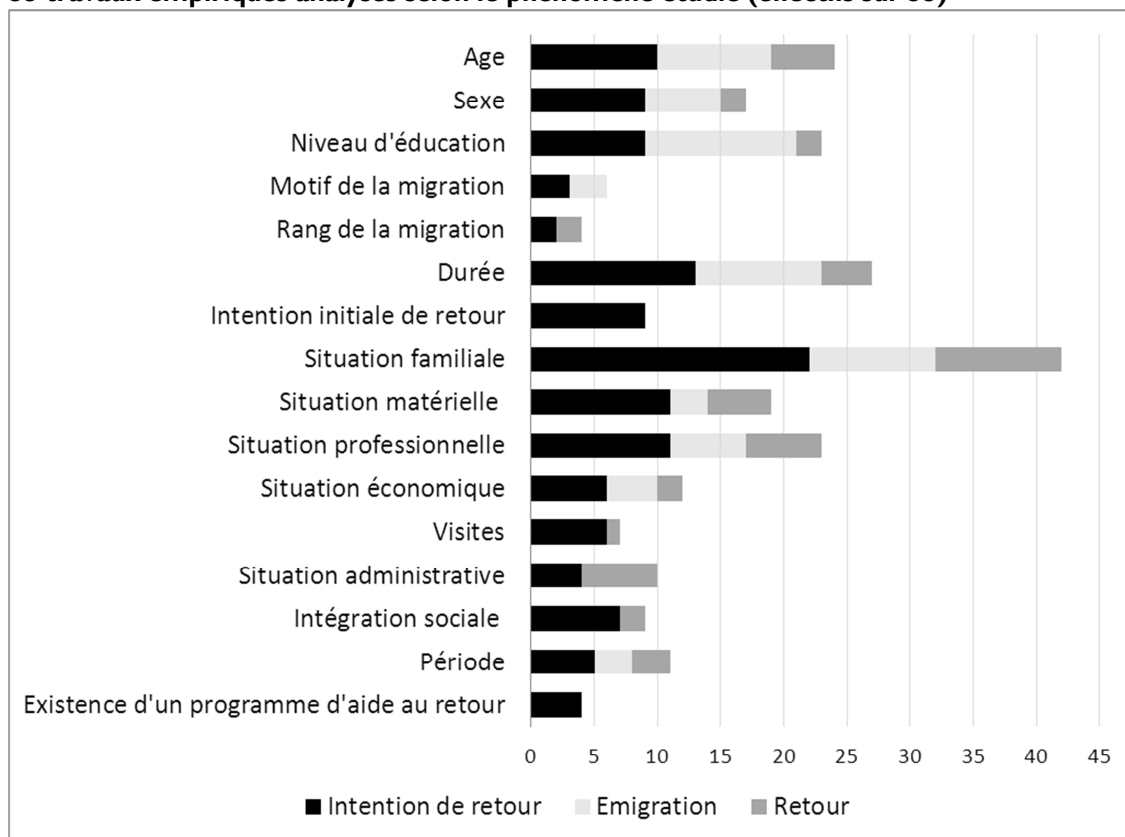
Figure 4. 1. Les déterminants de l'intention de retour, de l'émigration et du retour présents dans les 55 travaux empiriques analysés selon l'approche mise en œuvre (effectifs sur 55)



En outre, la Figure 4. 2 met en évidence que, toutes approches confondues, la prise en compte de certains facteurs explicatifs dépend du type de phénomène étudié. Ainsi, tous les facteurs relevés lors de l'analyse de la littérature existante sont pris en considération dans les travaux s'intéressant à l'intention des migrants par rapport au retour. En revanche, les travaux qui se sont penchés sur l'émigration n'ont pas tenu compte du rang de la migration, de l'intention initiale des migrants quant au retour, des visites, de leur situation administrative et de leur intégration sociale. Enfin, les travaux qui étudient le retour des

migrants en tant que tel se sont intéressés au rôle de presque tous les facteurs, à l'exception du motif de la migration, de l'intention initiale des migrants quant au retour et à l'existence de programmes d'aide au retour.

Figure 4. 2. Les déterminants de l'intention de retour, de l'émigration et du retour présents dans les 55 travaux empiriques analysés selon le phénomène étudié (effectifs sur 55)



Les facteurs influençant l'intention des migrants de retourner ou non dans leur pays d'origine, d'émigrer ou d'effectuer un retour sont ici expliqués.

1.1. L'influence des caractéristiques socio-démographiques des migrants

Pour commencer, l'âge, le sexe et le niveau d'éducation des migrants peuvent influencer leur intention de retourner dans leur pays d'origine, d'émigrer ou de retourner. C'est ce qui ressort, comme nous allons le voir, des travaux empiriques quantitatifs et qualitatifs.

1.1.1. L'âge

L'âge des migrants est une variable pertinente en tant que facteur de l'intention de retour et du retour car elle peut refléter le stade auquel les migrants sont dans leur cycle de vie.

Plusieurs recherches qualitatives, telles que celles de Quiminal (2002) et de Carling (2004), soulignent que les *retours* des retraités ne sont pas rares. Dans leur pays d'origine, au Mali et au Cap-Vert, ces migrants peuvent jouir d'une très bonne qualité de vie grâce au revenu de leur pension et au coût de la vie qui y est plus avantageux. Ces résultats vont dans le sens de l'idée convenue selon laquelle les migrants retournent au moment de la retraite. On relève

cependant une certaine contradiction entre cette idée et les résultats issus d'analyses quantitatives.

En effet, les différentes études quantitatives sur les migrants présents en Suède (Nekby, 2006), aux Pays-Bas (Bijwaard, 2005) et aux Etats-Unis (Zakharenko, 2008) révèlent que la probabilité d'*émigrer* diminue avec l'âge : les personnes plus âgées ont tendance à moins quitter le pays dans lequel elles ont migré. Cette tendance vaut aussi dans certaines études quantitatives sur l'*intention de retour* des migrants âgés résidant en France (Coulon et Wolff, 2006) et des migrants marocains, burundais, éthiopiens et afghans qui vivent aux Pays-bas (Bilgili et Siegel, 2012). Il est possible, comme la théorie des systèmes sociaux le suggère, que leur décision de rester à l'étranger dépende de l'accès à des services de soins de santé de bonne qualité. C'est un élément important dont les personnes âgées tiennent compte, et de tels services ne sont pas toujours disponibles ou garantis dans leur pays d'origine. En revanche, l'effet de l'âge sur l'intention de retourner dans le pays d'origine n'est démontré ni dans l'étude à partir de l'enquête Push-Pull sur les Ghanéens, les Egyptiens, les Marocains et les Sénégalais en Italie et en France (de Haas et Fokkema, 2011), ni dans celle sur les Marocains de passage au Maroc (de Haas et al., 2009), ni dans celle sur les principaux groupes de migrants présents en Norvège (Carling et Pettersen, 2013).

Certains travaux quantitatifs cherchent à connaître l'effet de l'âge des migrants au moment de leur arrivée dans le pays de destination. A partir de données sur les migrations des Mexicains aux Etats-Unis (« Mexican Migration Project »), Reyes (2004) révèle que les individus qui migrent à un âge avancé *retournent* plus rapidement dans leur pays d'origine que ceux qui sont partis en étant relativement jeunes. Une autre étude sur l'*émigration* des migrants d'Allemagne montre aussi que les individus quittant leur pays d'origine en étant plus âgés ont tendance à rester à l'étranger pour de courtes périodes (Constant et Massey, 2002). De ces deux études, il ressort que les personnes qui arrivent à un âge avancé préfèrent vivre dans leur pays d'origine car, dans le pays d'accueil, ils éprouvent des problèmes d'intégration et des difficultés pour acquérir du capital humain spécifique.

En fait, l'âge des migrants semble influencer positivement le retour, mais est très corrélé avec la durée de la migration. Les individus plus âgés au moment de leur migration sont plus susceptibles de vouloir retourner. Par contre, s'ils ont vécu très longtemps à l'étranger, les plus âgés peuvent y avoir lié des liens forts et être moins enclins à retourner.

1.1.2. Le sexe

Les résultats concernant l'influence du sexe des migrants pour l'intention et la réalisation du retour ne sont pas univoques dans la littérature quantitative. Des travaux indiquent, à propos de l'*intention du retour*, qu'elle est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes parmi les migrants résidant en France qui approchent ou qui ont atteint l'âge de la retraite (Attias-Donfut, 2006; Coulon et Wolff, 2006; Domingues Dos Santos et Wolff, 2010). Cependant, les autres études ne discernent pas d'effet du sexe sur l'intention de retour, que ce soit dans le cas des migrants en Norvège (Carling et Pettersen, 2013) ou aux Pays-Bas (Bilgili et Siegel, 2012). Concernant les travaux quantitatifs sur l'*émigration*, il s'avère que les femmes présentent une plus faible probabilité de quitter le pays dans lequel elles ont préalablement migré, que ce soit en Suède (Nekby, 2006), aux Pays-Bas (Bijwaard, 2005) ou aux Etats-Unis (Zakharenko, 2008). Par contre, les hommes ne retournent pas plus que les femmes selon deux études sur les migrants en Allemagne (Constant et Massey, 2002; Gundel, 2008). Dans les études qui ont une approche quantitative, donc, soit les hommes

retournent plus que les femmes, soit ils n'effectuent ni plus ni moins de retour par rapport à elles.

Des travaux qualitatifs tentent d'expliquer la raison pour laquelle les femmes ont tendance à moins retourner que les hommes. Dans l'étude de Ley et Kobayashi (2005), les pères de famille *retournent* travailler à Hong Kong où ils ont de meilleures opportunités professionnelles malgré le mode de vie stressant des gens et la pression qui y prédominent ; ils laissent leur femme et leurs enfants au Canada, où la vie est plus paisible et satisfaisante. Dans ce contexte, les femmes n'accompagnent pas non plus leur mari à Hong Kong parce que ces derniers entendent revenir au Canada après leur vie active. La logique n'est pas la même pour les Marocains en Europe. Dans ce cas, les hommes ont la *volonté de retourner* vivre, à la fin de leur vie active, au Maroc. Par contre, les femmes n'expriment pas leur volonté de retourner. Leur installation en France a changé la vie d'un nombre considérable d'entre elles (de Haas et Fokkema, 2010; El Hariri, 2003). En premier lieu, elles ont acquis une certaine autonomie. En France, elles sont libres dans la façon de gérer et d'organiser leur foyer ; la pression sociale est moins pesante sur elle et elles se sentent « libérées du poids omniprésent de la belle-famille » (El Hariri, 2003, p. 44) qui serait très présente si elles vivaient au Maroc. En deuxième lieu, elles ont acquis une certaine autonomie financière de par l'accès au travail. De plus, lorsqu'elles rentrent pour des vacances au Maroc, elles se rendent compte que le statut personnel et social des femmes est encore « marqué par l'inégalité des sexes » et, du fait de leur expérience en France, elles posent à ce propos « un regard critique » (El Hariri, 2003, p. 52). Elles en tirent comme conclusion qu'il leur serait très difficile de se réinsérer au Maroc. En outre, elles souhaitent aussi vivre non loin de leurs enfants et petits-enfants en Europe. Pour les hommes, cependant, l'intention de retourner est toujours présente, même s'il n'est pas partagé par leur femme. En réalité, il semble toutefois que leur projet de retour définitif « devienne un mythe » avec le temps (El Hariri, 2003, p. 52). Ces exemples montrent que, en plus des relations de genre, les contextes du pays d'origine et du pays de destination ont un impact sur les retours et les intentions de retour des migrants.

1.1.3. Le niveau d'éducation

Seules les recherches quantitatives tiennent compte du niveau d'éducation pour expliquer l'intention de retourner, l'émigration ou le retour des migrants.

Les travaux qui étudient *l'intention des migrants par rapport au retour* dans leur pays d'origine présentent des résultats qui ne vont pas dans le même sens, mais qui dépendent de la population étudiée. Concernant les migrants âgés en France, il s'avère que plus ils ont étudié et moins ils souhaitent retourner (Coulon et Wolff, 2006; Domingues Dos Santos et Wolff, 2010). Par contre, pour les Marocains et les Ghanéens présents en Italie et en Espagne, ce sont les plus instruits qui sont les plus susceptibles de vouloir retourner (de Haas et Fokkema, 2011; Schoorl et al., 2000). Ces divergences de résultats s'expliquent par des différences sur le plan des perspectives professionnelles des migrants. En effet, pour les individus plus âgés, la question de la réinsertion professionnelle n'entre pas en ligne de compte, au contraire des plus jeunes qui peuvent valoriser les compétences qu'ils ont acquises à l'étranger et jouir d'un statut privilégié lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine.

Les travaux sur *l'émigration* vont dans ce sens. Ils indiquent que les migrants les plus susceptibles de quitter la Suède sont ceux qui ont un diplôme universitaire, en particulier

ceux qui sont titulaires d'un doctorat (Nekby, 2006). Ce résultat vaut également dans le cas des travaux menés sur la Belgique (Perrin, 2004), l'Allemagne (Constant et Massey, 2002; Gundel, 2008) et les Etats-Unis (Cohen et Haberfeld, 2001). Comme Nekby (2006) le souligne, pour les migrants hautement qualifiés, d'une part, les opportunités d'emploi correspondant à leur niveau de compétences peuvent être limitées dans le pays de destination, notamment à cause des restrictions pour l'accès à l'emploi des étrangers. D'autre part, ces migrants peuvent aussi être tentés de trouver un emploi reflétant leurs compétences ailleurs, y compris dans leur pays d'origine, surtout s'il y a un manque de ressources humaines dans leur domaine. Par contre, les migrants qui sont moins qualifiés ont plutôt tendance à rester dans les pays de destination, où ils jouissent généralement d'un meilleur niveau de vie (Nekby, 2006).

Ainsi, les résultats sur les migrants qualifiés qui ont des ambitions professionnelles et qui ont la possibilité d'exercer leurs compétences dans leur pays d'origine vont dans le sens de la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail. Cette théorie postule en effet que les migrants retournent après avoir atteint leur objectif, celui-ci pouvant consister en l'obtention d'un diplôme. J'y reviendrai dans le point sur le motif de la migration ci-après. En ce qui concerne les migrants moins qualifiés, ils se comportent davantage comme le prédit la théorie néoclassique, selon laquelle les migrants cherchent avant tout à maximiser leur bien-être, car ils semblent en effet plus susceptibles de rester à l'étranger où les conditions de vie sont meilleures.

1.2. Le rôle des facteurs liés à l'expérience migratoire

L'expérience migratoire fait référence aux circonstances dans lesquelles la migration se déroule, c'est-à-dire au motif du départ, au rang de la migration (si les migrants en sont à leur première migration ou non), à la durée de la migration, à l'intention initiale de retour des migrants, aux visites dans le pays d'origine, à la situation administrative des migrants, au type de pays de destination et au fait que les migrants arrivent dans ce pays directement après avoir quitté leur pays d'origine ou s'ils vivent entretemps dans un pays intermédiaire. Notons que la littérature n'aborde cependant pas ces deux dernières variables.

1.2.1. Le motif de la migration

La raison de la migration, qui sert habituellement à distinguer les catégories de migrants, peut influencer le projet migratoire. Comme Dumont et Spielvogel (2008) le soulignent, la durée de la migration pour les différentes catégories de migrants dépend du type de permis de séjour qui leur est octroyé ; les migrants qui arrivent dans un cadre de travail ou de regroupement familial sont plus ou moins libres dans leur décision de rentrer selon que leur permis de séjour est limité dans le temps ou non, et les individus migrant pour des raisons d'études sont a priori plus susceptibles de retourner vu leur permis de séjour temporaire. Je détaille à présent les résultats des travaux empiriques selon les motifs de la migration.

Pour commencer, qu'en est-il des individus qui migrent pour une raison d'études ? Comme les analyses réalisées à partir des données issues des registres de population le montrent dans le cas des Pays-Bas (Bijwaard, 2007), cette catégorie de migrants est celle qui émigre le

plus rapidement et en plus grande proportion⁵⁷. Les recherches qui se penchent sur l'*intention des migrants par rapport au retour* vont aussi dans ce sens. Ainsi, il ressort que la majorité des étudiants étrangers ont l'intention de retourner au moment où ils arrivent aux Etats-Unis (Hazen et Alberts, 2006). Certains souhaitent rester plus longtemps que leur visa d'étudiant ne leur permet au départ afin d'avoir une expérience professionnelle ou de faire des économies avant le retour au pays. Cependant, beaucoup d'étudiants changent d'avis pendant leur séjour aux Etats-Unis (36%), du fait qu'ils doivent prendre en compte d'autres facteurs liés à la famille et à leur carrière professionnelle (Hazen et Alberts, 2006). Cette tendance ressort également d'une étude sur les étudiants en management aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni (Baruch et al., 2007). Il apparaît également que les étudiants originaires de pays dont les économies sont en expansion souhaitent davantage retourner que les autres (Baruch et al., 2007 ; Gaillard et Gaillard, 1998). Les étudiants africains ne souhaitent cependant pas moins retourner dans leur pays d'origine que les autres, ce que les auteurs interprètent de la façon suivante : les Africains qui étudient aux Etats-Unis font probablement partie de l'élite et peuvent trouver un emploi relativement facilement à leur retour, tandis qu'ils font peut-être plus l'expérience de discriminations et de barrières raciales pour accéder à l'emploi aux Etats-Unis (Hazen et Alberts, 2006, p. 210).

A l'inverse des étudiants, les individus qui ont migré pour des raisons familiales semblent rester dans le pays de destination de façon beaucoup plus permanente. Cela ressort des études sur l'*émigration des Pays-Bas* (Bijwaard, 2007, 2005) qui mettent en avant que le regroupement familial a surtout lieu dans une optique d'installation. Il en est de même en ce qui concerne l'*intention de retour* : il apparaît que les migrants afghans, burundais, éthiopiens et marocains arrivés aux Pays-Bas pour des raisons familiales ont moins de chances de vouloir retourner définitivement dans leur pays d'origine que ceux qui ont migré pour un motif d'études (Bilgili et Siegel, 2012). Cependant, une étude sur le cas de la Norvège indique, de façon intéressante, que les migrants qui ont eu recours à une migration de type familial ont plus l'intention de retourner que ceux qui ont migré pour des raisons politiques (Carling et Pettersen, 2013).

La littérature donne aussi des informations sur les migrations qui ont lieu pour un motif d'ordre économique, ce qui renvoie à la volonté des individus d'améliorer leurs conditions de vie. Une recherche quantitative menée aux Pays-Bas sur l'*intention des migrants par rapport au retour* montre qu'il n'y a pas de différence entre les individus dont la migration a été motivée par des facteurs économiques et ceux qui ont migré pour des raisons familiales (Bilgili et Siegel, 2012). Par contre, l'étude sur les migrants de quatre pays africains (Sénégal, Ghana, Egypte et Maroc) en Italie et en Espagne révèle que ceux qui ont migré dans le but d'améliorer leurs conditions de vie ont plus l'intention de retourner dans leur pays d'origine (de Haas et Fokkema, 2011). A ce propos, l'étude qualitative de Sinatti (2011), spécifique aux migrants sénégalais non-qualifiés qui ont migré dans le but d'améliorer les conditions de vie de leur famille, souligne aussi leur volonté de retourner un jour définitivement dans leur pays d'origine plutôt que de rester en Italie. Ces résultats se situent dans la lignée de la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, selon laquelle les migrants retournent après avoir réalisé leur objectif. Cet objectif, dans ce cas, consiste en l'acquisition de capital financier.

⁵⁷ Si on introduit dans un même modèle une variable sur le motif de la migration contenant la raison d'études et une variable sur le niveau d'éducation des migrants, les effets peuvent être amoindris du fait de la corrélation.

Enfin, les personnes qui ont quitté leur pays pour des raisons politiques semblent être celles qui quittent le moins le pays dans lequel elles ont migré. C'est ce qui ressort des travaux empiriques qui se sont penchés sur le phénomène de l'émigration ou du retour. Ainsi, les migrants arrivés en Suède pour une raison politique présentent une probabilité plus faible d'*émigrer* que ceux qui ont migré pour des raisons économiques (Edin et al., 2000). Du fait de leur départ forcé ou de leur persécution dans leur pays d'origine, les réfugiés n'ont pas les mêmes possibilités quant au choix du retour par rapport aux autres catégories de migrants. Ils sont dépendants de l'évolution de la situation dans leur pays d'origine. Lorsque la situation politique s'améliore, le *retour* peut avoir lieu, ce qui a par exemple été le cas des migrants chiliens (Gaillard, 1995) et sud-africains (Israel, 2002). Le retour d'exil se présente alors comme la conclusion souhaitée d'une migration contrainte (Gaillard, 1995). A partir des données suédoises, Klinthäll (2003 ; 2007) montre, notamment à travers le cas des réfugiés chiliens, que les changements politiques conditionnent effectivement le retour des réfugiés, mais que la situation économique qui prévaut dans le pays d'origine joue aussi un rôle déterminant. Dans les travaux qui se penchent sur l'*intention* de retour, il apparaît que les chances pour les individus qui ont migré pour un motif politique de vouloir retourner dans leur pays d'origine sont faibles, comme une recherche sur le cas de la Norvège le montre et comme cela a été souligné plus haut (Carling et Pettersen, 2013). Par contre, cet effet est moins net pour les migrants burundais, éthiopiens, afghans et marocains qui ont migré en Norvège : en effet, ceux qui sont arrivés pour des raisons politiques ou liées à leur sécurité n'ont ni plus ni moins l'intention de retourner par rapport à ceux qui disent avoir migré pour un motif familial (Bilgili et Siegel, 2012). En définitive, il semble que les migrations de type politique donnent moins souvent lieu à des retours, bien que cela ne se vérifie pas dans tous les contextes et lorsqu'il y a un changement d'ordre politique - et économique - dans le pays d'origine.

I.2.2. Le rang de la migration

Les résultats de l'enquête menée auprès des migrants marocains de passage dans leur pays d'origine révèlent que ceux qui n'en sont pas à leur première migration ont plus l'*intention* de retourner. Selon les auteurs, ils sont moins ancrés dans le pays de destination et plus reliés à leur pays d'origine (de Haas et al., 2009). Ainsi, des recherches qualitatives sur les « transmigrants » sénégalais en Italie montrent que, même s'ils ont déjà effectué un retour, les migrants gardent à l'esprit de retourner au Sénégal définitivement un jour. Ces migrants ont dû repartir en Italie après leur retour car les économies qu'ils avaient réalisées n'étaient plus suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ils ne s'attendaient pas à être autant sollicités, si bien qu'ils ont pris la décision de repartir avec l'idée de revenir avec un capital financier plus important. On peut donc dire que ces migrants suivent la logique proposée par la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail. De plus, étant donné qu'ils gardent des liens étroits avec leur pays, ils répondent en même temps à la théorie transnationaliste. Cependant, une étude sur les migrants marocains, égyptiens, ghanéens et sénégalais en Italie et en Espagne ne note pas d'effet significatif du rang de la migration sur l'intention de retour (de Haas et Fokkema, 2010). Si le raisonnement vaut pour les migrants marocains et sénégalais pour qui l'attache au pays d'origine est forte, il n'est peut-être pas valable pour les migrants ghanéens et égyptiens.

Une étude sur les *retours* des migrants mexicains montre que le fait d'avoir déjà migré aux Etats-Unis plusieurs fois auparavant augmente la probabilité de retourner (Massey et Espinosa, 1997). D'après les auteurs, cela révèle l'adoption d'une certaine stratégie de migration récurrente consistant à faire des aller-et-retour aux Etats-Unis pour des emplois

saisonniers tout en maintenant leur famille au Mexique et en y ayant des intérêts sociaux et économiques.

Les individus qui n'en sont pas à leur première migration mais qui ont déjà fait l'expérience d'un retour ont donc, selon la littérature, généralement plus de chances de vouloir retourner ou de retourner par rapport à ceux qui n'ont jamais effectué de retour.

1.2.3. La durée de la migration

La durée passée à l'étranger est un thème récurrent dans la littérature empirique relative à la question du retour. De façon générale, les résultats quantitatifs et qualitatifs sont convergents sur le fait que plus la durée de la migration est longue et moins les migrants ont l'intention de retourner ou émigrent ou retournent.

Toutes choses étant égales par ailleurs, ce résultat apparaît dans la littérature quantitative au sujet de l'*intention de retour* des migrants aux Etats-Unis (Waldorf, 1995), des Marocains qui résident en Europe (de Haas et al., 2009) et des migrants âgés en France (Domingues Dos Santos et Wolff, 2010). Dans cette dernière recherche, les auteurs notent que, si l'intention de retour peut diminuer avec le temps, elle peut aussi être déterminée conjointement par les migrants avec l'objectif qu'ils se sont fixé au départ, comme l'acquisition de compétences spécifiques. Des études quantitatives sur l'*émigration* vont donc dans le même sens, toutes choses égales par ailleurs, pour le cas des migrants au Danemark (Jensen et Pedersen, 2007) et en Allemagne (Dustmann, 2003). Cela peut notamment s'expliquer par la possibilité d'obtenir, au-delà de plusieurs années de résidence, un titre de séjour de long terme, voire la nationalité du pays d'accueil (Dumont et Spielvogel, 2008) et par le fait que la durée favorise l'assimilation dans le pays de destination (Dustmann, 2003).

La littérature qualitative soutient aussi que, plus le temps passe, plus les migrants établissent des liens sociaux et économiques qui les attachent au pays de destination, et plus les liens avec le pays d'origine sont susceptibles de se distendre. C'est ce qui se passe dans le cas des femmes marocaines en France (El Hariri, 2003). Pour Ganga (2006), le processus de socialisation entrepris par les migrants italiens à travers les années de résidence au Royaume-Uni les rend en quelque sorte étrangers en Italie. La décision de ne pas retourner est, pour beaucoup, due au fait qu'ils se sont profondément enracinés au Royaume-Uni. Hunter (2011), dans son étude sur la mobilité des migrants africains retraités en France, note aussi la réduction du désir de retourner vivre au pays étant donné que les liens avec le pays se sont affaiblis pendant leur longue absence. Enfin, à propos des Algériens, Le Masne (1982) soutient que, à moins d'une contrainte brutale, le retour a peu de chances de s'effectuer lorsque les individus ont passé une grande partie de leur vie à l'étranger car ils ne sont pas prêts à partir à l'aventure, comme ils l'ont fait plus jeunes quand ils ont migré pour la France.

Deux commentaires peuvent être faits à propos de la variable de la durée de la migration. D'une part, un effet de sélection est possible, car les migrants qui comptaient s'établir définitivement dès le départ dans le pays de destination sont plus susceptibles d'y rester et de devenir majoritaires dans la population totale de migrants. D'autre part, comme signalé plus haut, il peut y avoir une corrélation entre la durée de la migration et l'âge de l'individu. Il convient d'y être attentif, car l'effet d'une variable peut affecter l'effet de l'autre et réciproquement.

I.2.4. L'intention initiale quant au retour

Les travaux qui prennent en compte l'intention des migrants par rapport au retour au début de leur migration ne concernent que l'étude de cette intention au moment des enquêtes. Selon que l'approche adoptée est quantitative ou qualitative, les résultats semblent diverger.

Selon les travaux quantitatifs, il y a une correspondance entre l'intention initiale quant au retour et l'intention du retour au moment où ils sont interrogés. Ce résultat ressort aussi bien dans le cas des migrants âgés en France (Attias-Donfut, 2006), des migrants turcs hautement qualifiés (Güngör et Tansel, 2005) que des étudiants étrangers en Nouvelle-Zélande (Soon, 2009). Ces travaux montrent que les migrants qui avaient au début de leur migration l'intention de retourner un jour dans leur pays d'origine sont plus susceptibles de vouloir retourner par la suite que les autres. Rappelons que cela ne signifie pas qu'ils retournent effectivement en grande proportion dans les faits.

En revanche, les travaux qualitatifs cherchent plutôt à savoir pourquoi les intentions des migrants changent avec le temps, ce qui laisse penser que, d'après eux, toutes les intentions de retour évoluent pour ne finalement plus donner lieu à des retours.

Premièrement, la littérature indique que les migrants ne souhaitent plus retourner du fait de l'évolution de leur situation individuelle. El Hariri (2003), qui s'intéresse aux femmes marocaines qui ont accompagné leur mari en France, révèle qu'elles envisageaient initialement de retourner au Maroc avec leur mari au terme de la vie active de celui-ci, mais que leur retour devient incertain au fil de la migration. Bien qu'inactives et dépendantes de leur mari au début, leur statut change peu à peu avec la naissance de leurs enfants et leur participation au marché du travail. Peu à peu, elles deviennent de plus en plus indépendantes de leur mari et souhaitent rester en France même si leur mari décide de retourner au Maroc. Ensuite, Sinatti (2011), dans sa recherche qualitative sur les travailleurs sénégalais en Italie, souligne que c'est le cycle de vie et les objectifs de la migration qui viennent perturber les plans initiaux des migrants. D'après elle, l'objectif du retour définitif reste présent parmi les migrants, mais ils ont des difficultés à prévoir le temps nécessaire à l'acquisition de ressources financières suffisantes. De plus, leur projet de retour est très vague et n'est pas structuré. Il en découle que le retour définitif souvent prend la forme d'un mythe. A propos des étudiants étrangers aux Etats-Unis, Hazen et Alberts (2006) indiquent que de nombreux facteurs professionnels, sociaux et personnels modifient leur projet migratoire initial.

Deuxièmement, la littérature souligne que les intentions de rester dans le pays de destination ou de retourner dans le pays d'origine peuvent évoluer en fonction du contexte préexistant dans ces deux pays. Dans son étude qualitative sur les migrants retraités d'origine maghrébine et subsaharienne en France, Hunter (2011) démontre par exemple que les migrants qui avaient l'intention de retourner dans leur pays au départ décident finalement de rester en France, car ils estiment que ce choix leur offre une plus grande stabilité financière et des prestations sociales plus fiables, notamment sur le plan de la santé.

Troisièmement, le contexte international entre aussi en ligne de compte pour expliquer les changements d'intention des migrants par rapport au retour. Comme on le verra plus loin, plusieurs études de type quantitatif ou qualitatif soulignent que le renforcement de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis a eu un impact négatif sur les retours. De peur d'être appréhendé ou de ne pas avoir l'opportunité de repartir sur le territoire américain, les migrants décident de ne pas effectuer de retour, même si c'était dans leurs ambitions au

départ (Cornelius, 2001; Marcelli et Cornelius, 2001; Massey et Espinosa, 1997; Massey et al., 2002). L'étude de de Haas et Fokkema (2011) sur les migrants turcs, sénégalais, ghanéens et égyptiens présents en Italie et en Espagne va dans le même sens à propos de la frontière européenne.

En résumé, les études quantitatives mettent en avant le fait que l'intention initiale joue un rôle dans les comportements des migrants par rapport au retour, tandis que les travaux qualitatifs mettent l'accent sur le fait que les intentions des migrants évoluent dans le temps. Ces résultats ne sont cependant pas contradictoires. Effectivement, avoir l'intention de retourner augmente les chances que le retour ait lieu, même si celui-ci n'est pas certain, et les intentions évoluent avec la durée passée à l'étranger et le contexte qui peut changer dans le pays d'origine.

1.2.5. Les visites dans le pays d'origine

Les visites temporaires au pays, que les migrants font dans un cadre professionnel ou de vacances, n'ont pas fait l'objet d'une attention approfondie dans la littérature. Ces visites peuvent avoir un effet sur le retour. Suite à une visite dans leur pays, les migrants peuvent décider de revenir s'y établir, mais il est aussi possible que les migrants effectuent des visites avec l'intention de retourner s'installer par la suite. Il faut donc être attentif à l'endogénéité.

L'impact des visites temporaires des migrants dans leur pays d'origine sur le retour semble être partagé dans la littérature. Des travaux soulignent l'effet positif qu'elles peuvent avoir. Une étude quantitative sur les migrants en Norvège révèle à ce titre que ceux qui sont déjà retournés pour un court séjour dans leur pays d'origine ont davantage l'*intention de retourner* s'y installer un jour (Carling et Pettersen, 2013). Une étude qualitative sur les individus originaires des Caraïbes qui ont migré aux Etats-Unis soutient que les visites donnent souvent lieu à des migrations de *retour* plus permanentes (Conway et al., 2009). Elle précise que les visites répétées ne sont pas un précurseur essentiel à la migration de retour puisqu'une seule visite peut en être le déclencheur initial. Les visites peuvent en effet permettre non seulement aux migrants de rester en contact avec leur famille et leurs amis restés au pays, mais aussi d'obtenir des informations sur les changements survenus depuis leur départ pour l'étranger et sur les opportunités qui s'y trouvent notamment en termes d'emploi, de relations et d'affaires (Conway et al., 2009; Duval, 2004). On retrouve dans ces arguments des éléments de la théorie des réseaux. Comme on l'a vu, cette théorie souligne les informations que les migrants peuvent récolter en gardant des liens avec leur pays d'origine.

D'autres études soutiennent l'idée que les visites constituent plutôt une alternative au retour. Ainsi, une recherche quantitative sur l'intention de retour des migrants âgés en France montre que les migrants qui ont des enfants à destination ont tendance à vouloir rester en France, ce qui ne les empêche pas de réaliser de courts séjours dans leur pays d'origine sans toutefois s'y installer (Coulon et Wolff, 2006). D'autres études sur les migrants âgés mettent en avant que le mythe du retour définitif est présent chez un grand nombre de migrants âgés qui effectuent de courts séjours dans leur pays d'origine sans se décider à y retourner de façon permanente (El Hariri, 2003; Hunter, 2011). Ces études mettent en avant que ce n'est pas parce que les migrants ne retournent pas qu'ils rompent les liens avec leur pays d'origine.

I.2.6. La situation administrative

La situation administrative des individus pendant la migration, distinguant les individus qui sont en situation régulière⁵⁸ de ceux qui ne disposent pas d'un statut régulier, n'a pas été largement étudiée dans les travaux antérieurs. Ce facteur a davantage été discuté dans la littérature qualitative que quantitative, car les personnes en situation irrégulière sont difficilement identifiables.

Le fait d'avoir un statut légal semble jouer un rôle très important dans le déroulement de la migration. Cela apparaît dans quelques travaux quantitatifs. Avoir un titre de séjour est indispensable pour les individus qui veulent s'installer durablement à destination. Selon Perrin (2004), qui analyse les *émigrations* des individus qui ont migré en Belgique (et qui insiste sur le fait que seuls les résidents de droit - et non de fait - sont pris en compte dans ses analyses), « la difficulté du cheminement à suivre pour obtenir un visa ou une autorisation de séjour n'incite guère au retour » (Perrin, 2004, p. 304) . Sa remarque renvoie au fait que, lorsque les migrants ont des papiers, ils tendent à rester dans le pays de destination. Une étude quantitative réalisée à partir des données du Mexican Migration Project (MMP) sur les migrants mexicains qui ont été sans papiers aux Etats-Unis indique aussi que la régularisation a pour conséquence de rendre leur migration définitive, car leur famille a alors la possibilité de les rejoindre (Massey & Espinosa 1997). Reyes (2004) défend le fait que les migrants sans papiers ne *retournent* pas au Mexique mais restent aux Etats-Unis dans l'espoir de voir leur statut se régulariser. Cette auteure souligne que la préoccupation des migrants est d'avoir un statut qui leur permette de circuler entre le Mexique et les Etats-Unis sans crainte d'être appréhendé. Ce résultat montre donc le rôle dissuasif de la politique d'immigration américaine sur les retours des migrants mexicains. En fait, l'installation des migrants dans le pays de destination se présente comme un substitut à la circulation dans un contexte de politiques migratoires restrictives.

Dans sa recherche qualitative, Sinatti (2011) souligne aussi le fait que les migrants en situation irrégulière ne peuvent pas retourner au Sénégal jusqu'à la régularisation de leur situation en Italie. Avoir un statut régulier est une assurance pour les migrants d'avoir la possibilité de repartir après le retour. En outre, la nationalité peut particulièrement permettre de circuler plus facilement entre pays de destination et pays d'origine. A ce titre, les travaux qualitatifs de Hunter (2011) et de Sinatti (2011) relèvent que les migrants originaires d'Afrique qui ont travaillé de longues années en Europe ont obtenu une double nationalité qui leur permet de faire des va-et-vient. Néanmoins, plusieurs études quantitatives montrent que les migrants qui ont acquis la nationalité du pays de destination sont moins susceptibles d'émigrer ou de vouloir retourner (Attias-Donfut, 2006; Perrin, 2004)

I.3. L'influence de la situation individuelle des migrants pendant la migration

L'intention des migrants quant au retour, l'émigration et le retour peuvent être influencés par une série de variables qui ont trait à la situation des migrants pendant la migration, que ce soit sur le plan familial, matériel, professionnel, économique et social. Le rôle de ces différents aspects des trajectoires de vie des individus sont abordés à présent.

⁵⁸ Les migrants en situation légale ou régulière sont ceux qui disposent d'un titre de séjour en ordre ou qui ont acquis la nationalité du pays de destination.

1.3.1. La situation familiale

Comme je l'ai indiqué précédemment, la situation familiale des migrants a été assez largement abordée dans la littérature quantitative et qualitative. Toutefois, elle a été appréhendée de façon très hétérogène par les auteurs. La situation familiale peut, selon les cas, faire référence au statut matrimonial des migrants, à la localisation de leur conjoint et/ou de leurs enfants, et parfois même au nombre et au sexe de ces derniers. Les études sont le plus souvent limitées à la famille nucléaire. Quelle que soit l'approche, la situation familiale s'avère être un facteur très déterminant de l'intention de retour, de l'émigration et du retour. Pour commencer, le cas des migrants dont toute la famille se trouve dans le pays de destination est abordé. Ensuite, je m'intéresse à la situation des migrants qui ont une famille dans le pays d'origine, avant de passer au cas des célibataires.

Premièrement, la majorité des travaux quantitatifs et qualitatifs souligne que les migrants ont tendance à rester dans le pays de destination si leur famille s'y trouve. Comme mentionné plus haut, les migrants mexicains qui ont procédé à une réunification familiale aux Etats-Unis sont moins susceptibles de *retourner* au Mexique (Massey et al. 1987). De même, les réfugiés en Suède qui ont des enfants ont moins de chances d'*émigrer* (Klinthall, 2007). Une autre étude montre que le nombre d'enfants a aussi un effet positif sur le fait que les migrants restent au Danemark (Jensen et Pedersen, 2007), tandis qu'une autre, sur l'Allemagne, précise en plus que la probabilité de rester est particulièrement plus forte si les migrants ont des garçons (Dustmann, 2003). Selon cette recherche, les migrants estiment, vu les opportunités économiques existantes en Allemagne, qu'il y a un meilleur avenir à destination pour leurs fils, à qui reviendra plus tard la responsabilité de subvenir aux besoins des leurs.

Les travaux quantitatifs sur l'*intention du retour* vont dans ce sens également. Waldorf (1995) montre que les migrants dont l'épou(x)(se) réside dans le pays de destination ont moins l'intention de retourner, ce qui résulte d'après elle du fait que la décision du retour n'implique plus seulement une mais deux personnes. De même, les migrants provenant de pays moins développés qui ont des enfants en Australie ont moins l'intention de retourner. C'est dans le souci de leurs enfants qu'ils émettent ce choix, car ils savent qu'ils auront un avenir meilleur en Australie plutôt que dans le pays d'origine (Khoo et al., 2008). Les migrants approchant ou ayant atteint l'âge de la retraite en France ont aussi davantage l'intention de rester dans ce pays lorsqu'ils ont des enfants qui y résident (Attias-Donfut, 2006), ce qui ne les empêche pas de réaliser de courts séjours dans le pays d'origine sans toutefois s'y installer (Coulon et Wolff, 2006).

Les travaux qualitatifs insistent sur le fait que les parents issus de l'immigration en Europe attachent énormément d'espoir à la réussite scolaire de leurs enfants (El Hariri, 2003). Dans le cas des migrants marocains, la plupart de ceux qui ont réuni leur famille en Europe ne retournent pas de façon permanente au Maroc au moment de leur retraite parce que leurs enfants, qui ont grandi et qui ont été scolarisés en Europe, ainsi que leurs épouses, qui jouissent de davantage de droits et de liberté en Europe, s'opposent généralement à l'idée de retourner. Les femmes et les enfants forment une certaine « coalition de non-retour » (de Haas et Fokkema, 2010, p. 555) en anticipant les perspectives limitées et les problèmes d'intégration qu'ils pourraient avoir au Maroc, si bien que la famille ne retourne pas au Maroc (de Haas & Fokkema 2010). Ainsi, comme l'affirme El Hariri (2003), « l'existence des enfants perturbe et amplifie les obstacles au retour » de long terme (El Hariri, 2003, p. 47). Les migrants italiens âgés qui vivent au Royaume-Uni réalisent aussi que le retour devient

impossible s'ils veulent éviter une séparation avec leurs enfants (Ganga, 2006). Etre proche de ces derniers est cependant importants ; ces migrants disent souvent que leurs enfants et leurs petits-enfants sont leur seule raison d'exister. Or, pour leurs enfants, il n'est pas envisageable de retourner dans le pays d'origine de leurs parents qu'ils connaissent mal. Les migrants âgés rejettent aussi l'idée de passer leur retraite en Italie tout en laissant leur famille à l'étranger par crainte de ne pas avoir leurs enfants à leurs côtés en cas de besoin. Pour ces migrants, en effet, ce sont les enfants qui doivent prendre soin de leurs parents âgés, en l'absence de structure de prise en charge des personnes âgées et comme le veut la tradition en Italie (Ganga, 2006, p. 1403).

Lorsque les enfants sont plus jeunes, le retour dans le pays d'origine est plus envisageable, en particulier si les parents ont la préoccupation de transmettre les valeurs identitaires et culturelles de leur pays d'origine à leurs enfants. C'est ce qui est mis en avant dans une étude qualitative sur les Indiens hautement qualifiés qui vivaient aux Etats-Unis avant de retourner en Inde (Varrel, 2008). Ces migrants de retour justifient leur choix de retourner pour le bien-être de leur enfant en comparant le fait de grandir dans le contexte américain avec le fait de grandir en Inde ; ils insistent sur les difficultés que les enfants sont supposés rencontrer s'ils évoluent à l'étranger et ils érigent par contraste l'Inde en lieu leur permettant de s'épanouir.

Deuxièmement, la littérature - quantitative et qualitative - soutient que les migrants qui ont de la famille dans le pays d'origine pendant qu'ils sont à l'étranger ont davantage de chances de *vouloir y retourner*. C'est ce qui ressort de plusieurs travaux quantitatifs. On voit dans une étude sur les migrants âgés en France que la localisation de membres de leur famille dans le pays d'origine est fortement corrélée avec leur intention de retourner (Domingues Dos Santos et Wolff, 2010). De même, des travaux montrent que les migrants dont la famille est restée au pays *émigrent* plus que les autres. C'est ce que montre une étude sur les immigrés en Belgique : lorsque des migrants mariés arrivent seuls et ne sont pas rejoints par leur épouse en Belgique, les retours sont plus fréquents (Perrin, 2004). Constant et Massey (2002), à partir des données du panel allemand, démontrent aussi qu'avoir une épouse et des enfants dans le pays d'origine augmente les chances d'émigrer. Cependant, il faut être attentif à l'endogénéité, comme cela a été soulevé dans le chapitre 3 de cette thèse. Les migrants dont la famille est restée dans le pays d'origine peuvent avoir, dès le départ, envisagé de retourner, raison pour laquelle ils n'ont pas fait venir leur famille dans le pays de destination. Dans ce cas, c'est leur intention initiale qui détermine le retour plutôt que leur situation familiale.

L'analyse de la littérature qualitative révèle des faits similaires. Pour les migrants originaires du Salvador et du Guatemala qui se trouvent en Arizona, la présence d'enfants au pays est ce qui semble le plus intervenir dans la décision du retour (Moran-Taylor et Menjivar, 2005). Un lien très fort et solide existe donc entre ces migrants et leur famille restée au pays. Comme deux études qualitatives le mettent en évidence pour le cas des migrants d'origine marocaine (De Haas & Fokkema 2010) et turque (Razum et al., 2005) en Europe, certains migrants n'envisagent pas de procéder à un regroupement familial. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne veulent pas exposer leurs enfants aux discriminations et au racisme en Europe ou parce que leur situation économique ou administrative ne le leur permet pas. Il est également possible qu'ils craignent que leur épouse et leurs enfants ne s'occidentalisent et ne perdent leur foi religieuse. Selon les auteurs, cette peur de « dégénération culturelle » semble avoir des racines dans les valeurs morales basées partiellement sur la religion (Razum

et al., 2005). Cela ressort également d'analyses sur la réunification des couples d'origine sénégalaise en Europe (Baizán et al., 2011).

Troisièmement, en ce qui concerne les célibataires, ils semblent *vouloir retourner* davantage comparativement aux migrants mariés ou qui ont des enfants, ce qui est le cas des Marocains (Schoorl et al., 2000). Ce résultat ressort aussi à propos de l'*émigration* dans le cas de la Suède (Klinthall, 2007) et de la Belgique (Perrin, 2004) : les célibataires sont plus susceptibles de quitter le pays de destination que les autres. Les études remarquent qu'ils ont moins d'attaches à destination mais ne donnent pas plus d'éléments explicatifs sur leur décision de retourner et sur leur choix de ne pas s'installer définitivement à destination. Il est également possible qu'ils migrent dans l'idée d'acquérir un certain capital financier afin de pouvoir se marier au pays, selon la logique édictée dans la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail.

On peut conclure, d'après tous ces travaux, que quel que soit le phénomène étudié et l'approche utilisée, la situation géographique des membres de la famille des migrants joue un rôle prépondérant pour expliquer leur position par rapport à la question du retour. Les migrants ont tendance à retourner lorsque leur famille se trouve dans le pays d'origine et à rester dans le pays de destination lorsque leur famille y réside.

1.3.2. La situation matérielle

Certains travaux se sont attachés à étudier le rôle de la situation matérielle des migrants sur leur intention de retour, l'*émigration* et le retour. Faute de données disponibles, tous ces travaux ne considèrent pas et ne distinguent pas tous les investissements et propriétés des migrants qui se trouvent dans le pays de destination et dans le pays d'origine. Ce qui est pris en compte est précisé dans l'analyse de la littérature qui suit.

D'une part, la littérature indique une relation négative entre l'acquisition d'une propriété dans le pays de destination et l'intention de retourner ou l'*émigration* de ce pays. Cela peut être interprété par le fait que ce sont les migrants qui envisagent de rester et de ne pas retourner dans leur pays d'origine qui investissent dans le pays de destination. C'est en tout cas ce qui ressort à propos de l'*intention du retour* dans l'étude sur les migrants âgés en France (Attias-Donfut, 2006; Domingues Dos Santos et Wolff, 2010). Il en est de même pour les Egyptiens, les Ghanéens, les Sénégalais et les Marocains qui sont en Italie ou en Espagne et qui y détiennent une affaire : ils n'ont également pas l'intention de retourner (de Haas & Fokkema 2011). Par contre, l'enquête quantitative réalisée auprès des migrants marocains lors de leurs vacances au Maroc révèle qu'avoir une maison ou un projet économique en Europe ne diminue pas leur intention de retourner (de Haas et al., 2009). Cependant, cette étude peut être biaisée par le fait que l'enquête sur laquelle elle se base a été réalisée au Maroc auprès des migrants en visite lors des vacances. Comme indiqué plus haut, ces migrants ont gardé des liens avec leur pays d'origine et ne sont pas représentatifs de tous les Marocains en Europe. Les travaux qualitatifs de El Hariri (2003) sur les femmes marocaines montre aussi que, lorsqu'elles sont propriétaires d'un logement en France, elles souhaitent le plus souvent y rester. Une autre recherche qualitative montre que les migrants qui ont une entreprise qui porte ses fruits aux Etats-Unis n'ont pas la volonté de retourner au Guatemala et au Salvador (Moran-Taylor et Menjívar, 2005). Les travaux quantitatifs analysant les déterminants de l'*émigration* montrent aussi que le fait d'avoir une propriété dans le pays de destination ou d'y avoir investi incite les migrants à y rester (Gundel, 2008; Yahirun, 2012).

D'autre part, lorsque les migrants ont une propriété dans leur pays d'origine, cela semble avoir un impact positif sur le retour. Cependant, la littérature - surtout quantitative - ne précise pas toujours le moment de l'acquisition de la propriété dans le pays d'origine ni la façon dont elle a pu être acquise. Les individus peuvent en effet déjà être propriétaires avant de migrer ou acquérir des biens par héritage. Quoi qu'il en soit, selon une étude quantitative sur les Marocains, le fait d'avoir investi au pays augmente les chances qu'ils aient l'*intention de retourner* (de Haas et al. 2009). Il est très probable que ces migrants soient partis dans l'esprit de pouvoir y investir, ce qui explique qu'ils expriment par la suite encore l'intention de retourner. De nombreux migrants mexicains aspirent à devenir propriétaires d'un logement au Mexique ; c'est dans ce but qu'ils sont partis travailler à l'étranger pour pouvoir épargner (Massey et al. 1987). Les résultats de Massey et Espinosa (1997) vérifient également ce fait en montrant que le *retour* est plus susceptible d'avoir lieu lorsque les migrants possèdent une propriété au Mexique. La littérature qualitative met l'accent sur le fait qu'avoir une maison dans le pays d'origine peut constituer une pré-condition au retour des migrants, comme cela apparaît clairement dans le cas de migrants capverdiens (Carling, 2004). Pour les Sénégalais, avoir sa propre maison est la première des priorités à accomplir avant de rentrer. Elle est la réaffirmation de leurs racines et témoigne de leur appartenance à leur pays d'origine malgré la distance quand ils sont à l'étranger (Sinatti, 2011). De plus, ces migrants investissent aussi à distance dans des activités à leur compte au Sénégal. Au même titre que la maison, ces investissements signifient l'attachement des migrants à leur pays d'origine (Sinatti, 2011). Des résultats obtenus à partir des données du projet MAFE ont montré que les migrants qui sont encore à l'étranger se concentrent surtout sur l'acquisition des biens fonciers et immobiliers, et dans une moindre mesure sur des affaires (Mezger et Beauchemin, 2010). Quiminal (2002) remarque que de très nombreux Maliens de retour prévoyants ont construit, à Kayes, ce qu'ils nomment leur « maison de retraite » : des maisons dont la superficie est nettement supérieure à celle dont ils jouissent en France et qui « offrent un niveau de vie compatible avec leur exigence de modernité », dont l'eau courante et l'électricité (Quiminal, 2002, p. 42). Cela participe au fait qu'ils jouissent d'un grand prestige auprès des leurs lorsqu'ils reviennent.

Enfin, une recherche quantitative sur l'intention du retour des migrants italiens et espagnols en Suisse révèle la tendance de ceux qui n'ont pas de propriété dans le pays d'origine à vouloir rester à destination (Bolzman et al., 2006).

La propriété et les investissements semblent être de bons indicateurs de l'attachement des migrants à un endroit particulier, qui peuvent être le reflet du lieu où ils souhaitent vivre avec leur famille dans le futur.

1.3.3. La situation professionnelle

La littérature soulève le fait que les migrants qui ne travaillent pas - retraités et inactifs inclus - sont plus susceptibles de vouloir retourner, d'émigrer ou de retourner dans leur pays d'origine, tandis que ceux qui ont un emploi présentent plus de chances de vouloir rester ou de rester dans le pays de destination.

C'est d'abord ce qui ressort de la plupart des études sur l'*intention de retour*. D'après les recherches quantitatives, les migrants espagnols et italiens qui n'ont pas d'emploi en Suisse se positionnent fortement en faveur du retour (Bolzman et al., 2006), ce qui est également le cas des Marocains d'Espagne qui n'y ont pas de travail ainsi que des Egyptiens en Italie, mais

pas des Sénégalais qui sont en Espagne (Schoorl et al., 2000). Par contre, les migrants âgés de France qui ne travaillent plus parce qu'ils sont déjà à la retraite sont moins enclins à vouloir retourner que ceux qui approchent l'âge de la retraite mais qui travaillent encore (Attias-Donfut, 2006). Un effet de sélection peut cependant expliquer ce résultat qui ne va pas dans le même sens que les autres travaux abordant ce phénomène. En effet, la population enquêtée de retraités n'est pas représentative de tous les migrants qui ont atteint l'âge de la retraite à un moment donné en France ; ceux qui ont déjà effectué un retour n'ont en effet pas pu être enquêtés.

Ensuite, les études sur l'*émigration* apportent des résultats semblables à ceux sur l'intention de retour. Que ce soit en Allemagne (Constant et Massey, 2002; Gundel, 2008; Yahirun, 2012), aux Pays-Bas (Bijwaard et al., 2012) ou au Danemark (Jensen et Pedersen, 2007), les migrants qui n'ont pas d'emploi sont plus susceptibles d'émigrer par rapport à ceux qui travaillent. Les résultats d'une recherche sur la Belgique indiquent aussi que le chômage semble être un fort incitant à l'émigration pour les Congolais, mais pas pour les autres groupes de migrants (Perrin, 2004).

En troisième lieu, la littérature qualitative sur le *retour* va toujours dans le même sens que les travaux quantitatifs précédents. Ainsi, une recherche relève que les Turcs qui sont au chômage en Allemagne font parfois le choix de retourner en Turquie (Razum et al., 2005), mais que s'ils ont un emploi, il est plus intéressant pour eux d'y rester vu le salaire et les opportunités qui y sont meilleurs qu'en Turquie. Une étude qualitative montre aussi que les retours des migrants maliens retraités de France ne sont pas rares (Quiminal, 2002).

En outre, certaines études cherchent à savoir si l'intention de retour et le retour sont influencés par la qualité de l'emploi ou par la satisfaction des migrants par rapport à leur travail. Constant et Massey (2002) affirment que ni les revenus ni le prestige dont les migrants bénéficient dans leur vie professionnelle n'influencent leur *émigration* d'Allemagne. Par contre, une autre étude quantitative montre que les migrants qui sont satisfaits de leur travail aux Etats-Unis sont moins susceptibles d'*avoir l'intention* de retourner, ce qui reflète leur bonne intégration à destination par rapport à ceux qui ne sont pas satisfaits (Waldorf, 1995). Comme mentionné plus haut, une recherche qualitative sur les migrants de Hong Kong soutient que les pères de famille qui n'ont pas un emploi bien rémunéré ou à hauteur de leur compétences au Canada font le choix de retourner à Hong Kong où ils occupent des postes à responsabilité ; c'est le sentiment d'inutilité au Canada qui les pousse à retourner (Ley et Kobayashi, 2005). Une autre étude basée sur des entretiens qualitatifs avec des migrants péruviens en Italie et de retour au Pérou montre que la déqualification professionnelle à laquelle les individus sont confrontés en Europe malgré leurs compétences - due à l'absence d'équivalence des diplômes péruviens en Europe - est à l'origine de nombreux retours (Nieto Sanchez, 2012).

Pour conclure, les résultats qui soulignent que les migrants qui ne travaillent pas ne restent pas dans les pays de destination vont donc à l'encontre des discours sur les prestations sociales des Etats. Pour le sociologue Sayad (1991), ces migrants qui choisissent de retourner doivent sentir que la légitimité de leur présence dans le pays de destination est contestable. Les travaux qui abordent la satisfaction des migrants par rapport à leur emploi mettent en grande partie en évidence que ceux qui n'en sont pas satisfaits n'ont pas tendance à rester dans le pays de destination. Cependant, on peut penser qu'ils prennent la décision de retourner en fonction des emplois disponibles dans leur pays d'origine.

I.3.4. La situation économique

La situation économique des migrants pendant leur séjour à l'étranger est appréhendée dans la littérature par le revenu dont ils jouissent - ou dont leur ménage jouit - à l'étranger ou par une information plus subjective sur la suffisance des moyens dont ils disposent pour vivre. La situation économique des individus est étroitement liée avec leur situation professionnelle.

Les études sur l'*intention des migrants quant au retour* révèlent que celle-ci ne dépend pas de leur situation économique. Par exemple, parmi les migrants présents en Norvège, ceux qui connaissent des difficultés économiques par rapport à des dépenses habituelles ou inattendues n'ont ni plus ni moins l'intention de retourner par rapport aux autres (Carling et Pettersen, 2013). Les revenus des ménages des migrants âgés en France n'ont pas non plus d'effet sur leur intention de retourner ou de rester (Coulon et Wolff, 2006).

Par contre, la littérature sur l'*émigration* et le *retour* met en évidence que les migrants qui quittent le pays de destination sont les moins vulnérables. C'est le cas d'une recherche quantitative sur l'*émigration* de Suède, où ceux qui partent sont ceux qui ont les plus hauts revenus moyens (Klinthall, 2007). La littérature qualitative va dans ce sens aussi. Les migrants ne *retournent* pas s'ils n'ont pas gagné suffisamment d'argent, comme l'indiquent des recherches sur les migrants turcs (Razum et al., 2005) et sénégalais (Sinatti, 2011). Ces résultats sont convergents avec le cadre conceptuel de Cassarino qui insiste sur le rôle de la préparation du retour.

I.3.5. L'intégration sociale

La littérature relève que l'intégration sociale des migrants à l'étranger peut jouer un rôle très important dans la décision du retour. Les travaux - quantitatifs et qualitatifs - qui tiennent compte de ce facteur étudient surtout les *intentions des migrants par rapport au retour*. Comme nous allons le voir, l'intégration sociale peut renvoyer à plusieurs aspects.

Concernant la littérature quantitative, divers indicateurs sont construits, et il apparaît que les migrants les mieux intégrés socialement sont ceux qui sont les plus susceptibles de ne pas vouloir retourner. Les auteurs d'une étude sur les déterminants de l'intention du retour des migrants originaires de divers pays d'Afrique qui résident en Italie et en Espagne ont procédé à la construction d'un indicateur de l'intégration socio-culturelle à partir de plusieurs informations sur la nature ethnique des réseaux sociaux des migrants, sur la présence de natifs du pays de destination parmi les amis proches, sur la participation à des organisations, sur la maîtrise de la langue, sur la position par rapport aux valeurs modernes et sur le sentiment d'appartenance au pays de destination (de Haas et Fokkema, 2011). Leurs analyses dévoilent une corrélation négative entre l'intégration socio-culturelle des migrants et les intentions de retour : plus les migrants sont intégrés socialement et moins ils ont l'intention de retourner. Selon une autre recherche qui se penche sur le cas des migrants en Norvège, il y a aussi une association négative entre le sentiment d'appartenance à la société norvégienne et l'intention de retour (Carling et Pettersen, 2013). En outre, d'après une recherche sur les Marocains, ceux qui ressentent un certain racisme à leur égard en Europe sont plus susceptibles de vouloir retourner (de Haas et al., 2009).

Quant à la littérature qualitative, elle explique de quelle façon une intégration difficile à destination donne lieu à la *volonté de retourner*. Dans sa thèse de doctorat, Nieto Sanchez (2012) explique que de nombreux péruviens considèrent que le racisme et les

discriminations qu'ils ont pu ressentir - allant de regards de mépris ou de méfiance à des actes ou propos verbaux ouvertement racistes - ont constitué des aspects très désagréables de leur vie en Italie, ce qui a participé à leur décision de ne pas y rester. Une autre étude sur les migrants d'origine algérienne en France distingue deux types de migrants en fonction de leur degré d'intégration (Le Masne, 1982). Les premiers vivent en marge de la société française et ont la ferme intention de retourner en Algérie ; à côté de leur travail, leur principale détente est de rendre visite à leurs parents et amis algériens et de s'informer des nouvelles du pays auprès de ceux qui en reviennent. Ils tiennent des discours selon lesquels ils ne sont pas faits pour vivre en France. Pour eux, si leur corps se trouve en France, leur esprit est toujours en Algérie. Les seconds, en revanche, cherchent à prendre distance par rapport à leur milieu d'origine et aux traditions. En France, ils découvrent une autre culture qui laisse sur eux son empreinte. Ils pressentent des difficultés qu'ils pourront avoir à se réadapter à la vie en Algérie, et leur volonté quant au retour est bien moins forte que celle des premiers.

En définitive, les migrants les mieux intégrés socialement dans les pays de destination semblent moins susceptibles d'envisager un retour, tandis que ceux qui se sentent étrangers dans les pays de destination ou qui ont vécu des expériences désagréables (discriminations, racisme) ont davantage tendance à vouloir retourner dans leur pays d'origine.

I.4. Le rôle des facteurs contextuels

I.4.1. La période

La période peut capter des aspects variés des contextes non seulement des pays d'origine, mais aussi des pays de destination des migrants.

La période peut d'abord renvoyer aux changements qui ont eu lieu au niveau des politiques migratoires. Face aux politiques migratoires de plus en plus restrictives, les migrants peuvent différer ou annuler leur projet de retour. Cela s'explique par le fait que, s'ils retournent et que leur réinsertion est difficile, ils n'auront pas l'assurance de revenir par la suite dans le pays de destination. Cet argument ressort surtout de la littérature quantitative et qualitative sur les migrations entre le Mexique et les Etats-Unis (Cornelius, 2001; Marcelli et Cornelius, 2001; Massey et Espinosa, 1997; Massey et Liang, 1989; Reyes, 2004), mais est parfois mentionné à propos des migrations entre l'Afrique et l'Europe (Carling, 2004; de Haas et Fokkema, 2010).

La période peut également faire référence à la situation politique et économique qui prévaut dans les pays d'origine. D'un côté, le contexte économique instable dans les pays d'où proviennent les migrants peuvent avoir un effet négatif sur l'intention de retour ; à cet égard, les crises économiques en Turquie ont eu pour conséquence des intentions de retour plus faibles de la part des migrants qualifiés (Güngör et Tansel, 2005). De même, des recherches qualitatives sur des migrants originaires du Guatemala et du Salvador (Moran-Taylor et Menjivar, 2005) ainsi que du Maroc (de Haas et Fokkema, 2010) avancent que le manque d'opportunités sur le marché du travail et l'appréhension par rapport au climat politique dans les pays d'origine expliquent que les migrants n'envisagent pas de retourner. La crise économique au Mexique est également une raison du fait que les migrants mexicains arrivés à la fin des années 1990 aux Etats-Unis sont moins retournés (Marcelli et Cornelius, 2001). D'un autre côté, cependant, l'amélioration de la situation dans les pays d'origine peut encourager les migrants à retourner. C'est le cas de l'Inde, qui s'est présentée comme une

véritable opportunité pour les migrants indiens qualifiés qui voulaient retourner dans leur pays d'origine. Dans les années 2000, en effet, des emplois bien rémunérés ont été créés dans ce pays pour les travailleurs hautement qualifiés, ce qui a incité un grand nombre d'entre eux à retourner (Varrel, 2008).

Quelques travaux soulèvent le rôle de l'étendue de la communauté d'origine installée à destination dont le nombre de membres augmente avec le temps. Massey et al. (1987) ainsi que Marcelli et Cornelius (2001) suggèrent que le développement des communautés mexicaines aux Etats-Unis a pour conséquence d'augmenter les opportunités pour d'autres migrants, ce qui mène à une plus grande implantation de la communauté. Ils considèrent que l'extension du processus migratoire au sein des communautés a un effet d'installation définitive pour les migrants. Waldorf (1995), s'appuyant sur Castles et Miller (2003), soutient également que la présence bien établie de la communauté des migrants dans le pays de destination est un élément qui peut être capturé par la période ; il est possible que les intentions de retour diminuent avec le temps car les communautés de migrants facilitent l'intégration des leurs.

Enfin, la période de départ peut aussi faire référence à des générations de migrants différentes. C'est ce qui est suggéré dans une étude qualitative sur les migrations féminines marocaines (El Hariri, 2003). Pour les femmes marocaines plus âgées, qui sont arrivées il y a longtemps en France, le non-retour n'était pas envisageable lors de leur migration pour la France, tandis que, pour les femmes plus jeunes, arrivées plus récemment, le non-retour était ancré dans leur esprit avant leur départ, du fait de la crise économique qui s'est accentué au fil du temps dans ce pays d'origine et de l'émancipation progressive des femmes.

La période de départ, qui réfère à la situation économique et politique sur le plan contextuel ainsi qu'à des générations différentes de migrants, est donc un élément intéressant à prendre en compte dans l'étude du retour.

I.5. L'impact de la possibilité d'encadrement du retour

I.5.1. L'existence de programmes d'aide au retour

En tant qu'alternative au retour forcé, les pays de destination mettent en place des dispositifs pour organiser le retour des immigrés indésirables ou n'ayant pas vocation à rester sur leur territoire (Black et al., 2004; Cassarino, 2009). Plusieurs études remettent en cause l'efficacité des programmes développés. Une étude détaillée des différents programmes mis sur pied en France révèle que leur impact a été très limité ; même si les programmes ont été modifiés au cours du temps, ils ne correspondent pas aux besoins et aux réalités vécues par les migrants (Linares, 2009). En effet, cette auteure explique que, pour les Maliens en France, il y a un « manque d'engouement » des migrants visés car les objectifs de ces programmes sont très éloignés des préoccupations des migrants et des raisons de leur migration. Ces programmes se présentent comme une « carotte qui ne compense pas les avantages de la migration » (Linares, 2009, p. 6). Les aides financières, même si elles peuvent s'élever jusqu'à 7000 euros, apparaissant bien dérisoires par rapport à leurs apports et aux projets qu'ils veulent établir dans la durée. En d'autres mots, « les migrants savent que l'argent de l'aide part vite et que rien ne vient compenser sur le long terme le manque à gagner de l'arrêt de la migration » (Linares, 2009, p. 7). Le manque d'attraction de ce type de programme est aussi relevé dans une étude sur le cas des migrants afghans au Royaume-Uni (Majidi, 2010). Il

ressort également de focus groupes réalisés au Royaume-Uni que les incitants politiques ne sont que très rarement cités par les migrants originaires des Balkans comme ayant une influence sur le retour (Black et al., 2004). Enfin, une seconde étude sur le cas des Maliens relève que la plupart des individus qui retournent au Mali avec ce type d'aide sont ceux pour qui le retour était déjà planifié, l'apport financier constituant alors un plus (Daum, 2002).

2. QUELLES SONT LES CONTRIBUTIONS DE CETTE THÈSE PAR RAPPORT À LA LITTÉRATURE EXISTANTE ?

Après avoir dressé un état des lieux de la littérature empirique, cette section entend situer la recherche doctorale que je mène par rapport aux travaux antérieurs qui ont abordé la question du retour des individus pendant leur migration.

2.1. Les apports liés aux phénomènes d'intérêt et aux facteurs explicatifs analysés

Ma recherche se distingue des travaux antérieurs non seulement parce qu'elle s'intéresse à la fois aux déterminants de l'intention initiale de retour et de la réalisation de ce dernier, mais aussi parce qu'elle étudie une variété de facteurs pouvant expliquer ces deux phénomènes.

2.1.1. Une recherche sur l'intention initiale de retour et sur le retour

L'intention des migrants quant au retour, dans la littérature, fait référence à un moment de leur séjour à l'étranger, lorsque l'enquête a lieu et que cette question leur est posée. L'intention des migrants qui est mesurée dans les différents travaux empiriques ne correspond donc pas à leur intention initiale par rapport au retour, mais à l'intention qu'ils ont à un moment de leur migration, quelle que soit la durée depuis laquelle ils ont quitté leur pays d'origine.

Or les intentions peuvent évoluer avec le temps. Certaines travaux soulèvent le fait que des migrations temporaires au départ peuvent donner lieu à des migrations finalement permanentes (Baláz et al., 2004; Khoo et al., 2008) et que des migrations qui ont lieu initialement dans une optique définitive peuvent devenir temporaires (Moran-Taylor et Menjívar, 2005). Pendant la migration, des opportunités et des contraintes peuvent survenir et modifier les aspirations des migrants (Jeffery et Murison, 2011). Dans leurs travaux, Bijwaard (2005) ainsi que de Haas et Fokkema (2011) invoquent aussi le fait que de nombreux migrants modifient leurs intentions migratoires pendant leur migration parce qu'ils font face à diverses situations à la fois dans les pays de destination et d'origine. Étudier l'évolution des intentions présente un certain défi méthodologique. À ma connaissance, aucune étude n'aborde dans le détail le sujet du changement d'intention qui peut survenir pendant la migration. Comme on l'a vu précédemment, seules quelques études mentionnent que l'évolution des aspirations des migrants peut dépendre non seulement de leur situation individuelle pendant la migration, du contexte qui préexiste dans leur pays d'origine et de destination, et du contexte international.

Dans cette thèse, je m'intéresse à deux phénomènes : l'intention initiale des migrants quant au retour et le retour des migrants dans leur pays d'origine. D'une part, les études qui s'intéressent dans le détail aux facteurs influençant l'intention initiale des migrants quant au

retour dans leur pays d'origine sont inexistantes. D'autre part, les études qui analysent les déterminants du retour en tant que tel sont rares, en raison de l'exigence que cela requiert, à savoir collecter des données dans des pays de destination et d'origine des migrants. En fait, jusqu'ici, aucune recherche ne s'est penchée à la fois sur les facteurs à l'origine du projet initial de migrer temporairement ou définitivement et sur les facteurs expliquant le retour en lui-même pour une même population. En procédant à de telles analyses, j'étudie deux phénomènes liés au retour qui se situent à deux stades différents des trajectoires de vie des migrants, comme le cadre conceptuel « globalisant » présenté dans le chapitre I de cette thèse le propose : au début de la migration d'une part (pour l'intention initiale quant au retour), et pendant la migration (pour le retour).

2.1.2. La prise en compte de facteurs explicatifs variés

Les travaux empiriques étudient la question du retour des migrants en cherchant à connaître l'influence de différents facteurs explicatifs. La prise en compte de ces facteurs dans ces différents travaux dépend des approches adoptées, du type de migrants qui fait l'objet des analyses et des données disponibles pour les phénomènes étudiés. Tous les facteurs qui peuvent avoir un effet sur la question du retour ne sont par conséquent pas inclus dans les études existantes.

Les facteurs explicatifs relevés dans la littérature ont trait aux caractéristiques socio-démographiques des migrants (âge, sexe, niveau d'éducation), à leur expérience migratoire (motif de la migration, rang de la migration, durée de la migration, visites dans le pays d'origine), à la situation individuelle des migrants pendant la migration (situation familiale, matérielle, professionnelle, économique, administrative et sociale), au contexte (période) et à l'existence de programmes d'aide au retour. Certains de ces facteurs, comme je l'ai souligné au début de ce chapitre, n'ont été que très peu étudiés. Dans l'ensemble, les résultats de ces facteurs vont dans le même sens, quel que soit le phénomène qu'ils concernent (intention de retour, émigration ou retour). Les approches quantitatives et qualitatives vont aussi globalement dans le même sens. Si les études quantitatives avancent que ce facteur a un effet positif sur le retour, les recherches qualitatives mettent davantage l'accent sur le fait que les intentions évoluent avec le temps. Dans cette recherche doctorale, tous les facteurs qui ont été abordé par un grand nombre de travaux ou par quelques études seulement sont pris en compte⁵⁹.

En outre, dans cette thèse, je tiens compte de deux facteurs qui n'ont jamais été étudiés dans la littérature. Le premier touche au type de pays de destination, en cherchant à savoir si les individus qui migrent dans une destination traditionnelle sont dans une optique migratoire différente de ceux qui migrent dans une destination plus récente. Ce facteur est important à prendre en compte lorsque les pays de destination que l'on étudie sont prisés par des migrants ayant des profils différents. Le deuxième a trait au parcours migratoire des individus, en investiguant l'effet du fait d'avoir séjourné dans une autre région avant d'arriver dans la région étudiée (par exemple en faisant un transit de longue durée) ou d'avoir migré directement du pays d'origine vers le pays de destination. Il est en effet possible que les politiques migratoires rendent plus difficile l'accès à l'Europe, ce qui peut avoir un impact sur les trajectoires des migrants et sur la façon dont ils considèrent le retour.

⁵⁹ Ils sont inclus dans le chapitre sur les déterminants de l'intention initiale de retour ou dans celui sur les déterminants du retour en fonction de leur pertinence (certains facteurs ne sont pas pertinents pour l'étude de l'intention initiale)

2.2. Une contribution à une meilleure compréhension des migrations africaines

L'analyse de la littérature a révélé que les études sur les migrations africaines étaient sous-représentées dans le corpus des travaux empiriques, en particulier dans la littérature quantitative. Les approches qualitatives sur ces migrants ont été plus nombreuses, mais ont concerné en majorité des migrants provenant de pays du Maghreb.

Ma recherche doctorale contribue à combler le manque d'études sur le cas des migrants africains et vise à mieux comprendre la question du retour concernant ceux qui ont migré en Europe. Considérant que les migrations africaines ne sont pas uniformes mais varient d'un pays d'origine à un autre, j'ai l'ambition de comparer les migrations qui ont lieu à partir d'un pays d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal, avec les migrations qui ont lieu à partir de la RD Congo, un pays d'Afrique centrale. Ces deux pays présentent des contextes très distincts, ce qui a, comme on l'a vu dans le chapitre 2, des conséquences sur les migrations internationales de leurs populations.

2.3. Un avantage méthodologique

Dans la littérature sur la question du retour, rares sont les travaux empiriques qui ont adopté une approche mixte. La plupart adopte en effet soit une approche quantitative (en économie et en démographie), soit une approche qualitative (en sociologie, géographie et anthropologie).

Ma recherche présente un avantage sur le plan méthodologique : elle combine des données quantitatives et qualitatives. En croisant ces deux types d'approches, j'entends pouvoir capter toute la complexité de la question du retour des migrants dans leur pays d'origine.

CHAPITRE 5

LES DÉTERMINANTS DE L'INTENTION INITIALE DES MIGRANTS QUANT AU RETOUR

La question de l'intention de retourner dans le pays d'origine ou de rester à l'étranger est le plus souvent posée aux migrants pendant leur séjour à l'étranger, indépendamment de la durée depuis laquelle ils sont arrivés. Plus rares sont les études qui se penchent sur l'intention initiale des migrants quant au retour. Pourtant, ce sujet constitue un sujet intéressant d'un point de vue conceptuel car elle est posée à un moment fixe du temps : au début de la migration. A ce moment, les migrants n'ont pas encore pu changer d'avis par rapport à leur intention de retourner ou non dans leur pays d'origine. Le fait que les migrants envisagent initialement de migrer de façon définitive ou temporaire peut dépendre de nombreux facteurs, en lien notamment avec leur situation individuelle, les circonstances de leur migration et le contexte qui prévaut dans leur pays d'origine (voir chapitre 4). Qu'en est-il pour les Sénégalais et les Congolais qui migrent en Europe ? Ont-ils l'intention, au moment de leur arrivée sur ce continent, de retourner dans leur pays d'origine ou non ? De quoi cela dépend-il ?

En Europe, les arrivées des migrants de pays tiers sont souvent considérées comme définitives (Conseil de l'Europe, 2010). L'idée que ces migrants, en particulier les Africains, ont l'intention de s'établir pour toujours en Europe est en effet très présente dans les discours publics. Faute de données adéquates, ces éléments n'ont jamais pu être vérifiés et, par conséquent, cette idée reçue persiste. Grâce aux données des enquêtes biographiques du projet MAFE, il est possible de savoir dans quelle mesure les migrants sénégalais et congolais ont l'intention de retourner dans leur pays d'origine au moment où ils arrivent en Europe, et de connaître les facteurs qui déterminent leurs intentions. On s'attend à ce que les intentions des migrants sénégalais ne soient pas toujours influencées par les mêmes facteurs que celles des migrants congolais. Les Sénégalais sont a priori plus attachés à leur pays d'origine (Hernandez Carretero, 2012; Riccio, 2008; Sinatti, 2011). Il ne serait pas surprenant que les migrants congolais présentent moins de chances de vouloir retourner dans les périodes plus récentes en raison de la grande instabilité économique et politique que traverse leur pays d'origine depuis 1990. Afin de comparer les intentions de retour des migrants arrivés avant et après 1990, les analyses sont réalisées sur les deux périodes. De plus, les analyses quantitatives sont enrichies d'analyses qualitatives qui permettent de mieux comprendre les intentions et les logiques des migrants des deux pays.

Ce chapitre se structure de la façon suivante. Dans la première section, les hypothèses sont formulées. La seconde section présente les caractéristiques de l'échantillon de migrants congolais et sénégalais l'année de leur arrivée en Europe et, en écho au chapitre 3, rappelle brièvement les méthodes utilisées pour les analyses. Dans la troisième section, les résultats des analyses sont présentés et discutés.

I. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les hypothèses de recherche sur les déterminants de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais sont élaborées à partir des entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour dans les deux pays et sur base de la littérature empirique analysée dans le chapitre 4 de cette thèse. Les apports de la littérature sur l'intention de retour sont quelque peu limités pour deux raisons. D'une part, l'intention de retour des migrants à laquelle la littérature fait référence correspond à un moment de leur migration et non au moment de leur arrivée dans le pays de destination. Or les intentions auxquelles elle se réfère peuvent avoir évolué au cours du temps. Ici, je me focalise sur l'intention de retour en tout début de migration. D'autre part, les travaux antérieurs sur l'intention des migrants quant au retour se focalisent souvent sur des contextes très différents des contextes africains. Les hypothèses qui sont présentées dans cette section ne sont donc pas toujours semblables aux résultats de la littérature parcourue. En outre, elles tiennent compte des contextes économiques, politiques, culturels et sociaux du Sénégal et de la RD Congo ainsi que du contexte international qui caractérise les migrations entre l'Afrique et l'Europe abordés dans le chapitre 2 de cette thèse. Elles renvoient aux caractéristiques socio-démographiques des migrants, aux circonstances de leur migration, à leur situation individuelle au moment de leur arrivée en Europe et, enfin, au contexte qui prévaut au moment de leur migration.

I.1. Les hypothèses relatives aux caractéristiques socio-démographiques des migrants

D'abord, à propos de l'effet de l'âge, je fais l'hypothèse que les migrants plus âgés au moment de l'arrivée en Europe sont plus susceptibles de vouloir retourner dans leur pays d'origine. En effet, ils y ont passé une grande partie de leur vie et, par rapport aux plus jeunes, ils y ont plus d'attaches et y sont plus « enracinés ». Les migrants plus jeunes, par contre, sont plus téméraires et il est probable qu'ils partent dans une optique plus définitive (Dustmann, 2003).

Par contre, je ne m'attends pas à ce que le sexe des migrants ait un effet particulier sur l'intention initiale de retour.

Concernant le *niveau d'instruction*, on dit souvent que les plus instruits sont plus susceptibles de migrer car ils ont plus de possibilités de valoriser leurs compétences à l'étranger que dans leur pays d'origine ; il est possible qu'ils ignorent, au moment de leur arrivée en Europe, les difficultés d'accès à l'emploi qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Cependant, l'hypothèse que je pose est que les migrants les plus instruits, au moment où ils arrivent en Europe, ont plus de chances de vouloir retourner que les moins instruits. Faisant partie de l'élite dans leur pays d'origine, ils doivent savoir que des opportunités intéressantes peuvent se présenter à eux à leur retour et que leur expérience à l'étranger sera valorisée en Afrique (Hazen et Alberts, 2006). Ils partent plus que les moins instruits avec l'objectif d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences particulières à l'étranger tout en gardant à l'esprit l'idée du retour. Je m'attends donc à ce que les migrants moins instruits migrent davantage dans une optique plus définitive. Leur faible niveau d'éducation ne jouant pas en faveur de leur insertion sur le marché du travail dans le pays d'origine, il est probable qu'ils considèrent comme une opportunité le fait de partir vivre dans un pays où leurs conditions

de vie seront normalement meilleures (Nekby, 2006). En d'autres termes, les migrants moins instruits ont a priori moins d'intérêt à retourner que les plus instruits.

1.2. Les hypothèses liées aux circonstances de la migration

Le *motif de la migration* est susceptible de jouer un rôle important dans l'intention des migrants de rester temporairement ou définitivement en Europe. D'abord, le regroupement familial étant une stratégie qui a généralement lieu dans une optique d'installation (Bijwaard, 2007; Dumont et Spielvogel, 2008; Massey et Espinosa, 1997), je m'attends à ce que les individus qui migrent dans un cadre familial ne souhaitent pas retourner. En revanche, les migrants sénégalais et congolais qui partent en Europe pour étudier sont a priori plus susceptibles d'être initialement dans l'optique de retourner travailler dans leur pays d'origine une fois qu'ils auront obtenu un diplôme en Europe car ce dernier peut leur permettre de trouver un bon emploi à leur retour (Baruch et al., 2007; Hazen et Alberts, 2006). Cependant, vu les conditions de vie qui se détériorent considérablement en RD Congo, il n'est pas certain que cela se vérifie pour les migrants originaires de ce pays. Il est possible que les migrants congolais projettent dès le départ de rester en Europe après leurs études. Ensuite, il est attendu que les migrants qui vont en Europe dans le cadre d'une mission professionnelle ont également l'intention de revenir, en raison de la sécurité de l'emploi dans leur pays d'origine. Quant aux migrants qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie en partant à l'étranger, on peut supposer qu'ils suivent la logique de la théorie néoclassique - c'est-à-dire maximiser leurs revenus - et qu'ils migrent sans intention de retour. Cependant, je suis amenée à penser qu'il pourrait s'agir du contraire pour les Sénégalais. La littérature me pousse en effet à penser que ceux-ci projettent de retourner au Sénégal après avoir acquis un certain capital financier en Europe (Hernandez Carretero, 2012; Sinatti, 2011), comme la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail le suggère. Enfin, parmi les Congolais partis pour des raisons politiques, je fais l'hypothèse que certains ont dès le départ l'intention de rentrer tandis que d'autres non. Leur intention est difficile à prévoir ; elle doit dépendre des circonstances qui les ont poussés à fuir leur pays d'origine.

Ensuite, le *rang de la migration* peut influencer les intentions initiales des migrants par rapport au retour. D'un côté, ils peuvent garder à l'esprit de retourner dans leur pays d'origine même s'ils n'en sont pas à leur premier séjour à l'étranger. Mais d'un autre côté, ils peuvent avoir décidé de repartir en Europe en raison d'une mauvaise expérience dans leur pays d'origine s'ils sont retournés. Au vu de la littérature sur les migrations sénégalaises (Sinatti, 2011), je m'attends à ce que les Sénégalais aient toujours l'intention de revenir, mais je fais en revanche l'hypothèse du contraire pour les Congolais. La dégradation des conditions de vie dans leur pays d'origine a pu transformer leur retour en mauvaise expérience, en particulier après 1990, si bien qu'il est possible qu'ils ne pensent plus à y revenir au moment où ils repartent.

Je m'attends aussi à ce que la *situation administrative* des migrants l'année de leur arrivée n'ait pas d'effet dans le cas sénégalais. Qu'ils migrent en ayant ou non des papiers, les entretiens qualitatifs ont donné l'impression qu'ils ne présentaient pas de différences quant au souhait initial de retourner. Par contre, d'après les entretiens réalisés en RD Congo, il semble plutôt que les migrants congolais qui sont en situation irrégulière la première année de leur migration ont moins l'intention de retourner. Ces migrants ont souvent utilisé de passe-droits pour arriver en Europe qui représentaient une certaine somme d'argent et à laquelle leur famille a contribué, et leur famille attend d'eux qu'ils restent en Europe afin de bénéficier, en retour de leur investissement, des transferts monétaires (Mangalu, 2011), raison pour

laquelle ils n'envisagent pas de retourner. Par contre, ceux qui sont en ordre sur le plan administratif la première année sont moins probablement partis dans de telles conditions, et ont par conséquent plus de chances de vouloir retourner.

La littérature n'aborde pas l'influence du *fait de migrer directement ou non du pays d'origine* sur l'intention de rester définitivement ou temporairement dans le pays de destination. Cependant, on peut imaginer que les migrants qui arrivent en Europe après avoir vécu préalablement dans un pays tiers n'ont pas l'intention de retourner dans leur pays d'origine. Ils ont pu vivre dans un autre pays d'Afrique avant de parvenir à atteindre l'Europe. Dans ce cas, en raison de toutes les restrictions aux frontières notamment, la migration vers l'Europe peut s'être avérée difficile, ce qui a pu renforcer leur désir de ne pas retourner dans leur pays d'origine. S'ils ont vécu sur un autre continent avant de migrer en Europe, il se peut que leur intégration ait été un échec et qu'ils retiennent leur chance en Europe sans avoir l'intention de retourner dans leur pays d'origine.

Je n'émet pas d'hypothèse particulière à propos du *type de destination*. Les migrants qui vivent dans les pays de destination traditionnels (France pour les Sénégalais ; Belgique pour les Congolais) ont des profils différents de ceux qui sont dans des pays de destination plus récents (Schoumaker et al., 2013) ; il convient donc de tenir compte de cette variable dans les analyses.

1.3. Les hypothèses en lien avec la situation des individus au moment de leur arrivée en Europe

Au sujet de la *situation familiale* des migrants au moment de leur migration, je fais l'hypothèse que ceux qui ont un(e) époux(se) et/ou des enfants dans le pays d'origine sont plus susceptibles de vouloir retourner, surtout dans le cas du Sénégal. La littérature suggère que l'objectif des migrants sénégalais est dès le départ de revenir vivre au pays auprès de leur famille après avoir pu améliorer leurs conditions de vie (Sinatti, 2011). Par contre, la littérature existante n'aborde pas la situation des migrants sénégalais dont la famille se trouve déjà en Europe au moment où ils migrent. Je m'attends à ce qu'ils soient davantage dans l'optique de rester à l'étranger. Le cas des migrants congolais dont la famille est restée dans le pays d'origine est plus imprévisible que celui des Sénégalais. Il est possible qu'ils aient l'intention de retourner si leur migration a lieu avant 1990. Par contre, avec la dégradation du contexte en RD Congo après 1990, je fais l'hypothèse que les individus sont davantage dans l'esprit de faire venir toute leur famille en Europe s'ils ont la chance d'y migrer. Un proverbe en lingala dit d'ailleurs que ceux qui sont en Europe ont le devoir d'y faire venir les leurs. Je m'attends aussi à ce que les migrants qui rejoignent leur famille qui est déjà établie en Europe n'aient pas l'intention de retourner en RD Congo. De plus, je fais aussi l'hypothèse que les migrants congolais qui n'ont ni conjoint ni enfant sont plus susceptibles de ne pas vouloir retourner, en particulier après 1990. En effet, la littérature indique que leur famille les pousse à s'établir en Europe afin de pouvoir bénéficier de transferts financiers (Bongo-Pasi Moke Sangol et Tsakala Munikengi, 2004). Cet effet est moins sûr pour les Sénégalais célibataires qui peuvent aussi avoir l'intention de retourner et de fonder une famille au Sénégal.

Ensuite, l'effet de la *situation matérielle* des individus sur leur intention de retourner au moment où ils arrivent en Europe ne semble pas clair a priori. D'un côté, être propriétaire d'un bien immobilier ou d'une affaire avant le départ en migration peut refléter le fait que les

migrants ont une bonne situation dans le pays d'origine, ce qui peut avoir un impact sur la volonté de revenir. D'un autre côté, en particulier pour les Congolais, cela peut refléter le fait qu'ils ont les moyens de partir dans une optique plus durable ; au besoin, ils pourront vendre leurs biens pour rester en Europe. Concernant les migrants qui ne sont pas propriétaires, cela ne reflète pas leur intention de ne pas revenir, du moins pour les Sénégalais, car la migration peut justement avoir comme objectif d'acquérir du capital financier en vue d'investir au Sénégal (Sinatti, 2011). Cet effet est beaucoup moins certain du côté congolais.

1.4. L'hypothèse liée au contexte prévalant au moment de la migration

Enfin, j'émetts une hypothèse au sujet de la *période* à laquelle la migration a lieu car elle reflète le contexte général qui prévaut à ce moment, non seulement dans le pays d'origine, mais aussi sur le plan international à propos des politiques migratoires. Je m'attends à ce que, par rapport aux migrants partis avant 1990, ceux qui sont partis par la suite aient initialement moins l'intention de revenir et davantage le souhait de partir définitivement. Il est probable que cet effet n'apparaisse pas clairement dans le cas du Sénégal dont la situation est stable politiquement dans les années 1990, bien que la situation économique se dégrade. Par contre, il est attendu que l'effet de la période soit très prononcé pour les migrants congolais ; la littérature avance en effet que lorsque les individus quittent un contexte insécurisé et instable économiquement et politiquement, ils envisagent plus souvent de ne pas revenir (de Haas et Fokkema, 2011, 2010; Marcelli et Cornelius, 2001). Les politiques migratoires restrictives sont également susceptibles de décourager les migrants de retourner avant même qu'ils ne partent (Massey et Espinosa, 1997; Massey et Liang, 1989). Les migrants, en effet, savent qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir un visa européen. S'ils ont l'opportunité de migrer, il est possible qu'ils se disent qu'ils doivent saisir cette chance et tenter de faire leur vie en Europe car, s'ils retournent, il n'est pas sûr que l'opportunité de repartir se représentera une nouvelle fois à eux.

On s'attend également à ce que la période ait un impact sur d'autres déterminants de l'intention initiale des migrants quant au retour, comme je l'ai mentionné précédemment. Le contexte qui se détériore dans le pays d'origine peut avoir un impact sur les intentions initiales de retour des Congolais qui peuvent être moindres en particulier pour ceux qui partent étudier, qui n'en sont pas à leur première migration en Europe, et qui ont une famille ou une propriété en RD Congo. Ces hypothèses vont être testées grâce à la réalisation de modèles quantitatifs par période.

1.5. Récapitulatif des différences attendues entre migrants sénégalais et congolais

Le Tableau 5. I présente les différences auxquelles je m'attends concernant l'intention initiale de retour des migrants provenant du Sénégal et de RD Congo.

Tableau 5. 1. Différences attendues dans l'intention initiale de retour entre migrants sénégalais et congolais

Migrants sénégalais	Migrants congolais
Pas moins d'intention initiale de retour après 1990	Intentions de retour initiale moindres après 1990
Intention initiale pour les étudiants de retourner	Intention initiale de retour moins certaine des étudiants après 1990
Intention initiale de retour pour les migrants qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie	Intention initiale de s'établir définitivement en Europe pour les migrants qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie
Intention initiale de retour en cas de nouvelle migration en Europe	Pas d'intention initiale de retour en cas de nouvelle migration en Europe, en particulier après 1990
Pas de différence dans l'intention initiale de retour selon la situation administrative au début de la migration	Pas d'intention initiale de retour pour les migrants en situation irrégulière au début de leur séjour en Europe
Intention initiale de retour lorsque la famille est restée au Sénégal	Pas d'intention initiale de retour après 1990 lorsque la famille est restée en RD Congo
Intention initiale de retour en cas de possession d'une propriété au Sénégal	Pas d'intention initiale de retour après 1990 lorsque la famille est restée en RD Congo

2. DONNÉES ET MÉTHODES

Les déterminants de l'intention des migrants à propos du retour au moment où ils arrivent en Europe sont analysés à partir des enquêtes biographiques du projet MAFE et interprétés à la lueur des entretiens qualitatifs. Ces données et les méthodes utilisées ont été exposées dans le chapitre 3 de cette thèse. Toutefois, avant d'entrer dans le détail des résultats, les échantillons quantitatifs de migrants sénégalais et congolais sont présentés afin de mettre en avant leurs points communs et leurs divergences. Cette section est consacrée à la description des échantillons et au bref rappel des méthodes utilisées.

2.1. Description de l'échantillon

Le

Tableau 5. 2 présente les échantillons des migrants sénégalais et congolais qui font l'objet des analyses dans ce chapitre⁶⁰ toutes périodes confondues et selon la période de leur arrivée (avant 1990 et à partir de 1990), afin de voir en quoi le profil des migrants a évolué entre les deux périodes. L'échantillon sénégalais comprend 651 migrations (dont 142 avant 1990 et 509 après), tandis que l'échantillon congolais en compte 477 (dont 116 avant 1990 et 361 après).

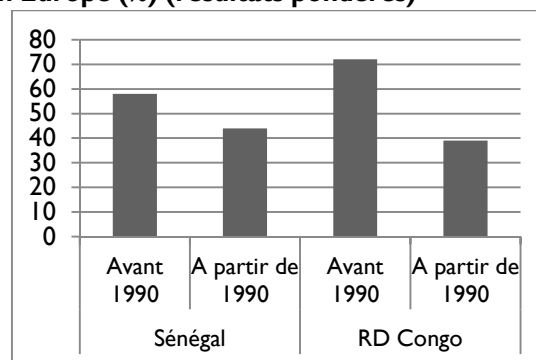
Cette section décrit en premier lieu la variable de l'intention initiale des migrants à propos du retour, qui fait l'objet de la suite des analyses. Ensuite, les variables qui touchent à la situation des individus au moment de leur arrivée et celles qui traitent de l'expérience migratoire sont détaillées.

⁶⁰ Ce tableau n'intègre pas les migrants dont l'intention initiale de rester ou de retourner dans leur pays d'origine est inconnue (pour rappel, ils représentent 8% des deux échantillons). L'annexe 7 donne les statistiques descriptives concernant tous les migrants, y compris ces derniers. Les proportions ne sont presque pas différentes de celles qui sont présentées ici.

2.1.1. Description de l'intention initiale des migrants quant au retour

Au moment de leur arrivée en Europe, environ la moitié des migrants dont on connaît l'intention envisagent de retourner dans leur pays d'origine : 48 % pour les Sénégalais et 53% pour les Congolais. Cette proportion semble faible pour les Sénégalais, car plusieurs travaux qualitatifs soulignent l'optique temporaire dans laquelle ces migrants sont pendant leur séjour à l'étranger (Hernandez Carretero, 2012; Sinatti, 2011). Conformément à notre hypothèse, il y a une diminution des intentions initiales de retour entre la période précédant 1990 et celle à partir de 1990 pour les migrants des deux pays, mais le résultat est frappant pour les Congolais (voir Figure 5. 1). Leur intention de retourner passe de 72 à 39%. Cela suggère que la dégradation des conditions de vie et l'instabilité économique qui caractérisent le pays depuis 1990 n'incitent pas les migrants à vouloir retourner y vivre. Du côté sénégalais, les intentions sont également moins fréquentes à partir de 1990, mais elles n'ont diminué que dans une moindre mesure (passant de 58 à 44%). La détérioration relative des conditions de vie au Sénégal intervient pour expliquer cette diminution de même que les politiques migratoires restrictives. En effet, les visas étant plus difficile à obtenir depuis les années 1990, les intentions de partir plus durablement peuvent davantage avoir lieu.

Figure 5. 1. Proportion des migrants qui ont l'intention de retourner dans leur pays d'origine au moment de leur arrivée en Europe (%) (résultats pondérés)



2.1.2. Description de la situation des individus au moment de leur arrivée

Quelles sont les caractéristiques des migrants sénégalais et congolais qui ont l'intention de rester de façon permanente ou temporaire en Europe l'année de leur arrivée ?

Les migrants congolais et sénégalais de l'échantillon ont respectivement 28 et 29 ans en moyenne lorsqu'ils arrivent en Europe. L'âge moyen de ceux qui arrivent en Europe à partir de la décennie 1990 est plus élevé que celui des individus qui y migrent avant cette date, en particulier pour les Congolais. Pour ces derniers, il passe de 26 à 32 ans, et pour les Sénégalais de 26 à 29 ans. Les migrations ont lieu à un âge plus avancé parce qu'elles requièrent une accumulation de moyens financiers plus importante. De plus, les démarches pour obtenir un visa peuvent être plus longues depuis 1990 et n'aboutir à une réponse positive qu'après plusieurs tentatives.

Ensuite, il apparaît que les Sénégalaises sont minoritaires par rapport à leurs homologues masculins (28%), tandis que la répartition est plus égalitaire du côté congolais, où 42% des migrants sont des femmes. Cependant, dans les deux cas, on assiste à une féminisation des migrations, surtout concernant les migrations congolaises, où la proportion de femmes qui arrivent en Europe à partir de 1990 est trois fois supérieure à celle de la période

précédente, si bien que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à migrer en Europe dans la seconde période (59%). Du côté sénégalais, la féminisation est plus relative ; la proportion de femmes passe de 19 à 32% d'une période à l'autre.

En outre, les échantillons présentent une différence importante à propos du niveau d'éducation. Ainsi, au moment où ils arrivent en Europe, seuls 3% des Sénégalais ont atteint un niveau d'éducation supérieur (c'est-à-dire ont étudié trois années au-delà du secondaire⁶¹). Les Congolais présentent par contre un profil nettement plus instruit vu que 44% d'entre eux ont déjà atteint un niveau d'éducation supérieur avant de migrer en Europe. La part des migrants qui n'ont pas été scolarisés ou qui n'ont atteint que le niveau primaire est faible parmi les migrants congolais (16%) mais plus élevée du côté des Sénégalais (56%) ; le deuxième chapitre de cette thèse avait déjà soulevé des différences de niveau d'instruction à propos des populations sénégalaises et congolaises en général.

Concernant la situation familiale, pour les migrants des deux pays, 40% d'entre eux n'ont ni conjoint ni enfant au moment où ils arrivent en Europe. Un migrant congolais sur trois et un migrant sénégalais sur quatre a une famille dans le pays d'origine. La proportion de migrants qui rejoignent leur conjoint(e) et/ou leur(s) enfant(s) en Europe s'élève à 11% dans les deux cas. Cependant, on constate que la proportion de Congolais qui rejoignent leur famille a doublé entre avant et après 1990 (passe de 7 à 14%), ce qui est conforme à notre hypothèse selon laquelle les regroupements familiaux ont davantage lieu pendant la deuxième période. On constate aussi qu'un migrant congolais sur cinq a rejoint certains membres de sa famille en Europe tout en laissant certains autres en RD Congo. Ce cas est plus marginal dans l'échantillon sénégalais. D'autres migrants ont de la famille dans des pays tiers, mais ils ne sont pas non plus très nombreux.

Enfin, la plupart des Congolais et des Sénégalais de l'échantillon ne disposent d'aucun bien, terrain ou affaire lorsqu'ils migrent en Europe. Un migrant sur cinq est propriétaire dans son pays d'origine. Il s'agit le plus souvent d'un terrain à bâtir ou d'un bien immobilier, et dans une moindre mesure d'un commerce avec ou sans murs.

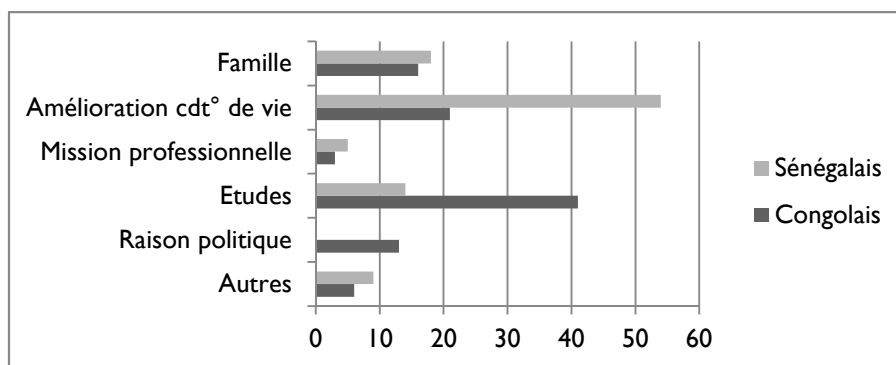
2.1.3. Description des migrations

Quelles sont les caractéristiques des migrations des Sénégalais et des Congolais des échantillons ?

L'analyse descriptive des échantillons révèle que le premier motif de migration des Sénégalais est l'amélioration de leurs conditions de vie, alors que les Congolais migrent d'abord pour des raisons d'études (Figure 5. 2). Dans les deux cas, les migrations familiales ne correspondent qu'à près d'une migration sur cinq et les arrivées en Europe dans le cadre d'une mission professionnelle sont marginales : elles représentent moins de 5% des cas. Les migrations qui surviennent pour une raison politique sont inexistantes du côté sénégalais mais s'élèvent à 13% pour les Congolais.

⁶¹ On s'écarte de la définition habituelle du niveau d'éducation supérieure qui considère que les individus ont atteint ce niveau dès lorsqu'ils ont suivi une année dans le supérieur. Cependant, on mesure mieux les compétences des migrants en considérant comme qualifiés ceux qui ont étudié au moins trois années dans le supérieur.

Figure 5. 2. Les motifs des migrations vers l'Europe des Sénégalais et des Congolais (%) (résultats pondérés)



Des différences importantes sont à noter à propos du profil des migrants aux deux périodes considérées (avant et après 1990) : les migrations familiales sont en augmentation et les migrations pour les études en diminution, non seulement pour les Congolais, mais aussi pour les Sénégalais - bien que dans une moindre mesure. On voit également que, pour la proportion de Congolais qui migrent pour une raison politique est dix fois plus élevée à partir de 1990 par rapport à avant 1990.

Ensuite, les échantillons comprennent une majorité de migrants qui migrent en Europe pour la première fois. 12% des Sénégalais y ont cependant déjà vécu au moins une année auparavant, et il en est de même pour 7% des Congolais.

L'année de leur arrivée, près de trois migrants sénégalais sur dix de l'échantillon (28%) sont en situation irrégulière. Les migrants congolais sont à ce titre moins nombreux (16%). Cependant, la proportion de migrants sans papiers la première année de leur migration a connu une certaine croissance. Avant 1990, les Sénégalais sont 15% à ne pas être en règle au niveau des papiers et les Congolais 2% seulement, alors qu'à partir de 1990, cette situation concerne 32% des Sénégalais et 26% des Congolais. Ces résultats reflètent les difficultés croissantes d'obtention d'un visa pour migrer en Europe.

Presque toutes les migrations de l'échantillon ont lieu à partir du pays d'origine directement ; seuls 7% des migrants ont séjourné au moins une année⁶² dans un pays tiers. On remarque que ces séjours dans un autre pays avant d'arriver en Europe sont plus fréquents après 1990. Ainsi, un migrant sur dix en moyenne n'arrive pas directement de son pays d'origine. Il est possible qu'il s'agisse de migrations de transit avant d'atteindre l'Europe, étant donné les difficultés accrues pour migrer vers l'Europe dans cette période.

Ensuite, l'échantillon de migrants contient approximativement la moitié d'arrivées dans l'ancien pays colonisateur du pays d'où proviennent les migrants (destination ancienne ou traditionnelle), tandis que l'autre moitié a migré vers une destination plus récente.

Enfin, en ce qui concerne la période de l'arrivée des migrants, 26% des migrants de l'échantillon sénégalais sont arrivés avant 1990 et 74% après 1990. Cet échantillon se différencie donc également sur ce point de l'échantillon des migrants congolais qui est composé de 43% d'arrivées avant 1990 et de 57% d'arrivées au-delà de cette période.

⁶² Les séjours de moins d'un an dans un pays tiers avant l'arrivée en Europe ne sont pas pris en compte dans ces analyses.

Tableau 5. 2. Description des échantillons des migrants sénégalais et congolais déclarant vouloir rester temporairement ou définitivement en Europe l'année de leur arrivée (ceux qui n'ont pas déclaré leur intention étant exclus), toutes périodes confondues et par période (résultats pondérés)

		Sénégal	RD Congo	Sénégal		RD Congo	
		%	%	%	%	%	%
Variables	Modalités	Toutes périodes	Toutes périodes	Arrivée avant 1990	Arrivée à partir de 1990	Arrivée avant 1990	Arrivée à partir de 1990
Age (moyenne)		28 ans	29 ans	26 ans	29 ans	26 ans	32 ans
Sexe	Hommes	72	58	81	68	80	41
	Femmes	28	42	19	32	20	59
Niveau d'éducation atteint	Primaire ou secondaire	97	56	94	98	59	54
	Supérieur	3	44	6	2	41	46
Motif de la migration	Famille	18	16	13	20	8	22
	Amélioration de ses conditions de vie	54	21	59	53	26	17
	Mission professionnelle	5	3	4	5	4	2
	Etudes	14	41	21	12	58	29
	Raison politique	0	13	0	0	2	21
	Autres	9	6	4	10	2	9
Rang de la migration	Pas première	12	7	10	12	6	7
	Première	88	93	90	88	94	93
Intention initiale quant au retour	Pas d'intention de retourner	52	43	42	56	28	61
	Intention de retourner	48	53	58	44	72	39
Situation administrative	En situation régulière	65	81	80	61	92	73
	En situation irrégulière	28	16	15	32	2	26
	Valeur manquante	7	3	5	7	6	1
Provenance directe du pays d'origine	Oui	93	93	96	92	99	88
	Non	7	7	4	8	1	12
Destination	Ancienne / traditionnelle	49	42	70	41	29	52
	Nouvelle	51	58	30	59	71	48
Situation familiale	Famille dans pays d'origine	40	29	34	42	39	21
	Famille dans pays de destination	11	11	12	11	7	14
	Sans union et sans enfant	40	40	50	36	49	34
	Famille dans pays de destination et d'origine	5	19	4	6	5	29
	Famille ailleurs	4	1	0	5	0	2
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine	18	23	19	17	22	24
	Propriété dans pays de destination	1	0	0	1	0	0
	Pas de propriété	81	76	81	81	78	74
	Propriété dans pays de destination et d'origine	0	0	0	0	0	0
	Propriété ailleurs	0	1	0	0	0	1
Période	Avant 1990	26	43				
	A partir de 1990	74	57				
N		651	477	142	509	116	361

2.2. Rappel des méthodes

Des régressions logistiques multiples sont réalisées pour analyser les déterminants de l'intention initiale des migrants quant au retour. Des modèles bivariés fournissent les effets bruts de chaque variable prise individuellement, tandis que des modèles multivariés présentent les effets nets de chaque facteur explicatif, c'est-à-dire leur effet « toutes choses égales par ailleurs ». A partir de ces derniers modèles, je calcule les probabilités prédites de l'intention initiale de retour. Celles-ci ont l'avantage de donner les niveaux de probabilités de

chaque modalité des variables alors que les régressions logistiques fournissent les différentiels de probabilités, pour chaque variable, entre une modalité de référence et les autres modalités.

Etant donné que je m'intéresse aussi aux différences par période des déterminants de l'intention initiale de retour, des régressions logistiques ont été réalisées pour les migrants arrivés en Europe avant 1990 d'une part, et pour ceux arrivés après 1990 d'autre part. Pour savoir si les rapports de cotes entre les échantillons des deux périodes sont comparables, je procède à des tests de ratio de vraisemblance. Cette démarche permet de voir si les déterminants varient d'une période à l'autre, comme les hypothèses le suggèrent.

Les méthodes de calcul des régressions logistiques et des probabilités prédites de l'intention initiale des migrants par rapport au retour ont été développées dans le chapitre 3 de cette thèse. Pour rappel, chacun de ces modèles tient compte du fait qu'un individu qui a migré plus d'une fois en Europe se retrouve plus d'une fois dans l'échantillon (on introduit des grappes à cet effet dans les modèles). Ces modèles visent aussi à donner des résultats les plus robustes possibles malgré les effectifs relativement faibles des échantillons dont je dispose (pour ce faire, je calcule des erreurs-types à l'aide de méthodes de réplifications).

L'étude des déterminants de l'intention initiale de retour requiert que l'on respecte le principe d'antécédence causale, ce qui signifie que les causes doivent précéder l'effet. Ici, l'intention de retour est mesurée au moment de l'arrivée des migrants en Europe, et les variables sur leur situation administrative, familiale et matérielle réfèrent à la première année de leur séjour en Europe. Dans ce cas, donc, on pourrait souligner une certaine limite en termes de causalité pour ces variables, celles-ci étant synchroniques avec celle de l'intention initiale de retour. Cependant, ces variables renvoient aux circonstances dans lesquelles la migration a lieu ou à la perspective dans laquelle les migrants sont au moment où ils arrivent en Europe. Comme cela a été indiqué dans les hypothèses, selon qu'ils soient seuls ou avec des membres de leur famille la première année, qu'ils aient ou non des papiers, et qu'ils soient ou non propriétaires, il est attendu qu'ils soient dans une perspective différente quant au projet d'un éventuel retour.

Les entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour à Dakar et à Kinshasa viennent appuyer l'interprétation de certains résultats et illustrent, par des exemples, ce que révèlent les analyses quantitatives. Ils donnent des informations sur les intentions initiales des migrants, qu'ils aient envisagé ou non un retour à leur arrivée en Europe. Par contre, je ne dispose pas d'information sur l'intention initiale des migrants qui ne sont pas retournés.

3. RÉSULTATS

Pour faciliter l'interprétation des résultats, j'ai fait le choix de présenter au fil du texte, sous forme de graphiques, les probabilités prédites de l'intention initiale de retour pour chaque facteur explicatif qui s'est avéré significatif dans les régressions logistiques (pour au moins un des deux pays).⁶³ Ce sont donc ces probabilités prédites qui seront commentées. Chaque graphe qui les représentent illustre l'effet d'une variable - mesuré en contrôlant les autres variables - sur l'intention initiale de retour en simulant les probabilités que l'on observerait si tous les individus avaient les modalités des différentes variables (prises une à une) et si leurs

⁶³ Pour une vue d'ensemble de toutes les probabilités prédites, voir annexe 6.

autres caractéristiques restaient celles observées. Ci-dessous se trouve le Tableau 5. 3 qui présente les résultats des modèles bivariés et multivariés pour l'intention initiale de retour des migrants des deux pays. Les probabilités prédites pour les déterminants de l'intention initiale de retour se trouvent dans le même tableau.

Les résultats des modèles multivariés sur les déterminants de l'intention initiale des migrants des deux pays par période d'arrivée (avant 1990 et à partir de 1990) figurent quant à eux dans le Tableau 5. 4, présenté également ci-dessous. Du côté sénégalais, les modèles par période sont significativement différents l'un de l'autre à un seuil de 10% ; comme on le verra pour le sexe et le motif de la migration, certains déterminants ne sont pas les mêmes selon la période observée. Par contre, du côté congolais, les modèles ne sont pas significativement différents l'un de l'autre selon la période, ce qui signifie que les déterminants de l'intention initiale des migrants quant au retour ne sont pas distincts d'une période à l'autre. Les résultats des déterminants de l'intention initiale de retour par période sont présentés dans le texte, lorsque les différences par périodes s'avèrent significatives.

Je commence par examiner l'effet des caractéristiques socio-démographiques des migrants, avant de me pencher sur le rôle des circonstances de leur expérience migratoire, à l'influence de leur situation au moment où ils arrivent en Europe et à l'impact du contexte qui prévaut à cette période.

Tableau 5. 3. Résultats des régressions logistiques et des probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais (résultats pondérés)

Variables	Modalités	Sénégal			RD Congo		
		Effets bruts	Effets nets	Probabilités prédites	Effets bruts	Effets nets	Probabilités prédites
Age	(var. continue)	1,01	1,02		0,99	1,02	
Sexe	Hommes (réf)	1	1	0,45	1	1	0,56
	Femmes	0,77	1,73	0,55	0,61	0,66	0,50
Niveau d'éducation atteint	Primaire ou secondaire (réf)	1	1	0,47	1	1	0,53
	Supérieur	13,98**	5,13	0,70	1,33	1,16	0,54
Motif de la migration	Famille (réf)	1	1	0,24	1	1	0,36
	Amélioration des conditions de vie	2,03*	2,23*	0,45	0,52	0,56	0,27
	Mission professionnelle	5,25**	4,77**	0,62	16,81***	44,60***	0,87
	Etudes	14,78***	12,78***	0,81	17,88***	13,03***	0,77
	Raison politique	/	/	/	0,85	1,54	0,44
Rang de la migration	Pas première (réf)	1	1	0,53	1	1	0,53
	Première	1,46	1,26	0,47	1,44	0,95	0,53
Situation administrative	En situation régulière (réf)	1	1	0,47	1	1	0,55
	En situation irrégulière	0,77	1,15	0,50	0,09***	0,36**	0,43
Provenance directe du pays d'origine	Oui (réf)	1	1	0,49	1	1	0,55
	Non	0,33*	0,34*	0,29	0,11***	0,18***	0,32
Destination	Ancienne / traditionnelle (réf)	1	1	0,56	1	1	0,68
	Nouvelle	0,47***	0,48***	0,41	0,30*	0,13***	0,42
Situation familiale	Famille dans pays d'origine (réf)	1	1	0,51	1	1	0,55
	Famille dans pays de destination	0,47**	0,43*	0,45	0,28***	0,89	0,60
	Sans union et sans enfant	0,89	0,76	0,47	0,42	0,50	0,49
	Famille dans pays de destination et d'origine	0,23***	0,27*	0,35	0,44	0,68	0,55
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine (réf)	1	1	0,49	1	1	0,47
	Propriété dans pays de destination	0,30	0,55	0,37	/	/	/
	Pas de propriété	0,74	1,01	0,47	2,54	1,91	0,55
	Propriété dans pays de destination et d'origine	/	/	0,65	/	/	0,38
Période d'arrivée	Avant 1990 (réf)	1	1	0,52	1	1	0,67
	Après 1990	0,56**	0,74	0,46	0,24*	0,17***	0,44
Nombre d'événements		293			225		
Nombre d'années vécues / observations		651			7.5		

***: p<0.01 ; **: p<0.05 ; *: p<0.10

Tableau 5. 4. Résultats des régressions logistiques de l'intention initiale de retour des migrants congolais et congolais par période (avant 1990 et à partir de 1990) (résultats pondérés)

Variables	Modalités	Sénégal			RD Congo		
		Effets nets	Effets nets	Comparabilité des rapports de cote	Effets nets	Effets nets	Comparabilité des rapports de cote
		Avant 1990	A partir de 1990	Entre avant et à partir de 1990	Avant 1990	A partir de 1990	Entre avant et à partir de 1990
Age	(var. continue)	0,94	1,03	*	1,09	1,01	
Sexe	Hommes (réf)	1	1		1	1	
	Femmes	11,55**	1,09	**	0,27	0,87	
Niveau d'éducation atteint	Primaire ou secondaire (réf)	1	1		1	1	
	Supérieur	1,00	1,98		0,17	2,15	
Motif de la migration	Famille (réf)	1	1		1	1	
	Amélioration des conditions de vie	12,18***	2,22	**	1,61	0,47	
	Mission professionnelle	6,33	10,99***		74,11	55,76***	
	Etudes	36,48***	21,35***		26,66*	5,84*	
	Raison politique	/	/		0,48	1,34	
Rang de la migration	Pas première (réf)	1	1		1	1	
	Première	0,50	0,68		0,56	1,29	
Situation administrative	En situation régulière (réf)	1	1		1	1	
	En situation irrégulière	1,35	1,15		0,13	0,33**	
Provenance directe du pays d'origine	Oui (réf)	1	1		1	1	
	Non	0,08*	0,46		0,13	0,18***	
Destination	Ancienne / traditionnelle (réf)	1	1		1	1	
	Nouvelle	0,37	0,53*		0,20	0,09***	
Situation familiale	Famille dans pays d'origine (réf)	1	1		1	1	
	Famille dans pays de destination	0,32	0,51		0,57	1,54	
	Sans union et sans enfant	0,65	0,90		0,27	1,15	
	Famille dans pays de destination et d'origine	3,35	0,64		1,02	1,10	
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine (réf)	1	1		1	1	
	Propriété dans pays de destination	/	0,59		1,00	/	
	Pas de propriété	0,97	0,98		2,79	1,06	
	Propriété dans pays de destination et d'origine	/	1,27		/	0,90	
Période d'arrivée	Avant 1990 (réf)						
	Après 1990						
Nombre d'événements		81	212		77	148	
Nombre d'années vécues / observations		143	508		116	362	
		Modèles significativement différents à un seuil de 10%			Modèles non-significativement différents		

***: p<0.01 ; **: p<0.05 ; *: p<0.10

3.1. L'effet des caractéristiques socio-démographiques des migrants

3.1.1. L'âge

Les migrants âgés ne sont pas plus susceptibles de vouloir retourner dans leur pays d'origine que les plus jeunes, contrairement à notre hypothèse. L'âge des migrants⁶⁴, qu'ils proviennent du Sénégal ou de la RD Congo, n'influence en effet pas leur intention initiale de retour.

3.1.2. Le sexe

Toutes périodes confondues, le sexe des migrants n'explique l'intention initiale quant au retour ni des Congolais, ni des Sénégalais. Par contre, les régressions par période montrent que les femmes sénégalaises arrivées en Europe avant 1990 présentent, au début de leur migration, un rapport de cotes 11 fois supérieur à celui de leurs homologues masculins. Les femmes arrivées avant 1990 sont donc plus susceptibles de vouloir retourner que les hommes à cette période, mais plus aucune différence de genre n'apparaît pour celles qui ont migré après 1990. Ce résultat tend à faire penser que, dans la deuxième période, les femmes s'émancipent de leur milieu d'origine et ne conçoivent plus seulement leur avenir en référence aux normes sénégalaises.

3.1.3. Le niveau d'éducation

Toutes choses égales par ailleurs, le niveau d'éducation ne semble pas influencer la volonté initiale des migrants des deux pays de retourner ou de rester en Europe. L'effet brut de cette variable est toutefois significatif du côté sénégalais : on voit que les Sénégalais les plus instruits ont quatorze fois plus de chances de retourner que les moins instruits. Le fait que la régression multivariée ne révèle pas de différence entre les niveaux d'éducation s'explique par la corrélation entre cette variable et celle du motif de la migration. Comme nous le verrons ci-après, les migrants qui migrent pour des raisons d'études sont plus susceptibles de vouloir retourner. Ceux-ci ont souvent déjà étudié trois années dans le supérieur, ce qui « gomme » l'effet du niveau d'éducation.

Néanmoins, comment expliquer que la significativité de l'effet brut apparaisse du côté sénégalais mais pas du côté congolais ? Les migrants sénégalais qui ont un niveau d'instruction supérieur sont très peu nombreux, tout comme le sont les individus qui ont ce niveau dans la population sénégalaise. Ces migrants doivent faire partie de l'élite au Sénégal, ce qui doit leur assurer des conditions de travail intéressantes, des responsabilités et un avenir dans leur pays d'origine. Ils doivent être conscients de ces opportunités, ce qui explique leur plus grande probabilité de projeter un retour (si l'on ne contrôle pas pour le motif). Les Congolais qui ont un niveau d'éducation élevé, par contre, ne présentent pas plus de chances de vouloir retourner que ceux qui ont un niveau d'éducation plus faible. Cela sous-entend que notre échantillon comprend à la fois des migrants qualifiés qui veulent retourner au début de leur migration et des migrants qualifiés qui ont l'ambition de s'installer de façon permanente en Europe. Contrairement au Sénégal, une proportion plus importante de la population est qualifiée en RD Congo, ce qui induit plus de concurrence sur le marché du travail. Dans un contexte de crise, les emplois ne sont plus assurés pour les individus les plus qualifiés. En effet, vu la réduction des dépenses publiques imposée par les programmes

⁶⁴ La variable de l'âge introduite dans ce modèle est continue, mais je n'ai pas non plus trouvé d'effet en testant l'âge en tant que variable catégorielle (18-30 ans ; 31-45 ans ; plus de 45 ans).

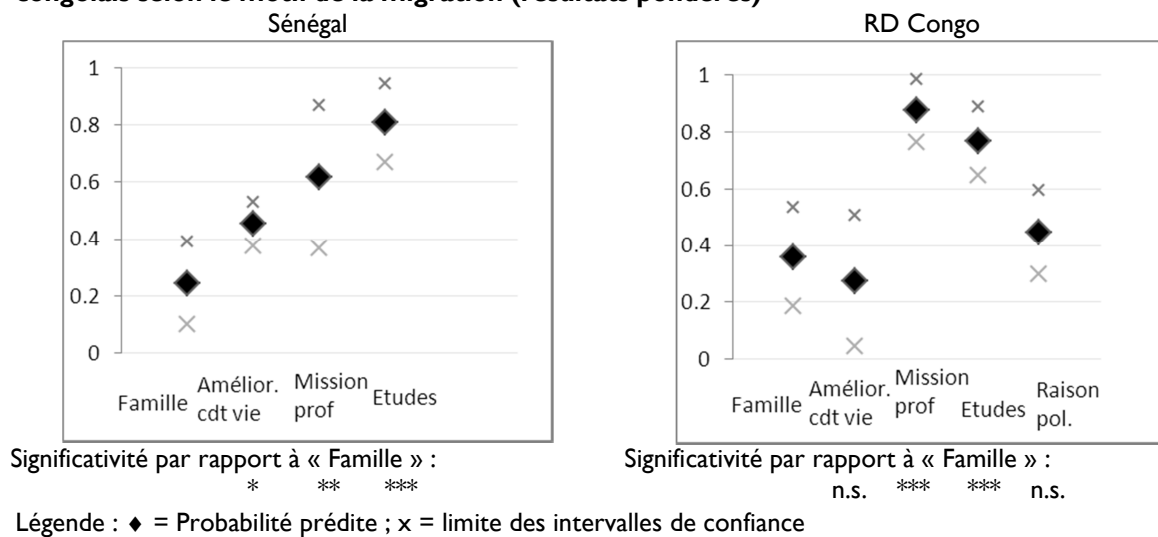
d'ajustement structurel, l'Etat n'engage presque plus de fonctionnaires et le secteur privé ne se développe plus. Cela a un impact sur la volonté des Congolais qualifiés de s'établir définitivement dans un pays européen, plus stable et plus prospère que leur pays d'origine, et où ils espèrent pouvoir valoriser leur niveau d'éducation.

3.2. Le rôle des circonstances de l'expérience migratoire

3.2.1. Le motif de la migration

L'hypothèse selon laquelle le motif de la migration intervient dans la définition de l'intention initiale des migrants de rester temporairement ou définitivement en Europe est vérifiée. Les résultats montrent en effet que l'intention des migrants quant au retour dépend fortement du motif de leur migration (Figure 5. 3). Dans les deux pays, les migrations motivées par des raisons familiales ont le plus souvent lieu dans une optique d'installation définitive en Europe ; les Sénégalais qui migrent pour une raison familiale n'ont que 24% de chances de vouloir retourner, et les Congolais 36%. Ensuite, on constate que les migrants sénégalais et congolais qui partent étudier en Europe présentent des chances très importantes de vouloir retourner ; ils ont environ 80% de chances d'envisager un retour dans leur pays d'origine. Ces migrants qui quittent le Sénégal et la RD Congo dans un cadre d'études ont donc beaucoup plus de chances d'envisager un retour au début de leur migration par rapport à ceux qui partent pour des raisons familiales. Ensuite, en comparaison avec ces derniers, ceux qui migrent pour des raisons professionnelles sont également plus susceptibles d'avoir l'intention de retourner. Les Sénégalais qui migrent pour améliorer leurs conditions de vie ont deux fois plus de chances d'avoir l'intention de retourner que ceux qui partent dans un cadre familial, mais cet effet n'apparaît pas pour les Congolais. Cependant, les régressions par période montrent qu'on assiste à un changement dans les intentions migratoires des Sénégalais qui partent pour améliorer leurs conditions de vie en Europe. Ceux qui migraient avant 1990 présentaient de grandes chances de vouloir retourner, mais depuis 1990, ceux qui migrent ne sont plus spécialement susceptibles de vouloir retourner. Ce résultat peut s'expliquer par la dégradation de la situation économique du Sénégal, comme nous le verrons plus loin à travers le discours d'un migrant de retour sénégalais. Enfin, les migrants congolais qui migrent en Europe pour des raisons politiques n'entendent initialement pas retourner ni plus ni moins par rapport à ceux qui partent pour un motif familial.

Figure 5. 3. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais selon le motif de la migration (résultats pondérés)



Des entretiens réalisés avec des migrants de retour à Dakar et à Kinshasa, il ressort clairement que le retour fait partie du projet migratoire dès lors que les migrants partent dans un cadre d'étude. **Dr Fall**, un Sénégalais parti étudier la biologie au Canada, exprime l'idée avec laquelle il est parti : « *J'étais parti là-bas comme étudiant étranger : on finit ses études et on rentre* ». Les étudiants sont souvent, dès le départ, dans l'idée de retourner car ils supposent qu'ils obtiendront un bon poste à leur retour, lorsqu'ils se présenteront sur le marché du travail avec un diplôme obtenu à l'étranger. **Nick**, un Congolais qui part en France dans l'idée d'y étudier, explique : « *Moi, au départ, je me disais : bon, je pars pour trois ou quatre ans, je fais mes études. Mon père avait quand même de la renommée à la Banque Centrale [congolaise], alors je me disais : je vais revenir, je vais quand même trouver une place facilement à la Banque Centrale. Parce que je voyais comment mon père s'achetait des voitures, des maisons, c'était la belle vie à l'époque. C'était ça mon idée* ». Ils ont aussi des ambitions qu'ils comptent mettre en œuvre dans leur pays après leurs études. C'est ce que **Joseph**, un Sénégalais qui a migré en France pour étudier l'imprimerie, exprime : « *Au départ, on part pour une formation (...), on partait avec des ambitions, on voulait faire ça, ça, ça (...). Je savais que je reviendrais* ». D'autres, déjà insérés dans la vie professionnelle avant de partir, partent étudier à l'étranger en vue de « gravir » les échelons et d'avoir de plus grandes responsabilités à leur retour. C'est le cas de **Gustave**, un Congolais parti avec une bourse de la coopération belge pour faire une thèse en droit : « *L'idée, c'était de partir, avoir ma thèse de doctorat et revenir Professeur et fonctionnaire* », de même que de **Matthieu**, un Congolais qui est allé faire sa spécialisation de chirurgie en Belgique : « *Moi, je partais pour tout le temps de la spécialisation. L'idée était de revenir* ». Ces résultats montrent donc que les « cerveaux » qui partent acquérir des compétences à l'étranger partent dans l'idée de revenir et non de « fuir » définitivement leur pays d'origine.

Ceux qui partent dans le cadre d'une mission professionnelle ont généralement une situation stable au Sénégal et en RD Congo, et il est rarement question qu'ils projettent de profiter de cette mission pour partir définitivement. **Yvan**, par exemple, un Congolais, explique : « *Ce n'est pas moi qui ai pris la décision [de partir en Belgique] (...). Le conseil de l'organisme pour lequel je travaillais au Congo a estimé que j'étais la personne la mieux indiquée pour aller représenter notre bureau en Belgique, en Europe. Au départ, je partais pour deux ans renouvelables (...). J'ai toujours été dans l'optique de revenir au Congo* ». Il était évident, pour ce migrant qui

touchait un bon salaire en RD Congo, qu'il continuerait à travailler pour ce même organisme à son retour.

Comme on l'a vu dans les analyses quantitatives, les migrants qui partent en Europe avec l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie présentent des intentions initiales plus faibles de retourner dans leur pays d'origine, en particulier les Congolais. Les entretiens qualitatifs soulignent les différences entre les migrants sénégalais et congolais, et permettent de prendre conscience de l'impact du contexte du pays d'origine sur les intentions des migrants par rapport au retour. En effet, les entretiens réalisés à Kinshasa mettent en évidence que les Congolais qui migrent en vue d'avoir un avenir meilleur n'ont pas l'intention de revenir dans leur pays d'origine en raison des difficultés quotidiennes et de l'absence d'opportunités qui s'y trouvent. Considérant que l'instabilité politique et économique en RD Congo va perdurer, ils prennent la décision de partir sans avoir l'intention de revenir. C'est le cas de **William**, un Congolais qui a fui les conditions difficiles de son pays : « *La situation du pays, ça n'allait pas. Vous n'aviez pas de quoi acheter, de quoi nourrir. C'est ça qui m'a révolté, quoi, de quitter ce pays pour aller ailleurs (...). Pour moi, c'était pour partir définitivement du Congo* ». **Barnabé**, un Congolais qui a migré également pour fuir la situation économique du pays, explique : « *C'est dans la nature humaine de chercher... Là où il fait bon vivre, quoi (...). Ça n'allait pas, je me disais que si je restais ici, ce sera difficile pour moi. C'est comme ça que je suis allé en Europe (...). Je partais définitivement, oui, c'était mon souhait* ».

Du côté sénégalais, en revanche, de tels discours n'ont jamais été prononcé par les migrants que j'ai rencontrés. Le souhait d'aller faire des économies à l'étranger pour ensuite revenir vivre dans de meilleures conditions au Sénégal ressort de la plupart des entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour au Sénégal. Ainsi, **Pierre-Paul**, Sénégalais, travaillait dans la boutique de son frère avant de partir en France, mais les affaires allaient mal : « *Je ne gagnais pas bien, hein. Franchement. Quand j'ai vu que la boutique ne fonctionnait pas comme je pensais, j'ai dit à mon frère que je ne peux pas rester ici. Et puis, on a essayé de faire quelque chose. C'est comme ça que je suis allé (...). Je me disais que je vais faire l'aventure, essayer d'avoir un peu d'argent pour retourner* ». **Lamine**, un Sénégalais, explique les difficultés économiques qui l'ont poussé à partir en France pour améliorer les conditions de vie de sa famille : « *Ici au Sénégal, les gens vivent en solidarité. On fait trop de social (...). Je voyais que je ne pouvais pas vraiment satisfaire tout le monde et je ne pouvais pas faire d'économies. Là, j'ai dit : autant tenter l'immigration, peut-être que ça va aller (...). Je me disais que j'allais partir pour essayer de réaliser quelque chose et rentrer au Sénégal* ». **Jack**, un Sénégalais, est parti en Italie en vue d'acquérir du capital financier et de l'investir dans l'entreprise familiale de mécanographie. Il dit : « *Déjà, pour partir, je savais que je voulais retourner. Je ne suis pas parti pour rester là-bas. Le retour, c'est déjà programmé (...). Moi, je voulais retourner* ». **Makhtar**, un Sénégalais qui a aussi migré en Italie pour pouvoir faire des économies dans le but d'avoir son propre atelier de menuiserie au Sénégal, explique la logique qu'il a suivie et qu'il recommande clairement : « *Je trouve qu'un jeune qui veut travailler, qui veut faire quelque chose dans ce pays, s'il n'a pas les possibilités de faire ça, il faut qu'il aille ailleurs pour trouver des moyens pour retourner faire quelque chose* ». Bien que ce type de discours ait été tenu par la majorité des migrants de retour au Sénégal, les paroles de **Joseph** montrent que les logiques migratoires des Sénégalais qui partent pour améliorer leurs conditions de vie aujourd'hui ne sont plus celles qui prévalaient auparavant, ce qui confirme le résultat quantitatif obtenu. Ce migrant sénégalais (**Joseph**) est parti en France en 1975, à l'époque où, selon lui, les Sénégalais partaient avec un objectif bien précis et puis rentraient. En comparant la logique des migrations actuelles avec celle de sa génération, il dit : « *Je n'aime pas comment ça se passe en ce moment : il y a une crise, ça ne va pas en Afrique, alors les gens abandonnent (...). Non, ça ne va pas.... Malheureusement, ce n'est*

pas les mêmes générations et on n'a pas eu à vivre ce qu'ils ont à vivre ». Il soulève donc aussi le rôle de la dégradation de la situation au Sénégal sur le fait que les migrants qui veulent améliorer leurs conditions de vie ont moins l'intention de revenir aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, tant dans les analyses quantitatives que qualitatives, le retour semble davantage faire partie intégrante du projet migratoire des Sénégalais que des Congolais qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie. Les Sénégalais qui partent avec l'idée de ne rester que temporairement en Europe semblent suivre la logique de la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail. C'est moins le cas du côté des Congolais, qui souhaitent moins revenir vivre et investir dans leur pays. La situation des pays d'origine joue donc un rôle très important. La situation est particulièrement difficile en RD Congo, non seulement sur le plan économique, mais aussi politique, si bien que les individus qui migrent en Europe à la recherche d'une vie meilleure n'ont pas l'intention de retourner vivre dans leur pays d'origine. Ils n'ont en effet pas l'espoir que la situation de la RD Congo s'améliore de sitôt. Au Sénégal, les populations connaissent une dégradation de leurs conditions de vie, mais le contexte est plus stable, si bien que les migrants envisagent plus de retourner y vivre après un séjour à l'étranger, pendant lequel ils auront acquis les ressources nécessaires pour assurer leur avenir et celui de leur famille. Cependant, comme les résultats quantitatifs l'ont mis en évidence, ces intentions de retour sont moins souvent formulées par les Sénégalais qui ont quitté leur pays à partir de 1990, ce qui suggère que la dégradation du contexte économique a aussi un impact.

A propos des migrations pour raison politique à partir de la RD Congo, les résultats quantitatifs ont montré que les chances que les migrants aient l'intention de retourner sont presque égales à celles qu'ils aient l'intention de s'établir définitivement en Europe. Les entretiens qualitatifs ont révélé des résultats allant dans ces deux sens, conformément à nos hypothèses également. Si certains migrants, ne se sentant plus en sécurité en RD Congo, envisageaient de partir définitivement au moment de leur départ, d'autres prévoyaient de ne rester à l'extérieur de leur pays d'origine que temporairement, jusqu'à un éventuel prochain changement de régime ou une accalmie de la situation. Parmi ces derniers, **Madeleine**, Congolaise dont le mari était ministre à la fin du règne de Mobutu, raconte son expérience : *« C'était horrible, à cette époque, ce n'étaient pas que des menaces, il y a eu des exécutions, on a tué des gens, on a frappé, on a torturé des gens (...). Même nous-mêmes, on était recherchés (...). On disait que Mobutu avait fait tomber le pays, que personne n'avait pas de moyens, etc. Donc, toute manifestation extérieure de richesses était considérée comme provenant d'une corruption, que c'étaient des corrompus de Mobutu, or ça n'était pas le cas (...). Donc il y a eu des morts, des gens qui sont morts rien que et simplement parce qu'on disait : 'Ce n'est pas votre maison, vous avez volé'. (...) Et puis, on vous prenait votre maison et on mettait des militaires dedans. On a vraiment abîmé, on a vraiment saccagé et ruiné la vie de pas mal de gens. Donc, mon mari nous a mis en Europe parce que nous avions une entreprise, c'est comme ça que j'ai atterri au fait en Angleterre, en pensant que je n'allais pas rester longtemps et que, bon, la situation allait se calmer parce que, dans ma tête, moi, je ne voyais pas ce que j'avais fait de mal ».*

L'exemple de **William** illustre au contraire le cas d'une migration pour des raisons politiques avec le désir de ne plus revenir au pays. Ce Congolais, dont une première migration liée au souhait de fuir les réalités économiques difficiles s'était soldée par un échec, migre quelques années plus tard pour des raisons politiques : *« Mon grand frère était soldat (...), il y a un problème qui s'est passé, lui était en fuite, alors on nous cherchait. On est venu nous chercher, moi je me suis présenté comme garant de mes frères et on m'a arrêté jusqu'à ce que lui sera là. S'il va se présenter, là, ce sera ma libération. Mais ça n'a pas tenu. J'étais obligé de faire*

un arrangement avec d'autres militaires. A partir de là, mon père a tout organisé, il m'a payé le billet du bateau, j'ai traversé à Brazzaville. De Brazzaville, c'est là qu'on a organisé mon voyage ». Ce migrant avait déjà l'intention de s'établir de façon permanente en Europe lors de sa première migration, mais son intention de ne plus revenir vivre en RD Congo s'est encore renforcée lorsqu'il a dû fuir pour sa sécurité. Ces deux exemples montrent que l'intention de retour des migrants qui quittent leur pays dans un tel contexte dépend non seulement des circonstances de ce départ mais aussi de leur attachement à leur pays d'origine.

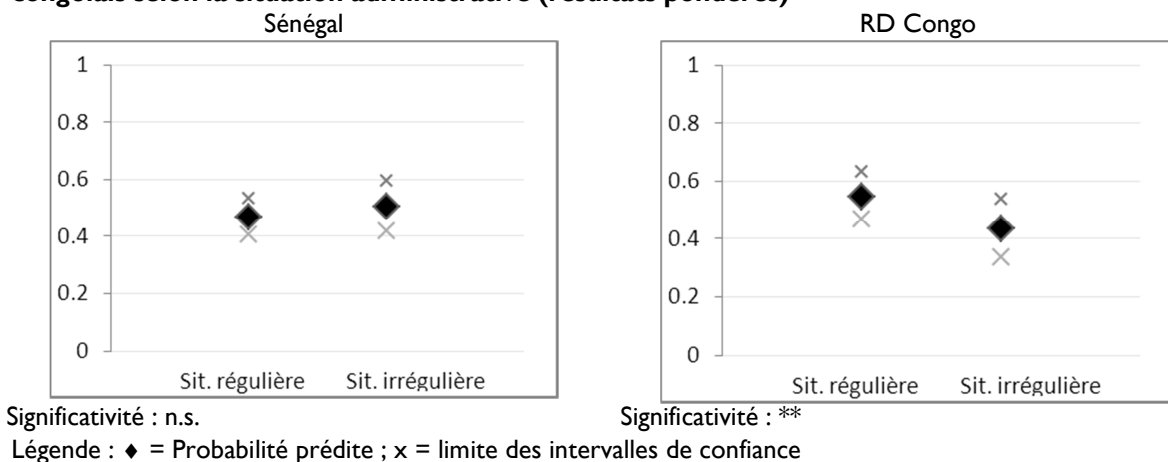
3.2.2. Le rang de la migration

Les résultats montrent que le rang de la migration n'influence pas l'intention initiale des migrants quant au retour, ni pour les Sénégalais, ni pour les Congolais. Certains peuvent migrer une nouvelle fois en Europe tout en gardant à l'esprit l'idée de retourner un jour, tandis que d'autres peuvent avoir décidé de repartir en Europe pour s'y installer définitivement, éventuellement à la suite d'une mauvaise expérience de retour dans leur pays d'origine.

3.2.3. La situation administrative

Les régressions révèlent que la situation administrative des migrants l'année où ils arrivent en Europe n'est pas significative pour l'intention initiale de retour du côté sénégalais. En revanche, du côté congolais, ceux qui n'ont pas de papiers au début de leur migration ont moins l'intention de retourner que ceux qui sont en ordre sur le plan administratif. La Figure 5. 4, présentant les probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants, permet de voir que les migrants sénégalais sans papiers ont 50% de chances de vouloir retourner (contre 47% pour ceux qui ont des papiers), tandis que cette probabilité s'élève à 43% pour les Congolais (contre 55% pour ceux qui sont en situation régulière). Si le fait d'être en situation irrégulière ne semble donc pas affecter l'intention des migrants de retourner au Sénégal, les Congolais qui sont dans cette situation, en revanche, ont davantage l'intention de rester définitivement en Europe. Motivés par l'absence de perspectives d'avenir dans leur pays d'origine, ils ont tout mis en œuvre pour migrer en Europe malgré le contexte politique migratoire restrictif. Leur migration a dû se révéler coûteuse, non seulement au niveau financier - car migrer sans papier est plus onéreux que migrer de façon régulière - mais aussi au niveau humain - car ils savent qu'ils encourent le risque de se faire expulser. Ils espèrent que ces risques pris leur permettront de ne pas devoir retourner dans leur pays d'origine, où ils n'envisagent pas de pouvoir s'épanouir.

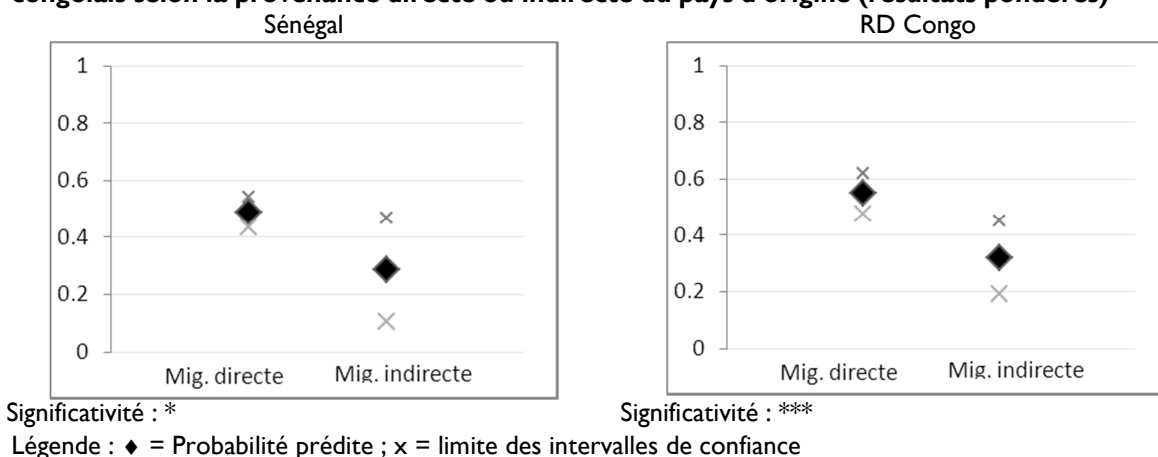
Figure 5. 4. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais selon la situation administrative (résultats pondérés)



3.2.4. La provenance directe ou indirecte du pays d'origine

Ensuite, les migrants qui ne sont pas arrivés dans le pays de destination directement mais qui ont séjourné pendant au moins une année ailleurs auparavant sont davantage dans l'optique d'une migration définitive. Les migrants sénégalais qui sont dans ce cas ont près de deux fois moins de chances de vouloir retourner, de même que les migrants congolais (Figure 5. 5). La probabilité que les migrants aient l'intention de retourner s'ils ne sont pas arrivés en provenance directe de leur pays d'origine est faible dans les deux cas. Les Sénégalais qui sont dans cette situation n'ont que 29% de chances de vouloir retourner, et les Congolais 32% de chances seulement. Il est possible que leur séjour précédent ait été une longue migration de transit destinée à atteindre le pays visé, ou que leur projet migratoire ait échoué dans la destination précédente et qu'ils tentent à présent leur chance en Europe. Dans ces cas-là, ils tendent à ne pas penser à la possibilité de retourner vivre dans leur pays d'origine vu le coût élevé de la migration.

Figure 5. 5. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais selon la provenance directe ou indirecte du pays d'origine (résultats pondérés)

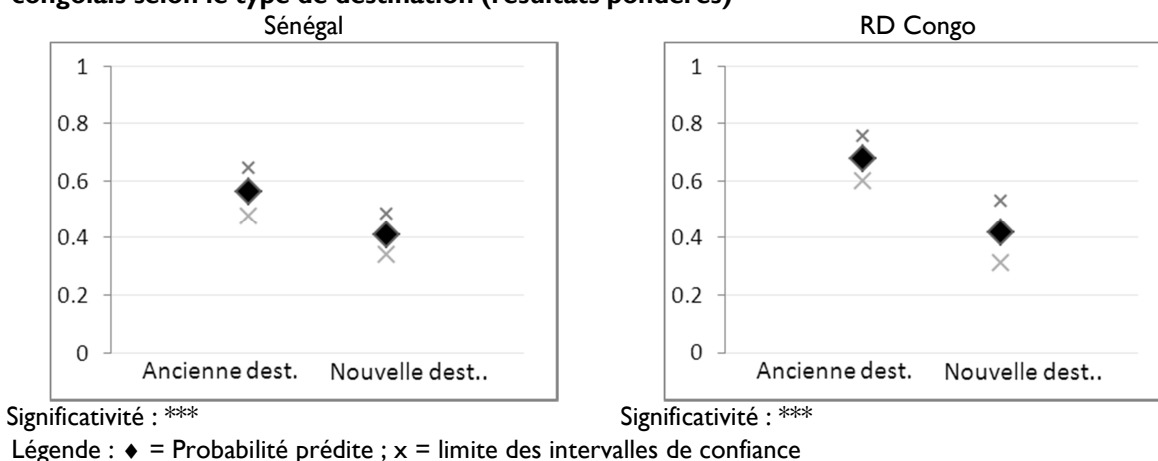


3.2.5. Le type de destination

Finalement, la variable sur le type de pays de destination révèle que les individus qui migrent dans un pays de destination plus récent ont moins l'intention de retourner dans leur pays d'origine que ceux qui migrent dans le pays de destination traditionnel des ressortissants de

leur pays d'origine, à savoir la France pour les Sénégalais et la Belgique pour les Congolais. Ce résultat vaut toutes choses égales par ailleurs, y compris en contrôlant pour la période et pour le motif de la migration. Par rapport à d'autres pays européens tels que l'Espagne, l'Italie ou le Royaume-Uni, par exemple, la Belgique et la France sont donc des destinations où les migrants entendent surtout vivre, au début de leur migration, de façon temporaire. Cela est étonnant du côté sénégalais car la littérature sur les « transmigrants » en Italie et en Espagne souligne l'intention qu'ont ces derniers de retourner (Hernandez Carretero, 2012; Sinatti, 2011). Le résultat est particulièrement fort pour les Congolais. Si ceux qui vont en Belgique ont 68% de chances de vouloir retourner un jour en RD Congo, ces chances peuvent être presque divisées par deux pour ceux qui migrent dans des destinations plus récentes (Figure 5. 6). Premièrement, il se peut que les destinations traditionnelles soient réputées comme étant des pays où l'on ne reste que temporairement, comme cela prévalait au moment où les migrations n'avaient lieu que dans ces pays. Une deuxième explication touche aux politiques menées sur le plan du droit de séjour des étrangers. Comme on l'a vu dans le chapitre 2, ces politiques se sont avérées plus restrictives dans les anciens pays de destination et plus laxistes dans les destinations plus récentes. Les migrants peuvent le savoir avant de partir, si bien que ceux qui entendent s'établir en Europe choisissent des pays de destination moins stricts au niveau de la législation visant les étrangers.

Figure 5. 6. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais selon le type de destination (résultats pondérés)



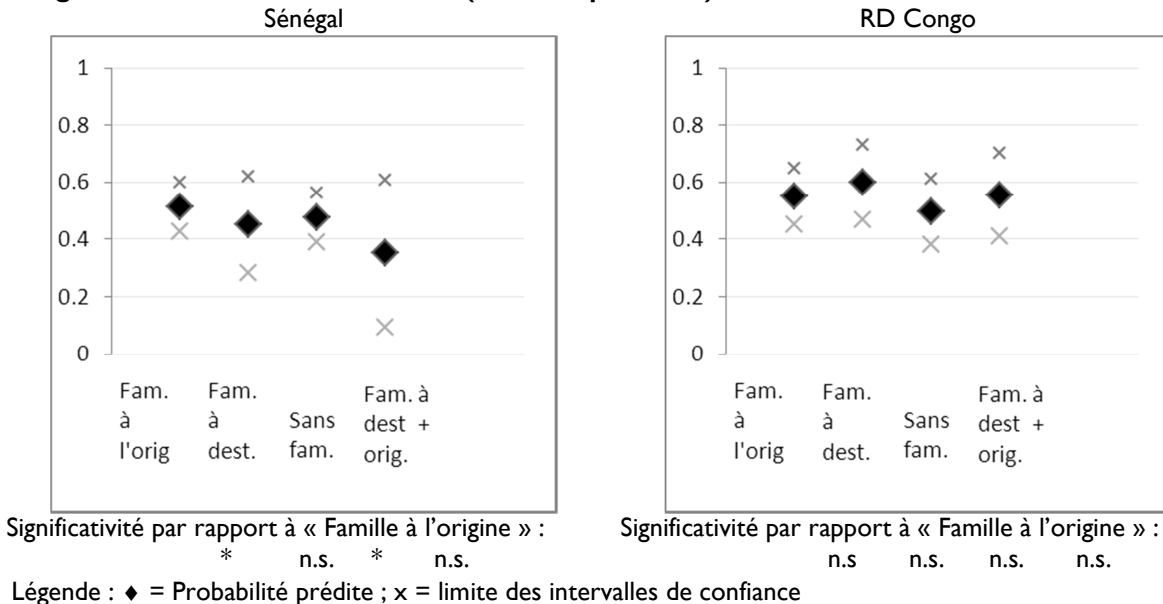
3.3. L'influence de la situation des migrants au moment où ils arrivent en Europe

3.3.1. La situation familiale

L'hypothèse qui a été émise à propos du fait que les migrants qui ont déjà fondé une famille au Sénégal ou en RD Congo sont plus susceptibles de vouloir retourner que ceux qui vont vivre avec leur famille en Europe se vérifie dans le cas du Sénégal. Pour le cas des Congolais, les résultats du modèle bivarié montre que ceux dont la famille se trouve en Europe ont moins de chances d'avoir l'intention de retourner par rapport à ceux dont la famille est en RD Congo, mais les effets - nets - du modèle multivarié ne révèlent pas de différence significative, ce qui est lié au fait que le motif de la migration est contrôlé. Toutes choses égales par ailleurs, comme la Figure 5. 7 le montre, les Sénégalais qui quittent leur famille pour aller en Europe ont 6 points de pourcentage en plus que ceux dont la famille se trouve en Europe dans leur probabilité d'avoir l'intention de retourner au Sénégal. Par contre, les niveaux des probabilités d'intention initiale de retour pour les migrants dont toute la famille

est en Europe sont plus élevés du côté congolais. En outre, un individu sur deux qui n'a ni conjoint ni enfant a l'intention de retourner dans son pays d'origine, que ce soit au Sénégal ou en RD Congo.

Figure 5. 7. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais selon la situation familiale (résultats pondérés)



L'analyse des entretiens qualitatifs a souligné l'importance des Sénégalais de revenir vivre auprès de leur famille. Pour **Evelyne**, une Sénégalaise qui a migré en Espagne, l'intention de retour allait de soi : « *Je ne voulais pas rester, j'avais laissé ici ma fille* ». **Salam**, un Sénégalais qui a migré en France, dit également qu'il avait planifié son retour au Sénégal dès le départ, et qu'il y laissait sa femme et ses enfants seuls temporairement : « *Je n'ai jamais voulu rester là-bas définitivement. Je cherchais surtout à améliorer ma situation et celle de ma famille* ». Les Congolais rencontrés, en revanche, n'ont pas tenu un discours semblable à celui des Sénégalais à propos de leur souhait de revenir vivre auprès de leur famille. Même s'ils n'ont pas dit explicitement qu'ils comptaient, au moment de leur départ, faire venir leur famille en Europe, on peut penser que certains envisageaient cette option. Aucun Sénégalais rencontré, en revanche, n'était dans cette optique. Le chapitre suivant qui examine les déterminants du retour en tant que tel développe ce fait.

3.3.2. La situation matérielle

L'effet de la situation matérielle des migrants sénégalais et congolais sur leur intention de retourner au moment où ils arrivent en Europe n'est pas significatif. Ceux qui sont propriétaires ne semblent pas vouloir revenir plus que ceux qui ne le sont pas. D'un côté, le fait d'avoir une propriété au Sénégal ou en RD Congo au moment de la migration peut refléter l'implantation des individus dans leur pays d'origine, ce qui peut contribuer à leur volonté d'y revenir après leur migration. D'un autre côté, le fait de ne pas être propriétaire peut aussi être à l'origine de la décision de migrer. Les exemples suivants illustrent respectivement cette interprétation. Ainsi, **Jack**, un Sénégalais qui était propriétaire d'une maison et qui était à la tête de l'entreprise familiale, est dans l'optique de revenir après avoir été travailler en Italie dans le but de sauver l'entreprise qui connaissait des difficultés financières : « *Je savais que j'allais trouver quelque chose au Sénégal. Déjà, j'avais quelque chose au Sénégal* ». Par contre, **Souleymane**, un rappeur sénégalais, n'était propriétaire d'aucun

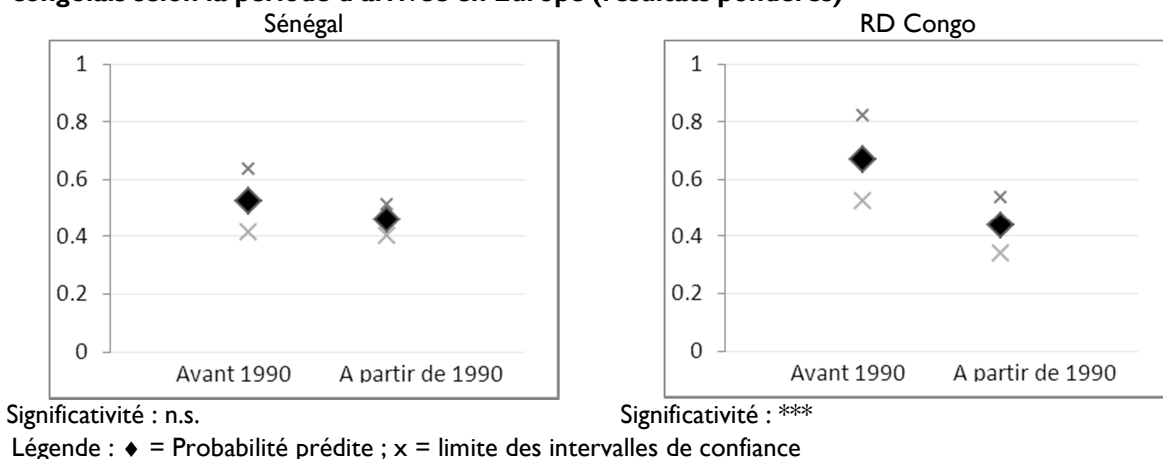
bien au Sénégal avant de partir en Italie. Son ambition était de migrer dans le but de pouvoir le devenir avant de revenir : « On voyait des gens revenir avec de belles voitures, construire de belles maisons, on se disait : quand même, pourquoi pas nous ? Puisque le rap ne paye pas, pourquoi ne pas tenter l'aventure ? ». L'exemple de **Serge**, un Congolais parti aux Etats-Unis pour faire une formation de pilote, va dans le même sens. N'étant pas propriétaire avant de partir, il explique le choix qu'il a dû faire : « J'ai refusé d'acheter une maison au Congo parce qu'il fallait faire un choix. Une maison, j'aurais pu l'acheter en 2008. L'argent que j'avais mis de côté pour être pilote [et faire la formation aux Etats-Unis], je pouvais l'utiliser pour acheter une maison ». Cependant, il a préféré investir dans ses études en se disant : « La maison ou les maisons, je les aurai plus tard ».

3.4. L'impact du contexte

3.4.1. La période d'arrivée en Europe

Les analyses bivariées vont dans le même sens que les statistiques descriptives de l'intention initiale de retour selon la période présentées plus haut. Elles révèlent que les migrants des deux pays ont moins l'intention de rentrer s'ils partent après 1990 comparativement à ceux dont la migration a lieu avant 1990, mais les résultats des analyses multivariées sont statistiquement significatifs uniquement du côté congolais. Toutes choses égales par ailleurs, il n'y a aucune différence en termes d'intention initiale quant au retour entre les Sénégalais arrivés avant et après 1990. En revanche, les Congolais arrivés en Europe après 1990 ont moins de chances de vouloir retourner en RD Congo par rapport à ceux qui ont migré avant 1990 (Figure 5. 8).

Figure 5. 8. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour des migrants sénégalais et congolais selon la période d'arrivée en Europe (résultats pondérés)



Cette différence dans les intentions de retour entre les migrants originaires du Sénégal et de la RD Congo renvoie aux contextes prévalant dans les pays d'origine au moment où les migrants les quittent. Comme on l'a vu dans le chapitre 2 de cette thèse, les années 1990 ont marqué une rupture importante en RD Congo par rapport aux décennies précédentes. A cette époque, l'instabilité politique et économique a contribué au départ de nombreux Congolais à l'étranger à la recherche d'un avenir meilleur. Dans ce contexte, le désir de retourner était présent parmi les migrants au moment de leur départ. La population du Sénégal a également connu une détérioration des conditions économiques, mais pas autant que celle de la RD Congo, ce qui transparaît dans les résultats.

Les analyses qualitatives des entretiens réalisés en RD Congo mettent en évidence les différences de logiques entre les migrants congolais partis pendant ces deux périodes distinctes. **Bertrand**, qui a quitté la RD Congo pour la Belgique dans les années 1970, explique : « Je suis de cette génération de Congolais qui sont partis, des Zairois, à l'époque, qu'on disait, qui ont été élevés avec l'idée que leur vie ce serait ici [en RD Congo] ». **Jean-Philippe**, qui a migré en Belgique également dans les années 1970, explique également sa vision au moment de son départ, mais souligne la logique différente qui domine aujourd'hui : « Je n'avais jamais eu une idée de rester en Belgique, j'étais surtout préoccupé par les problèmes de famille. Je me disais : je suis âgé, la famille a besoin de moi. Je ne pensais pas rester là-bas ; je ne pourrai leur être utile qu'en rentrant. C'était ça, l'idée, au départ. Peut-être qu'aujourd'hui, dans le contexte actuel, j'aurais pensé différemment... Mais en tous cas, en ce moment-là, je ne pensais vraiment pas rester ».

Le début des années 1990 est un tournant : la situation du pays s'est dégradée à de nombreux niveaux, et les logiques des migrants quant au retour changent. **Barnabé**, parti au début des années 1990, témoigne du fait que c'est la détérioration de la situation qui l'a poussé à ne jamais vouloir revenir au départ : « Je voyais la situation changer ici, la situation politique, la situation économique, tout ça ». **William**, lui, dit qu'il était révolté par la détérioration du contexte du pays, ce qui l'a poussé à partir. Ce sentiment de révolte dû à la dégradation sérieuse des conditions de vie et de l'instabilité revient dans de nombreux discours. **Justin** explique aussi : « En ce temps-là, le pays n'était pas vraiment stable, il n'y avait pas de sécurité qui régnait (...). J'étais très déçu de mon pays. Je me suis dit : je pars refaire ma vie ». De ces discours, il ressort qu'avant 1990, les individus avaient confiance dans la situation de la RD Congo, mais la crise à partir de 1990 est telle qu'ils n'ont plus d'espoir que la situation se rétablisse. De ce fait, ceux qui ont l'opportunité de partir en Europe n'envisagent plus revenir.

Il ressort donc des entretiens qualitatifs que le contexte du pays d'origine influence fortement les intentions des migrants par rapport au retour, en particulier celles des Congolais. En outre, il est possible que les politiques migratoires restrictives jouent également un rôle. Les migrants savent qu'il est devenu difficile d'obtenir un visa et, s'ils ont cette opportunité, ils peuvent la saisir dans l'optique de faire leur vie en Europe car ils sont conscients que, s'ils retournent, il n'est pas sûr qu'ils auront la possibilité de migrer à nouveau par la suite. Cet élément n'est pas ressorti des entretiens qualitatifs, mais plusieurs discussions informelles avec des migrants africains en Europe m'ont fait comprendre que ce facteur pouvait aussi intervenir.

4. CONCLUSION

Ce chapitre a abordé la question de l'intention initiale des migrants sénégalais et congolais quant au retour dans leur pays d'origine. L'objectif était de comparer les déterminants de l'intention pour ces deux types de migrants de s'établir temporairement ou définitivement en Europe à un moment fixe : celui de leur arrivée.

Les résultats ont révélé qu'au début de leur séjour en Europe, un Sénégalais et un Congolais sur deux envisage de retourner après un certain temps dans leur pays d'origine. Les intentions de retour étaient plus fréquentes avant 1990, mais depuis 1990, les migrants ont davantage tendance à vouloir s'établir de façon permanente en Europe. Ce résultat vaut dans

une certaine mesure pour les migrants sénégalais, mais est très frappant du côté congolais. En effet, la part de Congolais ayant l'intention de retourner au début de leur migration diminue presque de moitié entre les deux périodes. L'instabilité économique et politique qui a secoué leur pays au début des années 1990 et la crise importante qui persiste explique ce changement considérable dans les intentions des migrants. En raison de l'absence d'opportunité et des difficultés en tout genre qui caractérisent la RD Congo depuis 1990, les migrants se disent « déçus » et affirment « vouloir faire leur vie » dorénavant en Europe. Lorsque l'on cherche à connaître les déterminants de l'intention initiale de retour, on constate que, toutes choses égales par ailleurs, la période est un facteur qui ressort clairement pour les migrants congolais. Même si les hypothèses de départ à propos des différences dans les déterminants de l'intention initiale de retour selon la période ne sont pas vérifiées, les Congolais sont dès le départ plus tournés vers une installation permanente en Europe que les Sénégalais, d'autant plus s'ils ont déjà des membres de leur famille à destination, s'ils sont en situation irrégulière la première année de leur migration ou s'ils ont séjourné dans un pays tiers avant d'arriver en Europe.

Du côté sénégalais, la période a un effet moins net sur les intentions des migrants, ce qui est lié au fait que la crise est moins profonde au Sénégal qu'en RD Congo. Cependant, on assiste aussi à une certaine transformation des logiques migratoires de la part des Sénégalais, en particulier des femmes et de ceux qui partent avec l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie. En effet, les femmes sénégalaises qui sont arrivées en Europe avant 1990 avaient plus l'intention de retourner que les hommes, mais depuis 1990, leur intention ne se distingue plus de celle de ces derniers, ce qui est peut-être le signe d'une certaine émancipation vis-à-vis de leur pays d'origine. D'autre part, avant 1990, les Sénégalais qui partaient pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille avaient une probabilité plus grande de vouloir retourner après la réalisation de leur objectif, conformément à la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail. Cet effet n'apparaît plus pour cette catégorie d'individus qui quitte le Sénégal après 1990, ce que l'on peut également attribuer à la détérioration de la situation économique de ce pays d'origine.

Toutefois, à côté du rôle du contexte des pays d'origine, les politiques migratoires, qui visent à limiter l'accès au territoire européen, peuvent également affecter les intentions des migrants quant au retour lorsqu'ils arrivent en Europe. Atteindre l'Europe est devenu de plus en plus difficile, en particulier depuis les années 1990. Les visas sont difficiles à obtenir, si bien que les migrants qui connaissent ces difficultés - et particulièrement ceux qui y ont été confrontés pour migrer - tendent à partir dans une optique définitive, car ils savent que retourner pourrait ne plus pouvoir donner lieu à un nouveau départ. A ce niveau, les résultats montrent que les migrants qui ne sont pas arrivés en Europe directement en provenance de leur pays d'origine mais qui ont séjourné dans un autre pays avant ainsi que ceux - du moins les Congolais - qui n'ont pas de papiers ont plus de chances de vouloir s'y établir définitivement. Les politiques migratoires restrictives engendrent des coûts élevés - sur le plan financier et psychologique - pour les migrants qui doivent les contourner, si bien qu'ils entendent sécuriser leur situation en Europe après y être arrivés.

Après avoir étudié l'intention de retour des migrants au début de leur migration, on peut se demander ce qu'il en est de la réalisation du retour. C'est l'objectif du chapitre suivant qui examine l'influence de l'intention initiale de retour des migrants en plus d'une série d'autres facteurs sur le fait de retourner au Sénégal et en RD Congo.

CHAPITRE 6

LES FACTEURS EXPLICATIFS DU RETOUR

Les acteurs politiques, en Europe, ont tendance à affirmer que les migrants africains ne retournent pas dans leur pays à moins que les autorités des pays dans lesquels ils résident ne les y encouragent ou ne les y contraignent (Conseil de l'Europe, 2010). Cette idée tend à faire croire que les migrants qui retournent dans leur pays d'origine sont des migrants irréguliers, soit qui sont expulsés, soit qui bénéficient d'un programme d'aide au retour volontaire. Cependant, le chapitre précédent sur les déterminants de l'intention de retour des migrants lorsqu'ils arrivent en Europe a mis en évidence que ceux qui migrent pour des raisons professionnelles ou d'études, ou encore ceux qui ont de la famille dans le pays d'origine, envisagent de ne rester que temporairement en Europe. Ces migrants retournent-ils effectivement, par la suite, dans leur pays d'origine ? Quels sont les déterminants des retours en Afrique ?

Le retour des migrants africains dans leur pays d'origine est un sujet qui n'a pas été beaucoup étudié. Comme discuté dans le chapitre 3 de cette thèse, les données nécessaires à l'étude de ce sujet sont difficiles à obtenir du fait qu'elles doivent être collectées à la fois dans les pays d'origine et de destination des migrants africains. On connaît très peu les facteurs qui jouent un rôle pour les retours en Afrique ; on ne sait pas dans quelle mesure la situation des individus et le contexte dans leur pays d'origine interviennent.

Après avoir étudié, dans le chapitre précédent, les déterminants de l'intention des migrants quant au retour au début de leur migration, je m'intéresse donc à présent aux facteurs qui influencent le retour effectif au Sénégal et en RD Congo. Parmi les migrants qui envisageaient de retourner au départ, tous ne retournent pas ; après 10 ans en Europe, sept Sénégalais et cinq Congolais sur 10 ne sont pas retournés alors qu'ils en avaient l'intention au moment de leur arrivée. Et parmi les migrants qui entendaient ne pas effectuer de retour initialement, 10% d'entre eux environ sont finalement retournés. En d'autres mots, les intentions des migrants peuvent évoluer au cours de leur séjour à l'étranger, non seulement en fonction de leur situation personnelle mais aussi de la situation dans leur pays d'origine et dans le pays de destination. Le retour peut aussi avoir lieu en fonction d'opportunités ou d'obstacles qu'ils rencontrent, par exemple sur le plan familial, administratif, économique ou professionnel. L'objectif de ce chapitre n'est pas d'étudier les facteurs qui sont à l'origine de la réalisation ou non des intentions de retour, car les effectifs dont je dispose ne permettent pas de procéder de façon approfondie à de telles analyses. Cependant, en comparant les déterminants de l'intention initiale de retour avec les déterminants du retour, on peut savoir quels migrants ont réalisé leur intention initiale et lesquels ont changé d'avis depuis qu'ils sont arrivés en Europe. A ce jour, aucune étude empirique n'a cherché à connaître les déterminants de ces deux phénomènes et à les comparer pour voir en quoi ils se distinguent.

Pour connaître les déterminants du retour des migrants sénégalais et congolais, je mobilise les données biographiques MAFE, qui permettent de tenir compte non seulement des facteurs analysés pour l'étude de l'intention initiale de retour, mais aussi de la durée de la

migration, des éventuelles visites que les migrants ont pu faire dans leur pays d'origine, de leur situation professionnelle et de leur situation économique. Les entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour dans les régions de Dakar et de Kinshasa permettent d'approfondir et de compléter les résultats quantitatifs. Comme pour les intentions de retour, des différences importantes peuvent apparaître dans les facteurs explicatifs du retour entre les migrants sénégalais et congolais. Je m'attends à ce que les Sénégalais retournent vivre au Sénégal si leur famille y est restée et s'ils y sont propriétaires. Par contre, je m'attends moins à ce que les Congolais fassent de même à partir de la décennie 1990, vu la considérable dégradation de la situation de leur pays à cette période. Les analyses des déterminants sont réalisées pour les périodes précédant et suivant 1990 afin de voir en quoi ils se distinguent.

La première section expose les hypothèses sur les déterminants du retour au Sénégal et en RD Congo. La seconde section présente d'abord les caractéristiques des migrants de l'échantillon l'année de leur arrivée en Europe et la dernière année où ils sont observés (avant leur retour ou l'année de l'enquête), de façon à voir comment la situation des migrants des deux pays a évolué pendant la migration. Les méthodes utilisées dans les analyses sont également détaillées. Enfin, dans la troisième section, les résultats des analyses sont présentés et discutés.

I. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les hypothèses de recherche sur les déterminants du retour au Sénégal et en RD Congo sont formulées à partir de la littérature empirique qui a été analysée dans le chapitre 4 et sur base des éléments de contexte qui ont été examinés dans le chapitre 2 de cette thèse. Ces hypothèses font référence aux caractéristiques socio-démographiques des migrants, à leur expérience migratoire, à leur situation individuelle pendant leur séjour en Europe, au contexte prévalant pendant leur migration et aux dispositifs d'encadrement des retours dans le pays de destination où ils vivent.

I.1. Les hypothèses relatives aux caractéristiques socio-démographiques des migrants

On fait d'abord l'hypothèse que l'âge des migrants peut influencer le retour, en ce sens que les chances de retourner sont susceptibles d'être plus grandes pour les migrants plus âgés. Ceux-ci, en effet, peuvent retourner vivre dans leur pays d'origine au moment de leur retraite (Carling, 2004; Quiminal, 2002). Néanmoins, s'ils ont vécu longtemps en Europe, ils peuvent y être aussi attachés et ne pas retourner. L'âge est en fait fortement corrélé à la durée de la migration, et je m'attends à ce que son effet additionnel sur le retour soit limité.

Concernant le sexe, dans le chapitre précédent, je ne m'attendais pas à ce qu'il ait une influence sur l'intention de retour des migrants au début de leur migration. Par contre, la littérature laisse penser que les intentions des femmes peuvent évoluer pendant la migration. Les femmes sont susceptibles de moins retourner que les hommes car, en Europe, elles jouissent d'une plus grande autonomie que dans leur pays d'origine, non seulement sur le plan social mais aussi sur le plan financier, grâce à leur insertion sur le marché du travail. De ce fait, elles peuvent penser qu'il leur serait difficile de se réinsérer dans leur pays d'origine, d'où leur décision de ne pas retourner (de Haas et Fokkema, 2010; El Hariri, 2003).

J'émetts l'hypothèse selon laquelle le *niveau d'instruction* des migrants peut avoir un effet sur le retour. Cette hypothèse va dans le sens que celle que je posais dans le chapitre précédent. Ainsi, il est probable que les plus instruits soient plus susceptibles de retourner dans leur pays d'origine. Vu les limites au niveau de l'accès à l'emploi en Europe pour les étrangers, ces migrants peuvent avoir des difficultés à trouver un travail correspondant à leurs compétences, alors qu'ils parviennent à mieux valoriser les compétences qu'ils ont acquises en Europe et jouir d'un statut privilégié lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine (Cohen et Haberfeld, 2001; Constant et Massey, 2002; Gundel, 2008; Hazen et Alberts, 2006; Nekby, 2006; Perrin, 2004). En revanche, il est attendu que les migrants non-qualifiés soient moins susceptibles de retourner au Sénégal et en RD Congo car ils jouissent probablement d'un meilleur niveau de vie en Europe que dans leur pays d'origine (Nekby, 2006). Cependant, l'effet du niveau d'éducation des migrants peut être faible en raison de sa corrélation avec le motif de la migration lié aux études.

1.2. Les hypothèses liées à l'expérience migratoire

D'abord, à propos du *motif de la migration*, je m'attends à ce que les probabilités de retour soient élevées pour les Sénégalais qui ont migré pour un motif d'études en Europe pour les raisons qui viennent d'être évoquées ci-dessus à propos de l'effet du niveau d'éducation. Par contre, la RD Congo ne présentant pas la même stabilité que le Sénégal, je ne m'attends pas à ce que les Congolais qui ont migré pour cette raison présentent de si grandes chances de retourner. Je m'attends également à des faibles probabilités de retour pour les migrants partis pour des raisons familiales car ils sont le plus souvent dans une optique d'installation (Bijwaard, 2007, 2005; Bilgili et Siegel, 2012). Selon Dumont et Spielvogel (2008), le retour des différentes catégories de migrants dépend aussi du titre de séjour de court ou de long terme dont ils disposent. A ce titre, les étudiants, qui bénéficient d'un titre de séjour de courte durée, sont plus susceptibles de rester temporairement dans le pays de destination que les migrants qui viennent dans le cadre d'un regroupement familial, pour lequel un titre de séjour de plus longue durée est généralement octroyé. Concernant les migrations qui ont lieu avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie, comme la littérature le suggère pour les Sénégalais, je fais l'hypothèse que le retour de ceux-ci est susceptible d'avoir lieu (de Haas et Fokkema, 2011; Sinatti, 2011). Par contre, les Congolais qui partent pour ce motif ne doivent pas présenter des grandes chances de retour. Enfin, même si l'intention de retour des Congolais qui migrent pour un motif politique n'était pas marquée au départ, j'émetts l'hypothèse qu'ils ont peu de chances de retourner, comme cela a été mis en avant par plusieurs travaux se penchant sur cette catégorie de migrants (Carling et Pettersen, 2013; Edin et al., 2000; Klinthall, 2007, 2003). En effet, même si les changements politiques conditionnent les retours, la situation économique dans le pays d'origine joue un rôle très important aussi (Klinthall, 2007, 2003), et la RD Congo ne semble pas connaître de nette amélioration de ce point de vue.

Ensuite, je pose l'hypothèse que le *rang de la migration* influence le retour, mais dans des sens différents pour les migrants du Sénégal et de la RD Congo. Pour les migrants sénégalais, je postule que les migrants qui n'en sont pas à leur première expérience migratoire ont plus de chances de retourner par rapport aux autres, car le fait qu'ils ont pu effectuer un retour montre qu'ils entretiennent des liens avec le Sénégal (de Haas et al., 2009; Sinatti, 2011), comme l'entend la théorie transnationaliste. En d'autres termes, je m'attends à ce que les Sénégalais soient plutôt dans une logique de circulation. Par contre, dans le cas des migrants congolais, j'ai tendance à penser que les migrants qui sont retournés et qui repartent en

Europe ont eu des difficultés à se réinsérer, notamment vu la crise qui persiste depuis 1990, et que cela ne doit pas les inciter à retenter l'expérience d'un retour au pays. Notons que le nouveau départ après le retour fera l'objet d'analyses spécifiques dans le chapitre 9 de cette thèse.

On fait également l'hypothèse que plus la *durée de la migration* est longue et moins les migrants retournent dans leur pays d'origine. En effet, la durée favorise l'assimilation dans le pays de destination (Dustmann, 2003) ; plus le temps passe et plus les migrants établissent des liens sociaux et économiques qui les attachent au pays de destination, et plus les liens avec le pays d'origine sont susceptibles de se distendre (El Hariri, 2003; Ganga, 2006; Hunter, 2011; Le Masne, 1982).

Concernant l'*intention initiale des migrants quant au retour*, je postule que ceux qui envisageaient retourner au départ sont plus susceptibles de retourner, comme le suggèrent quelques travaux quantitatifs (Attias-Donfut, 2006; Güngör et Tansel, 2005; Soon, 2009), bien que les intentions puissent évoluer avec le temps.

On ne formule pas d'hypothèse tranchée à propos de l'influence des *visites*. Celles-ci sont définies comme les courts séjours (moins d'un an) des migrants dans leur pays d'origine dans un cadre d'affaires, familial ou de vacances. D'un côté, les migrants qui ont fait de courts séjours dans leur pays d'origine peuvent avoir envie de retourner s'y installer (Carling et Pettersen, 2013; Conway et al., 2009; Duval, 2004). D'un autre côté, cependant, ces visites peuvent se présenter comme une alternative au retour et ne pas mener à une véritable migration de retour (Coulon et Wolff, 2006; El Hariri, 2003; Hunter, 2011).

La *situation administrative*⁶⁵ des migrants peut jouer un rôle dans la question du retour. Comme on l'a vu dans le chapitre 2, les Sénégalais et les Congolais qui ont été expulsés ou qui ont bénéficié d'un programme d'aide au retour volontaire ne sont pas nombreux. Je m'attends à ce que les migrants qui n'ont pas de papiers⁶⁶ ne retournent pas car ils ont l'espoir de voir leur statut se régulariser (Reyes, 2004a; Sinatti, 2011). Les migrants qui ont des papiers sont a priori plus susceptibles de retourner s'ils ont la possibilité de repartir en Europe par la suite s'ils le souhaitent.

La littérature ne dit rien sur l'influence d'*avoir migré directement ou non du pays d'origine*, mais comme je l'ai supposé dans le chapitre précédent sur les déterminants de l'intention initiale de retour, je m'attends à ce que les migrants qui ne sont pas arrivés directement en Europe retournent moins. Qu'ils aient vécu dans un pays en transit dans l'objectif d'atteindre l'Europe ou que leur intégration dans un pays tiers n'ait pas été fructueuse, leur expérience passée a été difficile et coûteuse, ce qui peut renforcer leur motivation à rester durablement en Europe.

Enfin, au sujet du *type de destination*, étant donné que les résultats de l'analyse des déterminants de l'intention initiale de retour ont montré que les individus qui migrent dans des destinations récentes ont moins de chances de vouloir retourner dans leur pays d'origine, je pourrais faire l'hypothèse qu'ils retournent également moins. En effet, les

⁶⁵ La situation administrative peut varier au cours de la migration. J'en tiendrai compte dans les analyses.

⁶⁶ On considère que les migrants n'ont pas de papiers s'ils ne possèdent aucun titre de séjour et aucun visa, même pour moins d'une année. Les migrants qui ont des papiers sont ceux qui disposent d'un titre de séjour ou un visa, ou qui ont acquis la nationalité d'un pays d'Europe.

destinations traditionnelles sont susceptibles d'être des destinations où les individus ne migrent que temporairement, conformément à ce qui était d'usage pour les premiers flux migratoires, mais aussi parce que les politiques s'y sont avérées plus restrictives que dans les destinations plus récentes. Cependant, cet effet peut être limité si l'on tient compte en même temps de l'intention initiale.

I.3. Les hypothèses en lien avec la situation des individus pendant la migration

Je pose l'hypothèse que la *situation familiale* des migrants pendant leur migration a une influence importante sur le retour. Cette hypothèse va globalement dans le même sens que celle que je posais dans le chapitre précédent à propos de l'intention initiale des migrants quant au retour. Cependant, ici, je tiens compte du fait que la situation des migrants peut évoluer pendant la migration. Par exemple, des migrants qui n'avaient pas de famille peuvent en fonder une après quelques années, et parmi ceux qui avaient laissé leur famille dans le pays de destination au départ, certains peuvent l'avoir réunifiée dans le pays de destination. Je m'attends à ce que la probabilité de retour des migrants qui vivent avec leur famille en Europe soit faible, ce qui peut être expliqué par la préoccupation des parents que leurs enfants poursuivent leur scolarité (El Hariri, 2003; Klinthall, 2007) et par les meilleures perspectives que ces derniers pourront avoir dans le pays de destination plutôt que dans leur pays d'origine (Khoo et al., 2008). Le choix de rester en Europe est aussi fait en anticipant les problèmes de réintégration que la famille pourrait connaître si elle rentrait dans le pays d'origine (de Haas et Fokkema, 2010), et les migrants ne souhaitent pas retourner seuls et vivre à distance des leurs (Ganga, 2006). Ensuite, je m'attends à ce que les migrants qui ont un(e) époux(se) et/ou des enfants dans le pays d'origine rentrent davantage pour vivre auprès de ces derniers (Constant et Massey, 2002; Domingues Dos Santos et Wolff, 2010; Moran-Taylor et Menjivar, 2005; Perrin, 2004), surtout du côté sénégalais. Les migrants sénégalais qui partent en laissant leur famille au pays ont dans l'esprit qu'ils reviendront (Sinatti, 2011). Je fais l'hypothèse qu'ils ne recourent pas au regroupement familial par choix, par crainte de « dégénération culturelle » car leurs enfants pourraient s'occidentaliser et ne plus partager les valeurs traditionnelles et religieuses s'ils migrent en Europe (Baizán et al., 2011; Razum et al., 2005). De cette façon, les migrants retournent vivre auprès de leur famille à la fin de leur vie active car il n'y a plus de raison pour eux de rester à l'étranger (de Haas et Fokkema, 2010). Cela vaut a priori surtout pour le cas sénégalais et moins du côté congolais, où le regroupement familial à destination serait plus souvent voulu au vu de la situation difficile dans le pays d'origine dans la période récente. Je ne fais pas d'hypothèse particulière concernant les célibataires, qui peuvent retourner dans leur pays d'origine tout comme rester dans le pays de destination.

A propos de la *situation matérielle* des migrants pendant leur séjour à l'étranger, le chapitre précédent n'a pas mis en avant d'effet particulier du fait d'être propriétaire dans le pays d'origine sur l'intention initiale de retour. Néanmoins, pendant la migration, la situation matérielle des individus peut changer. Je m'attends, d'une part, à ce que l'acquisition d'une propriété à destination décourage le retour car elle reflète un certain ancrage dans le pays de destination (Attias-Donfut, 2006; de Haas et Fokkema, 2011; Domingues Dos Santos et Wolff, 2010; El Hariri, 2003; Gundel, 2008; Moran-Taylor et Menjivar, 2005). D'autre part, il est probable qu'être propriétaire dans le pays d'origine ait un impact sur le retour, surtout pour les Sénégalais. Avoir une maison peut effectivement constituer une pré-condition au retour (Carling, 2004; Massey et al., 1987; Massey et Espinosa, 1997; Quiminal, 2002).

Acquérir une propriété dans le pays d'origine pendant le séjour à l'étranger est un signe d'attachement, voire de préparation au retour (de Haas et al. 2009), en particulier au Sénégal (Mezger et Beauchemin, 2010; Sinatti, 2011). Par rapport à ceux qui détiennent une propriété, je suppose que les migrants qui ne sont pas du tout propriétaires sont moins susceptibles de retourner (Bolzman et al., 2006).

On pose l'hypothèse, en ce qui concerne la *situation professionnelle* des migrants, que ceux qui ne travaillent pas, y compris les inactifs et les retraités (à condition que leurs droits soient portables), sont plus susceptibles de retourner (Bolzman et al., 2006; Constant et Massey, 2002; Gundel, 2008; Jensen et Pedersen, 2007; Quiminal, 2002; Razum et al., 2005; Schoorl et al., 2000; Yahirun, 2012). Je suppose que les migrants qui travaillent ont quant à eux plus de chances de rester durablement en Europe, d'autant plus s'ils ont un emploi à hauteur de leurs compétences. Par rapport à ces derniers, Je fais l'hypothèse que ceux qui sont en situation de sous-emploi - c'est-à-dire dont l'emploi ne requiert pas l'exercice des qualifications dont ils disposent pourtant - sont plus susceptibles de retourner (Ley et Kobayashi, 2005; Nieto Sanchez, 2012).

Ensuite, je postule que la *situation économique* des ménages dans lesquels vivent les migrants en Europe influence leur probabilité de retourner en ce sens que cela reflète leur situation financière. En effet, la préparation du retour requiert des moyens financiers, et les plus vulnérables ont par conséquent moins de chances de retourner (Klinthall, 2007; Razum et al., 2005; Sinatti, 2011).

Il est attendu, concernant *l'intégration sociale*, que plus les migrants sont intégrés socialement en Europe et moins ils retournent. Les migrants peuvent comparer la société européenne à la leur, non seulement à partir des expériences qu'ils vivent mais aussi des valeurs qui y sont partagées. A ce niveau, je postule que plus ils se sentent étrangers en Europe ou plus leur société d'origine leur manque, et plus ils sont susceptibles de retourner. Cette hypothèse sera testée qualitativement, faute de données quantitative disponibles à ce sujet.

1.4. L'hypothèse relative au contexte prévalant pendant la migration

On postule que la *période* influence fortement les probabilités de retour. Il est attendu que les migrants qui se trouvent en Europe à partir des années 1990 rentrent moins dans leur pays, en particulier en RD Congo en raison de la crise économique et politique qui a contribué à la détérioration considérable des conditions de vie de la population. Il est en effet connu que, lorsque le pays d'origine connaît une crise, les retours sont moins probables car les migrants appréhendent le manque d'opportunités d'emploi et le climat politique (de Haas et Fokkema, 2011; Marcelli et Cornelius, 2001; Moran-Taylor et Menjívar, 2005). De plus, les migrants peuvent différer ou annuler leur projet de retour en raison des politiques migratoires de plus en plus restrictives (Carling, 2004; Cornelius, 2001; de Haas et Fokkema, 2010; Marcelli et Cornelius, 2001; Massey et Espinosa, 1997; Massey et Liang, 1989; Massey et al., 2002; Reyes, 2004b). Enfin, la période peut référer au degré d'implantation des communautés à destination qui réduit les chances pour les migrants de retourner car les réseaux favorisent les opportunités et l'installation permanente (Massey et al. 1987 ; Marcelli et Cornelius 2001). Comme la littérature le suggère, en plus d'être un proxy des contextes dans les pays d'origine et de destination, la période peut également être, dans une certaine mesure, un proxy de la taille de la communauté.

I.5. L'hypothèse liée aux dispositifs d'encadrement des retours

Comme je l'ai souligné plus haut à propos de la situation administrative des migrants, l'existence de *dispositifs d'encadrement des retours* ne semble pas déterminer les retours. La littérature souligne le manque d'engouement des migrants pour les programmes proposant de soutenir les retours parce qu'ils ne répondent pas aux préoccupations des migrants. Je fais donc l'hypothèse que la plupart des retours se font sans l'intervention des Etats européens. Cette hypothèse sera testée grâce à l'analyse descriptive du motif du retour déclaré par les migrants de retour dans les enquêtes biographiques MAFE.

I.6. Récapitulatif des différences attendues entre migrants congolais et sénégalais

Le Tableau 6. I présente les différences auxquelles je m'attends dans les déterminants du retour des migrants au Sénégal et en RD Congo.

Tableau 6. I. Différences attendues dans les probabilités de retour des migrants sénégalais et congolais

Migrants sénégalais	Migrants congolais
Probabilité élevée de retour pour ceux qui sont partis étudier en Europe	Probabilité plus faible de retour pour ceux qui sont partis étudier en Europe
Probabilité élevée de retour de ceux qui sont partis pour améliorer leurs conditions de vie	Probabilité très faible de retour pour ceux qui sont partis pour améliorer leurs conditions de vie
Probabilité élevée de retour pour ceux qui n'en sont pas à leur première migration	Probabilité très faible de retour pour ceux qui n'en sont pas à leur première migration
Probabilité élevée de retour pour ceux qui ont laissé leur famille au Sénégal	Probabilité faible de retour de ceux qui ont laissé leur famille en RD Congo, car réunification en Europe
Probabilité élevée de retour pour ceux qui sont propriétaires au Sénégal	Pas d'impact de la situation matérielle

2. DONNÉES ET MÉTHODES

Pour répondre à la question des facteurs explicatifs qui influencent le retour des migrants, je mobilise, comme dans le chapitre 5, des données et des méthodes quantitatives et qualitatives. Les données des enquêtes biographiques du projet MAFE et des entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo sont donc utilisées. Ces données ainsi que les méthodes mises en œuvre ont été exposées dans le chapitre 3 de cette thèse. Dans cette section, je reviens sur la description des échantillons de migrants sénégalais et congolais - testant par ailleurs de ce fait l'hypothèse liée aux dispositifs d'encadrement des retours - et je rappelle brièvement les méthodes utilisées.

Pour rappel, je considère qu'un migrant effectue un retour si, après avoir passé au moins une année en Europe, il est retourné pour plus d'une année dans son pays d'origine, ou pour moins d'une année à condition qu'il ait l'intention de s'y réinstaller.

2.1. Description de l'échantillon

Dans le chapitre précédent, les migrants qui n'avaient pas déclaré leur intention de rester temporairement ou définitivement en Europe lors de leur arrivée avaient été exclus des

échantillons⁶⁷, mais ils sont pris en compte dans ce chapitre. Les échantillons de migrants qui sont à la base des analyses sur le retour se trouvent en annexe 7. Ils contiennent tous les migrants qui ont fait une migration d'au moins une année dans un pays européen. Les caractéristiques des Sénégalais et des Congolais la première année de leur migration en Europe y sont renseignées, toutes périodes confondues d'abord, et par période ensuite. L'échantillon sénégalais comprend 713 migrations (dont 162 avant 1990 et 551 à partir de cette date), tandis que l'échantillon congolais en compte 521 (dont 126 avant 1990 et 395 ensuite).

On commence par décrire la variable du retour qui est centrale dans la suite des analyses, avant de se pencher sur quelques variables décrivant la situation des individus pendant leur migration.

2.1.1. Description des retours

L'échantillon sénégalais comprend 104 retours parmi 713 arrivées de migrants en Europe. L'échantillon congolais, pour sa part, compte 521 arrivées en Europe dont 86 retours.⁶⁸ Je m'intéresse ici à l'occurrence des retours et aux motifs de ceux-ci dans les deux échantillons.

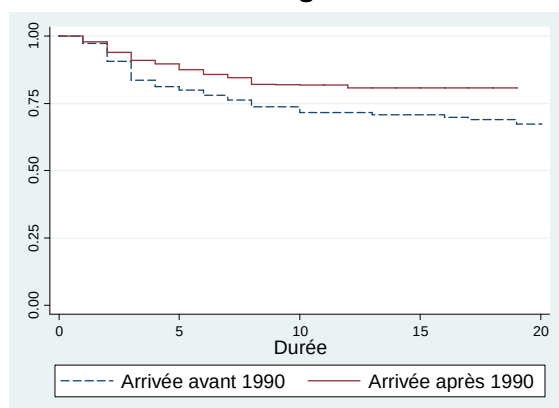
- Après combien de temps les migrants retournent-ils ?

La Figure 6. 1 représente les probabilités qu'ont les migrants de rester en Europe plutôt que de retourner dans leur pays d'origine en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et selon la période de leur arrivée (avant ou à partir de 1990). Ces courbes ont été construites en utilisant l'estimateur non-paramétrique de la fonction de Kaplan-Meier, selon la logique expliquée dans le chapitre 2. On constate que les migrants arrivés en Europe plus récemment retournent moins et moins rapidement que les autres. Après 10 ans, parmi les migrants arrivés depuis 1990, la proportion de ceux qui sont retournés s'élève à 20%. Les retours sont en fait beaucoup plus nombreux parmi les migrants arrivés avant 1990, en particulier en RD Congo. Si un Sénégalais sur quatre ayant migré en Europe avant 1990 a effectué un retour après 10 ans, les Congolais qui sont arrivés à cette même période sont plus de 60% à être retournés après 10 ans. Les Congolais qui migraient en Europe à cette période faisaient partie de l'élite du pays et migraient principalement dans un cadre d'études ou professionnel ; ils retournaient le plus souvent en RD Congo car des conditions de vie satisfaisantes les y attendaient.

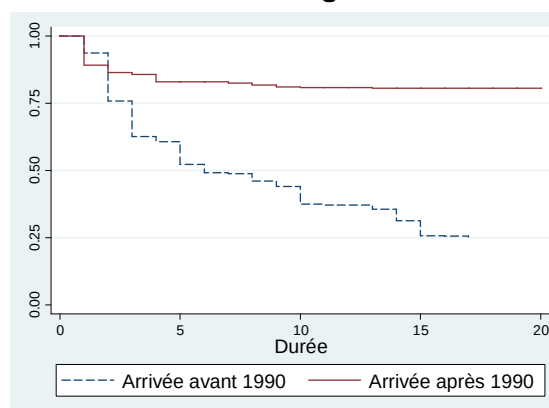
⁶⁷ Pour rappel, 8% des migrants sénégalais et congolais interrogés dans les enquêtes n'avaient pas donné de réponse précise sur leur intention de rester de façon permanente ou temporaire en Europe.

⁶⁸ La plupart des retours ont eu lieu pour une durée de plus d'une année, mais 14 migrants sénégalais et 9 migrants congolais de l'échantillon sont retournés moins d'une année tout en ayant l'intention de se réinstaller dans leur pays d'origine.

Figure 6. 1. Evolution de la probabilité de rester en Europe en fonction de la durée du séjour et selon la période d'arrivée (courbes de Kaplan-Meier) (résultats pondérés)
Sénégal **RD Congo**



Test du log-rank = significatif au seuil de 5%



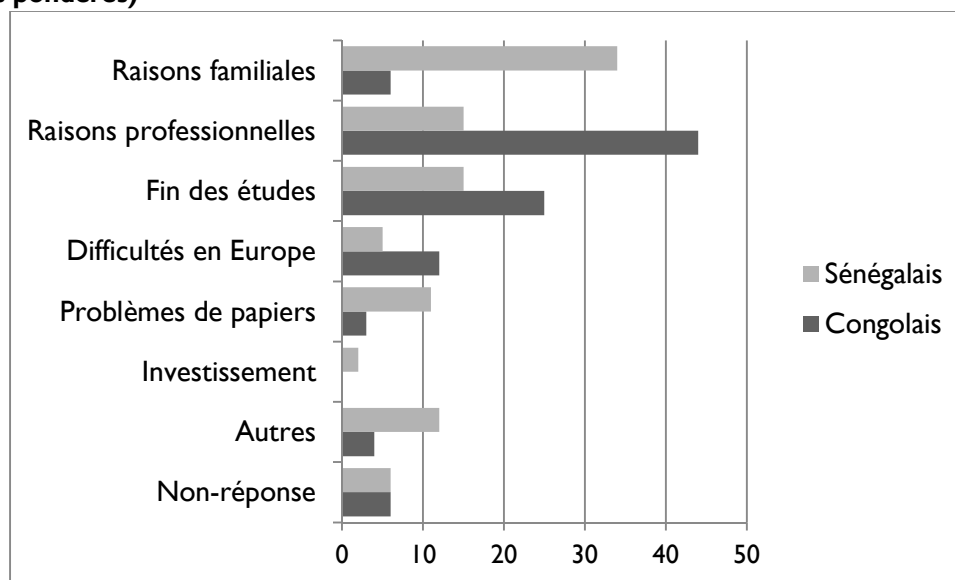
Test du log-rank = significatif au seuil de 1%

- Quels sont les motifs des retours ?

Comme la Figure 6. 2 le montre, les motifs du retour sont différents selon le pays d'origine des migrants. Les migrants sénégalais sont d'abord retournés pour des raisons familiales (34%), alors que les migrants congolais ont effectué un retour en grande majorité pour des raisons professionnelles (44%). Les migrants qui retournent pour cette dernière raison sont surtout ceux qui ont migré en Belgique pour une mission professionnelle. La fin des études est la raison qui arrive en deuxième position pour les retours dans les deux pays : elle concerne 15% des retours au Sénégal et 25% des retours en RD Congo. Les retours suite à des difficultés rencontrées en Europe sont minoritaires (5% au Sénégal et 12% en RD Congo) et les migrations de retour dans le but d'investir sont quasi inexistantes. En outre, contrairement aux Sénégalais, les migrants congolais ne retournent presque pas pour des raisons familiales (6% seulement). On voit enfin que les retours suite à des problèmes de papiers ont concerné 11% des migrants sénégalais et 3% des migrants congolais seulement. La « fatigue » du fait d'être irrégulier peut être à l'origine du retour ; le retour des migrants qui ont des problèmes de papiers ne consiste pas qu'en une expulsion. Grâce à la question « Qui a pris la décision de votre retour ? », on apprend que 8% des migrants sénégalais et 14% des migrants congolais sont retournés suite à la décision des autorités du pays de destination dans lequel ils résidaient. Parmi eux, dans le cas des Congolais, un sur trois affirme avoir également pris cette décision, ce qui nous fait penser qu'ils ont bénéficié d'un programme d'aide au retour volontaire.

En fait, les retours des migrants au Sénégal et en RD Congo sont essentiellement spontanés. Ils n'ont pas majoritairement lieu suite aux initiatives prises par les Etats européens pour renvoyer dans leur pays d'origine les migrants « indésirables », par le biais d'expulsions ou de programmes d'aide au retour volontaire. L'hypothèse que je posais à propos du fait que la plupart des retours se font sans l'intervention des Etats européens se vérifie donc.

Figure 6. 2. Les motifs des retours au Sénégal et en RD Congo (%) codifiés à partir d'une réponse ouverte à la question : « Pour quelle raison êtes-vous retourné dans votre pays d'origine ? » (résultats pondérés)



2.1.2. Description de l'évolution des caractéristiques des individus

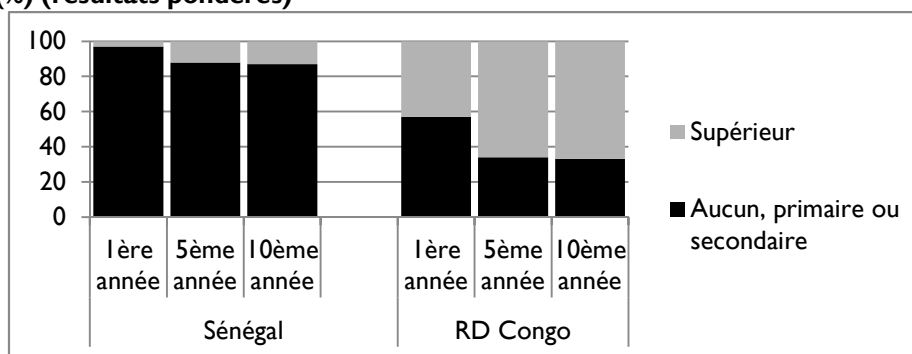
Avant d'entrer dans le détail des résultats sur les déterminants du retour, parcourons les caractéristiques des individus pendant leur migration. L'annexe 7 reprend les caractéristiques des migrants l'année de leur arrivée en Europe ainsi que celles de leur expérience migratoire toutes périodes confondues et par période.

Etant donné que les échantillons de migrants au moment de leur arrivée en Europe ont été présentés dans le chapitre précédent, je me penche ici sur les caractéristiques des migrants sénégalais et congolais qui peuvent varier au cours du temps passé en Europe. On réalise des « analyses transversales rétrospectives » présentant les caractéristiques des migrants la première année, la cinquième année et la dixième année de leur séjour en Europe⁶⁹. Les changements que l'on observe au cours du temps sont liés à l'évolution de la situation des individus pendant leur migration, mais aussi à la composition des échantillons. Certains individus sortent en effet de l'échantillon (parce qu'ils sont en Europe depuis moins longtemps que la période observée, parce qu'ils ont émigré en dehors de l'Europe ou parce qu'ils sont retournés dans leur pays d'origine).

Le niveau d'éducation des migrants congolais est dès l'année de leur arrivée en Europe bien plus élevé que celui des Sénégalais, et cette différence se marque davantage avec le temps ; après 10 ans, un migrant sénégalais sur 10 a étudié au moins trois ans dans l'enseignement supérieur, alors que sept Congolais sur 10 ont atteint ce niveau (Figure 6. 3). Cela reflète le fait que les Congolais migrent davantage pour étudier.

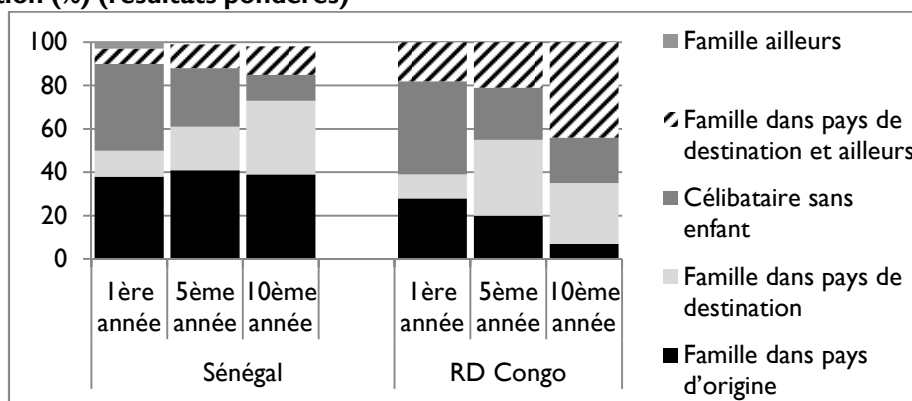
⁶⁹ Pour toutes les statistiques descriptives qui suivent, l'échantillon sénégalais compte 713 migrants la première année, 565 la cinquième année et 330 la dixième année. L'échantillon congolais a un effectif de 521 migrants la première année, de 408 la cinquième année et de 267 la dixième année.

Figure 6. 3. Evolution du niveau d'éducation des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



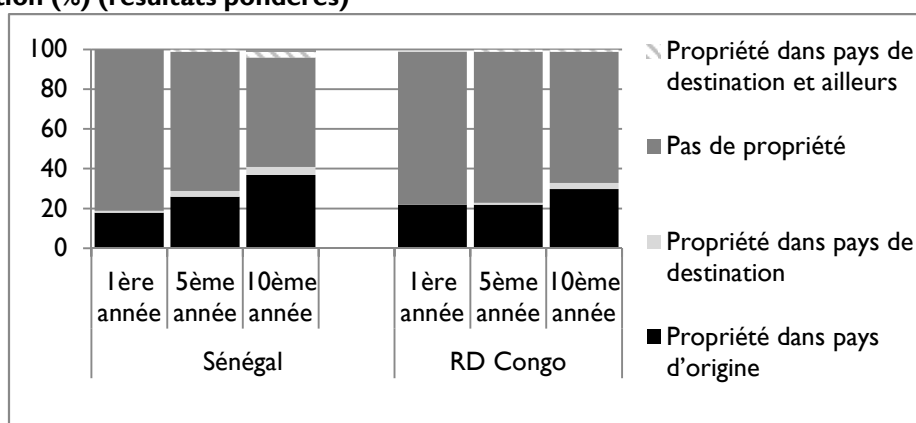
Au fil du temps, la situation familiale des migrants évolue (Figure 6. 4). Il y a de moins en moins de célibataires et la part de ceux qui ont une famille dans le pays de destination augmente, soit à la suite d'un regroupement familial, soit parce que les migrants fondent une famille en Europe. Des différences caractérisent la situation familiale des migrants sénégalais et congolais. 40% des Sénégalais peuvent vivre jusqu'à dix ans loin de leur famille restée dans le pays d'origine, tandis que cette situation ne dure pas pour la majorité des Congolais concernés. Cela suggère que les Congolais recourent davantage au regroupement familial en Europe que les Sénégalais, mais cela peut aussi être dû à des retours (ceux ayant une famille au pays étant retournés entretemps). Avec le temps, on assiste à une proportion de plus en plus importante de migrants congolais dont les membres de la famille sont répartis entre le pays de destination et d'autres pays, surtout en RD Congo. Il est possible, notamment, que ces migrants soient dans le processus de regroupement familial, toute la famille n'ayant encore pu être réunie après 10 ans.

Figure 6. 4. Evolution de la situation familiale des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



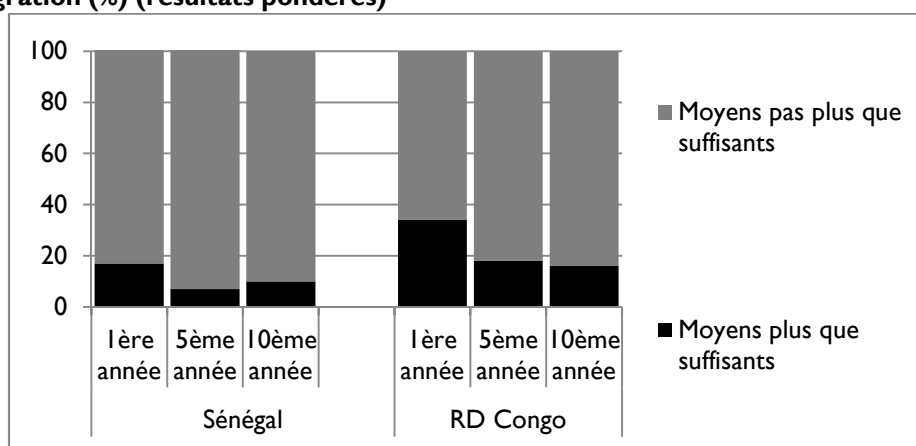
Entre la première et la dixième année de la migration, la part de migrants sénégalais propriétaires d'un bien ou d'une affaire au Sénégal double (passe de 18 à 37%). Cette évolution n'est pas si importante du côté congolais. En outre, seule une petite minorité des migrants des deux pays a une propriété en Europe (Figure 6. 5).

Figure 6. 5. Evolution de la situation matérielle des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



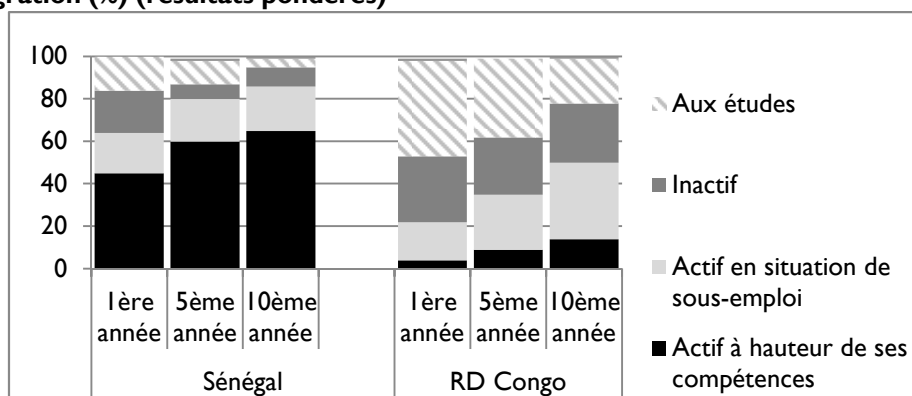
Concernant la situation économique des ménages dans lesquels vivent les migrants en Europe, la plupart ne disposent pas de moyens « plus que suffisants », et cette proportion diminue avec le temps, en particulier pour les Congolais (Figure 6. 6). Il est possible que les migrants les plus aisés soient retournés dans leur pays d'origine.

Figure 6. 6. Evolution de la situation économique des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



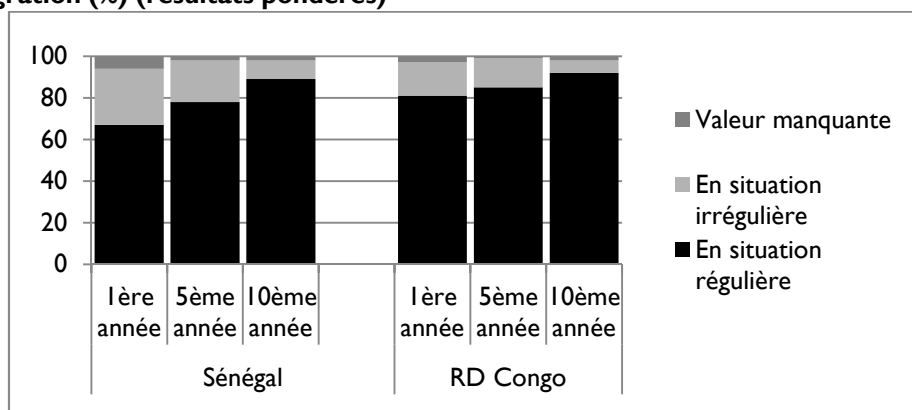
Les migrants sénégalais et congolais se distinguent fortement sur le plan professionnel (Figure 6. 7). Premièrement, une part importante de Sénégalais occupe un emploi correspondant à leurs compétences, et cette proportion évolue positivement avec le temps. Notons que les Sénégalais ont des niveaux d'éducation relativement faibles et que la majorité occupe des emplois de type élémentaire, qui ne requièrent pas de qualifications. Les Congolais, qui ont un niveau d'éducation beaucoup plus élevé, comme nous l'avons vu plus haut, ont de grandes difficultés à trouver un emploi à hauteur de leurs compétences en Europe, ce qui est partiellement dû au problème de l'équivalence de diplôme (Vause, 2012). Parmi les Congolais qui sont en Europe depuis 10 ans, seuls 14% ont un travail à hauteur de leurs compétences, et 36% travaillent en-dessous de leurs compétences. Deuxièmement, près de la moitié des Congolais sont étudiants l'année de leur arrivée en Europe, et ils sont 20% à être toujours aux études après 10 ans. Moins d'un migrant sénégalais sur cinq, en revanche, étudie au début de la migration, et cette proportion va en diminuant avec le temps. Enfin, la proportion de migrants inactifs est plus importante du côté congolais que sénégalais.

Figure 6. 7. Evolution de la situation professionnelle des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



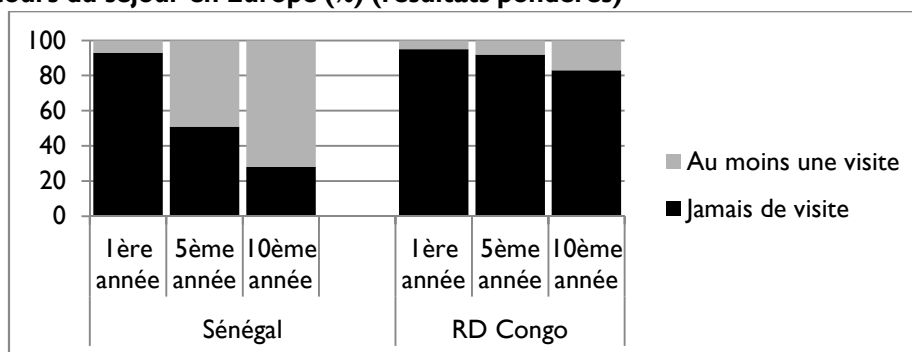
A propos de la situation administrative en Europe, la première année de la migration, six migrants sénégalais et huit migrants congolais sur 10 ont un statut régulier, et la part de ceux qui sont en situation irrégulière diminue avec le temps. Ainsi, après 10 ans, neuf migrants sur 10 ont des papiers dans les deux groupes (Figure 6. 8).

Figure 6. 8. Evolution de la situation administrative des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



Une dernière différence caractérise les migrants des deux pays : il s'agit des visites dans leur pays d'origine (Figure 6. 9). Les Sénégalais sont clairement plus liés à leur pays d'origine que les Congolais. Après 5 ans, un migrant sur deux a déjà fait un court séjour au Sénégal, et seuls 3 Sénégalais sur 10 ne sont jamais retournés après 10 ans en Europe. Du côté congolais, par contre, un migrant sur 10 a fait une visite en RD Congo après 5 ans, et deux sur 10 seulement après 10 ans. Il est possible que le coût du voyage, plus élevé vers la RD Congo que vers le Sénégal, explique les moindres visites des migrants congolais, de même que l'insécurité plus présente en RD Congo qu'au Sénégal.

Figure 6. 9. Evolution du fait d'avoir déjà effectué une visite de courte durée au Sénégal et en RD Congo au cours du séjour en Europe (%) (résultats pondérés)



2.2. Rappel des méthodes

Pour étudier les déterminants du retour des migrants, des régressions logistiques en temps discret ont été réalisées, ce qui permet de tenir compte du fait que tous les migrants ne sont pas - encore - retournés au moment où ils ont été enquêtés. Des modèles bivariés présentent les effets bruts de chaque variable sur le retour indépendamment de l'effet des autres. Des modèles multivariés fournissent les effets nets de chaque facteur explicatif, c'est-à-dire « toutes choses égales par ailleurs ». A partir de ces modèles, je calcule les probabilités cumulées du retour pour les 10 premières années de la migration. Grâce à ces probabilités cumulées, on connaît les niveaux de probabilités de chaque modalité des variables. Cela présente un avantage particulier lorsqu'on compare deux échantillons (migrants sénégalais et migrants congolais) car les régressions logistiques fournissent les différentiels de probabilités, pour chaque variable, entre une modalité de référence et les autres modalités, et les modalités de référence des deux échantillons ne se situent pas toujours à des niveaux comparables.

Pour connaître les différences des déterminants selon la période pendant laquelle les migrants sont en Europe (avant 1990 ou à partir de 1990), je réalise des régressions pour chaque période. C'est la période courante que je considère et non pas la période de l'arrivée en Europe. Cela signifie que les migrants qui sont arrivés avant 1990 et qui sont toujours en Europe par la suite sont inclus dans les deux échantillons : les années vécues avant 1990 sont comprises dans le premier modèle, tandis que les années vécues à partir de 1990 sont incluses dans le second. L'objectif est de voir si les déterminants varient d'une période à l'autre, comme les hypothèses le suggèrent.

Les méthodes de calcul des régressions logistiques en temps discret ainsi que des probabilités cumulées du retour ont été explicitées dans le chapitre 3 de cette thèse. Pour rappel, chacun de ces modèles contrôle pour le fait qu'un individu qui a migré plus d'une fois en Europe se retrouve plus d'une fois dans l'échantillon. Des erreurs-types sont calculées à l'aide de méthodes de réplifications afin d'assurer plus de robustesse aux résultats.

Les entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour à Dakar et à Kinshasa viennent appuyer l'interprétation de certains résultats quantitatifs et les illustrer. L'influence du facteur de l'intégration sociale en Europe sur le retour est analysé à partir des entretiens qualitatifs uniquement, en l'absence d'information à ce sujet dans les enquêtes quantitatives.

3. RÉSULTATS

Pour faciliter l'interprétation des résultats, le choix a été fait de présenter les probabilités cumulées des retours au Sénégal et en RD Congo au fil du texte, sous forme de graphiques. Pour rappel, chaque graphique illustre l'effet d'une variable - mesuré en contrôlant les autres variables - sur le retour en simulant les probabilités que l'on observerait au cours du temps si tous les individus avaient les modalités des différentes variables (prises une à une) et si leurs autres caractéristiques restaient celles observées. Seuls les graphes des facteurs qui sont significatifs pour au moins un des deux pays dans les modèles multivariés sont présentés.⁷⁰ Les résultats des modèles bivariés et multivariés présentant les facteurs explicatifs des retours au Sénégal et en RD Congo sont présentés ci-dessous, dans le Tableau 6. 2. Les probabilités cumulées de retour après 10 ans écoulés depuis l'arrivée en Europe se trouvent dans le même tableau.

Notons que les modèles ont tenu compte, parmi les facteurs explicatifs, de la variable de l'intention initiale de retour. Les modèles ont également été réalisés sans cette variable, ce qui a donné lieu à des résultats très proches. Cela peut paraître surprenant, car on aurait pu s'attendre à ce que les effets des facteurs explicatifs du retour soient absorbés par l'intention initiale de retour. Or, lorsque cette variable est introduite dans les modèles, l'effet des autres variables sur le retour ne varient pas.⁷¹ L'intention initiale de retour est une variable intermédiaire, mais elle est loin de déterminer tous les retours. Je présente ici les résultats qui tiennent compte de l'intention initiale de retour, mais les résultats des modèles qui n'en tiennent pas compte se trouvent en annexe 9.

Les résultats des modèles multivariés sur les déterminants du retour dans les deux pays par période d'arrivée (avant 1990 et à partir de 1990) sont présentés ci-dessous également, dans le Tableau 6. 3. Aussi bien dans le cas sénégalais que dans le cas congolais, les modèles par périodes sont significativement différents à un seuil de 1%, ce qui signifie que les déterminants du retour selon les périodes peuvent être comparés. Nous verrons effectivement au fil dans la présentation des résultats qu'ils varient pour certains facteurs.

Ensuite, j'examinerai l'effet des caractéristiques socio-démographiques des migrants, avant de m'intéresser au rôle des facteurs liés à leur expérience migratoire, à l'influence de leur situation pendant la migration et à l'impact du contexte qui prévaut pendant qu'ils sont en Europe.

⁷⁰ Pour une vue d'ensemble des probabilités cumulées de retour pour toutes les variables, voir annexe 8.

⁷¹ Des analyses ont également été réalisées sur la réalisation de l'intention initiale. Les facteurs du retour des migrants qui avaient, au moment de leur arrivée en Europe, l'intention de retourner, vont dans le même sens que ceux pour toutes intentions confondues. Par contre, les déterminants du retour des migrants qui n'avaient initialement pas l'intention de retourner n'ont pas pu être étudiés en raison des trop faibles effectifs.

Tableau 6. 2. Résultats des régressions logistiques et des probabilités cumulées après 10 ans de migration pour le retour au Sénégal et en RD Congo (résultats pondérés)

Variables	Modalités	Sénégal			RD Congo		
		Effets bruts	Effets nets	Proba cum. (à 10 ans)	Effets bruts	Effets nets	Proba cum. (à 10 ans)
Age (continu)		0,98	1,01		0,99	1,05***	
Sexe	Hommes (réf)	1	1	0,16	1	1	0,45
	Femmes	1,26	1,73	0,25	0,52	0,88	0,36
Niveau d'éducation atteint	Aucun, primaire ou secondaire (réf)	1	1	0,20	1	1	0,33
	Supérieur	1,10	0,38	0,11	1,19	1,47	0,48
Motif de la migration	Famille (réf)	1	1	0,16	1	1	0,24
	Amélioration des conditions de vie	0,66	0,73	0,13	1,20	2,07	0,42
	Mission professionnelle	2,28	1,08	0,18	2,46	2,96	0,50
	Etudes	2,93**	4,66*	0,47	3,68**	3,13	0,57
	Raison politique	1,00	1,00	/	0,07***	0,07**	0,03
Rang de la migration	Pas première (réf)	1	1	0,34	1	1	0,20
	Première	6,36***	0,27**	0,16	0,70	2,95	0,44
Durée	1 - 2 ans (réf)	1	1		1	1	
	3 - 5 ans	0,81	2,22**		0,57	0,98	
	6 ans et +	0,28***	1,61		0,34*	0,72	
Visite(s)	Jamais de visite (réf)	1	1	0,29	1	1	0,44
	Au moins une visite	0,14***	0,17***	0,06	0,80	0,54	0,32
Intention initiale quant au retour	Pas d'intention de retourner (réf)	1	1	0,12	1	1	0,21
	Intention de retourner	2,36**	2,51**	0,25	5,26***	4,62**	0,54
Situation administrative	En situation régulière (réf)	1	1	0,19	1	1	0,42
	En situation irrégulière	1,05	0,67	0,14	0,01***	0,02***	0,01
Provenance directe du pays d'origine	Oui (réf)	1	1	0,19	1	1	0,43
	Non	2,43	1,30	0,18	0,04***	0,24*	0,07
Destination	Ancienne / traditionnelle (réf)	1	1	0,20	1	1	0,38
	Nouvelle	0,56*	0,73	0,16	0,96	1,36	0,46
Situation familiale	Famille dans pays d'origine (réf)	1	1	0,30	1	1	0,29
	Famille dans pays de destination	1,15***	0,13***	0,05	0,16	0,10***	0,09
	Célibataire sans enfant	0,68	0,62	0,09	0,63	1,35	0,45
	Famille dans pays de destination et d'origine	0,39*	0,29*	0,06	0,52	2,19	0,66
	Famille ailleurs	1,41	0,24	0,02	1,00	1,00	/
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine (réf)	1	1	0,25	1	1	0,47
	Propriété dans pays de destination	0,19	0,35	0,07	1,00	1,00	0
	Pas de propriété	0,70	0,68	0,16	1,34	0,65	0,40
	Propriété dans pays de destination et d'origine	0,21***	0,60	0,15	1,00	1,00	0
	Propriété ailleurs	1,00	1,00	/	1,00	1,00	/
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences (réf)	1	1	0,18	1	1	0,14
	Actif en situation de sous-emploi	1,36	0,97	0,19	2,27	5,33	0,41
	Inactif	3,49**	3,18**	0,40	4,33***	14,06*	0,70
	Aux études	2,94***	0,40	0,10	6,97***	3,51	0,33
Situation économique du ménage	Moyens plus que suffisants (réf)	1	1	0,20	1	1	0,69
	Moyens pas plus que suffisants	3,36**	0,79	0,18	0,22***	0,33**	0,33
Période	Avant 1990 (réf)	1	1	0,25	1	1	0,66
	A partir de 1990	0,44***	0,69	0,17	0,18***	0,23***	0,26
Nombre d'événements		104			86		
Nombre de personnes-années		8041			5893		

***: p<0.01 ; **: p<0.05 ; * : p<0.10

Tableau 6. 3. Résultats des régressions logistiques sur les déterminants du retour au Sénégal et en RD Congo par période (résultats pondérés)

		Sénégal			RD Congo		
		Effets nets	Effets nets	Comparabilité des rapports de cote	Effets nets	Effets nets	Comparabilité des rapports de cote
Variables	Modalités	Avant 1990	A partir de 1990	Entre avant et à partir de 1990	Avant 1990	A partir de 1990	Entre avant et à partir de 1990
Age (continu)		1,01	1,01		1,17	1,07**	
Sexe	Hommes (réf)	1	1		1	1	
	Femmes	0,66	1,57		2,30	1,09	
Niveau d'éducation atteint	Aucun, primaire ou secondaire (réf)	1	1		1	1	
	Supérieur	1,46	0,35		0,96	4,37	
Motif de la migration	Famille (réf)	1	1		1	1	
	Amélioration des conditions de vie	0,18	0,60		3,53	3,80	
	Mission professionnelle	0,77	0,98		45,75	1,20	*
	Etudes	0,80	4,23*		6,37	4,46	
	Raison politique	omis	omis		0,01	0,05	
Rang de la migration	Pas première (réf)	1	1		1	1	
	Première	0,54	0,22***		0,18	20,41**	***
Durée	1 - 2 ans (réf)	1	1		1	1	
	3 - 5 ans	2,61	2,61**		7,06	0,24	
	6 ans et +	2,18	2,09		9,09	0,21	
Visite(s)	Jamais de visite (réf)	1	1		1	1	
	Au moins une visite	0,04***	0,21***		0,46	0,12	
Intention initiale quant au retour	Pas d'intention de retourner (réf)	1	1		1	1	
	Intention de retourner	9,56***	1,85	**	4,40	4,33*	
Situation administrative	En situation régulière (réf)	1	1		1	1	
	En situation irrégulière	0,62	0,85		0,14	omis	
Provenance directe du pays d'origine	Oui (réf)	1	1		1	1	
	Non	0,73	1,11		omis	0,21	**
Destination	Ancienne / traditionnelle (réf)	1	1		1	1	
	Nouvelle	2,66	0,60	*	1,38	1,81	
Situation familiale	Famille dans pays d'origine (réf)	1	1		1	1	
	Famille dans pays de destination	0,09*	0,15**		0,02**	0,06***	***
	Célibataire sans enfant	0,62	0,55		8,31	0,14*	
	Famille dans pays de destination et d'origine	0,12	0,27*		0,60	0,55	
	Famille ailleurs	omis	0,14		omis	omis	
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine (réf)	1	1		1	1	
	Propriété dans pays de destination	omis	0,64		omis	omis	
	Pas de propriété	0,19*	0,81		0,27	1,39	
	Propriété dans pays de destination et d'origine	omis	0,64		omis	omis	
	Propriété ailleurs	omis	omis		omis	omis	
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences (réf)	1	1		1	1	
	Actif en situation de sous-emploi	0,88	0,71		17,66	0,98	
	Inactif	3,20	2,70*		359,82	4,38	
	Aux études	0,24	0,65		65,28	0,35	
Situation économique du ménage	Moyens plus que suffisants (réf)	1	1		1	1	
	Moyens pas plus que suffisants	2,06	0,71		0,04***	0,36	**
Période	Avant 1990 (réf)						
	A partir de 1990						
Nombre d'événements		37	67		47	39	
Nombre de personnes-années		1043	6998		682	5211	
		Modèles significativement différents à un seuil de 1%			Modèles significativement différents à un seuil de 1%		

***: p<0.01 ; **: p<0.05 ; * : p<0.10

3.1. L'effet des caractéristiques socio-démographiques de migrants

3.1.1. L'âge

L'hypothèse selon laquelle les migrants plus âgés sont plus susceptibles de retourner est vérifiée pour les Congolais. L'effet n'apparaît pas du côté sénégalais, ce qui signifie que les Sénégalais plus jeunes ont autant de chances de retourner que les plus âgés. Ces différences peuvent être liées au contexte plus ou moins stable selon les deux pays d'origine. Ainsi, les jeunes Sénégalais envisagent un retour autant que les plus âgés car le contexte du Sénégal leur permet de s'y projeter dans le futur. En revanche, les jeunes Congolais ont plus tendances à ne pas retourner en raison de l'absence de conditions favorables à leur avenir en RD Congo. Dans le chapitre précédent, l'âge n'était pas un déterminant de l'intention initiale de retour, mais la détérioration de la situation en RD Congo explique pourquoi les plus jeunes retournent finalement moins que prévu.

3.1.2. Le sexe

Aucun effet significatif n'apparaît concernant l'effet du sexe sur le retour, ce qui correspond aux analyses sur l'intention initiale des migrants quant au retour. Les probabilités cumulées de cette variable présentées en annexe 8 montrent toutefois que les femmes sénégalaises ont tendance à un peu plus retourner que les hommes. Cela peut refléter leur attachement au Sénégal, ce que l'on est poussé à croire vu les chances d'intention initiale de retour surtout pour celles qui sont arrivées avant 1990, comme on l'a vu dans le chapitre précédent. Il est aussi possible que leur retour fasse référence à la spécificité des rapports de genre dans la société sénégalaise. En cas de polygamie, il est possible que l'homme renvoie son épouse au pays afin de pouvoir en faire venir une autre (Bledsoe et al., 2007), ou à la suite de conflits dans le couple parce que la femme adoptent des comportements trop occidentaux aux yeux de l'homme (Khady et Cuny, 2005).

3.1.3. Le niveau d'éducation

L'hypothèse selon laquelle les migrants plus instruits sont plus susceptibles de retourner n'est pas vérifiée, ni dans les modèles bivariés, ni dans les modèles multivariés. Les résultats montrent que les migrants des deux pays qui ont étudié au moins trois années dans l'enseignement supérieur ne retournent pas plus que ceux qui n'ont pas atteint ce niveau. Cette variable est en réalité corrélée à d'autres variables prises en compte dans les modèles. Le point suivant sur le motif de la migration - pour raison d'études - et celui sur la situation professionnelle des migrants nuancent le fait que les migrants instruits ne retournent pas davantage que les autres.

3.2. Le rôle des facteurs liés à leur expérience migratoire

3.2.1. Le motif de la migration

La Figure 6. 10 présente les probabilités cumulées de retour selon le motif de la migration. Elle montre d'abord que les chances de retourner lorsque la migration a lieu pour un motif familial sont de 16% dans le cas sénégalais et de 24% du côté congolais.

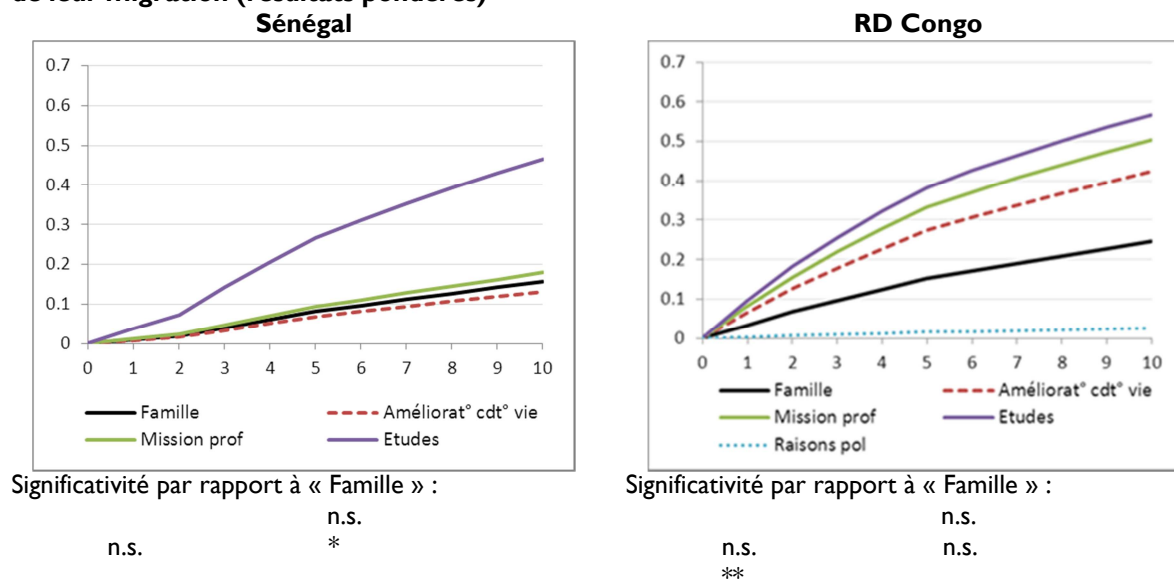
Par ailleurs, les Sénégalais qui ont migré en Europe pour faire des études sont plus susceptibles de retourner que ceux qui sont partis pour une raison familiale. Ce résultat va donc à l'encontre des discours politiques selon lesquels il y a une véritable fuite des cerveaux des pays en développement vers les pays développés. Au contraire, nos analyses montrent bien que les Sénégalais qui ont acquis du capital humain sous forme d'études à l'étranger sont ceux qui présentent la probabilité la plus forte de retourner. Leur retour s'explique par le fait qu'ils ont acquis des compétences et un diplôme à destination, ce qui leur assure des opportunités intéressantes en termes d'emploi au Sénégal. Par contre, du côté congolais, seul l'effet brut de ce motif de migration est positif dans la régression ; les Congolais qui sont arrivés en Europe pour étudier semblent a priori retourner davantage que ceux qui ont migré pour des raisons familiales (Tableau 6. 2), mais lorsque je contrôle par les autres variables dont la période, l'effet n'est plus significatif. Le chapitre 5 avait montré que, même en contrôlant pour la période, ceux qui migraient dans un cadre d'études étaient dans l'optique de retourner. Cela signifie que les migrants congolais qui arrivent en Europe pour étudier ont au début l'intention de retourner, mais décident finalement de rester plus durablement que prévu en Europe, car l'instabilité économique et politique en RD Congo depuis 1990 ne les incite pas à prendre le risque de retourner.

Les régressions nous apprennent également que les Sénégalais qui sont partis pour améliorer leurs conditions de vie, qui avaient initialement plus l'intention de retourner que ceux qui partaient dans un cadre familial, ne retournent finalement pas plus que ces derniers. L'hypothèse que je posais n'est donc pas vérifiée. Il est possible que ces migrants apprécient la vie en Europe et qu'ils décident finalement d'y rester, mais il est plus probable, comme les illustrations du qualitatif le montreront, que les réalités de l'Europe ne correspondent pas à leurs attentes, que l'accumulation de capital financier soit plus ardue que prévu, ce qui engendre le fait qu'ils retardent leur retour car ils souhaitent revenir au Sénégal en ayant un statut social plus élevé.

Les résultats sont semblables à propos des migrations pour raison professionnelle à partir des deux pays. Même s'ils avaient davantage l'intention de retourner au moment de leur arrivée en Europe, les Sénégalais et les Congolais qui ont migré dans un cadre professionnel retournent autant que ceux qui ont quitté le pays pour une raison liée à la famille. Le contexte dans les pays d'origine peut avoir un effet répulsif sur leur retour. Il est possible que ces migrants trouvent des conditions de travail plus intéressantes en Europe et qu'ils postposent de ce fait leur retour ou qu'ils décident de ne pas rentrer.

Enfin, les Congolais qui ont migré pour des raisons politiques ne retournent quasiment pas. Les probabilités cumulées du retour montrent qu'après 10 ans, ils ont encore huit fois moins de chances de retourner que ceux qui sont partis pour des raisons familiales. Cela signifie qu'une véritable rupture a lieu entre les migrants qui partent dans ce type de circonstances et leur pays d'origine, même s'ils n'avaient pas l'intention, au départ, de rester définitivement en Europe.

Figure 6. 10. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon le motif de leur migration (résultats pondérés)



L'analyse des entretiens qualitatifs va dans le sens des résultats qui viennent d'être développés. A propos des migrants sénégalais qui partent en Europe pour un motif d'études, certains retournent dès qu'ils ont obtenu leur diplôme, comme **Yaye**, une jeune Sénégalaise qui a étudié les relations internationales et qui dit que son intention de retour est restée présente au fil du temps passé aux études en France : « *C'était mon plan dès le début, depuis longtemps : j'étais partie pour étudier, je suis rentrée. J'avais juste répondu à des demandes d'emplois au Sénégal avant de rentrer mais je suis rentrée sans avoir les réponses* ». D'autres ont fait le choix, après leurs études, de travailler quelques années avant de rentrer afin d'acquérir une expérience professionnelle en Europe. **Néné**, qui a fait un doctorat en sociologie en Allemagne, explique : « *Moi, j'ai toujours voulu rentrer. Je n'ai jamais douté de ça, j'étais venue pour étudier, puis les choses se sont déroulées autrement. J'ai commencé à travailler, mais même quand je travaillais, je me disais que si je trouve un job au Sénégal qui me convient bien, le lendemain je fais mes valises* ». C'est d'ailleurs lorsque sa candidature pour un poste dans une ONG allemande au Sénégal a été retenue qu'elle est retournée. De même, **Babakar**, qui a au départ quitté le Sénégal pour faire ses études d'ingénieur en France, explique : « *Quand on termine ses études à l'étranger, on se dit qu'on veut avoir quelques années d'expérience avant de rentrer au pays, mais quand on se trouve face à des projets intéressants, on est dans l'engrenage (...). Il fallait une opportunité pour que je lève le nez* ». Cette opportunité, il l'a trouvée en apprenant qu'une société de télécommunication semblable à celle qui l'employait en France s'était implantée au Sénégal. C'est ainsi qu'il a fait les démarches pour rentrer au Sénégal. Le prestige dont jouissent les migrants qui ont acquis un certain capital humain à destination intervient aussi dans la décision du retour, comme le souligne **Joseph**, un Sénégalais qui a étudié l'imprimerie en France : « *Une fois qu'on a réussi à avoir les bagages techniques, on a envie de revenir et de prouver qu'on a réussi. Moi, c'était mon souci. Mon souci, c'était de revenir. Je savais que je reviendrais* ».

Quant aux Congolais qui sont partis dans un cadre d'études, on a vu que leurs chances de retourner n'étaient pas aussi élevées que les Sénégalais. Même s'ils avaient l'intention de retourner au début de leur migration, la dégradation de la situation de la RD Congo les décourage à y revenir. Nos témoignages, bien que collectés en RD Congo et non en Europe, le montrent bien. **Aristide** raconte : « *Je ne pensais pas partir définitivement. Pour moi, au*

début, c'était le temps de faire des études, ma formation. Mais entre-temps, au pays, les choses se sont quand même détériorées un peu. Donc... ». Il n'était effectivement plus dans l'esprit de retourner, mais ce sont des problèmes d'ordre administratif qui l'y ont contraint. **Patrick**, pour sa part, est toujours resté dans l'idée de retourner, malgré les pillages qui ont eu lieu en RD Congo alors qu'il était en Belgique et l'incompréhension de ses compatriotes sur le campus de l'université dans laquelle il étudiait face à son obstination à vouloir retourner. Il relate : « Je suis rentré en 1995, la situation au Congo n'était pas terrible, on parlait de la fin du régime. Beaucoup de mes compatriotes venaient me voir [quelques jours avant mon retour] pour me dire : 'Mais qu'est-ce que tu rentres faire ? Au Zaïre, il n'y a plus rien ! ' ». Cet exemple montre bien que son retour faisait figure d'exception à cette époque. Cet exemple soutient l'idée selon laquelle la situation dans le pays d'origine a donc un impact sur le retour des étudiants étrangers.

Les entretiens qualitatifs suggèrent des explications à propos du fait que les migrants qui partent pour améliorer leurs conditions de vie restent plus durablement en Europe. Au Sénégal, plusieurs personnes ont expliqué que ce type de migrants n'a pas une idée bien définie de l'objectif de leur migration ; ils savent qu'ils veulent acquérir du capital financier pour l'investir au Sénégal, mais ils ne savent pas toujours combien il faut économiser, ni dans quel domaine investir. **Mohamed**, un Sénégalais parti en France pour des raisons d'études, se distingue clairement de ses compatriotes partis pour un motif économique. A propos de ces derniers, il dit : « On les appelle dans le vocabulaire un peu courant au Sénégal les 'Modou-Modou'. Donc, c'est des personnes qui n'ont pas beaucoup de qualifications professionnelles et qui, pour l'essentiel, n'ont même pas fait l'école. Donc, ils se débrouillent pour occuper, disons, des genres de métiers peut-être qu'on qualifierait à l'étranger de métiers pas trop valorisants. Soit ils sont dans le commerce, soit ils sont là à nettoyer les métros de Paris (...). Moi, [de par les études], j'ai atteint mes objectifs ». Il sous-entend que les autres, eux, n'ont pas un objectif clairement défini, alors que lorsqu'un objectif clair est fixé, le retour a plus de chance d'avoir lieu. En RD Congo, il est plutôt ressorti des entretiens que les migrants estiment que les conditions de vie sont meilleures en Europe en comparaison à leur pays d'origine. **Aristide**, un Congolais, tient un discours à propos des migrants congolais qui partent pour un motif économique : « Il y a beaucoup de personnes qui émigrent pour des raisons sociales et économiques aussi (...), qui se disent que, au moins, là-bas, ils seront pris en charge. Au moins, là-bas, ils ont peut-être un espoir de s'en sortir de n'importe quelle manière. Mais je dirais, en gros, que c'est la misère qu'il y a ici, au pays, qui fait que beaucoup de personnes trouvent le départ en Europe comme un salut ». Les migrants congolais qui partent avec l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie migrent dans une optique définitive et la majorité ne retourne effectivement pas.

Enfin, le fait que les Congolais qui ont migré pour des raisons politiques ont de très faibles chances de retourner s'explique non seulement par les longues procédures de demande d'asile et d'acquisition de certains droits dans le pays européen où ils ont migré et par le fait qu'ils ont des échos négatifs du climat politique en RD Congo. La crainte d'être victime de représailles au retour ressort de plusieurs entretiens réalisés avec des Congolais qui ont demandé l'asile en Europe. **Benoît**, par exemple, a quitté la RD Congo pour des raisons politiques au début des années 1990 et a demandé l'asile en Suède. N'ayant pu y obtenir le statut de réfugié, il a été refoulé en RD Congo. Il craignait qu'il y ait des représailles à son égard et qu'on l'arrête dès son arrivée à l'aéroport : « C'était en 1995. [A propos des refoulés.] On tuait les gens (...). On pouvait se retrouver dans un cachot quelque part, un cachot qui n'est pas connu. Ce sera : 'Vous êtes allés trahir le pays ! C'est vous, les véritables opposants ! Vous êtes là, alors, on va vous traiter comme il faut'. C'est comme ça qu'on traitait ceux qui revenaient (...).

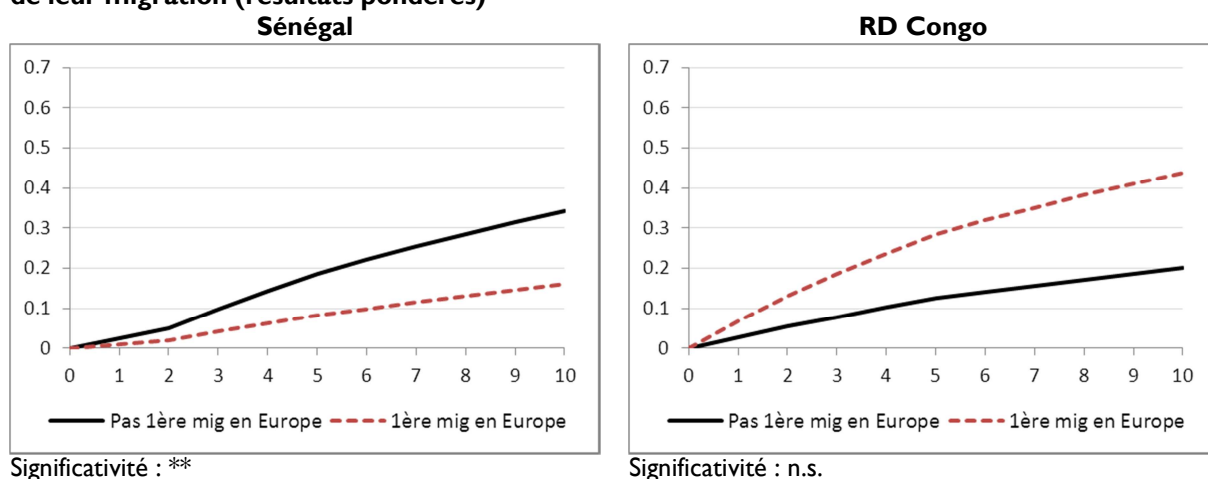
J'avais vraiment, vraiment peur, très peur ». Selon lui, il n'aurait pas échappé à cette arrestation si son père n'était pas intervenu en corrompant un militaire à l'aéroport. Ses craintes d'être arrêté ont encore duré plusieurs mois après son retour.

3.2.2. Le rang de la migration

Le rang de la migration a une influence divergente pour les migrants sénégalais et congolais. Les résultats sont conformes aux hypothèses posées (Figure 6. 11). Après 10 ans, les Sénégalais pour qui le séjour en Europe n'est pas une première expérience ont deux fois plus de chances de retourner que les autres. A contrario, cela signifie que ceux qui reviennent en Europe sont encore plus dans l'optique de retourner. Ce résultat montre, dans la lignée des travaux qualitatifs de Sinatti (2011) que les Sénégalais qui ont déjà effectué un retour ont plus de chances de retourner définitivement un jour. Les économies avec lesquelles ils sont revenus une première fois n'ont pas suffi, si bien qu'ils sont repartis, sans toujours avoir l'intention de revenir dans un premier temps (comme on l'a vu dans le chapitre précédent). En effet, ils ont pu être déçus des demandes excessives que leur entourage a pu leur adresser, conduisant à l'épuisement de leurs économies. Cependant, s'ils rentrent par la suite, c'est sans doute parce qu'ils ont pu acquérir le capital financier nécessaire à un retour plus définitif. Dans les entretiens qualitatifs, plusieurs migrants de retour au Sénégal m'ont expliqué être repartis travailler en Europe après un premier retour pour des raisons financières, alors qu'un tel témoignage n'a pas été entendu en RD Congo.

En revanche, les probabilités cumulées de retour révèlent que les Congolais dont ce n'est pas la première migration n'ont, toutes périodes confondues, ni plus ni moins de chances de retourner. La régression par période révèle cependant un effet significatif de cette variable pour la période « à partir de 1990 », mais pas pour la période précédente (Tableau 6. 3). Cela suggère que les Congolais dont ce n'est pas la première migration et qui sont en Europe après 1990 ont moins de chances d'effectuer un nouveau retour par rapport à ceux pour qui. Il est plausible que le fait qu'ils aient vu la dégradation du contexte en RD Congo pendant leur retour les encourage à rester en Europe.

Figure 6. 11. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon le rang de leur migration (résultats pondérés)



3.2.3. La durée de la migration

L'hypothèse selon laquelle plus la durée de la migration est longue et plus la probabilité de retour est faible n'est pas vérifiée. Toutes choses égales par ailleurs, la durée n'a pas d'impact sur le retour des Congolais. Du côté sénégalais, par rapport aux migrants qui sont en Europe depuis une année ou deux, ceux qui y vivent depuis trois à cinq ans ont plus de chances de retourner ; ils ont des rapports de cote deux fois supérieurs. Ceux qui y résident depuis au moins six ans ne retournent par contre pas davantage. La courbe pour les Sénégalais se présente donc sous la forme d'un « U » inversé. Les Sénégalais sont plus susceptibles de retourner après une durée assez courte mais supérieure à deux ans, tandis que les retours des Congolais ont lieu après des périodes plus diversifiées.

3.2.4. Les visites dans le pays d'origine

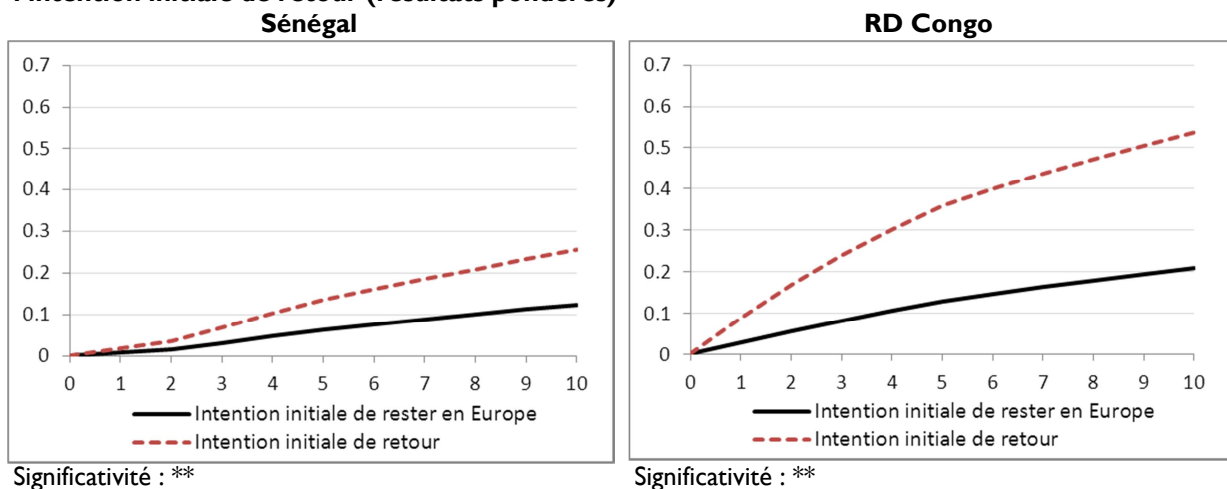
Les visites dans le pays d'origine pour raisons d'affaires ou familiales n'ont pas d'impact sur le retour des Congolais. Par contre, les cotes de retour des Sénégalais qui ont déjà effectué une visite sont cinq fois inférieures à celles de ceux qui ne sont jamais retournés dans leur pays d'origine pour un court séjour. Cela suggère que les migrants sénégalais qui ne retournent pas ne coupent pas pour autant les liens avec le Sénégal. En fait, ces visites se présentent plutôt comme une alternative au retour ou permettent de repousser à plus tard le retour. Les migrants qui retournent au Sénégal, en fait, sont plus susceptibles de ne jamais avoir effectué de visite pendant la migration. Cela conforte l'idée selon laquelle les migrants sénégalais de retour sont surtout des migrants qui reviennent après avoir atteint un objectif plus ou moins précis. Pour atteindre cet objectif plus rapidement, ils ne programment pas de visites au pays pendant qu'ils sont en Europe, pour éviter certains coûts (les frais de voyage mais aussi les frais de cadeaux à l'entourage, difficilement contournables lors de ces visites).

3.2.5. L'intention initiale quant au retour

Sans surprise, la probabilité de retour est plus élevée parmi les migrants sénégalais et congolais qui avaient l'intention, au départ, de retourner par rapport à ceux qui avaient l'intention de s'établir en Europe définitivement au moment de leur arrivée. La Figure 6. 12 illustre bien ce résultat qui, par ailleurs, renforce aussi l'idée selon laquelle les retours sont plus souvent voulus et moins souvent contraints, puisqu'ils ont davantage de chances d'avoir lieu parmi les migrants qui en avaient initialement l'intention que parmi les autres. On constate en particulier que les Congolais qui envisageaient de s'installer de façon permanente en Europe ont de très faibles chances de retourner.

Dans le cas sénégalais, les régressions par période montrent que c'est surtout avant 1990 que les migrants qui avaient initialement l'intention de retourner retournaient (Tableau 6. 3). Depuis les années 1990, l'intention initiale n'influence en fait plus le retour. Cela peut être lié à la situation du Sénégal qui connaît une certaine détérioration, mais aussi aux politiques migratoires qui sont renforcées et qui garantissent moins aux migrants la possibilité de circuler au cas où ils décident de retourner. Il est également possible que davantage de migrants soient contraints, depuis 1990, à retourner alors qu'ils n'en avaient pas l'intention, soit suite à des expulsions ou parce que la vie est devenue plus difficile pour les irréguliers. La différence entre les coefficients des régressions par période n'est pas significative du côté congolais, mais comme on l'a vu dans le chapitre précédent, les Congolais arrivés depuis 1990 ont des moindres chances, au départ, d'envisager un retour.

Figure 6. 12. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon l'intention initiale de retour (résultats pondérés)

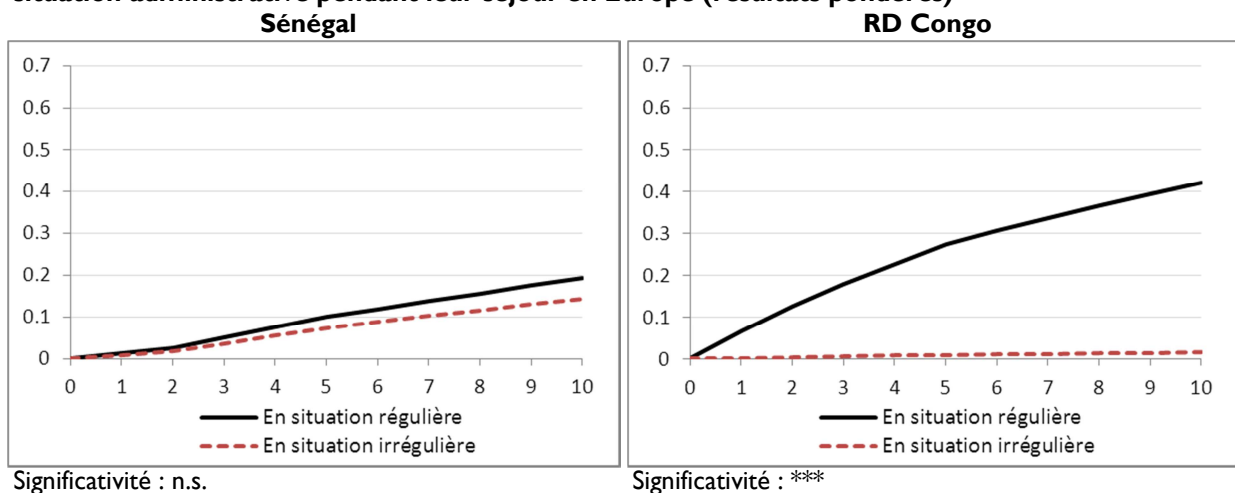


3.2.6. La situation administrative

La probabilité que les migrants qui n'ont pas de papiers retournent est très faible, particulièrement - et significativement - pour les migrants congolais (Figure 6. 13). Toutes choses égales par ailleurs, après 10 ans, ils ont vingt fois moins de chances de retourner en RD Congo que leurs compatriotes qui sont en situation régulière. Ce résultat est important à deux niveaux. D'une part, il soulève que les migrants qui retournent sont ceux qui disposent de papiers leur permettant d'aller et de venir, de circuler entre la RD Congo et l'Europe. Le but des migrants est d'être dans des conditions leur permettant de pouvoir retourner en sachant qu'il leur sera possible de revenir au cas où leur réinsertion au pays est difficile. D'autre part, ce résultat prouve que la plupart des retours ne sont pas des expulsions ou des retours encouragés par le biais de programmes d'aide au retour. Les migrants en situation irrégulière ne retournent pas car leur but est d'être régularisé ; ils ne veulent pas prendre le risque de retourner, car un retour les empêcherait de repartir en Europe par la suite.⁷²

⁷² Rappelons que les retours qui sont étudiés sont ceux des migrants qui ont vécu au moins une année en Europe. Les individus qui ont migré avec l'intention de rester pendant au moins une année mais qui sont retournés avant ne sont pas pris en compte. Il est possible qu'il s'agisse de migrants sans papiers qui ont été contraints de retourner et que, de ce fait, la part de migrants sans papiers qui sont retournés soit sous-estimée. Cependant, cette limitation peut être minimisée car des analyses supplémentaires ont montré que, au Sénégal, seuls trois retours après des séjours de moins d'une année ont eu lieu, comparé à 104 retours après des séjours longs (mais deux des migrants sur trois qui sont retournés après moins d'un an n'avaient pas de papiers en Europe). Concernant la RD Congo, l'analyse de l'échantillon dont on dispose ne révèle pas l'existence de retours après des séjours de moins d'un an. A ce niveau, on peut donc conclure que le fait que les analyses soient réalisées sur un échantillon de migrants restés au moins une année en Europe n'implique pas de biais considérables.

Figure 6. 13. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon leur situation administrative pendant leur séjour en Europe (résultats pondérés)



Les enquêtes biographiques donnent des informations sur les documents administratifs dont les migrants disposent lorsqu'ils sont à l'étranger, mais ne renseignent pas sur la validité de ces documents une fois que les migrants sont de retour dans leur pays d'origine. Dans les entretiens qualitatifs, il ressort qu'avoir un titre de séjour de long terme en Europe ou la nationalité d'un pays européen est un déterminant fort de la décision du retour pour les migrants des deux pays. Les migrants développent des stratégies de circulation sur base des droits qu'ils ont (Dumont et Spielvogel, 2008). En d'autres mots, la décision du retour dépend des opportunités de circulation dont ils disposent.

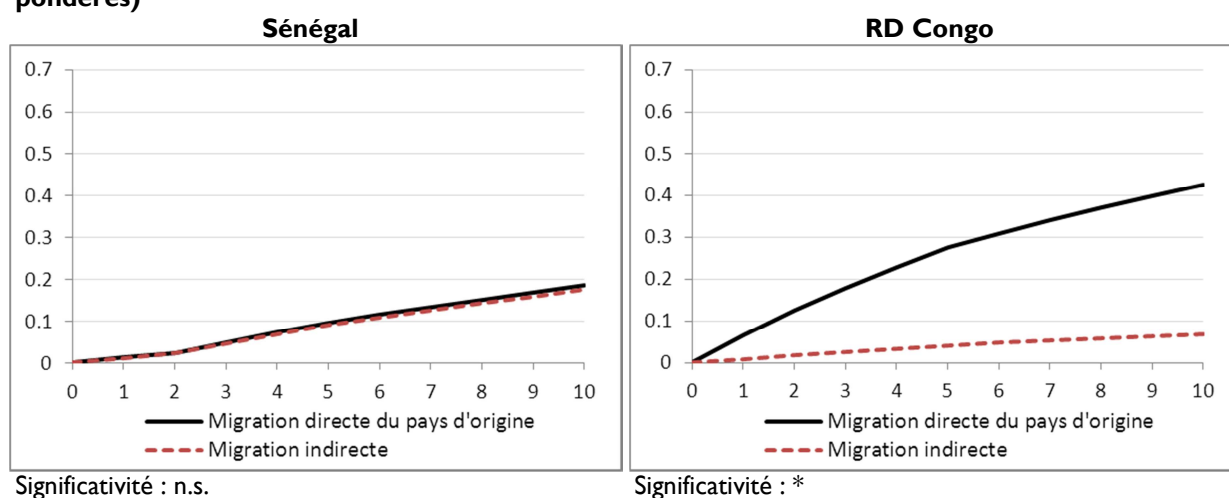
Thomas, par exemple, un Congolais qui est retourné après sa thèse de doctorat en Belgique pour être professeur d'université à Kinshasa, explique que le fait que sa femme soit devenue Belge lui facilite ses déplacements entre la RD Congo et la Belgique, où se trouve sa famille : « *Je ne demande même plus le visa parce que je suis époux d'une Belge (...), j'ai une carte de résident comme étant époux d'une Belge. (...) C'était l'une des conditions pour que je revienne* ». Avoir la garantie de pouvoir repartir en Europe conditionne le retour. Ainsi, ceux qui ont la nationalité d'un pays d'Europe savent que celle-ci leur permettra de retourner sans encombre dans le pays de destination au cas où leur réinsertion au pays est difficile. C'est ce qu'affirme **Fallou**, un Sénégalais revenu pour monter sa propre salle de concert au Sénégal après un long séjour en France : « *L'Afrique, c'est pas l'Europe. Les projets, il faut être assez pugnace pour les mener, parce que ce n'est pas la même facilité, mais nous avons la volonté de faire les choses. Et puis au moins d'essayer. Parce que moi, de toute façon, je suis Français, donc je viens, j'aime mon pays, j'essaie, mais j'ai toujours la possibilité de rentrer en France et de continuer ma carrière* ». Du côté congolais, un autre type de discours a lieu, ayant davantage trait à la possibilité de rapatriement en cas de troubles. Ainsi, **Gaëlle** est consciente qu'elle a accepté de suivre son mari qui voulait rentrer en RD Congo parce qu'elle savait qu'elle aurait l'assurance de repartir s'il le faut, grâce à la nationalité belge qu'elle a acquise. Elle déclare : « *S'il y a des conflits, guerres, choses comme ça, et pour les enfants : le fait d'avoir la nationalité, ça me permet de sauter dans l'avion et de repartir vite fait !* ». Ces exemples confirment qu'avoir un droit de résidence ne garantit pas une installation durable en Europe.

3.2.7. La provenance directe ou indirecte du pays d'origine

On a vu dans le chapitre précédant que les migrants qui n'ont pas migré directement de leur pays d'origine vers l'Europe mais qui ont séjourné pendant au moins un an ailleurs juste

avant - parce qu'ils étaient en transit ou suite à un échec dans un autre pays - n'avaient en majorité pas l'intention de retourner au Sénégal et en RD Congo. Leurs faibles chances de retour se confirment dans le cas des Congolais dans les régressions logistiques, mais le résultat n'est pas significatif pour les Sénégalais. Comme la Figure 6. 14 le montre, les Congolais qui ne sont pas arrivés directement de RD Congo en Europe n'ont pratiquement aucune chance de retourner. Le fait de ne pas avoir pu atteindre l'Europe directement a dû leur coûter beaucoup en forces et en argent. Il est possible aussi que leur famille ait investi dans leur migration et attende les fruits de leurs investissements sous la forme de transferts (Mangalu, 2011). Ces raisons expliquent pourquoi ils restent durablement en Europe. A l'inverse, les Congolais qui retournent sont ceux qui ont eu le moins de difficultés pour arriver en Europe, même lorsque qu'on tient compte de leur intention initiale de retour.

Figure 6. 14. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon leur provenance directe ou indirecte de leur pays d'origine avant d'arriver en Europe (résultats pondérés)



3.2.8. Le type de destination

Alors qu'ils avaient initialement l'intention de retourner dans leur pays d'origine, les migrants sénégalais en France et les migrants congolais en Belgique, qui vivent donc dans des pays de destination anciens, ne retournent finalement pas plus que leurs compatriotes qui vivent dans des pays de destination plus récents. L'effet est identique lorsqu'on ne tient pas compte de l'intention initiale de retour des migrants. Ce résultat met en évidence que les intentions initiales des individus qui ont migré dans les destinations anciennes ont pu changer d'avis du fait du durcissement des politiques migratoires, qui ont contribué à leur installation plus durable que prévu. Ces politiques peuvent en effet avoir un impact sur les retours, puisque les migrants réalisent pendant leur migration que s'ils retournent, repartir en Europe ne leur sera plus garanti.

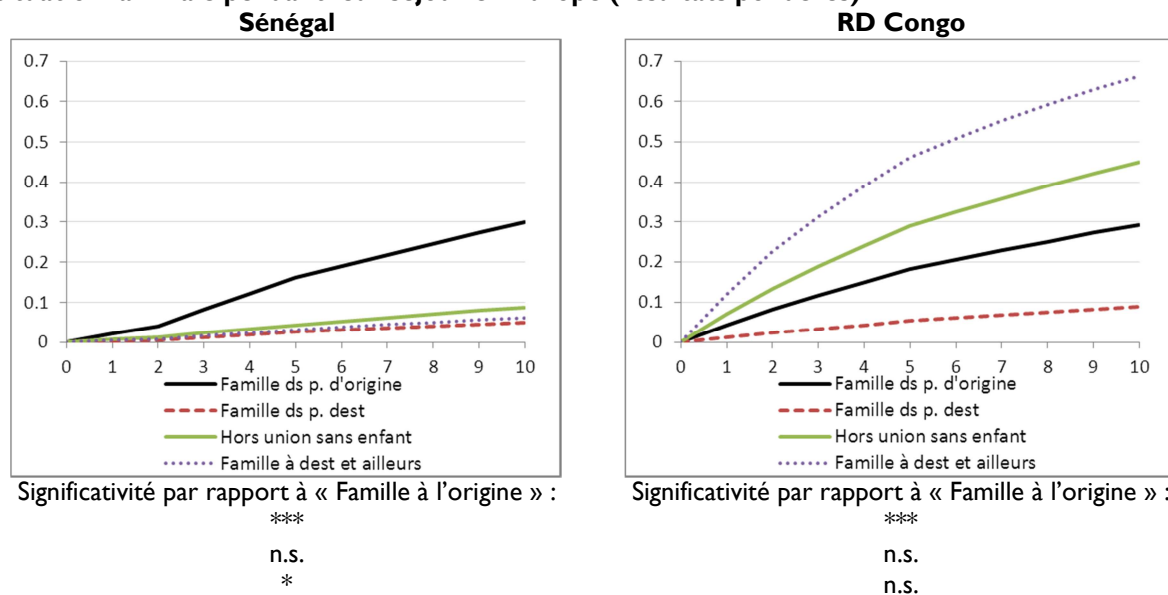
3.3. L'influence de la situation des migrants pendant le séjour en Europe

3.3.1. La situation familiale

Après 10 ans passés en Europe, les migrants sénégalais et congolais qui vivent avec leur famille en Europe ont respectivement cinq et trois fois moins de chances de retourner que ceux qui ont laissé leur famille dans le pays d'origine (Figure 6. 15). La probabilité de retour

des migrants dont la famille est restée au pays est particulièrement élevée du côté sénégalais. Comme les extraits des entretiens qualitatifs le montrent ci-dessous, cela reflète la plus grande propension des Congolais à recourir au regroupement familial en Europe, alors que les Sénégalais ont davantage tendance à retourner vivre auprès de leur famille au Sénégal. Les migrants célibataires sans enfant ne se distinguent pas de ceux dont la famille réside dans le pays d'origine. Enfin, les chances de retourner pour les migrants qui ont de la famille à la fois dans le pays de destination et ailleurs - notamment dans le pays d'origine - sont faibles du côté sénégalais, mais ce sont les plus élevées du côté congolais. Il est possible que cela corresponde à des retours partiels, le mari rentrant par exemple avec son épouse tandis que les enfants continuent leurs études en Belgique. De tels cas ont été rencontrés à plusieurs reprises pendant le « terrain » à Kinshasa.

Figure 6. 15. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon leur situation familiale pendant leur séjour en Europe (résultats pondérés)



L'alternative entre la réunification de la famille en Europe et le retour se pose pour les migrants qui ont une famille dans le pays d'origine. Des entretiens qualitatifs, il ressort que le fait de retourner vivre en famille dans le pays d'origine est plus un choix pour les migrants sénégalais et se présente davantage comme une contrainte pour les migrants congolais, faute d'alternative possible. Les Sénégalais qui ont une famille au Sénégal avant de partir, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, envisagent dès le départ un retour, qu'ils réalisent effectivement après plusieurs années en Europe. **Jack**, un Sénégalais qui a vécu plusieurs années en Italie, explique la principale raison de son retour : « Je suis rentré pour mes enfants, qu'ils me voient... Moi, je suis rentré parce que mes enfants, ils ne me voyaient pas, c'est pas normal ». **Lamine**, un Sénégalais qui a vécu en France, estime également que sa présence au Sénégal devenait indispensable pour la famille : « Mes grandes filles, quand je partais en Belgique, elles étaient toutes à l'école. Quand je suis parti, un an après, elles ont abandonné les études, et ça, ça m'a fait aussi un choc, franchement. Ça m'a fait mal. Donc je ne pouvais rien régler tant que je ne suis pas rentré au Sénégal. Par téléphone, on ne peut rien régler, on ne fait que parler, mais ça peut rien régler... ». Les Sénégalais rencontrés disent ne pas avoir envisagé un regroupement familial en Europe. Le témoignage d'**Ibrahima** qui a migré en Italie le confirme : « Je l'ai toujours dit, même le propriétaire de la fabrique où je travaillais me disait que j'allais rester, amener ma femme, vivre ici. Je lui ai dit que ça, je ne le ferai jamais ». Plusieurs

Sénégalais ont affirmé préférer que leur famille évolue dans un environnement propice à l'éducation des enfants, à la religion et aux normes traditionnelles telles qu'elles sont garanties au Sénégal. A ce titre, **Fadel** explique pourquoi il n'a pas voulu que sa fille le rejoigne en France : *« J'avais pas envie que mes enfants grandissent dans l'immigration (...). J'ai vu que la plupart des enfants d'immigrés en France ont une éducation ratée. Je ne voulais pas que mes enfants grandissent là-bas »*.

Les Congolais semblent plus favorables au regroupement familial à destination. S'ils ne font pas venir leur famille, c'est qu'ils ne sont pas dans la capacité de le faire. C'est le cas de **Serge**, un Congolais qui avait quatre enfants au moment où il est parti aux Etats-Unis pour faire une formation de pilote de ligne : *« J'avais laissé ma femme et ma famille, je suis très attaché à ma famille. Aller m'installer avec elle aux Belgique, cela aurait été recommencer la vie à zéro, et ce n'est pas facile : tu vas encore te taper cinq ans là-bas avant de pouvoir faire venir ta famille, et comment eux vont vivre ici ? Moi, je ne voulais pas faire cette aventure »*. Il est finalement parti seul et est revenu après sa formation en RD Congo. Pour **Gustave**, un Congolais qui étudiait en Belgique, le regroupement de sa famille en Belgique n'a pas été envisageable au vu des difficultés administratives et du manque de moyens : *« Le regroupement familial avait tellement de conditions que je ne pouvais pas imaginer... Avec le peu que je gagnais là-bas, faire venir la famille, ça aurait été difficile, parce que, déjà, on devait acheter le billet pour nous-mêmes, on devait faire les démarches, légaliser, patati, avec tout ce qu'il y a comme démarches, c'était compliqué. Et trouver un logement décent pour accueillir la famille... En tant que boursier, ça aurait été difficile »*.

Cette différence entre Sénégalais et Congolais se retrouve dans l'exemple d'**Aminatou**, une Sénégalaise mariée à un Congolais, dont l'entourage a réagi différemment lors de l'annonce de son retour au Sénégal avec les enfants. Si sa famille, sénégalaise, était favorable à ce retour, la belle-famille, congolaise, l'était beaucoup moins : *« On dit qu'on va rentrer en Afrique avec les enfants, il y a des gens qui sont contre, il y a la belle famille qui n'est pas vraiment pour, qui est contre pratiquement »*.

A contrario, par rapport aux migrants dont la famille est restée dans le pays d'origine, ceux qui vivent avec leur famille en Europe ont moins de chances de retourner. Cela s'explique par le fait que la famille s'y est intégrée, que les migrants ne souhaitent pas que leurs enfants interrompent leur scolarité, que leurs enfants pourront y avoir de meilleures perspectives d'avenir et qu'ils estiment que la famille pourrait avoir des difficultés à se réinsérer en Afrique. La volonté des migrants est de rester vivre auprès de leur famille. Néanmoins, le résultat est plus atténué pour les Congolais. Il ressort des entretiens qualitatifs que certains pères de famille retournent en RD Congo pour des raisons professionnelles ou politiques, tout en laissant leur famille dans le pays de destination. C'est le cas de **Matthieu**, médecin rentré pour exercer la chirurgie en RD Congo, dont l'épouse et les quatre enfants sont restés en Belgique. Il explique pourquoi il ne souhaite pas que sa famille revienne : *« Dimanche passé, ça a crêpité⁷³, en 1998, ça a crêpité, en 1997... L'instabilité. Et surtout la mentalité ici. Non, je ne veux pas plonger mes enfants dans la mentalité d'ici »*. **Célestin** explique aussi qu'il préfère que sa famille reste en Belgique, d'abord pour la scolarisation des enfants, mais aussi pour une raison de sécurité. Ayant un poste important au niveau de la sécurité de l'Etat, il craint qu'on ne s'en prenne à ses enfants en RD Congo pour faire pression sur lui.

⁷³ Tentative de coup d'Etat du 29 février 2011 au Palais présidentiel à Kinshasa

3.3.2. La situation matérielle

Par rapport aux migrants qui ont une propriété dans leur pays d'origine, les régressions ne montrent pas que les autres présentent des chances différentes quant au retour. Les résultats ne sont pas significatifs, mais le sens des rapports de cotes montre que ceux ne sont pas propriétaires sont un peu moins susceptibles de retourner. En outre, les probabilités prédites représentées sous forme de graphique en annexe 8 montrent que la probabilité que les Sénégalais ayant une propriété au pays retournent est plus élevée que celle des Congolais qui ont la même caractéristique.

Une explication est qu'il est préférable d'investir dans un contexte stable, et celui de la RD Congo ne semble pas être idéal à ce niveau, comme cela ressort des entretiens qualitatifs. **Aminatou**, une Sénégalaise dont le mari est Congolais, explique : « *On aurait pu investir au Zaïre, mais le Zaïre n'est pas stable, il y a la guerre là-bas. On veut investir en Afrique. On veut vivre, on veut profiter quand même, on est trentenaires, on a envie de créer quelque chose* ». C'est donc au Sénégal qu'ils ont fait le choix de s'établir, où ils ont investi préalablement dans des terrains.

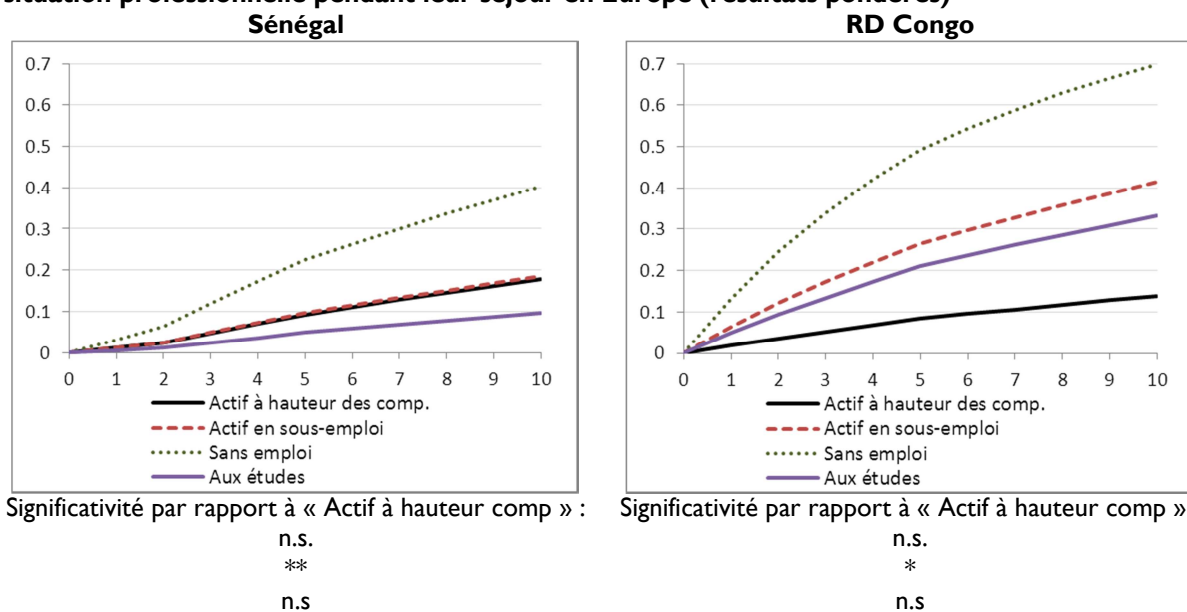
Les entretiens qualitatifs réalisés avec les migrants de retour au Sénégal montre que le fait d'être propriétaire semblait déterminant dans le choix du retour dans de nombreux cas. **Famara** explique que, selon lui, il y a deux possibilités : soit faire venir sa femme en Italie, soit chercher de l'argent, investir et retourner au Sénégal. Lors des entretiens, nombreux sont ceux qui présentaient le fait d'avoir une maison ou une affaire au pays comme un pré-requis à leur retour. Ainsi, **Pierre-Paul** explique que tout l'argent qu'il a gagné lorsqu'il était en Italie a été investi au Sénégal et qu'il n'a pas fait d'épargne : « *Moi, tout ce que je trouve, je le mets quelque part ici* ». Au fil des années, il a pu acheter deux terrains et a commencé à faire construire une maison sur l'un et un poulailler sur l'autre, pour avoir sa maison et une activité à démarrer en vue de son retour. **Dr Fall** avait également organisé son retour : « *J'avais bâti ma maison avant de venir et, par rapport à mon travail aussi, j'ai attendu d'avoir tous les financements dont j'avais besoin, tous les documents, avant de démissionner et de rentrer* ». **Ibrahima**, à son tour, explique que c'est le fait d'être autonome qui l'a poussé à partir en Italie : « *A une période déterminée, mon père a fait en sorte d'être chez lui. Je devais faire en sorte d'être chez moi* ». Depuis l'Italie, il a préparé son retour au Sénégal : « *Avant de rentrer, d'abord, il me faut une maison, je ne vais pas vivre chez les parents, ils vont te dicter leur loi. J'ai acheté cette maison-là (...). Je me suis aussi acheté une voiture pour pouvoir faire mes propres trucs, j'ai aussi acheté des terrains du côté de Bambilor pour investir dans des fermes* ». Ces investissements lui ont permis de commencer une activité économique à son retour. Ainsi, dans sa maison, il vend des poulets et des œufs, et il a également une charcuterie en ville. Aujourd'hui, il conclut qu'il doit son autonomie à sa migration : « *L'immigration m'a permis d'être chez moi (...). C'est moi qui décide chez moi. Et puis je vole de mes propres ailes* ». Il fait le bilan suivant par rapport à ceux qui ne préparent pas leur retour : « *Quand tu vas là-bas, tu commences à avoir de l'argent, tu envoies, les gens ici mangent, tu épouses des femmes. Si tu n'as rien, comment tu vas faire pour rentrer ? Moi, je n'ai pas fait ça. Ils ont dit que j'étais pingre, avare, mais bon, en fin de compte, c'est ça qui a payé* ».

3.3.3. La situation professionnelle

Les migrants sénégalais et congolais qui ne travaillent pas ont beaucoup plus de chances d'effectuer un retour comparativement à ceux qui exercent un emploi à hauteur de leurs compétences en Europe (Figure 6. 16). Ce résultat est conforme à nos hypothèses. Il vient

contredire certains discours selon lesquels les étrangers abusent des aides sociales et du chômage. Cependant, lorsqu'on ne tient pas compte de l'intention (annexe 9), ce résultat n'est plus significatif du côté sénégalais. Cela signifie que les Sénégalais qui n'ont pas travaillé en Europe et qui sont retournés sont susceptibles d'être venus en Europe en sachant dès le départ qu'ils ne resteraient pas. Il peut s'agir, par exemple, de femmes qui rejoignent temporairement leur mari et qui restent au foyer pendant leur séjour en Europe. Ensuite, on s'attendait à ce que l'exercice d'un emploi en-dessous des compétences donne lieu à plus de retours également, mais cela n'est pas vérifié dans la régression, bien que le rapport de cotes aille dans ce sens pour les Congolais. La Figure 6. 16 montre également que ces Congolais ont des chances un peu plus élevées de retour que ceux qui sont actifs à hauteur de leurs compétences, ce qui signifie que certains d'entre eux peuvent retourner afin de trouver un travail correspondant à leurs compétences dans leur pays d'origine. En outre, les résultats bivariés montrent que parmi les migrants plus susceptibles de retourner se trouvent ceux qui étudient ; cela montre que les retours directement à la fin des études sont courants, et que les migrants qui ont migré pour une raison d'études ne prolongent pas tous leur séjour au-delà de celles-ci. Cependant, une fois que l'on contrôle par le motif de la migration et le niveau d'éducation, l'effet n'est plus significatif.

Figure 6. 16. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon leur situation professionnelle pendant leur séjour en Europe (résultats pondérés)



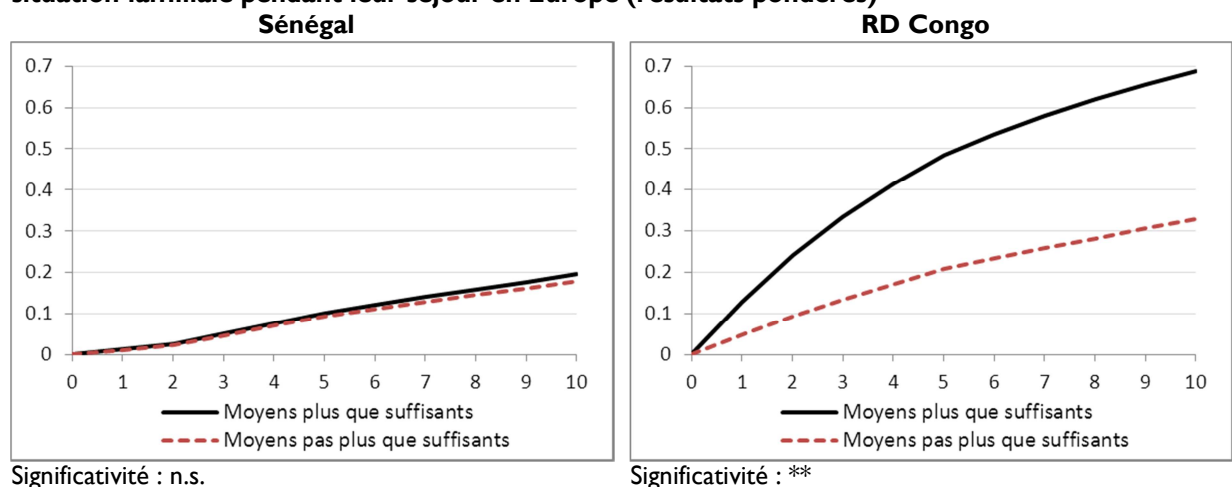
Dans les entretiens qualitatifs, le motif de l'absence de travail en Europe n'est jamais cité comme unique raison du retour. Il va souvent de pair avec le fait que les migrants n'ont pas de papiers ou qu'ils ne trouvent pas d'opportunité d'emploi dans le pays de destination. Par exemple, **Pierre-Paul**, un Sénégalais, explique qu'il pensait trouver du travail, même s'il n'avait pas de papiers. C'est sur place qu'il s'est rendu compte que les possibilités de travail étaient très limitées, sinon inexistantes : « C'était difficile, il n'y avait pas de travail. S'il y avait eu du travail, ça aurait été mieux pour moi ». Il estimait qu'il valait mieux pour lui rentrer au Sénégal pour y commencer sa propre activité. **Ali**, un autre Sénégalais, explique que le motif de son retour était double : « Le motif du retour, c'était travailler avec une entreprise sénégalaise et monter un projet en parallèle. Mais c'était aussi lié au fait que je ne trouvais pas de travail là-bas [en France] (...). J'ai cherché. J'ai déposé plusieurs demandes. Je pense que ce n'est pas loin d'une centaine de demandes visant des sociétés qui avaient des activités qui m'intéressaient. Mais disons que je n'ai jamais eu de réponse positive ». D'autres migrants de retour rencontrés lors des

entretiens ne travaillaient pas en Europe, comme les femmes au foyer qui sont retournées avec leur mari. Elles n'ont cependant pas mentionné la raison de leur situation professionnelle pour expliquer leur retour, mais plutôt leur situation familiale. En outre, aucun migrant revenu après le passage à la retraite n'a été rencontré lors des entretiens qualitatifs dans les deux pays.

3.3.4. La situation économique

Comme attendu, la situation économique des ménages dans lesquels vivent les migrants en Europe a un impact sur leur probabilité de retourner, du moins pour les Congolais. Toutes choses égales par ailleurs, après 10 ans passés en Europe, ceux qui vivent dans des ménages où les conditions de vie sont très satisfaisantes ont plus de deux fois plus de chances de retourner que les autres (Figure 6. 17). Bien que non-significatif, le résultat va dans le même sens du côté sénégalais. En d'autres termes, les migrants qui retournent sont surtout ceux qui vivent de façon aisée. Cela peut signifier qu'ils ont des moyens en vue de se réinsérer dans leur pays d'origine, et que ceux qui ont des difficultés financières retournent moins. Un bémol doit être apporté à ce résultat. Lorsqu'on regarde les résultats des régressions par période du côté congolais, on voit que c'est avant 1990 que les migrants aisés retournaient, mais que, par la suite, ils ne retournent pas plus que les moins aisés (Tableau 6. 3). Une fois de plus, la situation instable en RD Congo décourage les migrants qui ont certains moyens à retourner. L'option du retour est devenue trop risquée, même pour ceux qui disposent de plus de sécurité sur le plan financier.

Figure 6. 17. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon leur situation familiale pendant leur séjour en Europe (résultats pondérés)



3.3.5. L'intégration sociale

L'hypothèse que je faisais concernant l'intégration sociale en Europe, selon laquelle les migrants qui ont été confrontés à des difficultés retournent plus, ne peut pas être vérifiée pour deux raisons. D'abord, on ne dispose pas de données quantitatives à ce sujet. Ensuite, les entretiens réalisés avec des migrants de retour en Afrique présentent un important biais d'échantillon car on ne dispose pas du témoignage de ceux qui ne sont pas retournés.

Dans les entretiens réalisés, un élément frappant différencie les migrants sénégalais et congolais de retour à propos de la façon dont ils ont apprécié le fait de vivre quotidiennement en Europe. Les Sénégalais ont le plus souvent tenu un discours connoté

plutôt négativement à propos de la vie en Europe. Pendant les entretiens, ils ont souvent qualifié la vie en Europe comme étant « stressante », « fade », « trop individualiste ». Certains vont jusqu'à dire que la vie qu'ils ont menées n'était pas une vie, car ils se sont sentis trop loin des relations sociales qu'il y a au Sénégal. Selon eux, l'Afrique est synonyme d'entraide et de chaleur, ce qu'ils n'ont pas rencontré en Europe. L'Encadré 6. I reprend des extraits d'entretiens avec des migrants sénégalais à ce propos.

Encadré 6. I. Extraits des discours de migrants sénégalais de retour à propos de la vie en Europe et de la société européenne, par comparaison à la vie sociale au Sénégal

- « La vie en France, c'est une vie monotone. Franchement, il n'y a pas la chaleur qu'il y a en Afrique » (**Fadel**).
- « Je trouvais que c'était un peu, la vie était un peu, comment dire, était un peu fade, quoi. Il y avait pas de relations humaines entre les gens, c'est ce qui m'a le plus marquée là-bas. Comme ici, on est en famille, on voit les gens, on est tout le temps en contact permanent. Ça m'a beaucoup touchée. Quand on était dans l'appartement, on était dans le même immeuble, mais on ne se connaissait pas. Les gens, les locataires, certains disaient bonjour, d'autres ne le disaient pas, ça m'a beaucoup impressionnée » (**Aby**).
- « Le mode de vie en Italie et en Afrique, il y a une grande différence, quoi. La différence, c'est que ici il y a le social, les gens se parlent, tu vas chez quelqu'un... Là-bas, tu es un peu isolé, tu es un peu seul. Je me sentais seul, ouais, je me sentais seul » (**Pierre-Paul**).
- « Je n'aimais plus trop le style de vie individualiste et tout, j'avais envie de rentrer chez moi » (**Yaye**).
- « Quand tu es là-bas, tu te rends encore plus compte de l'importance de la famille, de l'importance des parents (...). Ça te manque beaucoup » (**Maramé**).
- « J'en avais marre, c'était la routine, j'avais l'impression que j'avais pas de vie là-bas, tout tournait autour des études et du boulot, quoi. Ici, c'est pas pareil, j'ai ma famille (...). J'avais pas ça en France. C'était le boulot, les études, la télé. Il y avait pas grand-chose. C'est pourquoi, après les études, je me suis dit : est-ce que je ne suis pas en train de perdre mon temps en France ? » (**Aïcha**).
- « Il y a pas de vie de toute façon, y a pas de vie. Je me levais tôt, je me couchais tard. Y avait pas de vie. Quand je travaillais jusqu'au samedi, je vais en discothèque avec mes copains italiens et aussi des copines italiennes, j'avais des copines là-bas. Au début, c'est bon, mais avec le temps, tu commences à démystifier ça, tu te dis : c'est pas ça, c'est pas ça qui te fait vivre. Tu as la nostalgie de ta vie de quand tu étais petit, des choses qui te manquent, tu as des amis qui te manquent (...). Même si là-bas c'était le luxe, les belles voitures et tout, tu te dis que ça peut pas continuer, quoi » (**Ibrahima**).
- « Ce qui me manquait beaucoup aussi, c'est la famille, quand je téléphonais, surtout avec les événements religieux, là : la Tabaski⁷⁴ ; le Magal⁷⁵ etc... ça me manquait » (**Souleymane**).
- « Je suis né ici au Sénégal dans un milieu religieux où on pratique. Parce que je sais, si on reste à l'étranger, on perd quelque chose. Si tu es dans un milieu où on essaie de toujours t'orienter, c'est bien. Si tu es dans un autre milieu où on te laisse faire ce que tu veux, ce que tu penses, [ce n'est pas bon]... Je suis rentré parce que je veux que mes enfants pratiquent ce que je sais, ce qu'on m'a appris depuis que je suis né jusqu'à présent » (**Makhtar**).

Par contre, parmi les migrants de retour congolais rencontrés, le mode de vie occidental n'a pas été critiqué. Il a davantage été apprécié par les migrants de retour rencontrés. A la question « Avez-vous apprécié la vie en Europe ? », les réponses étaient toujours positives. Certaines personnes interrogées, comme **Yvan**, qui a vécu en Belgique, ont fait des comparaisons systématiques de la vie en Europe et en RD Congo. Voici ce qui ressort de son discours : « Vraiment, je dois dire que ça [le séjour en Europe] m'a ouvert l'esprit. Parce que, premièrement, d'abord sur le plan social, ce qui est important là-bas, la leçon qu'on apprend, c'est que chacun doit fournir un effort pour se créer une situation. Donc, la situation ne vient pas d'un grand frère, ne vient pas d'un oncle, ne vient pas de son propre père, mais on doit évoluer, on doit se créer une situation : par l'effort personnel on arrive à faire quelque chose (...). Deuxièmement, sur le plan économique, il y a ce que nous pouvons appeler vraiment la stabilité : l'économie est stable, la monnaie est stable. Les choses ne changent pas de prix au jour le jour comme cela se passe ici (...). Là-bas, il y a de l'ordre, il y a de l'ordre. L'autorité politique, l'autorité sociale, l'autorité juridique suit la situation de près. On est dans un Etat de droit là-bas. Mais tandis que chez nous, il

⁷⁴ Fête du Mouton chez les Musulmans, jour férié au Sénégal.

⁷⁵ Fête des Mourides à Touba, jour férié au Sénégal.

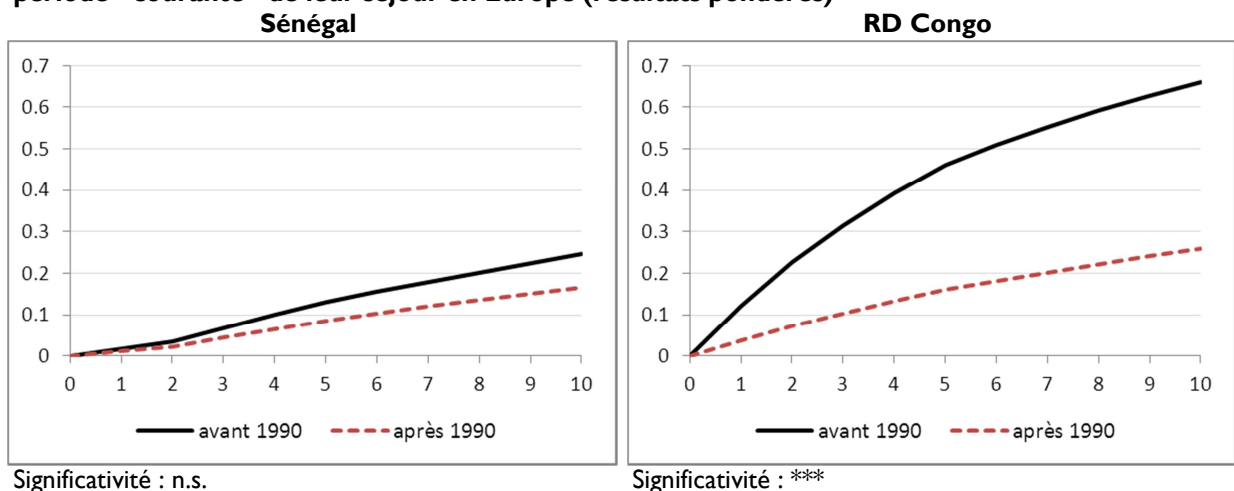
y a beaucoup à faire encore, beaucoup à faire. Nous ne sommes pas encore dans un Etat de droit ». Pendant les entretiens, certains migrants de retour ont abordé la question du non-retour de leurs compatriotes en Europe : ils ont souligné le fait que les échos à propos de la situation du pays ne sont pas positifs dans la diaspora. **Nick**, un Congolais, reprend ainsi les propos que nombreux de ses amis tiennent en France : « *Je connais beaucoup de gens qui me disent : 'Ah, moi, je vais mourir en Europe, laissez-moi avec ces histoires du Congo et tout, c'est un pays où rien ne marche'* ». ».

3.4. L'impact du contexte prévalant pendant la migration

Le contexte qui prévaut pendant la migration est appréhendé à partir de la période pendant laquelle les migrants sont en Europe (chapitre 2).

Les probabilités cumulées de retour montrent que les chances de retour des Congolais vivant en Europe dans les années 1990 et 2000 sont moins importantes que celles de ceux qui étaient en Europe auparavant : 40 points de pourcentage dans les probabilités de retourner après 10 ans en Europe séparent ces deux catégories de migrants (Figure 6. 18). Ce résultat vaut alors même que l'on contrôle pour l'intention de retour des Congolais au moment de leur arrivée. Cela suggère donc que même ceux qui avaient l'intention de retourner sont susceptibles de ne pas retourner s'ils sont en Europe après les années 1990. La crise qui persiste dans le pays a en effet annulé les projets de retour de nombreux migrants. Du côté sénégalais, « toutes choses égales par ailleurs », y compris l'intention de retour, l'effet de la période n'est plus significatif dans la régression. On voit dans la Figure 6. 18 que les Sénégalais arrivés après 1990 retournent un peu moins, mais vu que ce n'est pas significatif dans la régression, on peut affirmer que la période est un facteur moins crucial pour expliquer les retours au Sénégal. La crise au Sénégal est en effet moins profonde qu'en RD Congo, ce qui empêche moins les Sénégalais d'avoir des projets de retour et de les réaliser après 1990. A côté du contexte dans les pays d'origine, les politiques migratoires de plus en plus restrictives, particulièrement à partir des années 1990, ont aussi un effet sur les retours. Sachant qu'il est devenu difficile de migrer, les migrants rentrent moins car ils savent qu'il sera difficile de repartir à nouveau au cas où ils rencontrent des difficultés pour se réinsérer. En outre, la taille de la communauté présente dans le pays de destination peut également jouer un rôle, comme cela a été suggéré dans la littérature (Marcelli et Cornelius, 2001; Massey et al., 1987). Ceux-ci peuvent faciliter l'intégration des migrants et, dans le long terme, ne plus prôner le retour car l'attachement des migrants à leur pays d'origine s'effrite avec le temps (Guilmoto et Sandron, 2000; Massey et al., 1987).

Figure 6. 18. Probabilités cumulées de retour des migrants sénégalais et congolais selon la période - courante - de leur séjour en Europe (résultats pondérés)



Dans les entretiens qualitatifs, il ressort que c'est surtout la situation dans les pays d'origine qui intervient. La détérioration des conditions de vie au Sénégal et en RD Congo à partir des années 1990 a été dans une certaine mesure un incitant à rester à destination plutôt qu'à retourner. Cette idée a été développée au fil de ce chapitre. La situation dans le pays d'origine a donc une grande importance dans la décision de retour des migrants. En définitive, pour que les migrants retournent, comme le souligne **Prisca**, une Sénégalaise de retour d'Allemagne, « *il faut que le pays marche bien* ».

4. CONCLUSION

Pour conclure, ce chapitre sur les déterminants du retour des migrants sénégalais et congolais met en évidence trois types de résultats. En premier lieu, il souligne les logiques migratoires des migrants des deux pays. En deuxième lieu, il montre que les intentions des migrants peuvent évoluer au fil du temps passé en Europe, notamment en fonction de la situation dans le pays d'origine, des modalités d'insertion dans le pays de destination et du contexte international qui régit la mobilité des individus. Enfin, cette conclusion reprend les résultats de ce chapitre qui révèlent les éléments facilitant le retour des migrants.

Les logiques migratoires des migrants sénégalais et congolais

Les résultats montrent d'abord que les Congolais qui sont arrivés en Europe après 1990 émettent rarement l'intention de retourner et, dans les faits, ils ont peu de chances d'effectuer un retour. Avant 1990, pourtant, les migrants qui arrivaient en Europe en provenance de la RD Congo avaient l'intention de retourner, et la réalisation des retours était fréquente à cette époque. Les logiques migratoires congolaises ont donc beaucoup changé entre avant et après 1990, en raison de la crise économique et politique sans précédents qui a secoué la RD Congo en particulier au début des années 1990.

Un tel changement n'a pas lieu chez les Sénégalais, ces migrants étant plus tournés vers le retour dans leur pays d'origine que les Congolais. L'intention de retour des Sénégalais connaît cependant une certaine évolution entre la période précédant et celle suivant 1990. Il apparaît en effet que les migrants sénégalais qui ont migré en Europe après 1990 tout en ayant l'intention de retourner initialement retournent finalement moins que prévu.

On en conclut donc que les logiques migratoires des individus des deux pays ont changé en fonction de la période, de façon très importante du côté congolais, et également du côté sénégalais, mais dans une moindre mesure.

L'évolution des intentions de retour depuis l'arrivée en Europe

Les résultats de ce chapitre sur les facteurs explicatifs du retour peuvent être mis en lien avec ceux du chapitre précédent sur les déterminants de l'intention initiale du retour. En effet, en comparant les déterminants de l'intention initiale de retour des migrants au moment de leur arrivée en Europe avec les déterminants de la réalisation du retour, on peut savoir quels migrants effectuent un retour comme ils l'envisageaient initialement, et quels migrants ne retournent pas alors qu'ils le prévoyaient.

Il ressort des analyses que des liens existent entre l'intention initiale et la réalisation du retour. L'intention de retour que les migrants ont au moment de leur arrivée en Europe influence les retours, mais ne les détermine pas à elle seule. Ainsi, certains migrants avaient l'intention de retourner au moment de leur arrivée en Europe mais n'effectuent pas de retour. C'est le cas des étudiants congolais, des migrants congolais les plus jeunes, des Sénégalais dont l'objectif était d'améliorer leurs conditions de vie et des migrants des deux pays qui étaient partis en Europe dans un cadre professionnel.

Ces évolutions de l'intention de retour pendant le séjour en Europe sont d'abord liées à la dégradation des conditions de vie dans le pays d'origine, en particulier en RD Congo ; les migrants réalisent qu'ils n'y a plus vraiment de perspectives d'avenir pour eux là-bas et qu'il est préférable qu'ils ne retournent finalement pas - ou pas encore. Ensuite, leur séjour en Europe peut aussi être prolongé du fait qu'il n'y a plus autant qu'avant de garantie de pouvoir revenir en Europe après le retour au cas où la réinsertion dans le pays d'origine est plus difficile que prévu. Les migrants ne prennent plus le risque de retourner car ils savent que, depuis les années 1990, un visa européen n'est plus facile à obtenir. Enfin, les conditions pour accéder à l'emploi - légal - en Europe se sont également durcies à l'égard des étrangers, et il est possible qu'il faille plus de temps aux migrants pour réaliser les économies nécessaires au financement du retour.

Les facteurs qui facilitent le retour des migrants

Finalement, quelle que soit l'intention initiale des migrants quant au retour, quels sont les éléments qui facilitent le retour ?

- Premièrement, le retour est facilité lorsque *les migrants ont pu préparer leur retour*. On a vu que les migrants qui avaient dès le départ l'intention de retourner ont des chances importantes d'effectuer un retour ; ils sont arrivés en Europe avec un objectif ou dans un cadre spécifique, et ils retournent lorsqu'ils ont acquis le capital financier ou humain voulu. De cette façon, on a vu par exemple que les étudiants sénégalais ainsi que les Congolais les plus aisés présentent de grandes chances de retourner. Ces ressources leur sont en effet indispensables pour se réinsérer dans leur pays d'origine.

- Deuxièmement, le retour est facilité quand *le contexte dans le pays d'origine n'hypothèque pas les perspectives de réinsertion*. Lorsque le contexte politique et économique du pays d'origine est favorable, les migrants retournent. Par contre, lorsque le pays connaît une certaine

instabilité politique et des difficultés sur le plan économique, les retours sont moins susceptibles d'avoir lieu. Le contexte économique et politique plus favorable au Sénégal permet aux migrants qui ont étudié en Europe de revenir pour trouver un emploi, mais pas en RD Congo, où l'instabilité politique et économique n'inspire pas vraiment ces migrants à prendre le risque de retourner. Ensuite, les Sénégalais gardent des liens forts avec leur pays d'origine, à la façon dont l'entend la théorie transnationaliste. Ainsi, les migrants sénégalais, s'ils ne retournent pas s'installer au Sénégal après leur séjour en Europe, ils y effectuent des visites temporaires, dans le cadre d'affaires ou de vacances. De plus, les Sénégalais dont la famille est restée au pays retournent vivre auprès d'elle par choix, comme ils l'avaient planifié au départ. En revanche, les Congolais qui sont dans la même situation retournent davantage parce qu'ils n'ont pas pu réunifier leur famille en Europe. Aussi, les migrants sénégalais qui migrent une nouvelle fois en Europe ont de fortes chances de retourner au Sénégal, tandis que les Congolais, dans la même situation après 1990, sont plus susceptibles de rester en Europe. La dégradation sévère de la situation de la RD Congo a un impact non seulement économique, mais par conséquent aussi social. En fait, le contexte congolais est tel que l'attachement que les migrants ont à leur pays n'est pas fort comme au Sénégal. Cela suggère que l'attachement des migrants à leur pays d'origine est le produit du contexte.

- Troisièmement, le retour est facilité lorsque le *contexte politique international leur permet de gérer les incertitudes de la réinsertion*. La préoccupation des migrants n'est pas seulement le retour, mais surtout le fait de pouvoir repartir après leur éventuel retour. Les politiques migratoires restrictives développées par les pays européens à l'encontre des ressortissants des pays tiers jouent un rôle dans la décision du retour. L'accès à l'Europe étant plus restrictif depuis 1990, les migrants retournent moins. Leur logique est la suivante : s'ils retournent et qu'ils éprouvent des difficultés à se réintégrer ou que la situation devient brusquement plus instable dans leur pays d'origine, il leur faut l'assurance de pouvoir repartir en Europe. Cela explique pourquoi ceux qui ont un statut légal - de préférence valable dans la durée - retournent plus que les autres. Le fait que les migrants sénégalais et congolais vivant respectivement en France et en Belgique ne retournent finalement pas plus qu'ils ne le souhaitent au départ correspond au renforcement des politiques migratoires qui a d'abord eu lieu dans les anciens pays européens d'immigration. Le renforcement des frontières se traduit également dans les moindres retours des migrants congolais qui ne sont pas arrivés directement de la RD Congo en Europe. En plus de la situation détériorée en RD Congo, ces migrants s'installent durablement en Europe car ils savent combien il est difficile d'y arriver : ils ne sont en effet pas prêts à vivre à nouveau une telle expérience. Enfin, ceux qui n'ont pas de papiers présentent de très faibles chances de retourner car ils savent que leur possibilité de circuler et donc de revenir en Europe par la suite est nulle.

Les prochains chapitres s'intéressent à la réinsertion des migrants après leur retour. En cherchant à connaître l'effet de la migration sur la situation des individus après le retour sur leur intention de repartir et sur le fait d'effectuer un nouveau départ, ils se situent dans la lignée de ce chapitre.

PARTIE III.

BACK HOME, SWEET HOME ?

CHAPITRE 7

SE RÉINSÉRER APRÈS LE RETOUR : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE

Après avoir étudié les facteurs qui influencent l'intention de retour des migrants au début de leur migration ainsi que les déterminants de leur retour, ce chapitre se penche sur l'étude de la réinsertion des migrants qui sont retournés dans leur pays d'origine. Je cherche plus particulièrement à étudier l'effet de la migration sur la situation des migrants après leur retour. Le cadre conceptuel « englobant » qui a été développé dans le premier chapitre de cette thèse et la littérature mettent en avant que les migrants les plus susceptibles de bien vivre leur réinsertion sont ceux qui étaient les plus enclins à retourner. L'hypothèse générale que je pose est que les migrants anticipent bien leur réinsertion. S'ils ont la volonté de retourner dans leur pays d'origine, ils préparent leur retour de façon telle que leur réinsertion se passe dans de bonnes conditions lorsqu'ils retournent. Par contre, il est probable que ceux qui n'ont pas la volonté de retourner ou qui n'ont pas pu préparer suffisamment leur retour vivent plus difficilement leur réinsertion lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine.

La question de la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine a été abordée par des chercheurs de disciplines variées, donnant lieu à une littérature diversifiée et croissante, en particulier depuis la dernière décennie (Carling et al., 2011). La réinsertion est un concept très large, dont on peut distinguer plusieurs dimensions. Elle peut en effet faire référence à des aspects économiques, sociaux ou psychologiques de la vie des migrants après leur retour. En outre, la réinsertion peut être étudiée à travers le point de vue subjectif des migrants de retour à propos de leur situation, mais aussi en mesurant leur situation à partir de critères objectifs. Comme je l'ai souligné dans le premier chapitre, le retour ne peut pas être considéré a priori comme définitif ; les migrants, après leur retour, peuvent quitter à nouveau leur pays d'origine et repartir à l'étranger (Jeffery et Murison, 2011). La question du nouveau départ est liée à celle de la réinsertion. La question qui est souvent soulevée dans la littérature est celle de la « soutenabilité » ou de la « durabilité » (« sustainability » en anglais) du retour. Selon Cassarino⁷⁶, il convient cependant d'être critique par rapport à l'utilisation de ce terme. En effet, il a été créé il y a une dizaine d'années pour traiter le caractère permanent du retour, au moment où l'intérêt des politiques s'est focalisé sur le retour définitif des migrants « indésirables ». Ce terme est d'ailleurs principalement utilisé par des auteurs qui s'intéressent au retour des individus qui étaient en situation irrégulière dans les pays de destination, retournés dans le cadre de programmes d'aide au retour « volontaire ».

Dans cette thèse, je considère que la réinsertion des migrants de retour se passe bien si elle correspond aux aspirations de ces derniers sur le plan économique et psychosocial. Si tel n'est pas le cas, je pose l'hypothèse que les individus auront tendance à vouloir repartir et, si possible, à effectuer un nouveau départ.

⁷⁶ Communication orale, le 15 octobre 2013 à Louvain-la-Neuve, Belgique.

Ce chapitre dresse un état des lieux de la littérature sur la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine. L'intérêt est non seulement de voir de quelle façon le sujet a été étudié afin d'identifier les limites des recherches antérieures, mais aussi de réunir des éléments permettant de formuler des hypothèses et d'interpréter les résultats.

Dans une première section, ce chapitre aborde les indicateurs de la réinsertion qui ont été mobilisés dans la littérature. Le concept de la réinsertion des migrants de retour y est discuté, y compris la façon dont on peut la mesurer. La deuxième section fait le point sur les facteurs individuels et contextuels qui influencent la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine, tout en précisant la dimension de la réinsertion sur laquelle ils se basent. Enfin, la troisième section tire les enseignements de la littérature existante aux niveaux conceptuel (en lien avec le cadre conceptuel « englobant » qui a été exposé dans le premier chapitre) et méthodologique.

Les deux chapitres qui suivent sont empiriques. Le chapitre 8 aborde la question de la réinsertion à partir du point de vue - subjectif - des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo en abordant les dimensions économiques et psychosociales de leur réinsertion ainsi que leur éventuel souhait de repartir en Europe. Le chapitre 9 se penche sur les déterminants des nouveaux départs des Sénégalais et des Congolais de retour.

I. LES INDICATEURS DE LA RÉINSERTION DES MIGRANTS DE RETOUR

Cette section vise à mettre en évidence la façon dont la réinsertion des migrants de retour a été étudiée dans les recherches antérieures. La réinsertion constitue un sujet de recherche très large, et les dimensions étudiées varient selon les disciplines des chercheurs qui se sont penchés sur le sujet.⁷⁷ Par conséquent, il n'y a pas un mais des indicateurs pour la mesurer. La façon dont la littérature est synthétisée a été élaborée sur base de la recherche de Black et al. (2004), qui ont fait ressortir les *deux types d'approches* pour étudier la réinsertion (une approche subjective et une approche objective) et le fait que la réinsertion se décline en *trois dimensions* (une dimension économique, une dimension psychosociale et une dimension « physique », relative au nouveau départ).

Les différentes dimensions de la réinsertion s'influencent dans un processus continu (Davids et van Houte, 2008; Ruben et al., 2009; van Houte et de Koning, 2008). En effet, si la réinsertion économique se passe bien, la réinsertion psychologique et sociale est susceptible de bien se dérouler également ; par contre, si les migrants ont des difficultés sur le plan économique, cela peut avoir un impact négatif sur leur réinsertion psychologique et sociale. Il en découle alors souvent, de la part de ces migrants, une plus grande propension à vouloir repartir ou à repartir.

I.1. La dimension économique

La réinsertion économique touche aux conditions matérielles nécessaires pour avoir des moyens d'existence suffisants (avoir des revenus, un accès à un logement, aux transports, à l'éducation et aux soins de santé). Cette dimension de la réinsertion peut être mesurée

⁷⁷ Des géographes, des sociologues, des anthropologues, des démographes, des économistes, des psychologues et même des criminologues se sont penchés sur la réinsertion des migrants de retour.

subjectivement, en demandant aux migrants de retour s'ils sont satisfaits de leur situation, ou *objectivement*, en examinant s'ils remplissent des critères préalablement bien définis. Ainsi, si on étudie la réinsertion économique subjective des migrants de retour, on examine la façon dont ils perçoivent leur statut économique en termes de revenus, de biens, d'emploi et de logement, alors que si l'on veut savoir objectivement ce qu'il en est, il faut mesurer chacun de ces éléments et les comparer à un standard (Black et al., 2004), comme cela est expliqué ci-dessous.⁷⁸

I.2. La dimension psychosociale

La dimension psychosociale est également importante dans le processus de réinsertion. Bien que tous les migrants de retour ne l'aient pas anticipé, la vie après le retour se présente souvent comme un nouveau commencement, avec toutes les peurs et les espoirs qui y sont inhérents (Ghanem, 2003). En effet, pendant, la migration, des changements ont pu avoir lieu dans leur pays d'origine, et les migrants ne retrouvent pas toujours le contexte auquel ils s'attendaient. Cela peut affecter leur sentiment d'appartenance à leur pays d'origine et les relations avec les gens. Cette dimension n'est mesurée que *subjectivement*. Plusieurs chercheurs qui ont mené une recherche sur la « réimplantation » (« embeddedness » en anglais) des migrants de retour dans différents pays⁷⁹ distinguent les dimensions sociales et psychologiques de la vie après le retour (Davids et van Houte, 2008; Ruben et al., 2009; van Houte et de Koning, 2008). Pour eux, le bon déroulement de la réinsertion sur le plan social passe par le fait d'avoir un réseau de connaissances qui permet d'accéder à l'information et de partager des valeurs avec des pairs. La dimension psychologique, enfin, est importante pour construire et exprimer son identité, pour se sentir chez soi, en sécurité, et éprouver un certain bien-être.

I.3. La dimension physique, relative au nouveau départ

Lorsque la réinsertion sur le plan économique et psychosocial des migrants de retour est difficile, ils peuvent avoir l'intention de repartir à l'étranger ou entreprendre un nouveau départ. A contrario, une telle possibilité n'est normalement pas envisagée si la réinsertion correspond aux aspirations des migrants, qui restent alors durablement dans leur pays d'origine. De cette façon, le nouveau départ se présente également comme un indicateur de la façon dont se passe le retour. Cependant, le nouveau départ ou le fait de rester dans le pays d'origine ne traduit pas toujours le déroulement difficile de la réinsertion. Cela est par exemple le cas des migrants de retour qui sont obligés de fuir leur pays d'origine ou celui de ceux qui doivent y rester contre leur volonté, parce qu'ils y sont forcés. Le critère de la permanence du retour n'est donc pas suffisant pour évaluer le bon déroulement de la réinsertion, mais il est complémentaire (Black et Gent, 2006).

Black et al. (2004) parlent de réinsertion « physique subjective ou objective » en y faisant référence. Ainsi, lorsque l'on étudie la réinsertion physique *subjective* des migrants de retour, on s'intéresse au désir ou à l'intention des migrants de rester ou de repartir à l'étranger,

⁷⁸ Le but, ici, n'est pas de s'intéresser à la situation des migrants de retour pour évaluer l'éventuel impact qu'ils peuvent avoir sur le développement de leur pays d'origine. Un certain nombre d'études se sont, dans cette optique, focalisé sur le statut professionnel des migrants de retour afin d'évaluer la probabilité que ceux-ci deviennent entrepreneurs ou employés hautement qualifiés. Pour une revue de littérature approfondie sur le sujet du statut occupationnel des migrants de retour, voir Mezger Kveder and Flahaux (2012).

⁷⁹ Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Sierra Leone, Togo et Vietnam

tandis que lorsqu'on étudie la réinsertion physique d'un point de vue *objectif*, on se penche sur ceux qui sont repartis ou qui sont restés dans le pays d'origine.

D'après Black et al. (2004), la dimension de la réinsertion la plus évidente à mesurer est celle de la réinsertion physique subjective, qui concerne l'intention des migrants de retour de rester dans leur pays d'origine ou de repartir à l'étranger. Cela peut être estimé à partir d'enquêtes, bien qu'il faille définir la période de temps pendant laquelle cette intention de nouvelle migration doit être mesurée. D'après ces auteurs, il est plus difficile de mesurer le nouveau départ effectif des individus - la réinsertion physique objective - pour des raisons logistiques (Black et al., 2004). Les nouveaux départs des migrants de retour ont en effet été très peu étudiés. Grâce aux enquêtes MAFE, de telles analyses vont pouvoir être effectuées (chapitre 9).

I.4. L'importance de la comparaison

Pour évaluer la réinsertion des migrants de retour d'un point de vue économique et psychosocial, il est important de comparer la situation de ces derniers par rapport à un standard. Si cela n'est pas requis pour la dimension relative au nouveau départ, cela l'est pour les deux autres dimensions de la réinsertion.

L'évaluation de la réinsertion économique et psychosociale de la réinsertion après le retour peut se faire par rapport à différents points de comparaison. D'abord, on peut analyser la situation des migrants de retour en la comparant à celle qu'ils avaient à l'étranger, par exemple la dernière année. Cette option permet de mettre en parallèle la vie qu'ils menaient dans le pays de destination avec celle qu'ils ont dans leur pays d'origine depuis leur retour, mais n'examine pas la situation des migrants dans un même contexte. Ensuite, il est possible de comparer la situation des individus après le retour avec celle qu'ils avaient avant de migrer, ce qui a l'avantage de situer la comparaison dans un même contexte géographique, à savoir dans leur pays d'origine. Cependant, la durée de la migration peut varier beaucoup d'un individu à un autre et la situation du pays d'origine peut avoir évolué, ce qui peut compromettre la comparaison. Enfin, on peut mettre en parallèle la situation des migrants de retour avec celle des individus du pays d'origine qui n'ont jamais migré (Black et al., 2004). Cette solution présente toutefois le désavantage de ne pas tenir compte des effets de sélection, car les individus qui migrent peuvent dès le départ être différents des non-migrants. Malgré le fait qu'aucune comparaison ne soit parfaite, pour étudier l'effet de la migration sur la situation des individus après le retour, avoir un point de comparaison est indispensable.

En outre, pour mesurer le plus adéquatement possible les différentes dimensions de la réinsertion des migrants de retour, il importe de prendre en compte leur situation à un moment précis du temps, afin de ne pas comparer un migrant rentré depuis un mois à un autre de retour depuis plusieurs années (Black et al., 2004).

I.5. Les limites des études sur la réinsertion des migrants de retour

En définitive, un bon nombre d'études empiriques présentent certaines lacunes quant à la définition et la mesure de la réinsertion. D'une part, les travaux ne précisent pas toujours clairement ce qu'ils entendent exactement par « réinsertion » et l'abordent à travers l'une, l'autre, ou chacune des dimensions suivantes : économique, psychosociale et physique.

D'autre part, la perspective subjective ou objective adoptée par de nombreux auteurs lorsqu'ils étudient la dimension économique de la réinsertion fait l'objet d'un certain flou : les faits objectifs traduisant la réinsertion des migrants de retour se succèdent parfois aux perceptions subjectives de ces derniers sans véritable définition claire de ce qui est étudié⁸⁰. Par contre, les travaux sont clairs lorsqu'ils analysent la réinsertion psychosociale, qui est par nature étudiée à travers le point de vue subjectif des migrants de retour. La perspective objective ou subjective utilisée pour l'analyse de la dimension physique de la réinsertion est également explicite.

De plus, les travaux ne précisent que rarement les points de comparaison utilisés pour évaluer la réinsertion des migrants de retour ; ils comparent souvent implicitement la situation des migrants après leur retour avec celle qu'ils avaient dans le pays de destination ou avant de partir, et/ou encore avec celle des non-migrants.

Dans certains cas, comme lors des évaluations de certains programmes d'appui à la réinsertion des migrants de retour, les critères utilisés dans la définition d'une réinsertion réussie sont même inadéquats. Selon D'Onofrio (2004), les évaluations des ONG manquent parfois de beaucoup de rigueur en mesurant le succès du retour par des paramètres trop simples tels que l'achat du matériel nécessaire à l'activité professionnelle des migrants de retour, ce qui est dû à leur désir de mettre en avant les résultats tangibles de l'aide qu'elles fournissent. Aucune comparaison n'est donc réalisée entre la situation des migrants avant et après leur retour.

Remarquons que les travaux qui se penchent sur la réinsertion des migrants de retour partagent souvent l'idée implicite selon laquelle les migrants ont coupé les ponts avec leur pays d'origine pendant leur séjour à l'étranger.⁸¹ Cela peut se discuter, notamment dans le cadre d'une approche transnationale dans laquelle les migrants vivent à la fois dans les pays d'origine et de destination. Dans ma conception de la réinsertion, cette idée d'une « nouvelle vie » qui commence n'est pas centrale, bien que je tienne compte du fait que la rupture éventuelle avec le pays d'origine peut intervenir négativement dans la réinsertion.

L'Encadré 7. I synthétise les dimensions de la réinsertion abordées dans cette revue de littérature. Dans la section suivante, les facteurs explicatifs de la réinsertion sont présentés le plus clairement possible, en précisant à quelle(s) dimension(s) de la réinsertion ils font référence.

⁸⁰ Pour cette raison, la perspective objective ou subjective pour la dimension physique de la réinsertion n'est pas analysée dans cette revue de littérature.

⁸¹ Ainsi, dans la littérature, la réinsertion est souvent considérée de façon pessimiste, comme étant un processus difficile. De la même façon la littérature sur l'intention de retour et sur la réalisation du retour considérerait le retour de façon négative, comme si les migrants ne retournaient pas dans leur pays d'origine.

Encadré 7. I. Synthèse des dimensions de la réinsertion étudiées dans cette revue de littérature

- La dimension *économique* fait référence au niveau de bien-être atteint (dans une perspective objective) ou perçu (dans une perspective subjective) par les individus. Ce bien-être est évalué sur le plan financier, concernant la suffisance et de la stabilité des revenus, le logement, l'accès à l'emploi et la dépendance vis-à-vis de la famille ou de tiers.
- La dimension *psychosociale* de la réinsertion (par nature étudiée dans une perspective subjective) renvoie au bien-être psychologique, à l'identité des migrants de retour, à la façon dont ils perçoivent la société d'origine de même qu'à la façon dont la population les perçoit, et à leur accès aux réseaux sociaux.
- La dimension *physique* suppose que les migrants restent durablement dans leur pays d'origine et ne repartent pas à l'étranger (dans une perspective objective), ou qu'ils aient l'intention d'y rester et non celle de migrer à nouveau (dans une perspective subjective).

2. LES FACTEURS INFLUENÇANT LA RÉINSERTION DES MIGRANTS DE RETOUR

Cette revue de littérature⁸² parcourt les résultats des travaux empiriques qui ont étudié les facteurs influençant le déroulement de la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine. Les données et les méthodes mobilisées dans ces travaux sont soit quantitatives, soit qualitatives, ou des deux types.

L'influence de chaque type de facteur sur la réinsertion est présentée en précisant la dimension de la réinsertion sur laquelle il se focalise. Ces facteurs sont regroupés en cinq catégories. Ils concernent :

- (1) les facteurs liés aux caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour :
 - l'âge
 - le sexe
 - le niveau d'éducation
- (2) les facteurs en lien avec leur expérience migratoire :
 - la durée de la migration
 - la volonté de retourner
 - le rang du retour
 - la décision de retourner avec un appui institutionnel à la réinsertion
- (3) les facteurs liés à la vie après le retour⁸³ :
 - la durée écoulée depuis le retour
 - la situation familiale
 - les visites à l'étranger
 - la situation administrative
 - la situation économique
 - la situation matérielle
 - la situation professionnelle

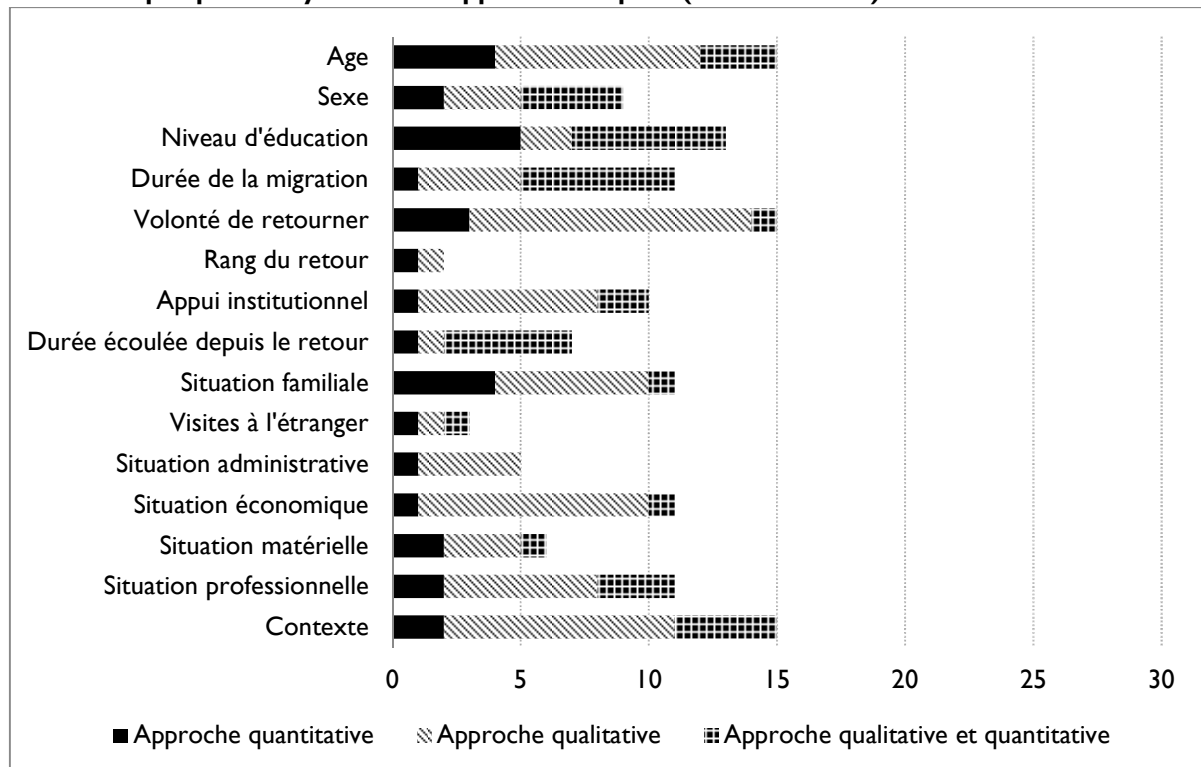
⁸² 35 travaux empiriques abordant la réinsertion des migrants de retour ont été analysés pour cette revue de littérature. Ils ont été sélectionnés à partir des bibliographies d'articles cités de nombreuses fois et de la bibliographie réalisée dans le cadre du projet PREMIG par des chercheurs du PRIO à Oslo (Carling et al., 2011). Comme dans le chapitre 4, les études s'intéressant aux migrations de retour internes et des secondes générations de migrants ont été écartés.

⁸³ Certains de ces facteurs se présentent à la fois comme variables explicatives et comme variables à expliquer. En effet, comme je l'ai expliqué, la réinsertion est un phénomène multidimensionnel, et les différentes dimensions s'influencent mutuellement.

(4) le facteur faisant référence au contexte prévalant après le retour :
- la période

Avant de se focaliser sur le rôle de chacun des facteurs explicatifs sur la réinsertion des migrants, la Figure 7. I propose une vue globale des facteurs qui ont été abordés dans la littérature⁸⁴ selon les approches quantitatives, qualitatives ou mixtes. On voit que certains facteurs ont été davantage étudiés que d'autres, tels que l'âge et le niveau d'éducation parmi les facteurs ayant trait aux caractéristiques socio-démographiques des individus. Dans les facteurs liés à l'expérience migratoire, la volonté de retourner est le facteur qui a été le plus étudié, tandis que le rang du retour n'a presque pas été pris en compte dans les études. La situation des migrants depuis leur retour n'a pas été prise en compte dans de nombreux travaux. En particulier, le fait qu'ils aient éventuellement acquis la nationalité d'un pays européen n'a été que très peu étudié, de même que l'influence des courts séjours effectués à l'étranger depuis le retour. Le contexte fait partie des déterminants de la réinsertion les plus étudiés, et l'appui institutionnel à la réinsertion a été considéré dans un peu moins du tiers des travaux analysés.

Figure 7. I. Les déterminants de la réinsertion des migrants de retour présents dans les 35 travaux empiriques analysés selon l'approche adoptée (effectifs sur 35)



Cette section se consacre à l'analyse de chacun des facteurs en mettant en évidence leur impact sur la réinsertion *économique et psychosociale* des individus d'une part, et sur leur *réinsertion physique* d'autre part.

⁸⁴ Chaque étude analysée est détaillée dans l'annexe 10. J'y précise la dimension étudiée, le type de migrants de retours faisant l'objet de l'étude et l'approche (quantitative, qualitative ou mixte) adoptée. L'annexe 11 précise les facteurs pris en considération dans chacune des études.

2.1. L'impact des caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour

2.1.1. L'âge

Dans la littérature, l'âge des individus apparaît comme jouant un rôle sur leur réinsertion, tout comme il intervenait dans l'intention et la décision du retour.

Sur le plan *économique et psychosocial*, une étude alliant données quantitatives et qualitatives sur les migrants de retour en Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Sierra Leone, Togo et Vietnam montre que les migrants de la classe d'âge intermédiaire - qui ont entre 31 et 47 ans - sont plus susceptibles de mieux se réinsérer par rapport à ceux qui sont plus jeunes ou plus âgés (van Houte et de Koning, 2008). Selon les auteurs, les plus jeunes ont une moins bonne connaissance des normes et des valeurs de leur pays d'origine, ce qui peut affecter leur réinsertion psychologique ; quant aux plus âgés, ils font face à des difficultés pour trouver un emploi. Par contre, ceux qui sont dans la tranche d'âge intermédiaire se sentent encore appartenir à leur pays d'origine et sont encore assez jeunes pour trouver un emploi. La difficulté de trouver un emploi à un certain âge est mise en avant dans le cadre d'une recherche qualitative sur les exilés de retour au Chili (Gaillard, 1997). Par contre, les migrants qui reviennent à l'âge de la retraite, après avoir travaillé pendant leur vie active à l'étranger, sont satisfaits de leur réinsertion. Une étude quantitative sur les migrants de retour au Maroc (Khachani et Mghari, 2009) et une recherche qualitative sur ceux qui sont revenus au Cap Vert (Carling, 2004) montrent que les migrants de retour pour la retraite ont réussi ce qu'ils attendaient de leur migration - à savoir parvenir à améliorer les conditions de vie de leur famille avant de revenir - et qu'ils profitent ensuite de la vie tout en bénéficiant d'une pension.

Selon les travaux empiriques qui abordent objectivement ou subjectivement la question du *nouveau départ* des migrants de retour pour l'étranger, les migrants les plus susceptibles de repartir sont les plus jeunes, ce qui est lié au stade de leur cycle de vie. Par rapport aux plus âgés, les plus jeunes entendent se construire un avenir et considèrent avoir plus de chances d'y parvenir à l'étranger que dans leur pays d'origine. C'est ce qui ressort de l'étude de Black et al. (2004) sur les migrants de retour en Bosnie et au Kosovo. Gaillard (1997), dans le cas des exilés de retour au Chili, ainsi que White (2012), à propos des migrants polonais, soutiennent que les plus âgés, eux, préfèrent rester dans leur pays d'origine. Ce choix est dû non seulement aux attaches qu'ils y ont, mais aussi au fait qu'ils n'ont plus la force d'affronter une nouvelle migration. A ce titre, certains disent qu'ils « se sentent trop fatigués » (White, 2012, p. 13) pour vivre à nouveau à l'étranger. Dans le cas du Sénégal, Sinatti (2011) met en avant que les migrants de retour aspirent à un retour définitif, mais que tant qu'ils ont l'âge d'être actifs, ils se doivent de repartir pour aller gagner de l'argent en Europe afin de répondre aux besoins et aux demandes de leur famille. Selon eux, il leur est difficile de rester définitivement au Sénégal avant l'âge de la retraite parce que leurs activités au pays ne sont pas suffisamment rémunératrices pour faire face à toutes les dépenses auxquelles ils procèdent. Dans d'autres contextes cependant, les migrants qui sont retournés dans leur pays d'origine dans un cadre professionnel tout en laissant leur famille à destination entendent aller repartir vivre pour le reste de leur vie à l'étranger après leur retraite. C'est le cas des migrants qui, après avoir migré au Canada avec leur famille, sont retournés en Chine ou à Hong Kong en raison des meilleures opportunités professionnelles qui s'y trouvaient. Ces migrants projettent de repartir vivre au Canada au moment de leur retraite,

après leur vie active, pour pouvoir profiter de la qualité de vie qui y prévaut (Ho, 2012; Ley et Kobayashi, 2005). Enfin, les études quantitatives sur les migrants mexicains (Massey et Espinosa, 1997) et sur les individus qui ont migré aux Pays-Bas (Bijwaard, 2007) confirment que la probabilité d'entreprendre une nouvelle migration dans le pays de destination diminue avec l'âge.

2.1.2. Le sexe

Dans le chapitre 4, il était ressorti de la littérature que les femmes avaient moins tendance à vouloir retourner que les hommes car elles anticipaient les difficultés auxquelles elles pourraient devoir faire face si elles retournaient. Dans la même lignée, la littérature sur la réinsertion après le retour met généralement en avant que la réinsertion après le retour est plus difficile du côté des femmes que des hommes, tant sur le plan économique que sur le plan psychosocial.

A propos de la dimension *économique*, en particulier sur le plan professionnel, des études qualitatives révèlent que les femmes ont des difficultés à s'intégrer dans la sphère professionnelle. En Inde, les femmes qui sont de retour des Etats-Unis ne trouvent pas aisément d'emploi salarié, ce qui est expliqué par les pressions sociales et culturelles qui s'exercent à leur encontre, en particulier si elles ont des enfants (Varrel, 2008). Celles qui sont de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire se sentent discriminées sur le plan des revenus par rapport aux hommes, ainsi que sur le plan de la reconnaissance de leurs compétences (Ammassari, 2009). En effet, en tant que femmes, elles ne sont pas reconnues capables de faire ce que font les hommes, alors qu'en Europe et en Amérique du Nord, elles se sentaient considérées en fonction de leurs capacités. Il est considéré que si elles ont des enfants, elles ne pourront pas bien se consacrer à leur travail.

Du point de vue *psychosocial*, par conséquent, la réinsertion n'est pas évidente non plus pour les femmes, comme illustré dans l'analyse quantitative de la réinsertion des migrants afghans, arméniens, bosniaque, togolais, sierra-léonais et vietnamiens (Ruben et al., 2009; van Houte et de Koning, 2008). Les études qualitatives mettent l'accent sur le choc culturel que les migrantes ressentent à leur retour dans leur pays d'origine du fait des différences en termes de rapports de genre : les Ghanéennes et les Ivoiriennes disent par exemple qu'elles sont mal vues si elles sortent le soir boire un verre en ville et si elles portent certains types de vêtements, ce qui ne posait pourtant aucun problème en Europe (Ammassari, 2009). Pour les Indiennes, il n'est pas facile de se réinscrire dans les rapports d'autorité qui caractérisent leur société d'origine, et elles perdent souvent une certaine autonomie au sein de leur couple et de leur famille. En outre, les femmes qui sont parvenues à trouver un emploi ne sont pas bien considérées dans la sphère sociale et familiale. Par contre, celles qui ne travaillent plus parce qu'elles souhaitent s'occuper de leurs enfants n'expriment en général pas de frustration (Varrel, 2008). Dans sa recherche qualitative et quantitative sur les migrants qui ont vécu dans divers pays et qui sont de retour en Irlande, Gmelch (1986) affirme que les hommes sont plus satisfaits de leur vie après le retour que les femmes. Celles-ci rencontrent des difficultés pour s'entendre comme avant avec les femmes de leur village qui n'ont pas migré. En effet, leur expérience à l'étranger leur a permis de s'ouvrir au monde, et elles se plaignent que les autres femmes avec qui elles s'entendaient bien avant ne soient préoccupées que par leur famille et pas intéressées de faire des activités en dehors de leur maison.

Si cette tendance au vécu moins facile après le retour pour les femmes caractérise la plupart des études, une recherche centrée sur les Jamaïcains expulsés des Etats-Unis met en évidence les difficultés vécues spécifiquement par les hommes (Golash-Boza, 2013). En Jamaïque, en effet, il revient aux hommes de subvenir aux besoins de la famille : les femmes et les enfants peuvent être dépendants, mais pour être considéré comme un homme, il faut être financièrement indépendant. Les hommes qui ne peuvent survivre sans l'aide de leurs proches vivent spécialement mal cette dépendance. Pour les femmes qui ont été expulsées, par contre, dépendre d'autrui n'est pas honteux (Golash-Boza, 2013, p. 14). Cela ressort également d'entretiens réalisés dans le cadre d'une autre recherche en Bosnie et en Arménie, où les hommes qui sont chefs de ménage et à qui incombe la responsabilité de subvenir aux besoins de la famille ressentent un grand échec s'ils reviennent les mains vides (van Houte et de Koning, 2008).

Dans quelle mesure les différences au niveau de la réinsertion entre hommes et femmes, qui varient selon les contextes, se transforment-elles en intention ou réalisation de *nouveau départ* ? La littérature n'aborde pas véritablement cette question. Seule la recherche sur les migrants de retour involontaires en Bosnie et au Kosovo indique que les hommes sont plus susceptibles de vouloir repartir à l'étranger (Black et al., 2004).

2.1.3. Le niveau d'éducation

L'analyse du facteur du niveau d'éducation, dans la littérature, révèle que la réinsertion des migrants de retour plus instruits semble généralement mieux se passer que celle de ceux qui sont moins instruits. Cela fait écho au fait qu'ils sont plus disposés à rentrer, comme l'analyse de la littérature l'a montré dans le chapitre 4. Cependant, la façon dont se passe leur réinsertion dépend beaucoup du contexte qui prévaut dans le pays d'origine.

A propos de la dimension *économique* de la réinsertion, les plus instruits ont plus de chances de trouver un emploi, comme le montrent une étude quantitative sur l'Ouganda (Thomas, 2008) et plusieurs recherches qualitatives, notamment sur les Balkans (Black et al., 2004). Dans le cas des retours d'exil au Chili, Gaillard (1997) précise que les personnes qualifiées ont retrouvé, après quelques années, un emploi du niveau de celui qu'elles exerçaient avant leur départ. Par contre, dans le cas du Cap Vert, où les opportunités économiques sont moins certaines, les migrants qui sont revenus après avoir effectué des études à l'étranger et qui désirent commencer leur vie professionnelle dans leur pays d'origine éprouvent des difficultés dans la recherche d'un emploi pour lequel ils sont qualifiés (Carling, 2004). Le niveau d'éducation ne semble pas jouer en faveur d'une meilleure réinsertion des migrants qui constituent l'élite de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire ; selon les dires de plusieurs migrants, là, même en étant la personne la plus qualifiée du pays, « si l'on n'est pas le fils de quelqu'un, on n'est pas pris en considération » (Ammassari, 2005, p. 100). C'est ce qui ressort des recherches d'Ammassari (2009, 2005, 2004) selon lesquelles les employés ne sont pas recrutés sur des standards d'excellence mais grâce aux relations. Le contexte du pays d'origine intervient donc pour la réinsertion des plus instruits. En outre, du point de vue financier plus précisément, l'étude sur les Balkans indique que les migrants de retour plus instruits ont des revenus plus élevés (Black et al., 2004). Une étude quantitative sur les entreprises gérées par des migrants de retour en Egypte montre que celles-ci sont plus durables que celles des non-migrants, suggérant que, à côté du capital financier, les compétences acquises à l'étranger jouent certainement un rôle important (Marchetta, 2012).

Du point de vue *psychosocial*, un niveau d'éducation élevé joue en faveur de la réinsertion dans les réseaux sociaux, du moins au Vietnam et au Sierra Leone, car l'éducation est très valorisée dans ces sociétés. Par contre, au Togo, en Arménie et en Bosnie, le niveau d'éducation n'a pas cette influence d'après des analyses d'enquête (van Houte et de Koning, 2008). Pour les migrants qui retournent en Irlande, selon une enquête également quantitative, cette variable n'est pas significative sur la satisfaction des individus (Gmelch, 1986). Au Ghana et en Côte d'Ivoire, les problèmes ressentis dans la vie professionnelle par les migrants de retour ne sont pas rares, et les migrants moins qualifiés signalent plus de problèmes que l'élite. Les premiers se plaignent surtout d'avoir des problèmes dans la mise sur pied d'une activité économique à leur compte, tandis que les seconds citent des difficultés relatives à l'absence d'éthique professionnelle de la part des personnes avec qui ils travaillent (Ammassari, 2009; Black et al., 2003). La frustration dans la vie professionnelle est également mise en avant dans une recherche qualitative sur le Cap Vert, où il apparaît que les migrants qui sont de retour après l'obtention d'un diplôme à l'étranger ne vivent pas facilement les hiérarchies rigides et le fait d'avoir comme supérieur une personne qui a un niveau d'éducation inférieur au leur (Carling, 2004).

2.2. L'effet des facteurs relatifs à l'expérience migratoire des migrants de retour

2.2.1. La durée de la migration

La durée passée à l'étranger peut influencer négativement la réinsertion des individus de retour dans leur pays d'origine, mais cela dépend du type de migrants et du contexte.

Du point de vue *économique*, les migrants qui sont restés longtemps à l'étranger ont pu faire des économies importantes en travaillant, ce qui a un impact positif sur leur réinsertion. Ceux qui bénéficient d'une pension leur garantissant un revenu régulier vivent particulièrement bien après le retour. Que ce soit dans le cas du Cap Vert (Carling, 2004) ou du Maroc (Khachani et Mghari, 2009), ces migrants mènent une vie aisée. Cependant, cet effet est lié à leur âge et au fait qu'ils sont à la retraite. Pour les migrants en âge de travailler qui se sont absentes de leur pays d'origine pendant de longues années, plusieurs recherches qualitatives soulèvent qu'ils n'ont pas pu entretenir de près les relations avec les non-migrants, ce qui a un effet négatif dans leur recherche d'un emploi. C'est ce qui ressort aussi bien au Chili qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana, où les relations sont très importantes pour trouver un emploi satisfaisant (Ammassari, 2009; Gaillard, 1997).

Sur le plan *psychosocial*, la littérature met l'accent sur le fait que la réinsertion après une longue période d'absence ne s'avère pas très aisée. Elle révèle une tendance qui va dans le sens de celle qui a été analysée dans le chapitre 4 sur les déterminants de l'intention et du retour. Cette dernière avait mis en évidence que les migrants qui vivent à l'étranger depuis longtemps envisagent moins de retourner et retournent moins dans leur pays d'origine, car ils craignent les difficultés pour s'y réinsérer. Les études sur la réinsertion confirment qu'ils ont plus de difficultés à se réinsérer lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine. Ainsi, la recherche sur les migrants de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire montre que ceux qui sont restés longtemps à l'étranger doivent surmonter plus de problèmes et de difficultés pour s'adapter aux conditions de vie et de travail locales. De même, dans le cas des retours en Irlande, les difficultés pour rétablir les relations avec les non-migrants augmentent avec la durée passée à l'étranger (Gmelch, 1986). Plus les migrants de retour sont restés à l'étranger

et plus ils considèrent que leurs anciens amis ont l'esprit fermé. En outre, comme le relève Gaillard (1997) dans son étude sur les exilés de retour au Chili, le fait d'être absent du pays peut également ne pas être bien vu. Ceux qui sont retournés soulèvent de façon presque unanime le manque d'intérêt de ceux qui ne se sont pas exilés pour ce qu'ils ont fait à l'étranger, comme si tout ce qu'ils y avaient acquis n'avait pas de valeur.⁸⁵

Enfin, la réinsertion plus difficile des migrants qui sont restés longtemps à l'étranger donne souvent lieu à un *nouveau départ*. Dans le cas des migrants hautement qualifiés de retour en Inde qui ont passé une longue période aux Etats-Unis, ils remettent en doute le fait de rester définitivement dans leur pays d'origine (Varrel, 2008). Une étude quantitative qui s'intéresse aux nouvelles arrivées effectives des émigrés aux Pays-Bas indique que plus la durée du premier séjour des migrants dans ce pays était longue et plus ils sont susceptibles d'y revenir (Bijwaard, 2007).

2.2.2. La volonté de retourner

Les études empiriques confirment les hypothèses posées dans le cadre conceptuel « globalisant » (chapitre I), selon lequel le libre choix du retour au pays a un impact important sur la façon dont se passe la réinsertion des migrants.

Les difficultés vécues sur le plan *économique* et financier par les migrants qui ont été forcés de retourner sont explicitées par un nombre important de travaux dans des contextes variés : au Maghreb (Cassarino, 2008; Khachani et Mghari, 2009), en Afrique de l'Ouest, en particulier au Mali (Linares, 2009; Ndione et Lombard, 2004; Quiminal, 2002) et dans d'autres parties du monde (Ruben et al., 2009). Les études quantitatives mettent en évidence que les migrants qui ont été contraints de retourner considèrent que leur situation est restée inchangée ou qu'elle s'est dégradée par rapport à celle qu'ils avaient avant leur départ (Cassarino, 2008; Khachani et Mghari, 2009), ce qui s'explique par le fait qu'ils n'ont pas ou peu préparé leur retour. Parmi les migrants qui ont mis sur pied une activité entrepreneuriale après leur retour au Mali, seuls les projets de ceux qui ont choisi de revenir librement ont été couronnés de succès (Ndione et Lombard, 2004). La préparation du retour réduit donc les risques d'échec. Les travaux qualitatifs sur la réinsertion économique, eux, mettent surtout en évidence le fait que les migrants forcés de retourner « deviennent des assistés, des charges pour leur famille » (Quiminal, 2002, p. 36). Comme le montre une étude sur les retours des migrants maliens qui étaient en situation irrégulière en France, les retours qui n'ont pas fait l'objet d'un choix délibéré engendrent inévitablement des problèmes sur le plan économique. En particulier, les expulsés, qui ne bénéficient d'aucun soutien matériel ou financier, sont ceux qui se retrouvent dans la misère la plus extrême (Linares, 2009).

Le sujet de la réinsertion *psychosociale* des migrants de retour dans leur pays d'origine a été abordé par un certain nombre de travaux qualitatifs. Plusieurs études se sont consacrées spécifiquement au vécu des migrants expulsés (Kleist, 2012 et Sabar, 2013 pour le cas du

⁸⁵ Selon l'auteure de cette recherche sur les exilés de retour au Chili, les migrants de retour sont par excellence des personnes non-conformes à la société chilienne car ils sont porteurs d'autres savoirs et d'autres valeurs. Elle explique que la négation de ce savoir est un moyen d'éviter ce qui peut déranger et qu'il s'agit d'un comportement de défense pur et simple car ils représentent une certaine menace. Si le migrant de retour fait peur, c'est parce que, du fait de son expérience acquise en dehors de la société chilienne, il a le pouvoir de remettre en question des pratiques qui perdurent depuis longtemps dans tous les domaines.

Ghana ; Chappart, 2008 pour le Cameroun ; Golash-Boza, 2013 pour la Jamaïque). Tous ces travaux soulignent les importants coûts psychologiques et sociaux des expulsions. Selon une étude sur le Mali, les refoulés sont considérés comme des « enfants de la malédiction » (Marx, 2008, p. 3). Comme leur famille avait concentré tous les espoirs et les efforts en eux, ils éprouvent une grande honte et n'acceptent pas l'idée d'être de retour. Ils vivent un véritable « traumatisme psychologique » (Marx, 2008, p. 3). En outre, le regard que la population locale porte sur eux est très difficile à vivre. Ainsi, au Cap Vert, lorsque les gens apprennent qu'un migrant a été expulsé, les spéculations à son propos se développent, supposant qu'il a été expulsé parce qu'il trafiquait de la drogue. La population a en effet connaissance des graves problèmes de drogue qui sévissent parmi les jeunes capverdiens aux Etats-Unis, au Portugal et aux Pays-Bas. Sachant que la plupart des migrants parviennent à vivre à l'étranger sans avoir de papiers, les gens concluent que ces migrants de retour doivent avoir fait quelque chose de mal pour avoir été expulsés (Carling, 2004). Aussi, pour Chappart (2008), qui étudie qualitativement la réinsertion des Camerounais expulsés de France, la mise à l'écart de la sphère sociale des migrants expulsés, alors qu'ils faisaient autrefois la « fierté du quartier », est extrêmement difficile si bien que, considérés comme « des moins que rien », ils fuient leur quartier d'origine et les « commérages » à leur propos (Chappart, 2008, p.5). L'expulsion a engendré la faillite brutale et imprévue de leur projet de vie, ce qui leur fait ressentir une profonde souffrance psychique.

Ces grandes difficultés économiques et psychosociales se traduisent par le fait que les migrants qui ont été contraints de retourner émettent la volonté de *repartir* à l'étranger. Comme l'exprime Chappart (2008), les migrants expulsés ne vivent que dans l'attente d'un nouveau départ. Ce résultat est confirmé par quelques études quantitatives qui ont directement posé la question de l'intention de rester ou de repartir. Dans le cas de l'Afghanistan, 80% des migrants qui ont été expulsés marquent leur souhait de quitter à nouveau le pays (Majidi, 2010) ; en Algérie, deux tiers de ceux dont le retour a été contraint a également le désir de repartir (Cassarino, 2008). En revanche, lorsque les migrants reviennent volontairement, ils ne souhaitent plus repartir. La recherche qui se focalise sur les migrants retraités retournés volontairement pour vivre au Maroc montre que ces derniers ont toujours eu à l'esprit qu'ils rentreraient un jour et qu'ils n'envisagent en aucun cas de repartir (de Haas et Fokkema, 2010). Notons que, en raison de l'absence de données, aucune recherche n'a étudié le rôle de la volonté du retour sur les nouveaux départs effectifs.

2.2.3. Le rang du retour

La question de savoir si le fait d'avoir effectué auparavant un retour au pays joue un rôle sur la réinsertion lors d'un retour ultérieur n'a pas été beaucoup abordée dans la littérature. Elle a seulement fait l'objet d'études qui s'intéressent à la réinsertion physique dans une perspective objective, c'est-à-dire aux *nouveaux départs* effectifs. Selon l'étude quantitative réalisée à partir des données du MMP, la probabilité pour les Mexicains de repartir aux Etats-Unis augmente avec le nombre de migrations qu'ils ont déjà effectuées (Massey et Espinosa, 1997). En d'autres mots, ce résultat signifie que plus les gens migrent et plus ils sont susceptibles de continuer à migrer. La recherche qualitative de Sinatti (2011) sur la mobilité des migrants sénégalais va dans le même sens. Selon elle, une fois qu'ils se sont engagés dans le processus de migration, les migrants sont incapables de s'arrêter, pris au piège entre le désir d'assurer de meilleures conditions de vie à leur famille au Sénégal et le besoin de prendre une certaine distance géographique pour parvenir à répondre à toutes les demandes qui leur sont adressées. Ils peuvent aussi être obligés de repartir afin de renflouer

les affaires qu'ils ont entreprises et qui ne sont pas rentables au Sénégal. Cependant, le souhait de ces migrants est de pouvoir rester de façon permanente au Sénégal.

2.2.4. La décision de retourner avec un appui institutionnel à la réinsertion

Plusieurs travaux empiriques se sont intéressés à l'apport des appuis fournis par des organismes internationaux et étatiques pour encadrer et soutenir le retour des migrants qui étaient en situation irrégulière dans leur pays d'origine, notamment en les assistant dans la mise en place d'une activité entrepreneuriale. Les recherches sur l'appui fourni aux migrants qui étaient en situation régulière sont, à ma connaissance, inexistantes. De façon générale, ces aides font l'objet d'un certain nombre de critiques dans les travaux empiriques qui affirment que les activités qui ont fait faillite ou qui n'ont jamais pu vraiment commencer sont nombreuses.

A propos de la dimension *économique* de la réinsertion, outre le budget alloué qui n'est pas assez élevé pour commencer une véritable activité (van Houte et de Koning, 2008), plusieurs études relèvent le fait que le processus de formation à la gestion de projets comme la culture européenne le conçoit n'est pas toujours adapté dans d'autres contextes. De plus, les formations s'avèrent insuffisantes pour transformer des migrants souvent non-qualifiés en entrepreneurs capables de gérer seuls leur projet (Linares, 2009; Ndione et Lombard, 2004; Quiminal, 2002). Ensuite, le suivi est souvent limité à la première année ou au dernier versement du financement fourni (Linares, 2009; van Houte et de Koning, 2008). Surtout, il ressort que les migrants n'ont pas assez mûri et préparé leur projet avant leur retour, ce qui constitue un handicap important pour le développer avec succès. Le fait qu'il leur est impossible de circuler les empêche d'aller préalablement faire une étude de faisabilité dans leur pays qu'ils ont pourtant quitté il y a longtemps (Linares, 2009; Ndione et Lombard, 2004). Pour toutes ces raisons, les appuis économiques des programmes d'aide à la réinsertion des migrants ne sont pas couronnés de succès. Les quelques exceptions concernent les projets menés par des individus qui avaient déjà eu, avant leur migration, une expérience dans une activité entrepreneuriale (Linares, 2009; Ruben et al., 2009). Enfin, la recherche sur la réinsertion des migrants de retour dans les Balkans suggère qu'il y a un effet de sélection négative, car ceux qui ont reçu une assistance au retour sont en fait plus pauvres que ceux qui n'en ont pas bénéficié. Il est en effet possible que ce soient surtout les individus les plus pauvres qui bénéficient de ces appuis (Black et al., 2004).

Enfin, le souhait de *nouveau départ* est formulé par un nombre important de migrants qui ont bénéficié d'un appui à la réinsertion dans le cadre d'un programme d'aide au retour volontaire. Dans le cas de l'Afghanistan, deux tiers des migrants bénéficiaires souhaitent repartir à l'étranger, notamment en raison de la trop faible somme d'argent qui leur a été octroyée (Majidi, 2010).

2.3. L'influence des facteurs en lien avec la vie des migrants après le retour

Parmi les facteurs relatifs à la vie des migrants dans leur pays d'origine après leur retour, certains font référence aux liens qu'ils ont gardés avec leur ancien pays de destination. La durée écoulée depuis leur retour reflète par exemple le fait que la réinsertion peut prendre du temps car les migrants sont habitués au contexte du pays de destination et qu'ils doivent se réadapter à leur pays d'origine. La situation familiale fait aussi référence aux liens évidents

que les migrants gardent avec l'étranger si leur famille y est restée. Ensuite, les migrants qui y effectuent des visites depuis leur retour entretiennent aussi ces liens. Enfin, la situation administrative souligne également les attaches des migrants à leur ancien pays de destination s'ils en ont acquis la nationalité.

L'idée qui est souvent présente dans la littérature est que la réinsertion est difficile du fait qu'ils ont vécu loin de leur pays d'origine pendant plusieurs années. Néanmoins, cette rupture peut être questionnée ; comme on l'a vu dans le chapitre 6, les migrants peuvent garder des liens forts avec leur pays d'origine, par exemple en y effectuant des courts séjours ou en ayant des contacts fréquents avec leur famille qui y est restée. Dans cette section, je souligne notamment que les migrants, après leur retour, peuvent aussi garder des liens « transnationaux » avec leur ancien pays de destination.

2.3.1. La durée écoulée depuis le retour

Les travaux sur la réinsertion qui prennent en compte la durée écoulée depuis le retour s'accordent sur le fait que les migrants de retour se réinsèrent petit à petit dans leur pays d'origine, et que cela se passe progressivement mieux pour eux avec le temps.

Seule Gaillard (1997) aborde l'effet du temps sur la réinsertion *économique*. A travers l'analyse de ses entretiens qualitatifs avec des exilés chiliens de retour, elle remarque que la période d'instabilité financière peut durer entre quelques mois et quelques années, ce qui suggère qu'ils retrouvent une certaine stabilité ensuite.

La durée depuis le retour a surtout été étudiée au sujet de la réinsertion *psychosociale*. Selon les études sur la réinsertion au Ghana et en Côte d'Ivoire, les difficultés que les migrants éprouvent sont importantes dans la période qui suit immédiatement le retour mais diminuent ensuite avec le temps (Ammassari, 2009; Black et al., 2003). Il en est de même dans le cas des Irlandais de retour, ce qui est interprété comme étant lié au fait que les migrants ont des attentes trop grandes lorsqu'ils retournent ; cependant, avec le temps, ils apprennent à faire face aux problèmes (Gmelch, 1986). Si 51% d'entre eux affirment avoir été insatisfaits de leur situation pendant la première année du retour, c'est ce que ressentent 21% après avoir passé deux ou trois ans au pays. Pour les exilés de retour au Chili, tous s'accordent aussi sur le fait que le retour est très difficile, plus difficile qu'ils ne s'y attendaient, en particulier dans la première période suivant le retour, qu'ils qualifient de « chaotique ». Gaillard (1997) explique qu'il n'est pas facile pour ces migrants de faire leur deuil par rapport au pays de destination tout en s'efforçant de se réintégrer au Chili, un pays dans lequel ils ont perdu tous leurs repères. Elle relate les cinq étapes d'un schéma expliquant le processus mental de réinsertion⁸⁶ (Corvalan et Contreras, 1989).

Selon ce schéma, que Gaillard relate dans son ouvrage (1997, p. 207-208), la première étape est celle de l'euphorie, qui caractérise les retrouvailles avec le pays et les proches. Lors de cette étape, les sentiments des migrants de retour sont en surexcitation, tout les frappe : les saveurs, les couleurs, les odeurs... Ils commencent peu à peu à percevoir les premiers changements qui ont eu lieu depuis leur départ dans les comportements des gens et au niveau de l'environnement. C'est dans la deuxième étape que ces changements deviennent de plus en plus évidents. Les migrants de retour ont l'impression de ne pas comprendre les

⁸⁶ Ce schéma a été modélisé par des psychologues de la FASIC (Fondation de l'aide sociale des églises chrétiennes) sur base de l'observation de 3800 personnes revenues d'exil qui ont été reçues dans leur service.

gens et que les gens ne les comprennent pas. Ils se sentent rejetés et, à leur tour, confus, ils rejettent. La troisième étape est celle de la dépression, qui entraîne une dévalorisation d'eux-mêmes et de leur milieu, ce qui peut entraîner la rupture de liens anciens très forts avec le passé et qui peut se manifester par la tendance à ne garder de relations qu'avec les autres migrants de retour d'exil. Ensuite, la quatrième étape est celle de la réadaptation. Petit à petit, les migrants revenus d'exil se réorientent, et, dans une cinquième étape, ils parviennent à se réinsérer, c'est-à-dire qu'ils commencent à se sentir à nouveau comme faisant partie de la société. Cependant, comme le remarque Gaillard (1997), ce parcours de réinsertion, qui s'avère difficile, ne peut se faire jusqu'à son terme « qu'à condition que les étapes matérielles de la réinstallation soient acceptables » (Gaillard, 1997, p. 208).

De même, en ce qui concerne la question du *nouveau départ*, Gaillard (1997) indique que les désirs ou projets de repartir à l'étranger, très présents dans les premiers temps après le retour, se dissipent avec le temps.

2.3.2. La situation familiale

D'après la littérature, il apparaît que la situation familiale a une influence sur la réinsertion des migrants de retour. En effet, vivre en famille contribue au bien-être des individus. Cependant, il faut que les moyens financiers le permettent.

Sur le plan *économique*, il ressort des études quantitatives sur les migrants de retour en Afghanistan, en Arménie, en Bosnie, au Togo, au Sierra Leone et au Vietnam que les individus qui ont des enfants dans le pays d'origine sont les mieux réinsérés (Ruben et al., 2009). Ils ne distinguent cependant pas le cas des migrants dont la famille avait migré également de ceux dont la famille était restée dans le pays d'origine. Il apparaît que les migrants de retour qui ont une famille ont plus d'attaches que les autres dans le pays d'origine. De plus, ils se sentent responsable de l'avenir de leurs enfants. Ces éléments semblent contribuer au bon déroulement de leur réinsertion.

A propos de la réinsertion *psychosociale*, cette même étude quantitative montre que, pour les mêmes raisons, les migrants de retour se réinsèrent plus facilement dans les réseaux sociaux et d'un point de vue psychologique s'ils ont une famille dans le pays d'origine, là où les migrants célibataires éprouvent plus de difficultés (Ruben et al., 2009). Les études qualitatives quant à elles soulignent le soutien réel apporté aux migrants par leur famille qui contribue à leur réinsertion après le retour (Sinatti, 2011) ainsi que la joie que ressentent les migrants de retour du fait d'être de retour chez eux pour vivre en famille (de Haas et Fokkema, 2010).

La volonté d'effectuer un *nouveau départ* apparaît d'un côté pour les migrants dont la famille se trouve à l'étranger et qui aspirent à la retrouver. C'est le cas des migrants chinois et de Hong Kong dont la famille se trouve au Canada et qui projettent de la rejoindre pour y vivre définitivement après leur vie active (Ho, 2012; Ley et Kobayashi, 2005). Les migrants jamaïcains qui ont été expulsés et qui, de ce fait, ont été séparés de la famille qu'ils avaient fondée aux Etats-Unis, n'ont qu'une envie : celle de repartir (Golash-Boza, 2013). L'étude de Bijwaard (2007), qui s'intéresse aux nouvelles arrivées aux Pays-Bas des migrants qui avaient immigré sur ce territoire avant d'en émigrer, montre que ceux qui ont procédé à un regroupement familial aux Pays-Bas ont une plus grande probabilité d'y revenir après avoir émigré, ce qui suppose que leur famille y est restée. De même, la probabilité pour les migrants mexicains de retour de repartir aux Etats-Unis est fortement influencée par le fait

d'y avoir une femme et des enfants. D'un autre côté, les migrants qui ont de nombreux enfants dans le pays d'origine et dont les revenus ne suffisent pas pour subvenir aux besoins de toute la famille ont tendance à repartir. C'est en tout cas ce qui ressort aussi dans le cas mexicain (Massey et Espinosa, 1997).

2.3.3. Les visites à l'étranger

Après le retour, certains migrants peuvent continuer à circuler et à effectuer des courts séjours à l'étranger, ce qui peut avoir un impact positif sur leur réinsertion, comme quelques rares travaux empiriques le suggèrent.

L'effet des courts séjours à l'étranger sur le fait de rester implanté dans le pays d'origine est indirectement mentionné par deux études, l'une sur le Maroc (Khachani et Mghari, 2009) et l'autre sur le Chili (Gaillard, 1997). Elles mettent en avant que l'attachement des migrants de retour à leur ancien pays d'installation peut rester fort et se traduire par des visites. Certains de ces migrants peuvent avoir des membres de leur famille qui sont restées à l'étranger et adopter un mode de vie transnational. Ces courtes visites peuvent constituer, quelque part, une alternative au *nouveau départ*.

Du point de vue *psychosocial*, les migrants de retour au Maroc qui effectuent des visites intermittentes dans le pays de destination sont satisfaits de leur vie au Maroc, comme le montrent des analyses quantitatives (Khachani et Mghari, 2009). Ce statut leur permet de vivre dans leur pays d'origine où ils ont des attaches tout en ayant la possibilité de repartir ponctuellement en Europe, où ils ont parfois vécu longtemps, et où ils ont tissé également des liens forts. C'est surtout le statut légal dont ils disposent qui leur permet de faire ces courts séjours à l'étranger, comme cela est développé ci-dessous.

2.3.4. La situation administrative

Au départ, comme la revue de littérature sur les déterminants du retour l'a montré dans le chapitre 4, le statut légal des migrants facilite le fait de retourner dans le pays d'origine. La littérature met en évidence que la situation administrative des migrants de retour par rapport à leur ancien pays de destination a une influence sur les probabilités de *nouveau départ*. L'effet de ce facteur sur les dimensions économique et psychosociale de la réinsertion ne sont pas abordées.

Premièrement, la question du statut légal acquis à l'étranger paraît centrale dans l'intention des individus quant à l'idée de repartir. Les migrants indiens hautement qualifiés de retour qui n'ont pas la possibilité légale de repartir aux Etats-Unis ne pensent pas qu'ils effectueront une nouvelle migration (Varrel, 2008). Par contre, conserver un statut de résident permanent aux Etats-Unis ou être citoyen américain sont des situations qui permettent aux migrants de retour d'envisager la possibilité d'un nouveau départ. De même, la recherche qui aborde la question de l'intention de repartir au Canada pour les migrants de retour chinois précise que ces derniers ont obtenu un statut de résident permanent ou la nationalité canadienne car ils ont bénéficié du programme d'immigration qualifiée lors de leur première migration (Ho, 2012). Quant à l'étude sur les exilés chiliens de retour, Gaillard (1997) indique que certains ont fait les démarches pour devenir Français parce qu'ils ne souhaitent pas voir les frontières de la France se refermer définitivement derrière eux après leur retour. Les migrants souhaitent avoir l'assurance de pouvoir repartir en cas de réinsertion difficile ou d'échec dans leur pays d'origine. Après le retour, en effet, ceux qui connaissent

des difficultés gardent cette possibilité à l'esprit. En outre, des migrants ont fait le choix de demander la nationalité française car ils anticipaient le fait qu'il serait optimal que leurs enfants continuent leurs études en France plus tard tout en pouvant bénéficier de bourses pour faire face au coût élevé de la scolarité. Dans ces études qualitatives, avoir un statut légal dans le pays de destination apparaît donc en tant qu'opportunité pour les nouveaux départs. Au niveau des études quantitatives, avec l'enquête quantitative Push-Pull, il apparaît que les migrants sénégalais de retour qui souhaitent migrer à nouveau indiquent relativement souvent qu'ils n'ont pas besoin de papiers pour repartir à l'étranger, ce qui suppose qu'ils ont la double nationalité qui leur permet de repartir facilement (Schoorl et al., 2000). Deuxièmement, l'influence de la situation administrative des migrants de retour sur la réalisation d'un nouveau départ a été soulevée par Sinatti (2011). La majorité des migrants de retour qu'elle a rencontrés au Sénégal sont retournés seulement après avoir obtenu un titre de séjour permanent. D'autres avaient un titre de séjour d'une durée déterminée mais planifiaient la durée de leur séjour au Sénégal en fonction de leur situation administrative en Italie, en étant sûrs qu'ils pourraient se trouver en Italie à l'approche du renouvellement de leurs papiers.

2.3.5. La situation économique

La situation économique des migrants après leur retour joue un rôle très important dans le processus de leur réinsertion. Elle fait référence à l'autonomie financière des migrants ou à leur dépendance vis-à-vis de leur famille sur le plan financier. Comme cela a été mis en évidence dans le chapitre 4, les migrants les moins susceptibles de retourner sont ceux qui sont les plus vulnérables d'un point de vue économique dans le pays de destination, car ils n'ont pas les moyens de préparer leur retour. Ils choisissent de ne pas retourner car ils anticipent les problèmes de réinsertion qu'ils rencontreraient s'ils étaient de retour. Ce sont ces problèmes que la littérature met en évidence ici.

La dimension *psychosociale* de la réinsertion est très liée à la situation économique des migrants de retour. Comme cela a été mentionné à propos de la recherche sur les migrants chiliens revenus d'exil, le long processus de réinsertion psychosociale ne peut se faire sans que la situation économique ne soit acceptable (Gaillard, 1997). Les migrants qui sont revenus avec très peu d'économies vivent mal leur retour, comme le soulignent des études sur les migrants expulsés (Carling, 2004; Golash-Boza, 2013; Kleist, 2012; Sabar, 2013). Au Ghana, retourner les mains vides, sans argent, ni biens, ni cadeaux est extrêmement difficile et honteux pour les individus. En étant de retour, ils violent les attentes familiales et la réciprocité que la migration impliquait (Kleist, 2012, p. 15), les familles ayant souvent fait des sacrifices pour financer leur départ. Ils se sentent désespérés et désorientés (Kleist, 2012). Comme indiqué plus haut, les Jamaïcains (en particulier les hommes) qui retournent dans cette même situation ressentent une profonde honte à devoir vivre aux dépens des proches auxquels ils envoyaient de l'argent lorsqu'ils étaient aux Etats-Unis. La perception que tout un chacun a en Jamaïque est la suivante : si tu vas en Amérique, tu es supposé devenir riche (Golash-Boza, 2013, p. 10). Cela explique la honte qu'ils éprouvent quand ils reviennent aussi pauvres qu'ils étaient. Carling (2004) explique le même phénomène dans le contexte du Cap Vert, où devenir une charge pour la famille est aussi une expérience très humiliante. Ils sont très souvent accusés d'irresponsables. Comme l'explique Sinatti (2011), le fait d'avoir migré modifie la structure des relations interpersonnelles des migrants avec leurs proches restés au pays (Sinatti, 2011, p. 8). Au Sénégal, les images de succès associées à la migration engendrent le fait que de nombreuses demandes de soutien pour couvrir les besoins quotidiens leur sont formulées. Si cela plonge dans la honte les migrants de retour qui n'ont

pas les moyens d'aider, ceux qui le peuvent sont satisfaits de partager les fruits de leur migration car c'est une façon de montrer leur réussite.

Les migrants désirent *repartir* à l'étranger lorsqu'ils n'ont pas ou plus les moyens de subvenir aux besoins de leur famille. Cela est mis en avant dans les études sur les Balkans (Black et al., 2004), le Chili (Gaillard, 1997) ou le Sénégal (Marx, 2008). Cependant, il n'est pas certain que ces migrants qui ont des difficultés financières puissent entreprendre dans les faits une nouvelle migration. La question des nouveaux départs effectifs de ces migrants n'est pas abordée dans la littérature. Seule Sinatti (2011) analyse les nouveaux départs des Sénégalais de retour pour l'Italie, qui anticipent les problèmes financiers qu'ils pourraient avoir s'ils ne repartent pas travailler en Italie. Ces nouveaux départs ont lieu en raison de la pression économique que les migrants perçoivent de la part de leur famille. Ces migrants qui effectuent une nouvelle migration ne sont cependant pas les plus démunis.

2.3.6. La situation matérielle

La situation matérielle est liée à la situation économique des migrants, mais elle fait plus particulièrement référence au fait d'être propriétaire d'un bien immobilier ou d'une affaire. Dans le chapitre 4, la littérature a souligné que les migrants qui sont propriétaires dans leur pays d'origine sont ceux qui sont les plus susceptibles de retourner. En devenant propriétaires grâce à la migration, en effet, les migrants préparent leur retour, ce qui contribue au bon déroulement de leur réinsertion une fois qu'ils sont de retour.

La dimension *économique* de la réinsertion est fortement influencée par la situation matérielle des migrants de retour. Au Cap Vert, par exemple, être propriétaire est associé au fait de ne pas avoir de problèmes financiers (Carling, 2004). Les migrants revenus pour la retraite ont très souvent pu faire construire une maison, où ils vivent avec leur famille à leur retour. Ceux qui sont revenus avant la retraite ou qui ne reçoivent pas de pension du pays de destination peuvent mettre en location une partie de leur maison (chambre ou appartement) pour avoir un revenu régulier. Certains investissent aussi dans des petites entreprises telles qu'un bar, un taxi ou une terre agricole. Par ailleurs, dans le cas du Maroc, ceux qui sont propriétaires d'une maison dans laquelle ils vivent avec leur famille grâce à l'argent de la migration considèrent que la vie qu'ils mènent depuis leur retour est meilleure que celle qu'ils avaient avant leur départ (Khachani et Mghari, 2009).

D'un point de vue *psychosocial*, les migrants dont la situation matérielle est satisfaisante vivent également bien leur retour. Les Irlandais qui trouvent que leur logement en Irlande est plus confortable que celui qu'ils avaient à l'étranger tendent à être plus satisfaits depuis leur retour (Gmelch, 1986). Selon Gaillard (1997), le logement est une des toutes premières difficultés pratiques rencontrées par les Chiliens de retour d'exil. S'ils n'ont pas de maison et qu'ils sont hébergés par la famille après leur retour, les relations familiales risquent de se détériorer, en particulier si cette situation dure longtemps. Cela suggère que la réinsertion se passe mieux lorsque les migrants ont déjà une maison. En outre, les migrants de retour qui ont investi jouissent d'un certain prestige dans leur communauté d'origine. A ce titre, les migrants de retour au Cap Vert qui ont procédé à des investissements remarquent qu'ils sont particulièrement respectés par leur entourage (Carling, 2004).

Si la réinsertion des migrants qui sont propriétaires dans leur pays d'origine après leur migration se passe bien, il n'est pas surprenant qu'ils aient l'intention de rester dans leur pays d'origine et qu'ils ne repartent pas. L'analyse des déterminants des *nouveaux départs* des

migrants mexicains pour les Etats-Unis révèle effectivement qu'être propriétaire, que ce soit d'un terrain, d'une maison ou d'une affaire, diminue fortement les chances pour les individus d'entreprendre une nouvelle migration (Massey et Espinosa, 1997). Lorsque ces biens sont déjà possédés, le besoin de capital financier est plus faible et la motivation d'entreprendre une nouvelle migration diminue. L'objectif de la première migration a été atteint, comme la théorie de la nouvelle économie de travail le suggérerait, et il n'y a plus de raison de repartir. Si la propriété consiste en une affaire et que celle-ci connaît des difficultés, un nouveau départ peut cependant avoir lieu (Sinatti, 2011).

2.3.7. La situation professionnelle

La situation professionnelle des migrants après leur retour a été mesurée de différentes façons dans les travaux qui étudient son impact sur la réinsertion après le retour.

Sur le plan *économique*, l'instabilité professionnelle, qui caractérise les premiers temps après le retour, est difficile à vivre car elle implique une baisse du niveau de vie. C'est ce qu'explique Gaillard (1997) à partir de ses entretiens qualitatifs avec les exilés de retour au Chili, même si cette instabilité peut être tolérée au départ comme un rite de passage lorsqu'il y a espoir d'avoir un bon statut professionnel par la suite.

D'un point de vue *psychosocial*, la situation professionnelle semble jouer un rôle également. Selon Gmelch (1986), les migrants de retour qui trouvent que leur emploi en Irlande est plus satisfaisant que celui qu'ils avaient à l'étranger tendent à ne pas regretter leur retour. Ammassari (2009), quant à elle, compare la situation des Ghanéens et des Ivoiriens qui sont employés ou qui exercent une activité à leur compte après le retour. Il ressort de son étude que ceux qui éprouvent le moins de problèmes sont ceux qui ont un emploi salarié, surtout pour les Ghanéens.

Les difficultés vécues sur le plan professionnel peuvent donner lieu au souhait de *nouveau départ* pour l'étranger. Dans la même étude, Ammassari (2009) montre que les difficultés ressenties par les migrants dans leur vie professionnelle peuvent motiver leur désir de quitter à nouveau la Côte d'Ivoire ou le Ghana. Dans le cas de l'Inde, il est mis en avant que l'impossibilité de trouver un emploi à hauteur de ses compétences peut contribuer au projet du nouveau départ également (Varrel, 2008). L'absence d'emploi ou d'activité pousse aussi les migrants à vouloir repartir, comme cela est indiqué pour les Sénégalais (Marx, 2008) et les Polonais (White, 2012). Les intentions de migrer à nouveau peuvent donner lieu à un nouveau départ lorsque les migrants ne sont pas satisfaits de leur emploi. La situation professionnelle des migrants mexicains aux Etats-Unis par rapport à celle qu'ils exerçaient au Mexique avant de migrer intervient dans leur probabilité de repartir aux Etats-Unis. Ceux qui travaillaient dans l'agriculture au Mexique et qui ont eu une activité en ville à destination ont plus de chances de repartir, et ceux qui sont passés d'une occupation non-qualifiée à une occupation qualifiée avec la migration ont encore plus de chances de repartir, surtout dans le cas des migrants qui étaient en situation régulière (Massey et Espinosa, 1997). L'étude sur les migrants burkinabè rapatriés de Côte d'Ivoire montre que la difficulté de trouver du travail au Burkina Faso est à l'origine de leur nouveau départ pour la Côte d'Ivoire, par contraste avec les migrants ghanéens rapatriés, qui ont trouvé à s'employer dans les travaux agricoles au Ghana et qui y sont restés (Bredeloup, 2006).

2.4. L'influence du contexte prévalant après le retour sur la réinsertion

Le contexte fait référence, dans la littérature, non seulement à la situation qui prévaut dans le pays d'origine aux niveaux économique, politique, social ou culturel après le retour, mais aussi au contexte international. Etant donné que le contexte peut évoluer avec le temps, la période peut servir d'indicateur.

En premier lieu, au sujet de la réinsertion *économique*, la période à laquelle a lieu le retour importe. Ainsi, il est plus difficile pour les Ghanéens et les Ivoiriens de trouver un emploi salarié depuis que le recrutement dans l'administration publique a été interrompu avec la mise en place des programmes d'ajustement structurel. Auparavant, la plupart des migrants de retour avaient de grandes chances d'être intégrés dans la fonction publique, en particulier s'ils étaient allés à l'étranger avec une bourse d'études (Ammassari, 2009). Pour que le retour soit couronné de succès, il faut qu'il existe dans le pays d'origine une situation appropriée (Ammassari, 2005). Une autre étude qualitative affirme que la première raison de l'échec des investissements des Maliens dans des activités entrepreneuriales est relative à une série de facteurs liés au contexte économique et social du pays d'origine. Au Mali, en effet, l'accès au crédit est limité, ce qui limite les possibilités d'investissement. De plus, le secteur privé est peu développé, certaines régions sont enclavées, et le poids des charges familiales est lourd (Linares, 2009).

En deuxième lieu, pour ce qui est de la réinsertion *psychosociale*, elle peut être difficilement vécue par les migrants de retour à cause du contexte social et les demandes des proches après le retour, comme le mettent par exemple en avant des études sur les retours au Ghana (Sabar, 2013) et au Cap Vert (Carling, 2004). Dans cette dernière étude, l'auteur explique que le contexte international rend l'émigration d'Afrique de plus en plus difficile, ce qui contribue au fait que les migrants qui ont été expulsés sont accusés d'avoir gaspillé leur chance. Revenir les mains vides est, selon ce même auteur, une plus grande humiliation aujourd'hui que jamais (Carling, 2004, p. 122). D'autres études qualitatives se sont penchées sur les difficultés ressenties par les migrants de retour dans leur vie professionnelle. Ainsi, les migrants de retour d'Europe et d'Amérique du Nord qui ont créé une entreprise au Ghana et en Côte d'Ivoire se plaignent de l'ingérence pas toujours légitime des autorités locales. Ils disent que l'éthique du travail de leurs collaborateurs est souvent défailante, que ces derniers manquent souvent de professionnalisme, qu'ils gèrent mal leur temps, qu'ils ont des difficultés de planification, d'organisation, et de productivité. Ils se plaignent également de la corruption (Ammassari, 2009, 2005, 2004). Le contexte peut jouer un rôle ambivalent, comme pour les migrants sud-africains revenus à la fin de l'Apartheid. D'un côté, ils ont l'impression de ne pas retrouver leur société d'origine telle qu'ils la connaissaient, ce qui n'est pas facile à vivre. Mais d'un autre côté, rentrer au moment de la fin de l'Apartheid, lorsqu'un gouvernement démocratique se met en place, leur fait éprouver une certaine gratification ; le fait d'être là constitue pour eux tout un symbole par rapport au fait d'avoir pu tenir le coup pendant l'exil dans des conditions souvent difficiles (Steyn et Grant, 2007).

In fine, un contexte défavorable à la réinsertion peut donner lieu au désir de *nouveau départ*. Ainsi, l'absence de perspective d'avenir dans le pays d'origine avec les difficultés au niveau du marché du travail et du système de soins sont les raisons citées dans des études quantitatives pour expliquer l'intention des migrants de retour au Maghreb de repartir en Europe (Cassarino, 2008; Khachani et Mghari, 2009). Dans le cas d'une étude qualitative sur

l'Afghanistan, ce souhait est expliqué par la présence de la guerre, de l'insécurité et de l'instabilité socio-économique qui contribuent à la persistance du mythe d'une vie meilleure en Europe (Majidi, 2010). Au-delà des intentions, quelques recherches s'intéressent aux nouveaux départs effectifs des migrants de retour. Ainsi, une étude qualitative sur les Polonais qui, après être retournés, sont repartis au Royaume-Uni révèle qu'ils blâment souvent la Pologne pour les avoir obligés à migrer une seconde fois à l'étranger. Ils disent avoir fait de leur mieux pour se réinsérer sur le marché du travail, que ce soit en cherchant pendant longtemps du travail ou en ayant préparé la création d'une petite entreprise avant de retourner, mais la situation en Pologne était telle qu'ils n'y sont pas parvenus. Dans sa recherche sur les retours des migrants qualifiés en Inde, Varrel (2008) cite le fait qu'au moins une tentative de retour sur deux se solde par une nouvelle émigration, mais qu'il y a une tendance à la baisse depuis les années 2000⁸⁷, ce qui peut être attribué au développement économique de l'Inde. Dans un tout autre cadre, celui de nouveaux départs des migrants burkinabè rapatriés de Côte d'Ivoire, Bredeloup (2006) reprend les propos illustratifs d'un Burkinabè interrogé sur cette question : « *Entre deux enfers*⁸⁸, on choisit toujours le moindre. Si des Burkinabè ont estimé que la Côte d'Ivoire était un enfer et ont été obligés de se replier au Burkina et qu'ils se trouvent contraints de repartir en Côte d'Ivoire, c'est qu'ils sont en train de vivre au Burkina un véritable enfer beaucoup plus dangereux que l'enfer qu'ils ont quitté » (Bredeloup, 2006, p. 192). Elle indique par contraste que les migrants ghanéens qui sont également revenus de Côte d'Ivoire ont pu, eux, trouver à s'employer dans les travaux agricoles au Ghana, ce pays ayant justement besoin d'un nouvel apport de main-d'œuvre dans les campagnes.

3. QUELLES SONT LES CONTRIBUTIONS DE CETTE THÈSE PAR RAPPORT À LA LITTÉRATURE EXISTANTE ?

Les travaux empiriques qui traitent de la question de la réinsertion des migrants en Afrique ne sont pas très nombreux, en particulier ceux qui ont une approche quantitative. Cette thèse entend contribuer à une meilleure compréhension de ce phénomène dans cette partie du monde.

De plus, cette recherche se distingue des travaux antérieurs non seulement parce qu'elle s'intéresse à la fois à la réinsertion du point de vue subjectif des migrants de retour ainsi qu'à la réalisation d'un nouveau départ, d'un point de vue objectif.

La réinsertion est d'abord étudiée à partir du point de vue subjectif des migrants de retour à propos de leur situation (chapitre 8). Les dimensions économiques et psychosociales de la réinsertion sont analysées, ainsi que leur éventuelle intention de nouveau départ. Ce sont les données des entretiens qualitatifs qui sont mobilisées à cette fin. L'accent est mis sur l'effet des dispositifs d'appui institutionnel à la réinsertion. A cet effet, je compare les perceptions de la réinsertion après le retour entre les migrants qui ont bénéficié d'un dispositif et de ceux qui n'en ont pas bénéficié. Pour chacune de ces populations, je m'intéresse à leur point de vue sur leur réinsertion économique, psychosociale, et sur leur intention de repartir à l'étranger.

⁸⁷ Tendances fournies par l'association des migrants de retour en Inde (RNRI).

⁸⁸ Le terme « enfer » est ici utilisé en référence à un contexte difficile : en Côte d'Ivoire, cela fait référence aux dangers du fait de la crise politique, créant des hostilités notamment vis-à-vis des Burkinabè qui y résident, tandis qu'au Burkina Faso, le terme fait référence aux difficultés économiques.

Cette thèse se consacre aussi à l'analyse des déterminants des nouveaux départs pour l'étranger (chapitre 9). C'est donc un point de vue plus objectif sur la réinsertion qui est pris dans ce cas. Ce sujet n'a fait que très rarement l'objet d'études en raison du manque de données. Le nouveau départ peut être considéré comme un indicateur de la façon dont se passe la réinsertion dans le pays d'origine. Grâce aux données quantitatives du projet MAFE, on tentera donc de connaître les facteurs qui influencent le nouveau départ de certains migrants de retour. Ces données permettent de prendre en compte de nombreux facteurs, touchant aux caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour, à leur expérience migratoire, à leur vie après le retour et au contexte.

CHAPITRE 8

L'EFFET DES APPUIS INSTITUTIONNELS APRÈS LE RETOUR SUR LA RÉINSERTION DES MIGRANTS DANS LEUR PAYS D'ORIGINE

Depuis les années 2000, le retour des migrants des pays tiers figure parmi les priorités des politiques européennes en matière de gestion des migrations internationales (Cassarino, 2008a; Flahaux et Kabbanji, 2013; Sinatti, à paraître). Cela se traduit par la mise en place de dispositifs de différents types. D'une part, afin d'éloigner les migrants en situation irrégulière, au niveau national, des centres de détention et des quotas d'expulsion annuels ont été mis en place, de même que des systèmes d'identification des empreintes digitales. Au niveau international, de nombreux accords de réadmission⁸⁹ ont été signés (Return Migration and Development Platform, 2013). D'autre part, des programmes sont mis en place pour encourager les migrants en situation irrégulière à retourner dans leur pays d'origine en leur proposant un appui dans leur processus de réinsertion. C'est le cas des programmes d'aide au retour « volontaire »⁹⁰, qui se présentent comme une alternative aux expulsions. En plus du billet d'avion vers le pays d'origine et d'une prime de retour, ils peuvent comprendre un soutien financier - et parfois logistique - supposé permettre aux migrants de retour de mettre en place une activité génératrice de revenus dans leur pays d'origine. L'idée, pour les politiques européennes, est de renvoyer définitivement ces migrants « indésirables » - en situation irrégulière - de façon définitive dans leur pays, tout en leur donnant les moyens de jouer un rôle positif dans le développement de celui-ci (Sinatti, à paraître). En outre, depuis la dernière décennie, le retour des migrants en situation régulière est également encouragé par des politiques de co-développement. Celles-ci considèrent que les migrants peuvent être des « acteurs du développement » après leur retour dans leur pays d'origine grâce au transfert des compétences et du capital financier qu'ils ont acquis à l'étranger (de Haas, 2005; Kabbanji, 2010). C'est dans cette optique que des dispositifs d'appui sont mis en place à l'intention des migrants en situation régulière en Europe qui ont la volonté d'entreprendre un projet économique dans leur pays d'origine (Flahaux et Kabbanji, 2013).

Même si les bénéficiaires de ces dispositifs institutionnels ne sont pas nombreux⁹¹, il est utile de savoir dans quelle mesure les programmes qui sont mis en œuvre ont un effet sur la réinsertion des migrants qui en bénéficient. L'objectif de ce chapitre est d'évaluer l'effet sur

⁸⁹ Comme cela a été expliqué dans le chapitre 2, un accord de réadmission est une convention entre deux Etats qui vise à faciliter l'éloignement ou l'expulsion d'individus ne remplissant pas les conditions d'entrée ou de séjour dans un Etat.

⁹⁰ Comme cela sera expliqué plus loin, le terme « volontaire » est controversé, ce qui explique sa mise entre guillemets.

⁹¹ Le nombre de bénéficiaires d'un programme européen d'aide au retour « volontaire » par an est approximativement d'une centaine au Sénégal et d'une cinquantaine en RD Congo (voir chapitre 3). Les bénéficiaires d'un programme d'appui aux investissements varient selon le programme mis en œuvre. Entre 2007 et 2009, la France a encadré 221 Sénégalais de retour à travers le programme « Initiatives de co-développement », mais le programme « Retour positif » financé par la Belgique en RD Congo en 1999 n'a donné lieu qu'à sept retours, et le projet « Valepro » à 33 projets accompagnés en RD Congo.

la réinsertion de ces deux types d'appuis institutionnels : les programmes d'aide au retour « volontaire » pour les migrants qui étaient en situation irrégulière en Europe d'une part, et les appuis aux investissements pour les migrants qui avaient un statut légal en Europe d'autre part. Il s'agit donc d'analyser l'effet des aides dont les migrants ont bénéficié après leur retour, et non pour le voyage de retour.

Quelques travaux empiriques se sont penchés sur le vécu du retour des bénéficiaires de programmes d'aide au retour « volontaire »⁹², mais pas sur la réinsertion de ceux qui ont bénéficié d'un dispositif d'appui aux investissements. De plus, les études se penchent uniquement sur le cas des bénéficiaires, sans les comparer aux migrants qui n'ont pas bénéficié d'un appui après leur retour. Or, pour évaluer véritablement l'effet de ces dispositifs, il convient de mettre en parallèle la situation de ceux qui ont bénéficié des dispositifs d'appui et celle de ceux qui n'en ont pas bénéficié. C'est à ce type d'analyse que je vais procéder dans ce chapitre, grâce à des entretiens qui ont été réalisés à la fois avec des Sénégalais et des Congolais bénéficiaires et non-bénéficiaires d'un appui institutionnel après leur retour dans leur pays d'origine. Dans ces entretiens, des questions ont été posées aux migrants sur leur satisfaction concernant leur réinsertion aux niveaux économique et psychosocial, ainsi que sur leur éventuel souhait de repartir à l'étranger.

Ce chapitre expose, dans une première section, en quoi consistent les programmes qui soutiennent le retour des migrants au Sénégal et en RD Congo. La deuxième section aborde les hypothèses de recherche, avant d'aborder dans une troisième section les données et les méthodes utilisées pour les tester. Enfin, la dernière section est consacrée à la présentation des résultats.

I. DESCRIPTIF DES PROGRAMMES APPUYANT LA RÉINSERTION DES MIGRANTS DE RETOUR AU SÉNÉGAL ET EN RD CONGO

Il convient de distinguer les programmes qui s'adressent aux migrants qui étaient en situation régulière en Europe de ceux qui visent les migrants qui étaient en situation irrégulière. En effet, ces deux types de dispositifs n'offrent pas les mêmes possibilités.

I.1. Les dispositifs d'appui à la réinsertion des migrants ayant un statut régulier en Europe

Les programmes qui soutiennent les investissements des migrants s'inscrivent dans le cadre des politiques de co-développement, visant à appuyer les transferts de capital financier et humain des migrants de retour dans leur pays d'origine.⁹³ La durée pendant laquelle ces programmes sont mis en œuvre varie selon les pays et les fonds disponibles. Un programme de ce type est mis en œuvre depuis huit ans au Sénégal, tandis que, en RD Congo, plusieurs programmes ont été menés mais ne sont plus en cours depuis quelques années. Les

⁹² Black et al. (2004) se sont penchés sur le cas des Balkans ; Majidi (2010) sur le cas de l'Afghanistan ; Daum (2002), Linares (2009), Ndione et Lombard (2004) et Quiminal (2002) sur le cas du Mali ; Davids et van Houte (2008), Ruben et al. (2009) ainsi que van Houte et de Koning (2008) sur le cas de divers pays (Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Sierra Leone, Togo et Vietnam).

⁹³ Ces programmes n'indiquent pas clairement qu'ils s'adressent uniquement aux migrants qui jouissent d'un statut régulier à l'étranger, mais c'est ce qui a lieu dans les faits ; en réalité, ils s'adressent aux migrants qui ont déjà le projet d'investir dans leur pays d'origine (Flahaux and Kabbanji, 2013).

informations qui suivent ont été collectées lors d'entretien avec les responsables de ces programmes rencontrés à Dakar en 2009 et 2010⁹⁴, et à Kinshasa en 2011 et 2012⁹⁵.

La France, qui manifeste un intérêt particulier pour le co-développement, met des dispositifs en place depuis 2006 pour soutenir la réinsertion des migrants de retour au Sénégal à travers le « Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement » (PAISD), qui apparaissait sous le nom d'« Initiatives de co-développement » avant 2009. Ce programme, financé par la France, est exécuté par une équipe franco-sénégalaise au sein d'une cellule technique logée à la Direction de l'Assistance technique de la Présidence du Sénégal. Ce programme peut offrir aux migrants qui avaient un statut régulier en France une formation sur la création et la gestion d'entreprise, une assistance technique et financière (pour la réalisation notamment d'une étude de faisabilité, d'une étude de marché, d'un business plan, d'un bilan professionnel et d'un suivi pendant 12 mois). C'est une subvention non-remboursable qui est octroyée, d'un montant variant entre 4000 et 7000 euros en fonction du projet proposé. Les migrants intéressés doivent se manifester avant leur retour ou dans les six mois qui suivent leur retour. Ceux qui ont obtenu la nationalité française n'ont cependant pas droit à l'assistance financière. Des entreprises diverses ont été créées par des migrants de retour, allant par exemple du cabinet dentaire au cabinet de consultance, en passant par l'entreprise de piscines.⁹⁶ D'autres initiatives, financées par l'Italie, ont été prises pour soutenir les initiatives économiques des migrants sénégalais et de leurs associations, mais sans que la présence des migrants au Sénégal ne soit requise.⁹⁷ Pour cette raison, je ne m'intéresse pas ici au cas de leurs bénéficiaires.

Des programmes proposant aux migrants congolais de revenir en RD Congo pour mener des projets économiques se sont succédé depuis 1999 : « Retour positif » en 1999, « Migration et Développement » de 2000 à 2003, « Valepro » de 2004 à 2005 et « Projet Migration Initiatives Economique » de 2005 à 2010. Tous ces programmes ont été mis en œuvre par l'ONG Cedita-Entreprendre en partenariat avec différentes ONG d'Europe, telles que le CIRE ou OCIV en Belgique et PS-Eau en France. Ces programmes ont été financés par la coopération belge et par l'Union européenne. Les appuis fournis ont variés selon les programmes. Ils ont généralement consisté en un appui administratif et technique (Accompagnement dans l'acquisition des documents juridico-administratifs, installation et démarrage de l'entreprise, appui à la gestion, bilan professionnel) et en une assistance financière, consistant en l'apport d'une somme variant de 1000 à 5000 euros selon le programme et le projet des migrants. Des formations n'ont cependant pas été données, contrairement au Sénégal. Depuis 2010, plus aucun programme de ce type n'est mis en œuvre en RD Congo.

⁹⁴ Papa Birama Thiam (directeur de l'Assistance Technique sénégalaise) et Damien Bauchau (conseiller technique de cette même structure) ont été rencontrés à plusieurs reprises à Dakar.

⁹⁵ André Mayengo (directeur de l'ONG Cedita-Entreprendre, qui a mis en œuvre plusieurs projets de co-développement) a également été rencontré deux fois à Kinshasa.

⁹⁶ Pour plus d'informations sur ce programme, voir www.codev.gouv.sn

⁹⁷ L'Italie a par exemple financé le programme MIDA, appuyant la mise en place de projets menés par des associations au Sénégal en partenariat avec des migrants sénégalais résidant en situation régulière en Italie. Le programme WMIDA, une variante de MIDA, s'adresse spécifiquement aux femmes migrantes et à leurs associations. Enfin, le programme « Plateforme d'appui au secteur privé à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie » (PLACEPRI), financé par la coopération italienne, vise la création et le renforcement de PME locales ainsi que les initiatives des Sénégalais vivant en Italie leur permettant de réaliser leurs projets d'investissement au Sénégal.

1.2. Les dispositifs d'appui à la réinsertion des migrants « irréguliers »

Les programmes d'aide au retour « volontaire », mis en œuvre par des Etats européens depuis le début des années 1990, sont destinés aux migrants sans-papiers et aux demandeurs d'asile qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine. Les migrants dont le titre de séjour arrive à expiration peuvent aussi en bénéficier. Ces programmes entendent « permettre, en bon ordre, humainement et de manière efficace, le retour et la réintégration de migrants ne pouvant ou ne voulant pas rester dans les pays de destination et qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine »⁹⁸. Moyennant un encadrement dans l'organisation de leur retour, ils doivent accepter de rentrer « de leur plein gré » dans leur pays d'origine. Le terme « volontaire » est utilisé parce que ce type de retour n'est pas forcé comme une expulsion, bien qu'il soit quand même le produit de lourdes contraintes. Plusieurs auteurs contestent le terme « volontaire » pour qualifier ce dispositif. Selon eux, un retour ne devrait être qualifié de volontaire que s'il a été décidé librement par les migrants qui ont pris connaissance, au préalable, des conditions qui préexistent dans leur pays d'origine (van Houte et de Koning, 2008, p. 4). Or, les retours qui ont lieu en l'absence d'alternative - légale - ne sont pas totalement volontaires (Webber, 2011), comme l'Encadré 8. 2 l'illustre plus loin.

Comme cela a été mentionné dans le chapitre 3, ce type de programme fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des pays européens en raison des avantages qu'ils impliquent. En effet, les retours « volontaires » tendent à être moins coûteux que les expulsions, ils ne requièrent qu'un document de voyage (et non des accords de réadmission souvent difficiles à négocier) et sont considérés dans l'opinion publique comme étant plus humains, ce qui permet aux Etats de collaborer plus facilement avec des organismes non-gouvernementaux pour les mettre en œuvre (Black et al., 2011). Ce sont les Etats dans lesquels se trouvent les migrants qui financent ces programmes. Depuis 2008, un « Fonds pour le retour » existe au niveau européen : un budget de 676 millions d'euros a été débloqué pour cinq ans afin de donner notamment les moyens aux Etats de mettre en œuvre des programmes d'aide au retour « volontaire ».⁹⁹ L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) coordonne les programmes d'aide au retour « volontaire » à partir de la plupart des pays d'Europe, à l'exception de la France et de la Suède qui gèrent elles-mêmes ces types de programmes¹⁰⁰. Des organisations internationales et non gouvernementales sont sous-traitées pour assurer la mise en œuvre de ces programmes dans les pays d'origine des migrants. Au Sénégal, les migrants de retour ayant bénéficié d'un programme d'aide au retour « volontaire » ont été pris en charge soit par l'OIM, soit par Caritas. Ceux qui sont revenus de France sont quant à eux pris en charge par l'Assistance technique, qui délègue elle-même l'encadrement de la réinsertion après le retour à l'ONG Ascode ou à des consultants indépendants. En RD Congo, c'est l'OIM à Kinshasa qui est en charge de l'encadrement des programmes d'aide au retour « volontaire ».

Ces programmes comprennent le billet d'avion vers le pays d'origine, une prise en charge dans les aéroports et, dans la majorité des cas, une prime de retour. Ils peuvent aussi

⁹⁸ <http://avrr.belgium.iom.int/fr/a-propos-de-avrr.html> (consulté le 21 juillet 2013)

⁹⁹ Décision n° 575/2007/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 mai 2007 portant création du Fonds européen pour le retour pour la période 2008-2013 dans le cadre du programme général «Solidarité et gestion des flux migratoires».

¹⁰⁰ La plupart de ces informations ont été obtenues lors d'un entretien à Bruxelles avec Pascal Reyntjens, responsable du département d'Assistance au Retour Volontaire et à la Réintégration de l'OIM.

s'accompagner d'un appui supplémentaire à la réinsertion, en proposant aux migrants de retour de mettre en place des activités génératrices de revenus. C'est sur cet appui que je vais me focaliser dans ce chapitre. L'assistance fournie varie selon les pays d'origine et de destination des migrants. Au Sénégal, les migrants bénéficient d'une formation à la gestion de projet, mais pas en RD Congo. Le montant financier octroyé aux migrants est variable selon le pays de destination d'où ils proviennent. La France, par le biais de l'Assistance technique et du PAISD, offre la possibilité aux migrants qui étaient en situation irrégulière de bénéficier d'un montant de 4000 à 7000 euros et le Royaume-Uni entre 5445 et 6050 euros ; la Belgique, par contre, n'accorde que 700 à 2000 euros pour la réinsertion des migrants de retour « volontaire ».¹⁰¹ Ces montants varient cependant également selon les périodes. En outre, le suivi des projets dure généralement un an.

2. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les hypothèses de recherche que je pose concernent le rôle des dispositifs institutionnels d'appui, de la volonté de retourner et du contexte du pays d'origine des migrants dans la façon dont se passe la réinsertion après le retour.

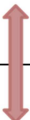
A cet effet, je pose des hypothèses qui se situent à trois niveaux d'analyse différents (Tableau 8. 1). Je m'attends à des différences entre :

- (1) les migrants qui ont bénéficié d'un appui institutionnel après leur retour et ceux qui n'ont pas bénéficié, ces derniers connaissant davantage des difficultés que les premiers, sauf s'ils étaient en situation régulière à destination ;
- (2) les migrants qui avaient un statut régulier et ceux qui étaient en situation irrégulière à l'étranger, les premiers étant plus susceptibles d'avoir la volonté de retourner que les seconds ;
- (3) les migrants de retour au Sénégal et ceux de retour en RD Congo, les Congolais étant plus susceptibles de repartir en raison du contexte plus difficile et plus instable dans leur pays d'origine.

Ces hypothèses sont expliquées après le Tableau 8. 1.

¹⁰¹ Ces montants ont été déclarés par les responsables des programmes en 2010 à Dakar (Flahaux and Kabbanji, 2013).

Tableau 8. I. Les trois niveaux d'analyse auxquels renvoient les hypothèses sur la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo

(1)	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Avec appui institutionnel après le retour				
Sans appui institutionnel après le retour				

(2)	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Avec appui institutionnel après le retour				
Sans appui institutionnel après le retour				

(3)	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Avec appui institutionnel après le retour				
Sans appui institutionnel après le retour				

Note pour la lecture de ce tableau : (1) La première comparaison concerne les réinsertions avec ou sans appui institutionnel ; (2) la deuxième les réinsertions d'individus ayant ou non un statut régulier en Europe ; (3) la dernière renvoie aux réinsertions de migrants au Sénégal ou en RD Congo.

2.1. L'effet attendu des dispositifs institutionnels d'appui

Les hypothèses que je pose distinguent les dispositifs institutionnels d'appui aux investissements des programmes d'aide au retour « volontaire », qui s'adressent à différents types de migrants.

L'effet des programmes d'appui aux investissements des migrants de retour (dont le but est d'inciter les migrants à contribuer au développement de leur pays d'origine) n'a pas été analysé par des travaux antérieurs, mais je fais l'hypothèse que ces dispositifs influencent positivement la réinsertion puisque les migrants qui en bénéficient choisissent librement de retourner investir dans leur pays d'origine. Je m'attends à ce que ces migrants ne comptent pas seulement sur l'apport financier du programme mais qu'ils aient aussi leurs propres économies. D'un point de vue *psychosocial* et *économique*, la réinsertion de ces migrants doit être comparable à celle de ceux qui étaient en situation régulière en Europe et qui sont retournés de façon spontanée, sans aucun programme d'appui. Je fais l'hypothèse que ces migrants n'ont par conséquent pas l'intention de *repartir* s'installer à l'étranger.

Par contre, je postule que les programmes d'aide au retour « volontaire » donnent lieu à des réinsertions plus difficiles après le retour. Ces migrants en situation irrégulière sont plus

susceptibles de ne pas avoir pu préparer leur retour (ce qui se traduit par l'absence d'une épargne ou par des économies d'une moindre ampleur), et le montant octroyé n'est pas suffisant pour pallier à ce désavantage. De plus, les formations dont ils ont pu bénéficier ne sont pas toujours utiles, faute d'être adaptée au contexte dans lequel ils vivent et parce qu'elles ne sont pas suffisantes pour transmettre toutes les compétences nécessaires à un entrepreneur capable de gérer seul son projet. En outre, leur statut les empêchant de retourner temporairement, ils n'ont pas pu se rendre sur le terrain pour préparer leur projet (Linares, 2009; Ndione et Lombard, 2004; Quiminal, 2002; van Houte et de Koning, 2008). Je m'attends donc à ce qu'ils rencontrent des problèmes sur le plan *économique*, qui sont susceptibles de se traduire en difficultés d'ordre *psychosocial* et par la volonté d'effectuer un *nouveau départ*. Toutefois, si on compare ces bénéficiaires d'un programme d'aide au retour « volontaire » à ceux qui étaient aussi en situation irrégulière mais qui n'en ont pas bénéficié car ils ont été expulsés, on peut prévoir pour ces derniers des difficultés d'une ampleur encore plus grande. Les migrants expulsés sont non seulement susceptibles d'avoir encore moins préparé leur réinsertion, mais ils n'ont surtout aucune volonté de retourner, alors que ceux qui rentrent dans le cadre d'un programme d'aide au retour « volontaire » ont été plus proactifs par rapport à la décision de retourner, bien qu'ils n'aient eu comme autre alternative que le fait d'être - plus longtemps - en situation d'irrégularité ou privé de liberté (dans un centre fermé/de rétention administrative).

2.2. L'influence attendue de la volonté de retourner

L'importance de la préparation du retour apparaît dans les approches théoriques de la migration de retour. Pour la théorie transnationaliste, le retour est préparé par les migrants via des visites régulières dans leur pays d'origine et par des contacts fréquents durant leur migration avec leur famille et leurs amis restés au pays ainsi qu'avec la diaspora, ce qui facilite leur réinsertion. La théorie des réseaux souligne le rôle important des compétences, des connaissances et des expériences que le migrant a acquises à l'étranger pour sa réinsertion au pays (Cassarino, 2004). Comme cela a été mis en avant dans le chapitre I, les migrants qui ont la volonté de revenir sont susceptibles de préparer leur retour de façon à optimiser leur réinsertion. Comme Cassarino (2008, 2004) le suggère, à côté de l'acquisition de ressources (capital humain, financier et social), il est a priori important que les migrants retournent à un moment logique et adéquat dans leur parcours migratoire : ce qui semble importer pour le succès de la réinsertion, c'est que le choix du retour soit libre et qu'il ne soit ni dicté par d'autres ni dû à des circonstances externes.

La littérature empirique va également dans ce sens. Cela me permet de faire l'hypothèse que les migrants qui n'avaient pas la volonté de retourner connaissent des difficultés pour se réinsérer sur le plan *économique*, même s'ils bénéficient d'une assistance (Cassarino, 2008b; Khachani et Mghari, 2009; Linares, 2009; Ndione et Lombard, 2004; Quiminal, 2002; Ruben et al., 2009), mais aussi sur le plan *psychosocial*, en particulier s'ils ont été expulsés (Carling, 2004; Chappart, 2008; Golash-Boza, 2013; Kleist, 2012; Marx, 2008; Sabar, 2013). Lorsqu'ils vivent de telles difficultés, je m'attends également à ce que cela se traduise par le souhait de quitter à nouveau le pays d'origine, comme plusieurs études l'ont mis en évidence (Cassarino, 2008b; Chappart, 2008; Majidi, 2010). Par contre, il est attendu que les migrants qui sont rentrés de leur propre gré n'envisagent pas de repartir (de Haas et Fokkema, 2010).

2.3. L'effet attendu du contexte dans le pays d'origine

Il est attendu que la réinsertion sur le plan économique et psychosocial soit moins facile en RD Congo qu'au Sénégal, en raison de l'instabilité et des difficultés économiques qui caractérisent le premier pays par rapport au second. Il est donc possible que les intentions de *repartir* soient davantage formulées de la part des migrants congolais de retour que de la part des migrants de retour au Sénégal.

3. DONNÉES ET MÉTHODES

Cette section expose les données qualitatives qui sont à la base des analyses ainsi que la façon dont je procède pour évaluer l'effet des programmes visant à appuyer la réinsertion des migrants de retour.

3.1. Des entretiens qualitatifs avec des bénéficiaires ou des non-bénéficiaires d'un appui institutionnel

Les analyses de ce chapitre se basent sur les entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés avec des migrants sénégalais et congolais de retour entre 2009 et 2012 dans les régions de Kinshasa et de Dakar. Parmi ces migrants de retour, certains ont bénéficié de l'appui d'un programme pour se réinsérer. L'Encadré 8. 1 rappelle brièvement la façon dont les migrants de retours interrogés ont été sélectionnés (pour plus de détails, voir chapitre 3).

Encadré 8. 1. Rappel de la façon dont les migrants de retour interrogés (bénéficiaires et non-bénéficiaires de l'appui d'un dispositif institutionnel) ont été sélectionnés

- Sélection des migrants de retour non-bénéficiaires d'un programme :

Des contacts de migrants de retour ont été communiqués par des personnes rencontrées particulièrement dans les transports en commun, à qui je demandais si elles connaissaient, dans leur entourage, des individus qui accepteraient de me raconter leur expérience. Les personnes enquêtées devaient être parties en Europe ou en Amérique du Nord après l'âge de 18 ans à l'extérieur du continent africain pour un minimum d'une année et être revenues de façon durable dans leur pays d'origine, depuis au moins un an ou moins mais avec l'intention d'y rester.

- Sélection des migrants de retour bénéficiaires d'un programme :

Les contacts avec les migrants ayant bénéficié d'un appui à la réinsertion ont été obtenus par les organismes qui mettent en œuvre ces programmes en étant tirés aléatoirement à partir d'une liste lorsque c'était possible ainsi que par « boule de neige », de façon à réduire les biais potentiels dus au fait que les organismes pouvaient être intéressés de me mettre en contact avec des bénéficiaires « exemplaires » de leurs programmes.

L'objectif de ces entretiens était notamment de recueillir le point de vue subjectif des migrants à travers des questions sur leur expérience à l'étranger, sur les circonstances de leur retour et la vie qu'ils mènent depuis leur retour. Comme cela a été expliqué dans le chapitre 3, les réponses des migrants de retour ont pu être influencées par mon statut de chercheuse étrangère en Afrique. Il est possible que les migrants de retour aient insisté sur leurs difficultés et qu'ils exagèrent leur histoire, en espérant que je pourrais les aider. Cependant, certains m'ont fait savoir qu'ils étaient contents d'avoir pu partager leur expérience, ce qu'ils ne peuvent pas souvent faire avec les membres de leur communauté qui ont une représentation erronée de la vie en Europe. Seuls quelques entretiens ont été réalisés par un enquêteur sénégalais en wolof à Dakar, la plupart des migrants de retour étant francophones.

Les individus qui sont revenus avant les années 2000 ont été exclus des analyses de façon à atténuer l'effet du temps depuis le retour sur la réinsertion. En effet, si des questions ont été posées sur les premiers temps qui ont suivi la réinsertion et sur le processus de réadaptation à la vie dans le pays d'origine, la majorité des questions se sont concentrées sur leur satisfaction sur le plan économique et psychosocial au moment de l'entretien. La façon optimale de procéder aurait été de comparer la satisfaction relative à la réinsertion pour chaque individu une année ou deux années après leur retour, mais il est difficile pour les individus de se rappeler de leurs appréciations subjectives à un moment précis dans le passé. Le choix a donc été fait de considérer uniquement les migrants qui sont de retour au Sénégal et en RD Congo depuis les années 2000.

On peut classer en quatre catégories les migrants de retour rencontrés selon leur statut à l'étranger et le fait d'avoir bénéficié ou non d'un programme d'appui à la réinsertion :

- Ceux qui étaient en situation régulière à l'étranger et qui ont bénéficié d'un dispositif institutionnel d'appui : il s'agit des bénéficiaires d'un programme d'appui aux investissements ;
- Ceux qui étaient en situation régulière à l'étranger et qui n'ont pas bénéficié d'un programme d'appui ;
- Ceux qui étaient en situation irrégulière à l'étranger¹⁰² et qui ont bénéficié d'un dispositif institutionnel d'appui : il s'agit des bénéficiaires d'un programme d'aide au retour « volontaire » ;
- Ceux qui étaient en situation irrégulière à l'étranger et qui n'ont pas bénéficié d'un programme d'appui : il s'agit des migrants qui ont été expulsés.

Soulignons que les migrants de retour enquêtés sont ceux qui étaient présents au Sénégal et en RD Congo au moment de la réalisation des entretiens. Les individus de notre échantillon ne sont donc pas - ou pas encore - repartis à l'étranger depuis leur retour. L'échantillon n'est pas représentatif de tous les migrants qui ont effectué un retour. Les essais de prise de contact avec des bénéficiaires de programmes d'aide au retour « volontaire » ont révélé qu'un certain nombre d'entre eux n'étaient plus au Sénégal ou en RD Congo. Très souvent, effectivement, les numéros fournis par les organismes n'étaient plus attribués, ce qui pouvait laisser supposer un éventuel nouveau départ. Les appels ont parfois abouti à une conversation avec un proche du migrant de retour « recherché », m'apprenant qu'il était reparti à l'étranger. Un migrant de retour en RD Congo m'a aussi affirmé qu'il connaissait beaucoup de personnes qui sont reparties en Europe après avoir bénéficié du programme, car la situation qu'ils avaient ne correspondait pas à leurs attentes. Il est possible que les autres catégories de migrants de retour aient aussi effectué un nouveau départ, mais je n'ai pas les moyens de le vérifier. En définitive, il conviendra d'être prudent dans l'interprétation des résultats et de savoir que notre échantillon n'est pas représentatif de tous les migrants qui sont retournés, mais plutôt de ceux qui ne sont pas repartis à l'étranger, soit parce qu'ils sont satisfaits de leur situation, soit parce qu'ils n'ont pas eu le temps et/ou les moyens de repartir.

¹⁰² Les migrants qui sont sur le point d'être en situation irrégulière parce que leur titre de séjour arrive à expiration sont inclus dans cette catégorie. Rappelons également que les migrants de retour qui étaient en situation irrégulière en Europe ont été sur-échantillonnés dans l'enquête qualitative pour les besoins d'analyse de ce chapitre, mais qu'ils constituent une proportion beaucoup moins importante en réalité. En effet, les enquêtes du projet MAFE montrent que 14% des migrants sénégalais de retour étaient en situation irrégulière en Europe l'année précédant leur retour, et que cela était le cas de 1% de Congolais seulement. A ces proportions, on peut ajouter 14% et 7% respectivement de Sénégalais et de Congolais qui étaient éventuellement en situation irrégulière mais qui n'ont pas déclaré leur statut (valeurs manquantes).

Au total, 68 entretiens sont analysés. Le Tableau 8. 2 synthétise le nombre de migrants de retour enquêtés par pays d'origine, selon le statut qu'ils avaient à l'étranger avant leur retour et selon le fait qu'ils ont bénéficié ou non d'un appui institutionnel après le retour.

Tableau 8. 2. Tableau récapitulatif du nombre d'entretiens réalisés avec des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo, selon le statut qu'ils avaient à l'étranger avant leur retour et selon le fait qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui institutionnel

	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo		Total
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier	
Avec appui institutionnel après le retour	7	7	3	8	25
Sans appui institutionnel après le retour	18	9	12	4	43
Total	41		27		68

Quel est le profil des migrants de retour enquêtés ? Le Tableau 8. 3 présente les proportions d'individus des échantillons qui ont obtenu le diplôme de l'enseignement secondaire. Il montre que le niveau d'éducation des Congolais enquêtés est plus élevé que celui des Sénégalais. Les migrants sénégalais qui étaient en situation irrégulière ont un niveau d'éducation moins élevé que celui de ceux qui étaient en situation régulière (12% contre 83%), mais la différence est beaucoup moins marquée du côté congolais (88% contre 100%).

Tableau 8. 3. Proportion d'individus ayant obtenu le diplôme de l'enseignement secondaire parmi les migrants de retour au Sénégal et en RD Congo, selon le statut qu'ils avaient à l'étranger avant leur retour et selon le fait qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui institutionnel (%)

	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Avec appui institutionnel après le retour	100%	43%	100%	100%
Sans appui institutionnel après le retour	67%	0%	100%	75%
Avec et sans appui	83%	21%	100%	88%
Par pays	52%		94%	

Dans quelles circonstances ces différents types de migrants sont-ils retournés dans leur pays d'origine ? Selon le statut qu'ils avaient à l'étranger et le programme dont ils ont bénéficié, la marge de manœuvre dont les migrants ont disposé pour retourner a varié. Les migrants qui étaient en situation régulière et qui avaient l'intention de retourner ont pu choisir le moment qui leur semblait le meilleur pour retourner. Il en est de même pour ceux qui avaient le même statut et qui ont pu bénéficier d'un appui pour leurs investissements. L'Encadré 8. 2 illustre les motivations des migrants qui étaient en situation régulière pour ce type de programme. En revanche, la marge de manœuvre des migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger était plus réduite. Ceux qui n'ont pas bénéficié d'un programme d'appui ont été expulsés ; leur retour a donc été forcé. Quant aux migrants qui ont effectué un retour dans le cadre d'un programme d'aide au retour « volontaire », les problèmes liés aux papiers reviennent constamment dans leurs discours lorsqu'ils expliquent pourquoi ils sont de retour. Comme l'Encadré 8. 3 le montre, ceux qui avaient reçu une invitation à quitter le territoire sur lequel ils se trouvaient étaient face à l'alternative

suivante : soit partir et prendre ce que l'organisme encadreur proposait, soit rester à destination et prendre le risque de se faire refouler. D'autres se trouvaient en centre fermé / de rétention administrative depuis un certain temps lorsqu'ils ont accepté la proposition de retourner par le biais d'un programme d'aide au retour « volontaire ». Leur souhait, à ce moment-là, était de pouvoir retrouver leur liberté.

Encadré 8. 2. Illustrations des motivations des migrants sénégalais et congolais pour bénéficier d'un programme d'appui aux investissements

Kader, un Sénégalais qui envisageait de rester quelques années de plus en France, afin d'épargner en vue d'avoir les ressources suffisantes pour monter son propre cabinet dentaire, a pu retourner plus tôt grâce au programme d'appui aux investissements des migrants de retour dont il avait eu connaissance par un ami lorsqu'il était en France. Il souligne le rôle de la somme octroyée pour l'accès aux crédits des banques : « *Ce qui est difficile, au Sénégal, c'est trouver des fonds, surtout à la création, pour financer des projets (...). La subvention du Codév est une subvention non-remboursable et ça m'a permis d'avoir le financement de la banque. Par rapport à la banque, j'étais tellement déçu, le taux était tellement élevé... Donc ça m'a vraiment boosté, quoi* ».

Ibou, est retourné au Sénégal en sachant qu'il allait mettre sur pied un cabinet de consultance. Il avait déjà le capital financier nécessaire, mais cela lui a permis de rentrer de façon plus confortable. Lui-même affirme que, pour lui, « *c'était symbolique aussi, 7000 euros...* ».

Gustave, un Congolais, avait, pendant ses études en Belgique, pris contact avec une ONG qui, comme il le dit, « *octroyait peut-être un petit crédit, pour les petits travaux, pour les petites initiatives de développement (...). J'avais une porcherie et une ferme. Je voulais obtenir un petit financement pour me permettre de me réorganiser ici* ». C'est ainsi qu'il a eu un appui, bien que ce ne soit pas du tout dans le domaine dans lequel il était qualifié, à savoir le droit public.

Encadré 8. 3. Extraits d'entretiens à propos des motivations dans lesquelles les migrants se trouvaient avant de bénéficier du programme d'aide au retour « volontaire »

Salam, un Sénégalais, a décidé de quitter la France suite au refus de sa demande d'asile : « *La préfecture m'a envoyé une lettre pour quitter le territoire. Ça, je l'ai pris en considération, j'étais un peu frustré, mais bon. Je me suis dit : je ne suis pas du genre à rester à jouer au chat et à la souris. Le mieux que je peux faire, c'est de partir, retourner là d'où je viens. Comme il y avait aussi quelques avantages... Il y a un organisme qui m'avait promis, une fois arrivé au Sénégal, d'essayer de monter un projet* ».

Demba, un Sénégalais, explique qu'il avait peur de vivre dans la clandestinité : « *Je n'avais pas besoin de vivre dans un pays où tu dois fuir comme un rat, où t'as pas de papiers...* ».

D'autres étaient en centre fermé / de rétention administrative depuis longtemps, et opter pour le programme d'aide au retour « volontaire » était la seule façon pour eux de retrouver la liberté.

Aristide, un Congolais qui, pour des problèmes de papiers, s'était retrouvé dans un centre fermé au Royaume-Uni, explique comment il a fini par considérer l'option du retour proposée par l'OIM : « *L'OIM avait confirmé qu'avec tous les retours qui sont accompagnés par l'OIM, tu n'as pas de problème juridique. Donc, ça veut dire que, au moment où tu te retournes dans ton pays, tu peux 'réappliquer' pour un visa trois mois après. C'est la loi. Le retour volontaire, ce n'est pas un 'removal' (...). Donc, pour moi, il était question que je puisse réappliquer pour le visa* ». Sa femme et son enfant qui ont la nationalité britannique attendent qu'il vienne les rejoindre en Europe, mais l'ambassade du Royaume-Uni lui a refusé sa demande de visa, considérant qu'il n'a pas accès au territoire britannique pendant au moins cinq années du fait qu'il a bénéficié d'une aide au retour « volontaire », alors que l'OIM, sur place, lui avait affirmé le contraire.

Ces exemples illustrent bien pourquoi le terme « volontaire » est contesté.

3.2. La méthode pour évaluer l'effet des dispositifs d'appui sur la réinsertion

Pour étudier la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine, une analyse qualitative thématique des entretiens a été effectuée. La réinsertion est analysée à partir de la perception des migrants de retour à propos de leur situation. Il s'agit donc d'une mesure subjective, qui se base sur la satisfaction des individus à propos de leur réinsertion.

Je distingue trois dimensions de la réinsertion, comme l'analyse de la revue de littérature présentée au chapitre 7 l'a proposé :

- La réinsertion économique
- La réinsertion psychosociale
- L'intention de rester dans le pays d'origine

Afin de connaître l'effet des appuis institutionnels sur la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo, je vais comparer la réinsertion des individus qui ont bénéficié d'un tel appui à celle de ceux qui n'en ont pas bénéficié mais qui avaient le même statut à l'étranger (en situation régulière ou non). Pour ce faire, en plus de l'analyse thématique des entretiens, je procède à une évaluation quantitative de chacune des dimensions de la réinsertion des migrants qui ont été enquêtés.¹⁰³

Pour commencer, j'évalue chacune des dimensions de la réinsertion, pour chaque migrant de retour enquêté, sur une échelle allant de 0 à 3, la valeur 0 s'apparentant à d'importantes difficultés de réinsertion et la valeur 3 correspondant à l'absence de difficultés, les valeurs 1 et 2 étant intermédiaires¹⁰⁴. Ainsi, une réinsertion est considérée comme optimale sur le plan économique si le migrant de retour est satisfait de sa situation à ce niveau, et elle est considérée comme difficile lorsqu'il n'en est pas satisfait. De même, une réinsertion est optimale sur le plan psychosocial si l'individu ressent un certain bien-être et se sent intégré dans sa société d'origine, mais est difficile lorsqu'il ne se sent pas intégré mais rejeté par les siens ou qu'il a des difficultés à les comprendre. Enfin, et en conséquence des deux premières dimensions, un individu dont la réinsertion se passe bien est susceptible de vouloir rester dans son pays d'origine, tandis que celui qui connaît des difficultés émet davantage l'intention de repartir à l'étranger. En définitive, les retours que l'on considère comme les plus optimaux sont ceux qui donnent lieu à une satisfaction sur le plan économique et psychosocial, et qui n'impliquent pas un désir de nouveau départ pour l'étranger.

Ensuite, je calcule des scores moyens de la réinsertion pour chacune des dimensions, avant de calculer des *scores totaux moyens* qui correspondent à la moyenne des scores moyens pour les trois volets de la réinsertion.¹⁰⁵ Des tests *t* sont réalisés pour comparer les scores totaux moyens de différentes catégories de migrants de retour afin de savoir s'ils sont significativement différents. Le détail de tous ces scores se trouve en annexe 12 pour les migrants de retour dans les deux pays étudiés, le Sénégal et la RD Congo.

¹⁰³ Cette évaluation quantitative a l'ambition d'aller au-delà des analyses qualitatives, mais je suis consciente qu'elle présente deux limites. La première limite est liée à l'échantillonnage, qui n'a pas été tiré de façon aléatoire, et la deuxième concerne la taille de l'échantillon, qui n'est pas élevée.

¹⁰⁴ Il aurait peut-être été préférable qu'une (ou même plusieurs) personne(s) neutre(s), n'ayant pas réalisé les entretiens, procède(nt) à l'évaluation de la réinsertion de chaque migrant de retour dans chacune de ces dimensions, mais en raison du nombre et de la longueur des entretiens, cela n'était pas faisable.

¹⁰⁵ L'indice de Cronbach, révélant une valeur de 0,89, montre que les trois dimensions de la réinsertion sont corrélées. Lorsqu'on enlève une des dimensions, quelle qu'elle soit, la valeur de l'alpha de Cronbach diminue. Ce résultat indique donc que les trois dimensions doivent toutes être prises en compte.

4. RÉSULTATS

Les scores totaux moyens sont présentés dans le Tableau 8. 4, et la significativité des différences entre les scores des différentes catégories de migrants de retour figure dans le Tableau 8. 5.

Commençons par nous interroger sur le déroulement de la réinsertion selon le pays d'origine. Les migrants sénégalais se réinsèrent-ils mieux que les migrants congolais ? Je ne peux pas répondre affirmativement à cette question car les résultats s'avèrent semblables pour les migrants de retour au Sénégal et en RD Congo. Les scores totaux moyens selon l'ensemble des migrants par pays ne sont d'ailleurs pas significativement différents.

Ensuite, qu'en est-il de la réinsertion des migrants selon leur statut légal à l'étranger et selon le fait qu'ils aient été bénéficiaires ou non d'un appui ? Dans les deux pays, les migrants qui semblent vivre leur réinsertion de façon la plus optimale sont ceux qui avaient un statut régulier dans le pays de destination, sans distinction du fait qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui institutionnel à la réinsertion (score moyen total de plus de 2,6 et 2,7 sur une échelle de 0 à 3). Comme attendu, les différences entre les scores des bénéficiaires et des non bénéficiaires d'un appui qui disposaient d'un statut légal à l'étranger ne sont pas significatives. Par contre, les migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger éprouvent plus de difficultés pour se réinsérer dans leur pays d'origine (les moyennes des scores totaux moyens étant égales à 1,3 et à 1,1). Parmi eux, ceux qui n'ont pas bénéficié d'un appui institutionnel après leur retour sont ceux qui connaissent le plus grand échec (scores totaux moyens se situant entre 0,3 et 0,7). Ces différences entre bénéficiaires et non bénéficiaires d'un appui qui étaient en situation irrégulière à l'étranger sont significatives (à un seuil de 5% du côté sénégalais et de 1% du côté congolais).

Tableau 8. 4. Scores totaux moyens de la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo

	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo	
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier
Avec appui institutionnel après le retour	2,6	1,9	2,7	1,7
Sans appui institutionnel après le retour	2,6	0,7	2,7	0,3
Moyenne par statut	2,6	1,3	2,7	1,1
Moyenne par pays	1,9		1,9	

Tableau 8. 5. Significativité des différences entre les scores totaux moyens de la réinsertion des différents types de migrants de retour au Sénégal et en RD Congo

	Migrants de retour au Sénégal		Migrants de retour en RD Congo			
	Statut régulier	Statut irrégulier	Statut régulier	Statut irrégulier		
Avec appui institutionnel après le retour	Différence non significative	Différence significative à un seuil de 5%	Différence non significative	Différence significative à un seuil de 1%		
Sans appui institutionnel après le retour						
Moyenne par statut	Différence significative à un seuil de 1%		Différence significative à un seuil de 1%			
Moyenne par pays	Différence non significative					

En définitive, il apparaît d'abord que la situation régulière ou irrégulière des migrants à l'étranger explique les différences en termes de réinsertion après le retour. Il est possible, a

priori, de penser que les migrants « irréguliers » se réinsèrent plus difficilement du fait de leur niveau d'éducation plus faible. Cependant, la majorité des migrants congolais qui étaient en situation irrégulière à l'étranger avaient un niveau d'éducation élevé, et ils éprouvent des difficultés pour se réinsérer. Ce raisonnement n'est donc pas valable. Ce qui distingue en fait les migrants qui avaient un statut légal et ceux qui n'en avaient pas est le degré de la préparation de leur retour. Si les migrants en situation régulière ont pu choisir de retourner au moment qui leur convenait le mieux, tel n'était pas le cas de ceux qui étaient en situation irrégulière. Ensuite, il ressort de cette évaluation quantitative que l'appui institutionnel n'intervient positivement que pour la réinsertion des migrants qui étaient en situation irrégulière. Cependant, ce résultat doit faire l'objet d'une certaine prudence, car les migrants en situation irrégulière qui ont bénéficié d'un programme d'aide au retour « volontaire » ne sont pas retournés dans les mêmes circonstances que ceux qui ont été expulsés. Même si ces deux catégories de migrants faisaient face à des contraintes d'ordre légal à l'étranger qui les empêchaient d'acquérir les ressources pouvant être utiles après le retour, ceux qui sont retournés dans le cadre d'un programme d'aide au retour « volontaire » ont fait les démarches pour bénéficier de cet encadrement. En ce sens, ils ont été plus proactifs que ceux qui ont été expulsés. Cet effet de sélection est susceptible d'expliquer autant - ou mieux - les différences de réinsertion entre ces deux catégories de migrants que le fait qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui institutionnel.

Cet aperçu quantitatif donne donc les grandes tendances de l'effet des dispositifs d'appui après le retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo. A présent, je vais me pencher sur les résultats des analyses qualitatives. Le cas des migrants qui étaient en situation régulière à l'étranger est d'abord abordé, avant de se pencher sur le cas de ceux qui étaient en situation irrégulière. Les trois dimensions de la réinsertion sont à chaque fois analysées.

4.1. L'effet de l'appui aux investissements sur la réinsertion des migrants « réguliers »

4.1.1. La dimension économique

Sur le plan économique, quelle est la situation des migrants qui avaient un statut régulier à l'étranger et qui ont fait le choix de rentrer, selon qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui à la réinsertion ?

D'un côté, ceux à qui un appui institutionnel a été octroyé dans le cadre d'un programme de co-développement avaient, avant même leur retour, le projet de se réinstaller dans leur pays d'origine. Par conséquent, ils se sont préparés à retourner.

L'activité que les Sénégalais bénéficiaires de cet appui exercent dans leur pays d'origine après leur retour correspond à celle qu'ils avaient envisagée avant de rentrer, et ils sont satisfaits des conditions dans lesquelles ils vivent depuis leur retour. Ces migrants ont pu bénéficier d'une assistance financée par la France pour investir dans leur activité professionnelle. Par exemple, **Kader** a pu ouvrir un cabinet de dentiste, **Fallou** une salle de concert, **Diallo** et **Ibou** des cabinets de consultance, et **Salimata** un bureau d'intérim. Tous ces migrants travaillent à temps plein dans leurs structures depuis qu'ils les ont mises sur pied.

Du côté congolais, par contre, l'activité principale des migrants de retour n'est pas celle pour laquelle ils ont reçu un financement. **Bertrand** a eu un financement pour rénover une partie d'un hôtel appartenant à sa mère à Kinshasa, mais il a travaillé très rapidement après son retour en tant que salarié dans une entreprise de télécommunication. **Gustave**, lui, a eu un financement pour faire une porcherie dans une ferme, mais il a dès son retour repris ses fonctions à l'université et au Ministère des finances. Quant à **Ernest**, il s'occupe du commerce du bois, bien que l'appui institutionnel dont il a bénéficié concernait l'achat d'un camion pour le commerce de fufu. L'appui qu'ils ont reçu était donc une opportunité en plus, mais ils n'ont pas envisagé en faire leur activité principale.¹⁰⁶ Quoi qu'il en soit, tous ont une activité professionnelle porteuse, et ils subviennent aux besoins de leur famille et vivent dans de bonnes conditions.

D'un autre côté, il apparaît que ceux qui n'ont pas bénéficié d'un appui institutionnel ont également une bonne situation. Que ce soit au Sénégal ou en RD Congo, ils ont investi dans des activités indépendantes ou dans une entreprise, allant de l'élevage et du commerce de poulets à la menuiserie, au restaurant, à l'entrepôt de marchandises, à la boutique d'habillement, à la firme pharmaceutique ou au centre de biologie moléculaire. D'autres ont intégré l'administration publique, des organismes internationaux ou non-gouvernementaux ou des entreprises, où ils peuvent occuper des postes à hautes responsabilités. Ils sont satisfaits financièrement. Certains déclarent même qu'ils mènent un train de vie plus confortable dans leur pays d'origine que celui qu'ils pourraient avoir à l'étranger. C'est le cas de **Tamara** et de **Cécile**, qui ont toutes deux accompagné leur mari de retour en RD Congo. La première dit : « Ici, j'ai deux bonnes et un chauffeur ! Je ne pourrais pas avoir ça en Belgique, vraiment, non ! ». La deuxième, femme d'affaires, affirme : « On s'épanouit financièrement mieux ici qu'au Canada (...), la vie est difficile là-bas : là-bas, chaque dollar vaut la peine d'être reçu, mais ici, il suffit d'avoir une affaire et tu as une commission. Aussi facilement que ça, tu gagnes de l'argent ! Les commissions que nous gagnons ici en un jour ou en deux heures de temps, c'est peut-être un salaire de deux ou trois mois de l'autre côté ! ». Ceux qui ont eu un soutien économique d'une institution pour leur retour le qualifient souvent d'utile. Ainsi, **Kader**, un Sénégalais, comme on l'a indiqué plus haut, souligne que l'appui financier qu'il a reçu lui a permis d'avoir accès au crédit pour s'installer en tant que dentiste à Dakar. Pour d'autres, l'appui financier n'était pas crucial pour le déroulement de la réinsertion. **Ibou**, qui a ouvert un bureau de consultance à Dakar, affirme : « Il y avait cette volonté de revenir (...). Ça m'a aidé, mais c'est pas le plus déterminant. Je savais ce que je voulais, mais ça été positif ». **Diallo** reconnaît aussi qu'il aurait été capable de réussir à monter son bureau de consultance au Sénégal sans appui : « Mon cabinet, je m'étais dit que j'allais le créer. Je l'ai mûri pendant des années, et quand je l'ai créé, c'était comme sur des roulettes ». Ces migrants ont souvent préparé leur projet de retour en épargnant et en acquérant des compétences spécifiques, ce qui est nécessaire pour leur activité après leur retour, et l'appui financier qu'ils reçoivent est un plus dans ce sens, c'est-à-dire un bonus, mais pas une nécessité.

En fait, les migrants qui déclarent vivre difficilement leur réinsertion sont ceux qui n'étaient pas suffisamment prêts à retourner, même si un appui leur a été octroyé. C'est d'abord le cas d'**Aminatou**, une Sénégalaise qui voulait ouvrir un café hip-hop à Dakar. Non seulement elle ne s'est pas entendue avec le consultant chargé de l'appuyer dans son projet

¹⁰⁶ Le fait que l'occupation principale des migrants de retour ne soit pas en lien avec celle pour laquelle ils ont reçu une subvention ne semble pas embarrasser le responsable de l'ONG qui a mis en place ces programmes en RD Congo, qui m'a seulement fait savoir, lorsqu'il m'a transmis les contacts de ces migrants de retour, qu'ils « n'étaient plus opérationnels à ce jour ».

d'investissement, mais elle reconnaît aussi qu'elle n'avait pas fait assez d'économies. Aujourd'hui, elle considère son retour comme un échec car elle ne l'a pas assez préparé : *« Ma mère [en France] me disait que je faisais une erreur [à propos du fait de retourner], qu'on ne rentre pas comme ça du jour au lendemain (...). Je suis venue comme une cow-boy, en fait »*. **Ali**, qui n'a pas bénéficié d'un appui pour son investissement, connaît lui aussi des difficultés pour se réinsérer économiquement au Sénégal. Il avait fait le choix de retourner surtout parce qu'il ne trouvait pas de travail en France, et pas parce qu'il voulait mettre sur pied une entreprise. Suite à une mauvaise entente avec son associé, l'entreprise qu'ils étaient en train de créer a connu selon lui de sérieux problèmes. Il essaie à présent de créer une nouvelle entreprise mais souffre du manque de moyens du fait qu'il n'a pas pu faire des économies pendant sa migration.

4.1.2. La dimension psychosociale

D'un point de vue psychosocial, qu'ils aient bénéficié d'un appui ou non après leur retour, ces migrants sont satisfaits de vivre à nouveau dans leur pays d'origine. C'est en particulier le cas des Sénégalais qui retrouvent leur famille après plusieurs d'années d'absence, pendant lesquelles ils ont acquis le capital financier nécessaire pour créer leur activité ; ils disent très souvent que leur pays leur a manqué et ils éprouvent une grande satisfaction d'être de retour. Pour les migrants dont le retour était un peu précipité, bénéficier d'un appui institutionnel peut faciliter la réinsertion psychosociale au début de la période qui suit le retour. **Bertrand**, qui est retourné en RD Congo suite à son divorce, explique que l'appui dont il a pu bénéficier l'a aidé : *« Oui, ça m'a aidé pour la simple et bonne raison que j'étais dans un projet (...), j'étais dans quelque chose qui m'occupait, j'avais un espoir d'arriver vers quelque chose, donc ça, c'est extrêmement important »*.

Même pour ceux qui avaient très bien préparé leur retour, une difficulté qu'ils rencontrent et à laquelle il n'est pas facile d'échapper provient des demandes que leur entourage leur adresse du fait qu'ils ont migré. Par exemple, **Solange**, de retour à Kinshasa explique : *« On est confronté aux problèmes des autres qui vous identifient comme pouvant les soutenir, pour les problèmes de soins médicaux de tel, les frais de scolarités de tel (...). Pour eux, c'est comme si vous êtes partis dans l'Eldorado, que vous avez ramené beaucoup d'argent alors que ce n'est pas facile, ce n'est pas évident (...). On est confronté à beaucoup de problèmes comme ça »*. Pour ne pas avoir affaire à de tels problèmes, **Mohamed**, un Sénégalais, a choisi de cacher au début à sa famille (élargie) son projet de mettre sur pied une firme pharmaceutique à Dakar : *« Si tu leur parles de ça, ils vont penser que l'argent est dans ta poche, chacun viendra te poser un problème en pensant que tu vas partager, ils vont prendre ce qui était destiné au projet et le manger en un mois »*.

Certains migrants de retour se plaignent de la lenteur, des problèmes de corruption et de désorganisation en Afrique, mais disent aussi qu'ils essaient de comprendre les gens. **Célestin**, par exemple, qui travaille sur une réforme du secteur de la sécurité en RD Congo, explique : *« Tous les problèmes, je ne les admet pas toujours mais je les comprends, donc je sais quelle réponse donner »*. Tous disent qu'il y a un effort d'adaptation à faire au moment de leur retour. **Claude**, expert en informatique et en télécommunications à Kinshasa, explique sa stratégie pour avoir de bonnes relations avec les gens avec qui il travaille : *« Au début, j'ai été confronté à la difficulté d'être accepté du point de vue professionnel. Ils sont complexés de voir que quelqu'un qui vient de l'Europe, il se prend comme un dieu, qu'il connaît tout. Alors moi, [maintenant], même si je maîtrise bien la matière, je fais semblant, comme si je ne connaissais absolument rien, je laisse d'abord la personne travailler, et après je dis, si je vois qu'il n'a*

pas pu faire quelque chose : 'Est-ce qu'on ne peut pas faire aussi ça ? Tu as bien travaillé, mais je peux te compléter' ».

Les migrants de retour dans les deux pays éprouvent une grande satisfaction lorsqu'ils perçoivent qu'ils contribuent au développement de leur pays. A ce titre, **Célestin**, un Congolais, déclare : *« Travailler, aider ce pays à se développer, c'est mon idéal (...). Je suis satisfait dans la mesure où je commence à avoir des résultats [en parlant du projet relatif à la sécurité de l'Etat dans lequel il est impliqué] »*. Les déclarations de **Dr Fall**, qui a mis sur pied un centre pionnier dans les tests ADN au Sénégal et dans la sous-région vont aussi dans ce sens : *« C'est la chose qui me rend le plus content de ce que j'ai fait (...). Je suis satisfait que le centre existe, mais je suis satisfait davantage parce que je sais que je peux faire beaucoup de choses au Sénégal »*. **David**, un directeur d'entreprise à Kinshasa, est aussi très content des formations sur l'entrepreneuriat qu'il donne à côté de son travail : *« J'ai une gratification. Je me dis que le développement de ce pays passe par la petite et moyenne entreprise qui sera congolaise principalement (...). Au-delà de mon salaire, j'ai le plaisir d'avoir des gens qui tournent autour des petites choses que je fais et ça me rend heureux »*.

Les migrants qui ont le moins bien préparé leur retour, par exemple en ne maintenant pas de contacts avec le pays pendant leur migration, sont ceux qui en souffrent le plus à leur retour. C'est le cas d'**Ali**, qui fait face à des difficultés pour créer son entreprise au Sénégal : *« Je me rends compte qu'il ne suffit pas d'avoir du talent, de la connaissance, un savoir-faire, il faut aussi avoir beaucoup de relations. Et sur ce côté-là, j'essaie de travailler dessus. Mais ce n'est pas facile d'avoir des contacts »*.

4.1.3. La question du nouveau départ

Les quelques migrants qui considèrent leur réinsertion comme un échec veulent repartir à l'étranger. La principale raison est le manque de préparation du retour, comme le reconnaît par exemple **Aminatou**, une Sénégalaise qui avait pourtant bénéficié d'un appui : *« Je suis dans l'optique de partir [en France], de faire un bond, de reculer pour mieux rebondir, quoi (...). Je vais revenir [au Sénégal] avec des fonds plus importants, des fonds propres. Et ne pas trop compter sur ça [l'appui], quoi »*. Cela met bien en évidence que l'organisation du retour a une importance considérable dans le bon déroulement de la réinsertion des migrants au Sénégal, et ce indépendamment de l'existence d'un appui institutionnel ou non. Ce résultat est plus clair dans le cas des retours au Sénégal qu'en RD Congo. Dans ce dernier pays, l'environnement est plus instable, les écoles plus coûteuses, les soins de santé non garantis, et les migrants sont conscients des difficultés d'y faire vivre leur famille. **Cécile**, par exemple, bien que sa réinsertion à Kinshasa se passe bien, déclare qu'elle est dans l'optique de repartir au Canada pour ses enfants, qui ont entre quatre et sept ans : *« Parce que je me dis qu'ici, pour mettre les enfants dans de très bonnes écoles, ça demande beaucoup d'argent et je n'ai pas encore ces moyens-là. Je sais que, un jour ou l'autre, je vais rentrer [au Canada] »*. D'autres désirent continuer à vivre en RD Congo pour des raisons professionnelles mais font fréquemment des va-et-vient entre le Congo et l'étranger pour voir leur famille qui y est restée ; ils disposent d'un titre de séjour ou d'une autre nationalité leur permettant de circuler sans difficultés.

4.2. L'effet des programmes d'aide au retour « volontaire » sur la réinsertion des migrants « irréguliers »

4.2.1. La dimension économique

Comment se passe, d'un point de vue économique, la réinsertion des migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger ? Y a-t-il des différences selon qu'ils aient reçu un appui institutionnel après leur retour ou non ?

D'une part, la réinsertion économique des migrants qui ont bénéficié d'une aide au retour « volontaire » ne s'avère pas toujours très positive. Effectivement, les bénéficiaires se plaignent du fait que le montant qui leur a été octroyé était faible et ne leur permette pas de développer des activités dans le moyen et le long terme pour subvenir aux besoins de leur famille. A leur retour, leur souci est de mettre en place une activité, mais il leur est surtout essentiel de pouvoir subvenir à leurs besoins immédiats ainsi qu'à ceux de leur famille. **Elimane**, dont l'appui a permis le financement de la boutique de cosmétiques de sa femme à Dakar, explique ses difficultés : *« La situation est pire qu'avant. Actuellement, je n'ai pas de revenus, je compte sur le peu que ma femme gagne avec la boutique. D'ailleurs, la boutique est même en train de faire faillite. Les charges de la famille sont trop lourdes. La boutique est en train de se vider. Franchement, ce que j'avais pensé avant de venir ici ne correspond vraiment pas à mes attentes (...). Je trouve que le financement de l'OIM ne vaut rien. On ne peut vraiment pas faire grand-chose avec 1 600 000 [2460 €] (...). Actuellement, je vis aux crochets de ma femme et ça me fait mal. Je suis un père de famille, si la situation ne s'améliore pas, je ne réponds de rien, ce sera terrible (soupir) »*. La vie que **Pierre-Paul** mène depuis son retour au Sénégal n'est pas non plus facile. Il s'est vu octroyée la moitié du montant qu'il avait demandé pour la mise en place de son activité, un poulailler, à Dakar : *« J'ai demandé 4000 euros. Ils ont dit qu'ils vont me donner 2000 euros »*. Cela lui a permis de financer le toit du poulailler, mais lui, par contre, est contraint à dormir à côté, à même le sol, dans une pièce à ciel ouvert, et lorsqu'il pleut, il doit s'abriter auprès de ses poules. Quant à **Denise**, une Congolaise qui a également bénéficié d'un appui, elle estime que celui-ci n'était pas suffisant : *« Pas du tout suffisant (...). Heureusement, j'ai quelques amis [suisses] qui, jusqu'aujourd'hui, ne m'abandonnent pas »*. Ce sont eux qui la soutiennent financièrement lorsqu'elle a des difficultés financières avec sa boutique d'habillement.

L'effet de l'aide sur la réinsertion est remis en doute par de nombreux bénéficiaires. Ainsi, **René**, qui a pourtant eu la chance d'avoir d'autres opportunités professionnelles après son retour en RD Congo, dit : *« J'ai eu tout simplement à regretter que l'OIM s'occupe juste de vous accueillir, et puis après on est laissés pour compte... Ils devraient, peut-être, suivre les gens pour la réinsertion, surtout professionnelle. Parce que 1400 euros, je ne vois pas quelle entreprise miracle on peut monter pour pérenniser un peu les revenus, pour avoir des entrées qui peuvent vous faire monter ou vous apaiser. Ce qu'ils vous donnent là, c'est tout simplement pour que vous n'ayez pas vraiment rien »*. Des bénéficiaires relèvent aussi qu'ils ont parfois été poussés à mettre sur pied des activités dans lesquelles ils n'avaient pas d'expérience. **Salam**, un Sénégalais, raconte : *« Le domaine que je connais le mieux, c'est l'enseignement. Si j'avais vraiment le choix, j'essaierais de monter une école privée ici. Ça, ce serait vraiment un vœu, quoi, mais ils ne voulaient pas financer ça »*. Il a finalement investi dans un cybercafé qui n'a tenu que deux années, vu son manque d'expérience, et il vit à présent des revenus de sa femme. En outre, la durée entre le moment du retour et le moment de la mise en place de l'activité est souvent longue, ce qui constitue un problème non négligeable. **Aziz**, par exemple, est rentré

au Sénégal depuis bientôt un an et il attend toujours le financement qui lui a été promis pour créer sa boutique de grossiste en alimentation. Il affirme que s'il avait su que le délai serait aussi long, il n'aurait pas accepté de rentrer dans le cadre du programme d'aide au retour « volontaire ».

D'autre part, les migrants qui étaient en situation irrégulière et qui n'ont pas bénéficié d'un programme d'aide au retour « volontaire » vivent des réalités également difficiles. Dans les faits, ils ont été expulsés du pays de destination et sont arrivés les mains vides au Sénégal et en RD Congo. Ils vivent dans des conditions très précaires, comme **Grégoire**, un Sénégalais qui a vraiment du mal à joindre les deux bouts et qui ne parvient plus à payer la scolarité de sa fille : « *Je veux aider ma fille pour qu'elle continue l'école mais pour le moment je n'ai pas les moyens* ». Il essaie de trouver des petits boulots à Dakar, mais parfois, le coût du trajet l'empêche d'aller rencontrer des personnes qui pourraient lui donner du travail. Souvent, ils vivent aux dépens des membres de leur famille, et ils souffrent du fait de ne pas pouvoir subvenir eux-mêmes à leurs besoins. **William**, expulsé à Kinshasa alors qu'il a des enfants en France, parle de sa situation : « *Je reste avec mes parents, un grand gaillard comme moi [il a la quarantaine]... J'avais déjà une vie ailleurs, et retourner encore au pays... Avoir un pain, on t'achète, à midi, tu viens, on te sert à manger... Donc, comme un petit garçon, quoi* ».

Parmi ceux qui n'ont pas de difficultés économiques après leur retour et qui ont réussi à se réinsérer professionnellement, il y a **Demba**, un mouride qui est décidé à rester au Sénégal, interprétant son retour forcé comme étant la volonté de Dieu ; en tant qu'électricien, il a beaucoup de travail depuis son retour et bénéficie d'un large réseau social grâce à son oncle qui est un marabout connu. Quant à **Souleymane**, bien qu'en séjour irrégulier en Italie, il n'a pas été expulsé mais est revenu par ses propres moyens après avoir acquis les économies attendues, et sa réinsertion au Sénégal se passe bien.

4.2.2. La dimensions psychosociale

La réinsertion sur le plan psychosocial s'avère difficile lorsque le retour des migrants a été précipité, comme c'est le cas pour la plupart de ceux qui sont revenus avec un programme d'aide au retour « volontaire ». Leur entourage ne comprend pas pourquoi ils sont de retour, si bien que certains cachent à leur famille que leur retour est définitif en affirmant qu'ils vont bientôt repartir à l'étranger. **Aziz**, un migrant de retour au Sénégal, explique pourquoi il ne doit pas dire la vérité aux siens : « *Je suis le soutien de la famille. C'est moi qui fais tout. Donc ça [le fait de leur dire la vérité] va les stresser tellement fort qu'ils n'arriveront plus à manger. Psychologiquement, [si je ne leur dis pas la vérité], ils sont bien* ».

Psychologiquement, le retour de ceux qui ont été expulsés est encore plus difficile à vivre. Ils doivent d'abord affronter la famille. **Grégoire**, qui a été expulsé d'Espagne au Sénégal, explique le déroulement de son retour en famille : « *La femme de mon oncle m'a demandé pour quel problème [j'étais de retour] et j'ai dit : 'Manque de chance'. C'est comme ça que tout le monde a pleuré. Arrivé comme ça sans bagages, sans rien, c'est un peu difficile* ». Concernant ces migrants, on peut véritablement parler d'un « traumatisme du retour ». Un Sénégalais raconte le vécu du retour d'un de ses amis, **Zacharie**, qui a été expulsé de France : « *Au début, ça ne s'est pas bien passé parce qu'il avait d'abord du mal à affronter le regard des autres. Il ne sortait pas de chez lui, il s'enfermait dans sa chambre (...)* ». Longtemps après leur retour, ces migrants ont donc toujours du mal à affronter le regard des autres. Ils se sentent envahis par la honte, ce qui est un véritable obstacle pour retrouver une place dans la société. L'ami de **Zacharie** raconte : « *Les premiers mois, il n'a rien fait. Il se morfondait, ça allait vraiment mal* ».

Sa famille avait même peur qu'il devienne fou (...). Il voulait rien faire, il était vraiment abattu, franchement il était mort. Il restait enfermé dans sa chambre toute la journée. Sa maman se faisait du souci ». Aussi, plusieurs migrants expulsés ont mentionné le fait qu'ils ne voulaient plus retourner vivre dans leur ancien quartier où tout le monde les connaît pour ne pas avoir à subir les moqueries des gens. Le retour après l'expérience de l'expulsion est donc vécu comme un choc, et il est moralement difficile de s'en remettre. **Daniel**, expulsé en RD Congo, exprime ce qu'il a ressenti pendant longtemps : *« J'étais dans le désert, sans repère, sans ressource, c'était dur (...). Il y avait eu une cassure familiale avec mon foyer [aux Etats-Unis], avec mon épouse et ma petite fille, c'était dur à supporter, à amortir ce choc (...). Le moral, je dis, c'était difficile, ce qui m'a soutenu, c'est sur le plan spirituel ».*

4.2.3. La question du nouveau départ

La réinsertion de ceux qui n'ont eu aucune marge de manœuvre dans la décision du retour donne lieu à des difficultés plus importantes encore que la réinsertion de ceux qui sont revenus avec une aide au retour « volontaire ». Les migrants qui vivent un échec après leur retour souhaitent effectuer un nouveau départ pour l'étranger.

La plupart des migrants qui ont été expulsés d'Europe vers la RD Congo sont désespérés par rapport à la situation de leur pays. C'est ce que **Barnabé** résume en ces mots : *« Ici, il n'y a pas d'avenir, il suffit de regarder, il n'y a pas d'avenir : même les gens qui travaillent, ils crèvent. Il n'y a pas d'avenir ici (...), c'est dur, c'est dur... ».* L'espoir de la possibilité d'un nouveau départ est très grand. **Antonin** est également formel par rapport au fait qu'il doit repartir : *« Ça, c'est mon souci primordial ; je ne peux pas vivre ici. Il n'y a rien, ici, il n'y a rien. La politique, la santé, l'économie : tout, tout, tout est bafoué ici... ».* Si les Congolais veulent quitter leur pays définitivement, les Sénégalais qui ont été expulsés, eux, désirent plutôt partir temporairement, mais ils entendent revenir. **Niang**, par exemple, souhaite repartir pour deux ans, le temps de faire des économies qu'il pourra investir dans la pêche artisanale au Sénégal. Le chapitre 6 de cette thèse a d'ailleurs montré que les Sénégalais qui effectuaient une nouvelle migration avaient des chances importantes de retourner, mais pas les Congolais.

Parmi les migrants des deux pays qui ont bénéficié d'un appui après leur retour, ceux dont le projet de réinsertion a été un échec souhaitent repartir également, mais ceux qui ont réussi à se réinsérer ont continué à aller de l'avant, et ne souhaitent pas retourner vivre à l'étranger dans les conditions qu'ils ont connues, en situation irrégulière. C'est également le cas de ceux qui ont échoué mais qui sont trop âgés pour un nouveau départ, comme **Papy**. Grâce à une subvention de l'OIM, ce migrant de retour de plus de 70 ans, qui avait migré au Royaume-Uni dans la deuxième moitié des années 1990 en raison de la guerre, avait pu acheter une baleinière¹⁰⁷ pour transporter des marchandises sur le fleuve Congo. Cependant, celle-ci a très vite fait naufrage à la suite d'un orage au port de Kinshasa. Vu son âge, il ne souhaite pas retourner en Europe pour autant : *« Notre âge ne nous permettrait vraiment pas de rester en Europe. Votre vie [en Europe] est difficile : rester à la maison tout le temps parce qu'à l'extérieur, il faisait froid, vous restez à la maison (...), il faut fermer la porte tout le temps, il faut du chauffage... ».* Quant à **Laetitia**, si elle n'allait pas bientôt se marier, elle dit qu'elle aurait voulu repartir, mais comme ce n'est pas le souhait de son futur mari et comme elle sait qu'ils ne seront pas dans le besoin, elle souhaite rester vivre avec lui en RD Congo : *« Ici, il [son futur mari] a son boulot et on le paie bien ».*

¹⁰⁷ Une baleinière, en RD Congo, désigne un petit paquebot navigant sur le fleuve Congo ou ses affluents.

5. CONCLUSION

Ce chapitre visait à évaluer l'effet de deux types d'appuis institutionnels sur la réinsertion des migrants sénégalais et congolais de retour : les programmes d'aide au retour « volontaire » d'une part, et les appuis aux investissements d'autre part. La réinsertion a ici été définie comme la satisfaction - subjective - des individus par rapport à leur situation économique et psychosociale, ainsi que par le biais de leur éventuelle intention de repartir à l'étranger. Une évaluation quantitative des différentes dimensions de la réinsertion des migrants de retour a été réalisée, ainsi que des analyses thématiques des entretiens qualitatifs. Même si les échantillons sur lesquels je me base ici ne sont pas aléatoires et que leur taille est limitée, les analyses mettent en lueur des résultats intéressants. On peut en tirer une triple conclusion, correspondant aux trois niveaux d'analyse présentés dans le Tableau 8. I au moment de la formulation des hypothèses.

(1) Premièrement, pour connaître le rôle des appuis institutionnels après le retour sur la réinsertion des migrants, j'ai comparé la réinsertion de ceux qui ont bénéficié d'un dispositif d'appui avec la réinsertion de ceux qui n'en ont pas bénéficié. D'une part, il apparaît que l'appui aux investissements des migrants « réguliers » n'est pas l'élément à l'origine de la réussite des migrants en situation régulière, étant donné que ceux qui n'en ont pas bénéficié jouissent de conditions semblables lors de leur réinsertion, que ce soit sur le plan économique ou psychosocial. D'autre part, pour les migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger, les programmes d'aide au retour « volontaire » semblent a priori avoir un effet positif lorsqu'on compare leur situation à celle des migrants qui n'en ont pas bénéficié mais qui ont été expulsés. Cependant, il n'est pas certain que ce soit l'appui dont ils bénéficient qui fasse la différence, car il y a un effet de sélection parmi les bénéficiaires d'un programme d'aide au retour « volontaire ». Ces derniers ont eu une démarche proactive pour bénéficier d'un encadrement au retour, tandis que la marge de manœuvre des migrants qui ont été expulsés était nulle. Le degré de volonté dans le fait de retourner joue un rôle déterminant pour le déroulement de la réinsertion. La réinsertion des migrants expulsés, qui n'ont ni préparé ni voulu leur retour, s'avère beaucoup plus difficile économiquement, psychologiquement et socialement, et donne davantage lieu au désir de nouveau départ pour l'étranger.

(2) Deuxièmement, les résultats ont mis en évidence des différences importantes entre les migrants qui étaient en situation régulière et irrégulière à l'étranger. Cette comparaison est très importante pour expliquer la façon dont se déroule la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine. A priori, on pourrait penser que les migrants « irréguliers » se réinsèrent plus difficilement du fait de leur niveau d'éducation plus faible. Cependant, ce raisonnement n'est pas valable car, en RD Congo, la plupart des migrants qui étaient en situation irrégulière à l'étranger avaient un niveau d'éducation élevé et éprouvent des difficultés pour se réinsérer. En réalité, ce sont la volonté de retourner et la préparation du retour qui expliquent le fait que la réinsertion se passe plus ou moins bien. Si les individus qui avaient un statut régulier à l'étranger ont pu acquérir des ressources humaines et financières pendant leur migration pour assurer leur retour dans les meilleures conditions et qu'ils sont retournés au moment qui leur semblait le plus opportun, ceux qui étaient en situation irrégulière n'ont eu aucune ou peu de marge de manœuvre dans la décision de rentrer. Cela a une influence très importante sur le déroulement de leur vie après le retour,

aussi bien d'un point de vue économique que psychosocial. Il apparaît que ce sont ces derniers qui émettent le plus souvent le désir de repartir. Notons cependant que certains migrants qui étaient en situation régulière à l'étranger éprouvent des difficultés économiques et psychosociales depuis leur retour ; il s'agit en fait de ceux qui ont décidé de retourner sans avoir suffisamment préparé leur retour. De même, certains migrants - sénégalais - de retour qui étaient en situation irrégulière en Europe vivent leur réinsertion sans encombre du fait qu'ils sont retournés de leur propre gré, sans y être encouragés ou forcés.

(3) Troisièmement, j'ai mis en évidence que la satisfaction des migrants sénégalais et congolais par rapport à leur réinsertion est relativement similaire. Deux points de divergence apparaissent cependant ; ils reflètent le rôle de la situation plus instable sur les plans politique et économique en RD Congo par rapport au Sénégal. D'une part, si les Sénégalais dont la réinsertion se passe bien ne souhaitent plus repartir à l'étranger, les Congolais dont le retour est une réussite peuvent toutefois envisager un nouveau départ dans le souci, notamment, de voir leur enfant évoluer dans un bon système éducatif et dans un environnement sécurisé. D'autre part, si les Congolais qui ont été expulsés déclarent unilatéralement avoir le souhait d'émigrer à nouveau de façon définitive, les Sénégalais, eux, désirent repartir temporairement car ils gardent dans l'esprit de vivre un jour dans des conditions meilleures au Sénégal. Le contexte du pays d'origine intervient donc également dans la réinsertion des migrants de retour.

Ce chapitre a donc mis en évidence l'effet limité des appuis institutionnels sur la réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo. La marge de manœuvre dont disposent les migrants pour retourner et la préparation de leur retour sont en fait les éléments qui expliquent le mieux leur réinsertion. Les migrants sont retournés lorsqu'ils le souhaitent, qu'ils aient bénéficié ou non d'un appui, sont ceux qui sont les plus satisfaits de leur vie après le retour. Ceux qui ont été plus ou moins contraints à retourner éprouvent davantage de difficultés et émettent très souvent le désir de repartir. Le chapitre suivant, grâce aux enquêtes biographiques du projet MAFE qui fournissent des données plus représentatives sur les migrants de retour à Dakar et à Kinshasa, tentera de savoir si les migrants qui n'avaient pas - ou pas suffisamment - préparé leur retour effectuent, dans les faits, un nouveau départ.

CHAPITRE 9

LES DÉTERMINANTS DU NOUVEAU DÉPART APRÈS LE RETOUR

Le chapitre précédent a mis en avant l'importance de la préparation du retour pour la réinsertion. Il a montré que les migrants de retour qui ne sont pas satisfaits de leur situation dans leur pays d'origine expriment la volonté de repartir à l'étranger. Mais qu'en est-il des nouveaux départs effectifs ? Les individus migrent-ils à nouveau après avoir effectué un retour ? Si oui, quels sont ceux qui sont les plus susceptibles de repartir ? Le dernier chapitre de cette thèse a l'ambition de répondre à ces questions grâce aux données biographiques des enquêtes MAFE.

Les études sur la mobilité des migrants après leur retour sont rares, même s'il est souvent mentionné que le retour ne doit pas être considéré comme définitif et que les migrants de retour ont toujours la possibilité de repartir (Beauchemin et al., 2007; Jeffery et Murison, 2011; King, 2000). C'est essentiellement en raison du manque de données que ce phénomène a été peu étudié (Black et al., 2004) et qu'il est, par conséquent, mal connu. Pourtant, les politiques des pays d'origine et de destination portent un intérêt non-négligeable au sujet de la permanence ou de la durée temporaire du retour (Sinatti, à paraître). Les politiques européennes, lorsqu'elles mettent en œuvre des expulsions et des programmes d'aide au retour volontaire, visent à ce que le retour des migrants soit définitif. Les politiques des pays d'origine sont intéressées par la réinstallation permanente de leurs ressortissants, mais seulement à la condition que ceux-ci aient la capacité d'investir et de contribuer au développement économique national. Quant aux migrants de retour, les principaux concernés, ils vont choisir de rester dans leur pays d'origine ou de repartir à l'étranger surtout en fonction de leur situation personnelle (Sinatti, à paraître).

Ce chapitre analyse les facteurs qui influencent le nouveau départ des migrants sénégalais et congolais qui sont retournés dans leur pays d'origine après un séjour en Europe. Je m'attends à ce que les migrants qui éprouvent des difficultés pour se réinsérer dans leur pays d'origine effectuent un nouveau départ pour l'Europe. En particulier, je cherche à vérifier si le manque de préparation du retour, en particulier le fait de ne pas être retourné de son propre gré, a une influence négative sur le vécu de la réinsertion et donne lieu à un nouveau départ. Je fais l'hypothèse que les migrants qui ne sont pas satisfaits de leur situation professionnelle ou matérielle après le retour ne restent pas dans leur pays d'origine de façon permanente mais effectuent une nouvelle migration. Aussi, il est attendu que le contexte du pays d'origine, plus difficile après 1990 particulièrement en RD Congo, donne lieu à davantage de nouveaux départs. Cependant, je m'attends à ce que tous les migrants qui désirent repartir n'effectuent pas une nouvelle migration en raison de certaines contraintes, notamment au niveau des moyens financiers requis et des restrictions induites par les politiques migratoires. De ce fait, je m'attends à ce que ceux qui effectuent un nouveau départ soient ceux qui en ont la possibilité d'un point de vue administratif. En bref, les hypothèses que j'entends tester sont de quatre types. Elles touchent aux caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour, à leur expérience migratoire (qui reflètent la

préparation de leur retour), à divers aspects de leur vie après le retour et au contexte qui prévaut depuis qu'ils sont rentrés.

La première section de ce chapitre présente dans le détail les hypothèses formulées à propos des facteurs susceptibles d'influencer le nouveau départ des migrants de retour. La deuxième section est consacrée aux données et aux méthodes utilisées, et la troisième section expose les résultats.

I. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

A partir de la revue de littérature empirique sur la réinsertion des migrants de retour (développée dans le chapitre 7) et des spécificités propres aux migrations sénégalaises et congolaises (présentées dans le chapitre 2), je formule des hypothèses de recherche sur les déterminants des nouveaux départs pour l'Europe des migrants sénégalais et congolais de retour. Ces hypothèses font référence aux caractéristiques socio-démographiques des migrants, à leur expérience migratoire, à leur situation depuis qu'ils sont rentrés dans leur pays d'origine, et au contexte qui prévaut après leur retour. En outre, je m'attends à ce que, à côté de ces facteurs, les nouveaux départs soient influencés par les intentions des migrants de repartir à l'étranger dès le moment de leur retour. Ainsi, les migrants qui savent depuis qu'ils sont revenus qu'ils repartiront, par exemple parce qu'ils n'ont pas préparé suffisamment leur retour, sont a priori plus susceptibles d'entreprendre une nouvelle migration, tandis que ceux qui ont fait en sorte d'optimiser les chances de succès pour leur retour ont moins de chances de repartir. Bien que cette information sur l'intention initiale de nouveau départ ne puisse pas être utilisée¹⁰⁸, cette idée doit être gardée à l'esprit aussi bien dans la formulation des hypothèses que dans l'interprétation des résultats.

I.1. Les hypothèses relatives aux caractéristiques socio-démographiques des migrants

On soutient l'hypothèse que la probabilité d'entreprendre une nouvelle migration diminue avec l'âge, comme des études quantitatives l'ont montré dans d'autres contextes (Bijwaard, 2007; Massey et Espinosa, 1997). Par rapport aux plus âgés, les plus jeunes doivent avoir en effet plus de chances de vouloir se construire un avenir en Europe que les plus âgés. Ceux-ci ont en principe plus d'attaches dans leur pays d'origine et ils ne sont plus spécialement prêts à endurer un nouveau processus de réinstallation dans un pays qui n'est pas le leur (Black et al., 2004; Gaillard, 1997; White, 2012). En outre, il est probable qu'ils aient décidé de retourner avec l'intention de ne plus repartir. Les migrants qui sont de retour depuis leur retraite, après avoir passé leur vie active en Europe, sont généralement très satisfaits de leur retour (Carling, 2004; Khachani et Mghari, 2009). Dans le cas du Sénégal, une étude révèle que, jusqu'à l'âge de la retraite, les migrants sénégalais peuvent devoir repartir acquérir du capital financier en Europe, mais plus après (Sinatti, 2011).

¹⁰⁸ Il a été décidé de ne pas utiliser la variable sur l'intention initiale de nouveau départ au moment du retour en raison du nombre élevé de valeurs manquantes et d'incohérences, en particulier dans les données de l'enquête congolaise (ce qui peut être lié au fait que cette question se trouvait à la fin du questionnaire, dont la durée de passation pouvait être longue). Il a semblé plus adéquat d'utiliser la variable sur l'intention initiale de retour, comme on le verra, pour tenir compte de la volonté des migrants de retourner.

On ne s'attend pas des différences significatives par sexe à propos du nouveau départ des migrants. En effet, si certains travaux soulignent que la réinsertion après le retour est plus difficile pour les femmes sur les plans professionnel (Ammassari, 2009; Varrel, 2008) et psychosocial (Ruben et al., 2009; van Houte et de Koning, 2008), d'autres suggèrent que les hommes sont ceux qui rencontrent le plus de problèmes. Cela est en particulier le cas dans des sociétés où il revient aux hommes et non aux femmes de subvenir aux besoins de la famille, et où être dépendant des autres est une honte (Golash-Boza, 2013; van Houte et de Koning, 2008).

A propos du *niveau d'éducation*, j'émet l'hypothèse que les plus instruits ne sont ni plus ni moins enclins à repartir après leur retour que les moins instruits. D'un côté, il est probable qu'ils jouissent de meilleures conditions de vie et de travail depuis leur retour (Black et al., 2004; Gaillard, 1997; Thomas, 2008). D'un autre côté, par contre, des études ont montré dans le cas de l'Afrique que les migrants de retour éprouvent souvent des difficultés pour trouver un emploi pour lequel ils sont qualifiés, en raison du fait que les recrutements n'ont pas toujours lieu en fonction des compétences mais plutôt des relations (Ammassari, 2009, 2005, 2004; Carling, 2004). En outre, lorsqu'ils ont obtenu un emploi, celui-ci ne correspond pas toujours à leurs attentes et ils peuvent connaître des difficultés avec leurs collègues (Ammassari, 2009; Black et al., 2003; Carling, 2004). Cependant, je m'attends à ce que les Sénégalais les plus instruits se réinsèrent mieux que les Congolais ; pour ces derniers, la concurrence sur le marché du travail est plus grande du fait du niveau d'instruction plus élevé de la population congolaise et du fait du contexte plus instable.

1.2. Les hypothèses liées à la préparation du retour

On émet trois hypothèses en lien avec l'expérience migratoire en Europe, reflétant la préparation du retour.

La première a trait à la *durée de la migration*. A priori, les migrants qui sont restés longtemps à l'étranger ont eu plus le temps de préparer leur retour en acquérant du capital financier, notamment (Carling, 2004; Khachani et Mghari, 2009), ce qui pourrait contribuer au fait que leur retour est plus durable que celui de ceux qui ont effectué une migration de plus courte durée. Toutefois, une longue absence du pays d'origine peut avoir un effet négatif sur la réinsertion car les migrants de retour se retrouvent loin des façons de penser des gens dans leur pays d'origine, avec qui ils n'ont pas entretenus de liens forts durant des années (Ammassari, 2009; Gaillard, 1997; Gmelch, 1986; Varrel, 2008). C'est le sens d'une étude quantitative qui montre que plus la durée du premier séjour aux Pays-Bas est longue et plus les individus y migrent à nouveau. Finalement, du fait de ces possibles effets contradictoires, je ne m'attends pas à un effet significatif de la durée passée à l'étranger.

La deuxième hypothèse liée à la préparation du retour concerne la *volonté de retourner*, que j'ai explicitée et testée dans le chapitre précédent. Dans la lignée d'autres travaux, il a été montré que les migrants qui n'avaient pas la volonté de retourner connaissent des difficultés non seulement d'un point de vue économique (Cassarino, 2008; Khachani et Mghari, 2009; Linares, 2009; Ndione et Lombard, 2004; Quiminal, 2002; Ruben et al., 2009) mais aussi psychosocial (Carling, 2004; Chappart, 2008; Golash-Boza, 2013; Kleist, 2012; Marx, 2008; Sabar, 2013). Bien qu'aucune étude empirique n'ait testé l'effet de l'intention de retour des migrants sur leur éventuel nouveau départ, je m'attends à ce que les migrants qui n'avaient pas l'intention de retourner au départ repartent à l'étranger. A contrario, les migrants qui

sont rentrés volontairement ont pu retourner après avoir préparé leur retour, ce qui est susceptible de contribuer considérablement au bon déroulement de leur réinsertion.

La troisième hypothèse, dans le même registre, est relative au *rang du retour*. Il est possible, comme la littérature le suggère, que plus les individus migrent et plus ils sont susceptibles de continuer à migrer (Massey et Espinosa, 1997; Sinatti, 2011). Ces migrants ont alors un mode de vie transnational, fondé sur la circulation entre les pays d'origine et de destination. Toutefois, les migrants qui sont partis avec un objectif bien précis et qui veulent revenir vivre de façon permanente dans leur pays d'origine, s'ils ont bien préparé leur retour dès la première migration, peuvent ne plus devoir repartir à nouveau.

1.3. Les hypothèses en lien avec la vie des individus depuis leur retour

Depuis le retour, avec le temps, la situation des individus peut évoluer. Par exemple, leur situation familiale, matérielle, professionnelle et économique peut connaître des changements au fil des années. Nos analyses prendront ces changements en considération.

Avant de rentrer dans le détail des hypothèses sur la situation des individus depuis leur retour, une hypothèse est émise à propos de la *durée écoulée depuis le retour*. Celle-ci est susceptible d'avoir une influence sur les nouveaux départs. Il est attendu que les difficultés éprouvées par les migrants, susceptibles de provoquer leur nouveau départ, soient plus importantes dans la période qui suit immédiatement leur retour, mais qu'elles diminuent avec le temps (Ammassari, 2009; Black et al., 2003; Gaillard, 1997; Gmelch, 1986). Le nouveau départ serait donc plus fréquent peu de temps après le retour.

On postule, concernant la *situation familiale* des migrants depuis leur retour, que les migrants qui ont une famille dans le pays de destination ont des chances plus importantes de repartir (Bijwaard, 2007; Ho, 2012; Ley et Kobayashi, 2005; Massey et Espinosa, 1997). Toutefois, l'effet de cette variable peut être limité si le migrant attend que sa famille le rejoigne dans le pays d'origine. En outre, il est possible que les migrants qui retournent tout en laissant leur famille en Europe soient dans l'optique de rester de façon temporaire dans leur pays d'origine afin d'y acquérir, par exemple, une expérience professionnelle mais qu'ils envisagent de repartir par la suite. A ce titre, le fait d'avoir de la famille à destination les met dans une position privilégiée pour repartir ; le plus souvent, ils jouissent d'un statut de résident permanent ou d'un titre de séjour de long terme.

Ensuite, je m'attends à ce que la *situation matérielle* des migrants intervienne dans leur réinsertion. D'une part, les migrants de retour qui n'ont pas de propriété sont a priori plus susceptibles d'effectuer un nouveau départ, précisément dans le but d'acquérir le capital financier qui peut être investi dans l'achat d'une maison ou d'une affaire (Massey et Espinosa, 1997). Ces migrants n'ont probablement pas assez préparé leur retour lors de leur première migration. Notons qu'une nouvelle migration requiert néanmoins certains moyens, et que certains migrants qui ont l'intention de partir ne pourront pas concrétiser leur souhait. D'autre part, il est probable que ceux qui sont déjà propriétaires après leur retour restent plus durablement dans leur pays d'origine. Il est probable que leur retour ait lieu dans une optique définitive. La propriété est en effet un indicateur de la situation économique des migrants de retour, qui a une influence sur leur satisfaction quant à la vie dans leur pays d'origine (Carling, 2004; Gmelch, 1986; Khachani et Mghari, 2009). En Afrique, en particulier au Sénégal, devenir propriétaire est un signe de réussite sociale (Sinatti, 2009).

L'influence de la *situation économique* des ménages dans lesquels vivent les migrants de retour suit la même logique. Ainsi, les migrants qui ne disposent pas de moyens suffisants sont sans doute ceux qui ont le moins bien préparé leur retour ; de ce fait, ils ont plus de chances de vouloir repartir, en particulier ceux qui sont revenus les mains vides (Black et al., 2003; Carling, 2004; Gaillard, 1997; Golash-Boza, 2013; Kleist, 2012; Marx, 2008; Sabar, 2013). Cependant, étant donné qu'une nouvelle migration requiert des moyens financiers, on peut mettre en doute le fait qu'ils repartent. Des effets contradictoires sont donc possibles, et je ne m'attends donc pas à ce que cette variable ait un effet significatif sur le nouveau départ.

La *situation professionnelle* est susceptible de jouer un rôle dans le bon déroulement de la réinsertion des migrants de retour. Il est attendu que les migrants qui sont satisfaits de leur emploi sont ceux qui se réinsèrent le mieux et, par conséquent, qui restent le plus durablement dans leur pays d'origine (Gmelch, 1986). Ils ont aussi pu prendre la décision de retourner après avoir trouvé un emploi satisfaisant dans leur pays d'origine. Par contre, ceux qui rencontrent des difficultés importantes sur le plan professionnel, soit parce qu'ils ne travaillent pas à hauteur de leurs compétences (Ammassari, 2009; Massey et Espinosa, 1997; Varrel, 2008), soit parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi (Gaillard, 1997; Marx, 2008; White, 2012), éprouvent davantage de difficultés, ce qui peut se traduire par une nouvelle migration.

On s'attend à ce que la *situation administrative* des migrants intervienne aussi dans les probabilités de nouveau départ. Avoir la nationalité d'un pays européen peut faciliter le fait de pouvoir repartir en Europe, que ce soit en raison du choix de vivre entre les deux continents ou en cas de difficultés rencontrées après le retour (Gaillard, 1997; Ho, 2012; Varrel, 2008). Les migrants qui ont acquis la nationalité d'un pays européen ne sont pas confrontés à de nouvelles démarches pour obtenir des visas, ce qui peut être à l'origine même de leur décision de retour. L'idée est que l'acquisition d'une nationalité européenne maintient en ce sens les frontières ouvertes.

Enfin, je fais l'hypothèse que les *visites en Europe* ne favorisent pas les nouveaux départs, mais se présentent plutôt comme une alternative à ces derniers. Les migrants qui ont la possibilité - administrative et financière - d'effectuer des courts séjours dans leur ancien pays d'immigration sont susceptibles d'être satisfaits du fait de résider dans leur pays d'origine tout en gardant un pied en Afrique (Gaillard, 1997; Khachani et Mghari, 2009). Cependant, comme pour la situation administrative, ce n'est peut-être pas cette possibilité de circuler qui influence le fait qu'ils retournent, mais leur choix de retourner peut avoir été déterminé par le fait qu'ils savaient qu'ils auraient cette possibilité. Je m'attends donc à ce que les migrants qui effectuent des visites en Europe soient moins susceptibles de repartir.

I.4. L'hypothèse relative au contexte prévalant après le retour

Le contexte, que j'appréhende à partir de la *période* (courante), peut jouer un rôle sur la réinsertion des migrants de retour en ce sens qu'un contexte difficile économiquement peut avoir un effet positif sur les nouveaux départs. Je m'attends à ce que des nouveaux départs soient plus fréquents depuis les années 1990, en particulier en RD Congo en raison de la crise économique et politique à cette période, et dans une moindre mesure au Sénégal. Cependant, en raison des difficultés croissantes depuis cette même période pour obtenir un visa afin de migrer en Europe, je ne m'attends pas à ce que cet effet soit très prononcé.

2. DONNÉES ET MÉTHODES

Dans ce chapitre, seules les données quantitatives des enquêtes biographiques du projet MAFE sont utilisées. Des analyses ont antérieurement été réalisées à partir des données des enquêtes ménages (Flahaux, 2009; Flahaux et al., 2013), mais les enquêtes biographiques offrent la possibilité de réaliser des analyses beaucoup plus approfondies. Comme indiqué dans les autres chapitres empiriques, les données ainsi que les méthodes mises en œuvre ont été exposées dans le chapitre 3 de cette thèse. Dans cette section, je décris d'abord les échantillons de migrants sénégalais et congolais de retour et je procède à un bref rappel des méthodes utilisées.

Avant tout, il convient de rappeler comment la variable du nouveau départ est définie. Je considère qu'un migrant de retour effectue une nouvelle migration si, après avoir passé au moins une année dans son pays d'origine après son retour (ou moins d'une année alors qu'il avait l'intention de s'y réinstaller), il repart en Europe pour une durée de minimum un an. Tous les nouveaux départs des migrants pour l'Europe sont pris en considération.

2.1. Description de l'échantillon

Les échantillons de migrants de retour qui sont à la base des analyses de ce chapitre sont décrits dans le Tableau 9. I. Ils contiennent tous les migrants qui ont fait un retour de plus d'un an, ou de moins d'un an alors qu'ils avaient l'intention de se réinstaller. Les caractéristiques des Sénégalais et des Congolais la première année de leur retour et les spécificités de leur migration de retour y sont détaillées. L'échantillon sénégalais comprend 104 migrations de retour et l'échantillon congolais en compte 86. Il s'agit donc de petits échantillons, ce qui implique certaines limites dans les analyses.

On commence par décrire la variable du nouveau départ qui fait l'objet de la suite des analyses, avant de se pencher sur les variables relative à la migration de retour et à la situation des individus depuis leur retour.

2.1.1. Description des nouveaux départs

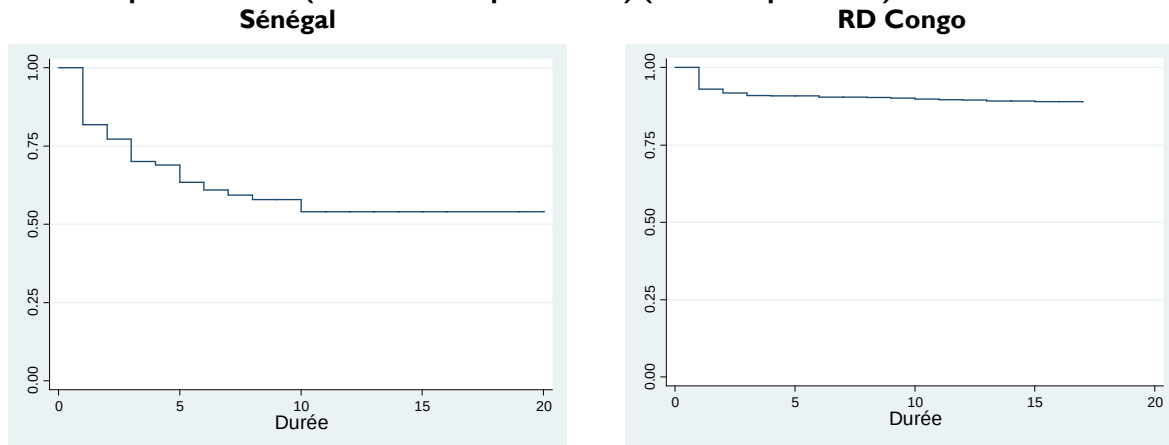
L'échantillon sénégalais compte 49 nouveaux départs, et l'échantillon congolais, lui, en comprend 48. Je m'intéresse ici à l'occurrence des nouveaux départs et aux motifs de ceux-ci dans les deux échantillons.

- Après combien de temps les migrants repartent-ils en Europe ?

La Figure 9. I représente les probabilités qu'ont les migrants de rester dans leur pays d'origine après leur retour plutôt que de repartir en Europe en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur retour. Ces courbes ont été construites en utilisant l'estimateur non-paramétrique de la fonction de Kaplan-Meier, selon la même logique que dans le chapitre 6 au sujet de l'occurrence des retours. Dans ce cas-ci, l'origine de l'axe des abscisses (année 0) correspond à l'année de leur retour. Cette année-là, 100% (noté 1.00 sur l'axe des ordonnées) des migrants se trouvent dans leur pays d'origine. A mesure que le temps passe, la probabilité d'y rester diminue, ce qui signifie a contrario que la probabilité d'avoir effectué un nouveau départ progresse.

La part des Sénégalais de retour qui repartent en Europe est impressionnante. On voit que, après 10 ans, un peu moins de la moitié de ces migrants ont effectué un nouveau départ pour l'Europe. La proportion des Congolais qui repartent est beaucoup plus faible : après 10 ans, 15% ont effectué un nouveau départ.

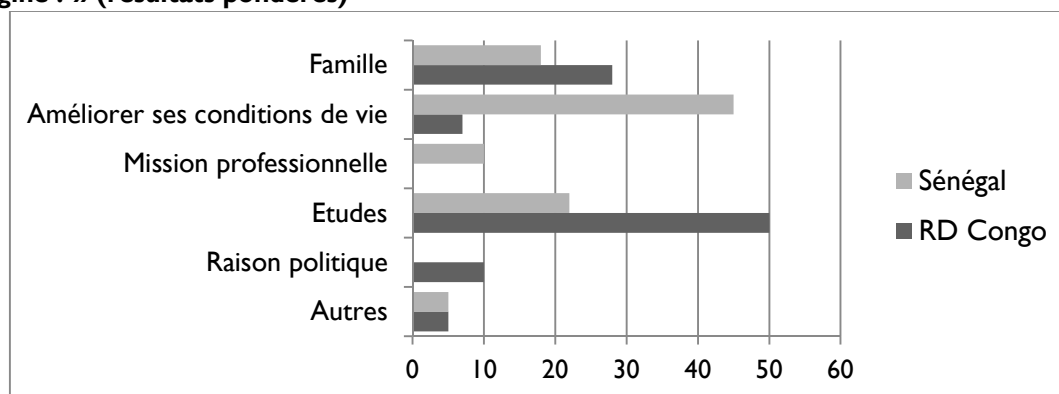
Figure 9. 1. Evolution de la probabilité de rester dans le pays d'origine en fonction de la durée écoulée depuis le retour (courbes de Kaplan-Meier) (résultats pondérés)



- Quels sont les motifs des nouveaux départs ?

La Figure 9. 2, qui présente les motifs des nouveaux départs pour l'Europe des migrants de retour, montre que les Sénégalais ne quittent pas une nouvelle fois leur pays d'origine pour les mêmes raisons que les Congolais. La première raison qui pousse les Sénégalais à repartir est d'améliorer leurs conditions de vie (45%). Des analyses supplémentaires ont révélé que, parmi ceux qui sont repartis, la moitié souhaitait revenir au Sénégal par la suite, et l'autre moitié envisageait de rester en Europe. Ce résultat montre donc que les Sénégalais qui repartent pour améliorer leurs conditions de vie n'ont pas tous le projet de revenir au Sénégal. Les Congolais qui repartent avec l'objectif d'améliorer leur situation sont minoritaires (7%). La moitié des Congolais de retour effectuent un nouveau départ en Europe pour une raison d'études, et trois quarts d'entre eux ont l'ambition de revenir ensuite en RD Congo. Un quart de Sénégalais repart pour cette raison également. Parmi ces derniers, tous ont l'intention de revenir plus tard au Sénégal. On constate donc qu'après leur retour, aussi bien au Sénégal qu'en RD Congo, les migrants se rendent compte qu'il vaut mieux revenir avec un diplôme - supplémentaire - afin de mieux se réinsérer, d'où la décision de leur nouveau départ. Les nouveaux départs pour raison politique constituent 10% des cas du côté congolais. Enfin, 18% des Sénégalais et 28% des Congolais repartent en Europe pour une raison familiale. Il est probable que ces migrants partent rejoindre leur conjoint(e) et leurs enfants restés en Europe. Parmi eux, deux tiers entendent revenir au Sénégal ou en RD Congo un jour.

Figure 9. 2. Les motifs des nouveaux départs du Sénégal et de RD Congo pour l'Europe (%) codifiés à partir d'une réponse ouverte à la question : « Pour quelle avez-vous quitté votre pays d'origine ? » (résultats pondérés)



2.1.2. Description des migrations de retour et de la situation des individus depuis leur retour.

Avant d'entrer dans le détail des résultats sur les déterminants des nouveaux départs, parcourons les caractéristiques des migrations de retour et de la situation des individus depuis leur retour. Le Tableau 9. 1 présente les résultats détaillés par pays. Les faibles effectifs ne me permettent pas de décrire les échantillons selon les périodes de retour. Ce sont donc les résultats « toutes périodes confondues » qui sont présentés.

La période à laquelle ces retours ont lieu diffère cependant selon le cas du Sénégal et de la RD Congo. Comme indiqué dans le Tableau 9. 1, la plupart des retours au Sénégal, dans l'échantillon, ont surtout eu lieu après 1990 (76%), tandis que, en RD Congo, les migrations de retour ont surtout eu lieu avant 1990, car la part de retours ayant eu lieu ensuite ne s'élève qu'à 38%. Les retours auxquels on fait référence dans le cas sénégalais et le cas congolais ne se situent donc pas exactement aux mêmes périodes.

Plus de trois migrants sénégalais ou congolais sur quatre ont moins de quarante ans lorsqu'ils retournent, ce qui montre que la plupart n'effectue pas un retour après le moment de la retraite. Ensuite, la plupart des migrants de retour sont des hommes (67% au Sénégal et 73% en RD Congo). Le niveau d'éducation des migrants de retour est très différent selon le pays d'origine. Les Congolais ont un niveau d'éducation en moyenne très élevé puisque 80% d'entre eux ont étudié au moins trois années dans le supérieur. Les Sénégalais qui ont atteint ce niveau, en revanche, ne sont que 14%. Dans les deux pays, un peu plus de trois migrants de retour sur cinq ont passé une durée inférieure à six ans en Europe. La majorité de ceux qui sont retournés en avaient l'intention au départ, même si 31% des Sénégalais et 21% des Congolais sont retournés alors qu'ils ne l'envisageaient pas au moment où ils sont arrivés en Europe. Ensuite, un migrant de retour sur cinq au Sénégal avait déjà effectué un retour auparavant, ce qui montre que les Sénégalais semblent plus enclins à circuler que les Congolais, puisque 96% de ces derniers en sont à leur première expérience de retour. En outre, une minorité des migrants de retour a acquis une nationalité européenne (3% des migrants au Sénégal et 2% en RD Congo).

Tableau 9. I. Description des échantillons de tous les migrants sénégalais et congolais l'année de leur retour (%) (résultats pondérés)

		SENEGAL	RD CONGO
Age	Moins de 40 ans	78	76
	40 ans et plus	22	24
Sexe	Hommes	67	73
	Femmes	33	27
Niveau d'éducation atteint	Primaire ou secondaire	86	21
	Supérieur	14	79
Durée de la migration	Moins de 6 ans	66	62
	6 ans ou plus	44	38
Intention initiale de retourner	Pas d'intention	31	21
	Intention	63	69
	Ne savait pas	6	10
Premier retour au pays	Oui	80	96
	Non	20	4
Situation familiale	Famille entière dans pays d'origine (réf)	54	51
	Membres de la famille dans pays de destination	23	34
	Sans union et sans enfant	15	15
	Autres situation	8	0
Situation matérielle	Propriété dans le pays d'origine uniquement	47	30
	Pas de propriété	51	70
	Propriété dans pays de destination	1	0
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences (réf)	47	49
	Actif en situation de sous-emploi	17	27
	Inactif	33	22
	Aux études	3	3
Nationalité d'un pays européen	Non	97	98
	Oui	3	2
Visite(s) en Europe	Non	99	78
	Oui	1	22
Période courante	Avant 1990	24	62
	Après 1990	76	38
N		104	86

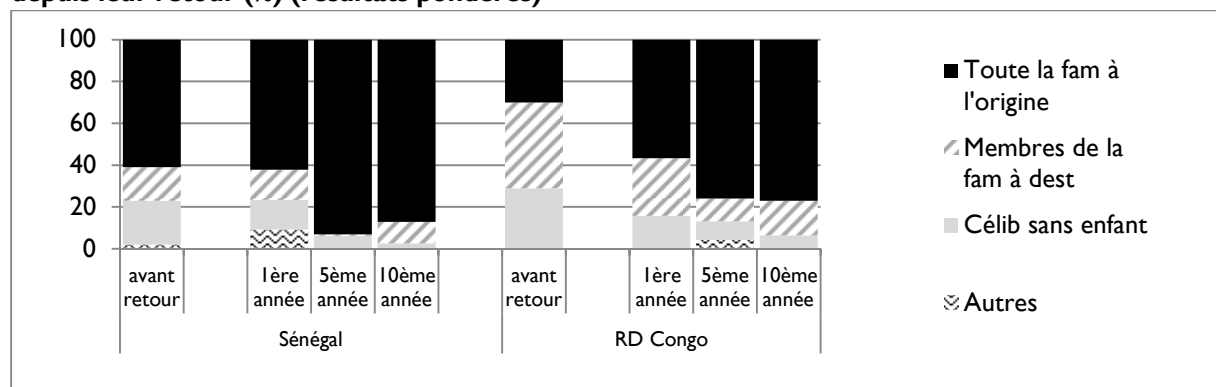
Comment la situation des migrants a-t-elle évolué après leur retour ? Leur situation est-elle très différente de celle qu'ils avaient en Europe avant de retourner ? C'est à ces questions que je vais répondre à présent. A cet effet, je réalise des « analyses transversales rétrospectives » présentant les caractéristiques des migrants l'année précédant leur retour ainsi que la première, la cinquième et la dixième années qui suivent leur retour¹⁰⁹. Les changements que l'on observe au cours du temps sont liés à l'évolution de la situation des individus depuis leur retour, mais aussi à la composition des échantillons. Certains individus sortent en effet de l'échantillon parce qu'ils sont revenus dans leur pays d'origine depuis

¹⁰⁹ Pour toutes les statistiques descriptives qui suivent, l'échantillon sénégalais compte 104 migrants de retour l'année précédant le retour ainsi que la première année qui suit le retour, 56 la cinquième année et 38 la dixième année après le retour. L'échantillon congolais a un effectif de 86 migrants l'année précédant le retour et la première année après le retour, de 48 la cinquième année et de 41 la dixième année. Les effectifs ne sont donc pas élevés.

moins longtemps que la période observée, ou parce qu'ils sont repartis en Europe ou ailleurs.

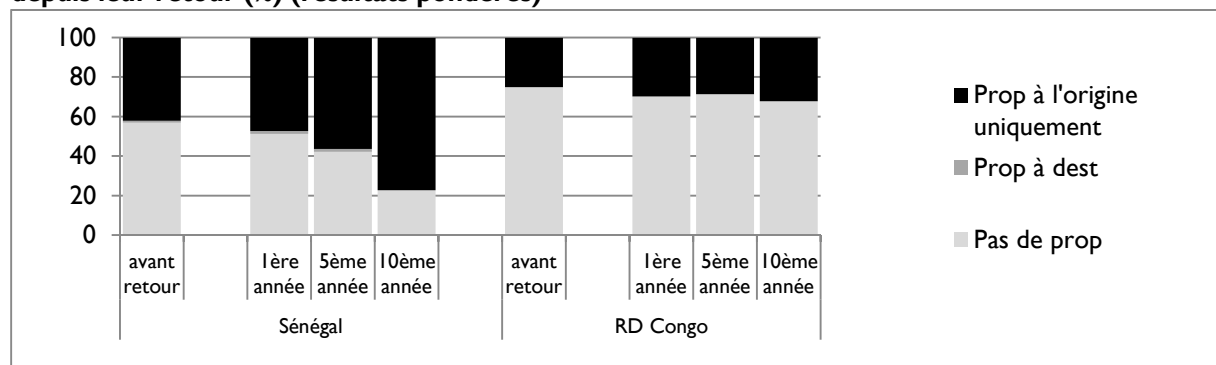
D'abord, concernant la situation familiale (Figure 9. 3), on voit que la part de Congolais qui a de la famille dans le pays de destination est plus importante que pour les Sénégalais, ces derniers étant plus nombreux, pendant leur migration, à avoir laissé leur famille dans le pays d'origine. Les Congolais dont certains membres de la famille restent en Europe alors qu'ils sont de retour constituent un ensemble non-négligeable, même si cette situation ne dure pas au fil des années. On voit que, depuis leur retour, avec le temps, les migrants de retour vivent de plus en plus avec toute leur famille dans leur pays d'origine. Il est possible qu'ils partent en éclaireurs pour préparer le retour de la famille, ce qui explique que toute la famille ne retourne pas dès la première année. Cependant, il est aussi possible que ceux qui repartent pour retrouver leur famille en Europe fassent baisser la part de ceux qui ont des membres de leur famille dans le pays de destination. En outre, on constate que la proportion de migrants qui n'a pas de famille diminue avec le temps. Cela est dû au fait que les migrants fondent petit à petit une famille après leur retour, ou que ceux qui n'ont pas de famille repartent en Europe.

Figure 9. 3. Evolution de la situation familiale des migrants sénégalais et congolais avant et depuis leur retour (%) (résultats pondérés)



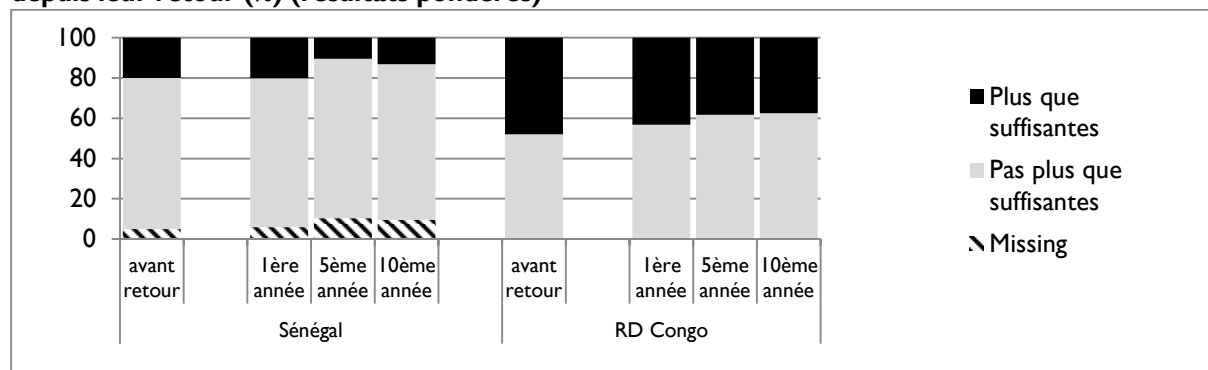
A propos de la situation matérielle, la Figure 9. 4 montre que les Sénégalais de retour, au cours du temps, sont de plus en plus nombreux à avoir une propriété dans leur pays d'origine. Par contre, ce phénomène n'apparaît pas du côté congolais.

Figure 9. 4. Evolution de la situation matérielle des migrants sénégalais et congolais avant et depuis leur retour (%) (résultats pondérés)



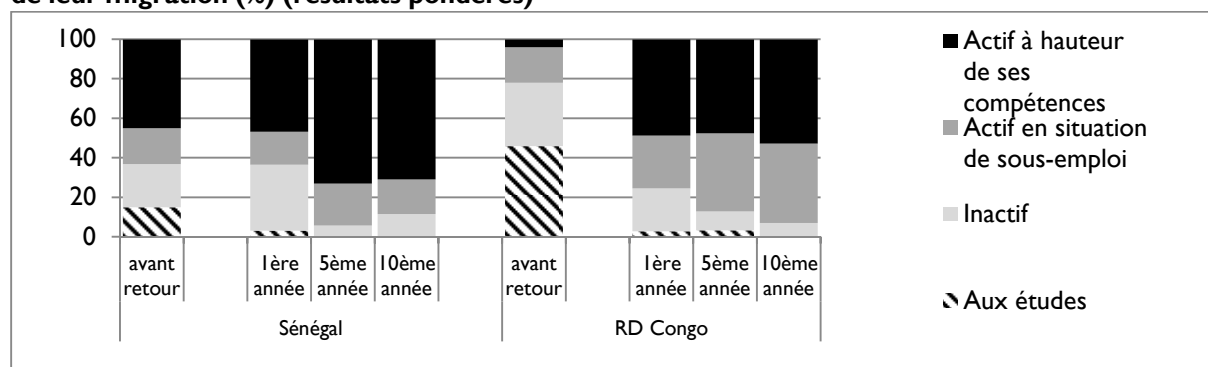
Cependant, comme la Figure 9. 5 le montre, cela ne signifie pas que les Congolais qui retournent sont pauvres. En effet, ils affirment plus souvent que les Sénégalais vivre dans des ménages disposant de ressources plus que suffisantes pour subvenir aux besoins de chacun.

Figure 9. 5. Evolution de la situation économique des migrants sénégalais et congolais avant et depuis leur retour (%) (résultats pondérés)



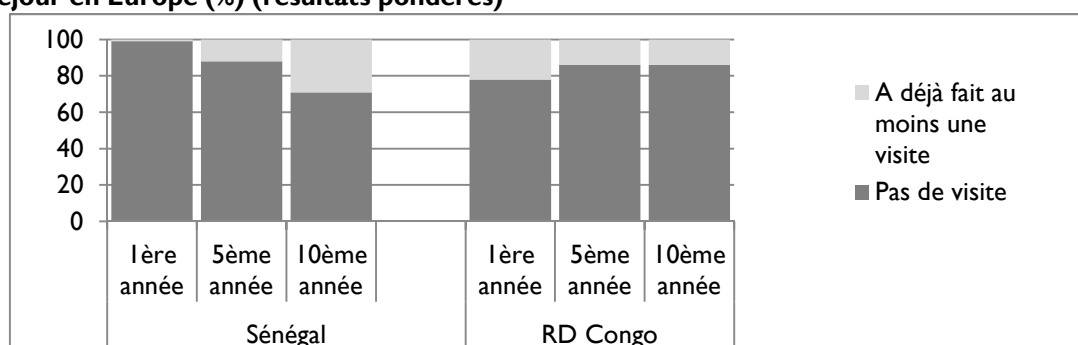
Travailler à hauteur de ses compétences n'est pas assuré après le retour (Figure 9. 6). La part de Sénégalais qui occupe un emploi correspondant à leur niveau de qualification augmente entre la première et la cinquième année après le retour. Mais du côté congolais, la proportion de cette catégorie d'individus reste stable entre la première et la dixième année après le retour. Cependant, les migrants congolais connaissent une véritable amélioration de leur situation professionnelle en retournant : ceux qui travaillaient à hauteur de leurs compétences en Europe représentaient 4%, et cette proportion passe à 50% après le retour.

Figure 9. 6. Evolution de la situation professionnelle des migrants sénégalais et congolais au cours de leur migration (%) (résultats pondérés)



La proportion des migrants qui sont repartis pour au moins une visite en Europe depuis leur retour diffère peu selon le pays d'origine (Figure 9. 7). 22% des Congolais retournent en Europe pour un court séjour l'année qui suit leur retour, ce qui indique qu'ils y ont des liens, comme par exemple leur famille qui y est restée. Le fait que cette proportion ne diminue pas avec le temps peut refléter que ces migrants ont fini par repartir ou que les visites constituent un trait caractéristique des migrants retournés récemment. Au Sénégal, les migrants de retour attendent un peu plus longtemps avant d'effectuer une visite en Europe.

Figure 9. 7. Evolution des visites de courte durée effectuées au Sénégal et en RD Congo au cours du séjour en Europe (%) (résultats pondérés)



2.2. Rappel des méthodes

Les méthodes auxquelles je recours dans ce chapitre pour étudier les facteurs qui déterminent les nouveaux départs pour l'Europe des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo sont semblables à celles qui ont permis d'étudier les déterminants du retour.

On procède en effet à des régressions logistiques en temps discret. Cette méthode permet en effet de tenir compte du fait que tous les migrants ne sont pas repartis au moment où ils ont été enquêtés et des caractéristiques des migrants qui changent au fil du temps. Des modèles bivariés ont été réalisés pour connaître les effets bruts de chaque variable sur le retour, et des modèles multivariés permettent d'avoir connaissance des effets nets de chaque facteur explicatif, c'est-à-dire « toutes choses égales par ailleurs ». Pour faciliter la comparaison Sénégal RD Congo, j'ai calculé les probabilités cumulées de nouveau départ pour les 10 premières années de la migration. Les résultats sont présentés sous forme de graphique quand ils sont significatifs pour au moins un des deux pays dans les modèles multivariés.¹¹⁰ Les graphiques illustrent l'effet d'une variable sur le nouveau départ des migrants pour l'Europe, toutes choses étant égales par ailleurs, en simulant les probabilités que l'on observerait au cours du temps depuis le retour si tous les individus avaient les modalités des différentes variables (prises une à une) et si leurs autres caractéristiques restaient celles observées.

Le chapitre 3 explique ces méthodes dans le détail. Pour rappel, chacun de ces modèles tient compte du fait qu'un individu qui a migré plus d'une fois en Europe se retrouve plus d'une fois dans l'échantillon (on introduit des grappes à cet effet dans les modèles). Ces modèles visent aussi à donner des résultats les plus robustes possibles malgré les effectifs relativement faibles des échantillons dont je dispose (pour ce faire, je calcule des erreurs-types à l'aide de méthodes de réplifications).

3. RÉSULTATS

Les résultats des modèles bivariés et multivariés présentant les facteurs explicatifs des retours au Sénégal et en RD Congo sont présentés ci-dessous, dans le Tableau 9. 2. Les probabilités cumulées de nouveau départ après 10 ans écoulés depuis le retour dans le pays d'origine s'y trouvent également. Comme indiqué précédemment, au vu des effectifs

¹¹⁰ Pour une vue d'ensemble des probabilités cumulées de nouveau départ pour toutes les variables, voir annexe I3.

relativement faibles, les analyses n'ont pas été réalisées par période. De même, en raison des faibles effectifs, il n'a pas été possible d'introduire à la fois la variable sur la situation matérielle après le retour et sur la situation économique du ménage dans lequel vivent les migrants de retour. Pour cette raison, je n'ai pas tenu compte de cette dernière variable dans les modèles.

Tableau 9. 2. Résultats des régressions logistiques et des probabilités cumulées après 10 ans pour les nouveaux départs en Europe des migrants sénégalais et congolais (résultats pondérés)

		SENEGAL			RD CONGO		
		Effets bruts	Effets nets	Proba cum. (à 10 ans)	Effets bruts	Effets nets	Proba cum. (à 10 ans)
Age	Moins de 40 ans	1	1	0,31	1	1	0,15
	40 ans et plus	0,53	2,12	0,46	0,11***	0,11*	0,02
Sexe	Hommes	1	1	0,50	1	1	0,04
	Femmes	1,27	0,24	0,19	2,91	4,29	0,13
Niveau d'éducation atteint	Primaire ou secondaire	1	1	0,44	1	1	0,06
	Supérieur	0,26**	0,27	0,17	0,19**	0,89	0,05
Durée de la migration	Moins de 6 ans	1	1	0,50	1	1	0,06
	6 ans ou plus	0,70	0,29**	0,22	1,05	0,58	0,04
Intention initiale de retourner	Pas d'intention	1	1	0,65	1	1	0,02
	Intention	0,21***	0,27*	0,32	0,89	2,67	0,06
Rang du retour	Premier retour	1	1	0,43	1	1	0,05
	Pas premier retour	0,57	0,45	0,23	0,74	0,82	0,04
Durée écoulée depuis le retour	1 - 2 ans	1	1		1	1	
	3 - 5 ans	0,47	0,71		0,10***	0,05*	
	6 ans et +	0,08***	0,11***		0,03***	0,10**	
Situation familiale	Famille entière dans pays d'origine (réf)	1	1	0,41	1	1	0,04
	Membres de la famille dans p. de destination	3,22**	2,98	0,77	2,12	2,12	0,10
	Célibataire sans enfant	3,58**	1,18	0,44	2,12	1,08	0,05
Situation matérielle	Propriété dans le pays d'origine uniquement	1	1	0,28	1	1	0,08
	Pas de propriété	1,90	3,13*	0,58	0,85	0,38	0,04
	Propriété dans p. de dest	0,40	0,66	0,21	/	/	/
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences (réf)	1	1	0,34	1	1	0,06
	Actif en situation de sous-emploi	1,68	1,95	0,53	0,32	0,20	0,01
	Inactif	2,75*	1,07	0,31	2,77	1,53	0,08
	Aux études	6,46	11,53	1	44,01	36,66	0,70
Nationalité d'un pays européen	Non	1	1	0,37	1	1	0,05
	Oui	7,44	5,10	0,84	76,17**	19,43*	0,42
Visite(s) en Europe	Non	1	1	0,42	1	1	0,05
	Oui	0,07***	0,12	0,08	0,79	1,16	0,06
Période courante	Avant 1990	1	1	0,33	1	1	0,04
	Après 1990	0,68	1,16	0,40	0,47	1,84	0,06
Nb d'événements		49			48		
Nb d'années vécues / obs.		1029			1044		

***: p<0.01 ; **: p<0.05 ; * : p<0.10

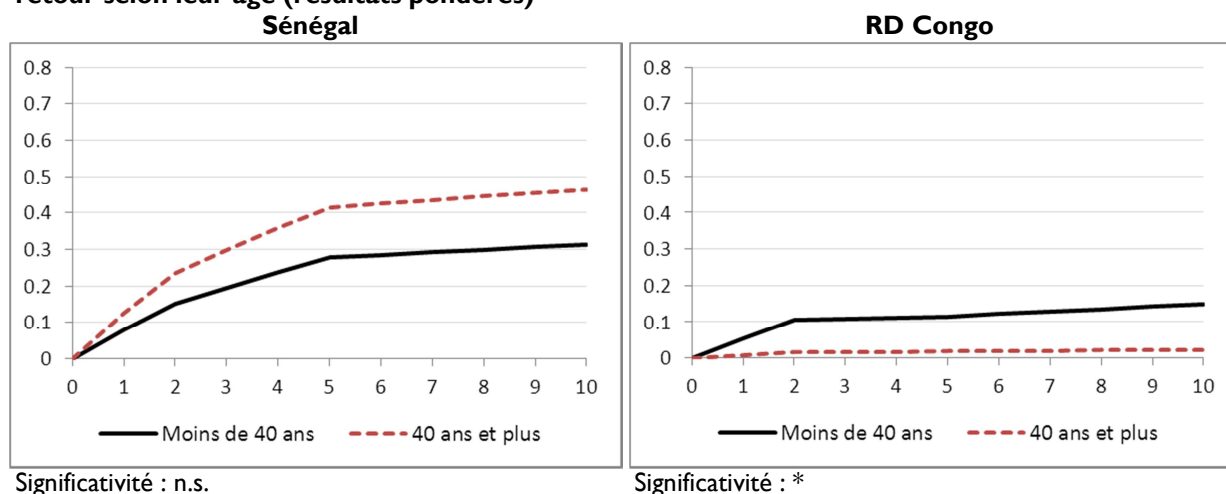
Quels sont les facteurs explicatifs des nouveaux départs ? Les individus entreprennent-ils une nouvelle migration parce que leur réinsertion est difficile, comme la littérature l'a suggéré ? Je commence par présenter les résultats sur le rôle des caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour sur leurs chances d'effectuer un nouveau départ pour l'Europe. Ensuite, j'aborde l'effet de leur préparation du retour à travers les facteurs touchant à l'expérience migratoire. Puis, c'est l'influence de la situation des migrants à plusieurs points de vue depuis leur retour qui est analysée. Finalement, je cherche à savoir si le contexte qui prévaut après le retour des migrants explique leur nouveau départ pour l'étranger.

3.1. L'effet des caractéristiques socio-démographiques des migrants de retour

3.1.1. L'âge

Les migrants congolais de retour plus âgés sont moins susceptibles d'effectuer un nouveau départ : la Figure 9. 8 montre que leur probabilité de repartir en Europe est presque nulle. Ce résultat correspond à nos hypothèses, selon lesquelles les plus âgés ont plus de chances de retourner définitivement et, ayant des attaches dans le pays d'origine, n'ont pas l'intention de tout quitter à nouveau pour se réinstaller en Europe, où ils savent que l'intégration n'est pas facile. La Figure 9. 8 montre que la tendance va dans le sens inverse pour les Sénégalais, mais le résultat n'est pas significatif. Il est possible, comme le montre Sinatti (2011) dans sa recherche qualitative, que les migrants sénégalais effectuent un nouveau départ jusqu'à l'âge de la retraite.

Figure 9. 8. Probabilités cumulées de nouveau départ des migrants sénégalais et congolais de retour selon leur âge (résultats pondérés)



3.1.2. Le sexe

Il n'y a pas d'effet significatif concernant l'effet du sexe sur le nouveau départ. Cependant, les probabilités cumulées de cette variable en annexe 13 révèlent que les hommes sénégalais ont tendance à plus repartir que les femmes, et que l'inverse semble apparaître du côté congolais. Les femmes (en particulier les Congolaises), en raison de l'autonomie qu'elles ont gagnée en Europe, peuvent avoir des difficultés à se réinsérer dans leur pays d'origine, ce qui peut les pousser à repartir, tandis que les hommes, à qui incombe la responsabilité de

subvenir aux besoins de la famille dans les sociétés africaines, peuvent être poussés à repartir pour acquérir du capital financier (ce qui semble ressortir davantage du côté sénégalais).

3.1.3. Le niveau d'éducation

Les effets bruts révèlent que les migrants de retour au Sénégal et en RD Congo qui disposent d'un niveau d'éducation supérieur présentent de moindres chances de repartir, ce qui indique qu'ils parviennent à se réinsérer dans la vie professionnelle après leur retour. Ce résultat vient relativiser une nouvelle fois l'idée convenue de la fuite des cerveaux qui est souvent abordée dans les médias. Cependant, cet effet n'est pas significatif dans les analyses « toutes choses égales par ailleurs ». Il ne s'agit donc pas du facteur le plus déterminant.

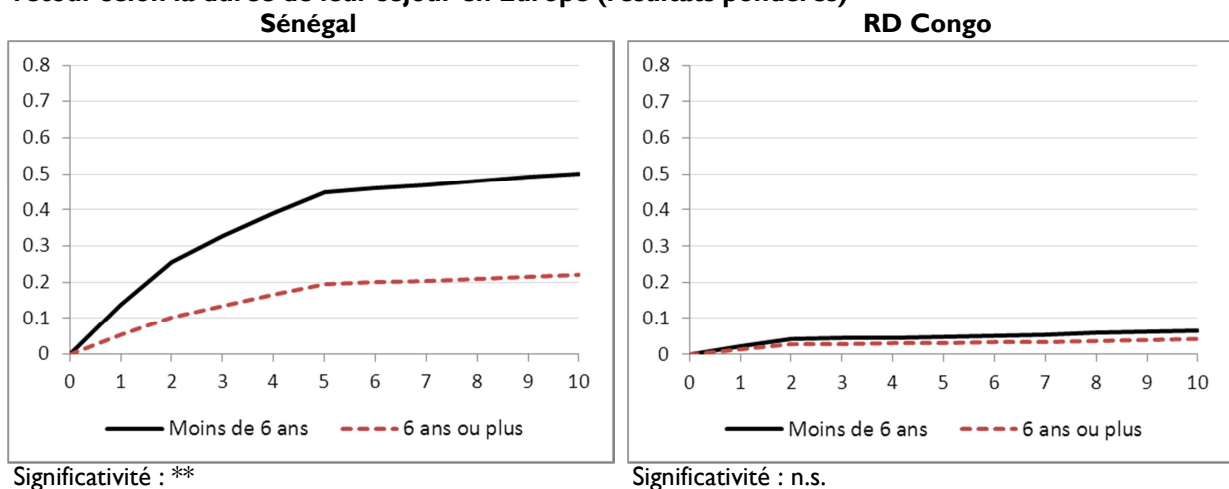
3.2. Le rôle des facteurs liés à l'expérience migratoire

Les facteurs relatifs à l'expérience migratoire en Europe peuvent refléter dans quelle mesure les migrants ont préparé leur retour. La préparation du retour peut effectivement avoir un impact important sur la façon dont se passe la réinsertion et, par conséquent, sur le fait d'entreprendre une nouvelle migration.

3.2.1. La durée de la migration

Du côté sénégalais, il apparaît que les migrants qui sont restés pendant une durée relativement courte (inférieure à 6 ans) en Europe ont plus de chances de repartir que ceux qui y ont séjourné pendant une plus longue durée. Cela peut faire référence à un mode de vie alterné entre l'Afrique et l'Europe. Ce résultat peut aussi suggérer que les Sénégalais qui restent longtemps en Europe ont davantage l'occasion de préparer convenablement leur retour, notamment en acquérant du capital financier, ce qui a un effet positif sur leur réinsertion. La Figure 9. 9 montre que, 10 ans après le retour, la probabilité de repartir pour les individus qui sont restés moins de six ans en Europe s'élève à 50%, contre 22% pour ceux qui sont restés plus longtemps. Le résultat n'est pas significatif du côté congolais. Comme je l'ai montré dans les chapitres précédents, les Congolais gardent moins de contacts que les Sénégalais avec leur pays d'origine. Il est possible, de ce fait, qu'ils se retrouvent trop loin des façons de penser des gens et qu'ils aient des difficultés à se réadapter à leur pays d'origine s'ils sont restés trop longtemps à l'étranger. Ainsi, une migration de longue durée en Europe les inciterait à repartir, de même qu'une durée pas assez longue, car ils peuvent ne pas avoir acquis suffisamment de ressources (notamment humaines car, comme on l'a vu, 50% des migrants congolais repartent en Europe pour y étudier) pour se réinsérer comme ils l'entendent. En somme, il semble que, chez les Sénégalais, une migration de longue durée serait facteur d'accumulation de ressources, et donc, de réinsertion, tandis que chez les Congolais, elle serait plutôt un facteur d'acculturation à la société européenne qui complique la réinsertion. Cela a été illustré à partir d'extraits d'entretiens qualitatifs de migrants de retour notamment à propos de l'intégration sociale des migrants en Europe dans le chapitre 6.

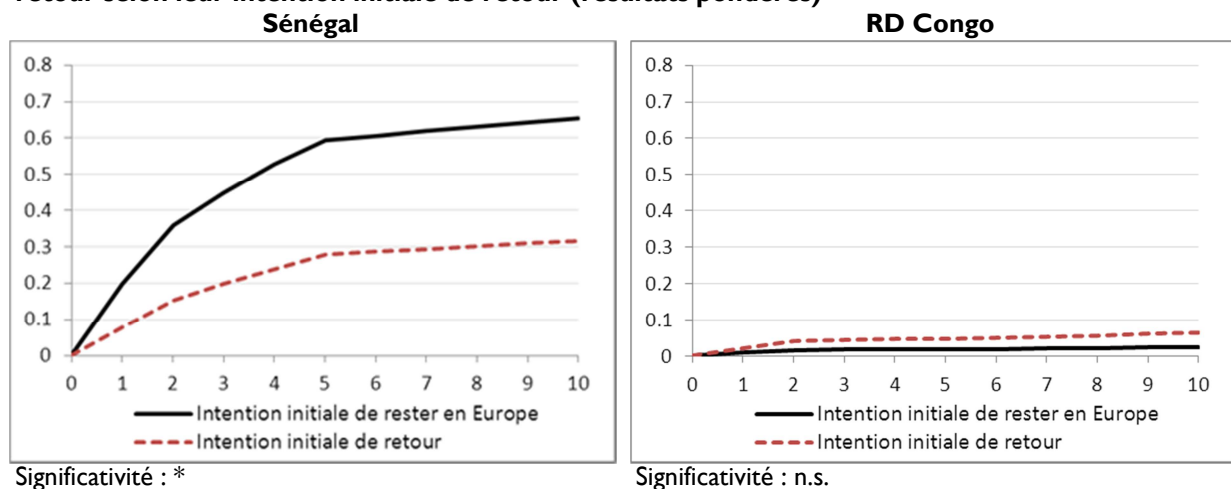
Figure 9. 9. Probabilités cumulées de nouveau départ des migrants sénégalais et congolais de retour selon la durée de leur séjour en Europe (résultats pondérés)



3.2.2. La volonté de retourner

Comme attendu, mais dans le cas sénégalais seulement, la volonté du retour a une influence importante sur le nouveau départ des migrants de retour. La volonté du retour est ici mesurée par la variable sur l'intention initiale de retour au pays d'origine, qui réfère au moment de l'arrivée des migrants en Europe. Bien que les intentions des migrants quant au retour peuvent, comme on l'a montré, évoluer avec le temps, cet indicateur met cependant bien en évidence que les migrants qui avaient l'intention de rester définitivement en Europe mais qui ont dû retourner - probablement suite à des circonstances externes - ont des chances importantes de repartir en Europe (Figure 9. 10). 10 ans après leur retour, la probabilité de repartir pour les Sénégalais est de 65%, tandis que celle de ceux qui avaient initialement l'intention de retourner n'est que de 32%. Ce résultat montre l'importance de la préparation du retour : les migrants qui entendaient retourner ont davantage préparé leur retour, ce qui explique qu'ils effectuent moins un nouveau départ que les autres. Cependant, ce résultat ne ressort pas du côté congolais, où les chances de repartir ne diffèrent pas selon que les migrants aient eu ou non la volonté de retourner. Les intentions des migrants et leur décision de migrer, retourner et repartir, en RD Congo, sont en fait plus susceptibles d'être modifiées ou perturbées par le contexte plus instable. Il est probable que les migrants de retour qui n'avaient pas l'intention de retourner aient eu la volonté d'effectuer un nouveau départ mais n'en aient pas eu la capacité dans les faits. En raison de la situation économique difficile en RD Congo, il peut leur être particulièrement difficile de trouver les moyens pour financer leur nouvelle migration.

Figure 9. 10. Probabilités cumulées de nouveau départ des migrants sénégalais et congolais de retour selon leur intention initiale de retour (résultats pondérés)



3.2.3. Le rang de la migration

Les résultats concernant le rang de la migration ne sont pas significatifs. Cependant, la tendance du côté sénégalais révélée par le graphe présenté en annexe 13 montre que la probabilité de nouveau départ est plus élevée pour les Sénégalais qui en sont à leur premier retour, ce qui va dans le sens des deux résultats précédents : une migration peut ne pas être suffisante pour une réinsertion optimale, d'où la décision de migrer à nouveau, comme Sinnatti (2011) le suggère.

3.3. L'influence de la situation des migrants après leur retour

3.3.1. La durée écoulée depuis le retour

Comme attendu, plus le temps passe et moins les migrants repartent en Europe après leur retour. Du côté sénégalais, les migrants revenus depuis plus de cinq ans sont moins susceptibles de repartir par rapport à ceux qui sont de retour depuis un an ou deux, mais il n'y a pas de différence entre ceux qui sont revenus depuis une durée intermédiaire (trois à cinq ans) et une courte durée. En ce qui concerne les Congolais, il ressort des analyses multivariées que les nouveaux départs surviennent surtout une année ou deux après leur retour. Les migrants congolais repartent donc très rapidement en Europe après leur retour. Il est probable qu'ils se rendent compte que se réinsérer dans des conditions difficiles, telle que celles que connaît leur pays depuis 1990, peut réellement nuire à leur réinsertion et à celle de leur famille.

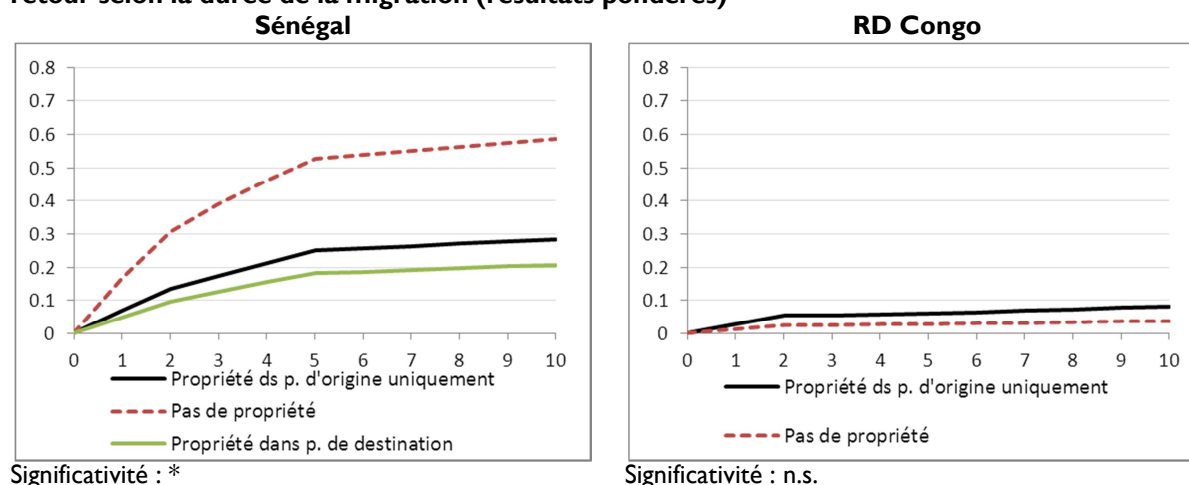
3.3.2. La situation familiale

Comme je le postulais, les migrants dont la famille se trouve dans le pays de destination après le retour ont des chances plus importantes de repartir, mais cela vaut seulement pour les Sénégalais et si on ne contrôle pas « toutes choses égales par ailleurs ». L'effet limité peut être dû, comme je le présuiais dans les hypothèses, au fait que le migrant soit arrivé le premier afin de préparer le retour des membres de sa famille, qui reviendront plus tard. Cette variable est également corrélée à l'âge des migrants et éventuellement à leur situation administrative dans le pays de destination, ce qui explique que l'effet disparaît lorsque l'on tient compte des autres variables.

3.3.3. La situation matérielle

Comme attendu, mais une fois encore seulement du côté sénégalais, les migrants de retour qui n'ont pas de propriété (maison, terrain, affaire...) sont plus susceptibles d'effectuer un nouveau départ en Europe. Comme la Figure 9. 11 le montre, 10 ans après le retour, la probabilité de repartir pour ceux qui ne sont pas propriétaires au Sénégal est de 58%, tandis que ceux qui ont déjà une propriété ne présentent, après la même durée, que 28% de chances d'entreprendre un nouveau départ. Ce résultat confirme l'importance pour les Sénégalais d'être propriétaires ainsi que l'importance de la préparation du retour. Pour que le retour soit durable, il importe d'être propriétaires pour les Sénégalais, car la propriété est un signe de réussite sociale (Sinatti, 2009). On peut dire que les migrants qui reviennent sans avoir de propriété n'ont pas suffisamment préparé leur retour, d'où leur décision de repartir. Cette tendance ne ressort pas du côté congolais, où l'effet de la non-possession d'une propriété en RD Congo sur le nouveau départ n'apparaît pas.

Figure 9. 11. Probabilités cumulées de nouveau départ des migrants sénégalais et congolais de retour selon la durée de la migration (résultats pondérés)



3.3.4. La situation professionnelle

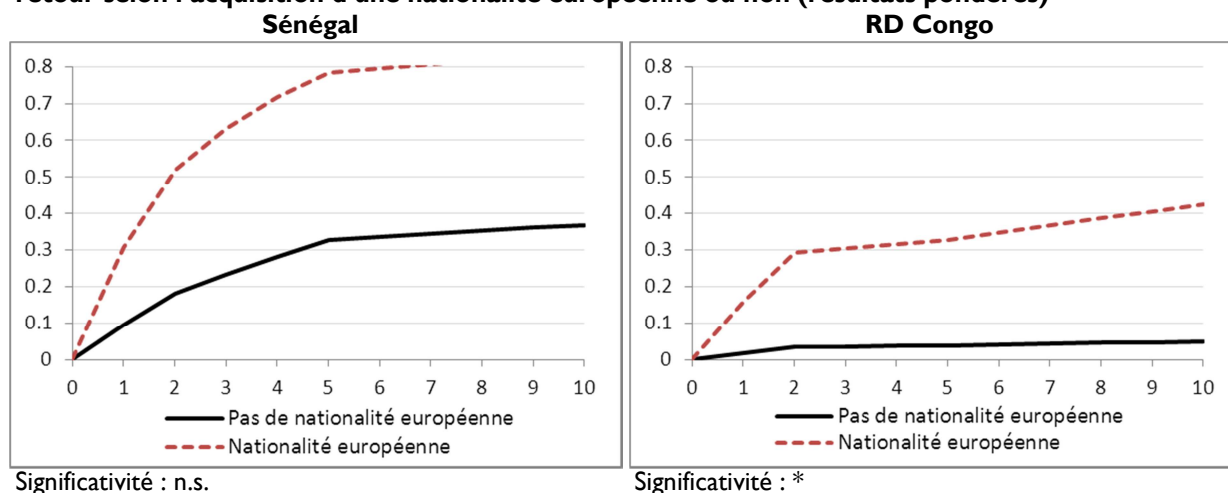
Ensuite, la situation professionnelle des migrants après leur retour n'influence pas leurs chances d'effectuer un nouveau départ. L'effet brut indique, pour les Sénégalais, que ceux qui ne travaillent pas ont plus de chances de repartir, probablement parce qu'ils ne parviennent pas à trouver un emploi au Sénégal, mais ce résultat disparaît une fois que l'on tient compte des autres variables. Les hypothèses que j'ai émises, selon lesquelles les individus qui ne sont pas satisfaits de leur situation professionnelle depuis leur retour entreprendraient davantage une nouvelle migration, ne sont donc pas vérifiées, mais il est possible que cet effet soit absorbé par la situation matérielle. Cela peut être dû au fait que les migrants les moins satisfaits de ce point de vue ne disposent pas des moyens nécessaires pour migrer à nouveau.

3.3.5. Le fait d'avoir la nationalité d'un pays européen

Le fait d'avoir acquis la nationalité d'un pays européen joue positivement en faveur d'un nouveau départ. Cet effet n'est cependant pas significatif pour les Sénégalais (Figure 9. 12). Il est possible d'expliquer cette différence par le contexte plus difficile qui prévaut en RD

Congo. Certains migrants prennent le risque de retourner tout en ayant le moyen de repartir en Europe en cas de problème ou de difficulté rencontrés, comme on l'a vu dans le chapitre 6. Toutefois, ces migrants qui ont la nationalité d'un pays européen sont plus susceptibles de repartir. En vivant sur place, ils ont pu se rendre compte qu'ils ne pouvaient pas y rester durablement. La Figure 9. 12 montre bien, d'ailleurs, qu'ils repartent très rapidement, dans la première ou la deuxième année qui suit le retour.

Figure 9. 12. Probabilités cumulées de nouveau départ des migrants sénégalais et congolais de retour selon l'acquisition d'une nationalité européenne ou non (résultats pondérés)



Des régressions logistiques ont également été réalisées en remplaçant la variable sur l'acquisition d'une nationalité européenne par une variable sur la situation administrative des migrants en Europe l'année qui précède leur retour. Les résultats, qui se trouvent en annexe 13, doivent être interprétés avec prudence du fait du faible effectif de migrants qui n'avaient pas de papiers l'année précédant leur retour dans les échantillons (13 du côté sénégalais et un seul du côté congolais). Toutefois, les résultats indiquent que les Sénégalais qui n'avaient pas de papiers en Europe avant leur retour ne sont ni plus ni moins repartis par la suite en Europe que ceux qui disposaient d'un statut légal. En ce qui concerne les Congolais, les résultats montrent que le fait de ne pas avoir de papiers avant le retour augmente les chances de repartir en Europe. Cela suggère que les migrants qui ont pu être expulsés présentent des chances non-négligeables de migrer à nouveau en Europe par la suite. Si le chapitre précédent avait souligné que ceux qui étaient en situation irrégulière avait l'intention de repartir, ce résultat, bien que les effectifs soient faibles, suggère que leurs chances de nouveau départ se vérifient dans les faits.

3.3.6. Les visites en Europe

Les migrants sénégalais qui effectuent des courtes visites en Europe après leur retour sont a priori plus susceptibles de ne pas repartir en Europe dans une optique d'installation. Ce résultat met en évidence que laisser aux migrants la possibilité de circuler entre l'Europe et leur pays d'origine après leur retour ne va pas de pair avec un nouveau départ en Europe. Au contraire, pouvoir garder un pied en Europe tout en s'établissant en Afrique peut contribuer à l'épanouissement des migrants de retour dans leur pays d'origine. En outre, leur choix de retourner au Sénégal peut avoir été pris vu le fait qu'ils savaient qu'ils auraient cette possibilité de circuler. Notons que cet effet n'est plus visible lorsqu'on contrôle « toutes choses égales par ailleurs ». Le fait de pouvoir repartir demande effectivement certains

moyens, et cette variable est corrélée avec la situation matérielle des migrants de retour. Pour les Congolais, cet effet n'apparaît pas.

3.4. L'impact du contexte prévalant après le retour

Enfin, comme je m'y attendais, la période qui prévaut après le retour des migrants n'influence pas les nouveaux départs. D'un côté, le contexte plus difficile qui caractérise le Sénégal et surtout la RD Congo depuis les années 1990 peut encourager les nouveaux départs, mais les conditions de vie plus difficiles peuvent être un frein à l'entreprise d'une nouvelle migration qui demande des moyens financiers considérables. D'un autre côté, les difficultés croissantes qui existent depuis cette même période pour obtenir un visa afin de migrer en Europe limitent également les nouveaux départs.

4. CONCLUSION

Au terme de ce chapitre qui a analysé les facteurs influençant le nouveau départ pour l'Europe des migrants de retour, on peut mettre en évidence les différences entre migrants sénégalais et congolais.

Le cas sénégalais permet de souligner l'importance de la volonté de retourner et de la préparation du retour pour le bon déroulement de la réinsertion. En effet, les migrants sénégalais qui effectuent un nouveau départ semblent surtout être ceux qui n'ont pas préparé leur retour - parce qu'ils ne désiraient pas retourner - ou qui n'ont pas suffisamment préparé leur retour. Je fais cette affirmation à partir de quatre résultats. En premier lieu, on a vu que les migrants dont l'objectif, au départ, était de s'établir définitivement en Europe mais qui, probablement en raison d'une circonstance externe, ont dû retourner, ont des chances importantes de repartir. A contrario, lorsque les migrants ont l'intention de revenir dans leur pays d'origine, ils ont plus de chances d'avoir préparé leur retour car, lorsqu'ils retournent, ils ont de moindres chances de repartir par la suite. Avoir la volonté de retourner est donc un élément essentiel pour que la réinsertion soit optimale. En deuxième lieu, les migrants qui sont restés pendant une période assez longue en Europe ont plus de chances de rester durablement au Sénégal après leur retour, ce qui est le signe qu'ils ont eu le temps d'acquérir les ressources nécessaires pour leur réinsertion. En effet, la préparation du retour prend du temps, et lorsque le séjour en Europe a été court, il donne souvent lieu à un nouveau départ. En troisième lieu, les résultats ont indiqué très clairement que les Sénégalais qui ne sont pas propriétaires après leur retour ont des chances plus importantes de repartir, tandis que le retour de ceux qui ont une propriété au Sénégal est plus durable. La propriété reflète en effet la réussite sociale et il est attendu des migrants qu'ils soient propriétaires lorsqu'ils reviennent au Sénégal. Si les migrants sont revenus sans avoir réalisé cet objectif, ils repartent pour atteindre cet objectif. En dernier lieu, la durée écoulée depuis le retour est également un indicateur du bon déroulement du retour lorsqu'elle montre que les retours ont davantage de chances de se produire dans les cinq premières années qui suivent le retour, et moins par la suite. Les migrants, pour bien se réinsérer dans leur pays d'origine, doivent préparer leur retour de façon à ce qu'il soit durable. Par conséquent, ceux qui ne l'ont pas assez préparé sont plus enclins à repartir dans les premières années après leur retour. En d'autres mots, un retour dont le vécu est difficile donne rapidement lieu à un nouveau départ.

Du côté congolais, les résultats sont moins clairs, ce qui reflète le fait que le profil des migrants qui repartent est plus varié. Les deux résultats frappants sont les suivants. D'une part, il ressort que les migrants les plus susceptibles d'effectuer une nouvelle migration après leur retour sont ceux qui sont revenus depuis une année ou deux seulement en RD Congo. Ce résultat va tout à fait dans le sens de ce qui a été conclu pour le cas sénégalais, et apparaît de façon plus prononcée encore. D'autre part, les migrants qui disposent d'une nationalité européenne présentent aussi de grandes chances d'effectuer une nouvelle migration vers l'Europe. Ces résultats suggèrent que la décision du nouveau départ de RD Congo se prend très rapidement, en particulier pour les migrants qui ont la possibilité de repartir en Europe facilement, sans devoir passer par une demande de visa. En quelque sorte, prendre la nationalité européenne fait aussi partie de la préparation du retour, car elle permet d'avoir une « issue de secours », c'est-à-dire de repartir en cas d'échec, de difficultés ou de problèmes dans le pays d'origine. Notons cependant que les migrants de retour qui ont une nationalité européenne sont largement minoritaires. Les migrants qui peuvent se permettre de migrer à nouveau repartent rapidement, ce qui peut signifier qu'ils se sont rendu compte qu'une réinsertion durable en RD Congo s'avérerait difficile, en raison de l'instabilité plus présente qu'au Sénégal. En même temps, le contexte difficile dans le pays d'origine ainsi que les difficultés croissantes pour migrer en Europe peuvent constituer des obstacles non-négligeables pour avoir les moyens légaux et financiers afin d'entreprendre une nouvelle migration.

Ce chapitre aura donc renforcé l'idée selon laquelle la préparation du retour joue un rôle crucial pour le retour et la réinsertion. Il aura également rappelé les contraintes auxquelles font face les migrants, que ce soit dans leur pays d'origine ou au niveau des possibilités de circuler entre l'Afrique et l'Europe.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au début de cette recherche, je soulignais le fait que le retour des migrants en Afrique posait question. A côté de l'idée, très présente dans l'opinion publique, selon laquelle les migrations africaines n'ont lieu qu'à sens unique, les politiques mettent en œuvre des mesures pour inciter les migrants à retourner dans leur pays d'origine. Tout laisse croire que la plupart des migrants africains veulent s'établir définitivement en Europe et qu'ils ne retournent pas dans leur pays d'origine, sauf si on les y contraint ou si on les y encourage. Au terme de cette recherche qui a analysé le cas des migrants originaires du Sénégal et de la RD Congo, il ressort que ces postulats peuvent être remis en cause. Il a été mis en évidence que, lorsqu'ils arrivent en Europe, la moitié des migrants a l'intention de retourner. Dans les faits, ceux qui retournent constituent une part non négligeable ; après dix ans, respectivement 20 et 40% des Sénégalais et des Congolais qui ont migré en Europe ont effectué un retour dans leur pays d'origine.

Dans un premier temps, cette conclusion générale entend souligner les apports de cette recherche par rapport à la littérature théorique et empirique existante. Dans un deuxième temps, elle synthétise les résultats relatifs à la question du retour pour les migrants sénégalais et congolais qui ont migré en Europe. Dans un troisième temps, elle aborde les implications politiques avant de faire le point, dans un quatrième temps, sur les perspectives de recherche.

I. APPORTS THÉORIQUES ET EMPIRIQUES DE CETTE RECHERCHE

I.1. Les apports d'un point de vue théorique

Le chapitre I de cette thèse a montré que, dans la plupart des approches théoriques des migrations internationales, la question du retour n'est pas centrale. De plus, les théories ne s'intéressent qu'à certains aspects du retour. Ainsi, des théories abordent l'intention du retour (néoclassique, de la nouvelle économie de la migration de travail, des systèmes sociaux), la réalisation du retour (transnationaliste, de la nouvelle économie de la migration de travail, structuraliste et des systèmes sociaux) ou la réinsertion après le retour (structuraliste, transnationaliste, des réseaux et Cassarino). Cependant, aucune n'intègre ces trois phénomènes liés au retour, alors qu'ils ont des liens entre eux.

Un des objectifs de ma thèse a été de s'intéresser à la question du retour de façon globale, en prenant en compte à la fois l'intention de retour, la réalisation du retour et la réinsertion des migrants de retour, et en mettant en évidence les interactions entre ces phénomènes. Pour ce faire, j'ai élaboré un nouveau cadre conceptuel que j'ai qualifié d'« englobant ». Ce cadre conceptuel insiste particulièrement sur le rôle des aspirations des migrants et du contexte dans lequel ils se trouvent tout au long de leur trajectoire de vie.

I.2. Les apports d'un point de vue empirique

Si l'on repositionne ma recherche par rapport à la littérature empirique existante, on peut relever qu'un premier apport a été de se pencher sur le retour des migrants en Afrique subsaharienne. En raison du manque de données notamment, cette région du monde a en effet été largement sous-étudiée dans les travaux antérieurs.

Ensuite, ma recherche procède à une comparaison des retours des migrants au Sénégal et en RD Congo, deux pays d'origine qui diffèrent à de nombreux égards. Comparer deux contextes - distincts - a été rarement effectué par le passé. Cette approche comparative a l'avantage de permettre, dans une certaine mesure, de généraliser les résultats et de mettre en évidence le rôle important du contexte pour la question du retour, comme le cadre conceptuel l'a précisé.

En outre, alors que la plupart des travaux empiriques existants se penchent sur le cas d'une catégorie de migrants (par exemple sur les réfugiés, les individus hautement qualifiés ou les bénéficiaires d'une aide au retour volontaire) ou de migrants dans un pays particulier, ma thèse prend en considération la question du retour pour les migrants qui ont vécu dans un pays d'Europe pour une année au moins, quelle qu'en soit la raison.

Une contribution importante de ce travail a été d'étudier la question du retour dans la perspective des pays d'origine, alors que la plupart des travaux se penchent sur l'intention de retour des migrants ou sur leur départ des pays de destination. Ce type d'approche est rarement mis en œuvre, mais a été possible grâce aux données dont j'ai disposé (données quantitatives du projet MAFE) et que j'ai collectées (entretiens qualitatifs).

Les données des enquêtes biographiques du projet MAFE ont présenté des avantages considérables pour mener cette recherche. Collectées à la fois au Sénégal, en RD Congo et dans plusieurs pays de destination des migrants sénégalais et congolais en Europe, elles m'ont permis d'étudier le phénomène du retour en tant que tel, mais aussi celui du nouveau départ des migrants de retour. Ce type d'analyses n'avait auparavant été possible qu'à partir des données du Mexican Migration Project (MMP) qui a enquêté des Mexicains au Mexique et aux Etats-Unis. Le fait que les enquêtes aient été collectées dans les pays d'origine et de destination contribue donc à l'originalité de ma recherche. De plus, les données « transnationales » du projet MAFE sont également « biographiques », ce qui a permis de se placer au niveau de toute la trajectoire de vie des individus et d'étudier les intentions de retour au début de la migration (qui a aussi rarement fait l'objet d'études), la réalisation des retours ainsi que les éventuels nouveaux départs après le retour. Et surtout, ces données ont permis d'inclure un nombre importants de variables explicatives dans nos modèles, y compris des variables sur la situation des individus qui varient au fil du temps.

Puis, grâce à la réalisation d'entretiens qualitatifs, des données qualitatives ont pu être associées aux analyses quantitatives et une méthodologie mixte a été mise en œuvre. Les différents séjours que j'ai effectués à Dakar et à Kinshasa ont été très enrichissants. Ils m'ont permis de me rendre compte des réalités vécues par les populations dans ces deux contextes et de m'entretenir avec des migrants de retour à propos de leur expérience migratoire et de leur vécu depuis leur retour. Les données collectées de cette manière ont contribué à la *formulation d'hypothèses* qui ont pu être testées d'un point de vue quantitatif, mais aussi à l'*interprétation des résultats*.

Ma recherche a donc été menée à partir de va-et-vient successifs entre « approches » (quantitative et qualitative) et « terrains » (sénégalais et congolais).

2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS

2.1. Que nous apprend l'approche « englobante » de la question du retour ?

Les résultats de ma recherche sur le cas des Sénégalais et des Congolais qui ont migré en Europe sont en adéquation avec le cadre conceptuel « englobant » que j'ai développé. Les liens qui existent entre l'intention de retour, la réalisation du retour et la réinsertion après le retour apparaissent clairement.

En effet, les analyses ont montré que *les migrants anticipent leur réinsertion*. En fonction des conditions qu'ils estiment être les meilleures pour eux-mêmes et pour leur famille, ils peuvent avoir, dès le départ, l'intention de rester temporairement en Europe ou de s'y établir définitivement. Généralement, les individus qui imaginent positivement leur réinsertion dans leur pays d'origine envisagent de retourner, tandis que ceux qui s'attendent à ce que vivre à nouveau dans leur pays d'origine soit difficile ont l'intention de s'installer de façon permanente en Europe. Comme le chapitre 5 l'a montré, les migrants sénégalais et congolais qui partent étudier, par exemple, présentent des chances importantes d'avoir l'intention initiale de retourner car ils savent qu'un diplôme européen est susceptible d'avoir un effet positif sur leur situation dans leur pays d'origine après le retour. Les Sénégalais qui migrent avec l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sont également plus susceptibles de vouloir retourner, car ils pensent que les ressources qu'ils vont acquérir en Europe leur permettront de vivre mieux au Sénégal. Ces intentions peuvent évoluer au cours du temps, notamment en fonction de l'expérience des individus, des opportunités qui se présentent à eux et de la situation dans leur pays d'origine.

Ensuite, il est apparu que *lorsque les migrants ont l'intention de retourner, ils préparent leur retour*. Ils acquièrent des ressources sous forme de capital financier ou humain afin que leur réinsertion se passe dans de bonnes conditions dans leur pays d'origine. Leur préoccupation est d'optimiser les chances pour que leur réinsertion se passe du mieux possible. Cela est apparu très clairement dans le chapitre 8, où les entretiens qualitatifs ont montré que les migrants de retour qui voulaient retourner dans leur pays d'origine ont expliqué avoir acquis, au préalable, les ressources financières et humaines nécessaires au bon déroulement de leur réinsertion.

Les résultats ont également mis en évidence que *la préparation du retour joue un rôle très important, non seulement pour la réalisation du retour, mais aussi pour la réinsertion après le retour*. Les migrants sont effectivement plus susceptibles d'effectuer un retour dans leur pays d'origine s'ils sont suffisamment prêts à retourner, comme le chapitre 6 l'a démontré. À cet égard, par exemple, les Congolais ont plus de chances de retourner s'ils vivent dans des conditions aisées en Europe, ce qui suppose qu'ils disposent de certains moyens financiers qui sont susceptibles d'être utiles dans le processus de réinsertion dans le pays d'origine. De plus, dans les faits, ce sont ceux qui ont le mieux préparé leur retour qui se réinsèrent le mieux et qui ont moins de chances d'entreprendre une nouvelle migration après leur retour. Ce résultat a été mis en avant dans le chapitre 9. Celui-ci a montré que, lorsque la

réinsertion qui suit le retour est difficile, les migrants ont des chances d'entreprendre rapidement une nouvelle migration vers l'Europe. Quant aux migrants qui ne souhaitent pas retourner vivre dans leur pays d'origine ou qui n'ont pas acquis les ressources nécessaires au bon déroulement d'une réinsertion, ils sont moins susceptibles de retourner (voir chapitre 6). Cependant, si, en raison de circonstances particulières, ils doivent retourner, ils rencontrent de nombreux problèmes pour se réinsérer. Le chapitre 8 a montré que cela se traduit par des difficultés sur le plan économique et psychosocial ainsi que par la volonté de repartir à l'étranger. Le vécu du retour n'est pas facile et, de ce fait, les chances qu'ils effectuent un nouveau départ sont importantes, comme le chapitre 9 l'a confirmé.

En définitive, conformément aux hypothèses générales qui ont été posées dans le chapitre 1 de cette thèse, les résultats de la recherche révèlent que les aspirations des migrants interviennent dans leur trajectoire migratoire. Cependant, *les choix des migrants peuvent être influencés et limités par des facteurs structurels*. Ceux-ci expliquent en grande partie les différences que l'on observe entre les migrants sénégalais et les migrants congolais au niveau de l'intention de retourner, de la réalisation du retour et de la réinsertion. C'est ce qui est explicité dans la section suivante.

2.2. Que révèlent les résultats de la comparaison Sénégal - RD Congo ?

Au fil de cette recherche et comme les hypothèses générales le suggéraient, il est apparu, à de nombreuses reprises, que le contexte prévalant dans les pays d'origine et de destination (faisant référence aux les politiques migratoires) jouent un rôle important dans la question du retour pour les Sénégalais et les Congolais qui ont migré en Europe.

2.2.1. Le rôle du contexte dans les pays d'origine

Le chapitre 2 a abordé le fait que, à partir de 1990, les conditions économiques se détériorent au Sénégal et en RD Congo. Du côté congolais, en particulier, l'instabilité politique et les crises économiques qui secouent le pays sont sans précédent. Cette dégradation du contexte a un effet important sur les logiques migratoires des individus, ce qui apparaît de façon très prononcée pour les Congolais surtout.

1) J'ai d'abord montré que le contexte joue un rôle dans les *intentions initiales* des migrants quant au retour. Les Congolais, avant 1990, avaient dans la majorité des cas l'intention initiale de retourner car le contexte favorable qui prévalait à cette période leur permettait d'anticiper des conditions de vie convenables à leur retour. En revanche, ceux qui sont partis après 1990 ont perdu confiance en l'avenir de leur pays. Par conséquent, ils envisagent une installation permanente en Europe. Si l'évolution des logiques migratoires des Congolais au moment de leur arrivée en Europe est très marquée entre les périodes précédant et suivant 1990, on assiste également à une certaine transformation des logiques migratoires de la part des Sénégalais. Les Sénégalais qui migraient pour améliorer leurs conditions de vie présentaient, avant 1990, des chances très importantes d'avoir l'intention de retourner au Sénégal, mais cette tendance n'apparaît plus à partir de 1990. Le contexte difficile qui prévaut dans les pays d'origine encourage donc les migrants, dès le départ, à s'établir plus définitivement en Europe. Des recherches réalisées sur le cas du Maroc (De Haas et Fokkema, 2010, 2011) et du Mexique (Marcelli et Cornelius, 2001) mettaient en avant le

même phénomène en déclarant que, lorsque les individus quittent un contexte instable et insécurisé, ils envisagent souvent de ne pas revenir.

2) Ensuite, le contexte a également un impact sur la *réalisation des retours*. Comme on pouvait s'y attendre, la situation de crise profonde en RD Congo décourage les migrants à retourner. Les retours des Congolais sont, de fait, beaucoup moins nombreux après 1990. Sachant que les conditions de vie se dégradent et que la situation politique est instable, les Congolais restent plus durablement en Europe, car ils anticipent les problèmes qu'ils auraient en retournant. Les intentions des Congolais évoluent au cours de la migration, ce que l'on peut associer à la dégradation du contexte. Tous les étudiants qui avaient l'ambition de retourner, par exemple, ne retournent pas mais annulent ou reportent à plus tard leur retour. Au Sénégal, par contre, où les conditions sont relativement meilleures, les migrants qui étaient partis en Europe dans un cadre d'études sont plus susceptibles de retourner. En outre, par rapport aux Congolais, les migrants sénégalais sont plus attachés à leur pays. Lorsqu'ils ont migré seul, en laissant leur famille au Sénégal, ils ont plus souvent l'ambition de retourner vivre au Sénégal et moins de recourir au regroupement familial en Europe, car ils estiment que leurs enfants seront mieux élevés dans leur pays d'origine, où ils pourront intégrer l'importance des normes traditionnelles et religieuses. C'est le plus souvent volontairement qu'ils retournent vivre auprès de leur famille. Les Congolais, par contre, entendent davantage réunifier leur famille en Europe. L'attachement des migrants à leur pays d'origine n'est pas seulement un trait culturel, mais aussi le produit du contexte. Les retours sont moins susceptibles d'avoir lieu quand le contexte dans le pays d'origine n'est pas favorable. Par contre, le retour est facilité lorsque le contexte dans le pays d'origine n'hypothèque pas les perspectives de réinsertion. Cela s'observe également du côté sénégalais, où les conditions de vie se sont aussi détériorées, bien que dans une moindre mesure qu'en RD Congo. On le constate en voyant que les Sénégalais qui se trouvent en Europe après 1990 et qui avaient l'intention initiale de retourner, dans les faits, restent plus durablement en Europe. Ces résultats vont dans le sens de quelques travaux sur le Maroc et le Mexique qui suggèrent que les probabilités de retour sont plus faibles lorsque le pays d'origine connaît une crise, car les migrants appréhendent le manque d'opportunités d'emploi et le climat politique (de Haas et Fokkema, 2011; Marcelli et Cornelius, 2001; Moran-Taylor et Menjivar, 2005).

3) L'effet du contexte apparaît moins clairement au niveau de la *réinsertion après le retour*. La réinsertion dans le pays d'origine après le retour dépend surtout de la volonté des migrants de retourner et de leur préparation du retour. Que ce soit au Sénégal ou en RD Congo, les migrants retournés avant 1990 se réinséraient généralement bien en raison des conditions favorables dans leur pays d'origine. Ceux qui ont effectué un retour après 1990 ont dû probablement mieux préparer leur retour ; comme on l'a vu, la préparation du retour joue un rôle crucial dans le bon déroulement de la réinsertion.

2.2.2. L'influence des politiques migratoires

Les politiques migratoires qui sont devenues de plus en plus restrictives depuis 1990 peuvent aussi expliquer l'évolution de leurs intentions de retour et les retours en tant que tels. Elles peuvent également intervenir au niveau de la réinsertion après le retour. L'effet de ces politiques s'ajoute à celui du contexte préexistant dans les pays d'origine des migrants.

1) Les *intentions initiales des migrants quant au retour* peuvent être déterminées par le fait qu'il est devenu, en particulier depuis 1990, plus difficile de migrer. Ayant été confrontés à la

difficulté d'obtenir un visa, les migrants tendent à partir dans une optique plus définitive en Europe car ils savent que retourner pourrait ne plus pouvoir donner lieu à un nouveau départ par la suite. L'effet des restrictions que les politiques mettent en œuvre pour limiter l'accès des ressortissants des pays tiers au territoire européen ressort également lorsqu'on s'intéresse aux intentions de retour des migrants qui ont réussi à atteindre l'Europe au terme de nombreux sacrifices. Les migrants qui ne sont pas arrivés directement en Europe depuis leur pays d'origine, notamment en raison des difficultés d'accès, sont dès le début moins susceptibles de vouloir retourner. Il en est de même pour ceux qui n'ont pas de statut légal la première année de leur arrivée : obligés d'arriver en Europe par des voies parallèles, leur migration s'est avérée coûteuse d'un point de vue financier et humain. Le contexte de leur pays d'origine peut les avoir poussés à partir, mais les sacrifices qu'ils ont dû faire pour y parvenir malgré les obstacles liés aux politiques migratoires renforcent leur volonté de s'installer de façon permanente à l'étranger.

2) Le raisonnement est similaire en ce qui concerne la *réalisation des retours*. Les migrants savent que, depuis 1990, il est devenu plus difficile de circuler entre l'Afrique et l'Europe. Le fait qu'ils retournent moins à cette période est lié à l'anticipation du fait qu'il leur sera difficile de migrer à nouveau s'ils retournent et que leur réinsertion se passe difficilement. Dit autrement, le retour est donc facilité lorsque les politiques migratoires leur permettent de gérer les incertitudes de la réinsertion. Un résultat important révèle que les migrants qui n'ont pas de papiers ont de très faibles chances de retourner. Cela apparaît très clairement du côté congolais. Cela illustre en outre que la majorité des retours ne sont pas des retours contraints ou forcés. En définitive, mes résultats confirment ce que des études antérieures suggéraient à propos du fait que les migrants peuvent différer ou annuler leur projet de retour en raison des politiques migratoires de plus en plus restrictives (Carling, 2004; Cornelius, 2001; de Haas et Fokkema, 2010; Marcelli et Cornelius, 2001; Massey et Espinosa, 1997; Massey et Liang, 1989; Massey et al., 2002; Reyes, 2004b).

3) La *réinsertion des migrants après leur retour* dépend fortement de la volonté de retourner et de la préparation de leur retour. Cette préparation passe par l'acquisition de capital financier et humain, qui permet d'optimiser le bon déroulement de la réinsertion. Les migrants qui veillent à avoir la possibilité de repartir anticipent en fait également les possibilités d'échec de leur réinsertion, en particulier lorsqu'ils savent qu'il y a des risques. Bien qu'ils soient minoritaires, les Congolais de retour qui avaient la nationalité ont de ce fait des chances importantes d'entreprendre une nouvelle migration après le retour. En outre, il apparaît que l'effet des dispositifs qui sont proposés pour soutenir la réinsertion des migrants après leur retour en marge du développement des politiques migratoires restrictives est très limité.

3. IMPLICATIONS POLITIQUES

La question du retour a fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des politiques européennes depuis les années 2000. L'accent est spécifiquement mis sur le renvoi ou le raccompagnement à la frontière des étrangers en situation irrégulière, considérés comme « indésirables » en Europe. D'un point de vue politique, le retour réfère donc au retour forcé, alors que la majorité des retours qui ont lieu sont spontanés et ne sont pas encouragés par des dispositifs contraignants.

Ma recherche, qui n'étudie pas seulement les retours de migrants en situation irrégulière mais qui prend en compte toutes les catégories de migrants, présente plusieurs types d'implications sur le plan politique.

En premier lieu, en ce qui concerne la question de la fuite des cerveaux, il apparaît que les migrants qui ont quitté l'Afrique pour aller étudier en Europe ont le plus souvent la volonté de retourner dans leur pays d'origine par la suite, lorsqu'ils auront acquis des diplômes et des compétences supplémentaires. Dans les faits, les migrants partis pour une raison d'études ont en général des chances importantes de retourner par rapport aux autres catégories de migrants. Cependant, le problème de la fuite des cerveaux en Afrique n'est pas pour autant réglé, car les chances que les individus ayant un niveau d'éducation élevé ont de migrer en Europe sont plus importantes encore (González-Ferrer, 2013). Les retours des plus instruits ne compensent donc pas leurs départs. Même si les migrants les plus instruits retournent, ils ne retournent massivement, en particulier en RD Congo où la situation reste instable et difficile.

Cela me permet d'aborder une autre implication politique de ma recherche. En deuxième lieu, en effet, la situation qui prévaut dans les pays d'origine a une importance cruciale. Les migrants sont plus enclins à retourner lorsque le contexte est favorable dans leur pays d'origine, mais beaucoup moins si la situation y est instable et lorsque la sécurité y fait défaut. Dans ce dernier cas, les risques de difficultés après le retour sont importants. Cela devrait davantage être pris en compte par les politiques qui encouragent les migrants à retourner.

En troisième lieu, ma recherche démontre l'idée selon laquelle *les politiques migratoires restrictives, qui visent à limiter les entrées de migrants en Europe, ont un effet négatif sur les retours*. En ce sens, elle confirme ce qui a été prédit par des auteurs dont je reprends les propos :

« Les restrictions imposées à la mobilité limitent la liberté des migrants de circuler, accroissant la proportion des migrants qui s'installent de manière permanente. A cet égard, le scénario 'migration sans frontière' permettrait le retour, permanent ou non, de davantage de migrants. » (Pécoud et Guchteneire, 2009, p. 16)

« (...) Si on donne aux migrants le droit de ré-immigrer, ils seront certainement moins réticents à retourner, circuler et investir socialement et économiquement dans leur pays d'origine (...). Au lieu d'essayer de stopper des flux inévitables de migrants, dans des tentatives inutiles, voire dangereuses, les politiques migratoires favorisant une circulation plus libre peuvent augmenter la contribution des migrants au développement des sociétés de départ et d'accueil. » (de Haas, 2007, p. 88)

En quatrième lieu, il a été mis en évidence que les migrants qui ont des papiers et qui ont des conditions de vie satisfaisantes en Europe ont des chances importantes de retourner. Cela m'amène à soutenir qu'*une meilleure intégration des migrants en Europe donnerait lieu à davantage de retours*, car le fait d'être mieux intégré leur permettrait de mieux préparer leur retour.

En cinquième lieu, une remise en question devrait être effectuée au sujet des programmes d'aide au retour « volontaire », qui visent à encourager le retour des migrants en situation irrégulière. Ceux-ci ne compensent pas les coûts et le manque à gagner de la migration. Les

décideurs politiques devraient comprendre que *lorsque les migrants ne retournent pas de leur plein gré et qu'ils n'ont pas correctement préparé leur retour, les chances que leur réinsertion se passe bien sont faibles ; il est courant que de telles expériences donnent lieu à de nouveaux départs.* Ces résultats appellent à une réflexion au sujet des politiques qui encouragent les migrants à retourner, car ceux qui sont encouragés ont des difficultés à se réinsérer et repartent à l'étranger après leur retour.

4. PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les résultats de cette recherche sur la question du retour ouvrent également de nouvelles perspectives de recherche, que l'on peut situer au niveau des données à collecter et des analyses à réaliser.

Les données quantitatives pour étudier le retour des migrants sont rares, et bien que celles du projet MAFE présentent des avantages, elles ne sont pas dépourvues de certaines faiblesses. Une limite importante à souligner est la taille limitée des échantillons de migrants et surtout de migrants de retour dans les enquêtes biographiques de ce projet. Ensuite, les données n'ont été collectées que dans la région des capitales (Dakar au Sénégal ; Kinshasa en RD Congo). Il serait intéressant - mais difficile d'un point de vue financier, logistique et sécuritaire - d'étendre ces enquêtes au territoire national de ces pays afin d'avoir plus d'effectifs de migrants de retour, mais aussi dans l'objectif de voir si les résultats divergent selon les régions d'où proviennent les migrants. Les enquêtes pourraient également être réalisées dans d'autres pays d'origine en Afrique.¹¹¹ Les enquêtes, qui ne se sont focalisées que sur deux ou trois pays en Europe, pourraient aussi être réalisées dans d'autres pays, non seulement en Europe, mais aussi en Afrique et dans d'autres régions du monde. Il serait effectivement intéressant de savoir en quoi les logiques migratoires des individus diffèrent d'une région à l'autre. Le Mexican Migration Project (MMP) et le Latin American Migration Project (LAMP) ont également réalisé des enquêtes dans les pays d'origine des migrants au Mexique et en Amérique latine, et les analyses développées dans cette thèse pourraient être réalisées afin de comparer ce qu'il en est de la question du retour pour les migrants africains d'une part, et pour les migrants latino-américains d'autre part. Un des problèmes importants qui se présente pour étudier le retour des migrants à travers des enquêtes consiste en l'absence de base de sondage pour pouvoir échantillonner les migrants de retour. A ce titre, il serait nécessaire d'incorporer dans les recensements des pays d'origine davantage de questions sur le phénomène des migrations de retour.

Les données qualitatives n'ont été collectées que dans les pays d'origine des migrants, dans cette recherche, et non dans les pays de destination en Europe. Il serait pourtant intéressant de s'intéresser au phénomène du non-retour, de comprendre l'intention de retour des migrants au moment de leur arrivée et leur évolution. Des entretiens à plusieurs intervalles de temps, auprès de personnes qui déclarent leur intérêt de retourner dans les cinq ans, par exemple, pourraient être réalisés.

Au niveau des *analyses*, elles pourraient être approfondies de plusieurs façons. J'ai mesuré l'effet du contexte dans les pays d'origine ainsi que les politiques migratoires à travers la

¹¹¹ Le projet MAFE a été réalisé au Ghana, dans les régions d'Accra et de Kumasi, et auprès de migrants ghanéens au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Etant donné que les données sont comparables, les analyses qui ont été réalisées dans cette recherche pourraient être répliquées au cas des Ghanéens qui ont migré en Europe.

variable sur la période courante, distinguant les années avant 1990 et à partir de 1990. Bien que ce choix soit pertinent, il serait intéressant de mesurer plus précisément ces effets contextuels, en codifiant, par exemple, les politiques migratoires qui ont été prises par les différents pays de destination en Europe, et tenant compte d'indicateurs de stabilité économique et politique dans les pays d'origine.

Avec des effectifs de migrants plus importants, il serait intéressant de réaliser également nos analyses sur certaines populations en particulier. Le cas des femmes, par exemple, pourrait être comparé à celui des hommes, de même que celui des migrants moins instruits à celui des plus instruits.

Les résultats de cette recherche sur la question du retour invitent également à se pencher sur d'autres phénomènes liés à la mobilité des migrants. En particulier, la circulation des individus entre l'Afrique et l'Europe pourrait être étudiée. Des analyses précises sur ce sujet sont possibles avec les données du projet MAFE. On dispose en effet d'informations sur les courts séjours en Europe effectués à partir de l'Afrique d'une part, et sur les courts séjours en Afrique de migrants qui résident en Europe d'autre part.

BIBLIOGRAPHIE

Adjamagbo, A., Antoine, P., Béguy, D., Dial, F.B., 2006. Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé? In M. Amadou Sanni, P. Klissou, R. Marcoux et D. Tabutin : Villes du Sud, Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux, Agence Universitaire de la Francophonie, Éditions des archives contemporaines, Paris, 103-124.

Adjamagbo, A., Antoine, P., Dial, F.B., 2004. Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et « bien travailler ». In M.C. Diop : Gouverner Le Sénégal : Entre Ajustement Structurel et Développement Durable, Paris, 247-272.

Alliance Libre Européenne, 2010. Agence Frontex: Quelles garanties pour les Droits de l'Homme? Etude sur l'Agence européenne aux frontières extérieures en vue de la refonte de son mandat, Groupe des Verts au Parlement européen, http://europeecologie.eu/IMG/pdf/dossier_frontex.pdf (consulté le 3 mai 2013).

Ammassari, S., 2004. From nation-building to entrepreneurship: the impact of élite return migrants in Côte d'Ivoire and Ghana. *Population, Space and Place* 10 (2), 133-154.

Ammassari, S., 2005. L'effet du retour des travailleurs migrants sur le développement. *Coopération Sud*, 91-115.

Ammassari, S., 2009. *Migration and Development: Factoring Return Into the Equation*. Cambridge Scholars Publishing, 372 p.

Ammassari, S., Black, R., 2001. *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development*. IOM Migration Research Series, 6, 59 p.

ANSD, 2008. Résultats définitifs du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2002). Rapport national de présentation. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Dakar.

ANSD, 2010. Situation économique et sociale du Sénégal en 2009. Rapport national. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Dakar.

Antoine, P., Bocquier, P., Fall, A.S., 1996. L'insertion urbaine à Dakar : les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent. *ORSTOM Actual*, 48.

Antoine, P., Bocquier, P., Fall, A.S., Guisse Y., Nanitelamio, J., 1995. Les familles dakaroises face à la crise. IFAN, Dakar.

Antoine, P., Bonvalet, C., Courgeau, D., Dureau, F., Lelièvre, E., 1999. Biographies d'enquêtes : bilan de 14 collectes biographiques. INED-IRD-Réseau socio-économie de l'habitat (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), Paris, 356 p.

Antoine, P., Bry, X., Diouf, P.D., 1987. The "AGEVEN" record : a tool for the collection of retrospective data. *Survey Methodology* 13 (2), 163-171.

Antoine, P., Fall, A.S., 2002. Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar. Rapport d'étape pour le CODESRIA. IRD-IFAN, Dakar, 118 p.

Attias-Donfut, C., 2006. *L'enracinement: enquête sur le vieillissement des immigrants en France*. Armand Colin, Paris, 352 p.

- Azam, J.-P., Dia, M., Tsimpo, C., Wodon, Q., 2007. Has growth in Senegal after the 1994 devaluation been pro-poor? In Q. Wodon: Growth and Poverty Reduction: Case Studies from West Africa. World Bank, New York, 45-70.
- Azoulay, M., Quiminal, C., 2002. Reconstruction des rapports de genre en situation migratoire. Femmes réveillées, hommes menacés en milieu soninké. VEl Enjeux, 128, 87-101.
- Baizán, P., Beauchemin, C., González-Ferrer, A., 2011. A reassessment of Family Reunification in Europe. The case of Senegalese Couples. MAFE Working Paper 16, 27 p.
- Bakewell, O., 2010. Some Reflections on Structure and Agency in Migration Theory. Journal of Ethnic and Migration Studies, 36 (10), 1689-1708.
- Baláz, V., Williams, A.M., Kollár, D., 2004. Temporary versus Permanent Youth Brain Drain: Economic Implications. International Migration, 42 (4), 3-34.
- Baldaccini, A., 2009. The Return and Removal of Irregular Migrants under EU Law: An Analysis of the Returns Directive. European Journal of Migration and Law, 11 (1), 1-17.
- Barou, J., 2001. La famille à distance: nouvelles stratégies familiales chez les immigrants d'Afrique Sahélienne. Hommes et Migrations, 1232, 16-25.
- Baruch, Budhwar, P., Khatri, N., 2007. Brain drain: Inclination to stay abroad after studies. Journal of World Business. 42 (1), 99-112.
- Bazonzi, J.M., 2010. Comprendre la mobilité féminine et la dynamique migratoire intra-africaine à partir du courant centrifuge au départ de Kinshasa. Revue congolaise d'économie, 5 (1), 2-19.
- Beauchemin, C., 2012. Migrations between Africa and Europe: Rationale for a Survey Design. MAFE Methodological Note 5.
- Beauchemin, C., González-Ferrier, A., 2011. Sampling international migrants with origin-based snowballing method: Demographic Research, 25, 103-134.
- Beauchemin, C., Schoumaker, B., Henry, S., 2007. Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour. In Actes du colloque de l'AIDELF sur « Les Migrations Internationales: Observation, Analyse et Perspectives », 157-177.
- Bergstrom, T.C., 1996. Economics in a Family Way. Journal of Economic Literature, 34 (4), 1903-1934.
- Bietlot, M., 2005. Le camp, révélateur d'une politique inquiétante de l'étranger. Cultures et Conflits, 57, 221-250.
- Bijwaard, G.E., 2005. Migration dynamics of immigrants: who leaves, who returns and how quick? Report / Econometric Institute, Erasmus University Rotterdam, 39 p.
- Bijwaard, G.E., 2007. Modelling Migration Dynamics of Immigrants: The Case of the Netherlands. IZA Discussion Paper, 2891, 46 p.
- Bijwaard, G.E., Schluter, C., Wahba, J., 2012. The impact of labour market dynamics on the return-migration of immigrants. CREAM Discussion Paper Series 27/12, 50 p.
- Bilgili, Ö., Siegel, M., 2012. Migrant's Integration, Homeland Engagement and Intentions to Return. An Analysis based on Afghan, Burundian, Ethiopian and Moroccan Migrants in the Netherlands. Communication présentée à l'atelier "Return migration and transnationalism: alternatives or complements" 4-5 septembre 2012, Peace Research Institute (PRIO), Oslo.

- Black, R., Collyer, M., Somerville, W., 2011. Pay-to-Go Schemes and Other Noncoercive Return Programs: Is Scale Possible?, Migration Policy Institute, Washington DC.
- Black, R., Gent, S., 2006. Sustainable return in post-conflict contexts. *International Migration* 44 (3), 15-38.
- Black, R., King, R., Litchfield, J., 2003. Transnational Migration, Return and Development in West Africa (Final Research Report). Sussex Centre for Migration Research, University of Sussex.
- Black, R., Koser, K., Munk, K., Atfield, G., D'Onofrio, L., Tiemoko, R., 2004. Understanding Voluntary Return, Home Office Online Report 50/04, Home Office, London.
- Bledsoe, C.H., Houle, R., Sow, P., 2007. High fertility Gambians in low fertility Spain. *Demographic Research*, 16, 375-412.
- Bocquier, P., 1996. Insertion et mobilité professionnelles à Dakar, Etudes et Thèses. ORSTOM, Paris.
- Bocquier, P., 2006. Les effets peuvent-ils précéder les causes ? Traitement des intentions et des anticipations. In Groupe de Réflexion Sur L'approche Biographique : Etats Flous et Trajectoires Complexes. Observation, Modélisation, Interprétation, Méthodes et Savoirs. Paris, 239-259.
- Bolzman, C., Fibbi, R., Vial, M., 2006. What To Do After Retirement? Elderly Migrants and the Question of Return. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32 (8), 1359-1375.
- Bommes, M., Geddes, A., 2000. Introduction. Immigration and the welfare state. In M. Bommes et A. Geddes : *Immigration and Welfare: Challenging the Borders of the Welfare State*, Routledge, London, 1-12.
- Bongo-Pasi Moke Sangol, W., Tsakala Munikengi, T., 2004. Réinventer l'Université ou le paradoxe du diplôme à l'Université de Kinshasa. In Th. Tréfon : *Ordre et Désordre à Kinshasa. Réponses Populaires à La Faillite de l'Etat*. Musée royal de l'Afrique centrale et L'Harmattan, Tervuren, 99-118.
- Borjas, G.J., Bratsberg, B., 1996. Who Leaves? The Outmigration of the Foreign-Born. *The Review of Economics and Statistics* 78 (1), 165-176.
- Bouchard, H., 2002. *Commerçantes de Kinshasa. Pour survivre*, L'Harmattan, Paris, 236 p.
- Braeckman, C., 2009. *Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale*. Aden Editions, 394 p.
- Bragard, V., 2011. "Indépendance!": The Belgo-Congolese Dispute in the Tervuren Museum. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge* 9 (4), 93-104.
- Bredeloup, S., 1995. Sénégalais en Côte d'Ivoire, Sénégalais de Côte d'Ivoire. *Mondes en Développement* 23 (91), 13-29.
- Bredeloup, S., 2006. Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine* 2006, 217, 185-201.
- Brilleau, A., Roubaud, F., Torelli, C., 2004. L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase I de l'enquête I-2-3 de 2001-2002. Document de travail DIAL 2004/06, 9 p.
- Bruneau, J.-C., 2009. Les nouvelles provinces de la République Démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie*

politique et de géopolitique, 7, <http://espacepolitique.revues.org/index1296.html> (consulté le 10 avril 2013)

Bruzzone, T.D., Tall, M., Gueye, C., 2006. Le milieu sénégalais et l'action transnationale des migrants, CESPI, Rome, 99 p.

Caestecker, F., Poppe, T., Godin, M., Mascia, C., 2012. Migration of international students to Belgium, 2000-2012. Striking a balance between migration management and actively attracting students from third countries for the purpose of study and research. European Migration Network, Bruxelles.

Calavita, K., 1998. Immigration, Law, and Marginalization in a Global Economy: Notes from Spain. *Law and Society Review*, 32 (3), 529-566.

Carling, J., 2004. Emigration, return and development in Cape Verde: the impact of closing borders. *Popul. Space Place*, 10 (2), 113-132.

Carling, J., Hernández-Carretero, M., 2011. Protecting Europe and Protecting Migrants? Strategies for Managing Unauthorised Migration from Africa. *British Journal of Politics and International Relations*, 13 (1), 42-58.

Carling, J., Mortensen, E.B., Wu, J., 2011. A Systematic Bibliography on Return Migration, PRIO Paper. PRIO, Oslo, 287 p.

Carling, J., Pettersen, S.V., 2013. Return migration intentions in the integration-transnationalism matrix. Presented at the 4th Norface Migration Network Conference, "Migration: Global Development, New Frontiers", University College London, London.

Cassarino, J.-P., 2004. Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited. *International Journal on Multicultural Societies*, 6 (2), 253-279.

Cassarino, J.-P., 2008a. The Conditions of Modern Return Migrants – Editorial Introduction. *International Journal on Multicultural Societies*, 10 (2), 95-105.

Cassarino, J.-P., 2008b. Return Migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and Development Challenges (Technical Report). MIREM, Florence, 196 p.

Cassarino, J.-P., 2009. The Co-operation on Readmission and Enforced Return in the African-European Context. In *OECD/SWAC : Regional Challenges of West African Migration: African and European Perspectives*. OECD Publishing, 50-72.

Castagnone, E., 2011. Bridging the gap between qualitative and qualitative research methods. The case of biographic approach. Communication présentée au ESF Strategic Workshop. "New approaches for researching the determinants of migration processes", International Migration Institute - Oxford.

Castagnone, E., Cifaloni, F., Dinini, E., Guasco, D., Lanzardo, L., 2005. "Vai e vieni". Esperienze di migrazione e lavoro di senegalesi tra Louga e Torino. FrancoAngeli Editore, Milano.

Castagnone, E., Mezger, C., Schoumaker, B., Nazio, T., Rakotonarivo, A., 2013a. Understanding Afro-European Labour Trajectories: Integration of Migrants into the EUropean Labour Market, Transnational Economic Participation and Economic Reintegration into the Country of Origin. A Comparative Study. MAFE working paper 26.

Castagnone, E., Sakho, P., Nazio, T., Schoumaker, B., Rakotonarivo, A., 2013b. African migrants at work. Patterns of labour market integration in Europe, transnational economic

participation and economic re-integration of migrants in origin countries. The case of Senegal. MAFE working paper 29.

Castles, S., 1986. The Guest-Worker in Western Europe - An Obituary. *International Migration Review*, 20 (4), 761.

Castles, S., 2006. Guestworkers in Europe: A Resurrection? *International Migration Review*, 40 (4), 741-766.

Castles, S., 2010. Understanding Global Migration: A Social Transformation Perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36 (10), 1565-1586.

Castles, S., Miller, M.J., 2003. *The age of migration*. The Guilford Press, New York, 338 p.

Cerese, F., 1974. Expectations and reality: a case study of return migration from the United States to Southern Italy. *International Migration Review*, 8 (2), 245-262.

Chappart, P., 2008. Expériences de retour forcé au Cameroun : récits de franchissement de frontières. Communication présentée à la conférence « Migrations : nouvelles pratiques, approches plurielles », Université Paris VII, 8-10 octobre, Paris.

Chort, I., Gubert, F., Senne, J.-N., 2012. Migrant networks as a basis for social control: Remittance incentives among Senegalese in France and Italy. *Regional Science and Urban Economics*, 42 (5), 858-874.

Cohen, Y., Haberfeld, Y., 2001. Self-selection and return migration: Israeli-born Jews returning home from the United States during the 1980s. *Population Studies*, 55 (1), 79-91.

Conseil de l'Europe, 2010. L'impact de la crise économique mondiale sur les migrations en Europe. Rapport de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population, 12200, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Constant, A., Massey, D.S., 2002. Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories. *International Migration*, 40 (4), 5-38.

Conway, D., Potter, R.B., Bernard, G.S., 2009. Repetitive Visiting as a Pre-return Transnational Strategy among Youthful Trinidadian Returnees. *Mobilities*, 4 (2), 249-273.

Coquery-Vidrovitch, C., 2001. Nationalité et citoyenneté en Afrique occidentale française : originaires et citoyens dans le Sénégal colonial. *The Journal of African History*, 42 (2), 285-305.

Cornelius, W.A., 2001. Death at the Border: Efficacy and Unintended Consequences of US Immigration Control Policy. *Population and Development Review*, 27 (4), 661-685.

Corvalan, C., Contreras, C., 1989. Retorno a Chile : retorno en Chile. In Instituto Catolico Chileno de Migracion (INCAMI) : *En El Umbral de La Patria. Migracion Forzada y El Retorno. Los Desafios de La Transicion*. Santiago, 61-66.

Coulon, A.D., Wolff, F.-C., 2006. The Location of Immigrants at Retirement: Stay/Return or "Va-Et-Vient"? IZA Working Paper 2224.

Couty, A., 1984. La vérité doit être construite. *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, 20, 5-15.

D'Onofrio, L., 2004. Welcome Home? Minority Return in South-eastern Republika Srpska. University of Sussex, Brighton.

- Dassetto, F., 1992. Mouvements et politiques d'immigration en Europe depuis l'après-guerre. In F. Dassetto et A. Piasser : Migrations entre passé et avenir. Flux et politiques migratoires en Europe et en Belgique, Sybidi, Louvain-la-Neuve, 11-48.
- Daum, C., 2002. Aides au "retour volontaire" et réinsertion au Mali : un bilan critique. *Hommes et migrations*, 1239, 40-48.
- Davids, T., van Houte, M., 2008. Remigration, Development and Mixed Embeddedness: An Agenda for Qualitative Research? *International Journal on Multicultural Societies*, 10 (2), 169-193.
- de Haas, H., 2005. International migration, remittances and development: myths and facts. *Third World Quarterly*, 26 (8), 1269-1284.
- de Haas, 2005. Migration et développement : des mythes tenaces, *Courrier de la Planète*, 81-82.
- de Haas, H., 2011a. The determinants of international migration. Conceptualizing policy, origin and destination effects. DEMIG project paper 2.
- de Haas, H., 2011b. Hein de Haas: The only way to reduce immigration is to wreck the economy. *Migration Blog*, <http://heindehaas.blogspot.co.uk/2011/11/only-way-to-reduce-immigration-is-to.html> (consulté le 5 mai 2013).
- de Haas, H., Fokkema, T., 2010. Intra-Household Conflicts in Migration Decisionmaking: Return and Pendulum Migration in Morocco. *Population and Development Review*, 36 (2), 541-561.
- de Haas, H., Fokkema, T., 2011. The effects of integration and transnational ties on international return migration intentions. *Demographic Research*, 25, 755-782.
- de Haas, H., Fokkema, T., Fassi Fihri, M., 2009. Return migration as failure or success? The determinants of return migration intentions among Moroccan migrants in Europe. Communication présentée à la XXVI conférence internationale de population (IUSSP), Marrakech.
- De Herdt, T., 2004. Ménages cachés, mères célibataires et cibabala : déclin économique et évolution de la composition des ménages à Kinshasa. In Th. Tréfon : *Ordre et Désordre à Kinshasa. Réponses Populaires à La Faillite de l'État*. Musée royal de l'Afrique centrale et L'Harmattan, Tervuren, 155-172.
- De Schutter, S., 2011. De "Anciens de Belgique" in de Democratische Republiek Congo. Een historisch onderzoek naar de impact van Belgische studies in de Congolese samenleving (Master dissertation). Universiteit Gent, Gent.
- De Villers, G., 2002. Introduction. In : *Manières de Vivre : Économie de La "Débrouille" Dans Les Villes Du Congo/Zaire*. Institut africain-CEDAF/L'Harmattan, Tervuren/Paris.
- Demart, S., 2008. De la distinction au stigmat. Matonge: un quartier Congolais à Bruxelles. *Les cahiers de la Fonderie*, 38, 58-59.
- Demart, S., 2010. Les territoires de la délivrance : mises en perspectives historique et plurilocalisée du réveil congolais (Bruxelles, Kinshasa, Paris, Toulouse). Thèse de doctorat soutenue à l'Université catholique de Louvain / Université Toulouse-le-Mirail, Louvain-la-Neuve / Toulouse.

- Dia, H., 2009. Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés Cinquante ans de migrations à partir de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal (1960-2010). Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris V Descartes, Paris.
- Diagne, A., 2006. L'entrée en vie adulte à Dakar. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris I (IDUP), Paris.
- Diagne, A., Lessault, D., 2007. Emancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar. Collection « Regards sur », 41 p.
- Diamanti, I., 2000. Immigration et citoyenneté en Europe: une enquête. Critique internationale, 8 (1), 73-95.
- Diatte, M. A. et Mbow, N., 1999. Releasing the Development Potential of Return Migration: The Case of Senegal. International Migration, 37 (1), 243-266.
- Domingues Dos Santos, M., Wolff, F.-C., 2010. Pourquoi les immigrés portugais veulent-ils tant retourner au pays ? Economie et Prévision, 4 (195-196), 1-14.
- Donovan, V., 1988. Réalités françaises et conventions franco-africaines de circulation des personnes. Peuples Noirs Peuples Africains, 59 (62), 149-164.
- Dumont, G.-F., Kanté, S., 2009. Le Sénégal: une géopolitique exceptionnelle en Afrique. Géostratégies, 10 (25), 107-133.
- Dumont, J.-C., Spielvogel, G., 2008. Les migrations de retour: un nouveau regard. In OCDE : Perspectives Des Migrations Internationales - Rapport Annuel, OCDE, Paris, 181-246.
- Dustmann, C., 2003a. Return migration, wage differentials, and the optimal migration duration. European Economic Journal, 47, 353-369.
- Dustmann, C., 2003b. Children and return migration. Journal of Population Economics, 16(4), 815-830.
- Dustmann, C., Fabbri, F., Preston, I., 2005. The Impact of Immigration on the British Labour Market. The Economic Journal, 115 (507), 324-341.
- Duval, D.T., 2004. Linking return visits and return migration among Commonwealth Eastern Caribbean migrants in Toronto. Global Networks 4, 51-67.
- Edin, P.-A., LaLonde, R.J., Aslund, O., 2000. Emigration of immigrants and measures of immigrant assimilation: Evidence from Sweden. Swedish economic policy review, 7, 163-204.
- El Hariri, S., 2003. Les femmes et le retour au pays d'origine. Hommes et migrations, 1242, 43-52.
- Evans, M., 2000. Briefing: Senegal: Wade and the Casamance dossier. African Affairs 99, 649-658.
- Fall, P.D., Garreta Bochaca, J., 2012. Les migrations africaines vers l'Europe. Entre mutations et adaptation des acteurs sénégalais, REMIGRAF-IFAN / GR-ASE Lleida.
- Feld, S., 2010. La main-d'oeuvre étrangère en Belgique, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 182 p.
- Findley, S.E., 1982. Methods of Linking Community-level Variables with Migration Survey Data. In : National Migration Survey: Guidelines for Analysis. New York, 276-311.
- Finotelli, C., Sciortino, G., 2009. The Importance of Being Southern: The Making of Policies of Immigration Control in Italy. European Journal of Migration and Law 11, 119-138.

- Flahaux, M.-L., 2009. Les migrations de retour et la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine (Mémoire de master). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Flahaux M.-L., Beauchemin C., et Schoumaker B. (2013), Partir, revenir : un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises, In : Beauchemin C., Kabbanji L., Sakho P. et Schoumaker B. (eds), Migrations africains : le co-développement en questions, Armand Colin / Recherches, Paris, pp. 91-125.
- Flahaux, M.-L., Kabbanji, L., 2013. L'encadrement des retours au Sénégal : logiques politiques et logiques de migrants. In C. Beauchemin, L. Kabbanji, B. Schoumaker, P. Sakho : Entre parcours de vie des migrants et attentes politiques, quel co-développement en Afrique subsaharienne? Armand Colin et INED, Paris.
- Foblets, M.-C., Martiniello, M., Parmentier, S., Vervaeke, G., Djait, B., Kagné, B., 2004. Les populations d'origine immigrée face au droit en Belgique, Academia Press. ed, Politique Scientifique fédérale, Série « Problèmes actuels concernant la cohésion sociale », Gand.
- Fundamental Rights Agency of the European Union, 2009. EU-MIDIS. European Union Minorities and Discrimination Survey. Main Results Report. Fundamental Rights Agency of the European Union, Vienna, 276 p.
- Gabrielli, L., 2007. Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique. Politique européenne, 22 (2), 149-173.
- Gaillard, A.-M., 1995. L'exil revisité : le retour des réfugiés chiliens. Thèse de doctorat soutenue à l'EHESS, Paris.
- Gaillard, A.-M., 1997. Exils et retours. Itinéraires chiliens, L'Harmattan, Paris, 303 p.
- Ganga, D., 2006. From Potential Returnees into Settlers: Nottingham's Older Italians. Journal of Ethnic and Migration Studies, 32 (8), 1395-1413.
- Garson, J.-P., Loizillon, A., 2003. Changes and Challenges. Europe and Migration from 1950 to Present. Presented at the Aspects of Migration, Conférence co-organisée par la Commission européenne et l'OCDE, Bruxelles, 21-22 janvier 2003.
- Ghanem, T., 2003. When forced migrants return home. The psychological difficulties returnees encounter in the reintegration process. RSC Working Paper 16.
- Giovannoni, M., Trefon, T., Kasongo Banga, J., Mwema, C., 2004. Agir à la place - et en dépit - de l'Etat : ONG et associations de la société civile à Kinshasa. In Th. Tréfon : Ordre et Désordre à Kinshasa. Réponses Populaires à La Faillite de l'État, Musée royal de l'Afrique centrale et L'Harmattan, Tervuren, 119-134.
- Gmelch, G., 1980. Return Migration. Annual Review of Anthropology 9, 135-159.
- Gmelch, G., 1986. The readjustment of return migrants in Western Ireland. In R. King : Return Migration and Regional Economic Problems. London.
- Gnisci, D., 2008. West African mobility and migration policies of OECD countries, OECD-CSAO-SWAC, Paris.
- Golash-Boza, T., 2013. Forced transnationalism: transnational coping strategies and gendered stigma among Jamaican deportees. Global Networks, disponible à : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/glob.12013/abstract> (consulté le 3 mars 2013)
- Gondard-Delcroix, C., 2006. La combinaison des analyses qualitative et quantitative pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux.

- González-Enríquez, C., 2009. Spain, the Cheap Model. Irregularity and Regularisation as Immigration Management Policies. *European Journal of Migration and Law*, 11 (2), 139-157.
- González-Ferrer, A., Baizán, P., Beauchemin, C., 2012. Child-Parent Separations among Senegalese Migrants to Europe: Migration Strategies or Cultural Arrangements? MAFE working paper 17.
- González-Ferrer A., Kraus E., Baizán P., Beauchemin C., Black R., Schoumaker B., Factors of migration between Africa and Europe: assessing the role of resources, networks and context. A comparative Approach. MAFE working paper 22.
- Goss, J., Lindquist, B., 1995. Conceptualizing International Labor Migration: A Structuration Perspective. *International Migration Review*, 29 (2), 317-351.
- Groenewold, G., Bilsborrow, R.E., 2008. Design of samples for international migration surveys: methodological considerations and lessons learned from a multi-country study in Africa and Europe. In C. Bonifazi, M. Okolski, J. Schoorl, P. Simon : *International Migration in Europe: New Trends and New Methods of Analysis*, Amsterdam, 293-312.
- Guilmoto, C., 1998. Institutions and Migrations. Short-term Versus Long-term Moves in Rural West Africa. *Population Studies*, 52 (1), 85-103.
- Guilmoto, C.Z., Sandron, F., 2000. La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement. *Population*, 55 (1), 105-135.
- Guiraudon, V., 2000. Les politiques d'immigration en Europe : Allemagne, France, Pays-Bas, L'Harmattan. Paris.
- Gundel, S., 2008. What determines the duration of stay of immigrants in Germany? Evidence from a longitudinal duration analysis. *SOEP papers* 79.
- Güngör, N.D., Tansel, A., 2005. Return Intentions of University-Educated Turkish Expatriates. IZA Discussion Paper 1606.
- Hansen, R., 2007. Focus Migration. United Kingdom. Focus Migration 12, Hamburg Institute of International Economics, 11 p.
- Harris, J., Todaro, M., 1970. Migration, unemployment and développement: A two-sector analysis. *American Economic Review*, 60, 126-142.
- Hazen, H.D., Alberts, H.C., 2006. Visitors or immigrants? International students in the United States. *Population, Space and Place*, 12 (3), 201-216.
- Hernandez Carretero, M., 2012. Morals and belonging in Senegalese transnational dynamics and trajectories. Communication présentée à l'atelier "Return migration and transnationalism: alternatives or complements" 4-5 septembre 2012, Peace Research Institute (PRIO), Oslo.
- Hesselbein, G., 2007. The rise and decline of the Congolese State. An analytical narrative of state-making. Working Paper of the Crisis States Research Centre, London School of Economics, 21.
- Ho, E.L.-E., 2012. The emotional economy of Mainland Chinese re-migration: immigration, return and sustained transnationalism. Communication présentée à l'atelier "Return migration and transnationalism: alternatives or complements" 4-5 septembre 2012, Peace Research Institute (PRIO), Oslo.
- Hunter, A., 2011. Theory and practice of return migration at retirement: the case of migrant worker hostel residents in France. *Population, Space and Place*, 17 (2), 179-192.

- Institut national d'études démographiques, 2013. Tous les pays du monde, http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_du_monde (consulté le 2 juin 2013).
- Israel, M., 2002. South African War Resisters and the Ideologies of Return from Exile. *Journal of Refugee Studies*, 15 (1), 26-42.
- Jeffery, L., Murison, J., 2011. The temporal, social, spatial, and legal dimensions of return and onward migration. *Population, Space and Place*, 17 (2), 131-139.
- Jensen, P., Pedersen, P.J., 2007. To Stay or Not to Stay? Out-Migration of Immigrants from Denmark. *International Migration*, 45 (5), 87-113.
- Kaag, M., 2008. Mouride Transnational Livelihoods at the Margins of a European Society: The Case of Residence Prealpino, Brescia, Italy. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34 (2), 271-285.
- Kabbanji, L., 2010. Migration et développement: quelles politiques menées en Afrique subsaharienne? In C. Beauchemin, L. Kabbanji, B. Schoumaker : entre parcours de vie des migrants et attentes politiques, quel co-développement en Afrique subsaharienne? Armand Colin et INED, Paris, 11-38.
- Kabbanji, L., 2013. Towards a Global Agenda on Migration and Development? Evidence from Senegal. *Population, Space and Place* 19 (4), 415-429.
- Kagné, B., Martiniello, M., 2001. L'immigration subsaharienne en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1721 (16), 5-49.
- Khachani, M., Mghari, M., 2009. Départs et retours des migrants internationaux au Maroc : leur impact sur le développement local, AMERM.
- Khady, Cuny, M.-T., 2005. Mutilée, Oh ! Editions, 231 p.
- Khoo, S., Hugo, G., McDonald, P., 2008. Which Skilled Temporary Migrants Become Permanent Residents and Why? *International Migration Review*, 42 (1), 193-226.
- King, R., 2000. Generalizations from the History of Return Migration. In B. Ghosh : *Journey of Hope or Despair?* Geneva, 7-55.
- Kleist, N., 2012. Involuntary return and disrupted transnationalism practices in Ghana. Communication présentée à l'atelier "Return migration and transnationalism: alternatives or complements" 4-5 septembre 2012, Peace Research Institute (PRIO), Oslo.
- Klinthall, M., 2003. Return Migration from Sweden to Chile. What happened after Pinochet? *Lund Studies in Economic History* 21.
- Klinthall, M., 2007. Refugee Return Migration: Return Migration from Sweden to Chile, Iran and Poland 1973-1996. *Journal of Refugee Studies*, 20 (62), 579-598.
- La Cimade, 2009. Les accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement. La Cimade, Paris.
- La Cimade, 2012. Migrations. Etat des lieux 2012. La Cimade, Paris, 133 p.
- La Cimade, 2013. Petit guide pour comprendre les politiques migratoires européennes, Paris.
- Le Masne, H., 1982. Le retour des émigrés algériens, Office des publications universitaires, CIEMI, Alger-Paris.
- Lemarchand, R., 2002. The Tunnel at the End of the Light. *Review of African Political Economy*, 29 (93-94), 389-398.

- Lessault, D., 2005. Périurbanisation et recompositions socio-spatiales à Dakar. Evolution des stratégies résidentielles d'un système métropolitain ouest-africain. Thèse soutenue à l'Université d'Orléans, Orléans.
- Lessault, D., Beauchemin, C., 2009. Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue européenne des migrations internationales*, Nouvelles migrations chinoises en Afrique et en Amérique latine, 25 (1), 163-194.
- Lessault, D., Beauchemin, C., Sakho, P., 2011. International Migration and Housing Conditions of Households in Dakar. *Population*, 66 (1), 195-225.
- Lessault, D., Flahaux, M.-L., à paraître. Regards statistiques sur l'histoire de l'émigration internationale au Sénégal. *Revue européenne de migrations internationales*.
- Lévi-Strauss, C., 1958. *Anthropologie structurale*, Plon, Paris.
- Levitt, P., DeWind, J., Vertovec, S., 2003. International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction. *International Migration Review*, 37 (3), 565-575.
- Levitt, P., Jaworsky, B.N., 2007. Transnational Migration Studies: Past Developments and Future Trends. *Annual Review of Sociology*, 33 (1), 129-156.
- Lewis, W.A., 1954. Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. *The Manchester School of Economics and Social Studies*, 22 (2), 139-191.
- Ley, D., Kobayashi, A., 2005. Back to Hong Kong: return migration or transnational sojourn? *Global Networks*, 5 (2), 111-127.
- Linares, A., 2009. Pourquoi les aides au retour et à la réinsertion de l'Etat français n'incitent pas les immigrés à rentrer dans leur pays d'origine? L'exemple des Maliens. *Recueil Alexandries, Collections Synthèses*.
- Lochak, D., 2006. Le tri des étrangers : un discours récurrent. *Plein droit*, 69 (2), 4-8.
- Luhmann, N., 1990. *Political theory in the Welfare State*, De Gruyter, Berlin-New York.
- Luhmann, N., 1995. *Social systems*, Stanford University Press, Stanford C.A.
- Lututala, B., 1995. Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs. In H. Gérard et V. Piché : *La Sociologie Des Populations*, PUM/APELF-UREF, Montréal, 391-416.
- Lututala, B., 2012. L'exode des cerveaux en Afrique : état de la question et pistes de solution, CODESRIA, Dakar.
- Ma Mung, E., 1996. *Mobilités et investissements des émigrés : Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, L'Harmattan, Paris, 272 p.
- MAFE, 2013. Contextual database MAFE (document interne).
- Maingari, D., 2012. Des voies pour le retour des cerveaux en Afrique. *Migration Policy Practice*, 2, 3-8.
- Majidi, N., 2010. Strategies of migration and immigration: Afghan migrants and European state policies. Communication présentée à the 3rd Graduate Network Conference, Barcelona, 18-20 mars 2010.
- Mangalu, J., 2011. *Migrations internationales, transfert des migrants et conditions de vie des ménages d'origine. Cas de la ville de Kinshasa*. Thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Marcelli, E.A., Cornelius, W.A., 2001. The Changing Profile of Mexican Migrants to the United States: New Evidence from California and Mexico. *Latin American Research Review*, 36 (3), 105-131.

Marchetta, F., 2012. Return Migration and the Survival of Entrepreneurial Activities in Egypt. *World Development*, 40 (10), 1999-2013.

Marot, N., 1995. L'évolution des accords franco-africains. *Plein droit*, 29-30, 96-99.

Martin, J.P., 2008. Les migrations temporaires. In *OECD : Perspectives des migrations internationales*. Organisation for Economic Co-operation and Development, 17-26.

Marx, N., 2008. Réseaux locaux, nœuds de solidarité et jeunes associations : comment s'organisent les migrants rapatriés face à ce retour forcé ? *Revue Asylon(s), Migrations et Sénégal*.

Massey, D., Alarcon, R., Durand, J., Gonzales, H., 1987. *Return to Aztlan - The Social Process of International Migration from Western Mexico*, University of California Press, Studies in Demography, Berkeley.

Massey, D., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., Taylor, J.E., 1993. Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, 19 (3), 431-466.

Massey, D.S., 1990. Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration. *Population Index*, 56 (1), 3-26.

Massey, D.S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., 1998. *Worlds in Motion : Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Clarendon Press, Oxford.

Massey, D.S., Durand, J., Malone, N.J., 2002. *Beyond smoke and mirrors: Mexican immigration in an era of economic integration*. Russell Sage Foundation.

Massey, D.S., Espinosa, K.E., 1997. What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis. *American Journal of Sociology*, 102 (4), 939-999.

Massey, D.S., Liang, Z., 1989. The long-term consequences of a temporary worker program: The US Bracero experience. *Population Research and Policy Review*, 8 (3), 199-226.

Mesplé-Somps, S., 2007. Programme de lutte contre la pauvreté et stratégie de croissance au Sénégal les deux politiques se complètent-elles ? Document de travail DIAL 2007-03.

Mezger, C., Beauchemin, C., 2010. The role of international migration experience for investment at home: The case of Senegal. MAFE working paper 12.

Mezger, C., González-Ferrer, A., 2013. The ImPol Database: A New Tool to Measure Immigration Policies in France, Italy and Spain since the 1960s. MAFE working paper 34.

Mezger Kveder, C.L., 2012. *Essays on Migration between Senegal and Europe: Migration Attempts, Investment at Origin and Returnees' Occupational Status*. Thèse de doctorat soutenue à l'University of Sussex, Brighton.

Mezger Kveder, C.L., Flahaux, M.-L., 2013. Returning to Dakar: A Mixed Methods Analysis of the Role of Migration Experience for Occupational Status. *World Development*. 45, 223-238.

Migreurop, 2009. *Atlas des migrations en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Armand Colin, Paris.

- Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal, 2004. Rapport de Synthèse de la Deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAM II). Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.
- Ministère du Plan de la RD Congo, Macro International, 2008. Enquête Démographique et de Santé, République Démocratique du Congo 2007. Kinshasa & Calverton.
- Moran-Taylor, M., Menjivar, C., 2005. Unpacking Longings to Return: Guatemalans and Salvadorans in Phoenix, Arizona I. *International Migration*, 43 (4), 91-121.
- Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, 2010. *World Population Prospects: The 2010 Revision*. <http://esa.un.org/unpd/wpp/index.htm>. URL (consulté le 4 mai 2013).
- Ndamina Makuda, L., 1994. Pourquoi la Belgique n'a pas employé de main-d'oeuvre coloniale sur son territoire, *Migrance*, 4 (5), 14-19.
- Ndaywel E Nziem, I., 1998. Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique, De Boek/Larcier, Bruxelles.
- Ndione, B., Lombard, J., 2004. Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). *Revue européenne des migrations internationales*, 20 (1), 169-195.
- Nekby, L., 2006. The Emigration of Immigrants, Return vs. Onward Migration: Evidence from Sweden. *Journal of Population Economics*, 19 (2), 197-226.
- Ngoie, G., Vwakyankazi, M., 2008. Profil migratoire par pays : cas de la RDC, Université de Lumumbashi.
- Nieto Sanchez, C., 2012. Relation entre migration et développement : analyse du capital économique, humain et social des migrants retournés à Quillabamba, Pérou. Thèse de doctorat soutenue à l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Ntungila Nkama Mbendu, F., 2010. Pratiques populaires liées à la production et à l'appropriation de l'espace en périphérie de la ville de Kinshasa (RD Congo). Thèse de doctorat soutenue à l'Université catholique de Louvain.
- Nzeza Bilakila, A., 2004. La "coop" à Kinshasa : survie et marchandage. In Th. Trefon : *Ordre et Désordre à Kinshasa. Réponses Populaires à La Faillite de l'État*. Musée royal de l'Afrique centrale et L'Harmattan, Tervuren, 33-46.
- Nzisabira, J., 1997. Gaspillage technologique, récession économique, expansion de la pauvreté et dégradation de l'environnement au Zaïre, Institute for New Technologies, United Nations University, Maastricht, 175 p.
- OCDE-SOPEMI, 2009. Migrations internationales et crise économique : comprendre les liens et élaborer des politiques appropriées (Perspective des migrations internationales). OCDE, Paris.
- ONU-Habitat, 2008. Sénégal : profil urbain de Dakar. Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains Division de la Coopération Technique et Régionale, Nairobi.
- Pécoud, A., Guchteneire, P. de, 2009. Migrations sans frontières: essais sur la libre circulation des personnes. UNESCO.
- Peemans, J.-P., 1998. Le Congo-Zaïre au gré du XXe siècle. État, économie, société 1880-1990, L'Harmattan, Paris, 279 p.

- Perrin, N., 2004. Les déterminants individuels du retour ou de la pérennisation de l'immigration. Une analyse du cheminement...en Belgique. In Actes du colloque de l'AIDELF : Les Migrations Internationales : Observation, Analyse et Perspectives. Erudit, Budapest, 297-311.
- Pian, A., 2009. Aux nouvelles frontières de l'Europe - L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc, La Dispute, Paris, 237 p.
- Pian, A., 2011. Migrations internationales au prisme des rapports familiaux. Les familles sénégalaises à l'épreuve des refoulements des îles Canaries. *Revue européenne des migrations internationale*, 27 (2), 77-100.
- Pison, G., Hill, K., Cohen, B., Foote, K., 1997. Les Changements démographiques au Sénégal, INED / PUF, 276 p.
- PNUD, 2001. Etude sur la perception de la pauvreté. Rapport final, Dakar, 91 p.
- PNUD, 2012. Indicateurs internationaux de développement humain. <http://hdr.undp.org/fr/statistiques> (consulté le 3 mai 2013).
- PNUD, RDC, 2009. Province de Kinshasa. Profil résumé : pauvreté et conditions de vie des ménages. Programme des Nations Unies pour le développement. Unité de lutte contre la pauvreté, Kinshasa.
- Poirier, J., Piché, V., Le Jeune, G., Dabiré, B., Wane, H.R., 2001. Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso ». *Cahiers québécois de démographie*, 30 (2), 289 p.
- Portes, A., 2003. Conclusion: Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism. *International Migration Review*, 37 (3), 874-892.
- Portes, A., Guarnizo, L.E., Landolt, P., 1999. The study of transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field. *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2), 217-237.
- Quiminal, C., 1991. Gens d'ici, gens d'ailleurs: migrations Soninké et transformations villageoises. Christian Bourgois, Paris.
- Quiminal, C., 2002. Retours contraints, retours construits des émigrés maliens. *Hommes et Migrations*, 1236, 35-43.
- Rallu, J.-L., 2003. L'étude des migrations de retour. In G. Caselli, G. Wunsch : *Démographie : Analyse et Synthèse. Volume IV : Les Déterminants de La Migration*. INED, Paris.
- Ranis, G., Fei, J.C.H., 1961. A Theory of Economic Development. *The American Economic Review*, 51 (4), 533-565.
- Razum, O., Sahin-Hodoglugil, N.N., Polit, K., 2005. Health, Wealth or Family Ties? Why Turkish Work Migrants Return from Germany. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31 (4), 719-739.
- Rea, A., 2007. L'étude des politiques d'immigration et d'intégration des immigrés dans les sciences sociales en Belgique francophone. In M. Martiniello, A. Rea, F. Dassetto : *Immigration et Intégration En Belgique Francophone. Etat Des Savoirs, Intellection*. Louvain-la-Neuve, 103-140.
- Return Migration and Development Platform, 2013. Inventory of the agreements linked to readmission, <http://rsc.eui.eu/RDP/research/analyses/ra/> (consulté le 5 juin 2013).

- Reyes, B., 2004a. Changes in Trip Duration for Mexican Immigrants to the United States. *Population Research and Policy Review*, 23 (3), 235-257.
- Reyes, B., 2004b. U.S. Immigration Policy and the Duration of Undocumented Trips. *Crossing the Border: Research from the Mexican Migration Project*. New York, Russel Sage Foundation.
- Riccio, B., 2001. From “ethnic group” to “transnational community”? Senegalese migrants’ ambivalent experiences and multiple trajectories. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27 (4), 583-599.
- Riccio, B., 2008. West African Transnationalisms Compared: Ghanaians and Senegalese in Italy. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34 (2), 217-234.
- Robin, N., 1996. *Atlas des migrations ouest-africaines vers l’Europe, 1985-1993*. IRD Editions.
- Robin, N., Lalou, R., Ndiaye, M., 2000. Facteurs d’attraction et de répulsion à l’origine des flux migratoires internationaux : rapport national Sénégal. Eurostat, 174 p.
- Rodier, C., 2012. *Xénophobie business. A quoi servent les contrôles migratoires ?*, La Découverte, Paris, 194 p.
- Rodier, C., Saint-Saëns, I., 2007. Contrôler et filtrer : les camps au service des politiques migratoires de l’Europe. In M.C. Caloz-Tshopp, V. Chetail : *Mondialisation, Migrations, Droits de L’homme*, Bruylant, Bruxelles.
- Roquet, D., 2008. Partir pour mieux durer : la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal ? *Espace Populations Sociétés*, 2008/1, 37-53.
- Ruben, R., Van Houte, M., Davids, T., 2009. What Determines the Embeddedness of Forced-Return Migrants? Rethinking the Role of Pre- and Post-Return Assistance. *International Migration Review*, 43 (4), 908-937.
- Ruhs, M., 2006. Potentiel des programmes de migration temporaire dans l’organisation des migrations internationales. *Revue internationale du Travail*, 145 (1-2), 7-41.
- Sabar, G., 2013. Africa - Israel - Africa. Return-migration of African labour migrants. *Migrations Letters*, 10 (1), 57-70.
- Salt, J., Dobson, J.A., Clarke, J.A., 1999. Flux et régimes des migrations internationales au Royaume-Uni, *Revue européenne des migrations internationales*, 15(1), 145-166.
- Sayad, A., 1991. *L’immigration ou les paradoxes de l’altérité*, De Boeck/Editions universitaires, Bruxelles.
- Sayad, A., 1998. Le retour, élément constitutif de la condition de l’immigré. *Migrations Société*, 57, 9-45.
- Schmidt di Griedberg, O., 1993. L’immigration africaine en Italie : le cas sénégalais. *Etudes internationales*, 24 (1), 125-140.
- Schoonvaere, Q., 2010. Etude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique. *Analyse des principales données démographiques*. Centre pour l’égalité des chances et la lutte contre le racisme, Bruxelles.
- Schoorl, J., Heering, L., Esveldt, I., Groenewold, G., Van Der, R., Bosch, A., de Valk, H., de Bruijn, B., 2000. Push and pull factors of international migration. A comparative report. European Communities, Luxembourg.

- Schoumaker, B., 2010. Enquêtes biographiques sur les migrations congolaises : présentation du projet MAFE. Communication présentée à la journée d'étude « Belgique - RD Congo : 50 années de migration », 1er juin 2010, Bruxelles.
- Schoumaker, B., 2011. Note on the computation of normalized weights for the MAFE surveys. Technical report, MAFE Project.
- Schoumaker, B., Castagnone, E., Phongi Kingiela, A., Rakotonarivo, A., 2013a. Integration of Congolese migrants in the European labour market and re-integration in DR Congo. MAFE working paper 27.
- Schoumaker, B., Diagne, A., 2010. Migrations between Africa and Europe: Data Collection Report. MAFE Methodological Note 2.
- Schoumaker, B., Flahaux, M.-L., 2013. Changing patterns of Congolese Migration. MAFE working paper 19.
- Schoumaker, B., Flahaux, M.-L., Schans, D., Beauchemin, C., Mazzucato, V., Sakho, P., 2013b. Changing patterns of African migration. MAFE working paper 18.
- Schoumaker, B., Mezger, C., 2013. Sampling and Computation Weights in the MAFE Surveys. MAFE Methodological Note 6.
- Schoumaker, B., Vause, S., Mangalu, J., 2009. Political turmoil, economic crises, and international migration in DR Congo. Evidence from event-history data (1975 - 2007). MAFE working paper 2.
- Sciortino, G., 2004. Between Phantoms and Necessary Evils. Some Critical Points in the Study of Irregular Migrations to Western Europe. In A. Böcker, B. de Hart, I. Michalowski : IMIS-Beiträge: Migration and the Regulation of Social Integration, Osnabrück: Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien (IMIS).
- Shapiro, D., Gough, M., Pongi, R., 2011. Gender, education, and the labour market in Kinshasa. *African Population Studies*, 25 (2), 487-508.
- Sinatti, G., 2009. Home is where the heart abides migration, return and housing in Dakar, Senegal. *Open House International*, 34 (3), 49-56.
- Sinatti, G., 2011. "Mobile transmigrants" or "unsettled returnees"? myth of return and permanent resettlement among Senegalese migrants. *Population, Space and Place*, 17 (2), 153-166.
- Sinatti, G., à paraître. Return migration as a win-win-win scenario? Visions of Return among Senegalese Migrants, the State of Origin and Receiving Countries." *Ethnic and Racial Studies*.
- Sjaastad, L.A., 1962. The Costs and Returns of Human Migration. *Journal of Political Economy*, 70 (2), 80-93.
- Soon, J.-J., 2009. When do student intend to return? Determinants of students's return intentions using a multinomial logit model. *Economics Discussion Papers* 0906.
- Spence, L., 2005. Country of birth and labour market outcomes in London. *DMAG Briefing* 2005/1, 167 p.
- Spire, A., 2005. *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, Paris.
- Stark, O., 1991. *The migration of labor*, Basil Blackwell, Cambridge.

- Stark, O., Bloom, D., 1985. The New Economics of Labor Migration. *The American Economic Review*, 75 (2), 173-178.
- Stark, O., Taylor, J.E., 1989. Relative Deprivation and International Migration. *Demography* 26 (1), 1-14.
- Steinberg, J., 2005. A mixed reception. Mozambican and Congolese Refugees in South Africa. Institute for Security Studies, Cape Town.
- Steyn, M.E., Grant, T., 2007. "A real bag of mixed emotions": Re-entry experiences of South African exiles. *International Journal of Intercultural Relations*, 31 (3), 363-389.
- Suarez Navaz, L., 1995. Les Sénégalais en Andalousie. *Mondes en Développement* 23 (91), 31-44.
- Sumata, C., Tréfon, T., Cogels, S., 2004. Images et usages de l'argent de la diaspora congolaise : Les transferts comme vecteur d'entretien du quotidien à Kinshasa. In Th. Trefon: *Ordre et Désordre à Kinshasa. Réponses Populaires à La Faillite de l'État*, Cahiers Africains. L'Harmattan, 134-154.
- Tall, S.M., 2001. Les migrations internationales sénégalaises d'hier à demain. In M.C. Diop : *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, Paris, 549-578.
- Thioub, I., Diop, M.C., Boone, C., 1998. Economic Liberalization in Senegal: Shifting Politics of Indigenous Business Interests. *African Studies Review*, 41 (2), 63-89.
- Thomas, K.J.A., 2008. Return Migration in Africa and the Relationship between Educational Attainment and Labor Market Success: Evidence from Uganda. *International Migration Review*, 42 (3), 652-674.
- Timera, M., 1996. Les Soninké en France. Karthala, Paris, 250 p.
- Tipo-Tipo, M.B., 1995. Migration sud/nord, levier ou obstacle? : Les Zaïrois en Belgique, *Cahiers africains*, 13 (4), L'Harmattan, Paris.
- Todaro, M., 1969. A model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries. *American Economic Review*, 59 (1), 138-148.
- Todaro, M., 1976. Internal Migration in Developing Countries. International Labour Office, Geneva.
- Tollens, E., 2004. Sécurité alimentaire à Kinshasa. Un face-à-face quotidien avec l'adversité. In Th. Tréfon : *Ordre et Désordre à Kinshasa. Réponses Populaires à La Faillite de l'État*. Musée royal de l'Afrique centrale et L'Harmattan, Tervuren, 61-80.
- Toma, S., Vause, S., 2011. The role of kin and friends in male and female international mobility from Senegal and DR Congo. MAFE working paper 13.
- Trefon, T., 2004. Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat, Musée royal de l'Afrique centrale et L'Harmattan, Tervuren, 61-80.
- Valluy, J., 2009. Rejet des exilés le grand retournement du droit de l'asile. Éditions du Croquant, Terra, Bellecombe-en-Bauges, 382 p.
- Van Houte, M., de Koning, M., 2008. Towards a better embeddedness? Monitoring assistance to involuntary returning migrants from Western countries. Mediation Agency for Return, Centre for International Development Issue Nijmegen, 88 p.
- Van Reybrouck, D., 2012. Congo : une histoire, Actes Sud, Arles, 672 p.

- Varrel, A., 2008. "Back to Bangalore": étude géographique de la migration de retour des indiens très qualifiés à Bangalore (Inde). Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Poitiers, Poitiers.
- Vause, S., 2012. Différence de genre et rôles des réseaux migratoires dans la mobilité internationale des Congolais (RDC): étude des tendances, des déterminants et des conséquences de la migration. Thèse de doctorat soutenue à l'Université catholique de Louvain.
- Vertovec, S., 2001. Transnationalism and identity. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27 (4), 573-582.
- Waldorf, B., 1995. Determinants of International Return Migration Intentions. *The Professional Geographer*, 47 (2), 125-136.
- Webber, F., 2011. How voluntary are voluntary returns? *Race Class*, 52 (4), 98-107.
- White, A., 2012. The limits of transnationalism: failed returns to Poland as motivations for permanent settlement abroad. Communication présentée à l'atelier "Return migration and transnationalism: alternatives or complements" 4-5 septembre 2012, Peace Research Institute (PRIO), Oslo.
- Wihtol de Wenden, C., 2002. Les sans-papiers. *Regards sur l'actualité*, 277, 43-53.
- Winter, G., 1984. Deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires. *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, 20 (1), 17-24.
- World Bank, 2007. Senegal Looking for Work. The Road to Prosperity. Country Economic Memorandum, 40344-SN.
- World Bank, 2013. World Development Indicators 2013, <http://www.worldbank.org/> (consulté le 4 mai 2013).
- Yahirun, J.J., 2012. Take Me "Home": Return Migration among Germany's Older Immigrants. *International Migration*, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/imig.12009/abstract> (consulté le 19 avril 2013)
- Zakharenko, R., 2008. Return Migration: an Empirical Investigation. MPRA Paper 13755.

ANNEXES

Annexe I. Codification des motifs de départ et de retour à partir des réponses ouvertes du questionnaire biographique

I. Codification des motifs de départ

Raison familiale

Rejoindre Conjoint / Mariage
Rejoindre père/mère
Chercher un conjoint pour avoir papier
Regroupement familial /Rejoindre un autre membre de la famille
Rejoindre les enfants
Rejoindre frères, sœurs
Accompagner conjoint
Accompagner père/mère
Accompagner autre membre famille
Accompagner les enfants
Accompagner frères, sœurs
En visite/rendre visite à la famille
Invitation des parents/ frères/ membres de famille
Divorce/séparation
Décès père/mère
Décès du conjoint
Arrivée coépouse
Décès autre membre famille
Problèmes familiaux / Maladie membre de la famille
Education des enfants

Améliorer les conditions de vie

Aller travailler/ chercher du travail/ gagner de l'argent
Souhaite trouver un travail stable / un travail mieux payé / un meilleur emploi
Pense gagner mieux ailleurs. plus facile de trouver un travail ailleurs/ plus facile d'exercer son métier ailleurs/ plus de demande dans ce métier ailleurs / travail marche mieux ailleurs
Préfère travailler ailleurs
Pas d'opportunité de travail
Chômage/ A perdu son travail/condition de travail médiocre dans le pays
Travail / Commerce ne marchait pas / affaire ne marchait pas bien
Ne gagne pas assez
Chercher une vie meilleure/Améliorer ma situation
Tenter sa chance / trouver de meilleures opportunités
Chercher fortune/gagner plus d'argent /chercher des fonds pour des activités aux pays/ mieux gagner sa vie
Aider ma famille / entretenir ma famille
Pauvreté / faible revenu / difficulté à joindre les deux bouts
Conditions de vie (personnelles) difficiles/ situation précaire
Problème économique / situation économique du pays difficile

Mission professionnelle

En mission
Affectation/ accompagner son patron
Ministère d'évangélisation / affectation religieuse
Business/Faire des affaires/Faire du commerce
Céder son affaire
Prospection pour les affaires/ étude de marché
Suivre une conférence

Etudes

Aller étudier
Faire des études plus poussées/Spécialisation
Pas d'écoles de ce genre/ La formation n'existe pas dans le pays
Bourse d'étude
A Réussi un concours
Stage / stage de perfectionnement
Formation en cours de travail

Raisons politiques

Insécurité/ Opinions politiques différents du gouvernement/ menace par le gouvernement
Possibilité d'avoir l'asile
Recherché
Asile
Problèmes politiques
N'aime pas les dirigeants, le gouvernement
Guerre civile/ conflit armé dans le pays/ instabilité politique

2. Codification des motifs de retour

Famille

Rejoindre conjoint
Rejoindre un membre de la famille
Se marier
Accompagner son conjoint
Accompagner un membre de la famille
Visite familiale / rendre visite à la famille
Obligations familiales/ S'occuper de membres de la famille
Education des enfants
Nostalgie de la famille / être protégé par la famille/ être proche de la famille
Décès du conjoint
Décès d'un parent / autre membre de la famille
Maladie conjoint
Maladie parent / autre membre de la famille
Divorce, mésentente conjugale
Problème de cohabitation avec les coépouses
Problème familial
Décision d'une tierce personne
Décision du conjoint
Décision d'un des parents / autre membre de la famille
Retour des parents / retour du tuteur

Raison professionnelle

Chercher du travail
Gérer ses affaires / faire du commerce
Engagé sur contrat ou pour une mission / contrat de travail
Développer sa spécialité/ travailler à partir de son expérience/ assez d'expérience acquise
Travailler dans la restauration / dans les champs / dans un domaine précis
Voyage d'affaire
Apprendre un métier / apprendre un commerce
Reprendre son travail

Fin des études

Fin de la formation à l'étranger
Fin du stage à l'étranger

Difficultés en Europe

Fin du contrat ou de la mission/ mutation
Chômage/ pas de travail/ pas d'opportunité/ difficulté pour trouver un emploi
Emploi perdu/licenciement/ problème d'emploi / insatisfait de son emploi
Les affaires ne marchaient pas
Marre de travailler à l'étranger
Difficultés financières/ gagnait peu/ on gagne plus au Sénégal
Chute devise monétaire
Racisme/ xénophobie
Instabilité/ insécurité/ guerre
Fatigué, déçu de la vie à l'étranger/ Marre des personnes du pays d'accueil
Vie difficile / condition de vie difficile

Problèmes de papiers

Expulsion
Titre de séjour arrivé à expiration/ pas de papiers
Délit commis et rapatriement
Obtention papiers / nationalité
Fin du séjour
Autorisé à quitter le pays

Investissements

Investir de l'argent
Construire ou acheter une maison
Créer une activité

Annexe 2. Guide pour mener les entretiens qualitatifs semi-directifs

- *Ma présentation*
- *Brève exposition du thème de l'entretien*
- *Remerciements*
- *Confirmer la confidentialité*
- *Demande pour l'enregistrement : dire que c'est pour la transcription dans le cadre de la recherche et que ce sera anonymisé*

I. INTRODUCTION GENERALE

Pouvez-vous vous présenter et me dire en quelle année vous êtes né ?
Où avez-vous grandi ?
Quelle était la profession de vos parents ?
Quelle est votre place dans la fratrie ?
Quelle est votre nationalité ?
Quelle est votre situation matrimoniale ? Avez-vous des enfants ? Quel âge ont-ils ?
Avec qui vivez-vous ?
Quel est votre niveau d'éducation ?
Où êtes-vous parti lorsque vous avez quitté le Sénégal / le Congo la première fois ?
Quel âge aviez-vous / en quelle année était-ce ?
Combien de temps y êtes-vous resté ?
Quand êtes-vous rentré ?
Êtes-vous reparti à l'étranger par la suite ? (idem questions supra)

II. AVANT LA MIGRATION

→ **D'abord, j'aimerais que l'on parle de votre situation avant de quitter le Sénégal / le Congo**

- Point de vue social :
Où vivez-vous avant de partir ?
Avec qui ?
Dans quel type de logement ?
(Étiez-vous propriétaires ?)
- Point de vue professionnel :
Quelle était votre situation professionnelle ?
En quoi consistait votre travail ?
Gagniez-vous bien votre vie ?
Quelle source de revenus aviez-vous ? (revenus du travail + autres ? transferts ? locations ?)
Combien gagniez-vous environ ?

II. LA MIGRATION

Comment avez-vous pris la décision de partir du Sénégal / du Congo ?
Pourquoi êtes-vous parti dans tel pays et pas dans un autre ?
Quelles sont les démarches que vous avez faites ?
Au départ, pour combien de temps partiez-vous ? Pourquoi ?
Et là-bas, étiez-vous dans l'optique de rentrer au Sénégal / au Congo ou de rester définitivement à l'étranger ?
Pourquoi ?

→ **Maintenant, nous allons parler de votre séjour là-bas.**

Qu'avez-vous fait dans le pays où vous avez migré ?
Appréciez-vous la vie dans ce pays ?
Étiez-vous seul là-bas ou aviez-vous de la famille avec vous ?
Avez-vous eu des problèmes pour obtenir des papiers ?
(Êtes-vous devenu propriétaire là-bas ?)

Aviez-vous préparé votre retour ? Si oui : de quelle façon ?

1. Pourquoi / Dans quelles circonstances / Pour quelle raisons êtes-vous rentré au Sénégal / au Congo ?

Si encadrement volontaire :

- Comment avez-vous eu connaissance de la structure qui vous a encadré ?
- Quelles sont les démarches que vous avez faites ?
- Qu'est-ce que vous trouviez de bien / motivant ?
- Trouviez-vous que vous aviez assez d'informations pour faire le bon choix ?

2. Capital social

Etiez-vous informé sur les possibilités d'emploi avant de revenir au Sénégal / au Congo ? Comment et par qui ?

Etes-vous parfois revenu au Sénégal / au Congo pour des cours séjours, pour des vacances,... ?

Si oui : Avez-vous pensé revenir bientôt définitivement à ce moment-là ?

Avez-vous prospecté, pris des contacts ou des informations en vue d'un éventuel retour définitif ?

Quand vous étiez à l'étranger, vous gardiez contact avec des personnes qui pourraient vous aider à trouver un emploi au Sénégal / au Congo plus tard ? Vous collaboriez peut-être déjà avec quelqu'un avec qui vous comptiez travailler ?

Quels liens avez-vous gardé avec la famille ? Avez-vous envoyé de l'argent fréquemment à la famille ? A quoi a servi cet argent ?

Aviez-vous une maison au Sénégal / au Congo ? Avez-vous investi pendant votre absence ?

3. Capital humain

Avez-vous acquis des expériences, des connaissances à l'étranger ? Etes-vous revenu avec des compétences spécifiques utiles sur le plan professionnel ?

Pensez-vous que vous êtes revenu avec des valeurs en plus de ce séjour à l'étranger ? Qu'est-ce que la migration vous a appris ?

4. Capital financier

Quand vous êtes rentré, aviez-vous mis de l'argent de côté ? Avez-vous pu épargner à l'étranger ?

Si oui : A quelles fins cet argent a-t-il été utilisé ?

Etait-ce ce que vous projetiez ?

IV. LE VECU DU RETOUR

→ **Pouvez-vous me racontez-moi comment s'est passé votre retour au pays ?**

- Etes-vous revenu seul ou accompagné ?

Si encadrement :

- Comment cela s'est-il passé entre le moment où vous avez pris la décision (/ où on vous a forcé) et le moment où vous êtes arrivé à Dakar / à Kinshasa ?
- Comment ça s'est passé concrètement par la suite ? Quelles ont été les démarches ?
- Quel est le soutien qui vous a été fourni ?
- Voyage payé / organisé ?
- Montant d'aide à la réinsertion : combien ?
- Financement d'une activité entrepreneuriale ?
- Appui à l'activité entrepreneuriale ?
- Formation : en quoi consistait-elle ? Combien de temps ? Utile ?
- Quand vous êtes retourné, aviez-vous l'impression que votre situation correspondait à vos attentes (meilleure – égale - pire) ?
- Que pensiez-vous de l'encadrement ?
- Combien de temps êtes-vous restés en contact avec l'organisme ? (suivi)
- Pouvez-vous me dire si cet encadrement a rendu votre retour plus facile ?
- Quelle est votre appréciation générale du programme ?

- Avez-vous connaissance d'organismes qui encadrent les retours au pays ? Si oui : qu'en pensiez-vous ? Pourquoi pas vous ?

- Point de vue professionnel :

Qu'avez-vous fait comme activité quand vous êtes rentré ?

(Si business : quid ? Ca rapporte de l'argent ? Création d'emplois ? Combien ?)

Avez-vous retrouvé du travail facilement ? Comment avez-vous fait pour trouver du travail ? On vous a aidé ?

Après combien de temps ?

Avez-vous travaillé dans le secteur / statut désiré ? Préfereriez-vous avoir un autre emploi ?

Mettez-vous en œuvre des compétences acquises à l'étranger ?

Quelles sont vos impressions à propos de ce travail ? Etes-vous confronté à certains problèmes ou difficultés (s.e.: administration ? K ? clients ?)

Quelle source de revenus avez-vous depuis votre retour ? (revenus du travail + autres ? transferts ? locations ?)

Combien gagniez-vous approximativement ?

Est-ce difficile de trouver un bon travail quand on revient au Sénégal / au Congo ?

- Point de vue social :

Comment le retour s'est-il passé avec la famille ? Qu'ont-ils dit que vous reveniez (famille d'ici et/ou famille là-bas) ?

Où et avec qui avez-vous vécu lorsque vous êtes revenu ? Dans quel type de logement ?

Vous sentez-vous un peu différent des autres Sénégalais / Congolais ?

Etes-vous confronté à certains problèmes ou difficultés ici ?

Etes-vous dans l'optique de rester au Sénégal / Congo ou de repartir ? Pourquoi (famille, vie professionnelle, façon de vivre,...) ? Avez-vous des papiers qui vous permettent de circuler ? Lesquels ?

Pensez-vous que votre retour contribue au développement de votre pays ? Quelles activités considérez-vous comme contribuant au développement du Sénégal / du Congo ? Selon vous, qu'est-ce qui favoriserait votre implication dans le développement de votre pays ?

Comment voyez-vous l'avenir ?

Annexe 3. Résumé des caractéristiques des migrants de retour interrogés (entretiens qualitatifs) au Sénégal et en RD Congo

a) Répondants sénégalais

NOM (anonymisé)	SEXE	PAYS	MOTIF MIGRATION	MOTIF RETOUR	A LE BAC ?	ACTIVITE ACTUELLE	ENCADREMENT DU RETOUR
Ibou	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Cabinet de consultance	Appui aux investissements (PAISD)
Alioune	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Salarié d'une entreprise	/
Evelyne	F	Espagne	Opportunité de travail	Fin du contrat	non	Commerçante	Expulsion
Ali	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Propriétaire d'une entreprise	/
Ibrahima	H	Italie	Gagner sa vie	Ambitions professionnelles	oui	Eleveur (volailles)	/
Idriss	H	Japon, USA & France	Etudes	Décès du père	oui	Cadre d'une entreprise de technologie	/
Aby	F	France	Accompagner mari	Fin de mission du mari	oui	Secrétaire	/
Yaye	F	France	Etudes	Fin des études	oui	Fonctionnaire	/
Babakar	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Directeur du système d'information et réseaux	Mission professionnelle (TOKTEN)
Pierre-Paul	H	Italie & Belgique	Gagner sa vie	Pas de papier, pas de travail	non	Eleveur de volaille	Retour « volontaire » (Caritas)
Famara	H	Italie	Gagner sa vie	Accident de travail	non	Invalide (paralysé)	/
Salam	H	France	Gagner sa vie	Problèmes de papiers	oui	Chômeur	Retour « volontaire » (PAISD)
Diallo	H	France	Etudes	Volonté de travailler et vivre au Sénégal	oui	Consultant	/
Niang	H	Mauritanie, Espagne	Gagner sa vie	Plus de travail - Expulsion	non	Pêcheur artisanal	Expulsion
Bilal	H	Allemagne	Gagner sa vie	Problèmes conjugaux	non	Artiste	/
Dr Fall	H	Canada & Arabie Saoudite	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Cadre d'une structure de biologie moléculaire	/
Kader	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Cabinet dentaire	Appui aux investissements (PAISD)
Elimane	H	Suisse	Gagner sa vie	Enfermé dans centre de rétention	non	Chômeur	Retour « volontaire » (OIM)

Salimata	F	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Société d'intérim	Appui aux investissements (PAISD)
Grégoire	H	Espagne	Gagner sa vie	Expulsion	non	Chômeur	Expulsion
Pape Laye	H	Espagne	Gagner sa vie	Expulsion	non	Pêcheur artisanal	Expulsion
Aminatou	F	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Chômeuse	Appui aux investissements (PAISD)
Jack	H	Italie	Gagner sa vie	Volonté de retrouver la famille	non	Papetier	/
Clémence	F	Espagne	Opportunité de travail	Fin du contrat	non	Chômeur	/
Demba	H	Italie	Gagner sa vie	Expulsion	non	Electricien	Expulsion
Thianga	H	USA	Etudes	Maladie	non	Chômeur	/
Lamine	H	France	Gagner sa vie	Plus de papiers	non	Electro-mécanicien	Retour « volontaire » (PAISD)
Khalil	H	Belgique (+ France)	Etudes	Plus de papiers	oui	Cyber (+Agence web)	Retour « volontaire » (Caritas)
Thierno	H	France	Etudes	Plus de papiers	oui	Boutique de prêt-à-porter	Retour « volontaire » (Ascode)
Coura	F	France	Etudes	Fin de l'année d'étude	oui	Stagiaire à l'ANSD	/
Néné	F	Allemagne	Etudes	Enfants, trouvé un emploi	oui	Salariée d'une ONG	/
Marie-Claire	F	USA	Opportunité de travail	Fin du contrat	non	Cherche du travail	/
Makhtar	H	Italie	Gagner sa vie	Volonté de retrouver la famille	non	Menuisier	/
Fallou	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Directeur d'une salle resto-concert	Appui aux investissements (PAISD)
Etienne	H	Espagne	Gagner sa vie	Expulsion	non	Peintre	Expulsion
Mohamed	H	France & Canada	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Directeur d'entreprise	/
Mouhammed	H	Espagne	Gagner sa vie	Expulsion	non	Pêcheur artisanal	Expulsion
Prisca	F	Allemagne	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Consultante	Mission professionnelle (TOKTEN)
Fanta	F	Italie	Gagner sa vie	Divorce	oui	Salariée d'une entreprise	/
Ibou	H	Gabon, Côte d'Ivoire, Maroc, Egypte et France	Accompagner sa mère, études, travail	Ambitions professionnelles	oui	Salarié d'une entreprise	/
Aïcha	F	France	Etudes	Fin des études	oui	Fonctionnaire	Appui aux investissements (PAISD)
Aziz	H	France	Gagner sa vie	Enfermé dans centre de rétention	non	Grossiste en alimentation	Retour « volontaire » (Ascode)

Joseph	H	France	Etudes	Ambitions professionnelles	oui	Imprimerie + dans l'immobilier	/
Zacharie	H	France	Gagner sa vie	Expulsion	non	Fonctionnaire	Expulsion
Souleymane	H	Italie	Gagner sa vie	Retrouver la famille	non	Rappeur	/
Bassirou	H	France	Réaliser son rêve d'aller en Europe	Expulsion	non	Vendeur de pièces détachées	Expulsion
Fama	F	Italie	Gagner sa vie	Son mari la réclame, peu de travail, problèmes avec la femme de son oncle	non	Coiffeuse	/
Seynabou	F	USA	Accompagner son mari	Son mari a décidé, éducation des enfants	non	Femme au foyer	/
Malick	H	Mauritanie, Côte d'Ivoire, Italie	Gagner sa vie	Volonté, travail, famille	non	Restaurateur	/
Djibril	H	France	Etudes	Dépression, difficultés financières	oui	Fonctionnaire	/
Salamata	F	France	Accompagner le mari	Plus de papiers	non	Poulailler	Retour « volontaire » (Ascode)
Fadel	H	France	Gagner sa vie	Problèmes de papiers	oui	Pisciniste	Retour « volontaire » (PAISD)

b) Répondants congolais

NOM (anonymisé)	SEXE	PAYS	MOTIF MIGRATION	MOTIF RETOUR	A LE BAC ?	ACTIVITE ACTUELLE	ENCADREMENT DU RETOUR
Aristide	H	Angleterre	Etudes	Enfermé dans centre de rétention	oui	Politicien	Retour « volontaire » (OIM)
Anatole	H	Belgique	Mission prof	Fin études - ordre militaire	oui	Retraité	/
Antonin	H	Belgique	Tenter sa chance	Expulsion	oui	Chauffeur	Expulsion
Bertrand	H	Belgique	Etudes	Divorce	oui	Cadre dans société d'import-export	Appui aux investissements (Cedita-entreprendre)
Barnabé	H	Pays-Bas	Faire sa vie	Expulsion	oui	Tient un bar	Expulsion
Baptiste	H	Belgique	Par nécessité (fuite politique)	Pas de papiers	oui	Gestion de construction	Retour « volontaire » (OIM)
Cécile	F	Canada	Rejoindre famille	Expulsion du mari	oui	Commerçante/grossiste	/

Solange	F	Belgique	Etudes	Raisons professionnelles	oui	Directrice administrative du cadastre minier	/
Claude	H	Pays-Bas	Etudes	Opportunité professionnelle	oui	Informaticien	/
Dylan	H	Belgique	Tenter sa chance	Expulsion	oui	Cambiste	Expulsion
Davy	H	France	Raisons familiales	Raisons familiales	oui	Monteur et producteur d'émission tv	/
Daniel	H	Etats-Unis	Tenter sa chance	Expulsion	oui	Sans emploi	Expulsion
Ernest	H	Belgique	Etudes	Faire des affaires	oui	Agro-pastoral	Appui aux investissements (OCIV - Cedita)
Fabian	H	France	Raisons familiales	Appel de a famille	oui	Sans emploi	/
Célestin	H	Belgique	Etudes	Raisons professionnelles	oui	Projet sécurité de l'Etat	/
Thomas	H	Belgique	Etudes	Fin des études	oui	Professeur d'université	/
Gustave	H	Belgique	Etudes	Problème dans les études	oui	Inspecteur des impôts + CT à l'université	/
Tamara	F	Belgique	Guerre, chasse aux Kasaiens	Suivre mari	oui	Secrétaire	/
Laetitia	F	Angleterre	Gagner sa vie	Pas de papiers	oui	Laborantine	Retour « volontaire » (OIM)
Honorine	F	Pays-Bas	Accompagner mari	Problèmes conjugaux	non	Chômeur	Expulsion (à sa demande)
Yvan	H	Belgique	Mission professionnelle	Fin mission	oui	Retraité	/
Matthieu	H	Belgique	Etudes	Non-obtention de l'équivalence pour exercer	oui	Chirurgien en chef	Mission professionnelle (MIDA)
Benoît	H	Suède	Rdes étudiants	Expulsion	oui	Interprète sans emploi fixe	Expulsion
Jean-Jacques	H	France + Pays-Bas	Faire sa vie	Echec + campagne Kabila	oui	Animateur	/
Jean-Philippe	H	Belgique	Etudes	Fin des études	oui	Directeur d'une imprimerie	/
Gaëlle	F	Belgique	Etudes	Accompagner mari	oui	Entrepreneur	/
Serge	H	Etats-Unis	Etudes	Fin des études	oui	Pilote	/
René	H	Belgique	Tenter sa chance	Pas de papiers	oui	Fonctionnaire & architecte	Retour « volontaire » (OIM)
Guillaume	H	Etats-Unis	Etudes	Investir, travailler	oui	Animateur, musicien, architecte,...	/
Monique	F	Belgique	Accompagner mari	Retour du mari	oui	Retraîtée	/

Madeleine	F	Royaume-Uni	Menaces sur sa famille (mari ministre de Mobutu)	Rejoindre mari, stabilité	oui	Présidente de l'association des femmes d'affaires du Congo	/
Patrick	H	Belgique	Etudes	Fin des études + fin des pillages	oui	Secrétaire général d'un centre en agronomie	/
Faustin	H	Belgique	Etudes	Fin des études	oui	Retraité	Appui aux investissements (Cedita-entreprendre)
Denise	F	Suisse	Troubles	Pas de papiers	oui	Commerçante	Retour « volontaire » (OIM)
David	H	Belgique, Etats-Unis, Canada	Etudes	Raisons professionnelles	oui	Directeur entreprise télécom	/
Justin	H	Angleterre	Problème politique	Pas de papiers	oui	Commerçant	Retour « volontaire » (OIM)
Papy	H	Royaume-Uni	Contrainte politique	Mal du pays	oui	Retraité	Retour « volontaire » (OIM)
Patricia	F	Belgique	Accompagner mari	Retour du mari	oui	Femme au foyer	/
Thierry	H	Belgique	Insécurité, fuite pol	Pas de papiers	oui	Sans emploi	Retour « volontaire » (OIM)
Nick	H	France	Etudier	Investissements	oui	Propriétaire d'un hôtel,...	/
Freddy	H	Belgique	Etudes	Mission prof de LT	oui	Coopérant	Mission professionnelle (MIDA)
Felly	H	Roumanie + Belgique + Nigeria	Etudes	Se marier, échec tentative migration en Belgique, travailler	oui	Ingénieur civil en construction	/
William	H	Belgique + France + Afrique du Sud	Faire sa vie + Raison politique	Expulsion + expulsion	oui	Commissionnaire	Expulsion

Annexe 4. Phénomène analysé, population étudiée et approche adoptée dans la littérature empirique relative à la migration de retour

Attias-Donfut, C., 2006. <i>L'enracinement: enquête sur le vieillissement des immigrés en France</i> , A. Colin.	Intention de retour	Immigrés à la retraite ou approchant la retraite en France	Quanti (enquête Passage des Immigrés à la Retraite)
Baruch, Budhwar, P. & Khatri, N., 2007. Brain drain: Inclination to stay abroad after studies. <i>Journal of World Business</i> , 42(1), p.99–112.	Intention de retour	Etudiants en management des affaires dans 5 universités anglaises ou américaines	Quanti (enquête des auteurs)
Bijwaard, G. E., Schluter, C., & Wahba, J. (2012). The impact of labour market dynamics on the return-migration of immigrants. <i>CREAM Discussion Paper Series 27/12</i> .	Emigration	Main-d'œuvre étrangère aux Pays-Bas entre 1999 et 2007	Quanti (données administratives néerlandaises)
Bijwaard, G.E., 2005. Migration dynamics of immigrants: who leaves, who returns and how quick? <i>Report / Econometric Institute, Erasmus University Rotterdam</i> .	Emigration des individus n'ayant pas la nationalité néerlandaise au moment de leur immigration	Immigrants arrivés aux Pays-Bas entre 18 et 64 ans de 1995 à 2003	Quanti (données administratives)
Bijwaard, G.E., 2007. Modelling Migration Dynamics of Immigrants: The Case of the Netherlands. <i>IZA Discussion Paper</i> , 2891.	Emigration des individus n'ayant pas la nationalité néerlandaise au moment de leur immigration	Immigrants arrivés aux Pays-Bas entre 18 et 64 ans de 1995 à 2004	Quanti (données administratives)
Bilgili, O., & Siegel, M. (2012). Migrant's Integration, Homeland Engagement and Intentions to Return. An Analysis based on Afghan, Burundian, Ethiopian and Moroccan Migrants in the Netherlands. Présenté à Return migration and transnationalism: alternatives or complements, Oslo: Peace Research Institute (PRIO).	Intention de retour permanent, temporaire, ou temporaire dans le cadre d'un programme	Migrants marocains, burundais, éthiopiens et afghans aux Pays-Bas	Quanti (Enquête World in Motion)
Black, R., Koser, K., Munk, K., Atfield, G., D'Onofrio, L., Tiemoko, R., 2004. Understanding Voluntary Return (Home Office Online Report No. 50/04). Home Office, London.	Intention de retour	Migrants bosniaques et kosovars au Royaume-Unis	Quali
Bolzmann, C., Fibbi, R., & Vial, M. (2006). What To Do After Retirement? Elderly Migrants and the Question of Return. <i>Journal of Ethnic & Migration Studies</i> , 32(8), 1359-1375. doi:10.1080/13691830600928748	Intention de retour	Immigrés italiens et espagnols à la retraite ou approchant la retraite en Suisse	Quanti (enquête des auteurs)
Borjas, G.J., Bratsberg, B., 1996. Who Leaves? The Outmigration of the Foreign-Born. <i>The Review of Economics and Statistics</i> 78, 165–176	Emigration	Immigrés aux États-Unis	Quanti (données administratives)

Carling, J., 2004. Emigration, return and development in Cape Verde: the impact of closing borders. <i>Popul. Space Place</i> 10, 113–132.	Intention de retour	Migrants capverdiens en Europe et en Amérique du Nord	Quali
Carling, J., & Pettersen, S. V. (2012). Immigrant integration, transnationalism, and return migration intentions. Présenté à Return migration and transnationalism: alternatives or complements, Oslo: Peace Research Institute (PRIO).	Intention de retour	Immigrés des 10 plus grands groupes présents en Norvège	Quanti (enquête sur les conditions de vie des immigrés en Norvège)
Cohen, Y., & Haberfeld, Y. (2001). Self-selection and return migration: Israeli-born Jews returning home from the United States during the 1980s. <i>Population Studies</i> , 55(1), 79–91.	Emigration	Israéliens ayant migré aux Etats-Unis entre 1970 et 1979	Quanti (échantillons issus des recensements américains de 1980 et 1990)
Constant, A. & Massey, D.S., 2002. Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories. <i>International Migration</i> , 40(4), p.5–38.	Emigration	Immigrants en Allemagne	Quanti (panel socio-économique allemand)
Conway, D., Potter, R. B., & Bernard, G. S. (2009). Repetitive Visiting as a Pre-return Transnational Strategy among Youthful Trinidadian Returnees. <i>Mobilities</i> , 4(2), 249-273.	Retour	Migrants de Trinidad aux Etats-Unis	Quali
Daum, C., 2002. Aides au “retour volontaire” et réinsertion au Mali : un bilan critique. <i>Hommes & migrations</i> 40–48.	Intention de retour	Migrants maliens en France	Quali
De Coulon, A. & Wolff, F.-C., 2006. The Location of Immigrants at Retirement: Stay/Return or « Va-Et-Vient »? <i>IZA Working Paper</i> , 2224.	Intention de retour	Immigrés à la retraite ou approchant la retraite en France	Quanti (enquête Passage des Immigrés à la Retraite)
De Haas, H. & Fokkema, T., 2010. Intra-Household Conflicts in Migration Decisionmaking: Return and Pendulum Migration in Morocco. <i>Population and Development Review</i> , 36(3), p.541–561.	Retour	Migrants marocains proches de la retraite	Quali
de Haas, H. & Fokkema, T., 2011. The effects of integration and transnational ties on international return migration intentions. <i>Demographic Research</i> , 25, p.755–782.	Intention de retour	Migrants égyptiens, ghanéens, sénégalais et marocains en Italie et en Espagne	Quanti (enquêtes push-pull)
de Haas, H., Fokkema, T. & Fassi Fihri, M., 2009. Return migration as failure or success? The determinants of return migration intentions among Moroccan migrants in Europe. Dans XXVI International Population Conference IUSSP. Marrakech.	Intention de retour	Migrants marocains résidents en Europe mais de passage au Maroc	Quanti (enquête)

Domingues Dos Santos, M., & Wolff, F.-C. (2010). Pourquoi les immigrés portugais veulent-ils tant retourner au pays ? <i>Economie & prévision</i> , 4(195-196), 1-14.	Intention du retour	Migrants originaires du Portugal, d'Italie et d'Espagne âgés de 45 à 70 ans	Quanti (Enquête Passage à la Retraite des Immigrés)
Dustmann, C., 2003a. Return migration, wage differentials, and the optimal migration duration. <i>European Economic Journal</i> , 47, p.353–369.	Intention de retour et émigration	Immigrants en Allemagne	Quanti (panel socio-économique allemand)
Dustmann, C. (2003b). Children and return migration. <i>Journal of Population Economics</i> , 16(4), 815–830.	Intention de retour et émigration	Immigrants en Allemagne	Quanti (panel socio-économique allemand)
Duval, D. T. (2004). Linking return visits and return migration among Commonwealth Eastern Caribbean migrants in Toronto. <i>Global Networks</i> , 4(1), 51–67.	Intention de retour	Migrants des Caraïbes à Toronto	Quali
Edin, P.-A., LaLonde, R. J., & Aslund, O. (2000). Emigration of immigrants and measures of immigrant assimilation: Evidence from Sweden. <i>Swedish economic policy review</i> , 7, 163–204.	Emigration	Immigrés présents en Suède entre 1970 et 1997	Quanti (Registre de population suédois)
El Hariri, S., 2003. Les femmes et le retour au pays d'origine. <i>Hommes et migrations</i> , (1242), p.43–52.	Intention de retour	Femmes marocaines ayant migré en France	Quali
Ganga, D. (2006). From Potential Returnees into Settlers: Nottingham's Older Italians. <i>Journal of Ethnic and Migration Studies</i> , 32(8), 1395–1413.	Intention de retour	Migrants italiens âgés arrivés en Angleterre après la seconde guerre mondiale qui avaient initialement l'intention de retourner	Quali
Gundel, S. (2008). What determines the duration of stay of immigrants in Germany? Evidence from a longitudinal duration analysis. <i>SOEP papers</i> 79.	Emigration	Immigrants d'Allemagne entre 1984 et 2006	Quanti (panel socio-économique allemand)
Güngör, N. D., & Tansel, A. (2005). Return Intentions of University-Educated Turkish Expatriates. <i>IZA Discussion Paper</i> 1606.	Intention de retour	Migrants turcs hautement qualifiés à l'étranger	Quanti (enquête internet)
Hazen, H.D. & Alberts, H.C., 2006. Visitors or immigrants? International students in the United States. <i>Population, Space and Place</i> , 12(3), p.201–216.	Intention de retour	Etudiants de l'Université de Minnesota (Etats-Unis)	Quanti (enquête des auteurs) & quali
Hunter, A., 2011. Theory and practice of return migration at retirement: the case of migrant worker hostel residents in France. <i>Population, Space and Place</i> , 17(2), p.179–192.	Intention du retour	Retraités originaire d'Afrique du Nord et de l'Ouest vivant dans des foyers d'immigrés en France	Quali
Jensen, P., & Pedersen, P. J. (2007). To Stay or Not to Stay? Out-Migration of Immigrants from Denmark. <i>International Migration</i> , 45(5), 87–113.	Emigration	Immigrants présents au Danemark de 1987 à 1995	Quanti (données administratives)

Khoo, S., Hugo, G. & McDonald, P., 2008. Which Skilled Temporary Migrants Become Permanent Residents and Why? <i>International Migration Review</i> , 42(1), p.193–226.	Intention de candidater et le fait d'avoir candidaté pour une résidence permanente	Travailleurs sur base de contrat temporaire en Australie	Quanti (enquête des auteurs avec collaboration des autorités australiennes)
Klinthall, M., 2003. Return Migration from Sweden to Chile. What happened after Pinochet? <i>Lund Studies in Economic History</i> .	Emigration des individus vers le pays dont ils avaient la nationalité au moment de l'immigration	Hommes chiliens arrivés en Suède entre 1968 et 1996, à l'exception des étudiants	Quanti (données administratives)
Klinthall, M., 2007. Refugee Return Migration: Return Migration from Sweden to Chile, Iran and Poland 1973-1996. <i>Journal of Refugee Studies</i> , 20, p.579.	Emigration des individus vers le pays dont ils avaient la nationalité au moment de l'immigration	Hommes originaire du Chili, d'Iran, ou de Pologne arrivés en Suède entre 1973 et 1990 en ayant de 18 à 64 ans	Quanti (données administratives)
Le Masne, H., 1982. Le retour des émigrés algériens, p.52–53.	Intention de retour	Algériens dans la région Rhône-Alpes en France	Quali
Ley, D., & Kobayashi, A. (2005). Back to Hong Kong: return migration or transnational sojourn? <i>Global Networks</i> , 5(2), 111–127.	Retour	Migrants originaires de Hong Kong à Vancouver	Quali
Linares, A., 2009. Pourquoi les aides au retour et à la réinsertion de l'Etat français n'incitent pas les immigrés à rentrer dans leur pays d'origine ? L'exemple des Maliens. Recueil Alexandries, Collections Synthèses.	Intention de retour	Migrants maliens en France	Quali
Majidi, N., 2010. Strategies of migration and immigration: Afghan migrants and European state policies. Presented at the 3rd Graduate Network Conference, Barcelona.	Intention de retour	Migrants afghans en situation irrégulière en France et au Royaume-Uni	Quali
Massey, D. et al., 1987. <i>Return to Aztlan - The Social Process of International Migration from Western Mexico</i> University of California Press, Berkeley.	Retour	Mexicains aux Etats-Unis	Quanti (Mexican Migration Project)
Massey, D. S., & Espinosa, K. E. (1997). What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis. <i>American Journal of Sociology</i> , 102(4), 939-999.	Retour l'année de l'arrivée	Migrants mexicains en séjour régulier ou irrégulier aux Etats-Unis	Quanti (Mexican Migration project)
Moran-Taylor, M., & Menjivar, C. (2005). Unpacking Longings to Return: Guatemalans and Salvadorans in Phoenix, Arizona. <i>International Migration</i> , 43(4), 91–121.	Intention de retour	Guatémaltèques et Salvadoriens en Arizona	Quali
Nekby, L., 2006. The Emigration of Immigrants, Return vs. Onward Migration: Evidence from Sweden. <i>Journal of Population Economics</i> , 19(2), p.197–226.	Emigration	Immigrés de 26 à 64 ans en Suède	Quanti (données administratives)

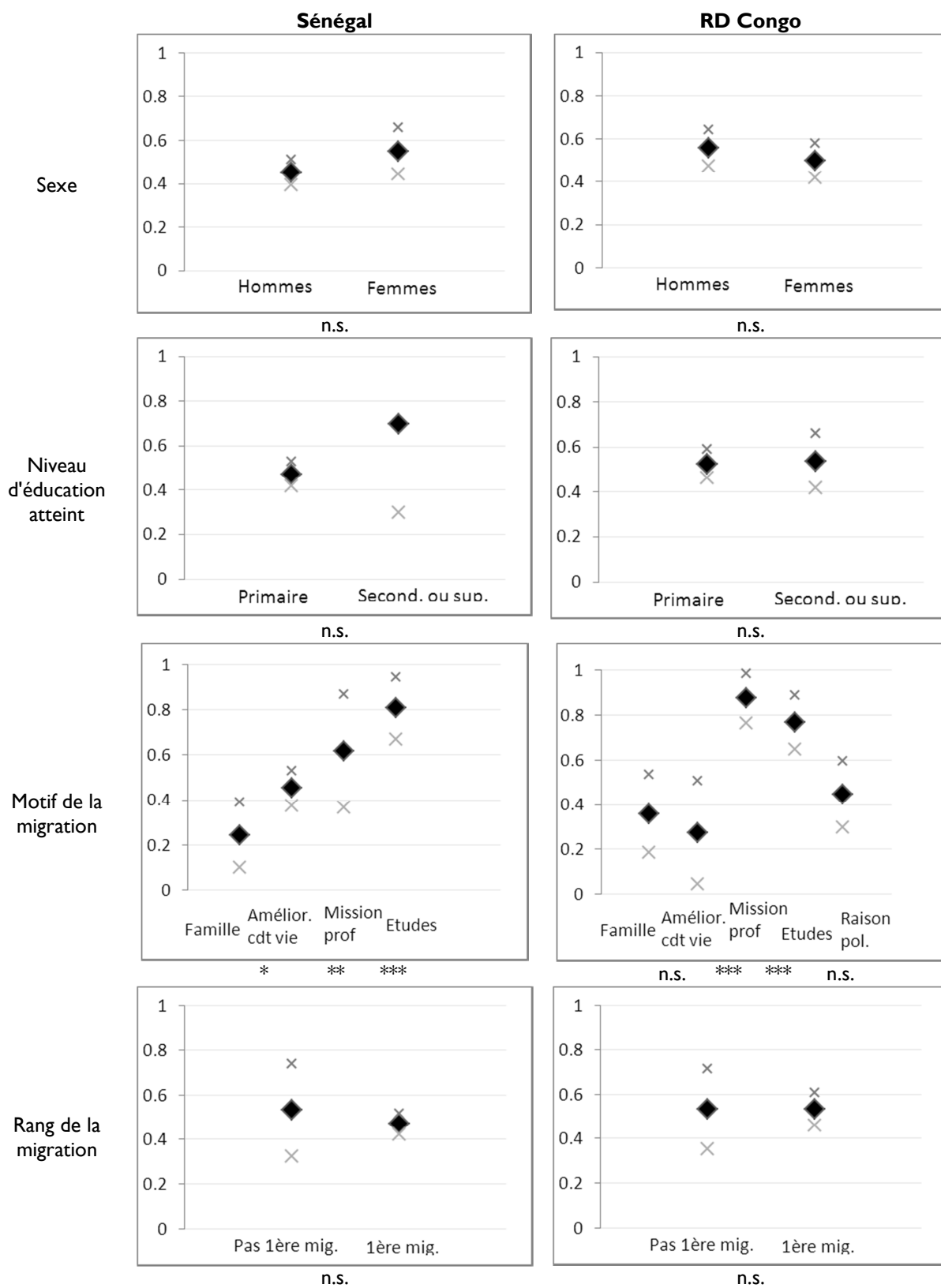
Nieto Sanchez, C., 2012. Relation entre migration et développement : analyse du capital économique, humain et social des migrants retournés à Quillabamba, Pérou. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.	Retour	Migrants de retour d'Italie au Pérou	Quali
Perrin, N., 2004. Les déterminants individuels du retour ou de la pérennisation de l'immigration. Une analyse du cheminement...en Belgique. Dans <i>Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives</i> . Budapest: Erudit, p. 297–311.	Emigration	Immigrés en Belgique	Quanti (données administratives)
Quiminal, C., 2002. Retours contraints, retours construits. <i>Hommes et migrations</i> , (1236), p.35-43.	Retour	Migrants de la région de Kayes partis travailler en France	Quali
Razum, O., Sahin-Hodoglugil, N. N., & Polit, K. (2005). Health, Wealth or Family Ties? Why Turkish Work Migrants Return from Germany. <i>Journal of Ethnic and Migration Studies</i> , 31(4), 719-739.	Retour	Hommes turcs migrants en Allemagne	Quali (focus groups)
Reyes, B., 2004a. Changes in Trip Duration for Mexican Immigrants to the United States. <i>Population Research and Policy Review</i> , 23(3), p.235–257.	Retour	Mexicains aux Etats-Unis	Quanti (Mexican Migration Project)
Reyes, B., 2004b. U.S. Immigration Policy and the Duration of Undocumented Trips. Dans <i>Crossing the border: research from the Mexican Migration Project</i> . New York.	Retour	Mexicains sans papiers aux Etats-Unis	Quanti (Mexican Migration Project) & quali
Schoorl, J. et al., 2000. <i>Push and pull factors of international migration A comparative report</i> , Luxembourg: European Communities.	Intention de retour	Migrants turcs, égyptiens, ghanéens, sénégalais et marocains en Italie et en Espagne	Quanti (enquêtes push-pull)
Sinatti, G., 2011. 'Mobile transmigrants' or 'unsettled returnees'? myth of return and permanent resettlement among Senegalese migrants. <i>Population, Space and Place</i> , 17(2), p.153–166.	Intention de retour	Sénégalais non-qualifiés qui ont migré en Italie et qui circulent entre les deux continents	Quali
Soon, J.-J. (2009). When do student intend to return? Determinants of students's return intentions using a multinomial logit model. <i>Economics Discussion Papers 0906</i> .	Intention de retour	Etudiants étrangers en Nouvelle-Zélande	Quanti (enquête internet)
Varrel, A. (2008). « Back to Bangalore » : étude géographique de la migration de retour des indiens très qualifiés à Bangalore (Inde). Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers.	Retour	Migrants indiens à l'étranger	Quali

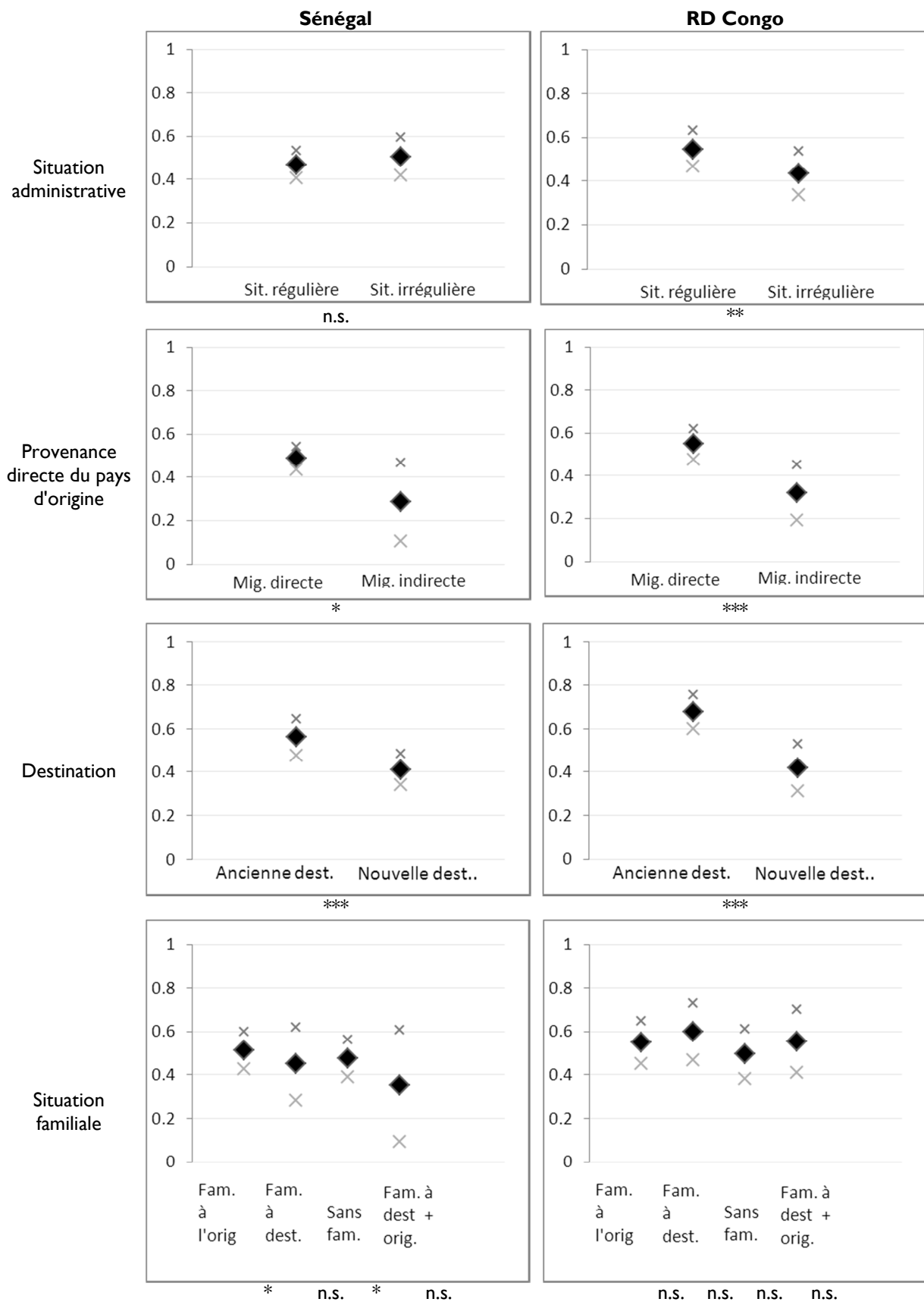
Waldorf, B., 1995. Determinants of International Return Migration Intentions. <i>The Professional Geographer</i> , 47(2), p.125–136.	Intention de retour	Immigrés grecs, italiens, espagnols, turcs et yougoslaves en Allemagne (guestworkers) entre 1970 et 1989	Quanti (projet MARPLAN)
Yahirun, J. J. (2012). Take Me « Home »: Return Migration among Germany's Older Immigrants. <i>International Migration</i> , doi:10.1111/imig.12009	Emigration	Hommes immigrés de plus de 50 ans en Allemagne	Quanti (panel socio-économique allemand)
Zakharenko, R. (2008). Return Migration: an Empirical Investigation. <i>MPRA Paper 13755</i> . Pennsylvania State University.	Emigration	Immigrés aux Etats-Unis	Quanti (US current population survey)

Annexe 5. Déterminants de la migration de retour (au sens large) étudiés dans chaque étude empirique analysée, selon l'approche utilisée

	Age	Sexe	Niveau d'éducation	Situation familiale	Situation matérielle	Situation légale	Situation prof	Situation éco	Visites	Motif	Expérience migratoire antérieure	Intention initiale de retour	Durée de la migration	Période	Sentiment d'intégration sociale	Existence de prog. d'aide au retour
Travaux "quant"																
Atlas-Douf, C., 2006		1		1	1		1					1				
Baruch, Budhwar, P. & Khatri, N., 2007				1								1				
Bijwaard, G.E., 2005	1	1		1						1						
Bijwaard, G.E., 2007				1						1			1			
Bijwaard, G. E., Schluter, C., & Wahba, J., 2012							1									
Bilgili, O., & Siegel, M., 2012	1	1	1	1			1			1			1			
Bolzmann, C., Fibbi, R., & Vial, M., 2006				1	1		1	1								
Borjas, G.J., Bratsberg, B., 1996			1													
Carling, J., & Pettersen, S. V., 2012	1	1	1	1	1		1	1	1	1					1	
Cohen, Y., & Haberfeld, Y., 2001			1													
Constant, A. & Massey, D.S., 2002	1	1	1	1	1		1	1					1	1		
De Coulon, A. & Wolff, F.-C., 2006	1	1	1	1				1	1	1			1			
de Haas, H., Fokkema, T. & Fassi Fihri, M., 2009	1	1	1	1	1		1				1		1		1	
de Haas, H. & Fokkema, T., 2011	1	1	1	1	1		1			1	1		1		1	
Domingues Dos Santos, M., & Wolff, F.-C., 2010		1	1	1	1			1					1			
Dustmann, C., 2003a	1		1										1			
Dustmann, C., 2003b	1		1	1									1			
Edin, P.-A., LaLonde, R. J., & Aslund, O., 2000										1			1			
Gundel, S., 2008	1	1	1		1		1									
Güngör, N. D., & Tansel, A., 2005												1	1	1		
Jensen, P., & Pedersen, P. J., 2007	1		1	1			1						1			
Khoo, S., Hugo, G. & McDonald, P., 2008	1		1	1			1					1				
Klinthall, M., 2007			1	1				1					1	1		
Klinthall, M., 2003	1		1	1				1					1			
Massey, D. et al., 1987	1		1	1	1	1							1			
Massey, D. S., & Espinosa, K. E., 1997	1		1	1	1	1					1					
Nekby, L., 2006	1	1	1	1				1					1			
Perrin, N., 2004		1	1	1			1						1			
Reyes, B., 2004				1		1							1	1		
Schoorl, J. et al., 2000			1	1			1									
Soon, J.-J., 2009												1				
Yahirun, J. J., 2012	1		1	1	1		1							1		
Waldorf, B., 1995				1			1						1	1		
Zakharenko, R., 2008	1	1	1	1									1			
Travaux "quali"																
Black et al., 2004														1		1
Carling, 2004	1			1	1	1		1	1				1	1	1	
Conway, D., Potter, R. B., & Bernard, G. S., 2009				1			1		1							
Daum, 2002																1
De Haas, H. & Fokkema, T., 2010		1		1	1	1										
Dunal, D. T., 2004				1			1		1							
El Hariri, S., 2003	1	1		1	1				1			1	1		1	
Hunter, A., 2011				1	1	1			1			1				
Ganga, D., 2006				1				1					1		1	
Le Masne, H., 1982	1	1		1		1	1					1	1		1	
Ley, D., & Kobayashi, A., 2005	1	1		1			1	1							1	
Linares, 2009																1
Majidi 2010																1
Moran-Taylor, M., & Menjivar, C., 2005				1	1								1	1		
Nieto Sanchez, C., 2012	1			1		1	1						1		1	
Quiminal, C., 2002	1			1	1		1							1		
Razum, O., Sahin-Hodoglugil, N. N., & Polit, K., 2005				1	1		1	1								
Sinatti, G., 2011				1	1	1										
Varrei, A., 2008				1										1		
Travaux "quant et quali"																
Hazen, H.D. & Alberts, H.C., 2006				1								1				
Reyes, B., 2004						1	1						1			

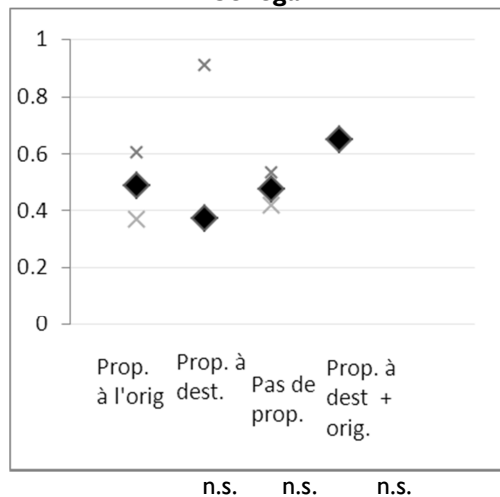
Annexe 6. Probabilités prédites de l'intention initiale de retour pour chaque variable explicative (résultats pondérés)



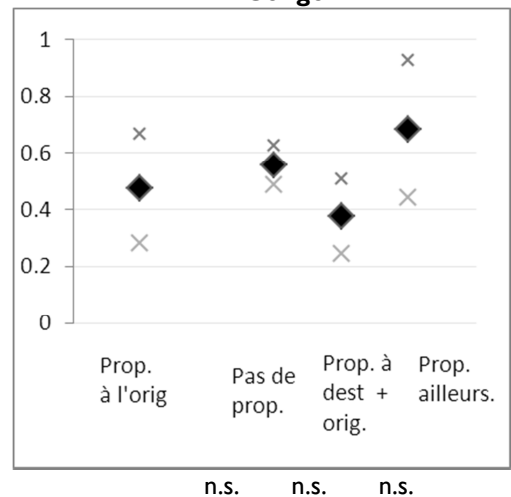


Situation
matérielle

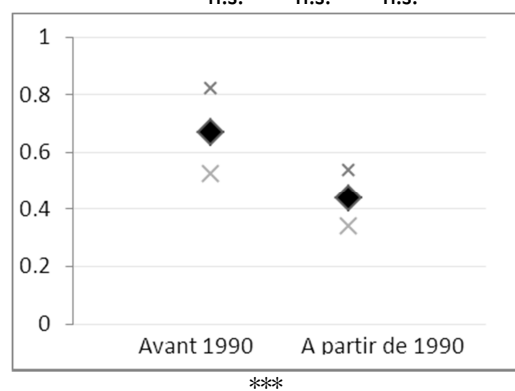
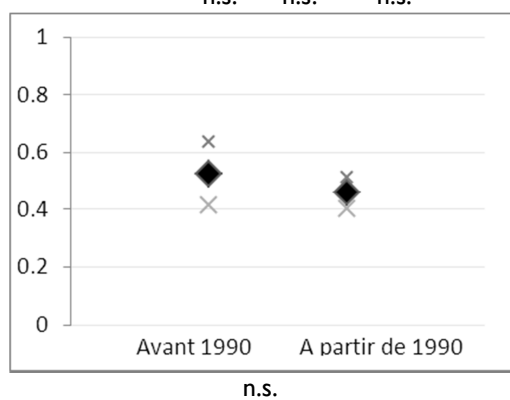
Sénégal



RD Congo



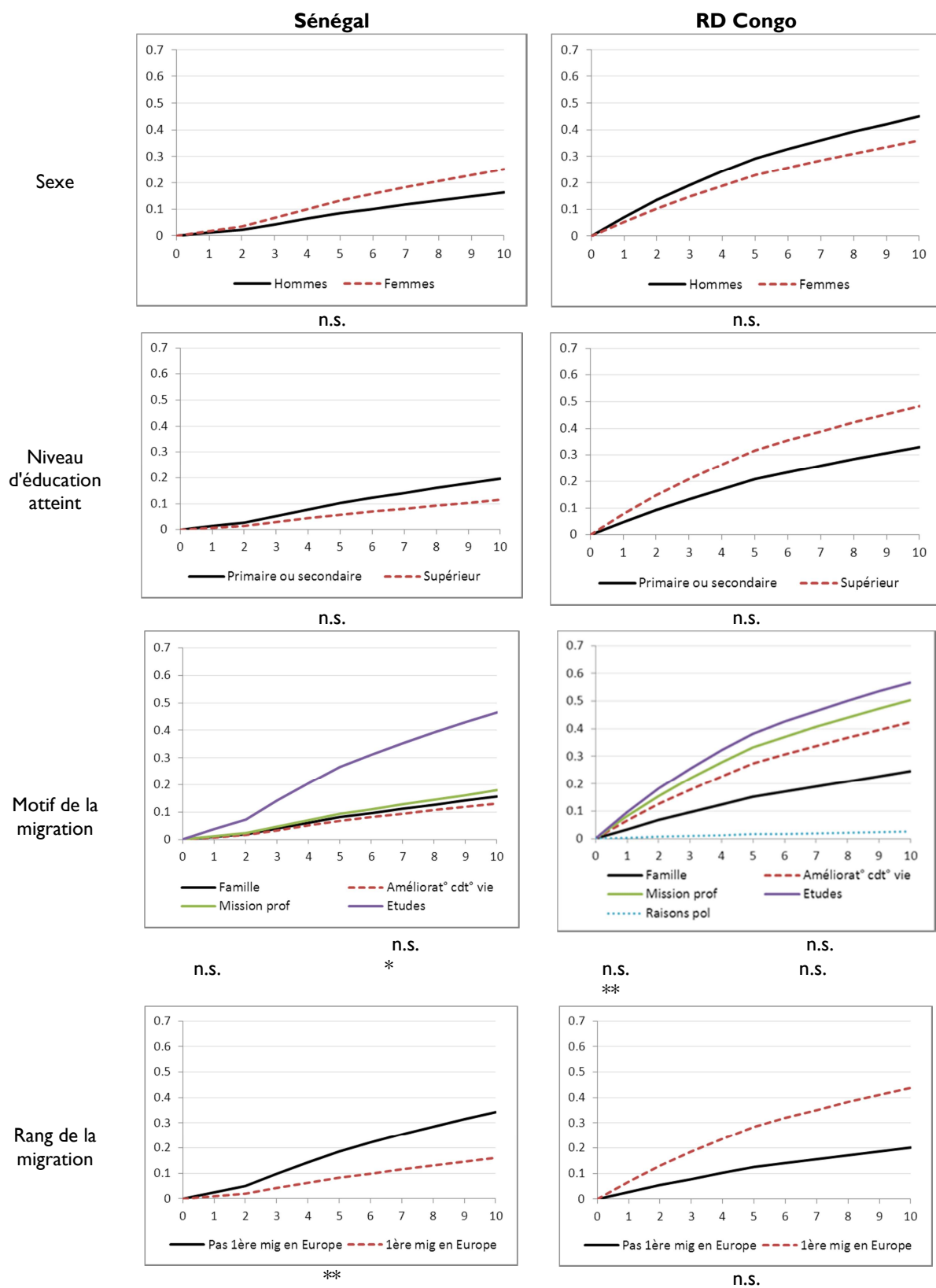
Période



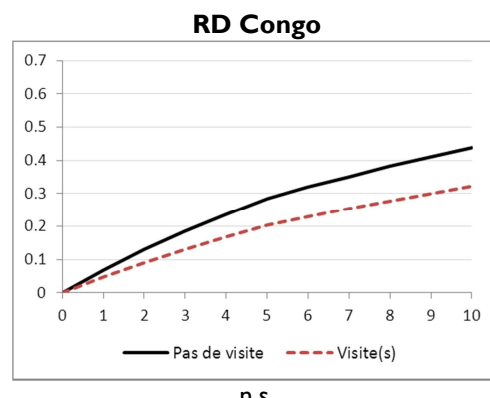
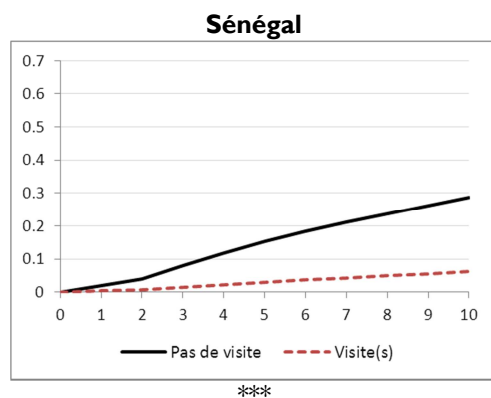
Annexe 7. Description des échantillons de tous les migrants sénégalais et congolais l'année de leur arrivée en Europe, toutes périodes confondues et par période (résultats pondérés)

		Sénégal	RD Congo	Sénégal	RD Congo	Sénégal	RD Congo
		%	%	%	%	%	%
Variables	Modalités			Avant 1990	A partir de 1990	Avant 1990	A partir de 1990
Age (moyenne)		28 ans	29 ans	26 ans	29 ans	26 ans	32 ans
Sexe	Hommes	70	59	78	67	82	41
	Femmes	30	41	22	33	18	59
Niveau d'éducation atteint	Aucun, primaire ou secondaire	97	57	95	98	62	53
	Supérieur	3	43	5	2	38	47
Motif de la migration	Famille	18	15	16	22	7	22
	Amélioration des conditions de vie	54	20	57	52	24	17
	Mission professionnelle	5	3	4	5	4	2
	Etudes	13	42	19	11	61	28
	Raison politique	0	14	0	1	2	23
	Autres	10	6	5	9	2	8
Rang de la migration	Pas première	11	7	10	12	6	7
	Première	89	93	90	88	94	93
Visite(s)	Jamais de visite	93	95	90	90	94	99
	Au moins une visite	7	5	10	10	6	1
Intention initiale quant au retour	Pas d'intention de retourner	47	43	36	51	25	57
	Intention de retourner	43	49	51	41	64	36
	Valeur manquante	10	8	13	9	11	7
Situation administrative	En situation régulière	67	81	79	62	92	72
	En situation irrégulière	27	16	15	32	2	27
	Valeur manquante	6	3	6	6	6	1
Provenance directe du pays d'origine	Oui	94	93	96	93	99	88
	Non	6	7	4	7	1	12
Destination	Ancienne / traditionnelle	52	47	74	43	37	55
	Nouvelle	48	53	26	57	63	45
Situation familiale	Famille dans pays d'origine	38	28	36	41	40	22
	Famille dans pays de destination	12	11	12	10	2	14
	Célibataire sans enfant	40	43	48	36	53	34
	Famille dans pays de destination et d'origine	7	18	3	8	5	27
	Famille ailleurs	3	1	0	5	0	3
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine	18	22	19	18	19	25
	Propriété dans pays de destination	1	0	1	1	0	0
	Pas de propriété	81	77	79	81	81	74
	Propriété dans pays de destination et d'origine	0	0	1	0	0	0
	Propriété ailleurs	0	0	0	0	0	1
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences	45	4	47	3	45	5
	Actif en situation de sous-emploi	19	18	17	20	18	16
	Inactif	20	31	14	13	22	45
	Aux études	16	45	22	62	14	33
	Valeur manquante	0	1	0	2	1	1
Situation économique du ménage	Moyens plus que suffisants	17	34	18	39	16	30
	Moyens pas plus que suffisants	83	66	82	61	83	70
	Valeur manquante	1	0	0	0	1	0
Période	Avant 1990	28	44				
	A partir de 1990	72	56				
N		713	521	162	551	126	395

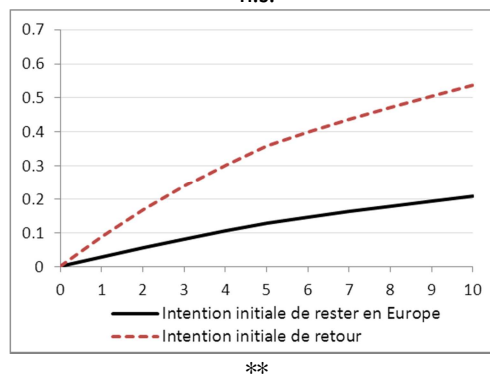
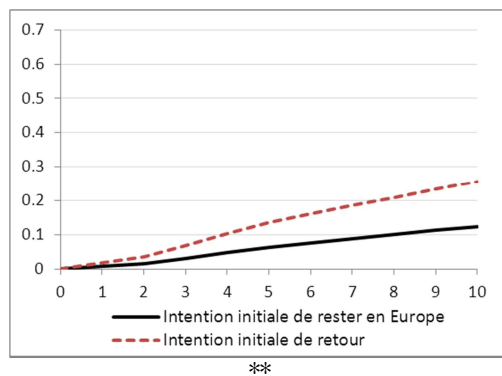
Annexe 8. Probabilités cumulées de retour jusqu'à 10 ans après l'arrivée en Europe pour chaque variable explicative (résultats pondérés)



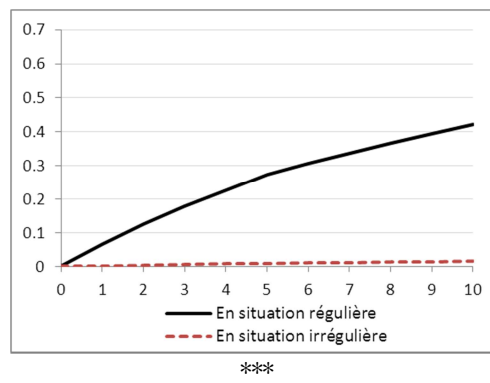
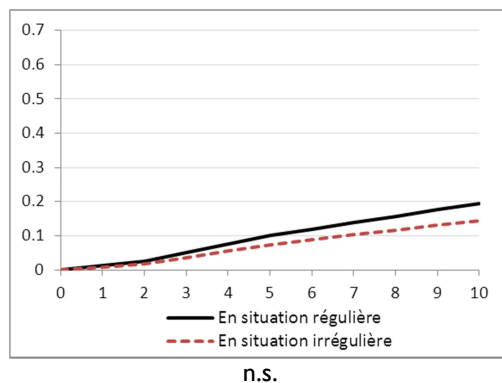
Visite(s) dans le
pays d'origine



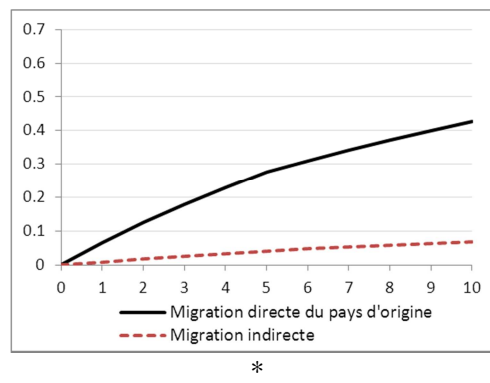
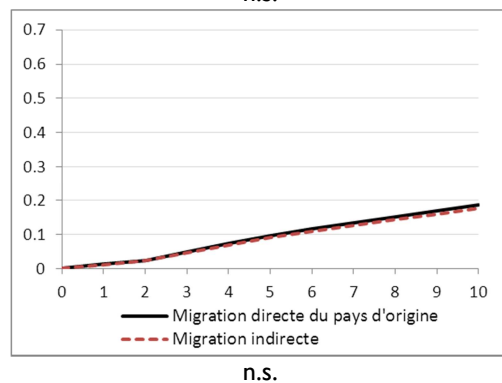
Intention
initiale de
retour

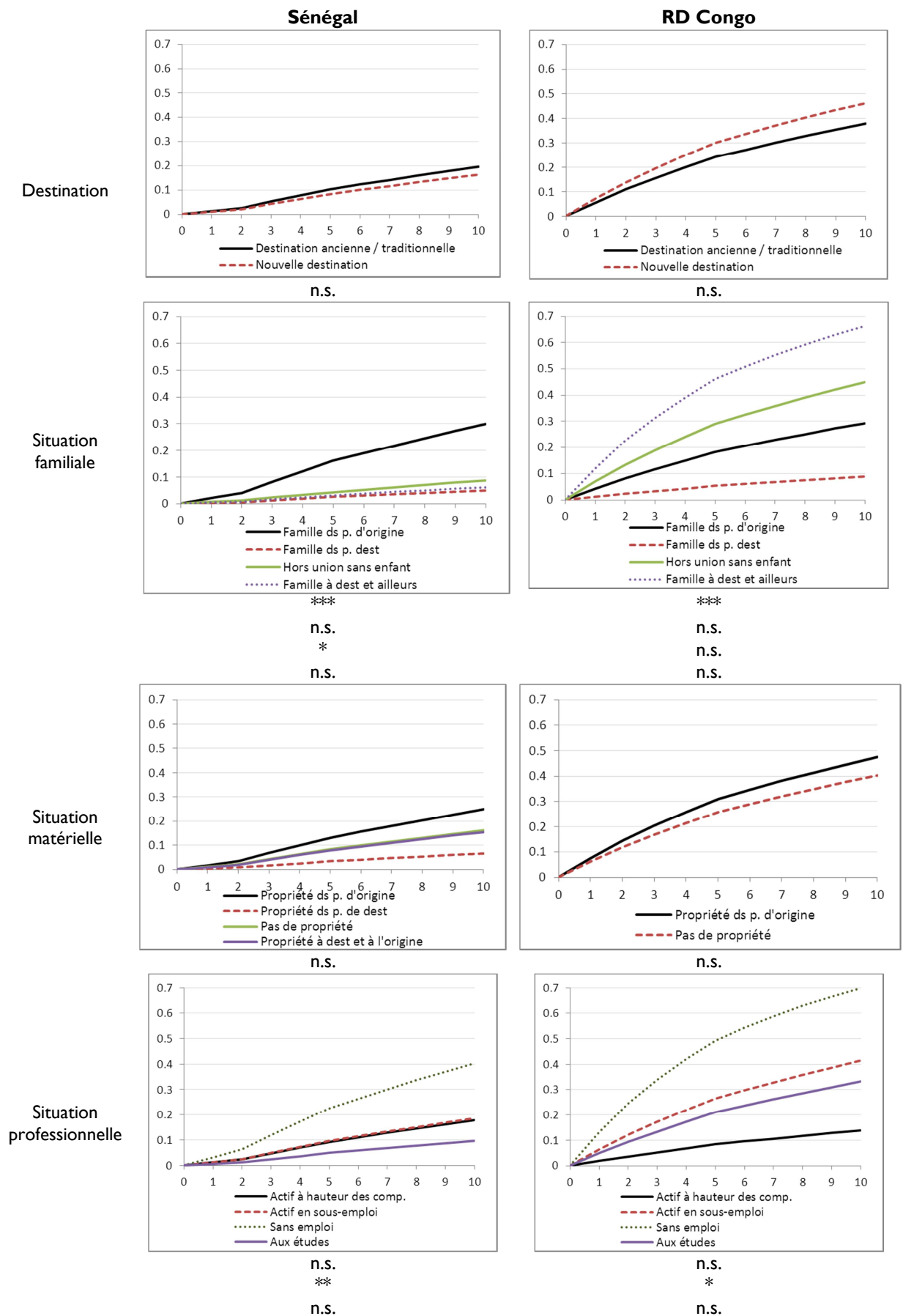


Situation
administrative



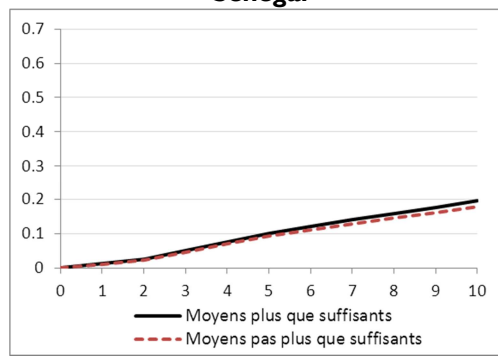
Provenance
directe du pays
d'origine





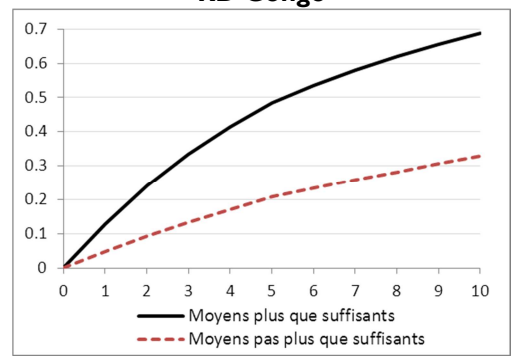
Situation
économique

Sénégal



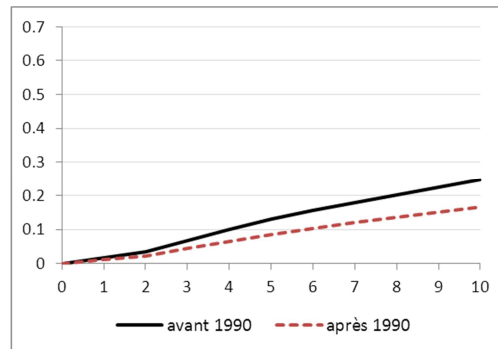
n.s.

RD Congo

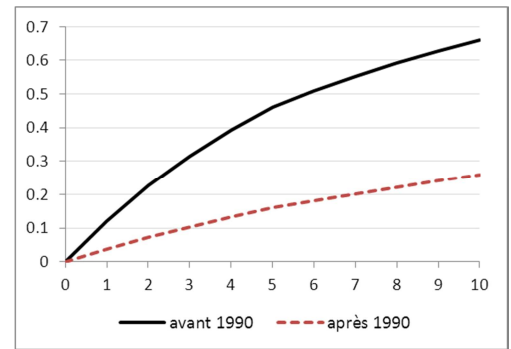


**

Période
(courante)



n.s.



Annexe 9. Résultats des régressions logistiques sur les déterminants du retour au Sénégal et en RD Congo par période sans prendre en compte la variable de l'intention initiale de retour (résultats pondérés)

		Sénégal	RD Congo
Variables	Modalités	Effets nets	Effets nets
Age (continu)		1,01	1,05**
Sexe	Hommes (réf)	1	1
	Femmes	1,63	0,86
Niveau d'éducation atteint	Aucun, primaire ou secondaire (réf)	1	1
	Supérieur	0,45	1,41
Motif de la migration	Famille (réf)	1	1
	Amélioration des conditions de vie	0,74	1,91
	Mission professionnelle	1,63	3,71
	Etudes	6,09***	4,07
	Raison politique	1,00	0,15**
Rang de la migration	Pas première (réf)	1	1
	Première	0,27***	2,21
Durée	1 - 2 ans (réf)	1	1
	3 - 5 ans	2,04*	0,93
	6 ans et +	1,42	0,56
Visite(s)	Jamais de visite (réf)	1	1
	Au moins une visite	0,20***	0,79
Situation administrative	En situation régulière (réf)	1	1
	En situation irrégulière	0,71	0,02***
Provenance directe du pays d'origine	Oui (réf)	1	1
	Non	1,05	0,13***
Destination	Ancienne / traditionnelle (réf)	1	1
	Nouvelle	0,64	0,87
Situation familiale	Famille dans pays d'origine (réf)	1	1
	Famille dans pays de destination	0,13***	0,09***
	Célibataire sans enfant	0,63	1,49
	Famille dans pays de destination et d'origine	0,29*	1,71
	Famille ailleurs	0,24	1,00
Situation matérielle	Propriété dans pays d'origine (réf)	1	1
	Propriété dans pays de destination	0,2594202	1,00
	Pas de propriété	0,6433526	0,94
	Propriété dans pays de destination et d'origine	0,607928	1,00
	Propriété ailleurs	1,00	1,00
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences (réf)	1	1
	Actif en situation de sous-emploi	1,49	2,74
	Inactif	1,01	6,95**
	Aux études	0,40	2,06
Situation économique du ménage	Moyens plus que suffisants (réf)	1	1
	Moyens pas plus que suffisants	0,71	0,36*
Période	Avant 1990 (réf)	1	1
	A partir de 1990	0,66	0,21**
Nombre d'événements		104	86
Nombre de personnes-années		8041	5893

Annexe 10. Dimension de la réinsertion analysée, population étudiée et approche adoptée dans la littérature empirique relative à la réinsertion des migrants de retour

	Dimension de la réinsertion	Population	Approche
Ammassari, S., 2004. From nation-building to entrepreneurship: the impact of élite return migrants in Côte d'Ivoire and Ghana. Population, Space and Place 10, 133–154.	Réinsertion économique (plan financier et professionnel) Réinsertion psychosociale	Migrants ghanéens et ivoiriens qualifiés de retour d'Europe ou d'Amérique du Nord	Quali et quanti (enquête Transrede : Transnational Migration, Return and Development in West Africa)
Ammassari, S., 2005. L'effet du retour des travailleurs migrants sur le développement. Coopération Sud 91–115.	Réinsertion économique (plan financier et professionnel) Réinsertion psychosociale	Migrants ghanéens et ivoiriens qualifiés de retour d'Europe ou d'Amérique du Nord	Quali et quanti (enquête Transrede : Transnational Migration, Return and Development in West Africa)
Ammassari, S., 2009. Migration and Development: Factoring Return Into the Equation. Cambridge Scholars Publishing.	Réinsertion économique (plan financier et professionnel) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants ghanéens et ivoiriens qualifiés de retour d'Europe ou d'Amérique du Nord	Quali et quanti (enquête Transrede : Transnational Migration, Return and Development in West Africa)
Bijwaard, G.E., 2007. Modelling Migration Dynamics of Immigrants: The Case of the Netherlands. IZA Discussion Paper 2891.	Réinsertion physique (objective)	Migrants en situation régulière aux Pays-Bas qui ont émigré et dont certains reviennent aux Pays-Bas	Quanti (registre central des étrangers)
Black, R., King, R., Litchfield, J., 2003. Transnational Migration, Return and Development in West Africa (Final Research Report). Sussex Centre for Migration Research, University of Sussex.	Réinsertion économique (plan professionnel) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants ghanéens et ivoiriens de retour d'Europe ou d'Amérique du Nord	Quanti (enquête Transrede : Transnational Migration, Return and Development in West Africa)
Black, R., Koser, K., Munk, K., Atfield, G., D'Onofrio, L., Tiemoko, R., 2004. Understanding Voluntary Return (Home Office Online Report No. 50/04). Home Office, London.	Réinsertion économique (plan financier, plan professionnel et du logement) Réinsertion physique (subjective)	Migrants kosovars et bosniaques qui étaient en situation irrégulière ou réfugiés en Europe et qui sont de retour	Quali
Bredeloup, S., 2006. Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire. Afrique contemporaine 2006/1, 185–201.	Réinsertion physique (objective)	Migrants burkinabè de retour de Côte d'Ivoire avec la crise du début des années 2000	Quali
Carling, J., 2004. Emigration, return and development in Cape Verde: the impact of closing borders. Popul. Space Place 10, 113–132.	Réinsertion économique (plan financier, plan professionnel et plan du logement) Réinsertion psychosociale	Migrants de retour au Cap Vert après un séjour à l'extérieur de l'Afrique	Quali
Cassarino, J.-P., 2008. Return Migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and Development Challenges (Technical Report). MIREM, Florence.	Réinsertion économique (plan financier et plan professionnel) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants de retour au Maroc, en Algérie et en Tunisie	Quanti (enquête du MIREM sur les migrants de retour tunisiens, algériens et marocains)
Chappart, P., 2008. Expériences de retour forcé au Cameroun : récits de franchissement de frontières. Presented at the Migrations : nouvelles pratiques, approches plurielles, Paris.	Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants camerounais expulsés de France	Quali

Dauids, T., Van Houte, M., 2008. Remigration, Development and Mixed Embeddedness: An Agenda for Qualitative Research? International Journal on Multicultural Societies 10, 169–193.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants de retour involontaire en Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, au Sierra Leone, Togo et Vietnam	Quali
De Haas, H., Fokkema, T., 2010. Intra-Household Conflicts in Migration Decisionmaking: Return and Pendulum Migration in Morocco. Population and Development Review 36, 541–561.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale	Migrants marocains dont la famille n'a pas été réunifiée en Europe et qui retournent au moment de la retraite	Quali
Gaillard, A.-M., 1995. L'exil revisité : le retour des réfugiés chiliens (Thèse de doctorat). [s.n.], [S.l.].	Réinsertion économique (plan financier, plan professionnel et plan du logement) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants chiliens qui s'étaient exilés pendant la période de dictature (Pinochet) et qui sont revenus ensuite	Quali
Gmelch, G., 1986. The readjustment of return migrants in Western Ireland, in: Return Migration and Regional Economic Problems (dir. R. King). London.	Réinsertion psychosociale	Migrants de retour en Irlande	Quali et quanti (enquête sur les migrants de retour en Irlande)
Golash-Boza, T., 2013. Forced transnationalism: transnational coping strategies and gendered stigma among Jamaican deportees. Global Networks no–no.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants jamaïcains expulsés des Etats-Unis	Quali
Ho, E.L.-E., 2012. The emotional economy of Mainland Chinese re-migration: immigration, return and sustained transnationalism. Presented at the Return migration and transnationalism: alternatives or compements, Oslo.	Réinsertion physique (subjective)	Migrants chinois de retour après avoir obtenu un titre de séjour au Canada dans le cadre du programme d'immigration qualifiée	Quali
Khachani, M., Mghari, M., 2009. Départs et retours des migrants internationaux au Maroc : leur impact sur le développement local.	Réinsertion économique (plan financier, plan professionnel et plan du logement) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants de retour au Maroc	Quanti (enquête sur les départs et les retours des migrants internationaux au Maroc et leur impact sur le développement local)
Kleist, N., 2012. Involuntary return and disrupted transnationalism practices in Ghana. Presented at the Return migration and transnationalism: alternatives or compements, Oslo.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants ghanéens expulsés d'Europe ou forcés de quitter la Libye	Quali
Ley, D., Kobayashi, A., 2005. Back to Hong Kong: return migration or transnational sojourn? Global Networks 5, 111–127.	Réinsertion physique (subjective)	Migrants de Hong Kong de la classe moyenne de retour du Canada	Quali
Linares, A., 2009. Pourquoi les aides au retour et à la réinsertion de l'Etat français n'incitent pas les immigrés à rentrer dans leur pays d'origine ? L'exemple des Maliens. Recueil Alexandries, Collections Synthèses.	Réinsertion économique (plan financier et plan professionnel)	Migrants maliens de retour qui ont bénéficié d'une aide au retour de l'Etat français	Quali

Majidi, N., 2010. Strategies of migration and immigration: Afghan migrants and European state policies. Presented at the 3rd Graduate Network Conference, Barcelona.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion physique (subjective)	Migrants afghans expulsés de France et du Royaume-Uni ou ayant bénéficié d'une aide au retour volontaire	Quali
Marchetta, F., 2012. Return Migration and the Survival of Entrepreneurial Activities in Egypt. <i>World Development</i> 40, 1999–2013.	Réinsertion économique (plan professionnel)	Migrants de retour en Egypte	Quanti (enquête sur le marché du travail en Egypte)
Marx, N., 2008. Réseaux locaux, nœuds de solidarité et jeunes associations : comment s'organisent les migrants rapatriés face à ce retour forcé ? <i>Revue Asylon(s), Migrations et Sénégal</i> .	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants sénégalais expulsés d'Espagne	Quali
Massey, D.S., Espinosa, K.E., 1997. What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis. <i>American Journal of Sociology</i> 102, 939–999.	Réinsertion physique (objective)	Migrants mexicains de retour des Etats-Unis	Quanti (Mexican Migration Project)
Ndione, B., Lombard, J., 2004. Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). <i>Revue européenne des migrations internationales</i> 20, 169–195.	Réinsertion économique (plan financier et plan professionnel) Réinsertion physique (subjective)	Migrants maliens de retour avec un projet économique (avec et sans appui d'aide à la réinsertion)	Quanti (enquête de l'OIM et de l'IRD sur les migrations de retour)
Quiminal, C., 2002. Retours contraints, retours construits des émigrés maliens. <i>Hommes et migrations</i> .	Réinsertion économique (plan financier et plan du logement) Réinsertion psychosociale	Migrants maliens de retour de France	Quali
Ruben, R., Van Houte, M., Davids, T., 2009. What Determines the Embeddedness of Forced-Return Migrants? Rethinking the Role of Pre- and Post-Return Assistance I. <i>International Migration Review</i> 43, 908–937.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants de retour involontaire en Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, au Sierra Leone, Togo et Vietnam	Quali et quanti (enquêtes sur la réimplantation des migrants de retour en Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, au Sierra Leone, Togo et Vietnam)
Sabar, G., 2013. Africa - Israel - Africa. Return-migration of African labour migrants. <i>Migrations Letters</i> 10, 57–70.	Réinsertion psychosociale	Migrants ghanéens travailleurs de retour d'Israël	Quali
Schoorl, J., Heering, L., Esvelde, I., Groenewold, G., Van Der, R., Bosch, A., De Valk, H., De Bruijn, B., 2000. Push and pull factors of international migration A comparative report. European Communities, Luxembourg.	Réinsertion physique (subjective)	Migrants de retour en Turquie, au Maroc, en Egypte, au Ghana et au Sénégal)	Quanti (enquêtes Push-Pull)
Sinatti, G., 2011. "Mobile transmigrants" or "unsettled returnees"? myth of return and permanent resettlement among Senegalese migrants. <i>Population, Space and Place</i> 17, 153–166.	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion physique (objective)	Migrants sénégalais non-qualifiés de retour d'Italie	Quali
Steyn, M.E., Grant, T., 2007. "A real bag of mixed emotions": Re-entry experiences of South African exiles. <i>International Journal of Intercultural Relations</i> 31, 363–389.	Réinsertion psychosociale	Migrants sud-africains qui s'étaient exilés pendant la période d'Apartheid et qui sont revenus ensuite	Quali (codification des documents d'archives des exilés retournés)

Thomas, K.J.A., 2008. Return Migration in Africa and the Relationship between Educational Attainment and Labor Market Success: Evidence from Uganda. <i>International Migration Review</i> 42, 652–674.	Réinsertion économique (plan professionnel)	Migrants de retour en Ouganda	Quanti (recensement de la population d'Ouganda)
Van Houte, M., De Koning, M., 2008. Towards a better embeddedness? Monitoring assistance to involuntary returning migrants from Western countries. <i>Mediation Agency for Return</i> .	Réinsertion économique (plan financier) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants de retour involontaire en Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, au Sierra Leone, Togo et Vietnam	Quali et quanti (enquêtes sur la réimplantation des migrants de retour en Afghanistan, Arménie, Bosnie-Herzégovine, au Sierra Leone, Togo et Vietnam)
Varrel, A., 2008. “Back to Bangalore” : étude géographique de la migration de retour des indiens très qualifiés à Bangalore (Inde). Université de Poitiers, Poitiers.	Réinsertion économique (plan professionnel) Réinsertion psychosociale Réinsertion physique (subjective)	Migrants indiens qualifiés de retour des Etats-Unis	Quali
White, A., 2012. The limits of transnationalism: failed returns to Poland as motivations for permanent settlement abroad. Presented at the Return migration and transnationalism: alternatives or complements, Oslo.	Réinsertion économique (plan professionnel) Réinsertion physique (subjective) Réinsertion physique (objective)	Migrants polonais travailleurs de retour du Royaume-Uni, y compris ceux qui sont repartis au Royaume-Uni	Quali

Annexe II. Déterminants de la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine selon chaque étude empirique analysée et selon l'approche utilisée

	Age	Sexe	Niveau d'éducation	Durée de la mig	Intention de retourner	Expérience de retour antérieur	Durée depuis le retour	Situation économique	Situation professionnelle	Situation matérielle	Situation familiale	Situation administrative	Cours séjours à l'étranger	Contexte	Appui institutionnel
QUALI															
Black et al., 2004	1	1	1		1				1			1			1
Bredeloup, 2006								1	1					1	1
Carling, 2004	1			1	1			1		1					
Chappart, 2008					1										
Davids and Van Houte, 2008	1				1										1
De Haas and Fokkema, 2010				1	1						1				
Gaillard, 1995	1		1	1			1	1	1	1		1	1		
Golash-Boza, 2013		1			1			1			1				
Ho, 2012	1														
Kleist, 2012					1			1							
Ley and Kobayashi, 2005	1										1				
Linares, 2009					1									1	1
Majidi, 2010					1									1	1
Marx, 2008								1	1		1			1	
Quiminal, 2002					1			1		1				1	1
Sabar, 2013					1			1						1	
Sinatti, 2011	1					1		1			1	1			1
Steyn and Grant, 2007														1	
Varrel, 2008		1		1					1			1		1	
White, 2012	1								1		1			1	
QUANTI															
Bijwaard, 2007	1	1		1							1				
Black et al., 2003			1				1								
Cassarino, 2008					1									1	
Khachani and Mghari, 2009	1		1		1					1	1		1	1	
Marchetta, 2012	1	1	1								1				
Massey and Espinosa, 1997	1		1			1			1	1	1				
Ndione and Lombard, 2004					1			1	1						1
Schoorl et al., 2000												1			
Thomas, 2008			1												
QUALI & QUANTI															
Ammassari, 2004			1	1			1							1	
Ammassari, 2005			1	1			1							1	
Ammassari, 2009		1	1	1			1		1					1	
Gmelch, 1986	1	1	1	1			1		1	1				1	
Ruben et al., 2009	1	1	1	1			1				1		1		1
Van Houte and De Koning, 2008	1	1	1	1	1			1	1						1

Annexe 12. Valeurs et scores de réinsertion des migrants de retour au Sénégal et en RD Congo

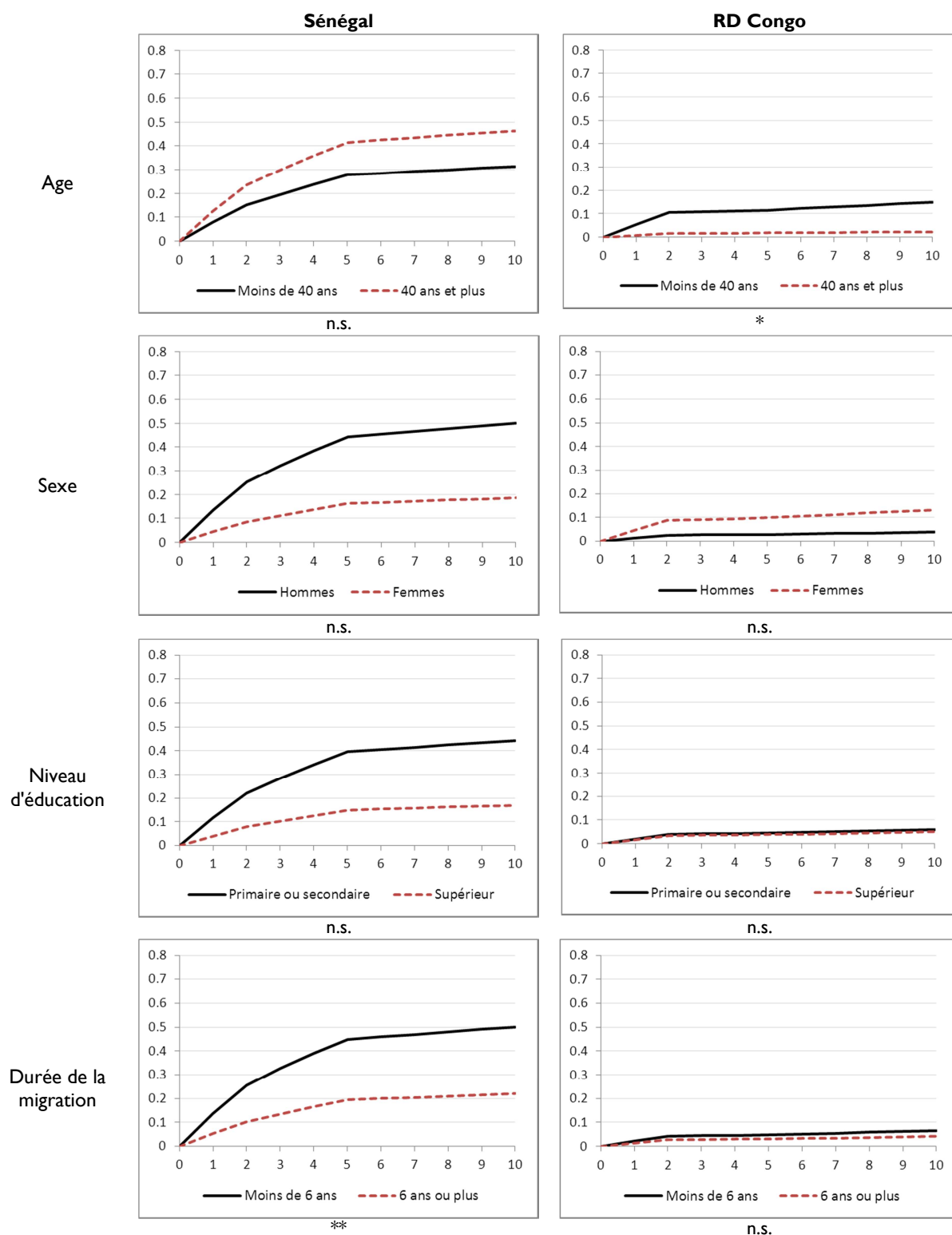
A. Migrants de retour au Sénégal											
	Statut régulier					Statut irrégulier					
		Dimension économique	Dimension psychosociale	Dimension physique		Scores totaux moyens		Dimension économique	Dimension psychosociale		Dimension physique
Avec appui	Ibou	3	3	3		Avec apui	Pierre-Paul	1	2	3	
	Diallo	3	3	3			Salam	0	2	2	
	Kader	3	3	3			Lamine	2	3	3	
	Salimata	3	3	3			Thierno	1	3	1	
	Aminatou	1	1	0			Aziz	0	1	1	
	Fallou	2	3	3			Salamata	2	3	0	
	Aïcha	3	3	3			Fadel	3	3	3	
	Score moyen	2.6	2.7	2.6	2.6		Score moyen	1.3	2.4	1.9	1.9
Sans appui						Sans appui					
	Alioune	2	3	3			Niang	0	0	0	
	Ali	2	1	2			Elimane	0	0	0	
	Ibrahima	3	3	3			Grégoire	0	0	0	
	Idriss	1	2	1			Demba	2	3	3	
	Aby	2	3	3			Etienne	0	0	0	
	Yaye	3	3	3			Mouhammed	0	0	0	
	Famara	3	3	3			Zacharie	2	1	1	
	Dr Fall	3	3	3			Souleymane	2	3	3	
	Jack	3	3	3			Bassirou	0	0	0	
	Coura	1	3	3			Score moyen	0.7	0.8	0.8	0.7
	Néné	3	2	3							
	Marie-Claire	1	3	1							
	Makhtar	2	3	3							
	Mohamed	3	3	3							
	Fanta	2	3	3							
	Seynabou	3	3	2							
	Malick	3	3	3							
	Djibril	3	3	3							
	Score moyen	2.4	2.8	2.7	2.6						

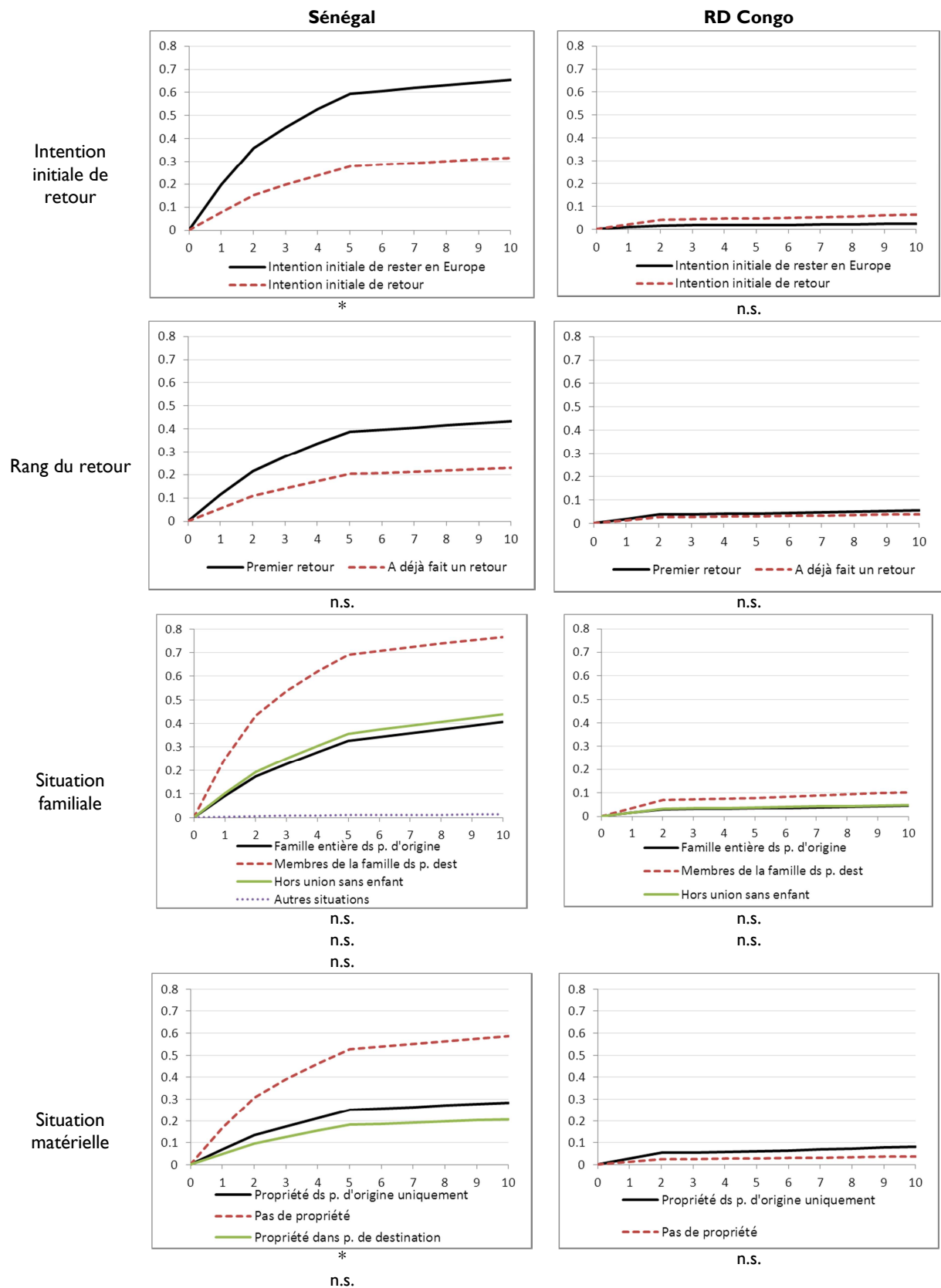
B. Migrants de retour en RD Congo											
Statut régulier						Statut irrégulier					
		Dimension économique	Dimension psychosociale	Dimension physique	Scores totaux moyens			Dimension économique	Dimension psychosociale	Dimension physique	Scores totaux moyens
Avec appui	Bertrand	4	3	4		Avec apui	Aristide	4	2	2	
	Ernest	3	3	4			Baptiste	3	3	2	
	Gustave	4	4	4			Laetita	3	3	4	
	Score moyen	3.7	3.3	4.0	3.7		René	4	2	4	
							Papy	2	4	4	
							Denise	2	2	3	
							Justin	2	3	1	
							Thierry	1	3	1	
							Score moyen	2.6	2.8	2.6	2.7
Sans appui	Cécile	4	3	3		Sans appui	Antonin	1	1	1	
	Solange	4	3	4			Barnabé	1	1	1	
	Claude	4	3	4			Daniel	3	2	1	
	Davy	3	4	4			William	1	1	1	
	Célestin	4	4	4			Score moyen	1.5	1.25	1	1.3
	Thomas	3	3	4							
	Tamara	4	4	4							
	Gaëlle	4	3	4							
	Serge	3	4	4							
	Madeleine	4	4	4							
	David	4	4	4							
	Nick	4	3	3							
	Score moyen	3.8	3.5	3.8	3.7						

Annexe I3. Résultats des régressions logistiques pour les nouveaux départs en Europe des migrants sénégalais et congolais en tenant compte de la situation administrative des individus la dernière année de leur séjour en Europe (résultats pondérés)

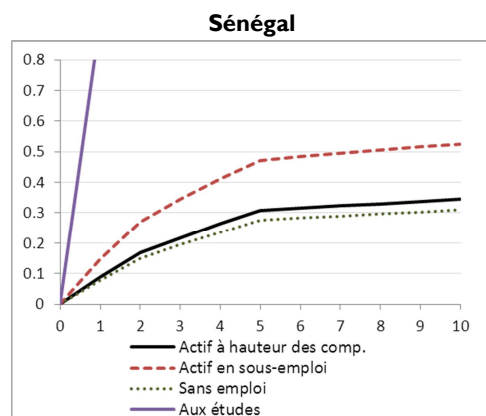
Variables	Modalités	Sénégal	RD Congo
		Effets nets	Effets nets
Age	Moins de 40 ans	1	1
	40 ans et plus	2,19	0,10**
Sexe	Hommes	1	1
	Femmes	0,44	5,52
Niveau d'éducation atteint	Primaire ou secondaire	1	1
	Supérieur	0,41	0,96
Durée de la migration	Moins de 6 ans	1	1
	6 ans ou plus	0,30**	0,62
Intention initiale de retourner	Pas d'intention	1	1
	Intention	0,21**	2,88
Premier retour au pays	Oui	1	1
	Non	0,39	0,61
Durée écoulée depuis le retour	1 - 2 ans	1	1
	3 - 5 ans	0,69	0,04*
	6 ans et +	0,10***	0,01**
Situation familiale	Famille entière dans pays d'origine (réf)	1	1
	Membres de la famille dans pays de destination	2,59	3,55
	Célibataire sans enfant	1,12	1,20
Situation matérielle	Propriété dans le pays d'origine uniquement	1	1
	Pas de propriété	2,93*	0,31
	Propriété dans p. de dest	0,43	/
Situation professionnelle	Actif à hauteur de ses compétences (réf)	1	1
	Actif en situation de sous-emploi	1,68	0,16
	Inactif	1,78	1,13
	Aux études	17,23	38,50
Situation légale en Europe l'année précédant le retour	Non	1	1
	Oui	0,58	10,53*
Séjours court à l'étranger	Non	1	1
	Oui	0,09	1,02
Période courante	Avant 1990	1	1
	Après 1990	1,38	1,77
Nombre d'événements		49	48
Nombre d'années vécues / observations		1029	1044

Annexe 14. Probabilités cumulées de nouveau départ jusqu'à 10 ans après le retour pour chaque variable explicative (résultats pondérés)





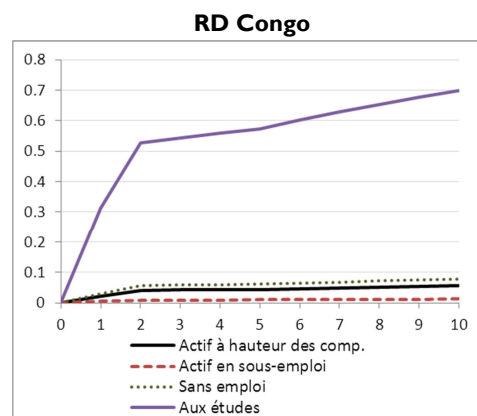
Situation professionnelle



n.s.

n.s.

n.s.

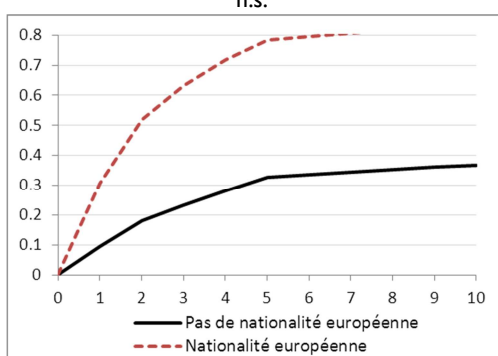


n.s.

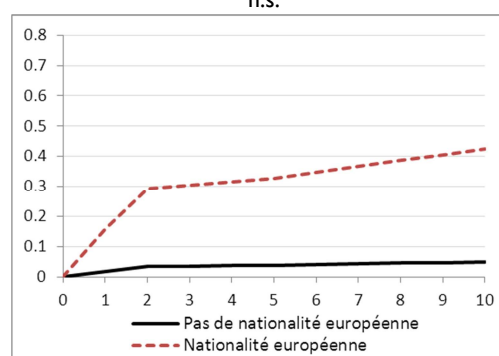
n.s.

n.s.

Nationalité européenne

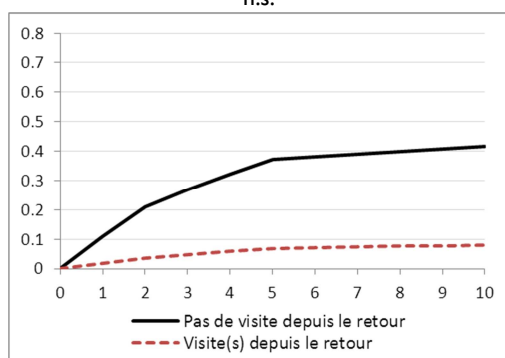


n.s.

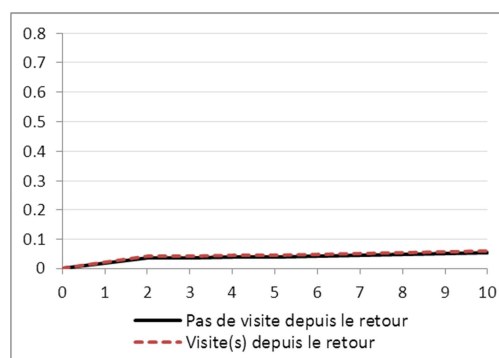


*

Visites en Europe

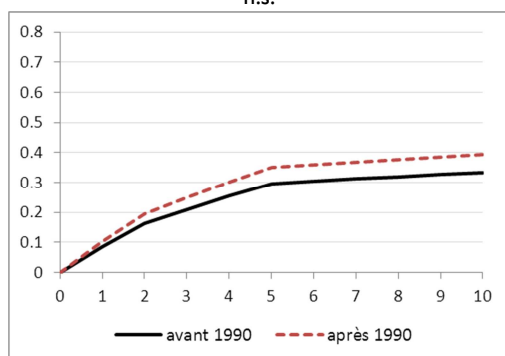


n.s.

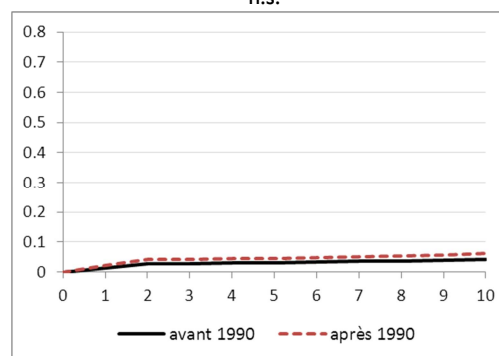


n.s.

Période (courante)



n.s.



n.s.